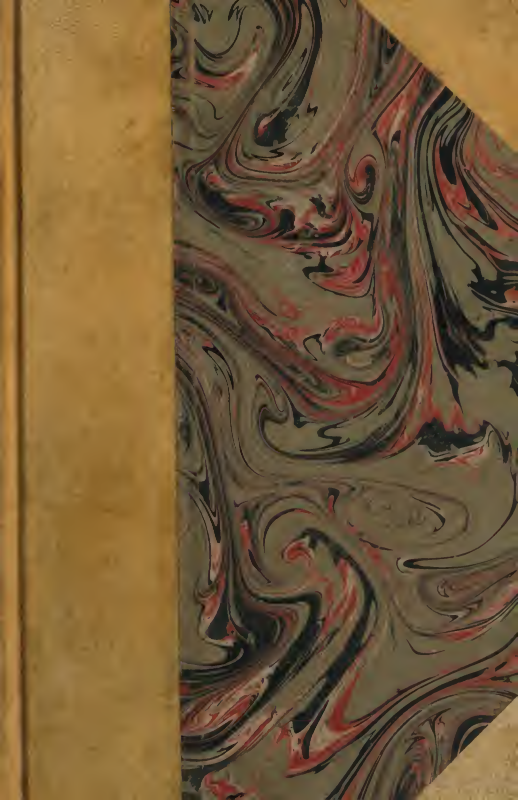




HISTOIRE
DE
LA GAULE

SOUS LA DOMINATION ROMAINE

JUSQU'A LA MORT DE THÉODOSE

PAR

M. AMÉDÉE THIERRY

Membre de l'Institut

NOUVELLE ÉDITION

TOME PREMIER



PARIS
LIBRAIRIE ACADÉMIQUE
DIDIER ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS
35, QUAI DES AUGUSTINS, 35

HISTOIRE
DE LA GAULE

SOUS LA DOMINATION ROMAINE

JUSQU'A LA MORT DE THÉODOSE

I

OUVRAGES DE M. AMÉDÉE THIERRY

FORMAT IN-12

HISTOIRE DES GAULOIS depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'entière domination romaine. 8e édit. 2 vol. in-12 . . . . 7 fr.

— 2e *Partie*. HISTOIRE DE LA GAULE SOUS LA DOMINATION ROMAINE jusqu'à la mort de Théodose. 3e édit. 2 vol. in-12. . . . . 7 fr.

— 3e *Partie*. — Depuis Honorius jusqu'à la fondation de la monarchie franke. (*Sous presse.*)

TABLEAU DE L'EMPIRE ROMAIN depuis la fondation de Rome jusqu'à la fin du gouvernement impérial en Occident. 5e édit. 1 vol. in-12. 3 fr. 50

RÉCITS DE L'HISTOIRE ROMAINE AU Ve SIÈCLE. Derniers temps de l'empire d'Occident. 3e édit. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

HISTOIRE D'ATTILA, de ses fils et de ses successeurs en Europe; suivie des légendes et traditions. 3e édit. 2 vol. in-12 . . . . 7 fr.

Paris. — Imprimerie VIÉVILLE et CAPIOMONT, rue des Poitevins, 6.

HISTOIRE

DE

LA GAULE

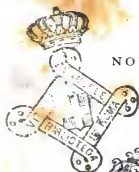
SOUS LA DOMINATION ROMAINE

JUSQU'A LA MORT DE THÉODOSE

PAR

M. AMÉDÉE THIERRY

Membre de l'Institut



NOUVELLE ÉDITION

TOME PREMIER



PARIS

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE

DIDIER ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

35, QUAI DES AUGUSTINS, 35

1871

PRÉFACE.

L'ouvrage dont je donne ici une nouvelle édition ayant subi une longue interruption, et se trouvant aujourd'hui l'objet d'une refonte partielle, je dois compte au public et des motifs du retard et de ceux des changements opérés.

Il portait primitivement le titre d'*Histoire de la Gaule sous l'administration romaine;* mais j'ai reconnu que le mot de *domination,* d'un sens plus général et plus étendu que le mot d'*administration*, répondait mieux au caractère politique fortement empreint dans mon livre, et j'ai substitué à ce titre celui d'*Histoire de la Gaule sous la domination romaine.*

Voilà le premier changement; j'en ai fait un second.

L'ouvrage qui, dans le principe, devait avoir quatre volumes, embrassant toute la période historique comprise entre le dernier soulèvement de la Gaule contre les Romains, après la mort de Néron, et la fondation de la monarchie franke par les armes

de Clovis, était précédé d'une introduction qui formait presque un volume. Destinée à servir de préliminaire au récit, cette introduction exposait avec des développements considérables le mécanisme de ce grand gouvernement romain appelé à régir le monde; le caractère essentiel de sa politique, en tant qu'association de peuples, et la formation graduelle de son unité administrative, intellectuelle et religieuse. Le public accueillit favorablement ce morceau où il daigna voir le plan d'une histoire romaine construite sur une base toute nouvelle; et, de mon côté, obéissant aux conseils de mes amis, je l'ai détaché de l'histoire à laquelle il était joint, pour en faire un ouvrage à part, sous le titre de *Tableau de l'Empire romain*. Le succès ne l'a point abandonné sous cette dernière forme, et le *Tableau de l'Empire romain* est arrivé en quatre années à sa cinquième édition.

J'ai dit que l'*Histoire de la Gaule sous la domination romaine* devait avoir primitivement quatre volumes; elle conservera ce nombre dans l'édition actuelle, l'ancienne introduction détachée. Elle se divisera méthodiquement en deux parties, dont la première contiendra la portion de l'ouvrage déjà publiée, et la seconde la portion encore inédite. La première s'arrête à la mort de Théodose et aux grandes invasions barbares; la seconde embrassera toute la période renfermée entre le principat d'Ho-

norius et l'extinction de la domination romaine dans les Gaules : chacune formera deux volumes.

Quant aux causes du retard intervenu dans la publication, je les expliquerai en quelques mots. Elles tiennent au sujet même, et aux nécessités de la composition historique. Lorsque, en 1829, je commençai cette histoire de la Gaule romaine, pour faire suite à celle des Gaulois que je venais de publier, la formule philosophique donnée par Montesquieu dans ses *Considérations sur les causes de la grandeur et de la décadence des Romains* régnait sans conteste dans les écoles et dans le public lettré; moi-même je l'avais adoptée avant d'entreprendre mon travail. Mais en pénétrant dans le détail des événements et dans l'esprit des institutions de Rome impériale, je reconnus l'insuffisance de la formule convenue, puis sa fausseté en tant que réglant absolument les faits d'une période historique où s'accomplit le rapprochement des nations et des races, et d'où date la civilisation moderne. Qu'on me pardonne les mots dont j'ose ici me servir en face du grand nom de Montesquieu! De ces révélations inattendues, qui me montraient sous d'autres couleurs le rôle et les destinées de la ville aux sept collines, sortit l'introduction qui précédait mon premier volume, et est devenue le *Tableau de l'Empire romain.*

Cet aspect nouveau des choses créa pour moi la

nécessité de reprendre également à nouveau l'étude de l'empire romain, particulièrement aux IVe et Ve siècles, son époque la plus importante quant aux origines des nations modernes. Je me suis donc mis à l'œuvre, attaquant ce grand sujet par ses deux faces, le monde romain et le monde barbare, et publiant au fur et à mesure le résultat de mon travail. Mes *Récits des IVe et Ve siècles* ont eu pour but de faire connaître le premier tel que l'histoire véridique me le révélait; j'ai consacré au second diverses parties de ces récits, et tout spécialement mon *Histoire d'Attila*. Ce n'est qu'après avoir ainsi déblayé le terrain que, revenant à l'histoire de la Gaule sous la domination romaine, j'ai pu esquisser le tableau particulier d'une province sur un fond général déjà préparé. Ce double travail, connexe dans mon esprit, a dû se retrouver aussi dans mes livres; il explique à la fois et l'interruption de ma publication principale et le caractère des autres publications qui sont venues successivement se croiser avec elle pour l'éclairer et la compléter. Ce sont les sœurs d'une même mère qui ont marché diversement vers un même but : puisse le public avoir pour elles toutes une égale indulgence!

5 mai 1866.

INTRODUCTION.

La Gaule, lorsque les Romains en firent la conquête, présentait un aspect à demi sauvage. Des forêts, des rivières débordées, des friches immenses y couvraient une partie du sol; les races d'hommes qui l'habitaient, et qui différaient essentiellement des races italiques par l'origine, le langage, les institutions, les croyances religieuses, vivaient dans un état social comparativement très-imparfait : en un mot, la Gaule était, suivant l'expression grecque et latine, une contrée *barbare*[1].

Cinq cents ans plus tard, quand les races germaniques vinrent à leur tour subjuguer et occuper cette même contrée, l'aspect en était bien différent. De riches cultures, des villes nombreuses et magnifiques, ornées de temples, de palais, d'amphithéâtres égalant souvent en grandeur et en beauté les monuments de l'Italie; un peuple vêtu de l'habit romain,

1. **Consulter mon Histoire des Gaulois, 6e édition, Didier, 1866.**

portant des noms romains, parlant généralement la langue latine; des écoles où les lettres et la science romaines, déjà éteintes au midi des Alpes, jetaient encore un éclat assez vif; enfin des armées romaines: voilà le spectacle qui frappa les yeux des nouveaux conquérants de la Gaule. La dernière bataille livrée sous les enseignes de Rome le fut près des bords de l'Aisne; le dernier sang versé au nom et pour la cause de l'empire romain fut du sang gaulois.

Que s'était-il donc passé, durant cet intervalle de cinq siècles, entre les Pyrénées et le Rhin? Quelles causes avaient produit cette espèce de métamorphose du sol et des hommes? Par quel travail intime, par quel enchaînement de profondes modifications, ce peuple, de gaulois qu'il était, devint-il romain? Toutes les fois qu'une nation plus civilisée en subjugue une autre qui l'est moins, il s'exerce de la première à la seconde deux actions distinctes et successives. Après l'occupation matérielle des corps et des choses commence l'occupation des idées, des croyances, des habitudes du peuple vaincu, au moyen des lois, de la religion, de l'administration, du mélange du peuple vainqueur : seconde conquête, lente, graduelle, mais sans laquelle la première manquerait de solidité et de durée, et qui a, comme celle-ci, ses résistances, ses tortures et ses larmes. Comment s'opéra en Gaule cette conquête des intelligences et des habitudes?

Quels accidents particuliers la signalèrent, quel résultat en sortit? La vieille Gaule perdit-elle jusqu'aux dernières traces de son passé, et les traditions de son ancien état, et ses énergiques superstitions, et l'originalité native de ses races? Fut-elle romaine sur le modèle de l'Italie, sur celui de l'Espagne, de l'Afrique, de l'Asie Mineure, de la Grèce, ou sur le sien propre? Dans ce dernier cas, à quelle limite d'identité s'arrêta l'assimilation, et quelles causes déterminèrent cette limite? En d'autres termes, et si l'on me permet une expression insolite, mais qui rend ma pensée, comment et dans quelle mesure la Gaule fut-elle *romanisée?* Voilà le problème que j'ai osé aborder, la question que j'ai essayé de résoudre dans cet ouvrage.

Pour un pareil travail, si ardu qu'il paraisse et qu'il soit en effet, les matériaux ne m'ont point manqué. Rome concentra sous l'unité de ses lois et de ses mœurs tant de races d'hommes répandues sous tant de climats, qu'on peut étudier son action civilisatrice simultanément sur les éléments les plus dissemblables, dans les circonstances de temps et de lieu les plus variées. Une étude approfondie de l'empire romain fait ressortir aux yeux du lecteur tous ces rapprochements, qui ne servent pas moins à l'intelligence philosophique de l'ensemble qu'à la couleur du récit. On y voit se dessiner de province à province, sous l'uni-

formité imposée du gouvernement et de la civilisation, les diversités de fait qui constituent l'individualité provinciale. L'Illyrie et l'Égypte, le Pont et la Bretagne ne fournissent pas à l'Empire, si je puis ainsi parler, la même espèce de citoyens; on n'est pas Romain à Athènes comme à Carthage; et l'Espagnol, le Syrien, le Gaulois, furent des frères qui se ressemblaient peu. Il m'a paru que la mise en saillie de ces différences donnait une vue toute nouvelle de l'empire romain, et leur comparaison m'a servi à éclaircir nombre de faits obscurs, inexpliqués, parmi ceux-là particulièrement qui se rapportaient à la Gaule.

J'ai exposé, dans un premier ouvrage, comment le peuple romain s'établit dans la Gaule. Il y pénétra d'abord par le littoral de la Méditerranée, cent cinquante-quatre ans avant notre ère, et réduisit successivement en province une partie des cités méridionales. Un siècle plus tard, Jules César l'envahit du côté des Alpes, et la subjugua tout entière, après une guerre de dix ans.

Les nations gauloises avaient été accablées, mais non soumises; leurs soulèvements fréquents, sous Auguste, sous Tibère, sous Claude, témoignèrent hautement que l'esprit d'indépendance vivait toujours en elles, et, quoiqu'affaibli d'année en année par la durée de l'asservissement, n'était pas facile à étein-

dre[1]. Il se réveilla même, avec une vigueur toute nouvelle, pendant les guerres civiles qui, au moment de la mort de Néron, semblèrent précipiter Rome vers sa ruine et le monde romain vers sa complète dissolution.

Ainsi que je l'ai raconté ailleurs plus en détail, Vitellius, qui traînait après lui en Italie l'élite des légions romaines cantonnées sur le Rhin, n'avait pas encore passé les Alpes, que déjà un paysan boïen, nommé Maric, prenant les titres de *Dieu* et de *Libérateur*[2], proclamait l'affranchissement de la Gaule. Propagée hardiment, l'insurrection devint générale. Les commencements en furent héroïques. On vit, près de Lyon, huit mille paysans, compagnons de Maric, attaquer presque sans armes les troupes de Vitellius et se faire tailler en pièces. Sur les bords du Rhin, le courage fut mieux récompensé. Les camps romains, dégarnis, il est vrai, d'une portion de leurs cohortes, mais encore redoutables, capitulèrent ou furent emportés d'assaut par une multitude à peine organisée; et le soldat des Césars dépouillé de ses enseignes remplacées par le drapeau gaulois, contraint de prêter, sous des chefs gaulois, serment de fidélité à l'*Empire des Gaules*, subit une humiliation qui dépas-

1. Histoire des Gaulois, t. II, livre VIII, ch. 2.

2. Assertor Galliarum et Deus : nomen id sibi indiderat. Tac., Hist., II, 6.

sait toutes les ignominies des Fourches Caudines [1].

Tout alla bien tant qu'il ne s'agit que de combattre ; mais dès qu'il fallut constituer un gouvernement et préparer la défense ultérieure d'après un plan commun, les difficultés se manifestèrent, et, de toutes parts, la dissidence éclata. Quelle serait la forme de ce gouvernement? Dans quel lieu en placerait-on le siége? Quelle cité aurait la prépondérance parmi toutes? Ces questions, sur lesquelles, au fond, il n'était pas aisé de s'entendre, se compliquaient et s'envenimaient encore par les rivalités des chefs et les prétentions des différents ordres.

Des causes que j'ai exposées dans mon Histoire des Gaulois, et dont la principale résidait dans le caractère même des races kimro-galliques, avaient nourri de tout temps entre les cités gauloises une incurable désunion. Ce funeste esprit de discorde n'avait que trop bien secondé, pendant les guerres de la conquête, la politique de César et la bravoure de ses légions. L'administration impériale continua d'exploiter des dispositions si précieuses pour les conquérants. Auguste, par de nouvelles circonscriptions territoriales adroitement combinées, brisa les vieilles confédérations, déplaça les centres de suprématie, opposa sous vingt rapports les cités aux cités, les villes aux villes ;

1. Juravere qui aderant pro imperio Galliarum. Tac., Hist., IV, 59.

et l'inégalité que ce prince et ses successeurs introduisirent à dessein dans la répartition des charges ou des faveurs acheva d'aigrir les défiances mutuelles. Les cités, d'ailleurs, n'arrivaient pas toutes à la fois au même degré dans la civilisation de leurs maîtres : les unes restaient plus opiniâtrément gauloises, les autres se pliaient avec plus de flexibilité aux allures romaines. Il en résultait encore des antipathies, encore des déchirements; et c'était pourtant de ce chaos d'éléments discords qu'il fallait faire sortir un gouvernement unique.

D'abord, la Belgique éleva des prétentions, en apparence assez fondées, à la direction du nouvel ordre de choses. Presque seule, elle avait supporté le poids de la guerre d'affranchissement; Tutor et Classicus, collègues du Batave Civilis dans la glorieuse campagne du Rhin, étaient Trévires : pouvait-on espérer de rencontrer ailleurs des chefs plus braves et plus heureux? L'administration romaine elle-même avait fixé à Trèves la résidence des lieutenants impériaux, dont l'autorité embrassait une notable partie des Gaules : l'empire gaulois, fondé par les Belges, aurait-il pour premier résultat de dépouiller leur principale ville, et de détruire une suprématie d'usage, que les services récents avaient si solennellement consacrée? En Belgique, tout était militaire. Placées dans le voisinage des camps romains, habitant pêle-mêle

avec les soldats, fournissant aux armées impériales des cohortes très-estimées, ces populations avaient conservé, mieux que le reste de la Transalpine, les habitudes et le goût de la guerre. A leurs yeux, la vie des armes était la seule vie digne d'une nation; l'autorité incontestée d'un chef, le seul gouvernement propre à la Gaule. Gloire et aventures militaires, domination au dehors, incursions, pillages : voilà ce que signifiaient, pour la plupart des cités du nord, ces mots nouveaux de *liberté* et d'*Empire gaulois*.

Ces mêmes mots, dans les cités de l'ouest et du centre, chez les Armorikes, les Carnutes, les Andégaves, les Bituriges, réveillèrent de bien autres sympathies, excitèrent de bien autres vœux. Du sein de cette terre des superstitions druidiques, le cri de liberté avait évoqué la vieille Gaule avec tout son cortége sauvage. Ce qui survivait de l'ancien sacerdoce, décimé et proscrit par les statuts impériaux, bardes, ovates, druides, sortis des bois et des cavernes, reparaissaient dans les villes, hideux, implacables, traînant à leur suite l'appareil, longtemps abandonné, des sacrifices humains. La foule se pressait à ces affreux spectacles, devenus nouveaux pour elle; les autels se relevaient; le sang des prisonniers romains recommençait à ruisseler sur la pierre, et les colosses de paille et d'osier se remplissaient encore d'infortunés voués à la flamme. Le fanatisme se hâtait

d'émouvoir et de frapper. Les colléges de prêtresses se reconstituaient; et la nuit, du milieu de la mer, des cris de femmes, des bruits de cymbales et l'écho des danses furieuses rappelaient à la mémoire les orgies sanguinaires de Séna[1].

C'était une résurrection complète du passé; et il ne manquait pas de prophètes pour annoncer à la Gaule ainsi régénérée une durée sans fin, avec une puissance sans limite. La destruction du Capitole, incendié par les soldats de Vespasien, fournit surtout une ample matière aux prédictions et à la crédulité. « Rome, disaient les druides, prise et pillée autre- « fois par les Gaulois, n'avait survécu à sa ruine que « parce que le Capitole était resté debout. Mais des « feux allumés par la colère du Destin venaient de « dévorer ce temple, et de fixer le moment où la pos- « session du monde passerait aux nations transal- « pines[2]. » On racontait alors comment le dieu libérateur Maric, exposé aux bêtes dans l'amphithéâtre de Lyon, sous les yeux de l'empereur Vitellius, avait été respecté par elles, et comment, pour le tuer, il avait fallu recourir aux javelines des soldats romains[3].

1. Consulter, sur lès orgies de Séna, l'Histoire des Gaulois, t. I, livre IV, ch. 7.

2. Possessionem rerum humanarum transalpinis gentibus portendi, superstitione vana, Druidæ canebant. Tac., Hist., IV, 54.

3. Quia non laniabatur, stolidum vulgus inviolabilem credebat, donec, spectante Vitellio, interfectus est. Ibid., II, 61. — Histoire des Gaulois, t. II, livre IX, ch. 1.

Ces miracles, ces prophéties irritaient les imaginations; on courait aux armes; les anciens sénats, les anciennes assemblées se reformaient; les ligues se réorganisaient; et l'esprit des masses, violemment refoulé vers le passé, cherchait à ressaisir les vestiges d'un temps déjà bien effacé de tous les souvenirs.

Mais l'exaltation sauvage qui se propageait dans l'ouest, loin de trouver un écho à l'orient des Gaules, n'excitait là qu'un sentiment de pitié et d'inquiétude. Les grandes cités de l'est, les Édues, les Arvernes, et même les Belges Lingons et Rèmes, objet principal des faveurs de l'administration impériale, s'étaient façonnés rapidement aux coutumes ainsi qu'aux idées de l'Italie. Leur jeune noblesse, élevée dans l'étude des lettres latines, au sein des écoles déjà célèbres d'Autun, regardait avec un étonnement moqueur cette résurrection d'un grossier fanatisme[1]. Ce n'est pas que cette partie des Gaules fût tiède à la cause nationale: excepté les Séquanes, qui s'étaient séparés de l'alliance commune par haine des Lingons; excepté encore la ville de Lyon, qui se regardait plutôt comme une colonie romaine que comme une ville gauloise, toutes les cités orientales avaient embrassé

1. Gravissima civitas, electa juventute..., fanaticam multitudinem disjecit... Tac., Hist., II, 61.

avec chaleur le projet d'insurrection. Elles voulaient l'indépendance, mais sans renoncer à des habitudes, à un état social qu'elles considéraient comme un progrès, sans rétrograder enfin vers un passé qui n'était plus à leurs yeux que la *barbarie*.

Pour de tels hommes, déjà tout romains au fond, une seule forme de gouvernement pouvait être digne de quelque estime, la forme même du gouvernement de Rome : un sénat avec deux consuls et un empereur. Comme pour compléter la ressemblance des deux empires, un noble Lingon, Julius Sabinus, voulut que la Gaule eût aussi ses *Césars*, et il se fit proclamer sous ce titre[1], auquel il avait droit, prétendait-il, par la raison que son aïeule, durant les guerres de la conquête, avait cédé à l'amour du conquérant, et que lui, Julius Sabinus, était issu de leur commerce[2]. De si honteuses folies soutenues par la cité des Lingons, qui voyait dans l'élévation d'un des siens un moyen de prééminence pour elle, ne firent que jeter du ridicule ou de l'odieux sur les sentiments des peuples de l'est et aggraver les embarras généraux.

Tandis que les deux tiers de la Gaule, travaillés ainsi par des tendances contraires, usaient leur énergie

1. Cæsarem se salutari jubet. Tac., Hist., IV, 67. — Dio, LXVI, 3. Ed. Sturz., Lips., 1824. — Cf. Hist. des Gaul., t. II, l. IX, c. 3.

2. Proaviam suam divo Julio, per Gallias bellanti, corpore atque adulterio placuisse. Tac., Hist., IV, 55. — Dio, loc. cit.

en disputes et en projets irréalisables, le midi restait étranger au mouvement d'insurrection, soit indifférence, soit plutôt crainte de la province narbonnaise, qui, depuis près de deux siècles, séparait constamment ses intérêts de ceux des autres nations transalpines.

Le temps s'écoulait cependant, et l'heure favorable pour s'organiser n'était déjà plus, car l'Italie se pacifiait. Elle se pacifiait, si l'on peut ainsi parler, à force de désastres; Galba, Othon, Vitellius, s'étaient dévorés l'un l'autre au profit de Vespasien. La première pensée du nouveau gouvernement se porta vers la Gaule, dont il jugeait la révolution très-grave, par elle-même d'abord, puis en raison de l'exemple; et il envoya sept légions de ce côté des Alpes. Le vertige semblait s'être emparé de toutes les cités. Une troupe de Lingons, conduite par le César gaulois Sabinus, s'était jetée sur le territoire des Séquanes, et s'y fit tailler en pièces[1]. La guerre civile préparait les défaites de la guerre étrangère. Sous le coup de tant de périls, on voulut essayer d'une dernière assemblée générale qui résoudrait définitivement les questions laissées indécises par les assemblées antérieures, c'est-à-dire toutes les questions fondamentales.

Celle-ci fut plus désordonnée et plus tumultueuse encore que les précédentes. Las et effrayé de tant

1. Tac., Hist., IV, 67. — Dio, LXVI, 3. — Plut., in Amat., p. 770. Francof., 1599.

d'anarchie, un député rémois, nommé Julius Auspex, osa parler d'accommodement avec les Romains, et trouva de l'appui parmi les représentants des cités de l'est; mais les députés de la Belgique, et, par-dessus tous, l'orateur Tullius Valentinus, qu'avaient envoyé les Trévires, éclatèrent en invectives contre les timides et les traîtres. Les passions s'enflammaient, et l'assemblée prenait peu à peu un aspect sauvage, l'aspect de ces diètes de la vieille Gaule, où l'épée ne restait pas toujours dans le fourreau, où le fer des piques intervenait parfois au secours de la parole : on se sépara plus incertains, plus méfiants, plus divisés qu'auparavant [1].

Il advint de tout cela ce qu'on avait dû prévoir. Les légions romaines ne rencontrèrent point d'opposition dans l'est; les cités de l'ouest n'envoyèrent point de troupes hors de leur territoire, et la guerre alla tout d'abord se concentrer dans le voisinage du Rhin. Elle s'y prolongea, avec des succès divers, jusqu'à ce que le malheur eût brisé l'âme héroïque de Civilis. Le Batave fit sa paix ; ses amis de la Belgique l'avaient déjà devancé; le reste de la Gaule suivit leur exemple.

Impitoyable envers les chefs de l'insurrection, le gouvernement romain se montra clément envers les peuples. Le lieutenant impérial chargé de la conduite

1. Histoire des Gaulois, t. II, livre IX, ch. 3.

de cette guerre, Pétilius Cérialis, aborda les cités gauloises avec des paroles de concorde et de persuasion, qui ne furent pas moins efficaces que l'habileté de ses armes. Il s'attacha surtout à leur démontrer l'impuissance absolue de leurs efforts et la vanité de leurs rêves de nationalité. « Que gagneriez-vous « à être séparés de Rome, leur disait-il, sinon la « guerre perpétuelle contre les Germains et les Bre- « tons ? Ne vaut-il pas mieux faire avec nous partie « d'un vaste et puissant État ? Nous ne vous avons « imposé que les charges nécessaires à la commune « défense et au maintien de la paix ; le reste est égal « entre nous : vous commandez nos légions ; vous « gouvernez nos autres provinces et souvent celle-ci ; « de vous à nous, rien de partial, rien d'exclusif. » Et il ajoutait ces mots remarquables : « Si les Romains « disparaissaient de la terre (veuillent les dieux empê- « cher ce malheur !), qu'y verrait-on désormais, « sinon la guerre universelle entre les nations ? Il a « fallu huit cents ans d'une fortune et d'une discipline « constantes pour élever ce colosse, qui écraserait « sous ses ruines quiconque tenterait de l'ébranler. « Aimez donc la paix, environnez de vos respects une « ville qui se donne également aux vainqueurs et aux « vaincus [1]. »

1. Octingentorum annorum fortuna disciplinaque compages hæc con-

Ces paroles ou d'autres semblables contenaient un fond de vérité que l'expérience du présent ne rendait que trop manifeste : la Gaule obéit donc ; eût-elle pu faire mieux dans l'état d'impuissance que lui révélait trop clairement sa triste et dernière tentative ? Elle obéit sans arrière-pensée ; elle se résigna à l'idée de vivre d'une vie étrangère, de n'être plus qu'un des membres d'un corps étranger : du moins ce membre était important ; et ce vaste corps de l'empire romain couvrait de son étendue presque tout l'univers connu. Une fois résignée à la perte de sa nationalité, elle sut trouver dans sa nouvelle existence, comme province, assez de liberté pour que le caractère de ses peuples ne s'affaissât point ; les institutions de l'Italie vinrent, au contraire, ouvrir de plus larges voies à son développement social. Il arriva aussi que, secondée par les événements, la province gauloise sut se créer, à l'égard de l'Italie, une indépendance relative, et même, plus tard, une prééminence qui ne fut point sans éclat, et qui la place, sans contredit, au premier rang des provinces romaines d'Occident.

Je m'arrête à dessein sur ce fait, qui sert de point de partage entre deux grandes phases de la destinée de nos pères, entre l'histoire de la Gaule libre et l'his-

valuit, quæ convelli sine exitio convellentium non potest. Tac., Hist., iv, 74.

toire de la Gaule devenue romaine : point commun où vient aboutir la première, et où commence la seconde. Celle-là avait pour objet la peinture des races gauloises à leur état d'indépendance en quelque sorte originelle, de leurs courses au dehors, de leurs développements sociaux au dedans, de leurs luttes contre l'étranger; celle-ci les présentera soumises sans doute à des lois qu'elles n'ont point faites, mais introduites par ces lois mêmes dans le système des peuples civilisés, et s'y créant par leur génie une place brillante. Là, elles apparaissaient isolées, ennemies, à l'égard des autres races humaines; ici, au contraire, tout est lié, tout est connexe entre elles et vingt autres races rassemblées comme elles sous la même unité sociale; et on voit leurs destinées mutuelles agir et réagir perpétuellement des unes aux autres sous le niveau qui les règle toutes. Ce flux et reflux d'action politique, administrative, littéraire, sociale, entre la Gaule et les autres portions de l'Empire, vient imprimer à son histoire un nouveau caractère d'importance et de grandeur, quand la nationalité en est effacée.

Mais qu'était-ce que ce système social dont Rome formait le centre, que ce gouvernement qui imposa des destinées communes à presque tout le genre humain, et qui les lui fit accepter enfin sans opposition, durant plus de quatre siècles? C'est ce que j'ai essayé d'expliquer dans mon *Tableau de l'Empire romain*.

Bien préciser, avant tout, la valeur des termes, bien arrêter le sens des formules qu'il emploie, est un soin que doit prendre tout historien qui veut prévenir la confusion dans l'esprit de ses lecteurs, et se garantir lui-même d'anachronismes de mots et d'idées, plus faciles à commettre qu'on ne pense. L'histoire romaine, qui, dans une durée de plus de douze cents ans, embrasse tant de grandes catastrophes, et qui se trouve coupée en deux parties bien distinctes par une révolution fondamentale, exige plus que toute autre cette étude attentive des termes politiques et des formules administratives : car, d'une période à l'autre, ils changent fréquemment de signification ou d'étendue. Voilà ce qui m'a engagé à publier à part l'ouvrage dont je parle, comme un préliminaire utile à toute histoire d'une province sous l'empire romain, et l'empressement du public savant à l'adopter me prouve que je ne me suis pas trompé dans mon espérance.

PREMIÈRE PARTIE.

HISTOIRE

DE LA GAULE

SOUS LA DOMINATION ROMAINE

LIVRE PREMIER.

PROSPÉRITÉ DE LA PROVINCE GAULOISE SOUS LE GOUVERNEMENT DES EMPEREURS ESPAGNOLS.—MAUVAISE ADMINISTRATION DE COMMODE.— RÉVOLUTION MILITAIRE A ROME.—GUERRES CIVILES EN GAULE. — SEPTIME-SÉVÈRE, ALBINUS. — AVÉNEMENT DE LA MAISON DE SÉVÈRE ET DES CÉSARS PŒNO-SYRIENS.

98 — 213.

CHAPITRE PREMIER.

État de la Gaule depuis la guerre de l'indépendance. — Sa prospérité sous le gouvernement des Antonins. — Activité dans le travail de civilisation; routes de terre; navigation des fleuves; agriculture; fabriques; mouvement intellectuel; forces militaires. — Trajan, Adrien, Antonin le Pieux, Marc-Aurèle. — Souffrances de la Gaule sous Commode. — Guerres civiles qui suivent la mort de cet empereur. — Pertinax et Didius Julianus. — Révoltes de Niger en Syrie, de Sévère en Illyrie, d'Albinus en Bretagne. — Sévère se rend maître de Rome.

A l'aide de la puissante machine administrative qui, sous la main de Rome, brisait si bien les nationalités; à l'aide aussi de cette vive intelligence qui distinguait

les races gauloises, la Gaule, une fois qu'elle eut accepté sa destinée, travailla à devenir promptement romaine. Quelques monuments encore debout et des débris sans nombre, qu'on peut rapporter au premier et au second siècle de notre ère, témoignent de l'ardeur avec laquelle les têtes et les bras s'appliquèrent à cette œuvre de transformation. La Gaule présentait alors quelque chose du spectacle que nous donne, depuis trois quarts de siècle, l'Amérique du Nord, terre vierge, livrée à l'activité expérimentée de l'Europe : de grandes cités s'élevant sur les ruines de pauvres villages ou d'enceintes grossièrement fortifiées; l'art grec et romain déployant ses magnificences dans des lieux encore à moitié sauvages; des routes garnies çà et là de relais de poste, de magasins, d'étapes pour les troupes, d'auberges pour les voyageurs, traversant des forêts séculaires; des flottes de commerce allant dans toutes les directions, par le Rhône, par la Loire, par la Garonne, par la Seine, par le Rhin, porter les produits étrangers et rapporter les produits indigènes; enfin, pour achever le parallèle, un accroissement prodigieux dans la population. Pausanias, qui écrivait au temps des Antonins, cite la Gaule parmi les provinces les plus peuplées de l'empire [1].

Auguste avait fait ouvrir quatre grandes voies qui, partant de Lyon, coupaient le territoire transalpin dans quatre directions, nord, nord-ouest, sud-ouest et sud. Celle du nord aboutissait au Rhin et à l'Océan germanique, par Châlon-sur-Saône, Langres, Metz, Trèves et Coblentz; celle du nord-ouest gagnait, par Autun, Sens et Beauvais, les grands ports de l'Océan et le détroit de Bretagne; la voie du sud-ouest conduisait, par les mon-

1. Paus., Attic., p. 16. Hanov., in-fol., 1613.

tagnes d'Auvergne, au golfe aquitanique, en traversant Limoges et Saintes; la quatrième enfin longeait le Rhône sur sa rive gauche, et, se bifurquant à Tarascon, allait rejoindre Narbonne et Marseille.

Ce fut comme la charpente d'un grand système de viabilité, complété successivement par des embranchements sur les métropoles, par des communications de cité à cité, de municipe à municipe. Chaque territoire eut par la suite son système propre qui s'engrena dans le système général, et des bornes milliaires, indiquant la distance de chaque point de la cité à la métropole, y convergèrent comme les voies de premier ordre convergeaient à Lyon. Je dirai ailleurs comment ces différents chemins se classaient, et d'après quel mode ils étaient tracés, construits, entretenus.

Le grand commerce intérieur et la communication de la Méditerranée avec l'Océan, à travers la Gaule, avaient eu lieu, de temps immémorial, par trois directions principales :

1° De la Saône à la Seine au moyen d'un portage. Les gros navires de l'Italie, de l'Afrique, de l'Orient, remontaient le Rhône, puis la moyenne Saône; les marchandises débarquées et emmagasinées dans des entrepôts étaient transportées de là, par des chariots ou à dos de mulets, jusqu'à la Seine, où de légers bateaux les recevaient et les descendaient [1];

2° La difficulté de la navigation du Rhône à la remonte fit établir un portage à travers les Cévennes, entre le littoral de la Méditerranée et le premier point navigable de la Loire [2];

1. Strab., l. IV, p. 189. Paris, in-fol., 1620. — Cf. Hist. des Gaulois, l. VIII, c. 2.

2. Strab., loc. laud.

3° Enfin une troisième voie, utile surtout au midi de la Gaule et à la côte occidentale d'Espagne, remontait l'Aude pour gagner la Garonne, après un portage de sept ou huit cents stades. Narbonne, sur la Méditerranée, Bordeaux, près de l'Océan, furent de bonne heure les grands entrepôts de cette dernière ligne [1].

L'administration romaine améliora ces vieilles routes du commercè gaulois, soit par des travaux de navigation sur les fleuves, soit par l'établissement de bonnes voies terrestres aux portages, et par la régularisation des transports. Elle apportait à la navigabilité des fleuves et à leur canalisation la même importance qu'aux communications par terre. Drusus, frère de Tibère, commença, pour endiguer le Rhin, d'immenses travaux qui ne furent achevés que sous Néron [2]. Un des lieutenants de ce dernier prince, L. Vétus, conçut le projet d'un canal qui, perçant les Vosges, réunirait la Saône supérieure à la Moselle, et, par une ligne directe et continue, la Méditerranée à l'Océan [3] : gigantesque entreprise, qui fut abandonnée par suite des calamités de ce règne, et que depuis dix-huit siècles nul gouvernement n'a plus osé aborder.

Si barbare et si négligée autrefois, l'agriculture prenait déjà un grand essor. Malgré les ordonnances de Domitien restrictives de la culture de la vigne dans tout l'empire, et qui ne furent qu'imparfaitement exécu-

1. Strab., l. IV, p. 189.

2. Paullinus Pompeius... inchoatum ante tres et sexaginta annos a Druso aggerem coercendo Rheno absolvit. Tac., Ann., XIII, 53.

3. Vetus Mosellam atque Ararim, facta inter utrumque fossa, connectere parabat, ut copiæ per mare, dein Rhodano et Arare subvectæ, per eam fossam, mox fluvio Mosella in Rhenum, exin Oceanum decurrerent. Id., ibid.

tées[1], la précieuse plante se multipliait sur les coteaux de la Gaule et même sur ceux de l'île de Bretagne[2]. La récolte en blé était assez abondante pour permettre des exportations au midi des Alpes; car l'Italie, siége de l'empire et rendez-vous des plus riches provinciaux, négligeait depuis longtemps les cultures alimentaires pour se réserver aux cultures d'agrément et de luxe, aux jardins et aux immenses parcs des *villas*.

La fourniture des armées et les caprices des modes, qui de Rome gagnaient les provinces, développèrent, sur une grande échelle, les vieilles industries gauloises de tissage et de teinture. Arras fabriqua, pour la confection des saies militaires, des draps rouges très-estimés, dont les qualités supérieures égalaient, disait-on, la pourpre d'Orient[3]. Langres et Saintes fournirent des capotes et des capuchons de gros drap à longs poils, appelés *cuculles*, vêtements d'hiver et de voyage, dont l'usage devint général en Italie[4]. Dans nombre de villes,

1. Suet., Domit., 7. — Cf. Cic., de Republ., III, 7. « Nos vero justissimi homines, qui transalpinas gentes oleam et vitem serere non sinimus, quo pluris sint nostra oliveta nostræque vineæ... » Domitien ne faisait que renouveler en Gaule cette ancienne interdiction qui remontait au temps de la république. Il est évident, d'après les détails que Pline nous donne sur la culture des vignes au delà des Alpes, que celle-ci y était trop répandue pour pouvoir être anéantie par une simple ordonnance du gouvernement.

2. Vopisc., Prob., 233.

3. Trebel. Poll., Gallian., 178. — Vopisc., Carin., 253. — Cf. Suidam; Salmas. ad Trebel. Pollion.

4. ... Santonico... adoperta cucullo.
Juv., Sat. VIII, v. 147.

On disait aussi *bardocucullus* :
Gallia santonico vestit te bardocucullo.
Martial., XIV, 123.

Lingonicus bardocucullus. Id., I, 54. — Cf. Salmas. ad J. Capitol., Pertin., 128.

on tissait ces longues robes appelées *caracalles*[1], pour lesquelles les Romains se passionnèrent, et dont ils donnèrent le nom à un de leurs empereurs. Les toiles blanches ou peintes, sorties des manufactures gauloises, étaient également très-recherchées. Le Transalpin conserva toujours sa supériorité dans la préparation du cuivre, comme l'Espagnol dans celle de l'acier[2]. Les industries ordinaires de l'Italie suivirent en Gaule les besoins de la civilisation; l'esprit gaulois, ingénieux et imitateur, ne tarda pas à se les approprier.

La division faite par Auguste de l'ancien territoire *chevelu* en trois provinces, Belgique, Lyonnaise et Aquitaine, subsistait encore et subsista jusqu'à Dioclétien : seulement l'importance des réunions permanentes de troupes dans la zone riveraine du Rhin y fit créer deux subdivisions provinciales, et deux centres particuliers d'administration, sous les noms de Germanies inférieure et supérieure[3]. Lyon continuait d'être la Rome transalpine, la cité prépondérante entre toutes; mais elle voyait grandir une rivale dans le nord, au milieu des camps : Trèves, résidence des lieutenants impériaux, et visitée souvent par les Césars, prenait une importance politique chaque jour croissante. A l'autre extrémité de la Gaule, une ville d'Aquitaine, Bordeaux, sortait rapidement de l'obscurité. Tandis que ses fraîches collines et ses belles eaux attiraient à elle les riches colons romains[4], son port commençait à réunir les flottes mar-

1. Spartian., Caracall., 89; Cf. Salmas. ad hunc loc.

2. On peut consulter, pour tous ces détails, l'Hist. des Gaulois, 6e éd.

3. Germania superior, Germania inferior.

4. . . . . . Juga frondea subsunt. . . . .
Salve, fons ignote ortu, sacer, alme, perennis,
Vitree, glauce, profunde, sonoro, illimis, opace,

chandes de la Bretagne et de l'Espagne. Narbonne dominait toujours la province qui portait son nom; mais elle pouvait redouter déjà l'accroissement de Toulouse, la *Palladienne*[1], dont les quatre enceintes de brique[2] renfermèrent des écoles plus tard si célèbres. Vienne n'avait point déchu de sa première importance; et Nîmes, couverte de monuments par Auguste, par Adrien, par les Antonins, semblait un théâtre privilégié où les Césars venaient rivaliser de magnificence. Marseille était toujours une ville grecque dans l'Occident; elle conservait, avec le dépôt des lettres helléniques, la tradition des mœurs sévères et économes; mais elle se laissa gagner enfin à la corruption, et, vers le temps de Septime-Sévère, le proverbe « Fais voile pour Mar« seille[3], » n'indiquait que trop la dissolution de mœurs qui avait remplacé l'antique austérité phocéenne[4]. Si la Narbonnaise soutenait encore, par des écrivains assez distingués, sa vieille réputation de savoir et d'études, les cités chevelues ne pouvaient se vanter encore d'avoir fait sortir de leurs écoles aucun homme de quelque renom. Cette gloire, depuis un siècle, avait appartenu à l'Espagne, qui la laissait échapper, au profit de la province d'Afrique ; le vent soufflait de Carthage, et le jour de la Gaule était encore loin.

Salve, urbis genius. . . . .
Auson., Clar. urb., Burdigala.

1. Marcus, Palladiæ non inficienda Tolosæ
Gloria.
Martial, IX, III.

2. Quæ modo quadruplices ex se quum effuderit urbes
Coctilibus muris. . . . .
Auson., Clar. urb., Tolosa.

3. Unde hoc inolevit proverbium, *Massiliam naviges.* Athen., XII, 5. — Suidas, t. I, p. 695, 869, ed. Cantabrig., in-fol., 1705.

4. Hist. des Gaulois, liv. IV, ch. 1, 6e édit.

Telle on peut se figurer la situation intérieure de ce pays à la fin du second siècle. Dans ses rapports de coordination avec les autres provinces d'Occident, il se trouvait moins avancé en civilisation que l'Espagne et l'Italie, plus avancé que l'Illyrie et l'île de Bretagne : des premières il recevait l'impulsion, il la communiquait aux dernières. Ce fut une des causes qui lui valurent, sur la Bretagne et l'Illyrie, une grande influence morale qui prit même souvent le caractère d'une suprématie politique. La Gaule entraîna presque toujours ces deux provinces dans sa sphère d'action; elle y ramena plus tard l'Espagne déchue; elle fut le noyau puissant auquel vinrent s'agréger les provinces occidentales, à toutes les époques de grands efforts ou de grandes commotions.

En effet, la Gaule couvrait contre les invasions germaniques une grande partie de l'occident de l'empire; ses populations formaient l'avant-garde de défense du côté du Rhin; et elles fournissaient aux légions établies sur le fleuve des recrues vigoureuses, aguerries par le voisinage de l'ennemi. Une ligne de châteaux et de camps fortifiés bordait le fleuve[1], et, au moyen d'un retranchement palissadé, se reliait avec une autre ligne qui longeait le Danube jusqu'à son embouchure. Cette barrière fermait l'Europe dans sa largeur, depuis la mer Noire jusqu'à l'Océan germanique.

Huit légions avaient été cantonnées par Auguste dans la partie de cette ligne qui touchait le Rhin; trois occupaient la Haute-Germanie, sur le cours supérieur du fleuve, et cinq la Basse[2]. La partie bordant le Danube,

1. Flor., IV, 12. — Tac., Ann., XII, 30 et passim.
2. Tac., Ann., IV, 5. — Id., Hist., passim. — Dio, LV, 23.

quoique beaucoup plus étendue, n'en comptait que six. Mais les attaques des peuples germains, qui harcelaient alors la frontière rhénane, ayant changé de direction, et les grands efforts des confédérations sarmato-teutoniques s'étant concentrés vers le Danube, il fallut que le gouvernement romain renforçât l'Illyrie, en y faisant passer plusieurs des légions de la Gaule. Ces mouvements eurent lieu vers le temps de Trajan. Vers celui de Septime-Sévère, les forces romaines cantonnées entre le Pont-Euxin et les mers à l'ouest de la Bretagne se divisaient de la manière suivante :

Dans l'Ile de Bretagne, trois légions : deux au nord, près des monts Grampiens, une à l'intérieur de la province;

Sur le Rhin, trois légions : une dans la Haute-Germanie, deux dans la Basse;

Sur le Danube, onze légions, savoir : deux dans la province transdanubienne de Dacie, conquise par Trajan; en deçà du fleuve, quatre en Pannonie, trois en Mœsie, une en Norique et une en Rhétie. Ces deux dernières, placées en seconde ligne, gardaient les passages des Alpes illyriennes, et pouvaient secourir l'Italie dans un danger pressant[1]. Nous l'avons dit ailleurs : l'ensemble des provinces danubiennes portait la dénomination commune d'*Illyricum,* et c'est dans le même sens général que nous emploierons habituellement le mot d'*Illyrie.*

Moins tourmentée par les barbares, au second siècle de notre ère, qu'elle ne l'avait été au premier, la Gaule eut encore un autre bonheur, celui de trouver des protecteurs généreux dans les grands empereurs, successeurs de Nerva, Trajan, qui remplit des commandements

1. Dio, LV, 23.

dans cette province, et qui reçut à Cologne la nouvelle imprévue de son adoption [1], n'oublia point sous la pourpre ce premier théâtre de sa fortune. Adrien commença par la Gaule cette longue tournée de quinze ans, qui embrassa l'un après l'autre tous les points de l'empire. Esprit curieux qu'aucun détail ne rebutait, intelligence flexible et vaste comme les intérêts de ce monde romain qu'il avait mission de régler, il voyait tout, scrutait tout : administration militaire, administration civile, besoins des provinces, besoins des municipalités, misères publiques et privées. Dans cette remonte des rouages les plus intimes du gouvernement, il se faisait assister par les assemblées provinciales, dont il consultait l'expérience et utilisait le crédit. Les historiens rapportent qu'en Gaule il subvint aux dépenses de plusieurs cités obérées, et qu'il y soulagea tous les nécessiteux [2], par des remises d'impôts vraisemblablement et par du travail. Comme il aimait les arts et les constructions monumentales, beaucoup de villes, pour lui plaire, élevèrent des théâtres auxquels il coopérait de ses deniers [3]. Nîmes eut part aux libéralités du *Restaurateur des Gaules* [4], titre qu'Adrien reçut de la reconnaissance du pays ; il y fit construire, en l'honneur de Plotine, femme de Trajan, sa bienfaitrice, une basilique comparée alors aux plus beaux édifices de Rome [5].

Antonin le Pieux, originaire de cette même ville de

1. Aur. Victor, Epit., 13. — Eutrop., VIII. — Oros., VII, 12.

2. Omnes causarios liberalitatibus sublevavit. Spartian., Adrian., 5, cum not. Salmas.

3. Dio, LXIX, 10.

4. Restitutori, conservatori Galliarum. Num. Adrian.

5. In honorem Plotinæ basilicam apud Nemausum opere mirabili exstruxit. Spartian., Adrian. — Dio, LXIX, 10.

Nîmes, et Marc-Aurèle, son fils adoptif, eurent tous deux pour la Gaule des regards de prédilection. On croit que le premier fit reconstruire Narbonne, détruite par un incendie[1]; et l'on attribue à l'un et à l'autre la plupart des monuments qui décorèrent la Narbonnaise et le midi de l'Aquitaine. Commode, leur indigne successeur, ne suivit pas leur exemple; son mauvais gouvernement laissa naître et s'aggraver des désordres qui firent enfin peser sur la Transalpine d'insupportables calamités.

Dans l'année 186, un soldat des garnisons gauloises nommé Maternus, homme couvert de crimes et condamné au dernier supplice, sut échapper à ses gardiens. Il ne lui restait qu'à se faire brigand; et il composa, de soldats déserteurs comme lui, une bande avec laquelle il ravagea les champs et rançonna les villages. Le nombre de ses compagnons s'étant accru rapidement, il attaqua les villes, en prit plusieurs par surprise, quelques-unes même à force ouverte. Partout, sur son passage, il brisait les portes des prisons et faisait appel aux vagabonds et aux gens flétris; après ses expéditions, les bois et les montagnes lui servaient de retraite pour se cacher, ou de forteresse pour résister aux attaques des cohortes de police. Se voyait-il poursuivi trop vivement, il se jetait dans les Pyrénées, passait en Espagne, puis rentrait en Gaule, à l'improviste, chargé de butin[2]. Il fallut enfin des armées pour agir régulièrement contre cette armée de brigands[3]. Les gouverneurs des provinces gauloises, entre autres Septime-Sévère, homme

1. Ceci paraît résulter d'un passage de Jules Capitolin, Tit. Antonin., 20.

2. Herodian., I, 15, ed. H. Steph., 1581.

3. Id., ub. supr. — Spartian., Niger, 75.

habile et ferme, qui commandait la province lyonnaise[1], réclamèrent du gouvernement des mesures énergiques. L'empereur, à leur demande, envoya un de ses lieutenants, Pescennius Niger, avec quelques légions[2]. Ces forces disciplinées eurent bientôt défait et balayé les misérables soldats de Maternus, qui allèrent se rallier en Italie. L'audacieux aventurier complota même de piller Rome pendant une fête publique où, déguisé en prétorien, il devait se glisser près de l'empereur et le poignarder; mais ce fut lui qui, trahi par un des siens, perdit la vie; ses compagnons furent exterminés tous jusqu'au dernier[3].

Cette guerre des déserteurs avait réuni sur les bords du Rhône, comme collègues et amis, deux personnages destinés à se rencontrer de nouveau au fond de l'Orient, mais en ennemis, cette fois, et à la tête de deux grandes armées : Septime-Sévère et Pescennius Niger[4]. Un jeu bizarre de la fortune rapprochait des mêmes lieux, au même moment, deux autres généraux romains, Clodius Albinus et Helvius Pertinax, devenus plus tard non moins célèbres. Le premier commandait une des armées rhénanes, et venait de se signaler par une victoire importante sur les Frisons[5]; le second avait été envoyé dans l'île de Bretagne pour apaiser une révolte militaire; et, en face des plus grands dangers — car une fois les séditieux le frappèrent et le laissèrent pour mort sur la place[6] — il était parvenu à rétablir l'ordre dans le pays

1. Spartian., Sever., 65.
2. Id., Niger, 75.
3. Herodian., I, 16.
4. Spartian., Niger, loc. laud. — Id., Sever., 65.
5. Id., Albin., 81.
6. Ingens periculum adiit, seditione legionis pene occisus, certe inter mortuos relictus. Id., Pertin., 54.

et l'obéissance parmi les soldats[1]. Ces quatre hommes allaient bientôt se trouver mêlés, dans un même but, aux mêmes événements : le sort réservait trois d'entre eux à se combattre et à s'entre-détruire; tous les quatre devaient, suivant le mot de Tibère, « goûter de l'empire[2], » et trois d'entre eux en devaient mourir.

Cependant Commode déshonorait chaque jour davantage le glorieux nom de fils de Marc-Aurèle; chaque jour sa tyrannie, que rien ne contre-balançait plus, semblait devenir plus insensée. Placé, à moins de dix-neuf ans, avec une tête faible et un cœur corrompu, au-dessus du reste de l'humanité et entre ces deux extrêmes d'une autorité sans limite, pouvoir tout et craindre tout, il fut saisi du vertige qui avait frappé, avant lui, Caligula et Néron. Sa raison s'altéra. Des conspirations qui mirent sa vie en péril et où trempaient, avec des sénateurs, quelques membres de sa famille, lui firent prendre en une haine sauvage et ses parents, et les amis de son père, et le corps entier du sénat; le sénat surtout, dont il poursuivait ouvertement, dans tous ses actes, l'abaissement et l'extermination[3]. Sa folie cruelle s'étendant avec le cercle de ses soupçons et ne lui montrant plus autour de lui que des ennemis déclarés ou secrets, il périt des mains d'une courtisane qu'il aimait, de son préfet du prétoire Lætus, et de son chambellan Électus, qui tous trois crurent leurs jours menacés : ils l'empoisonnèrent et le firent étouffer dans son bain par l'athlète Narcisse, le soir du 31 décembre de l'année 192[4].

1. Dio, LXXII, 8; LXXIII, 4. — Spartian., ub. supr.

2. Et tu, Galba, quandoque degustabis imperium. Tac., Ann., VI, 20.

3. Dio, LXXII, 3 seqq. — Herodian., I, 11. — Lamprid., Commod., 48, 49.

4. Dio, LXXII, 22. — Herodian., I, 28. — Lamprid., Commod., 52.

L'empire était délivré d'un monstre; mais la tâche n'était qu'à moitié faite, si l'on ne se hâtait de conjurer les dangers d'un interrègne, si l'on n'enchaînait par un nouveau serment les prétoriens attachés de cœur à Commode, si l'on ne prévenait enfin l'intervention des provinces et le choc des armées, comme au temps de Galba, d'Othon et de Vitellius. Malheureusement aucune règle n'existait pour la succession au trône des Césars; seulement, depuis Nerva, c'est-à-dire depuis près d'un siècle, les adoptions successives avaient créé d'un prince à l'autre une hérédité de fait, dont la chaîne se trouvait brisée. En remontant par les souvenirs de l'histoire jusqu'à Domitien, le dernier empereur mort violemment, et à la manière dont la puissance souveraine avait été déférée alors à Nerva, sur la désignation de Parthénius, les meurtriers de Commode trouvèrent que cette marche était peut-être la meilleure à suivre dans l'intérêt de tous, mais certainement la plus sûre pour eux-mêmes. Après avoir passé en revue tous les personnages placés au premier rang, ils arrêtèrent leur choix sur le préfet de la ville, Pertinax, qu'ils aimaient faiblement, mais qu'ils estimaient; et ils se rendirent aussitôt chez lui, avec les gardes du palais.

Né dans une condition obscure, et d'abord grammairien [1], Helvius Pertinax, par ses talents, par son courage, par son caractère ferme et grave, s'était élevé aux premières digni és de l'État et à l'amitié de Marc-Aurèle [2]. Commode l'avait exilé, puis rappelé, et envoyé en Bretagne, comme je l'ai dit, pour pacifier la province et l'armée en fermentation; à son retour, il l'avait nommé

1. J. Capitol., Pertin., 54. — Dio, LXXIII, 3.
2. Herodian., II, 30. — J. Capitol., Pertin., 54. — Aur. Vict., Cæs.

au proconsulat d'Afrique, et à la préfecture de la ville : Pertinax était âgé de soixante-six ans [1]. Au bruit d'armes et de voix qui le réveillait en sursaut au milieu de la nuit, à cette espèce d'envahissement de son domicile par les soldats de Lætus et d'Électus, ministres ordinaires des barbaries de Commode, il put croire sa dernière heure venue; et se levant sur son séant, la poitrine découverte, il se contenta de dire, avec le sang-froid d'un digne ami de Marc-Aurèle : « Je vous attendais [2]. » Tout s'étant expliqué, Pertinax, après des refus opiniâtres, et dont aucun historien n'a mis en doute la sincérité, accepta enfin, par des motifs de devoir et de nécessité politique, l'empire qu'on lui offrait [3], et suivit le préfet du prétoire à la porte Nomentane.

C'était près de cette porte, hors des murs de la ville, que se trouvait le camp des prétoriens, entouré d'un mur et d'un large fossé [4]. Aucune des rumeurs confuses qui commençaient à parcourir la ville n'avait encore pénétré dans cette forteresse lointaine, dont les approches étaient bien gardées. Lætus, dans quelques explications courtes, attribua la mort de Commode à une cause naturelle, amenée, dit-il, par l'intempérance du prince [5]; et il proclama le nouveau César. L'attitude des soldats pendant toute cette scène fut embarrassée et froide; Pertinax promit de leur faire distribuer pour son avénement

1. Cf. Tillem., Hist. des Emp., t. II, note 3, sur Pertinax.

2. Ingressis Læto atque Electo, quamvis ad se occidendum missos crederet, pleno audaciæ vultu minimeque pallenti : « Jam pridem, inquit, hunc exitum vitæ, singulis etiam noctibus, sperabam... » Herodian., II, 31.

3. Id., ub. supr. — Dio, LXXIII, 1, 5.

4. Cf. Tac., Ann., IV, 5; Hist., I, 84; II, 93 et pass.

5. Commodus imperator vester apoplexiæ morbo interiit. Herodian., II, 32.

12,000 sesterces par tête[1]; puis, accompagné des cohortes, dont l'accueil n'était guère propre à l'encourager, il se dirigea vers le lieu où il avait convoqué les consuls et le sénat.

De ce côté du moins, la joie était universelle et vive; les sénateurs, comme des gens délivrés d'un grand danger, s'embrassaient les uns les autres en s'abordant; et la foule, qui encombrait déjà les avenues de la curie, applaudissait en leur criant: « Tout va bien! la victoire « est à vous! vous voilà sauvés[2]! » Six ans de souffrances et de périls avaient attiré sur eux la sympathie publique; et les masses, par un généreux oubli d'elles-mêmes, fêtaient surtout, dans la commune délivrance, la délivrance d'un corps si odieusement persécuté. Mais, comme toutes les assemblées que le vent de la popularité caresse, le sénat s'exaltait à ces cris, s'exagérait sa propre force, ne parlait pas seulement de reconquérir l'autorité dont il avait joui sous Marc-Aurèle et sous Trajan, mais portait ses regards encore plus loin dans le passé. A ce sentiment d'ambition collective se mêlaient des ambitions particulières sans limites, et surtout un désir violent de réaction contre tout ce qu'avait fait Commode et de vengeance contre les hommes qui l'avaient servi. Pertinax vint résigner au sein de l'assemblée le pouvoir qu'il n'avait accepté, disait-il, que pour le lui conserver plus sûrement; mais la majorité insista pour qu'il le reprît, et, après de longs débats, il consentit à s'asseoir sur la chaise curule réservée aux empereurs[3].

La proclamation des Césars par le sénat était accom-

1. Dio, LXXIII, 1. — 3,000 drachmes ou deniers romains valant 2,123 fr. 90 c.

2. Age, age, salvus es, vicisti. Id., Ibid., 2.

3. Id., ibid., 1, 3. — Herodian., II, 34.

pagnée de paroles solennelles, improvisées et répétées en chœur, et qui reproduisaient l'impression des circonstances dans lesquelles chaque nouveau règne s'ouvrait : on leur donnait le nom d'acclamations; et leur inscription sur les registres de l'assemblée servait à constater à la fois le vœu public et les engagements que le prince était censé prendre envers le peuple romain, au moment de son élection. Celles qui furent alors prononcées contenaient plus de haine contre Commode et les siens, que de marques d'affection et de promesses d'appui pour Pertinax. Un cri dominait tous les autres, celui qui réclamait des supplices, qui demandait instamment que le corps du *gladiateur,* du parricide, de l'assassin du sénat, fût traîné, avec le croc, au spoliaire de l'amphithéâtre où l'on jetait les gladiateurs morts; qu'il fût précipité dans le Tibre; que ses statues fussent brisées, sa mémoire abolie[1], ses espions chassés des rangs de l'assemblée, ses délateurs livrés aux lions[2]. Quelqu'un ayant dit que déjà le cadavre avait été déposé au mausolée d'Adrien, on s'écria de tous côtés : « Par quel ordre? Qui a fait ensevelir l'ennemi du sénat[3]? » Et le consul Sosius Falco, apostrophant Pertinax, s'emporta jusqu'à dire : « Nous voyons bien quel empereur tu « seras, toi qui viens ici élu par la maîtresse de Com- « mode et suivi de ses bourreaux[4]. » La violence de cette

1. Gladiator in spoliario lanietur; qui senatum occidit unco trahatur; gladiatoris statuæ detrahantur; parricida civium trahatur... Mar. Maxim. ap. Lamprid., Commod., 52.

2. Delatores de senatu, delatores ad leonem. Id., ibid.

3. Quo auctore sepelierunt? parricida sepultus eruatur. Lamprid., Commod., 53.

4. Qualis imperator es futurus, hinc intelligimus, quod Lætum et Marciam, ministros scelerum Commodi, post te videmus. J. Capitol., Pertin., 55.

triste scène émut le vieillard et acheva de le décourager; beaucoup y virent un présage menaçant pour le principat qui commençait.

Respectueux envers le sénat, qu'il consultait sur tout, et à qui il aimait à répéter : « que le gouvernement était « entre eux chose commune[1]; » mesuré dans sa réaction contre les iniquités du dernier règne; capable de rétablir, par son économie, les finances de l'État, compromises par les prodigalités insensées de Commode, Pertinax avait toutes les qualités d'un bon empereur. Si cet homme vénérable fût arrivé au trône des Césars par adoption, comme Marc-Aurèle, Adrien ou Trajan, son règne eût été non moins facile que bon; mais il éprouva tous les embarras d'une élévation imprévue, tous les contre-coups d'une fortune faite, pour ainsi dire, par surprise. La jalousie lui aliéna beaucoup de ses collègues; l'ardent consul Falco conspira contre lui[2]; Lætus, qui se crut négligé, l'abandonna[3]. Au sénat même, où la majorité savait ordinairement apprécier ses concessions, elles n'étaient pas toujours jugées suffisantes : et il ne manquait pas de voix, sincères ou non, pour revendiquer, en faveur de ce corps de notables, la vieille autorité du sénat aristocratique.

Les provinces et les armées d'Illyrie, de Gaule, de Bretagne, de Syrie, se montraient satisfaites; mais les prétoriens étalaient dans leurs propos l'hostilité la plus insolente. Leur camp était le foyer de perpétuels complots. Malgré la pénurie du trésor, Pertinax était parvenu à payer, en grande partie du moins, la gratification

1. Adnitimini vos quoque mecum, Patres, communemque hanc imperii administrationem existimate... Herodian., II, 35.

2. Dio, LXXIII, 8. — J. Capitol., Pertin., 57.

3. J. Capitol., loc. cit.

promise aux soldats. La part distribuée aux prétoriens se dissipait en festins, en débauches de tout genre, et ces orgies étaient une occasion de déclamations passionnées contre l'empereur, de projets sanguinaires conçus dans l'ivresse[1].

Enfin, le 28 du mois de mars, quatre-vingt-sept jours après celui où Pertinax avait accepté ce redoutable pouvoir qui lui échappait déjà, trois cents prétoriens, réunis spontanément, sortirent de leur camp, et, traversant la ville, l'épée nue, envahirent le palais. Un moment, l'empereur, que les serviteurs de la maison impériale avaient abandonné lâchement, arrêta ces furieux par l'autorité de sa présence et par la gravité de sa parole[2]. La plupart déjà, honteux et repentants, commençaient à se retirer, quand un Gaulois tungrien, nommé Tausius[3], que sa haute taille, sans doute, avait fait admettre dans ce premier corps des milices romaines, (soit que nouvellement arrivé en Italie il n'eût pas bien compris les paroles qu'il venait d'entendre, soit que les passions agissent plus violemment dans cette nature à moitié sauvage) fit un pas en avant, et, plongeant son épée dans la poitrine de Pertinax : « César, lui dit-il, voilà un présent de tes sol- « dats[4] ! » A ce cri, à la vue du sang qui jaillissait, les prétoriens retrouvèrent toute leur fureur; la tête du vieillard, détachée du tronc, fut placée au bout d'une pique, et la troupe regagna son quartier au pas de course, en balayant tout devant elle[5].

A la nouvelle de ce crime, une indignation et une

1. Herodian., II, 38, 39.
2. Id., ibid. — J. Capitol., Pertin., 58.
3. Tausius quidam unus e Tungris. J. Capitol., Pertin., 58.
4. Hunc tibi, inquit, milites gladium mittunt. Dio, LXXIII, 10.
5. Id., loc. laud. — Herodian., II, 39. — J. Capitol., Pertin., 58.

terreur profondes se répandirent dans la ville. Le peuple, armé comme il put, se porta au camp des prétoriens, tandis que ceux-ci, au nombre de seize cohortes bien pourvues de munitions, fermant leurs portes, garnirent en toute hâte le rempart et apprêtèrent les machines, comme pour soutenir un siége. On passa le reste du jour et la nuit suivante tout entière, dans cette situation, à s'observer et à se menacer[1]. Mais le peuple était sans chef, et le lendemain, quand il vit que, loin de le soutenir et de le guider, les riches et les grands désertaient de toutes parts, que les consuls ne se montraient pas, que le sénat ne se réunissait point, il perdit aussi courage et se dispersa[2]. Quant aux prétoriens, livrés eux-mêmes à l'incertitude et à la confusion, ils s'étaient hâtés de tuer l'empereur dans un mouvement de passion, sinon sans dessein bien prémédité, du moins sans conspiration bien ourdie au profit d'un autre, et maintenant ils ne savaient plus à qui passer la dépouille ensanglantée. Par une de ces incroyables contradictions que présentent souvent les résolutions spontanées des masses, les mêmes troupes qui venaient d'assassiner le prince légalement institué au nom du sénat, imaginèrent de se concerter avec ce corps pour le choix d'un successeur, et elles délégnèrent à cet effet deux de leurs tribuns, P. Florianus et Vectius Aper[3]. Ceux-ci, trouvant les portes de la curie fermées, s'abouchèrent avec un sénateur nommé Didius Julianus, qu'une curiosité intéressée avait attiré sur les lieux. Ces trois hommes se furent bientôt entendus; et le sénateur, conduit par les

1. Herodian., II, 40. — Dio, LXXIII, 11.
2. Dio, LXXIII, 11. — Herodian., II, 40.
3. Spartian., Julian., 6?.

tribuns au pied des remparts du camp, entra en pourparler avec les soldats. Didius avait acquis une sorte de célébrité par l'énormité de sa fortune, et par les prodigalités dans lesquelles il la consumait : sa personne ou son nom étaient donc bien connus des prétoriens. Ils se mettent à marchander avec lui le donatif au prix duquel ils consentent à le proclamer empereur. Un autre candidat à la pourpre impériale, le préfet de la ville, Sulpicianus[1], intervient et promet plus que ceux-ci ne demandent. Alors s'ouvre un véritable encan; les enchères se croisent et se couvrent l'une l'autre, et, au milieu des huées des soldats qui parodient le cri et les formules des ventes publiques[2], la puissance des Césars est adjugée à Julianus pour vingt-cinq mille sesterces par tête de prétorien[3]. Le soir, quand on sut que le sénat s'était réuni, le nouveau prince se mit en marche pour la curie, avec les cohortes prétoriennes, lui placé au centre, et les soldats marchant l'épée au poing, le bouclier sur la tête, dans l'attitude d'une troupe qui va livrer assaut[4]. Que pouvaient les sénateurs? ils décrétèrent que Julianus était empereur, Auguste, père de la patrie, et le titre

1. Il était beau-père de Pertinax, qui l'avait envoyé au camp pour calmer l'émeute.

2. Constituto supra murum vocalissimo quoque, venale publicaverunt imperium, tradituri ei, qui plurimum pecuniæ polliceretur. Herodian., II, 40. — Dio, LXXIII, 11.

3. Vicena quina millia. Spartian., Julian., 61. — Dio, LXXIII, 11. — 25,000 sesterces, 4,424 fr. 79 c. — Les autres soldats recevaient à proportion.

4. Sed induti armaturas milites, circumseptique undique, testudine facta, ut etiam si res posceret dimicarent, receptoque in medium imperatore suo, clypeis hastisque supra capita elatis... Herodian., II, 41. — Dio, LXXIII, 12.

d'*Augusta* fut décerné à Manlia Scantilla sa femme, et à Didia Clara sa fille[1].

Didius Julianus était arrière-petit-fils du fameux jurisconsulte adrumétain Salvius, un des conseillers d'Adrien et rédacteur de l'édit perpétuel[2]. Médiocre et voluptueux, il avait traversé sans éclat les plus hautes fonctions publiques. Commode l'avait tenu quelques années en disgrâce, puis rappelé à sa cour; et Didius, moitié par politique, moitié par goût, dépensait dans le luxe et les plaisirs, au milieu des parasites et des flatteurs, la plus grande fortune de Rome. Quoiqu'il eût déjà plus de soixante ans[3], l'élévation de Pertinax lui avait tourné la tête, et la soif du pouvoir s'était emparée de lui, malgré la faiblesse de son caractère. Adonné à la magie, travers qui atteignait à cette époque des âmes bien autrement fermes que la sienne, il y trouvait un aliment inépuisable à ses espérances les plus hardies[4]. Manlia Scantilla et Didia Clara, femmes altières, dévorées encore plus que lui du désir de dominer, caressaient sa folie et aiguillonnaient sans relâche ses irrésolutions[5]. Elles étaient donc enfin parvenues au comble de leurs vœux; elles portaient ce titre d'Augusta si ardemment souhaité, elles prenaient possession de ce palais des Césars, objet pour elles d'une si longue envie. Mais l'histoire raconte qu'en pénétrant sous les voûtes où gisait encore le cadavre du dernier hôte[6], en touchant du pied

1. Uxor etiam Manlia Scantilla et filia ejus Didia Clara Augustæ sunt appellatæ. Spartian., Julian., 61.

2. Tableau de l'empire romain, l. IV, 4e édit., 1863.

3. Spartian., Julian., 60. — Aur. Vict., Epit. — Cf. Hist. des Emp., par Tillemont, t. III, 4.

4. Spart., Julian., 62. — Herodian., II, 40.

5. Hortabantur autem eum acriter uxor et filia... Herodian., II, 40.

6. Mortuo adhuc intus jacente. Dio, LXXIII, 13. — Spart., Julian., 61.

le pavé humide de sang, elles frissonnèrent, et que le cœur leur manqua[1]. On peut croire que bien des illusions ne survécurent pas chez elles à cette première, mais terrible épreuve; elles n'étaient pourtant pas au bout.

Julianus sembla s'attacher à faire oublier l'origine de son élévation. Obséquieux envers les sénateurs, affable et caressant pour le peuple, il ne réussit cependant ni à gagner l'appui des premiers, ni à désarmer la haine du second[2] : les humiliations qu'il avait fait peser sur Rome blessaient trop au vif tous les cœurs romains. Il ne pouvait sortir du palais impérial sans être insulté, quelquefois même attaqué à coups de pierres[3] : le sang coulait dans des rixes perpétuelles entre ses gardes et les citoyens. Il essaya de faire distribuer de l'argent, mais la populace elle-même repoussa ses dons : « Non, non, lui « criait-elle, nous ne voulons rien de toi[4]. » Une fois, à la suite d'une de ces rixes, le peuple courut aux armes et se barricada dans le grand cirque, envoyant un défi aux prétoriens et les provoquant à une bataille décisive que ceux-ci n'osèrent ou ne voulurent pas accepter. Alors se passa une scène imposante, mais triste, une des plus tristes sans doute dont l'histoire ait conservé le souvenir. Accablés par le sentiment de leur impuissance, ces milliers d'hommes, dans une acclamation solennelle, firent un appel aux armées de la république, leur remettant le soin de délivrer Rome des prétoriens et de leur

1. Trepidis et invitis eo transeuntibus quasi jam imminens exitium præsagirent. Spartian., Julian., 61.

2. Dio, LXXIII, 12, 13. — Spart., Julian., 61.

3. Lapides in eum jecere. Spart., Julian., 61.

4. Exclamant omnes, nolumus, non accipimus. Dio, LXXIII, 13. — Spart., Julian., 61.

empereur. Le nom de Pescennius Niger, qui commandait les légions de Syrie et que la multitude aimait, fut prononcé surtout avec une expression marquée de confiance et d'affection : on l'invitait à s'embarquer avec ses légions, à venir sans retard au secours de la ville[1], comme si chef et soldats eussent été là tout près pour entendre et pour obéir. Cet appel désespéré à des libérateurs en armes, ce cri d'angoisse poussé par la capitale du monde n'expira pas sans écho sous les arcades du grand cirque; il retentit d'un bout à l'autre de l'empire, soulevant sur son passage l'effroyable tempête qui bientôt le bouleversa tout entier.

Trois hommes dont j'ai déjà parlé, placés à la tête de trois grandes armées, attiraient alors tous les regards : Pescennius Niger qui gouvernait la Syrie, Septime Sévère et Clodius Albinus qui commandaient, le premier les légions de Pannonie, le second celles de Bretagne. Niger était Italien, de famille assez obscure, et d'instruction médiocre; mais beau, élégant, affable, homme de guerre brillant, citoyen magnifique et populaire. Bien qu'il dût en majeure partie sa fortune à la faveur de Commode, sa popularité n'en avait point souffert; partout il s'était fait aimer et avait laissé après lui des regrets, aux armées, à Rome, dans les provinces qu'il avait administrées[2]. Ce fut donc un sujet d'orgueil et de joie pour les provinces d'Orient que cet appel du peuple de

1. Ad extremum arma omnes capiunt, et in circum undique concurrunt : ibi transigunt eam noctem et posterum diem jejuni, ita ut ne aquam quidem biberint. Tum vero auxilium ceterorum militum, et præsertim Nigri Pescennii, eorumque qui cum ipso erant in Syria, implorant et flagitant. Dio, LXXIII, 13. — Herodian., II, 42. — Pescennium Nigrum ad urbis præsidium vocavit. Spartian., Julian., 61.

2. Herodian., II, 42. — Dio, LXXIII, LXXIV. — Spart., Niger, 74.

Rome à leur chef, que cette solennelle remise des destinées de l'empire à leur patriotisme et au courage de leurs légions. On décerna la pourpre à Niger[1]; et Antioche célébra son avénement par des fêtes auxquelles toute l'Asie accourut, où les rois alliés assistèrent par eux ou par leurs ambassadeurs, et où le grand roi des Parthes lui-même voulut être représenté[2]. Mais l'Orient fut trop souvent funeste aux chefs de parti dans les guerres civiles de Rome. Tandis que Niger se laissait enivrer par les charmes de l'idolâtrie asiatique, par l'encens des pompes et des flatteries, tandis que son armée s'énervait dans les délices de Daphné, un rival mieux avisé s'emparait de l'empire[3].

Sévère connaissait mieux le prix du temps. J'ai déjà fait connaître cet Annibal romain, d'abord avocat, puis soldat, et bientôt le premier général de son siècle; ce chef, tantôt patient, tantôt violent, sobre, opiniâtre, dissimulé, inexorable dans ses rigueurs, et que, par un jeu de mots qui le peignait bien, on avait surnommé « l'homme de son nom[4]. » Placé en Pannonie, à quelques journées de marche de l'Italie, il observait avec une attention intéressée la crise qui agitait Rome. Il tenait sous sa main onze légions, et disposait des intrépides populations dalmates et pannoniennes dont les recrues faisaient déjà de bons soldats. Du côté de l'ouest, il croyait pouvoir compter sur l'appui des trois légions du Rhin, dont les chefs lui étaient connus, et sur l'assenti-

1. Herodian., II, 44.

2. Reges quoque et satrapæ trans Euphratem Tigrimque habitantes gratulatum miserunt : namque operam in omnem eventum pollicebantur. Herodian., II, 45.

3. Herodian., II, 44. — Dio, LXXIV. — Spartian., Niger, 74.

4. Imperator vere nominis sui, vere Pertinax, vere Severus. Spart., Sever., 69.

ment des provinces gauloises, où, comme gouverneur de Lyon, il avait laissé des souvenirs honorables [1]. En admettant même que cet assentiment restât purement passif, il se faisait fort de s'emparer de Rome avec la moitié de son armée. Mais ce n'était pas sans une vive inquiétude qu'il tournait ses regards du côté de l'île de Bretagne, où il rencontrait une influence égale à la sienne.

Clodius Albinus commandait cette île avec trois légions. Il était Africain comme Sévère, et né à Adrumète, d'une famille indigène qui prétendait se rattacher à l'antique maison romaine des Ceïonius et des Posthumius [2]; ambitieux comme Sévère, et, comme lui, lié d'amitié avec les chefs des légions rhénanes et avec les notables de la Transalpine. Mais ses intrigues, déjà anciennes, car elles dataient du règne de Commode [3], lui avaient acquis, en Gaule et en Espagne, un plus grand nombre de partisans. Albinus avait pris un rôle qui contrastait avec le caractère dur et impérieux de Sévère; il se posait en défenseur du pouvoir civil, en patron respectueux du sénat, mêlant à tous ses propos sur les calamités présentes, le regret de ces temps où une assemblée libre et souveraine administrait la république avec tant de génie et d'éclat. Il répétait qu'il fallait relever ce corps auguste, lui rendre ses vieilles prérogatives; et il écrivit à ce sujet quelques lettres destinées à circuler dans Rome, et que plus d'un sénateur relisait avec complaisance [4]. Albinus, en un mot, s'était fait l'homme du

1. Spartian., Sever., 65.
2. J. Capitol., Albin., 80.
3. Id., ibid., 79, 80, 81.
4. Senatus imperet, provincias dividat; senatus nos consules faciat. Epist. Albin., ap. J. Capitol., 84.

sénat, comme Niger celui du peuple. Sévère sentit qu'il devait ménager un concurrent aussi habile, et, sans l'appeler directement, ou sans le repousser, ce qui eût été également dangereux, il résolut de le compromettre dans sa cause, en se l'associant à son insu, en lui décernant le titre de César, comme un hommage spontanément rendu à une haute influence et à un nom glorieux.

Ses projets ainsi arrêtés, il leva le masque. Ayant réuni son armée, il lui fit le tableau des derniers événements de Rome, retraçant avec vigueur la honte et l'anarchie qui pesaient sur elle, et déclarant qu'il obéirait aux ordres du peuple, qu'il vengerait Pertinax, et ne reconnaîtrait jamais pour son prince un obscur misérable qui avait pris l'empire à l'enchère, de la main des prétoriens [1]. Ce dernier mot, il le savait, était le mot irritant pour le soldat légionnaire ennemi du soldat prétorien, qui méprisait et abhorrait cette troupe de parade, arrogante et lâche, couverte d'or, engraissée de gratifications par les mauvais princes, oisive, ignorante de la guerre, et qu'on voyait pourtant s'arroger le droit de faire et de défaire les Césars, chefs sacrés de toutes les armées. Il dit que la Gaule et la Bretagne l'excitaient à marcher sans délai à la délivrance de la ville; que, quant à Niger, il était trop loin et trop occupé aux fêtes des Syriens pour qu'on pût penser à lui. « D'ailleurs, » ajouta-t-il avec cette ironie amère qui faisait un des traits de son esprit, « ne sait-on pas qu'il ne nous vient jamais « d'Antioche que des bouffonneries [2]? »

1. Tantum terræ marisque imperium nescio quis turpissime auctionatus... Herodian., II, 48.

2. Est autem ad joca et cavillas imprimis factum Syrorum genus : præsertim qui Antiochiam colunt, ii studere Nigro potissimum creduntur. Herodian., II, 49.

Tout se passa comme il le voulait : un soldat s'approchant de lui plaça sur ses épaules le manteau de pourpre, insigne de la dignité impériale; l'armée demanda à grands cris qu'on fixât le jour du départ; et le nouvel empereur informa de ce qui venait de se passer son rival Albinus, en lui conférant, par une double adoption, suivant l'usage, le nom de Septimius et le titre de César [1].

Il y avait trois cents ans que l'Italie n'avait vu la guerre étrangère [2], et cent vingt-trois que, dans la lutte de Vitellius contre Othon et Vespasien, elle avait éprouvé les derniers désastres de la guerre civile. Durant cette longue paix, elle avait désappris l'usage des armes; sa jeunesse, exempte du recrutement des légions depuis le temps d'Auguste, ne servait plus que dans les cohortes prétoriennes, c'est-à-dire qu'elle faisait là un métier plutôt qu'un service militaire [3]. Bientôt le développement de la prospérité matérielle, les préoccupations des arts et du luxe, le bonheur même dont jouit l'empire pendant près d'un siècle, entre le principat de Nerva et celui de Commode, toutes ces causes contribuèrent, avec la politique des Césars, à éteindre autour de Rome la passion des armes, autrefois son orgueil et sa force.

Aussi une inexprimable frayeur s'empara des villes italiennes au moment où l'armée d'Illyrie déboucha des Alpes orientales par Aquilée; la population des campagnes se dispersait, les villes ouvraient leurs portes et envoyaient, au-devant des légions, leurs décurions couronnés de laurier [4]. Mais Sévère, intéressé à la disci-

1. Dio, LXXIII, 15. — Cf. Num. Albin.

2. La bataille de Verceil, gagnée par Marius sur les Cimbres, fut donnée l'an de Rome 652, 101 av. J.-C.

3. Herodian., II, 50.

4. Quum neque stare contra, neque prohibere auderent, ibant ob-

pline, maintenait autour de lui l'ordre le plus rigoureux : point d'excès, point de mauvais traitements, point de pillage; le soldat tremblait devant l'inexorable chef, et l'âme d'un seul homme semblait faire mouvoir toute cette multitude. Lui-même, au milieu de six cents hommes d'élite toujours cuirassés et armés, ne quittait sa cuirasse ni le jour ni la nuit[1]. Il traversa ainsi la haute Italie, à grandes journées, sans coup férir; les passages fortifiés de l'Apennin s'ouvrirent devant lui; les troupes envoyées à sa rencontre se rangèrent sous son drapeau, et il vint asseoir son camp près de la ville d'Interamne, à trois journées de marche de Rome[2].

Julianus, depuis la journée du grand cirque, s'attendait à l'orage qui fondait sur lui. Il avait essayé de se prémunir, sur la côte orientale, contre un débarquement de Niger, vers le nord, contre une attaque des troupes de l'Illyrie ou de la Gaule; mais seul dans sa cause, repoussé par le sénat, raillé par le peuple, le malheureux flottait de projets en projets, tantôt emporté jusqu'aux violences du crime, tantôt abattu jusqu'à l'abnégation la plus puérile. Tout était confusion dans ses préparatifs de défense. Il fortifiait le palais impérial comme s'il eût dû y soutenir un siége contre la ville elle-même. Rome présentait, sur tous les points, l'aspect d'une immense fabrique d'armes et d'un vaste camp où retentissaient, avec le bruit des marteaux, le mouvement des manœuvres et le cri du commande-

viam laureati, portisque cum patentibus excipiebant. Herodian., loc. cit.

1. Spartian., Sever., 06.

2. Nusquam discedit ab armis, sed delectis sexcentis optimis militibus, medius inter illos, dies noctesque, versatur. Nec enim illi thoracem unquam exuerunt, quin Romam attigerit. Dio, LXXIII, 15.

ment[1]. On exerçait jusqu'aux éléphants tirés des amphithéâtres et des ménageries, bêtes rétives qui se cabraient et culbutaient les soldats dans leurs rangs[2]. Les prétoriens ne montraient, pour la plupart, aucune habitude des exercices militaires, et leur indiscipline mettait le comble au désordre.

Didius, désespéré, cherchait alors un refuge dans ses superstitions favorites; à défaut des secours humains, qui lui manquaient tous, il demandait à la magie des secours surnaturels, ou tout au moins une dernière illusion[3]. Sa raison s'altérait sensiblement. Après avoir obligé le sénat, par des menaces, à déclarer Sévère ennemi public, et à le décréter de mort, il vint supplier la même assemblée de le lui donner pour collègue[4]. Elle fit mieux; elle déposa cet insensé, et proclama empereur le chef de l'armée d'Illyrie[5]. La déposition de Julianus fut le signal de sa fin: un tribun et quelques soldats, empressés de gagner leur pardon, allèrent le chercher au palais jusque dans la salle de bains, où il s'était caché, le firent agenouiller, le cou tendu, et le décapitèrent comme un criminel[6]. Manlia Scantilla et Didia Clara, dispersées un moment par la frayeur, revinrent, avec la permission de Sévère, relever le corps mutilé, pour le faire transporter dans la sépulture de leur mai-

1. Herodian., II, 51.

2 Si quidem elephantos quoque, quos ad pompam institutos habebat, insuefacere conabatur sessorem pati. Herodian., II, 51. — Dio, LXXIII, 16.

3. Spartian., Julian., 63. — Dio, LXXIII, 16.

4. Herodian, II, 52. — Dio, LXXIII, 17.

5. Herodian, II, 52. — Spart., Sever., 66.

6. Herodian., II, 52. — Dio, LXXIII, 17. — Spart., Julian., 63. — Aur. Vict., Cæs., 19.

son [1]. C'est dans ce funèbre appareil que la famille Didia repassa, au bout de deux mois, le seuil de ce palais fatal, où elle avait trouvé de si cruels désenchantements.

Julianus n'était plus, et pourtant aucune démonstration de joie n'éclatait dans la ville; l'anxiété se lisait sur tous les visages; tous les yeux étaient fixés sur ce terrible libérateur dont l'attitude orgueilleuse rappelait trop bien Sylla [2], et qui, dans sa halte menaçante à Interamne, semblait attendre que le sénat et le peuple vinssent à genoux lui demander merci [3]. Ni son caractère, ni sa vie passée n'étaient faits pour la popularité. Ce n'était point lui que le peuple avait invoqué dans sa détresse; et quant au sénat, dont on connaissait la prédilection pour Albinus, il venaît de commettre le crime de proscrire Sévère, crime bien involontaire sans doute, mais il n'en craignait pas moins d'avoir blessé cette âme dure, qui ne comptait point l'oubli dans ses vertus. Sévère reçut pourtant assez bien les députés de l'assemblée, et leur déclara qu'il prenait le nom de Pertinax, en signe de respect et d'attachement pour elle. Il invita ensuite les prétoriens à se rendre auprès de lui, en tenue d'apparat, tels qu'ils étaient quand ils accompagnaient les empereurs dans les cérémonies publiques : cette tenue n'admettait pour toute arme qu'un long poignard. Mais à peine furent-ils arrivés que les légions illyriennes les enveloppèrent, et, les ayant désarmés, leur ayant arraché avec ignominie leurs insignes militaires et leurs vête-

1. Corpus ejus a Severo uxori Manliæ Scantillæ ac filiæ ad sepulturam est redditum, et in proavi monumento translatum. Spartian., Julian., 63. — Julianus avait régné soixante-six jours.

2. Id., Niger, 76.

3. Quum Severus in castris et tentoriis, quasi per hosticum veniens, adhuc maneret. Id., Sever., 66.

ments, les chassèrent presque nus à travers les champs[1]. Ce fut un jour de joie pour le soldat légionnaire, dont la vieille haine contre son compagnon prétorien était enfin et si pleinement assouvie; un jour de joie aussi pour les citoyens qui purent se croire à jamais délivrés de cette milice tyrannique; mais l'erreur ne fut pas de longue durée.

Sévère fit son entrée dans Rome, à pied, entouré de sénateurs, au milieu du peuple vêtu de blanc, et à travers des rues ombragées de voiles, et garnies, à droite et à gauche, d'une forêt de rameaux verts, de lauriers et de fleurs[2]. Ses propos civils et son affabilité déridèrent les fronts chargés de tristesse. Mais, dès que la nuit fut venue, les soldats se livrèrent au désordre; des rixes amenées par le vin troublèrent la fête : rien ne retenait plus la soldatesque[3]; Sévère victorieux avait perdu sur elle son empire absolu. Le lendemain, pendant qu'il siégeait au sénat, un bruit tumultueux se fit entendre à la porte : c'étaient les légions qui réclamaient la gratification qu'avaient reçue, jadis, en pareille circonstance, les compagnons armés de César Octavien, gratification qu'on faisait monter à dix mille sesterces par tête. Les sénateurs pâlirent à la violence avec laquelle la réclamation se présentait; Sévère lui-même en fut troublé; il vit que son armée lui échappait, et accorda la demande en la réduisant[4].

1. Herodian., II, 53, 54. — Dio, LXXIV, 1. — Spartian., Sever., 66.
2. Herodian., II, 55. — Dio, LXXIV, 1.
3. Vastationem urbi minantes. Spart., Sever., 66.
4. Quum eos voluisset comprimere Severus, nec potuisset, tamen mitigatos addita liberalitate dimisit. Id., ibid. — Dio, LXXIV, 2. — 10,000 sesterces, 1,769 fr. 91 c.

CHAPITRE II.

Sévère se prépare à la guerre contre Niger. — Il cherche à s'attacher, dans Rome, le peuple et le sénat : le peuple penche pour Niger, le sénat pour Albinus. — Sévère réorganise les cohortes prétoriennes; elles ne sont plus des troupes italiennes, mais une garde d'élite prise dans toutes les légions. — Leur nombre est quadruplé. — Sévère cherche à désarmer Albinus en le nommant César. — Sa campagne en Orient contre Niger. — Il bat les Orientaux à Cyzique, à Nicée et sur le dernier champ de bataille de Darius et d'Alexandre, à Issus. — Niger est tué; clémence de Sévère pour sa famille. — Albinus travaille contre lui. — Quel était Albinus. — Il débarque en Gaule avec les légions de Bretagne et se fait proclamer Auguste. — Sévère accourt du fond de l'Orient. — La province transalpine se divise entre Albinus et lui. — Histoire du grammairien Numérianus, devenu chef de bande dans le parti de Sévère. — Bataille de Lyon; Albinus est vaincu et tué. — Représailles atroces de Sévère; il est surnommé le *Sylla Punique*.

Il n'y avait pas à balancer, il fallait ou renvoyer ces troupes à la frontière, ou renoncer à la paix dans l'intérieur de la ville; et Sévère, qui voulait aller combattre Niger en Orient, avait un égal besoin de l'affection de son armée et de la tranquillité de l'Italie. Il précipita donc ses armements. En un mois, il avait terminé des levées considérables dans la Péninsule, rassemblé les flottes qui stationnaient dans les ports, garanti contre un coup de main la province d'Afrique, et par elle les subsistances de Rome[1], enfin ouvert déjà, par ses lieutenants, les hostilités dans le nord de la Grèce. Au milieu de ces préparatifs qu'il poursuivait avec tant d'ac-

1. Spartian., Sever., 67. — Herodian., II, 56.

tivité, un souci grave le préoccupait. Sûr de ses troupes, et ne redoutant ni l'opposition des peuples d'Orient, ni l'habileté de Niger qu'il regardait comme un général brillant, mais non comme un rival politique digne de lui, il éprouvait une vive inquiétude à s'éloigner d'Albinus et des provinces gauloises. Il sentait qu'une fois au fond de l'Asie, exposé à tous les hasards de la guerre, à tous les dangers du climat, il ne pouvait compter bien fermement sur la fidélité de son collègue. Le rusé commandant de la Bretagne se résignerait-il, si près de Rome et si bien vu du sénat, à ne tenir dans le gouvernement qu'un rang secondaire [1]? Il connaissait aussi par expérience les ardentes jalousies des armées : celles de Bretagne et de Gaule, humiliées du rapide succès des légions de Pannonie, ne viendraient-elles pas, par un sentiment d'orgueil blessé, susciter des embarras au nouveau règne, comme elles avaient troublé jadis, dans une circonstance pareille, l'avénement de Galba et celui d'Othon [2]? Si la Gaule profitait de son absence pour se séparer de sa cause, il pouvait perdre du même coup l'Espagne, et bientôt l'Italie et Rome, où il rencontrait plus d'admiration et de crainte que de sympathie [3], où la multitude regrettait Niger, et le sénat Albinus.

Il travailla à se prémunir contre ces dangers, soit en deçà, soit au delà des Alpes. Quant à l'Italie, il renferma ses soupçons au fond de son âme, affectant pleine confiance dans le sénat et dans le peuple; n'épargnant ni paroles rassurantes, ni engagements formels, ni mesures

1. Herodian., II, 56.

2. Nec ferre possent Germaniani exercitus, quod et ipsi suum specialem principem haberent. J. Capitol., Albin., 79.

3. Herodian., II, 55.

bonnes et libérales[1]; faisant approvisionner Rome de blé et d'huile[2]; ayant sans cesse à la bouche les noms de Marc-Aurèle et de Pertinax[3], et célébrant lui-même l'apothéose de ce dernier, avec les témoignages d'un respect et d'un regret presque filial, au milieu de pompes dont la splendeur surpassa ce qu'on avait encore vu de plus magnifique[4]. Il jura même solennellement de ne mettre à mort aucun sénateur sans un jugement du sénat; et, en vertu d'un sénatus-consulte rendu par son ordre, l'empereur qui oserait commettre un tel acte, et les agents qui l'exécuteraient, furent déclarés ennemis publics, eux et leurs enfants[5]. Mais en même temps qu'il tâchait d'endormir par ces protestations la frayeur qu'il inspirait, il rétablissait les cohortes prétoriennes, en les réorganisant, il est vrai, sur de nouvelles bases. Les anciens prétoriens institués par Auguste se recrutaient exclusivement en Italie, en Espagne, en Macédoine et en Norique. Les peuples italiques, à eux seuls, en fournissaient la moitié; c'était une carrière pour leur jeunesse, et depuis qu'ils avaient été exemptés, ou, pour mieux dire, exclus du recrutement régulier des légions, ils n'avaient plus que cette voie pour parvenir aux emplois militaires[6]. Sévère supprima ce privilége; il régla qu'à l'avenir les cohortes seraient composées de soldats d'élite pris dans les légions, faisant de ce service plus doux et mieux rétribué un encouragement pour

1. Herodian., II, 55. — Dio, LXXIV, 2. — Spartian., Sever., 66.
2. J. Capitol., Albin., 64.
3. Herodian., II, 55.
4. Dio, LXXIV, 4. — Herodian., II, 55. — Spartian., Sever., 67.
5. Fieri senatus consultum coegit, ne liceret imperatori, inconsulto senatu, occidere senatorem. Spartian., Sever., 66. — Herodian., II, 55. — Dio, LXXIV, 2.
6. Herodian., II, 56. — Dio, LXX

l'armée et une récompense pour les vétérans. Le principe posé, il commença par introduire dans les nouveaux prétoriens ce que les légions illyriques renfermaient de plus dévoué à sa personne. Le nombre des cohortes n'avait pas toujours été le même depuis leur établissement; de dix qu'elles étaient sous Auguste, Vitellius les avait portées à seize; Sévère, s'il faut en croire Hérodien, quadrupla ce nombre[1], laissant ainsi après lui une armée pour surveiller Rome et garder l'Italie.

Pour ce qui concernait la Bretagne et la Gaule, il se conduisit avec la même mesure et la même prévoyance. Il parla de son fils Albinus au sénat dans les termes de la plus vive tendresse, demandant que le titre de César lui fût confirmé; qu'on lui conférât en outre la puissance tribunitienne, le consulat et d'autres honneurs attachés au rang suprême; qu'on battît monnaie en son nom, qu'on lui dressât des statues[2], ne se réservant à lui-même que le titre d'Auguste. Il fit aussi courir le bruit que, comme il prévoyait de grandes difficultés en Orient, et que la goutte, dont il souffrait par intervalles, l'avait repris avec un redoublement de violence[3], avant de partir, il avait fait ses dispositions dernières et désigné Albinus pour son successeur à la plénitude du pouvoir impérial, au détriment de ses propres enfants, trop jeunes, disait-il, pour servir utilement la république. On assure même qu'il écrivit dans ce sens à Albinus[4]. Celui-ci reçut, avec les signes extérieurs d'une

1. Herodian., III, 82.

2. Id., II, 57. — J. Capitol., Albin., 80, 81. — Cf. Tillem., Hist. des Emp., t. III, 27, n. 10, 11.

3. Se jam senem morboque articulari affectum. Herodian., II, 57.

4. J. Capitol., Albin., 80. — Herodian., II, 58.

grande joie[1], les honneurs dont on affectait de l'accabler; il répondit aux démonstrations d'affection par des démonstrations encore plus affectueuses; mais Sévère n'en devint que plus soupçonneux et plus attentif à surveiller toutes ses démarches.

La campagne d'Orient, compromise d'abord par les lieutenants de Sévère[2], ne fut plus, dès son arrivée, qu'une suite de succès, quelquefois chèrement achetés. Il battit les troupes de Niger une première fois à Cyzique, une seconde fois à Nicée, en Bithynie[3]. Un torrent grossi par l'orage lui ouvrit, dans les gorges du Taurus, le défilé des Portes-Ciliciennes réputé imprenable[4]. Enfin il atteignit de nouveau son rival, devant le golfe d'Issus, sur le dernier champ de bataille de Darius et d'Alexandre. La lutte des deux Romains ne fut point indigne des grands souvenirs que réveillait cette plage où la monarchie persique avait péri : « Pour la seconde « fois, dit un historien contemporain, on y vit les « hommes du Nord aux prises avec ceux de l'Orient; et « pour la seconde fois, on reconnut combien ceux-là sur- « passaient les autres dans l'art de la guerre[5]. » La victoire, longtemps balancée, se décida contre Niger qui se retira, laissant vingt mille morts sur la place. Il faisait retraite vers la Mésopotamie où il voulait rallier les débris de ses troupes, lorsque des cavaliers du parti de Sévère le prirent, le tuèrent et lui coupèrent la tête[6]. A la vue de

1. Herodian., II, 57.
2. Id., III. — Spartian., Niger, 76; id., Sever., 67.
3. Herodian., III, 60, 61. — Dio, LXXIV, 6. — Spartian., Sever., 67.
4. Herodian., III, 62, 63.
5. Quin eodem quoque loco Darium ab Alexandro ferunt maximo extremoque illo prælio profligatum captumque, septentrionalibus etiam tum viris Orientis nationes superantibus. Herodian., III, 63.
6. Id., III, 64.— Dio, LXXIV, 8. — Spartian., Niger, 76, 77.

cette tête défigurée par la mort et par les outrages, il entra dans l'âme dure de l'Africain quelque chose de celle de César. Se rappelant qu'il avait aimé et admiré autrefois cet homme, il s'émut, et défendit qu'on fît aucun mal à sa veuve et à ses enfants[1]. Il ordonna même de respecter des inscriptions en son honneur : « Il faut qu'on sache, « dit-il, quel était l'ennemi que j'ai vaincu[2]. » La victoire d'Issus ne termina pas la guerre. Sévère avait trouvé toute l'Asie réunie contre lui; les rois alliés, à l'exception du roi d'Arménie, et même les Arabes et les Parthes avaient envoyé des secours à son rival; il voulut les châtier, et porta le fer et le feu sur leur territoire, tandis que ses lieutenants réduisaient Byzance, qui était alors la plus forte place du monde[3]. Il employa à ces suites de la guerre civile la fin de l'année 195 et une partie de l'année 196; mais il tenait à honneur non moins qu'à intérêt de ne rien laisser d'inachevé et de douteux en Orient, quelque inquiétude que lui inspirât d'ailleurs la marche des affaires en Occident.

Effectivement, Albinus, de son île de Bretagne, où la volonté jalouse de Sévère le retenait comme consigné et captif, avait renoué ses intrigues avec la Gaule et l'Espagne d'un côté, de l'autre avec le sénat. Sortant de sa prudence accoutumée, il se plaignait tout haut d'être, non pas le collègue, mais le jouet de Sévère, qui, avec de belles paroles et un titre sans pouvoir, le condamnait à une ridicule et insultante nullité. L'Auguste, il est vrai, n'avait voulu se dessaisir d'aucune des attributions du gouvernement: pour être toujours présent à la mémoire

1. Spartian., Niger, 76; Id., Sever., 69.
2. Sciant omnes qualem vicerimus. Spartian., Niger, 79.
3. Dio, LXXIV, 10, 11, 12, 13, 14.

du sénat, il avait exigé qu'on lui demandât et qu'on attendît son avis ou sa décision sur les questions administratives les plus minimes. Des bords de l'Euphrate, il datait des propositions législatives sur l'aliénation des biens des pupilles [1], et, sous les murs d'Antioche ou de Laodicée, il s'occupait de quelque monument, de quelque route à construire aux portes de Rome, et y faisait attacher son nom [2]. Toutes choses se traitaient de cette manière, et chaque nouvel acte était un affront qui augmentait l'irritation du César.

Mais la colère d'Albinus ne manquait pas d'échos autour de lui, et parmi les soldats de Bretagne, qui croyaient l'honneur de leur drapeau intéressé à celui de leur chef, et parmi les légions de Germanie, chez qui vivaient d'anciennes prétentions à la suprématie, avec des traditions de révolte, et qui ne demandaient qu'un prétexte pour donner cours à leur haine envieuse contre les légions de Pannonie. Les populations de la Gaule entraient aussi dans la querelle [3], mais diversement : le peuple suivait, quoique lentement, l'impulsion partie des soldats ; tandis que les notables, en favorisant Albinus, croyaient répondre aux désirs du sénat et préparer la résurrection du gouvernement civil. De la Gaule, le mouvement se propageait en Espagne, où stationnait une légion. Quant au sénat romain, composé en majorité de partisans d'Albinus, loin de réprimer les menées de son favori, il le stimulait sous main, il l'engageait à descendre en Italie, afin de fermer à Sévère ou le passage des Alpes orientales

1. L. 1, D. De excus. tut., 9.
2. Inscript., ap. Spon., 270. — Tillem., Hist. des Emp., t. III, 41.
3. Sed quum alter alterum indignaretur, nec Galli ferre possent aut Germaniani exercitus, quod et ipsi suum specialem principem haberent... J. Capitol., Albin., 79.

ou le retour par mer [1]. Le frère du commandant de Bretagne, Clodius Celsinus, sénateur lui-même, servait d'intermédiaire à ces négociations [2]. Mais Sévère avait, jusque dans le sénat, des amis sûrs qui le tenaient au courant de tout ce qui se tramait contre lui. Son rôle était cependant de paraître tout ignorer. D'un côté, il écrivait à Albinus, avec tout le semblant d'un complet abandon de cœur, des lettres où il l'appelait « son frère « en puissance comme en affection [3]; » de l'autre, il n'omettait aucune occasion de recommander à l'amitié et à l'appui du sénat [4] son cher Septimius César. Son adresse fut plus grande que celle de ses ennemis; il les endormit par son apparente crédulité, et se donna le temps d'étouffer en Orient jusqu'aux dernières étincelles d'une guerre qu'autrement on n'eût pas manqué de ranimer, après son départ.

Mais un incident vint précipiter la crise. Sévère avait envoyé en Bretagne des officiers porteurs d'une lettre pour Albinus, et chargés en outre d'une mission administrative qu'ils ne devaient confier qu'à lui, verbalement et en secret [5]. Ils remplirent leurs instructions exactement, et déjà, après avoir écarté les témoins, ils entraînaient le César sous une longue galerie qui entourait probablement la cour intérieure de sa maison, quand des soupçons d'assassinat se présentèrent à son esprit [6]. Il

1. Præterea multos esse e primoribus senatus, qui ad eum clam darent litteras, hortantes ad reditum, absente adhuc occupatoque Severo... Herodian., III, 65.

2. Spartian., Sever., 68.

3. Frater animi mei, frater imperii. J. Capitol., Albin., 82.

4. Id., ibid.

5. Herodian., III, 65.

6. Quum ad Albinum venissent, et epistolam dedissent, qua lecta, quum dicerent quædam secretius suggerenda, et locum semotum ab om-

s'arrête brusquement, appelle ses gardes, fait saisir ces officiers, et commande qu'on les mette à la question. La torture possède, on le sait, le privilége des aveux : les envoyés de Sévère confessèrent tout ce qu'on voulut[1]; reconnus coupables de complot contre la vie d'Albinus, ils furent mis à mort. Étaient-ils réellement coupables? Sévère en avait-il fait les instruments d'une trahison infâme, ou bien cette accusation et le meurtre d'hommes innocents ne furent-ils, de la part d'Albinus, qu'une manœuvre non moins infâme pour noircir son collègue et colorer sa propre trahison? On ne le sut jamais; et chacun des deux princes put adresser à l'autre l'imputation d'un crime odieux.

Il n'y avait plus à différer; de ce jour, la guerre était déclarée. Sévère se hâta de pourvoir à la sûreté de l'Asie; et, se mettant en marche pour les bords du Danube, avec une partie de ses légions et une partie de celles de Niger, il arriva à Viminatium, dans la Haute-Mésie, vers le milieu de l'automne de l'année 196. Là, il organisa l'armée qui devait agir contre la Gaule, et dressa son plan de campagne. Depuis qu'il n'avait plus rien à ménager envers Albinus, il semblait prendre plaisir à exaspérer ce caractère qu'il connaissait irritable [2] : sa raillerie poignante allait le blesser jusque dans ses plus intimes faiblesses, sa vanité littéraire, sa vanité aristocratique, et même son goût pour le vin auquel Sévère affectait d'at-

nibus arbitris postularent, et quum omnino neminem paterentur ad porticum longissimam cum Albino progredi, ea specie ne mandata proderentur, Albinus intellexit insidias. J. Capitol., Albin., 82.

1. Qui diu primo pernegarunt, sed postea, victi necessitate, confessi sunt ea quæ Severus iisdem præceperat. Id., ibid.

2. Iracundia gravi... Id., ibid. — Morum acrimonia... Id., ibid., 83.

tribuer le courage et les succès militaires de son rival [1]. « Tout est fausseté dans cet homme, disait-il, mais sur« tout sa noblesse [2]. » Il traitait aussi de contes de vieille les *Milésiennes*, que celui-ci avait composées à l'imitation d'Apulée [3]. Il le dépouilla enfin du titre de César, qu'il conféra à son fils aîné, Bassianus, sous les nouveaux noms de Marc-Aurèle-Antonin; puis une délibération de l'armée déclara solennellement Albinus ennemi public, et Sévère écrivit au sénat pour l'engager à en faire autant. La lettre de l'empereur excita une violente agitation dans l'assemblée; mais les amis de Sévère avaient repris de l'audace, et le sénatus-consulte passa non sans de longs débats [4]. Sévère se vit néanmoins forcé de retirer de Rome une partie de ses fidèles prétoriens, dont il allait avoir besoin. De son côté, Albinus, débarqué en Gaule avec ses légions, s'était fait proclamer Auguste. Des levées d'hommes et d'argent s'opéraient de toutes parts dans cette province et dans celle d'Espagne. L'empereur gallo-breton écrivait à tous les notables des lettres par lesquelles il les sommait de se prononcer pour lui sans délai. La plupart obéirent par affection, d'autres par crainte; il y en eut pourtant qui eurent le courage de renvoyer les dépêches circulaires, et d'annoncer hautement leur neutralité [5].

Mais ce qui faisait la puissance du parti de Sévère,

1. Et Severus quidem hæc de eodem loquitur, ut eum dicat turpem, malitiosum, improbum, inhonestum, cupidum, luxuriosum, sed hæc belli tempore... Ebrium etiam in bello fuisse. J. Capitol., Albin., 82, 83.

2. Fictum illum et ad omnia mendaciorum genera paratum, qui nobilitatem quoque mentitus est. Id., ibid., 84.

3. Milesias nonnulli ejusdem esse dicunt, quarum fama non ignobilis habetur, quamvis mediocriter scriptæ sint. Id., ibid., 83.

4. Herodian., III, 68. — Dio, LXXV, 4. — J. Capitol., Albin., 82.

5. Herodian., III, 69.

c'était l'activité. Cette éminente qualité du chef rayonnait, si l'on peut ainsi parler, en tout sens autour de lui; il avait à peine résolu la guerre que déjà la guerre commençait. Les troupes qu'il avait en Italie se hâtaient d'occuper les passages des Alpes, et une multitude d'hommes déterminés se jetaient dans la Gaule, pour y former des bandes de partisans. Ce mouvement d'aventuriers, attirés par le besoin d'action ou par l'amour du pillage, donna lieu à une aventure qui fit alors grand bruit par sa bizarrerie, et que l'histoire contemporaine nous a conservée.

A Rome, en ce temps, vivait un homme dont l'obscure existence se bornait à enseigner à quelques jeunes gens des branches d'études assez étendues, que les anciens compreuaient sous le nom de grammaire[1] : il s'appelait Numérianus. Soit que les bancs de son école restant trop souvent déserts, le grammairien eût pris en dégoût une profession qui lui refusait du pain; soit qu'à force d'expliquer les combats imaginaires d'Achille et de Turnus, sa tête se fût exaltée pour des combats plus réels, la passion des aventures guerrières se développa en lui tout à coup, avec une force irrésistible. Il ferma son école, et alla, sans mission aucune, lever, pour le compte de Sévère, une troupe de partisans au delà des Alpes. Les débuts furent heureux : sa bande de quelques hommes devint en peu de temps une petite armée avec laquelle il rançouna les villes, et battit fréquemment, par surprise, de forts détachements des troupes albiniennes. Afiu même d'imprimer à sou commandement un plus haut caractère d'autorité, Numérianus, de sa volonté propre, se fit sénateur, parla, écrivit, agit en

1. Quidam Numerianus grammaticus, ex eorum numero, qui pueros litteras docent. Dio, LXXV, 5.

cette qualité [1], et ne trouva point de contradicteur; circonstance singulière, qu'on ne peut expliquer que par l'existence de quelque famille sénatoriale de ce nom dans laquelle on le confondit, ou par un effroyable désordre qui laissait échapper beaucoup de choses à la réflexion. Ce qui est incontestable, c'est qu'il fut tenu pour vrai sénateur, non-seulement par ses compagnons, mais par les officiers de Sévère, par l'empereur lui-même, qui lui écrivit et le chargea de coups de main importants. Reconnaissant envers le grand général qui savait l'apprécier, Numérianus le servit fidèlement sur le champ de bataille, et non moins fidèlement lui remit les contributions qu'il levait çà et là en son nom : en une seule fois, il versa dans la caisse impériale soixante-dix millions de sesterces [2].

Avec la guerre civile finit le rôle de cet homme extraordinaire. Quand tout fut terminé, il dévoila à l'empereur, dans une entrevue secrète, tout le mystère de sa conduite, ne demandant rien et refusant de rien accepter, qu'une modique pension suffisante pour vivre à la campagne [3]. Heureux alors et fier de son expérience personnelle, le grammairien put retourner à ses vieilles études, mieux comprendre les batailles d'Homère et de Virgile, et ressaisir dans ces poétiques tableaux une image des scènes de péril et d'activité dont il avait été lui-même le héros.

1. Se senatorem esse simulat, missumque ab Severo ad comparandum exercitum. Dio, LXXV, 5.

2. Misit ad Severum pecuniam quam coegerat ad septingenties sestertium. Id., loc. laud. — Septingenties sestertium, 12,390,000 fr.

3. Quum magnos honores opesque consequi potuisset, tamen noluit, sed ruri, contentus parvo quod a Severo in diem accipiebat, vitam egit. Id., ibid,

Tous les chefs de bande, il est vrai, ne furent pas des Numérianus, et le drapeau de Sévère avait éprouvé quelques échecs graves, quand on apprit que lui-même approchait. Nul ne l'attendait encore, et la surprise fut extrême. Dans les mois les plus rigoureux de l'hiver, il venait de traverser deux fois les Alpes avec son armée; la première fois pour passer d'Illyrie en Italie, la seconde pour entrer en Gaule. Durant ce long trajet, on l'avait vu constamment ouvrir la marche, le premier dans les neiges, tête nue, vêtu comme les soldats, mangeant avec eux, se privant quand ils n'avaient pas, donnant en toute circonstance l'exemple de la force d'âme et de l'endurcissement du corps, au milieu des froids mortels des Alpes, comme il l'avait fait naguère, sous le ciel embrasé de l'Arabie [1].

Dès qu'il eut touché le sol de la Gaule, il s'établit entre les deux armées ennemies un point d'honneur, une émulation formidables : les légions de Germanie et de Bretagne brûlant de conserver intacte leur vieille renommée, celles d'Illyrie ayant à soutenir leur gloire récente. L'armée d'Albinus, plus compacte et plus homogène, avait de grands avantages; elle combattait sur son propre terrain, et le pays était pour elle. L'armée de Sévère, belle et ardente d'ailleurs, manquait d'unité. La refonte que le général avait opérée d'une partie des légions de Niger dans les siennes n'était pas encore complète ; le souvenir des querelles d'Orient vivait au fond des cœurs, et même quelques corps des anciennes trou-

1. Ipse iter faciebat sine intermissione, neque festos dies, neque labores ullos magnopere curans, algoris atque æstus juxta patiens, sæpe etiam per altissimos montes, hieme sæva, nivibus cœlo ingruentibus, ibat aperto capite, ut milites ad alacritatem patientiamque laborum re ipsa cohortaretur... Herodian., III, 68.

pes de Pescennius que Sévère avait gardés dans leur entier, entre autres la légion arabique, inquiétaient, par leurs dispositions à peine dissimulées, l'empereur et les autres légions; on craignait qu'ils ne méditassent quelque revanche perfide des défaites de Cyzique et d'Issus.

Ces embarras produisirent leurs fruits. Non-seulement Sévère ne porta d'abord aucun de ces coups brillants qui avaient signalé sa campagne d'Asie, mais il éprouva des échecs par ses lieutenants; il perdit même une division de son armée dans une bataille où Lupus, un de ceux-ci, fut vaincu [1]. Sa situation devenant de plus en plus critique, il résolut d'en venir, coûte que coûte, à une bataille décisive, et il se mit à manœuvrer dans cette intention : le théâtre de ses marches et de ses contremarches était l'est de la Gaule, principalement les approches de la ville de Lyon, où Albinus avait placé son quartier général et sa famille [2].

Cependant les mauvais succès de Sévère enhardissaient, en Italie comme en Gaule, les partisans de son ennemi. Ils arrivèrent à un tel degré de confiance qu'on osa proposer dans le sénat d'accorder de grands honneurs à Clodius Celsinus, ce frère d'Albinus dont j'ai déjà parlé, et qui n'avait d'autre mérite que cette parenté. L'auteur de la proposition, Statilius Corfulénus, en prit occasion pour parler du général gallo-breton, dont lui et ses amis vantèrent en termes pompeux tous les talents, même le talent littéraire. Après avoir écouté complaisamment cet éloge du frère, le sénat rendit en faveur de Celsinus le sénatus-consulte qui n'était qu'un prétexte. On peut se figurer l'effet que cette nouvelle pro-

1. Dio, LXXV, 6. — Spartian., Sever., 68.
2. Dio, LXXV, 6, 7. — Herodian., III, 69.

duisit sur l'âme impétueuse de Sévère. Il écrivit aussitôt une lettre dont la teneur nous a été conservée, et où on lisait ces mots :

« Je me réjouis, pères conscrits, des motifs qui vous « ont fait préférer Albinus à moi. Quels étaient en effet « mes droits à votre faveur? J'ai délivré Rome, et vous « ai sauvés des maux de la tyrannie; j'ai rempli les ma- « gasins de la ville de plus de blé et d'huile qu'on n'en « avait jamais vu : voilà ce que j'ai fait [1]. Mais vous, vous « vous êtes enthousiasmés d'un Africain (aussi bon Afri- « cain, certes, qu'un enfant d'Adrumète peut l'être), et « vous l'aimez parce qu'il tranche du patricien romain, « et qu'il a choisi les Ceïonius pour ses aïeux. Il n'a « manqué qu'une chose à la proposition de Statilius « Corfulénus : c'était de décerner dès maintenant à Al- « binus le triomphe sur moi [2]... Mais, pères conscrits, ce « qui m'afflige le plus dans tout cela, c'est que vous ayez « pris pour un homme lettré le lecteur assidu de niaise- « ries puériles, l'auteur de je ne sais quels contes de « vieille, copiés des Milésiennes de son cher Apulée [3]... » Le reste de la lettre portait le même cachet de colère et d'amère raillerie.

1. Nihil mihi gratius potest evenire, P. C., quam ut vestrum judicium Albinus haberet potius quam Severus. Ego frumenta reipublicæ detuli; ego multa bella pro republica gessi; ego populo romano tantum olei detuli, quantum rerum natura vix habuit. Ego vos a malis tyrannidis liberavi. J. Capitol., Albin., 84.

2. Unum ex Afris, et quidem Adrumetinis, fingentem quod de Ceioniorum stemmate sanguinem duceret, usque adeo extulistis... Id., loc. cit.

3. Major fuit dolor quod illum pro litterato laudandum plerique duxistis, cum ille næniis quibusdam anilibus occupatus, inter Milesias punicas Apuleii sui et ludicra litteraria consenesceret. Id., ibid.

Cependant le sort des deux rivaux allait se décider. Le Rhône et la Saône, avant de se réunir au pied des collines de Lyon, parcourent deux côtés d'un grand delta formé par les atterrissements de ces fleuves, sur une longueur de quatre lieues environ à partir de la ville de Trévoux[1]. Ce delta ne présente à l'œil qu'une immense plaine légèrement ondulée et entrecoupée encore aujourd'hui de marais et de landes : c'est là que les deux armées se rencontrèrent enfin, le 19 février de l'an 197. Sévère prit position sur la route qui conduisait à Lyon, sa droite appuyée sur la Saône, et sa gauche se développant dans la plaine; lui-même se plaça au centre avec les cohortes prétoriennes. Décidé à tout jouer dans cette journée, son pouvoir et sa vie, il voulut y payer complétement de sa personne, et se fit revêtir du manteau de pourpre et des autres insignes de la dignité impériale. Albinus, de son côté, se rangea en bataille, couvrant par son centre la route de Lyon, appuyant à la Saône sa gauche composée d'une partie des légions de Germanie, et plaçant à sa droite les légions de Bretagne, contre la gauche de l'ennemi. A l'exemple de son rival, il voulut commander en personne et opposer empereur à empereur, auguste à auguste. Si l'on en croit les auteurs contemporains, les armées en présence ne contenaient pas moins de cent cinquante mille combattants[2].

L'action s'engagea par l'aile droite de Sévère, pressée d'en venir aux mains. Les Illyriens qui la composaient combattirent corps à corps et avec un courage opiniâtre contre les légions germaniques; celles-ci cédèrent enfin,

1. Apud Tivurtium. Spartian., Sever., 68. — Cf. Tillem., Hist. des Emp., t. III, p. 600, n. 18.

2. Erant utrinque militum centum et quinquaginta millia, aderatque præsens dux uterque in bello, quasi de capite certaretur. Dio, LXXV, 6.

et furent poursuivies, l'épée dans les reins, jusqu'à leur camp où les Illyriens pénétrèrent avec elles.

A l'aile gauche, mélangée de troupes de l'armée d'Orient, parmi lesquelles se trouvait la légion arabique[1], les choses prirent une tout autre face. Les légions de Bretagne, qui formaient la droite d'Albinus, avaient, durant la nuit précédente, préparé un stratagème que leur avait suggéré peût-être l'habitude de ces guerres d'embûches qu'elles soutenaient contre les sauvages de la Calédonie. Elles avaient creusé ou miné le sol à une grande distance devant elles, en recouvrant leurs travaux de claies, de terre et de broussailles pour qu'ils ne fussent pas aperçus[2]. Au signal convenu, ces légions s'avancèrent en poussant de grands cris jusqu'à la limite du terrain miné, puis elles s'arrêtèrent brusquement, comme frappées de terreur, et se mirent à faire retraite. Cette feinte trompa les soldats de Sévère. S'élançant avec ardeur à la poursuite de l'ennemi qu'ils voyaient fuir, ils arrivèrent en masse sur la voûte fragile, qui fléchit et fut bientôt enfoncée. Il y eut là un désordre et un carnage effroyables. Les soldats de Bretagne, revenus sur leurs pas, n'avaient qu'à frapper et à égorger, tandis que leurs adversaires, emportés par leur premier élan, venaient culbuter sur ces monceaux d'hommes et de chevaux expirants[3].

1. Cette disposition des troupes de Sévère et d'Albinus m'a paru résulter du texte de Spartien comparé avec ceux de Dion et d'Hérodien.

2. Milites Albiniani, ii qui dextrum cornu tenebant, habebantque ante se cæcas fossas, tecta ipsarum superficie, ad eas usque progressi, jaculabantur eminus, neque longius progrediebantur, sed simulato maximo timore statim retrocedebant, ut hostes ad insequendum se pellicerent, id quod evenit. Dio, LXXV, 6.

3. Fuit horum, et eorum qui in fovoas inciderunt magna cædes, equorum pariter atque hominum. Id., ibid.

Sévère, du centre où il était, aperçut ce désordre et se porta en avant avec ses prétoriens; mais leurs braves cohortes ne purent se faire jour. Bientôt même, criblées de balles et de traits par les frondeurs et les archers d'Albinus, elles commencèrent à s'ébranler. La cavalerie de réserve, qui pouvait tourner le terrain miné et charger l'ennemi en flanc, ne paraissait point, et l'on cria de toutes parts que Lætus, qui la commandait, trahissait. Le bruit se répandit aussi que la légion arabique passait avec ses enseignes à l'ennemi [1]. Ce ne fut pas tout : on vit Sévère, qui était accouru à la tête de ses prétoriens, et qu'on distinguait aisément à son vêtement de pourpre, chanceler et tomber avec son cheval, atteint par une balle de fronde [2]. Il y eut alors dans toute l'aile gauche une déroute, un sauve qui peut universel.

Mais Sévère n'était ni tué ni blessé, son cheval seul avait été frappé mortellement. Parvenu, non sans peine, à se dégager, et jetant bas son manteau qui pouvait le désigner aux coups de l'ennemi, il se précipita, l'épée à la main, dans ce torrent de fuyards qui entraînait tout avec lui. Là, il s'épuisait en efforts pour les retenir; il saisissait ses plus proches voisins, menaçant les uns, suppliant les autres, répétant qu'il voulait mourir pour n'être pas témoin de leur ignominie [3]. La vue du prince qu'ils croyaient mort, le son de sa voix émurent les prétoriens. Ils s'arrêtent, ils l'entourent, ils lui jurent de ne pas l'abandonner. Un d'eux amène un cheval et l'y place. Un autre lui remet, sur les épaules, la pourpre impériale

1. Legio arabica defecisse ad Albinum nunciata est. Spartian., Sever., 68.

2. Ita ut mortuus ictu plumbeæ crederetur. Spartian., Sever., 68.

3. Dio, LXXV, 6.

qu'on rapporte toute tachée de boue et de sang[1], et le combat se rétablit. Les légions de Bretagne, qui entonnaient déjà le chant de victoire[2], sont réduites à la défensive. Bientôt la cavalerie de réserve se montre et vient charger les Bretons en flanc : cette diversion décide la victoire. Albinus, battu sur tous les points, prend le parti de la retraite et regagne Lyon, en aussi bon ordre qu'il peut. L'inconcevable inaction de Lætus donna lieu à bien des suppositions : les uns y virent une hésitation perfide entre les deux empereurs; les autres un calcul plus hardi, celui de s'emparer lui-même de la puissance impériale, si les circonstances le favorisaient[3]. Sévère fut convaincu de sa trahison, mais il n'en fit rien paraître; il attendit un autre moment pour assurer sa vengeance[4].

Dans la courte halte qui suivit la victoire, les vainqueurs donnèrent l'essor à toute l'ivresse de leur joie. Bientôt pourtant, quand ils eurent parcouru du regard ces plaines couvertes de cadavres, ces mares de sang que la terre ne pouvait boire[5], ces armes qui toutes étaient les leurs, ces vêtements qui tous ressemblaient aux leurs, et, des deux côtés, les insignes du soldat de Rome, l'histoire raconte qu'ils s'attendrirent, qu'ils déplorèrent leur propre triomphe comme une défaite cruelle infligée au peuple romain[6]. Mais, dans les

1. Sublatus in equum Severus, et paludamento purpureo circumdatus. Herodian., III, 70.

2. Insequentibus jam Britannis et vitulantibus ceu victoribus plane. Id., III, 69.

3. Dio, LXXV, 6. — Herodian., III, 69.

4. Herodian., III, 69.

5. Dio, LXXV, 7.

6. Victores, magna ex parte, calamitatem lamentabantur. Id., ibid.

guerres civiles, les larmes d'attendrissement sèchent vite : au premier signal du clairon, l'armée de Sévère se remit en marche, aussi convaincue qu'auparavant de la bonté de sa cause, aussi impitoyable pour ses ennemis, aussi insouciante pour elle-même.

Les troupes d'Albinus devaient se rallier sous les murs de Lyon : l'armée victorieuse arriva presque aussitôt qu'elles au rendez-vous. La ville fut donc livrée sans défense au pillage et à l'incendie. Albinus, contraint de se cacher, trouva refuge dans une maison voisine du Rhône [1], où il échappa quelque temps à toutes les recherches. Voyant enfin la maison cernée, et ne voulant pas tomber vivant entre les mains de son ennemi, il se perça de son épée, suivant quelques-uns; suivant d'autres, il se fit frapper par un de ses esclaves [2]. Il respirait encore lorsque les soldats d'Illyrie l'emportèrent et allèrent le déposer devant le prétoire de leur empereur. Sévère accourut à cette nouvelle. L'aspect de celui qu'il appelait naguère son ami et son frère ne parut réveiller dans son âme que des souvenirs d'outrages et que le sentiment du péril auquel il avait failli naguère succomber. Cet homme, qui s'était montré grand en face de Niger mort, éprouva en face d'Albinus un accès de colère sauvage qui ne décelait que trop la violence de ses passions africaines. On rapporte qu'il lança son cheval sur le corps gisant à l'entrée de sa tente; et comme le noble animal, par une sorte d'instinct, se cabrait et refusait d'approcher, il le força, avec le mors et l'éperon, de fouler aux pieds ces restes encore palpitants [3]. La tête,

1. In domum quamdam ad Rhodanum. Dio, LXXV, 7.

2. Id., ibid.

3. Equum super cadaver Albini egit, expavescentemque admonuit ut effrenatus audacter protereret. Spartian., Sever., 68.

détachée du tronc, fut envoyée par lui à Rome, avec ces mots écrits de sa main : « Voyez tous comment je « traite qui m'offense[1] ! » Les membres abandonnés sans sépulture servirent de pâture aux chiens et aux oiseaux[2].

La femme et les enfants d'Albinus reçurent d'abord leur pardon, puis, par un redoublement de cruauté, Sévère les fit tuer et jeter dans le Rhône[3]. Les révélations que lui fournissaient les papiers de son malheureux rival semblaient aigrir de plus en plus cette nature superbe et irritable. Il mit à mort tous les sénateurs pris les armes à la main, ainsi qu'un grand nombre de notables gaulois et espagnols[4] qu'Albinus avait réunis près de lui à Lyon. Un de ces hommes, que la force des choses, plus que sa volonté, avait engagé dans le parti vaincu, suppliait l'empereur de l'épargner, et, après avoir épuisé tous les arguments capables de le fléchir, il lui adressait ces touchantes paroles : « Si le sort des « armes t'eût été contraire, ô César, que souhaiterais-tu « maintenant du vainqueur? que ferais-tu, dans l'état « où tu me vois réduit? » — « Je me résignerais à souf- « frir ce qu'il faut que tu souffres, » répondit celui-ci avec un sang-froid barbare, et il lui fit trancher la tête[5].

1. In ima epistola, qua de sua victoria populum edocebat, hoc quoque adscripsit : ideo se caput illud publice in patibulo spectandum misisse, uti exemplum caperent, quid item ipsis patiendum foret. Herodian., III, 71.

2. Jacuisse corpus per dies plurimos dicitur usque ad fœtorem, laniatumque a canibus. J. Capitol., Albin., 82.

3. Quibus primum veniam dedit, postea vero eos percussit, et in profluentem abjici jussit. J. Capitol., Albin., 82. — Spartian., Sever., 68.

4. Tum Hispanorum et Gallorum proceres multi occisi sunt. Spartian., Sever., 68.

5. Quid tu facturus es?... Non mollitus tam prudente dicto eum in-

Ces atroces représailles, Sévère les excusait sur la nécessité d'un exemple; il voulait, assurait-il, être cruel un seul jour, afin de pouvoir être doux le reste de sa vie [1]; mais s'il le croyait, il s'abusait grandement lui-même. Il y avait dans les exécutions du *Sylla punique* [2], comme on commençait alors à l'appeler, autre chose que de froides combinaisons de système; l'emportement y tenait une grande place; ses vengeances étaient filles de l'orgueil blessé. L'armée d'Albinus et les populations gauloises, irritées de ses barbaries, continuèrent à tenir la campagne, préférant une guerre sans quartier à une paix sans miséricorde [3]. Mais la fortune n'abandonna plus Sévère; victorieux dans tous les combats qu'il eut encore à livrer, il faisait marcher de front les exécutions, les confiscations et les contributions militaires sur le territoire gaulois, en Bretagne et jusqu'en Espagne [4]. Enfin la Gaule épuisée mit bas les armes. Sévère y prit diverses mesures destinées à la maintenir dans l'obéissance; il changea aussi le mode d'administration de l'île de Bretagne, qu'il divisa en deux gouvernements distincts, afin d'abolir le pouvoir immense dont jouissait le préfet unique qui l'avait gouvernée jusqu'alors [5]; puis il

terfici jussit. Spartian., Sever., 70. — Quid, quæso, faceres, si tu esses? Ille respondit : Ea perferrem, quæ tu. Aur. Vict., Cæsar., 20.

1. At iste delendarum cupidus factionum, quo deinceps mitius ageret... Aur. Vict., Cæsar., 20.

2. Ab aliis Syllæ punici, ab aliis Marii nomen accepit. Spartian., Niger, 76.

3. Id., Sever., 68.

4. Magnam partem auri per Gallias, per Hispanias... quum fecisset. Spartian., Sever., 68.

5. Rebus igitur Britanniæ ordinatis, quum totius insulæ administrationem bifariam dispertisset, itemque omni Gallia (quemadmodum quidem videbatur) composita ex sententia. Herodian., III, 71.

partit en toute hâte pour l'Italie, sentant bien que ce n'était que là, à Rome, et dans le sénat même, qu'il étoufferait les dernières étincelles de la guerre des Gaules.

CHAPITRE III.

Sévère revient de Gaule à Rome; ses vengeances; sa cruauté. — Ses victoires contre les Parthes. — Changements qu'il apporte dans la constitution de l'État; il fonde le gouvernement militaire. — Son peu d'amour pour l'Occident, et pour la Gaule en particulier. — Traces de son administration dans cette province; inscriptions. — Taurobole célébré en son honneur par la province narbonnaise. — Chagrins domestiques de Sévère. — Ses guerres en Bretagne; vœu des Bataves. — Ses derniers moments et sa mort. — Inimitié des deux fils de Sévère; ils veulent partager entre eux le territoire de l'Empire. — Antonin tue Géta. — Son départ précipité pour la Gaule. — Il maltraite les cités gauloises; ses accès de frénésie; ses rêves effrayants; il tombe dangereusement malade. — Il étend le droit de cité romaine à tous les habitants libres de l'Empire. — Il distribue au peuple de Rome le vêtement gaulois appelé caracalle; on lui donne le surnom de *Caracalla*. — Commencement de la guerre contre les Alamans.

Avant de quitter Lyon, l'armée de Sévère voulut attester par une médaille frappée dans l'atelier monétaire de cette ville et sa victoire sur la Gaule et son dévouement au soldat heureux qui lui devait, pour la troisième fois, la pourpre impériale [1]; puis elle prit avec lui la route de l'Italie. Ils marchaient à grandes journées; et à mesure qu'ils approchaient de Rome, l'esprit de Sévère semblait devenir plus sombre et ses dispositions plus violentes. Dédaignant cette fois tout ménagement et toute feinte, il franchit les portes de la ville, en habit de guerre, à cheval, à la tête de ses troupes en

1. Fides exercitus. Gall. lug. Revue de la Numism. franç., par MM. de la Saussaye et Cartier, t. 1, p. 157.

armes. Ce fut, dit un historien, une entrée odieuse et terrible[1]. Il parut à peine remarquer les sénateurs, accourus tout tremblants à sa rencontre[2]; mais son front se dérida un peu à la vue du peuple, qui, toujours enthousiaste de la force et du succès, agitait sur son passage, avec de vives acclamations, des branches de laurier et des couronnes[3]. La multitude fut payée gracieusement de son bon accueil par des spectacles et des distributions[4]; quant au sénat, Sévère lui réservait une autre bienvenue.

Ce fut le lendemain qu'il se rendit à l'assemblée, en grande pompe et environné de soldats. Sa harangue, préparée d'avance, et tout empreinte de son aigreur africaine, respirait une colère froide et concentrée. Elle roula principalement sur les anciennes guerres civiles, dont il étala complaisamment les calamités, louant Sylla, Marius et le triumvir Octave de ce qu'il nommait leur énergie, et blâmant César de s'être perdu par trop de faiblesse[5]. Mais bientôt laissant de côté des allusions qui ne lui semblaient pas encore assez claires, il fit l'apolo-

1. Armatus cum armatis... fuitque ingressus Severi odiosus atque terribilis. Spartian., Sever., 66.

2. Senatuque universo consalutante, tametsi plerosque metus consternaverat. Herodian., III, 71.

3. Romam intrat, occurrente laureato populo, ac magno honore faustisque acclamationibus excipiente. Id., ibid. — Tertullian., Apolog., 35.

4. Edito gladiatorio munere et congiario populo dato. Spartian., Sever., 69. — Eckhel, Doct. num., VII, 175.

5. Nam quum haberet orationem in senatu, extolleretque Syllæ, Marii et Augusti austeritatem ac crudelitatem veluti rem tutissimam; modestiam autem et humanitatem Pompeii atque Cæsaris ut rem illis ipsis perniciosam deprimeret, ad defendendum Commodum processit. Dio, LXXV, 8.

gie de Commode. Le sénat frémit en l'entendant préconiser ce monstre comme un prince injustement sacrifié, un défenseur courageux de l'autorité des Césars. « C'est « bien pour cela que vous l'avez tué, Pères conscrits, « s'écria-t-il. — Mais il avait des vices!... Comme si vous « n'en aviez pas vous-mêmes, et souvent de plus hon- « teux [1] ! — Mais il faisait le gladiateur, il combattait « les bêtes dans l'arène!... Par Jupiter, aucun de vous « n'a donc jamais fait le gladiateur? Alors pourquoi des « sénateurs ont-ils acheté ses boucliers et ses casques « d'or? Pourquoi son attirail d'amphithéâtre, objet de « tant de courroux, a-t-il passé dans vos mains [2]? » Et sa parole mordante allait frapper ses ennemis l'un après l'autre sur leurs siéges. De l'éloge de Commode, il arriva à celui de Marc-Aurèle, son bienfaiteur et le premier auteur de sa fortune; il l'appela son père, traita Commode de frère, et lui donna le titre de Dieu, en ajoutant qu'il ferait bientôt célébrer son apothéose [3].

Ce discours, à la fois effrayant et bizarre, fut suivi de près par des enquêtes sur les sénateurs, des accusations et des supplices : les confiscations et les condamnations marchaient de front [4]. Sur soixante-quatre membres du sénat déclarés coupables de complicité dans les conspirations de Niger et d'Albinus, vingt-neuf subirent leur

1. Præsertim (inquit) quum plerique ex vobis multo vivant turpius. Dio, LXXV, 7.

2. At gladiator erat Commodus. — Quasi vero vestrum gladiator sit nemo. Cur igitur (inquit) nonnulli ex vobis scuta ejus, galeasque aureas quas ille habuerat, comparaverunt? Id., LXXV, 8.

3. Sed et nobis timorem longe maximum fecit, quum se Marci filium et Commodi fratrem diceret, et Commodo, in quem antea contumeliosus fuerat, heroicos honores daret. Id., LXXV, 7. — In Marci familiam transire voluit. Spartian., Sever., 69.

4. Herodian., III, 72. — Spartian., Sever., 62. — J. Capitol., Alb., 85.

peine sur-le-champ; les trente-cinq autres l'attendaient en prison, quand, plus tard, et contre toute espérance, Sévère leur pardonna [1]. De l'enceinte de Rome, les poursuites s'étendirent sur toute l'Italie.

On comptait sur des vengeances, et en cela du moins on ne fut pas surpris. On savait aussi que Sévère avait donné à l'aîné de ses enfants le nom d'Antonin, et que lui-même prenait quelquefois sur ses médailles le titre de fils de Marc-Aurèle [2]; mais il y avait loin de ces marques de respect envers un grand homme, son bienfaiteur, à une adoption solennelle : celle-ci étonna amis et ennemis. L'adoption d'un particulier par un Empereur avait souvent conféré à l'adopté, sinon un droit de succession au trône impérial (il n'était pas héréditaire à proprement parler), du moins une candidature naturelle que le sénat et les légions n'avaient jamais repoussée : c'était même grâce à ce moyen que Rome, depuis un siècle, s'était recruté tant de bons Empereurs [3]. Mais un prince en possession du pouvoir, cherchant à acquérir une sorte de droit rétroactif par une adoption fictive, et prenant pour père un autre prince mort depuis quinze ans, voilà ce qu'on n'avait jamais vu. Il fallait pourtant bien qu'une pareille fiction ne fût pas une chose tout à fait puérile, pour qu'un homme fier et irritable comme Sévère, au plus fort des haines soulevées contre lui, bravât le ridicule attaché à ce choix posthume d'un père, et excitât de gaieté de cœur la malignité publique, déjà éveillée sur l'obscurité de sa naissance [4].

1. Dio, LXXV, 8. — Herodian., III, 72. — Spartian., Sever., 69.

2. DIVI M. PII F. ET ANTON. NEP. Spanh., De usu et præst. num., II, 507. — Eckhel, Doct. num., in-4°, Vindob., VII, 173.

3. Trajan, Adrien, Antonin le Pieux, Marc-Aurèle.

4. Spartian., Sever., 64.

Ce qui est certain, c'est que les railleries le trouvèrent plus invulnérable qu'on ne l'eût supposé ; il laissa rire et parler librement ; il ne parut même pas offensé, le jour où une voix ironique s'éleva dans le sénat pour le féliciter d'avoir trouvé son père [1]. Mais les confidences de l'intimité trahirent plus d'une fois le fond de sa pensée ; quand on l'entendait accuser Marc-Aurèle de crime envers la république, pour avoir légué l'Empire à son misérable fils, au lieu de le rendre au plus digne, lui qui l'avait reçu comme le plus digne [2], on devinait bien où s'adressaient ses regrets. Produit de la force, il essaya donc de corriger, par le seul moyen praticable encore, le vice de son élévation et le danger de son propre exemple. Il espérait, aux yeux du peuple et de l'armée, se fortifier par le prestige attaché au nom d'Antonin, nom si révéré, dit un historien, que le titre de Dieu n'ajoutait rien à sa sainteté [3]. Il voulait aussi pouvoir dire au sénat, qui avait fait tant de bruit de la noblesse d'Albinus : « Je suis fils de Marc-Aurèle ! » Qui fût venu lui soutenir le contraire ?

L'assemblée confirma prudemment tous les titres qu'il voulait prendre ; et on lut désormais, sur les monuments de ce règne, la mention légale que L. Septimius Sévérus Pertinax était fils de Marc-Aurèle Antonin, petit-fils d'Antonin le Pieux, arrière-petit-fils d'Adrien, descendant de Trajan au quatrième degré, et au cinquième de Nerva [4]. La mémoire de Commode fut réhabilitée ; son

1. Gratulor tibi, Cæsar, quod patrem inveneris. Dio, LXXVI, 9.

2. Sæpius Marcum incusans Commodum non sustulisse. Dio, LXXVI, 14.

3. Tam clarum fuisse Antoninorum nomen, ut illi nec deorum nomen commode videretur adjungi. Lampr., Diadum., 99. — Nomen sanctum et venerabile. Spartian., Sever., 72.

4. IMP. CÆSAR. DIVI. MARC'. ANTONINI. PII. GERM. SARMATICI. FILIUS.

apothéose vint ensuite [1], et ces mesures, dont plusieurs tendaient à rabaisser le sénat, coïncidèrent, non pas fortuitement, on peut le croire, avec une augmentation dans la solde des troupes.

Ayant ainsi fait taire toute résistance en Occident, et laissant Rome aussi bien gardée par la terreur qui planait sur elle que par l'épée des légions, Sévère partit brusquement pour l'Orient. Cinq mois après son retour des Gaules, il débarquait à Antioche avec une armée. Bien des motifs l'appelaient en Asie. Il lui tardait de montrer à cette moitié de l'Empire, qui l'avait combattu la première, l'ancien prétendant devenu maître absolu, et d'en finir avec le parti de Niger, qu'on avait essayé de ressusciter [2], comme avec celui d'Albinus. Il voulait aussi se venger des Parthes qui avaient profité de ses embarras, pendant la guerre des Gaules, pour rompre le traité fait avec lui l'année précédente [3]; mais un plus noble intérêt l'animait surtout. Sa gloire militaire, si incontestable qu'elle fût, avait été gagnée presque tout entière dans les guerres civiles; c'était une tache qui la déparait, même à ses yeux. « Il eût rougi, disent les historiens, de « se faire décerner le triomphe pour des victoires souil- « lées de sang romain; » et pourtant il désirait ardem-

DIVI. COMMODI. FRATER. DIVI. ANTONINI. PII. NEPOS. DIVI. HADRIANI. PRONEP. DIVI. TRAJANI. PARTHICI. ABN. DIVI. NERVAE. ADNEP. L. SEPTIMIUS. SEVERUS. PIUS. PERTINAX. AUG. Grut., Inscript., ed Græv., CL. 5; CLVI, 9; CLVII, 9; CLVIII, 3; CXCI, 5, 6; CCLXIII, 8; CCLXIV, 2 seqq. — Orell., 209 seqq.

1. Severus in deos retulit, flamine addito. Lampr., Comm., 52. — Spartian., Sever., 69. — DIVO. COMMODO. CONSECRATIO. Num. ap. Eckhel, Doct. num., VII, 132. — DIVO. COMMODO. FRATRI. Grut., CCLXI, 5; CCLXII, 6.

2. Prius et filios Nigri et matrem in exilium miserat : sed exarsit secundo civili bello. Spartian., Niger, 76.

3. Herodian., III, 73. — Dio, LXXV, 9.

ment cet honneur qu'avaient ambitionné tous les grands capitaines de Rome[1]. Il le demanda à la guerre étrangère, qui le servit à souhait : après avoir pris Babylone et Séleucie, livré Ctésiphon au pillage, reçu à merci le grand roi, et soumis d'autres chefs barbares, il recula la frontière de l'Empire, aux dépens de l'Arabie heureuse[2]. C'était prouver noblement qu'il était de la famille de Trajan ; mais le monde ne retrouva plus que le *Sylla punique*[3] dans ces exécutions de citoyens dont il accompagna ses victoires, exécutions inutiles, puisque tout fléchissait devant lui ; dans cette recherche haineuse des partisans de Niger, que Tertullien, avec son énergie sauvage, appelait « un grappillage de parri« cides après vendange[4]. » Il parcourut l'Asie pendant six ans, depuis le Bosphore jusqu'à la haute Égypte, domptant les barbares, poursuivant ses ennemis, réglant les affaires provinciales, et se montrant tour à tour grand homme de guerre, administrateur habile, et homme de parti sans miséricorde. Quand tout fut pacifié, étrangers et Romains, il revint à Rome, en remontant par la Thrace, et visitant au passage les camps de Mésie et de Pannonie[5]. Il y avait dix ans qu'il régnait, et dix ans qu'il n'avait pas quitté les armes.

1. Quum se civili tantum victoria contraque Romanos exercitus habita clarum hactenus intelligeret, ex qua etiam triumphum recusaverat, decrevit item barbarorum inclarescere tropæis. Herodian., III, 75. — Gloriæ cupiditate. Spartian., Sever., 69.

2. Herodian., III, 75, 74. — Dio, LXXV, 10, seqq. — Spartian., Sever., 69, 70. — Zosim., I, 6. — Eutrop., VII, 18. — Aur. Vict., Cæs., 20.

3. Spartian., Niger, 76. — Voir ci-dessus, p. 54.

4. Post vindemiam parricidarum racematio superstes. Tertull., Apolog., 35. — Pescennianas reliquias persequebatur. Spart., Sever., 69. — Id., Niger, 76.

5. Herodian., III, 75. — Dio, LXXV, 12, 15. — Spart., Sever., 69, 70.

A partir de cette époque, où les soins de l'administration l'occupèrent exclusivement, on vit son caractère se radoucir par degrés, sous l'influence des bons conseils de Papinien[1]. Il pardonna à beaucoup de ses anciens ennemis, et le fit sincèrement[2]; mais il ne consentit jamais à se rapprocher du sénat, se maintenant vis-à-vis de lui dans une position d'hostilité systématique. C'est qu'il redoutait le pouvoir dont cette assemblée avait joui sous les Antonins, qui ne faisaient rien sans elle, qui l'entretenaient sans cesse de ses droits, qui attachaient son nom à tous les actes de la souveraineté. La brutalité de Commode et la violence des temps qui succédèrent avaient ébranlé cette influence sans la détruire. Sévère lui livra une guerre sourde, mais plus redoutable : reléguant, autant qu'il le pouvait, le sénat dans l'ombre, il affecta de concentrer les affaires importantes dans son conseil privé, où siégèrent les jurisconsultes les plus renommés de ce siècle des grands jurisconsultes. Il y faisait préparer non-seulement ses constitutions et ses rescripts, mais souvent aussi les actes législatifs qui réclamaient la sanction de l'assemblée, et celle-ci voyait son rôle borné, la plupart du temps, aux acclamations par lesquelles elle transformait en sénatus-consultes les propositions du prince. A la vérité, ces propositions se distinguaient généralement par leur sagesse; à la vérité encore, ce que perdait la liberté politique, l'administration le gagnait par une plus grande intelligence des lois, une plus grande suite dans les idées, une plus grande unité dans les mesures; mais la considération du sénat

1. Spartian., Sever., 72.

2. Iisque usus est non aliter ac si omni culpa caruissent. Dio, LXXV, 8.

s'en allait avec son utilité. Les jurisconsultes héritèrent de la puissance qu'on lui dérobait. Sévère sentait le prix de leurs travaux, qu'il avait lui-même pratiqués; il les honorait, il les aimait; et la courageuse conscience de ces hommes fut souvent le seul contre-poids possible aux instincts violents du chef, et aux tyranniques prétentions des soldats.

Il fallut, pour contenter ceux-ci, des concessions jusqu'alors inouïes : leur solde régulière fut augmentée,[1] leurs gratifications multipliées outre mesure[2], et ils reçurent le droit de porter l'anneau d'or, privilége anciennement dévolu aux seuls chevaliers; enfin, ce qui était plus grave, on leur permit de se marier et de garder près d'eux leurs femmes et leurs enfants[3] : les camps prirent l'aspect de villes militaires; l'armée devint une nation.

Pourtant Sévère ne fut pas, à l'égard du soldat, un corrupteur vulgaire. On ne le vit point, comme tant de méprisables empereurs, les Commode, les Domitien, les Néron, soudoyer le dévouement des prétoriens pour tenir sous sa main Rome et le sénat : ce rôle de chef de bandits pesant sur une population désarmée lui eût paru trop indigne de lui. Ce fut l'armée tout entière qu'il acheta ou plutôt qu'il adopta; il inaugura en sa personne le métier de soldat sur le trône des Césars. L'armée, depuis lui, s'attribua une action distincte de celle du sénat, et l'on s'habitua, dans les affaires importantes, à se de-

1. Militibus tantum stipendiorum quantum nemo principum dedit. Spartian., Sever., 68.

2. Herodian., III, 71. — Dio, LXXVIII, 36, et passim. — Cf. Eckhel, Doct. num., VII, 169 seqq.

3. Nam et frumenti summam primus adauxit, et aureis annulis uti, et domi habere mulierem permisit. Herodian., III, 71.

mander ce qu'elle voulait. Membre en quelque sorte d'un corps politique, le soldat fut réellement supérieur au simple bourgeois; l'officier prit en dédain, puis en haine, le gouvernement civil; mais, à force de considérer le soldat comme une fraction de l'autorité suprême, devant laquelle tout devait fléchir, l'officier finit par plier lui-même, et la discipline fut perdue. Inévitable conséquence sur laquelle ne s'abusa pas longtemps Sévère : la politique tua les armées romaines, et le général, amoureux de la guerre, sacrifia, en l'exaltant, l'instrument de sa renommée et de son ambition. On prétend qu'il disait à ses fils : « Enrichissez les troupes, et ne vous inquiétez pas du reste[1]. » Avec des armées soumises, attendant tout d'un maître, ce conseil pouvait être bon; mais des masses politiques qui délibèrent, qui veulent, qui ordonnent, ont bien d'autres passions que celle de l'argent : la maison de Sévère elle-même l'apprit bientôt à ses dépens, et l'Empire encore mieux.

Ambitieux de toutes les gloires et jaloux d'Adrien non moins que de Trajan, Sévère protégea les arts ; il couvrit l'Empire d'immenses travaux, sans se piquer toutefois de beaucoup d'équité dans la répartition de ses faveurs administratives entre les provinces. Tandis que son patriotisme africain faisait pencher la balance du côté de l'Afrique, Julia Domna, sa femme, cherchait à l'incliner vers l'Asie, où elle était née ; tous deux professaient pour les hommes et les choses de l'Europe plus que de la froideur : ce qui les touchait, ce qu'ils affectaient d'estimer, Julie surtout, c'était la Grèce et l'Asie grecque. La belle et savante impératrice s'était fait, au milieu de Rome, une petite cour de rhéteurs, de philosophes et de poëtes,

1. Locupletate milites, cetera contemnite. Dio, LXXVI, 15.

où régnaient, avec la langue hellénique, les habitudes et les idées de l'Orient. Aussi grande par le caractère que par la fortune, cette femme présentait au monde romain un des exemples les plus bizarres des jeux de la destinée. Fille d'un prêtre nommé Bassianus, desservant héréditaire du temple d'Émèse, en Phénicie, elle vivait obscurément dans une des vallées du Liban, quand Sévère, encore gouverneur de la Gaule lyonnaise, l'avait recherchée en mariage sur la foi de son horoscope [1]. Dans ces temps de crédulité sans borne et d'ambition sans frein, un horoscope brillant n'était point à dédaigner pour qui s'en trouvait possesseur; à peine était-il connu qu'on se le passait de main en main, et il acquérait bientôt, parmi les curieux, une célébrité proportionnée au merveilleux de ses prophéties. Cette célébrité pouvait, il est vrai, porter malheur aux hommes de rang élevé, en attirant sur eux l'attention et souvent la juste défiance des princes, mais en revanche elle servit plus d'une fois la jeune fille pauvre, qui n'avait pas d'autre dot en ce monde que la libéralité des astres. L'horoscope de Julia Domna annonçait qu'elle serait l'épouse d'un roi. Sévère, habile astrologue [2] et plus grand ambitieux, vérifia les calculs et obtint la jeune Phénicienne, dont la beauté et l'esprit auraient pu suffire à un prétendant moins exigeant. Au reste, l'étoile des Bassiani ne se trouva pas en défaut; car, au lieu d'une reine, cette famille produisit quatre femmes, épouses ou mères d'Empereurs, qui,

1. Quum amissa uxore aliam vellet ducere, genituras sponsarum requirebat... et quum audisset esse in Syria quamdam quæ id genituræ haberet ut regi jungeretur, eamdem uxorem petiit. Spartian., Sever., 65; Id., Geta, 90, 91. — Dio, LXXVI, 5.

2. Ipse quoque matheseos peritissimus. Spartian., Sever., 65. — Ut plerique Afrorum. Id., Geta, 90.

toutes quatre, influèrent puissamment soit en bien, soit en mal, et pendant quarante ans, sur les destinées du monde romain.

Peu de Gaulois furent conviés aux fêtes littéraires de Julia Domna (du moins on n'en voit figurer aucun parmi les habitués de sa cour), et peu de villes gauloises durent à Sévère quelqu'un de ces utiles travaux dont il était ailleurs si prodigue [1]. De tout l'Occident, qu'il n'aimait point, ce qu'il aimait le moins, c'était la Gaule. Tout entier au souvenir de la guerre d'Albinus, il oubliait qu'il avait administré honorablement la province lyonnaise [2], et que l'aîné de ses fils, Antonin, était né à Lyon [3]. L'histoire ne cite aucune construction importante faite sur le territoire transalpin par les soins ou avec l'argent de ce prince ; les inscriptions n'y mentionnent que des réparations de routes [5], et, dans l'île des Bataves, la restauration d'un arsenal ruiné par le temps [5]. Aussi les pierres monumentales, élevées par les villes ou les provinces en son honneur et au nom de sa famille, y sont-elles rares, tandis qu'elles abondent dans le reste de l'Empire. En Gaule, on n'en peut guère citer que deux qui appartiennent à la Narbonnaise, province, comme on sait, plus italienne encore que gauloise [6].

La première des inscriptions de Narbonne se rapporte au temps où le fils aîné de Sévère n'était encore

1. Dio, LXXVI, 16. — Spartian., Sever., 73. — Zosim., I, 6. — Eutrop., 19.

2. Spart., Sever., 65. — Voir ci-dessus, p. 26.

3. L'an de Rome 941, de notre ère 188 ; le 4 avril, suivant Dion (LXXVIII, 6) ; le 6, suivant Spartien (Carac., 87).

4. Grut. — Schœpfl., Alsat. illustr., I, 567. — Orell., 279, 352.

5. IMP. CÆS. L. SEPTIMIUS. SEVERUS. AUG. ET. M. AURELIUS. ANTONINUS. CÆS. COH. XV. VOL. ARMAMENTARIUM. VETUSTATE. CONLABSUM. RESTITUERUNT. Grut., CLXIX, 1.

6. Italia verius quam provincia. Plin., Hist. nat., III, 4.

que César, c'est-à-dire aux années qui précédèrent l'expédition contre les Parthes : elle ordonnait un autel votif érigé au nom de Julia Domna, *mère d'Antonin César et mère des camps*[1]. Julie prenait souvent ces titres, ainsi que ceux de *mère de la patrie, du peuple et du sénat romain*[2].

La seconde est postérieure à l'expédition parthique, pendant laquelle Sévère s'était associé Antonin en qualité d'Auguste : elle consacre le souvenir d'un taurobole offert à Cybèle, dans les murs de cette colonie, au nom de toute la province narbonnaise, d'après le vote du *conventus* ou de l'assemblée provinciale, pour la santé des deux Empereurs. On peut conjecturer que le sacrifice eut lieu à propos de cette goutte opiniâtre qui tourmentait Sévère[3], et ne le quitta qu'à la mort.

L'oblation d'un taurobole était une grande et rare solennité que le même prêtre ne pouvait présider qu'une seule fois en vingt ans, et à laquelle les croyances religieuses attachaient une idée d'efficacité souveraine[4]. Quand elle se faisait sur le vote d'une communauté, l'assemblée représentative de la communauté y assistait, au moins par députation ; l'annonce en était répandue au loin, et attirait d'ordinaire une foule nombreuse, avide des émotions d'un pareil spectacle. Le cérémonial voulait que les flamines, choisissant à l'avance quelque place, dans le voisinage d'un temple ou d'une chapelle dédiés à la divinité qu'on implorait, y fissent creuser une fosse

1. ANTON. CÆS. MATRI. ITEMQUE. CASTRORUM. DECUMAN. NARBON. Grut., CCLXVI, 7.

2. Eckh., Doct. num., VII, 196. — Cf. Grut. et Orell.

3. Herodian., II, 57 ; III, 83. — Spartian., Sever., 71.

4. Salmas., ad Heliogab., 180. — Mém. de l'Acad. des inscript., III, — Millin., Antiquit.

large et profonde, dans les parois de laquelle on pratiquait une entrée; la fosse était recouverte ensuite d'un plancher solide à claire-voie, et c'était là que le sacrifice devait s'accomplir[1].

Le jour venu, et l'assistance réunie, on amenait avec pompe, au son des instruments sacrés, un taureau, le plus beau qu'on eût pu trouver; ses cornes avaient été dorées, les poils de son front étaient tressés avec des lames d'or, et ses flancs disparaissaient sous d'épaisses guirlandes de fleurs[2]. Conduit au-dessus de la fosse, il était abattu sur le plancher par les servants, et un des flamines, saisissant le couteau victimaire large et recourbé sur le dos, se préparait à le frapper[3].

C'était à ce moment que le prêtre qui offrait le taurobole devait pénétrer dans la fosse pour y recevoir le sang de la victime; il se dirigeait vers l'entrée, à pas lents, la tête ceinte d'une couronne d'or, orné de bandelettes blanches et drapé dans une toge de soie[4]. Parvenu sous le plancher, il s'y tenait debout, les bras étendus, et donnait le signal de l'immolation. Aussitôt le sang du taureau, s'échappant à flots sous le couteau, retombait

1. ..... Sub terram scrobe
Acta.....
Tabulis superne strata texunt pulpita
Rimosa...
Prudent., Hymn. S. Roman, v. 1011 et seqq.

2. Huc taurus ingens, fronte torva et hispida,
Sertis revinctus aut per armos floreis,
Aut impeditus cornibus, deducitur :
Necnon et auro frons coruscat hostiæ.
Id., ibid., v. 1021 et seqq.

3. Voir le mémoire de M. de Bauze sur les tauroboles, à l'occasion de l'inscription de Lyon, sous Adrien. Mém. de l'Acad. des Inscript., III.

4. Corona tunc repexus aurea,
Cinctu Gabino sericam fultus togam...
Mitra infulatus...
Id., ub. supr.

tout à l'entour en vapeur brûlante. Pour accomplir dans son entier le rite de Cybèle, pour donner à l'acte expiatoire toute sa vertu, il fallait que le prêtre exposât à l'horrible pluie son front, ses joues, ses lèvres, ses narines, ses mains; que ses vêtements en fussent imbibés, que tout son corps en fût comme saturé [1]. Sortant alors de la fosse dans l'état le plus hideux, mais salué par les cris de l'assistance, et, suivant le mot du poëte qui nous a transmis ces détails, adoré de loin comme un dieu [2], il regagnait le temple, où l'on conservait religieusement sa dépouille ensanglantée, gage assuré, croyait-on, du pardon des dieux. Ce fut C. Batonius, premier flamine augustal, qui reçut ainsi le sang consacré, dont la chaleur devait ranimer celui des deux maîtres du monde; et Narbonne voulut perpétuer la mémoire de son taurobole par l'inscription que nous lisons encore dans ses murs [3].

Cette espèce d'abandon où le gouvernement laissait une grande province remplie de troupes eut de funestes conséquences pour la discipline des garnisons. Négligées par l'empereur, qui peut-être voyait toujours en elles

1. Tum per frequentes mille rimarum vias
Illapsus imber, tabidum rorem pluit...
Quin os supinat, obvias offert genas,
Supponit aures, labra, nares objicit.
Prudent., Hymn. S. Roman., v. 1031 et seqq.

2. Procedit inde pontifex visu horridus...
Omnes salutant atque adorant eminus.
Id., loc. cit., v. 1043.

3. IMPERIO. D. M.
TAUROBOLION. PROVINCIÆ. NARBONENSIS. FACTUM.
PER. C. BATONIUM. PRIMUM. FLAMINEM. AUGG.
PRO. SALUTE. DOMINORUM. IMPP. L. SEPTIMII.
SEVERI. PII. PERTINACIS. AUG. ARABICI.
HADIABENI. PARTHICI. MAXIMI. ET. M. AURELI. ANT. AUG.
Grutt., XXIX, 12.

l'ancienne armée d'Albinus, mal surveillées par des chefs que l'attention du prince ne stimulait pas, les légions rhénanes étaient tombées dans le relâchement le plus alarmant. Aucun règlement n'était plus respecté dans leurs camps; plus d'obéissance, plus de subordination entre les grades, et la complicité des officiers entretenait et aggravait le désordre. L'Empereur, irrité, écrivit à son lieutenant dans les Germanies, Rogonius Celsus, pour se plaindre et l'engager à plus de vigilance. Cette lettre, que nous possédons, est une curieuse révélation des combats auxquels l'âme de Sévère était souvent en proie. On y voit la conscience du vieux soldat s'y soulever, en quelque sorte, contre les concessions corruptrices arrachées au prince par l'ambition. Lui, si fier autrefois de sa réputation de rudesse, qui l'avait fait appeler *l'Empereur de son nom*[1], il n'ose plus se citer; c'est son ancien rival, son ennemi, Pescennius Niger, qu'il donne en exemple à ses généraux, dont il vante, à ses propres dépens, la fermeté digne des grands capitaines de Rome. « Quelle misère, écrit-il, que nous « ne puissions pas égaler, dans le maintien de la disci- « pline, celui que nous avons vaincu[2]! Tes soldats ne « font que vaguer; les tribuns prennent tranquillement « le bain à midi; ils font de leurs réfectoires des ta- « vernes, de leurs chambres à coucher des lieux de dé- « bauche. Ils chantent, ils dansent, ils boivent, et boire « sans mesure est la seule mesure qu'ils mettent aux « festins[3]. Eh! verrait-on tout cela s'il survivait en nous

1. Imperator vere nominis sui, vere Pertinax, vere Severus. Spartian., Sever., 69.

2. Miserum est ut ejus disciplinam militarem imitari non possimus, quem bello vicimus. Spart., Niger, 75.

3. Milites tui vagantur; tribuni medio die lavant; pro tricliniis po-

« le moindre germe de la discipline de nos pères? Corrige donc d'abord tes tribuns, puis tes soldats, dont tu « ne te feras jamais craindre, si toi-même tu les re-« doutes. Mais apprends encore de Niger que le soldat « ne craint que des chefs irréprochables[1]. »

Il était temps de réprimer cette licence, car d'un côté quelques signes précurseurs annonçaient à Sévère une guerre prochaine avec les Germains, et, de l'autre, une irruption des Méates et des Calédoniens mettait en danger l'île de Bretagne. Plusieurs fois battues par les armées impériales, les tribus bretonnes avaient pris une terrible revanche; forçant, avec leurs guerriers réunis, toutes les lignes de défense, elles promenaient le fer et le feu jusqu'au cœur de la province. Les riches établissements romains, colonies, municipes, villes alliées, n'essayèrent pas même de résister : tout fuyait à l'approche de ces sauvages nus, au corps tatoué et peint, qui portaient pour parure, bien digne du reste, une ceinture et un collier de fer[2], pour armes une épée longue et pesante et un court javelot, garni d'un grelot de cuivre à son extrémité supérieure. On eût dit que la haine de la civilisation les animait dans leurs ravages, plus encore que la soif du butin. Les gouverneurs de l'île, atteints eux-mêmes par la frayeur générale, écrivaient à l'Empereur lettre sur lettre pour obtenir des renforts; ils faisaient entendre que la présence même du souverain

pinas habent, pro cubiculis meritoria; saltant, bibunt, cantant, et mensuris conviviorum vacant quum sine mensura potent. Spartian., Niger, 75.

1. Sed scias id de Nigro, militem timere non posse, nisi integri fuerint tribuni et duces militum. Id., ibid.

2. Neque enim vestis usum cognorunt, sed ventrem atque cervicem ferro incingunt : ornamentum id esse, ac divitiarum argumentum existimantes, perinde ut aurum ceteri barbari. Herodien., III, 83.

était désirable, si l'on voulait rassurer promptement les populations, et rendre au soldat toute sa confiance [1].

Ce dernier conseil plut à Sévère, qu'une inaction de deux années commençait à lasser déjà. Malgré son âge de soixante-deux ans révolus, et en dépit de la goutte qui l'attaquait alors avec un redoublement d'intensité [2], il se prépara sans hésitation à partir, encore désireux de batailles, encore jaloux de renommée, et rêvant des exploits lointains, à l'extrémité de ces terres inconnues, où les anciens plaçaient les bornes du monde [3]. D'autres motifs se joignirent à ceux-là pour précipiter son départ. En proie, dans sa famille, à de cuisants chagrins, il espérait y échapper par le mouvement et les préoccupations de la guerre. Ses deux fils, Antonin et Géta, divisés dès le berceau, lui donnaient le douloureux spectacle d'une haine mutuelle que l'âge aigrissait, et qui déjà ne pouvait plus se contenir. Le malheureux père avait compté que loin des corruptions de Rome, dans la confraternité des camps, par la communauté des périls même, il pourrait agir sur ces esprits, et rapprocher deux cœurs où la voix du sang avait tant de peine à se faire écouter [4]. Il partit donc au printemps de l'année 208; et comme il se tenait difficilement à cheval, à cause de sa goutte, il se fit porter en litière [5]. L'impératrice le suivait avec les deux princes, dont l'un était Auguste et

1. Quare majore manu ad resistendum, vel etiam principis ipsius præsentia, opus esse. Herodian., III, 82.

2. Interea Severum jam confectum senio, longior invasit morbus. Id., III, 83.

3. Id., III, 82. — Dio, LXXVI, 13.

4. Dio, LXXVI, 14. — Herodian., III, 82.

5. Tanta autem animi virtute, quanta nemo unquam vel juvenum. Igitur iter ingressus lectica plurimum vehebatur. Herodian., III, 83. — Dio, LXXVI, 13.

l'autre César. Ils traversèrent ainsi la Gaule, sans s'arrêter ailleurs qu'aux stations obligées, comme on parcourt un pays que l'on ne voit guère avec plaisir[1].

A cette froide visite répondit vraisemblablement un froid accueil, de la part des cités transalpines. Cependant les Bataves, qui ne partageaient pas toujours les sentiments de la Gaule, et aux yeux de qui d'ailleurs toute guerre était une bonne nouvelle, firent un vœu public pour le succès du voyage. Le temps nous a conservé la pierre qui contient la mention de ce vœu. On y lit : *Pour le salut, l'aller et le retour de nos seigneurs Marc-Aurèle-Antonin, pieux, Auguste, et P. Septimius Géta, très-noble César, les Bataves, frères et amis du peuple romain, ont consacré ce monument à la fortune de l'Empereur*[2].

Le vœu des Bataves ne fut exaucé qu'à demi. Si, en Bretagne, comme partout, les armes de Sévère furent triomphantes ; s'il pénétra jusqu'à la côte septentrionale de la Calédonie[3], et força les Barbares à implorer de lui

1. Nullo cessabat loco. Herodian., III, 83.

2. FORTUNÆ. AUG. SAC.
PRO SALUTE ITU AC
REDITU. DD. NN.
M. AUR. ANTONINI PII
AUG. ET P. SEPTIMII
GETÆ NOBILISS. CÆS.
CIV. BATAVI.
FRATRES ET AMICI. P. R.
V. S. L. M.

Grut., LXXIII, 9. — D. Bouquet, Script. rerum Gall., I, 143. — L'authenticité de cette inscription, soutenue par la plupart des archéologues, a été mise en doute par Maffei, sans raisons bien convaincantes, à ce qu'il m'a paru. Je dois dire pourtant qu'Orelli s'est rangé à l'opinion de Maffei. Inscript., I, 177.

3. Dio, LXXVI, 13 et seqq.

paix et pardon ; s'il ferma l'île par un mur en pierre construit d'une mer à l'autre, ouvrage immense, qui passa pour la merveille de son règne [1]; si, enfin, obligé de faire la guerre en litière, il put dire pourtant à ses soldats qui murmuraient : « Vous voyez bien que c'est la « tête qui commande, et non pas les pieds [2]; » toute cette gloire, tout ce bonheur apparent furent empoisonnés par les chagrins de chaque jour. Chaque jour, les plaies domestiques n'avaient fait que s'envenimer. L'inimitié d'Antonin et de Géta, dissimulée longtemps dans le secret de la famille, avait éclaté avec violence à la face du monde, et Sévère lui-même dut se garantir plus d'une fois contre les embûches du premier [3]. Les historiens assurent qu'effrayé du sort qui attendait après lui Rome et l'empire sous le gouvernement de ce monstre, il délibéra un instant s'il ne le tuerait point, mais que le cœur paternel trembla [4]. Sa maladie cependant s'aggravait, et sa goutte s'était enflammée par l'effet du chagrin [5]. On le vit consumer le reste de ses forces en tentatives impuissantes pour réconcilier ses fils, leur récitant, afin de les mieux toucher, ce discours fameux que Salluste prête, dans une circonstance analogue, au roi africain Micipsa. Avant de mourir, il se fit apporter l'urne où ses cendres seraient déposées, et s'écria : « Tu renfermeras donc

1. Maximum ejus imperii decus. Spartian., Sever., 71, 73. — Beda, Hist., I, 12. — Lingard., Hist. d'Angl., I, 67 et suiv., trad. fr.

2. Tandem sentitis caput imperare, non pedes. Spart., Sever., 71.

3. Dio, LXXVI, 14. — Herodian., III, 84. — Spart., Sever., 71. — Aur. Vict., Cæs.

4. Severus dicitur animo volutasse ut et hunc occideret... Spart., Carac., 89. — Cf. Dion., LXXVI, 14.

5. Qui quidem divinam Sallustii orationem... misisse filio dicitur majori. Ultima ejus verba dicuntur hæc fuisse : Turbatam rempublicam, etc. Spart., Sever., 72, 73.

« celui qui se trouvait à l'étroit dans l'univers[1]! » Il dit aussi : « J'ai tout été, et rien ne vaut[2]. » Comme il rendait le dernier soupir, un tribun entra dans sa chambre pour demander le mot d'ordre. L'Empereur le fit approcher, et prononça d'une voix défaillante : « Travaillons[3]. » Il ne pouvait comprendre le repos, même dans la mort.

L'émotion que causa cet événement, trop prévu pourtant, fut universelle : on crut voir disparaître le dernier de ces hommes qui représentaient encore, par la puissance de leur organisation, la majesté du nom romain. A Rome même, les ressentiments s'étaient bien amortis ; la seconde moitié de ce règne, si mêlé de prospérités et de douleurs, semblait une suffisante expiation de la première. Les chagrins mêmes, qui avaient amolli une âme si ferme, excitaient la sympathie des masses, toujours compatissantes pour les grands caractères qui souffrent. L'Asie le regretta longtemps. L'Afrique, sans attendre la formalité d'une apothéose officielle, lui voua un culte religieux, mêlé d'admiration et de reconnaissance, qui, s'enracinant avec l'orgueil provincial dans tous les cœurs africains, fit de Sévère, à Carthage, à Utique, à Leptis, un dieu véritable[4]. Quant à l'histoire, qui commençait pour lui, elle tint compte du bien et du mal ; mais elle lui assigna son rang parmi les empereurs comme le plus belliqueux de tous, comme celui qui avait décidé, dans le moins de temps, sur les champs de ba-

1. Fertur Severus hanc urnam, paulo antequam decederet e vita, jussisse ad se perferri : dein contrectasse, atque ita dixisse : « Tu virum capies quem totus orbis terrarum non cepit. » Dio, LXXVI, 15.

2. Omnia fui, et nihil expedit. Spartian., Sever., 71.

3. Jussit deinde signum tribuno dari : « Laboremus. » Spart., Sever., 73.

4. Ab Afris ut deus habetur. Spart., Sever., 69.

taille, le plus d'événements importants. « Certes, écrivait « un contemporain, Jules César accomplit des choses « merveilleuses; Marius, Sylla, Auguste, furent grands et « heureux; mais l'homme qui, à lui seul, renversa trois « empereurs en possession du pouvoir; qui, sans coup « férir, prit Rome défendue par une armée; qui, après « avoir défait un premier rival dans le palais même des « Césars, en défit un second qui tenait l'Orient, puis un « troisième qui tenait l'Occident: à cet homme-là on ne « trouverait pas aisément son pareil [1]. »

La famille de Sévère, emportant ses cendres à Rome, traversa de nouveau la Gaule, dans l'appareil d'un deuil profond. Avant de mourir, il avait conféré à Géta la plénitude du pouvoir impérial; ses fils étaient donc empereurs à titre et à droit égal; mais l'estime publique mettait entre eux une grande différence. Autant le second inspirait d'intérêt [2], autant on ressentait d'éloignement pour le premier. On disait de lui que, sans posséder les bonnes qualités des trois peuples auxquels il tenait par le sang ou par la naissance, il en réunissait toutes les mauvaises, savoir: la cruauté et la rusticité des Africains, l'astuce des Syriens, la légèreté, l'irrésolution et la jactance

1. Nam Cæsaris quidem res adversus Pompeium, romano utrinque milite, magnæ profecto fuerunt, item Augusti adversus Antonium aut Pompeii liberos, et quæ antea a Sylla Marioque civilibus externisque prœliis gesta sunt; sed qui unus vir tres imperatores rerum jam potitos sustulerit, qui urbanos exercitus, Romam ipsam ac palatium obtinentes, astu circumvenerit; quique unum e principibus in ipsa palatina aula curaverit occidendum, alterumque iterum in Oriente rursus gubernacula rerum tenentem, appellatumque a Romanis imperatorem, tertium porro Cæsaris honore atque auctoritate præditum in potestatem redegerit, haud facile alter invenietur. Herodian., III, 70.

2. Major tandem pars ad Getam spectabat, quod opinionem nonnullam ostenderet probitatis, moderatumque se et lenem in congressibus præstaret. Id., IV, 89.

des Gaulois[1]. Géta, au contraire, arrivé à l'âge d'homme, rachetait par des manières affables et par un caractère compatissant les torts d'une jeunesse trop emportée[2].

Mais la haine d'Antonin, qui le poursuivait depuis le berceau, avait réagi sur son âme, d'ailleurs capable de bien; il était envers lui soupçonneux, amer, irritant, d'une inimitié moins ardente, mais non moins implacable. Ces frères ennemis n'épargnèrent point aux populations gauloises le triste spectacle de leurs querelles. On les vit, pendant le trajet, marcher séparément, ayant chacun sa suite et sa garde; aux stations, leurs logements étaient séparés; ils mangeaient, ils couchaient loin l'un de l'autre, environnés de soldats, comme des gens qui redoutent une embûche. A Rome, leur séparation devint plus complète : ils transformèrent le palais impérial en deux forteresses hérissées de clôtures et d'armes, où des sentinelles veillèrent nuit et jour[3]; ils ne se parlèrent plus, ne se visitèrent plus, et s'exposèrent à peine à se rencontrer quelquefois près de leur mère.

Pourtant il leur sembla qu'ils vivaient encore trop rapprochés; et l'idée leur vint de partager en deux em-

1. Nam levitas et timiditas, simulque insolentia Gallicæ gentis, et asperitas ac feritas Afrorum ei inerant, ac postremo malitia et calliditas Syrorum, ex quibus maternam originem ducebat. Dio, LXXVII, 6.

2. Placidus præterea in omnes atque humanus, fama et gloria quadam optima plurimos ad amicitiam benevolentiamque alliciebat. Herodian., IV, 89. — Fuit adolescens moribus asperis, sed non impiis. Spartian., Geta, 91.

3. Partiti inter se domum, januisque secretioribus obstructis, publicis tantum atque atriensibus promiscue utentes; quin et custodes corporis separatim sibi delegerunt. Herodian., IV, 86, 87. — Discordias quotidie et simultates exercere, insidias inter se moliri, parare omnibus modis. Id., ibid.

pires distincts ce monde romain qu'ils gouvernaient en commun[1]. Ils convinrent, dans leurs conférences (et pour la première fois alors ils tombèrent d'accord), que Rome, avec l'Italie et les provinces d'Europe et d'Afrique, resterait à Antonin, comme à l'aîné, et que Géta aurait pour lui l'Asie tout entière. Deux camps d'égale force, dressés sur chaque rive, intercepteraient le Bosphore de Thrace, que ni les Empereurs ni leurs soldats ne pourraient franchir sans un consentement réciproque. Et ce n'était pas seulement le territoire qu'ils se divisaient; ils faisaient deux parts des légions et des flottes, deux parts des magistrats et du sénat. Les sénateurs d'Europe et d'Afrique devaient composer à Rome le sénat d'Occident, tandis que les sénateurs orientaux suivraient le César oriental au delà des mers[2]. A l'exception de la Grèce, rangée ici dans l'empire d'Occident, cette division répondait exactement à celle qu'on vit s'accomplir cent ans plus tard; division naturelle, représentant les deux éléments dont l'agrégation composait l'unité romaine; en Orient, l'élément grec, la langue et la civilisation des Hellènes, et les rapides conquêtes d'Alexandre; en Occident, la langue latine et l'œuvre patiente du Capitole.

Il y avait là toute une révolution politique; et malgré leur besoin de vivre séparés, les deux Augustes voulurent consulter leur mère, et discuter leur plan de séparation en sa présence, dans le conseil de la famille. Là vraisemblablement se trouvèrent réunis ces grands jurisconsultes, amis de Sévère, et zélés serviteurs de sa maison, Papinien, Ulpien, Paulus et tant d'autres qui

1. Visum est imperium inter se dividere, ne, Romæ agitantes, alter alterius essent insidiis opportuni. Herodian., IV, 90.

2. Ut e senatorio ordine quotcumque ex Europa forent in Urbe ipsa remanerent, reliqui Getam sequerentur. Id., ibid.

travaillaient, avec un patriotisme si élevé, à créer dans l'empire l'unité administrative et l'uniformité du droit. Ils n'entendirent pas sans effroi un projet de scission qui mettait en péril l'œuvre de leur science et de leur génie, car la centralisation n'était pas arrivée à son terme, il s'en fallait bien. Tous ceux qui assistaient à la conférence, jurisconsultes, hommes de guerre, hommes d'État, accueillirent cette idée de briser la grande unité romaine comme une idée impie qui compromettait l'avenir du monde. Aucun d'eux ne prit la parole[1], dit un contemporain : ils restaient muets, les yeux fixés sur la terre, dans l'attitude d'un étonnement douloureux, quand Julia Domna éclata en pleurs et en sanglots. « Mes enfants, s'écria-t-elle, vous pouvez vous partager « la terre et l'Océan ; mais votre mère, vous la parta- « gerez-vous? Ah ! tuez-moi plutôt, et divisez entre vous « mes restes, afin que je ne sois séparée d'aucun de mes « fils[2]. » Ces touchantes paroles mirent fin à la conférence et au projet, qui fut abandonné comme impraticable ; puis les inimitiés reprirent leur cours ; rien ne pouvait plus dès lors les conjurer. La catastrophe qu'elles laissaient assez prévoir ne se fit pas longtemps attendre : Antonin assaillit Géta dans la chambre de leur mère, et le perça de son épée jusque sur le sein de Julie, qui le couvrait vainement de ses bras, et fut blessée en le défendant[3].

1. Hæc dum illi agitarent, reliquis omnibus mœsto vultu terram intuentibus, ita Julia mater locuta est. Herodian., IV, 90.

2. Terram quidem et mare, o filii, jam invenistis quo pacto dividatis... Matrem vero quomodo dividetis?... Occidite me prius... Id., ibid.

3. Quare irrupto fratris cubiculo, nihil eum tale expectantem supra matris pectus multo undantem sanguine sævus obtruncat. Herodian., IV, 91. — Ita sanguine perfusa est ut vulnus, quod ipsa accepit in manu,

On sait ce que fit l'odieux assassin pour apaiser l'indignation que ce forfait souleva chez les prétoriens, comme dans le reste de l'armée, comme dans tout l'empire. Il mit le trésor public au pillage ; en quelques jours les épargnes amassées laborieusement par Sévère, pendant dix-huit ans, furent dissipées [1]. Il y eut alors entre l'empereur et les soldats un combat d'avilissement sans exemple : l'empereur, souillé d'un crime exécrable, s'humiliant devant eux, se livrant à leur merci, pour se racheter de sa honte, et ceux-ci lui vendant son pardon. Mais les protestations humbles et hypocrites étaient bonnes pour l'armée qu'il craignait; il ne trouva en face du sénat que paroles d'arrogance et de menace. Il fit déclarer Géta ennemi public [2]; quiconque avait connu ce malheureux jeune homme, quiconque le pleurait ou était soupçonné de le pleurer, vit son existence en péril [3]. Le tyran osa bien demander à Papinien l'infâme service rendu autrefois à Néron par le philosophe Sénèque, celui de faire son apologie. « Il est plus facile, « répondit le jurisconsulte, de commettre un fratricide « que de le justifier ; et accuser un innocent qu'on a tué, « c'est le tuer deux fois [4]. » Ces belles paroles causèrent sa mort. Mais le scélérat, à qui la force matérielle

nihili faceret. Dio, LXXVII, 2. — Cf. Spartian., Carac. et Get. — Aur. Vict., Cæs.

1. Largitionibus effudit uno die quæcunque per duodeviginti annos Severus collegerat atque recondiderat alienis calamitatibus. Herodian., IV, 92. — Dio, LXXVII, 3. — Enormitate stipendii militibus placatis. Spartian., Carac., 86; Get., 92.

2. Herodian., IV, 92, 93. — Eckhel, Doctr. num., 205.

3. Herodian., IV, 94, 95. — Dio, LXXVII, 3, 4, 5, 6. — Spartian., Carac., 86, 87; Get., 92.

4. Non tam facile parricidium excusari posse quam fieri... Aliud est parricidium, accusare innocentem occisum. Spartian., Carac., 88.

garantissait l'impunité des châtiments humains, en éprouva de plus douloureux au dedans de lui-même. Son âme, bourrelée de remords, n'avait plus de repos ni jour ni nuit; et bientôt, prenant Rome et l'Italie en haine, ne supportant plus la vue de ce palais des Césars qui réveillait en lui le souvenir de son crime, il quitta la capitale de l'Empire pour n'y plus reparaître qu'une fois[1].

Parti sur la fin de l'année 212, il se dirigea d'abord vers la Gaule[2], non par un sentiment d'affection pour les Gaulois, mais parce que les signes précurseurs d'une invasion germanique, devenus de plus en plus menaçants, avertissaient les Romains de se tenir sur leurs gardes. Depuis plusieurs années, en effet, les contrées d'outre-Rhin et d'outre-Danube étaient le théâtre de révolutions intérieures et de grands chocs de peuples; et l'Empire savait, par expérience, que les luttes entre Barbares se terminaient souvent à ses dépens. Antonin accéléra donc les préparatifs de défense dans la zone des fleuves frontières; et pendant qu'on exerçait les troupes, qu'on mettait en état les fortifications, il eut le loisir de visiter avec quelque détail les provinces transalpines.

S'il y découvrit de bien graves abus, s'il eut à y punir bien des méfaits, l'histoire ne le dit pas; elle raconte seulement qu'il s'y conduisit avec une rigueur sauvage, qu'il fit mettre à mort le gouverneur de la Narbonnaise, changea la plupart des autres[3], et exécuta, suivant le

1. Stimulante malorum facinorum conscientia, vitamque perosus urbanam, statuit Roma secedere, ut et milites ordinaret, et provincias inviseret. Herodian., IV, 95.

2. Eckhel, Doctr. num., VII, 205. — His gestis Galliam petiit... Spartian., Carac., 87. — Herodian., IV, 95.

3. Narbonensem proconsulem occidit; cunctis deinde turbatis qui in Gallia res gerebant. Spartian., Carac., 87.

mot de Spartien, beaucoup de choses contre les hommes et contre les droits des villes[1]. Au fond de ces actes violents, on peut retrouver avec vraisemblance la trace de quelque rancune personnelle; et il est fort à présumer en effet que, loin de se montrer fiers du terrible compatriote qu'un hasard de naissance leur avait donné, les Transalpins laissèrent trop deviner leur indifférence ou leur dégoût. Peut-être même, à la vue du fils souillé de crimes, s'éleva-t-il, dans le cœur des vaincus de Trévoux, un ressouvenir de haine contre le père, un cri de réprobation contre cette famille funeste à la Gaule. En tout cas, si Antonin comparait l'accueil qu'on lui faisait à celui qu'avait reçu Albinus, seize ans auparavant, et dont les médailles de Lyon attestaient l'enthousiasme[2], une telle différence suffisait pour enflammer le courroux de l'héritier de Sévère.

Visita-t-il, par besoin d'affaires ou par curiosité, cette Rome des provinces transalpines, où il était né, et qu'il n'avait revue qu'une fois, au milieu des horreurs d'un sac? Le fait est probable, quoique l'histoire ne l'énonce pas formellement; mais elle rapporte que, durant ses courses en Gaule, il fut atteint d'une maladie grave[3]. En effet, sa santé, naturellement débile, semblait s'altérer de plus en plus par l'action d'un mal caché qu'il promenait partout avec lui : ce mal, c'était le remords; et sa conscience se chargeait de venger le genre humain.

1. Et quum multa contra homines et contra jura civitatum fecisset... Spartian., Carac., 87.

2. Il existe une médaille d'Albinus frappée à Lyon; on y voit au revers un génie nu, couronné de tours, tenant une haste dans sa main droite, dans sa main gauche une corne d'abondance, et ayant un aigle à ses pieds. On y lit ces mots : GEN. LUG. COS. II. Eckhel, Doctr. num., VII, 163.

3. Morbo implicitus graviter laboravit. Spart., Carac., 87.

Que la vengeance fût opiniâtre et complète, les récits contemporains le témoignent assez. Ils nous montrent l'assassin s'adressant à tous les dieux pour obtenir miséricorde, se traînant de temple en temple, recourant à la magie, essayant de tout, et ne pouvant, ni par prières, ni par travail, ni par divertissement ou débauche, échapper à la pensée de son crime. Elle le suivait jusque dans ses songes; tantôt il croyait voir l'image de Géta blessé se dresser devant lui toute sanglante[1]; et tantôt c'était Sévère, l'œil en feu, qui lui présentait la pointe d'une épée, et lui disait : « Je te tuerai comme tu as tué ton « frère[2]! » Il se réveillait alors en sursaut, et tombait dans des accès de démence furieuse que rien ne pouvait calmer. Il eut, sans doute, sur les bords du Rhône ou de la Loire, quelqu'un de ces rêves de fratricide qui envenimèrent sa maladie; et cette âme justement flagellée étala aux yeux des Gaulois le hideux spectacle de ses tortures. L'histoire raconte que, dans un transport de frénésie, il voulut tuer toutes les personnes qui le soignaient[3], supposant qu'on l'avait empoisonné ou qu'on le laissait mourir à plaisir. Telle fut l'apparition du fils de Sévère dans ce pays, où tout lui était suspect, et où lui-même n'avait apporté que l'horreur.

Pourtant, au milieu de ces lugubres scènes, et par la main d'un si méchant prince, Rome préparait un des plus nobles actes qui aient honoré sa domination et absous chez elle l'esprit de conquête. Ce fut vraisemblablement en Gaule, à cette époque, que parut la con-

1. Acerbis quibusdam visis, sæpenumero agitari a patre fratreque gladios gestantibus, videbatur. Dio, LXXVII, 15.

2. Pater ei cum gladio astitit in somnis, et ut tu (inquit) fratrem tuum interfecisti, ita et ego te interficiam. Dio, LXXVIII, 7.

3. Circa eos qui eum curabant crudelissimus fuit. Spartian., Carac., 87.

stitution antoninienne qui étendait le droit de cité romaine à tous les habitants libres des provinces[1]. J'ai parlé ailleurs de cette loi fameuse, couronnement d'une politique de dix siècles, qui vint effacer de la surface d'un empire construit par l'épée la dernière empreinte de son origine. La Gaule, où beaucoup de villes possédaient déjà ce droit précieux, où le reste l'attendait comme un bien assuré d'avance, et que réaliserait la seule force des choses, accueillit la mesure d'Antonin sans surprise et sans grands témoignages de gratitude. Et comme on la voyait coïncider avec de pressants besoins d'argent, auxquels elle satisfaisait en partie, l'augmentation du nombre des citoyens amenant naturellement une augmentation dans le produit des impôts assis sur les seuls citoyens, la Gaule, ainsi que les autres provinces, envisagea surtout le côté fiscal; elle se plaignit de la charge, elle oublia le bienfait[2]. Qu'un prince du caractère d'Antonin, obéré, et à la veille d'une guerre, ait été plus vivement touché de la question d'argent que de celle de principe, on courrait grand risque à le nier; mais, en fait, il attacha son nom à un acte politique excellent; et, quant aux considérations financières, ce ne fut certes pas la seule fois que la liberté et l'égalité entrèrent dans le monde sous le patronage des lois fiscales.

Qu'on ne s'étonne pas non plus qu'à un nom si justement flétri puisse se rapporter un acte bon et moral : les lois promulguées par le fils de Sévère furent généralement très-bonnes. C'est que dans le gouverne-

1. In orbe romano qui sunt, ex constitutione imperatoris Antonini, cives romani effecti sunt. Ulp., L. 17, D. d. Stat. hom.

2. Dio, LXXVII, 9.

ment de l'empire romain, quoique le prince fût tout ou à peu près tout politiquement, l'administration lui échappait par son immensité même; un mauvais empereur n'avait ni le temps ni la puissance de tout brouiller ou de tout opprimer. L'esprit de suite et de stabilité, inhérent au caractère romain, ne l'eût d'ailleurs pas permis; on touchait rarement aux lois administratives; on les violait par occasion, on ne les changeait pas. Le plus détestable règne n'était pas une révolution fondamentale; il traversait, comme un ouragan, les hautes régions du pouvoir, mais les municipalités et les corporations, où résidait la vie réelle et profonde de l'État, ne faisaient qu'assister de loin à ses ravages. Il y avait, en quelque sorte, dans Rome impériale, deux gouvernements, celui de la politique qui suivait les inspirations personnelles du chef, et celui de l'administration dirigé, à cette époque surtout, par les jurisconsultes du conseil privé. Or, l'organisation régulière des municipalités et des corporations fut achevée et perfectionnée sous Sévère et les Césars de sa maison. Loin de s'alarmer d'un travail qui s'opérait hors de la sphère des débats politiques, ces princes le favorisèrent avec empressement; quelques-uns même y contribuèrent de leur science et de leur expérience des affaires.

Qu'on me permette encore un mot sur ce double caractère des Césars, auteurs trop souvent de méchantes actions et d'excellentes lois. Le méprisable Antonin eut, dans son conseil, les plus savants et les plus honnêtes jurisconsultes qui furent jamais; et le meurtrier, souillé du sang de Papinien, n'en trouva pas moins, pour faire le bien sous son nom, Ulpien, Paulus et tant d'autres dignes de figurer avec eux. Singulière, mais respec-

table destinée de ces hommes, à qui la Providence avait confié une mission qui ne se représentera plus, celle de régler, sur les bases de l'équité naturelle, à la fois le monde et la famille; de peser les droits des peuples dans la grande communauté romaine, et ceux de l'enfant, de l'épouse ou du père dans la communion du foyer domestique! Placés, par la force des choses, près des mauvais princes comme près des bons, ils travaillent silencieusement à leur œuvre, poursuivant tous la même idée, et se transmettant de génération en génération le dépôt sacré des progrès du monde, jusqu'à ce que le monde soit changé. Sous les bons princes, ils affrontent l'épée des prétoriens; sous les mauvais, c'est le prince lui-même qu'ils affrontent. A de pareilles époques, où la liberté politique a perdu jusqu'à son nom[1], où le travail lent et caché de l'organisation d'un grand empire a succédé aux débats animés des ordres et au conflit des théories, il n'y a plus de place pour Caton déchirant ses entrailles; mais des âmes comme la sienne savent trouver encore de beaux dévouements à côté de Papinien et d'Ulpien.

Pendant le séjour du fils de Sévère en Gaule, une étrange fantaisie traversa son esprit malade. Il se prit de passion pour un vêtement du pays appelé *caracalle*, espèce de tunique à capuchon faite de plusieurs bandes d'étoffe cousues ensemble[2]; et non-seulement il l'adopta

1. Dès le temps de Trajan, on appelait *liberté* le gouvernement impérial sous un bon prince. Tac., Agr., 3. On peut voir aussi Marc-Antonin Εἰς ἑαυτόν, I, 14.

2. Id barbarum discissumque et consutum erat ex multis partibus, eoque indutus erat semper, ex quo Caracallus cognominatus est : Jussitque militibus ut se eodem genere vestis induerent. Dio, LXXVIII, 3. — Spartian., Carac., not. Salm., 165.

pour son usage et le plia à l'habillement des soldats romains, mais il se mit en tête d'en affubler aussi le bas peuple de Rome. La caracalle telle que les Gaulois la portaient, courte et dégagée de manière à ne gêner ni les mouvements du corps ni la marche, convenait bien à la vie militaire ; pour l'accommoder aux habitudes civiles, il la fit fabriquer ample et traînante[1]. Pendant un voyage de quelques jours qu'il fit à Rome, en 213, pour y célébrer des jeux, et y distribuer des vivres et de l'argent aux prétoriens et au peuple[2], il comprit dans ses libéralités une distribution de caracalles. Les habitants de Rome s'amusèrent de cette folie ; tout le monde voulut essayer des nouvelles tuniques qu'on appela *antoniniennes*[3]; de la ville, la mode gagna les provinces, et l'*antoninienne* s'introduisit dans l'usage habituel. Vêtement commode et sans façon, elle servit plus tard de modèle au costume des cénobites chrétiens de la Thébaïde[4]. Les historiens n'auraient pas enregistré ce détail, au fond assez puéril, s'il ne s'y rattachait pas une circonstance qui le rend presque important. Tandis que le nom de l'empereur romain passait par honneur au vêtement gaulois, celui du vêtement gaulois passa par dérision à l'empereur romain. Dans les conversations de l'intimité, dans les correspondances secrètes, et bien secrètes, il n'est pas besoin de le dire, on n'appela plus le fils de Sévère

1. Demissum usque ad talos (vestimentum), quod antea non fuerat. Spartian., Carac., 89. — Quum talares caracallas fecisset. Aur. Vict., Cæs.

2. Eckhel, Doctr. num., VII, 209, 210. — Tillem., Hist. des Emp., III, 127.

3. Unde hodieque antoninianæ dicuntur caracallæ hujusmodi. Spartian., Carac., 89.

4. Consultez Saumaise, dans ses notes sur Spartien : Hist. Aug, script., p. 165,

que *Caracallus* ou *Caracalla* [1]. L'histoire même, en dépit de sa gravité, se servit aussi de ce sobriquet burlesque. Nous ferons comme elle, dans la suite de ces récits, heureux de pouvoir désigner quelquefois par un surnom celui à qui on rougit presque d'appliquer les noms vénérables de Marc-Aurèle et d'Antonin le Pieux.

Ces extravagances occupaient peut-être encore Caracalla, lorsque le signal de la guerre l'appela aux bords du Rhin. La campagne s'ouvrit au printemps de l'année 214. Mais, avant de l'y suivre, je dois exposer, aussi brièvement que je le pourrai, la situation des contrées d'outre-Rhin et d'outre-Danube, monde barbare où se préparaient de si rudes combats pour la Gaule et pour tout le monde civilisé.

1. Ipse *Caracalli* nomen accepit. Spartian., Carac., 89. — De nomine hujus vestis *Caracalla* dictus est. Aur. Vict., Cæs. — Dio, LXXVIII, 3.

LIVRE II.

FORMATION DES GRANDES CONFÉDÉRATIONS GERMANIQUES. — MORT DE CARACALLA. — RESTAURATION DE LA FAMILLE DE SÉVÈRE ET DES CÉSARS ORIENTAUX. — ÉLAGABAL; ALEXANDRE. — EXTINCTION DE LA MAISON DE SÉVÈRE. — RETOUR AU GOUVERNEMENT DU SÉNAT.

213 — 244.

CHAPITRE I.

Tableau de la Germanie. — Races du nord de l'Europe. — Peuples teutons : rameau germanique proprement dit; rameau suévique; rameau scandinave. — Tentatives pour créer l'unité en Germanie : Arminius, Marobode, Civilis. — Politique des Romains vis-à-vis des Barbares, et progrès de leurs armes en Germanie. — Guerre de Décébale. — Guerre des Marcomans. — Révolutions intérieures de la Germanie; les grandes confédérations se forment : Goths, Alamans, Franks, Saxons. — Campagne de Caracalla contre la confédération alamannique; ses succès; il s'acquiert l'amitié des Germains.

Quand on jette les yeux sur une carte du nord de l'Europe, on voit qu'il est occupé presque entièrement par une immense plaine qui se déroule, à partir de la mer Baltique et de l'océan germanique, jusqu'au Volga vers l'Orient, et, vers le Septentrion, jusqu'aux solitudes polaires. Du côté du sud, cette plaine est terminée par les deux grandes chaînes des monts Hercyniens et Carpathes, au pied desquelles coulent le Rhin et le Danube.

Quelques rangées de collines, détachées des Carpathes, la sillonnent vers la mer Noire, et elle se relève un peu, à son centre, pour former le plateau où le Volga prend sa source. D'un bout à l'autre elle est libre, sans défilés, sans obstacles naturels à la marche d'une armée; le passage en est aisément praticable en toute saison, et plus facile pendant l'hiver, quand la terre et les fleuves sont gelés. C'est le grand chemin des nations entre l'Asie septentrionale et l'Europe, chemin frayé par les migrations déjà accomplies, au temps dont nous faisons l'histoire, et préparé pour celles qui devaient suivre, car l'Europe était toujours menacée par les hordes barbares de l'Asie : des nations entières se tenaient échelonnées à ses portes, depuis les steppes du Dnieper jusqu'à l'intérieur de ces vastes pays dont l'extrémité touche à l'empire chinois.

Trois grandes races d'hommes occupaient alors cette plaine de l'Europe septentrionale, avec les îles et presqu'îles qui s'y rattachent à l'ouest, et les montagnes qui la bornent au midi : c'étaient les races finnoise, teutone et slave. La famille des nations cimbro-galliques, qui l'avait traversée autrefois [1], y possédait encore çà et là, comme représentants, quelques petits groupes isolés, perdus au milieu des masses de population qui dominaient maintenant la contrée [2].

La plus reculée de ces races vers le nord, entre l'Océan glacé et les monts Ourals, était celle des *Fennes* ou *Finnois;* la race des *Slaves* ou *Vendes* [3] l'avoisinait au

1. Hist. des Gaulois, t. I, c. I.

2. Les Cimbres, les Gothins, les Boïes, les Esthyens, etc. Tac., Germ., 36, 43, 45. — Hist. des Gaulois, passim.

3. Venedi, Veneti, Vindili, Winili. Οὐενέδαι, Ἑνετοί, etc. — Principaliter Sclavini nominantur. Jornand., de Reb. Get., 5. — On peut con-

midi, et s'étendait jusqu'à la Vistule et au Danube; la Vistule, la Morawa, le haut Danube, le Rhin et l'Océan entouraient le territoire où la race *teutone* était cantonnée.

Des différences bien caractérisées de langage, d'habitudes, de constitution physique, distinguaient entre elles ces trois divisions de l'espèce humaine. Le Finnois surtout, avec son teint basané, son visage aplati, son front saillant, ses cheveux châtains foncés ou roux, son idiome rapproché des langues que nous nommons tartares [1], contrastait avec ses voisins slaves et teutons, qui ne présentaient pas non plus, au même degré que lui, la misère, l'ignorance et la malpropreté qu'enfante la vie sauvage [2]. Entre eux, le Slave et le Teuton offraient beaucoup de dissemblances avec quelques affinités; on retrouvait dans leurs langues la trace d'un idiome primitif commun, qui semblait les rattacher tous deux au grand noyau des races parlant les langues indo-européennes.

Presque partout le Teuton était libre; le Slave et le Finnois, au contraire, vivaient presque partout à l'état d'assujettissement. Celui-ci avait pour oppresseurs tous ses voisins d'Asie et d'Europe. Le Slave obéissait à des conquérants asiatiques, aux Sarmates, peuple pasteur, venu depuis peu des bords de la mer Caspienne [3], et héri-

sulter avec fruit sur cette nation une dissertation de M. Saint-Martin, dans son édition de l'Histoire du Bas-Empire, par Lebeau, V, 263.

1. Saint-Martin, édition de Lebeau, IV, 60. — Klaproth., Tabl. de l'Asie. — Malte-Brun, Géogr., VI, 380 et seqq.

2. Fennis mira feritas, fœda paupertas. Tac., Germ., 46.

3. Dans le 1er siècle avant l'ère chrétienne. Ils en viennent aux mains avec les Romains 16 ans avant Jésus-Christ. V. Malte-Brun, Géogr., VI, 722 et seqq.

tier de l'ancienne puissance des Scythes sur la mer Noire[1]. Tandis que le Sarmate, petit et trapu, au teint cuivré, aux pommettes saillantes, aux yeux enfoncés et vifs[2], parcourait, avec ses chariots[3], la plaine qu'on appela, de son nom, Sarmatique, le Slave tributaire labourait, travaillait aux métiers, fournissait des esclaves, des soldats, des vivres, de l'argent. Sur plusieurs points, vainqueurs et vaincus s'étaient confondus et avaient formé des établissements mixtes et sédentaires. C'est ainsi que, dans les vallées orientales des Carpathes et entre ces montagnes et le Danube, du mélange des Slaves et des Sarmates était sorti un royaume puissant, qui jeta dans l'histoire un grand éclat, sous le nom de Dacie.

Maîtresse d'elle-même et redoutable à ses voisins barbares, la race teutone ne rencontrait de dangers que du côté du midi, vers le Rhin et le Danube, où, après la conquête de la Gaule et du Norique, elle se trouva confiner à l'empire romain. Suivant ses traditions, conservées dans des chants poétiques, elle descendait du Dieu *Tuisto,* fils de *Hertha,* la terre, et père de *Mannus* ou *Mann,* l'homme[4]. Des trois fils de Mann, *Ingævo, Istævo* et *Hermino,* étaient issues toutes les nations teutones; le premier avait peuplé la contrée maritime, le second les terres voisines du Rhin, et le troisième l'intérieur du pays[5]. Cette cosmogonie se rapportait probablement à

1. Scytharum nomen usquequaque transiit in Sarmatas atque Germanos. Plin., Hist. nat., IV, 25.

2. Les Grecs, suivant leur habitude de déformer les noms barbares pour y trouver une signification dans leur langue, appellent les Sarmates *Sauromates, œil de lézard.*

3. Sarmatis... in plaustro equoque viventibus. Tac., Germ., 46.

4. Celebrant carminibus antiquis Tuistonem deum, Terra editum, et filium Mannum, originem gentis conditoresque. Tac., Germ., 2.

5. Proximi Oceano Ingævones. Tac., Germ., 2. — Plin., Hist. nat.,

une division primordiale de la race, qui n'était plus qu'un vague souvenir, sans application ni actuelle, ni récente, lorsque les enfants de Tuisto entrèrent en contact suivi avec les Romains.

A cette époque, ils se partageaient historiquement en deux rameaux principaux, les *Suèves* et les *Germains*, séparés l'un de l'autre par le cours de l'Elbe et par celui de la Saale, un des affluents de ce fleuve; le rameau suévique venait s'appuyer, au midi, sur le Danube; le rameau germanique sur le Rhin.

On ne sait ce que signifiait le mot de *Suève;* celui de *Germain* voulait dire un homme d'armes ou de guerre[1]. C'était le titre que, par métier ou par orgueil, s'attribuaient les aventuriers nombreux dont les bandes, chaque printemps, passaient le Rhin, et venaient piller la Gaule ou s'y établir[2]. Les Gaulois prirent d'abord ce nom pour celui d'une tribu ou d'un peuple; puis ils l'étendirent systématiquement à l'ensemble des peuples teutons qui habitaient au delà du Rhin, du côté de l'Océan. Les Romains allèrent plus loin : *Germain* devint pour eux une dénomination collective qui embrassa tous les peuples teutons, ceux du Danube comme ceux du Rhin, ceux de l'est comme ceux de l'ouest, et qui eut toute l'extension d'un nom générique[3]. Nous nous conformerons à l'usage qu'ils ont établi, et nous em-

IV, 28. — Proximi Rheno Istævones. Plin., loc. cit. — Medii Herminones. Tac., loc. cit.

1. *Wehr*, arme; *war*, guerre; dans la basse latinité, *werra, guerra; mann*, homme.

2. Quoniam qui primi Rhenum transgressi Gallos expulerint... Germani vocati sint. Tac., Germ., 2.

3. Ita nationis nomen, non gentis, evaluisse paulatim, ut omnes... Germani vocarentur. Id., ibid.

ploierons le plus ordinairement, dans cette histoire, le mot de Germanie comme synonyme de Teutonie. Parfois cependant nous lui rendrons son acception restreinte et spéciale, quand nous voudrons exprimer l'opposition du Teuton oriental vis-à-vis du Teuton occidental, ou du Suève vis-à-vis du Germain proprement dit. Au reste, si honorable que cette qualification de guerrier dût paraître à des peuples dont la guerre faisait toute la vie, les Teutons ne l'adoptèrent jamais comme nom national; et *Deutsch* ou *Teutsch* désigne encore aujourd'hui, dans l'idiome maternel, l'ensemble des nations descendues de Mann et de Tuisto.

Le rameau occidental ou germanique renfermait beaucoup de petites peuplades, dont le rôle ne fut pas également brillant. C'étaient d'abord, le long de l'Océan, entre l'Elbe et l'Ems, les Caukhes, tribus misérables, sans bétail, sans lait, sans arbres, vivant du poisson qu'elles prenaient avec des filets de jonc, et qu'elles cuisaient à un feu de tourbe[1]. Leurs pauvres cabanes, bâties sur des dunes, au milieu d'une plage régulièrement inondée, ressemblaient tantôt à des navires à flot, tantôt à des navires échoués, suivant que la marée les entourait ou les quittait[2]. Au-dessous d'eux venaient les Frisons, entre l'Ems et le Rhin; puis, dans l'île formée par les bras de ce dernier fleuve, les Bataves, que les Romains traitaient en alliés et en frères.

1. *Cauchi.* Plin. — *Chauci.* Tac. et Suet. — *Cauci.* Strab. — Ulva et palustri junco funes nectunt ad prætexenda piscibus retia... terra cibos urunt. Plin., xvi, 1. — Tacite les peint moins malheureux. Germ., 35.

2. Navigantibus similes quum integant aquæ circumdata; naufragis vero quum recesserint. Plin., xvi, 1.

Le long du Rhin, on rencontrait: les Bructères[1], qu'une guerre avec les Angrivares[2], leurs voisins septentrionaux, détruisit en majeure partie; les Tenctères[3], et les Sicambres, puissants d'abord, accablés ensuite par Tibère, qui en transplanta une partie en deçà du Rhin, mais destinés à figurer de nouveau avec éclat dans les désastres de l'Empire[4]. En remontant vers le nord, on trouvait les Cattes[5], qui habitaient le pays montueux couvert par la forêt Hercynie; les Chéruskes, riverains du Veser et de l'Elbe, possesseurs de ce fameux bois de Teutobourg[6], immortalisé par le massacre des légions de Varus.

Le rameau oriental ou suévique, plus étendu[7], et composé de nations généralement plus considérables, comptait dans le nombre:

Sur le Danube: les Quades[8], riverains de ce fleuve et de la Morawa; les Marcomans, émigrés du Norique dans la Bohême, d'où ils avaient chassé la vieille tribu gallique des Boies[9]; les Nariskes établis à ce coude que

1. Ils occupaient le pays actuel de Munster et d'Osnabruck. — Tac., Germ, 33.

2. Duché d'Engern.

3. Établis entre la Lippe et le Ruhr.—*Tencteri*, *Tenchtheri* et *Tenchteri*.

4. *Sigambri*. Cæs. — *Sicambri*. Suet.; Flor.; Gregor. Tur. — *Sygambri*. Horat.; Ptolem.; Dio Cass. — *Sugambri*. Tac.; Strab.; Plut.; Appian. — Ils occupaient une partie des pays de Clèves et de Berg.

5. La Hesse et les pays de Fuld et d'Hanau avec une partie de la Franconie.

6. Probablement près de Paderborn.

7. Majorem Germaniæ partem obtinent. Tac., Germ., 38.

8. *Quadi*, Κουάδοι, peuples de la Moravie et de l'Autriche septentrionale.

9. Consultez l'Histoire des Gaulois. — Le nom de Marcoman parait venir de *mark*, frontière, et *mann*, homme. Les Marcomans faisaient partie de l'armée d'Arioviste vaincue par César.

forme le Danube, au moment où il va longer les monts de la Bohême[1]; au-dessus d'eux, vers les sources de l'Eger, les Hermundures, nation puissante, attachée de cœur aux Romains[2];

Sur l'Elbe et au pied des monts du Géant, les Vandales, probablement mêlés de Germains et de Vendes[3]; entre ce fleuve et l'Oder, les Semnons, qui possédaient cent cantons, et tenaient le premier rang parmi les Suèves[4]; près d'eux, au nord, les Longobards, petits par le nombre, grands par le courage, et, suivant le mot d'un historien, féroces entre tous, au milieu de la férocité germanique[5];

Sur l'Oder, entre ce fleuve et la Vistule, venaient les Burgondes, plus tard si célèbres : eux et les Longobards paraissent avoir été mélangés de Slaves[6]. Des tribus slaves pures ou peu mélangées se rencontraient aussi çà et là dans cette partie de la Germanie; parmi elles on comptait les Venèdes, brigands hideux qui infestaient la

1. Partie de la Bavière entre la Bohême et le Danube.

2. Hermundurorum civitas fida Romanis. Tac., Germ., 41. — Malte-Brun, I, 251. — Comp. Reichard, 99 et suiv.

3. *Vandali.* Dio Cass.; J. Capitol.; Vopisc.; Eutrop. — *Vandalii.* Tac. — *Vindili.* Plin. — *Vanduli.* Tab. Peut. — *Wandali.* Jornand., etc.

4. Tac., Germ., 39. — *Semnones.* Tac.; Strab., etc. — *Senones.* Vell. Pat. — Peuples d'une partie du Brandebourg, de la Saxe et de la Silésie.

5. Germana ferocitate ferocior. Vell. Pat., II, 106. — Tac., Germ., 40. — Le duché de Magdebourg et la Moyenne-Marche.

6. Les Longobards, dans leurs traditions, se disaient une colonie des Winiles. Paul. Diac., Hist. Longob., I, 2, 5, etc. — *Langobardi.* Tac.; Vell. Pat. — *Longobardi, Longobardæ.* Procop.; Paul. Diac., etc. — Pline compte les Burgondes parmi les peuples Vindiles, les mêmes que les Winiles ou Vendes; cependant les Burgondes et les Longobards étaient évidemment Germains. IV, 14. — *Burgundiones.* Plin.; Oros.; Jornand., et la loi de ce peuple. — *Burgundii.* Amm. Marc.

rive droite de la Vistule[1], et les Lygii, cantonnés sur le cours moyen du même fleuve, et ancêtres présumés des Polonais[2]. Une de leurs peuplades, les Arii, se teignait le corps en noir, portait des boucliers noirs, et ne combattait que dans l'obscurité de la nuit, pour inspirer plus d'effroi[3].

Enfin, dans les parages de la Baltique, on remarquait les Angles et les Varins, au midi de la presqu'île des Cimbres[4]; les Gothons, tribu détachée des nations gothiques, qui habitaient la presqu'île de Scandie[5]; les Ruges, établis autour des bouches de la Vistule[6]; ensuite, dans la péninsule scandinave, les tribus nombreuses que dominaient les Suïons[7]. La réunion de ces peuples, liés ensemble par des rapports intimes, forma plus tard un rameau particulier, qu'on a appelé Scandinave. Partis d'un tronc commun, mais développés dans des circonstances particulières, ces grands rameaux avaient pris chacun sa physionomie propre; d'impor-

1. *Venedi* et *Venedæ*. — Germanis an Sarmatis adscribam dubito. Tac., Germ., 46.

2. *Lygii*. Tac. — Λουΐοι, Strab. — Leur nom paraît signifier, en slavon, habitants des plaines. Ce sont probablement les Lièches du moyen âge.

3. Nigra scuta; tincta corpora; atras ad prœlia noctes legunt. Tac., Germ., 43.

4. Mecklembourg et Holstein. — Sur les Cimbres, consultez Hist. des Gaulois, t. II.

5. *Gothones*. Tac. — *Guttones*. Plin. — Γύθωνες. Ptolem. — Ils habitaient la Prusse orientale. — Ptolémée nomme les *Gutæ* parmi les six peuples de la Scandie. On ne peut guère douter que ce ne fussent les célèbres Goths.

6. On trouve en Poméranie la ville de Rugenwalde, et plus à l'ouest l'île de Rugen.

7. *Suïones*, *Sviones* et *Sveones*, dans le moyen âge. Ce sont les ancêtres des Suédois.

tantes différences existaient entre eux quant aux mœurs, à l'état social et même au langage, partagé en autant de dialectes principaux. J'anticipe un peu ici sur l'ordre des temps, en donnant aux nations scandinaves une individualité qui ne se caractérisa fortement ou, pour mieux dire, que l'histoire ne constata bien que plus tard.

Comparé au Suève, le Germain était plus fixe sur le sol; il connaissait la propriété individuelle[1], tandis que, chez ses voisins de l'Est, la terre était commune et distribuée, chaque année, à tour de rôle, entre les tribus et les familles[2]. Les nations de l'Ouest, plus morcelées, plus petites, plus serrées les unes contre les autres et en contact plus fréquent d'intérêt, vivaient dans un perpétuel état de guerre; il régnait moins de discorde entre les nations suéviques, généralement fortes, espacées sur le sol, et la plupart du temps séparées par des territoires neutres et déserts, qui éloignaient les occasions de conflit[3]. La royauté n'avait pas pris une assiette bien solide dans l'Ouest; l'Est avait des rois[4] dont l'autorité, plus ou moins étendue, plus ou moins mêlée à celle des prêtres[5], variait de nation à nation[6]; dans l'extrême Nord, elle

1. C'est ce qui paraît résulter de l'ensemble des faits relatifs aux Germains proprement dits.

2. Neque quisquam agri modum certum aut fines habet proprios, sed magistratus principesque in annos singulos... attribuunt. Cæs., Bell. Gall., VI, 22. — Agri pro numero cultorum ab universis per vices occupantur. Tac., Germ., 26.

3. Civitatibus maxima laus est, quam latissimas, circum se vastatis finibus, solitudines habere. Cæs., Bell. Gall., VI, 23.

4. Omnium harum gentium insigne... erga reges obsequium. Tac., Germ., 43.

5. Les Burgondes avaient des rois amovibles appelés *hendinos* (*kindinos*, rois, chefs, dans Ulphilas), et des prêtres nommés *sinistan* (vieillards).

6. Tac., Germ., 42, 43, 44, 45.

revêtait un caractère tout à fait absolu. Chez les Suïons, par exemple, le roi était seul dépositaire des armes du peuple; il les tenait renfermées dans un dépôt public, sous la garde d'un esclave[1]. Une de leurs tribus obéissait même à une femme[2]. Quelquefois ces rois étaient héréditaires; le plus souvent ils étaient électifs, mais toujours choisis parmi les membres d'une même famille.

Le costume, l'armure, la manière de combattre changeaient aussi d'une branche à l'autre. Tous portaient la chevelure longue, signe distinctif de l'homme libre; mais l'arrangement en était différent. Le Germain la laissait pendre en boucles sur ses épaules[3]; le Suève la relevait, et la liait en aigrette au sommet de sa tête[4]. Un bouclier oblong et une framée, sorte de haste à fer étroit et court, mais très-acéré[5], étaient l'armure du Germain et du Suève méridional; le Suève du Nord et le Scandinave avaient adopté l'épée courte et le bouclier arrondi[6]. L'ordre de bataille ordinaire était le coin[7]; mais des tribus intelligentes se mirent bientôt à imiter la tactique romaine; les Cattes et les Marcomans s'y appliquèrent les premiers : « les au« tres se battent, disaient les Romains; ceux-là font la

1. Nec arma in promiscuo, sed clausa sub custode et quidem servo... regia utilitas est. Tac., Germ., 44.

2. Uno differunt quod femina dominatur. Id., Germ., 45.

3. Cirri Germanorum. Tertull., de Virg. Vel., 10. — Cf. Martial., pass. — Agath., 1. — Gregor. Tur., Hist. Franc., III, 18.

4. Insigne gentis obliquare crinem, nodoque substringere... Horrentem capillum retro sequuntur, ac sæpe in ipso solo vertice religant. Tac., Germ., 38.

5. Angusto et brevi ferro, sed ita acri... Id., ibid., 6. — *Framea*, de *pfriem*, pointe.

6. Rotunda scuta, breves gladii. Id., ibid., 43.

7. Acies per cuneos componitur. Id., ibid., 6.

« guerre [1]. » Au nord de la Baltique, la force militaire consistait surtout dans la marine ; les Suïons possédaient des flottes de grosses barques à rames libres et à double proue[2], qui pouvaient prendre terre en tous sens, et bravaient, par leur légèreté, une mer remplie d'îlots et de bas-fonds. On voyait poindre déjà dans ces parages la puissance des pirates du Nord.

Il y avait, au milieu de ces brumes de la Scandinavie, quelque chose de particulier que les anciens signalent sans tenter de l'expliquer : de nombreux indices d'une civilisation assez avancée, plus de richesse et d'arts, des gouvernements plus réguliers, et moins de sentiment d'indépendance farouche que dans le reste de la Teutonie[3]. Leur témoignage, en cela, concorde avec les traditions indigènes. Faut-il placer la source de ce développement dans les institutions moitié guerrières, moitié sacerdotales d'Odin ; dans l'élan imprimé par ce réformateur conquérant aux nations de la Scandie, durant le siècle qui précéda notre ère? Ce n'est là qu'une hypothèse, mais une hypothèse qui n'a rien de trop improbable.

Ces différences que nous venons de signaler entre les peuples teutons, s'effaçaient bientôt devant la multiplicité des ressemblances, quand on embrassait, par la pensée, l'unité de la race.

Partout le fils de Tuisto abhorrait les villes murées[4],

1. Alios ad prœlium ire videas, Cattos ad bellum. Tac., Germ., 30.

2. Utrinque prora paratam semper appulsui frontem agit. Id., ibid., 44.

3. Est apud illos et opibus honos, eoque unus imperitat, nullis jam exceptionibus, non precario jure parendi. Id., ibid.

4. Nullas Germanorum populis urbes habitari satis notum est. Id., ibid., 16.

qu'il comparait à des tanières environnées de filets[1]; il bâtissait sa cabane, toujours isolément, près d'une fontaine, ou d'un champ, ou d'un bois, suivant le caprice qui le guidait. Un groupe de ces habitations éparses formait un bourg, une réunion de bourgs, un canton : c'étaient là les subdivisions de la peuplade ou cité[2].

La population se partageait en hommes libres, en serfs attachés à la terre, et en esclaves personnels. Les seules occupations de l'homme libre étaient la chasse et la guerre[3], tandis que les femmes[4], les vieillards et les infirmes soignaient la maison; le serf cultivait, et fournissait au maître des redevances en vêtements, en grains, en bétail[5]; l'esclave était une chose qu'on pouvait détruire impunément[6].

La classe des hommes libres renfermait un ordre à part, une noblesse, dont les membres sont appelés *princes* dans Tacite[7]. Il faut se garder de confondre ces princes avec les chefs et les magistrats, toujours électifs : ceux-là étaient de simples particuliers, mais des particuliers puissants, auxquels s'attachaient, en qualité de compagnons, d'autres hommes libres qui les assistaient dans les guerres de la peuplade, ou les suivaient dans leurs

1. Ipsa oppida, ut circumdata retibus lustra, declinant. Amm. Marc., XVI, 2.

2. Vici, pagi, civitas. Tac., Germ., pass.

3. Vita omnis in venationibus, atque in studiis rei militaris consistit. Cæs., Bell. Gall., VI, 21.

4. Delegata domus et penatium et agrorum cura feminis senibusque. Tac., Germ., 15, 25.

5. Frumenti modum dominus, aut pecoris, aut vestis, ut colono, injungit. Id., ibid., 25.

6. Occidere solent... impune. Id., ibid.

7. Id., ibid., 13, 14. — Comp. Montesquieu, Esprit des lois, XI. — M. Guizot, Cours d'hist. de la civilisat. mod.

expéditions privées[1]. Ce rôle de compagnon ne présentait rien que d'honorable; il avait même ses grades et ses distinctions fondées sur l'estime de celui dont on formait la suite. Une fidélité inviolable liait cette milice à son chef : le prince combattait pour la victoire, les compagnons pour le prince[2]. Voilà l'origine du vasselage.

Dans chaque cité, la totalité des hommes libres, réunis en conseil public, réglait les affaires de l'État, sur l'initiative des rois, chargés de proposer et d'exécuter. Les prêtres maintenaient l'ordre dans ces assemblées, où l'on siégeait armé, où l'on exprimait son approbation par le choc des framées, son blâme par des huées ou des murmures[3]. Là se jugeaient les affaires privées qui pouvaient intéresser la sûreté de la peuplade ou son honneur. On pendait à des arbres les déserteurs et les traîtres, et on plongeait dans un bourbier, jusqu'à la mort, les individus atteints de vices flétrissants; la main des prêtres, qui avaient seuls le droit de punir, d'emprisonner ou de frapper, infligeait tous les supplices[4]; les délits moindres donnaient lieu à une amende en bétail, dont une partie revenait au plaignant[5].

Les nominations aux magistratures et aux commandements militaires se faisaient par l'assemblée des hommes libres; elle instituait, pour vider les procès ordi-

1. Petunt ultro eas nationes quæ tum bellum aliquod gerant. Tac., Germ., 14.

2. Illum defendere, tueri, sua quoque fortia facta gloriæ ejus assignare, præcipuum sacramentum est. Id., ibid.

3. Si displicuit sententia, fremitu adspernantur, sin placuit, frameas concutiunt. Id., ibid., 10.

4. Ceterum neque animadvertere, neque vincire, ne verberare quidem, nisi sacerdotibus permissum. Id., ibid., 7,

5, Id., ibid., 2.

naires, des chefs qui rendaient la justice dans les cantons; on leur adjoignait comme assesseurs et comme cortége, des hommes tirés du peuple, ordinairement au nombre de cent[1]. Embrasser les haines de sa famille était un devoir et un point d'honneur; mais l'offenseur pouvait conjurer la vengeance de l'offensé ou de ses parents, s'il entrait en composition : la compensation était admise, même pour le meurtre. Souvent, dans les affaires graves, on recourait au duel judiciaire, dont l'issue était considérée comme un arrêt du ciel.

Presque seuls entre les barbares, les Germains se contentaient d'une femme, hormis un très-petit nombre de nobles qui en prenaient plusieurs, dans le but d'étendre leurs alliances. Des cérémonies simples et touchantes exprimaient l'indissolubilité du mariage : le fiancé offrait à sa fiancée une paire de bœufs sous le joug, un cheval harnaché, un bouclier, une framée, un glaive, et celle-ci, en retour, lui présentait une arme : double symbole d'une vie et d'une mort inséparables[2]. Des peines rigoureuses, infligées par le mari, punissaient l'adultère, presque ignoré d'ailleurs parmi eux[3]. Ils reconnaissaient dans la femme quelque chose de prophétique et de divin; et celle chez qui ce mystérieux pouvoir se manifestait avec éclat, devenue l'objet de la vénération publique, exerçait une influence souveraine jusque dans les affaires du gouvernement. Au nombre de ces prophétesses, ou plutôt de ces demi-déesses, on compta Véléda chez les Bructères, Ganna chez les Semnons, et Aurinie, dont le

1. Centeni singulis ex plebe comites, consilium simul et auctoritas, adsunt. Tac., Germ., 12.

2. Sic vivendum, sic pereundum. Id., ibid., 18.

3. Paucissima in tam numerosa gente adulteria, quorum pœna præsens et maritis permissa. Id., ibid., 19.

nom rappelle les *alrunes* scandinaves [1]. Véléda, enfermée dans une haute tour, y vivait solitaire et cachée à tous les regards; un de ses parents qui lui servait d'intermédiaire près de ceux qui la consultaient, recevait pour elle les demandes et rapportait ses réponses [2].

La religion des Germains était fondée sur la déification des forces de la nature : ils adoraient le ciel sous le nom de *Wodan* ou *Odin* [3], la terre sous celui d'*Hertha* [4], le tonnerre sous celui de *Thor* [5]; l'eau et le feu sous d'autres personnifications [6]. L'homme primitif, *Mann,* avait sa place dans cette mythologie comme fils de *Tuisto,* le divin auteur de la race teutonique, et petit-fils de la Terre [7]; *Freya,* la femme primitive, y figurait comme symbole de la fécondité et de l'amour [8]. L'imagination des Germains n'avait point encore cherché à déterminer, par des simulacres, la forme de ces puissances cosmogo-

1. Alioruna ou Alyrumnas, dans Jornandès, de Reb. Get., 24. — *Alruna* omnium rerum gnara. Cf. Ducange, Gloss., verb. Alyrumna.

2. Tac., Hist., IV, 64, 65; V, 22, 24; Germ., 8.

3. Les Romains le confondirent avec Mercure. — Deorum maxime Mercurium colunt. Tac., Germ., 9. — Le mercredi (*Mercurii dies*) est appelé, dans les langues germaniques du Nord, *jour d'Odin, Odinsdagr, Wodanstag, Wednesday* (angl.), etc. — Boreal. Mythol. Lexic. à Finno Magnusen. Hauniæ, 1828, p. 313 et seqq.

4. Le mot *Hertha* se retrouve dans le *earth* des Anglais, *erde* des Allemands. La terre divinisée est appelée, dans les traditions scandinaves, *Jortr* ou *Fornjortr*, la vieille terre.

5. Les Romains l'avaient confondu avec Jupiter. Le jeudi (*Jovis dies*) a reçu de lui sa dénomination dans presque tous les dialectes teutoniques : *Tirsdagr, Thorstag, Thursday* (angl.).

6. Rauschlick, Handbuch der german Mythol., p. 269 et suiv. — Finn Magnusen, ub. supr.

7. Tac., Germ., 2. — V. plus haut, p. 48.

8. *Freya, Frea, Frigga.* — *Freydagr*, *Freytag*, *Friday*, vendredi (*Veneris dies*).

niques; ils ne leur attribuaient ni figures, ni autels, ni temples; ils se les peignaient, sous un vague terrible, errant dans l'obscurité des forêts sacrées, sur une terre baignée trop souvent de sang humain, et où l'on ne se hasardait qu'en frissonnant[1].

Mais, au milieu des symboles de ce grossier naturalisme, on en voit apparaître quelques-uns qui appartiennent évidemment à un polythéisme plus développé, où les forces morales du monde commencent à être représentées à côté de ses forces matérielles, où la personnalité des dieux se dessine avec une netteté de plus en plus grande. Cette révolution religieuse, dont la trace s'aperçoit dans les documents romains, en dépit de leur brièveté confuse, se lit plus clairement dans les documents traditionnels des Scandinaves. Ces vieux et curieux récits nous montrent la Scandinavie convertie ou subjuguée, un siècle environ avant notre ère, par des prêtres guerriers, venus d'Asie, qui fondent un nouveau culte, en s'appropriant les débris de l'ancien. Il se forme des deux religions un amalgame bizarre, dans lequel le chef des réformateurs conquérants, appelé lui-même Odin, probablement comme chef des nouveaux dieux, se confond avec le vieil Odin, personnification du ciel, et devient à la fois le dieu suprême et le dieu de la guerre[2]. Son fils se confond pareillement avec *Thor;* sa femme s'identifie tantôt avec *Freya,* tantôt avec *Hertha;* ses compagnons passent dans d'autres personnages symboliques de la vieille mythologie, et vont peupler, avec la famille d'Odin, l'Olympe du nouveau culte, le *Valhalla,*

1. Lucos ac nemora consecrant, deorumque nominibus adpellant secretum illud, quod sola reverentia vident. Tac., Germ., 9; Cf. 39, 40.

2. Finn Magnusen, Vet. boreal. Mythol. Lexic., voc. Odin.

ou palais des morts. Fondée sur un polythéisme plus net que l'ancien, et sur la croyance en une vie à venir réservée aux braves, la religion d'Odin fut énergique et toute empreinte de la passion de la guerre ; ses prédicateurs ne marchèrent qu'armés du marteau et de l'épée. De l'île de Scandie, son foyer, elle rayonna et s'étendit successivement sur la côte de la Baltique, et dans l'intérieur de la Germanie.

Les vices principaux qui accompagnent la vie barbare ne manquaient point au Germain : il méprisait le travail; il était emporté, intempérant et joueur. Telle était sa passion pour les jeux de hasard, que, quand il avait tout perdu, on le voyait encore risquer, dans un dernier coup de dés, sa liberté et sa personne [1].

L'influence exercée par le voisinage de l'empire romain, de bonne heure assez grande sur la frontière, allait en diminuant à mesure qu'on s'éloignait du Rhin et du Danube. Il y avait donc réellement trois zones particulières d'habitudes et de vie sociale dans la Germanie; le midi où s'exerçait l'action de la civilisation romaine, le centre où les mœurs primitives se conservaient encore intactes, et le nord soumis à l'impulsion des réformateurs scandinaves. Les peuples du centre se faisaient une vertu de leur rudesse, proscrivaient l'usage du vin et fermaient quelquefois leur territoire aux trafiquants romains ou gaulois [2]. Ceux du Rhin et du Danube avaient pris le besoin de ces relations de commerce, qui leur fournissaient jusqu'à leurs vêtements [3]. Les Romains n'accordaient pourtant pas à tous la même étendue et la

1. Quum omnia defecerunt, extremo ac novissimo jactu de libertate et de corpore contendunt. Tac., Germ., 24.

2. Id., ibid., 30, 49. — Cæs., Bell. Gall., VI.

3. Per commercia cultus... Tac., Germ., 17.

même facilité de rapports; les privilégiés entre tous étaient les Hermundures, admis à trafiquer, non sur la rive seule comme les autres Germains, mais à l'intérieur et jusque dans la colonie florissante qui servait de métropole à la Rhétie [1]. « Ils passent librement et sans garde « partout où ils veulent, dit Tacite; et tandis que nous « ne montrons aux autres peuples que nos armes et nos « camps, nous ouvrons à celui-ci nos maisons de ville et « de campagne, qui n'excitent pas ses désirs [2]. »

Au reste la curiosité et l'amour du gain attiraient beaucoup de chefs germains sur les terres de Rome. Parmi les nations du midi, il se trouvait peu de jeunes barbares d'un rang élevé qui n'eussent visité les grandes villes de la Gaule et même la capitale de l'Empire, ou qui n'eussent servi sous l'aigle des légions comme auxiliaires. Beaucoup revenaient avec des grades, des distinctions de tout genre, même avec les titres de citoyen et de chevalier; et c'était dans cette milice à moitié gagnée aux conquérants, que ceux-ci prenaient leurs agents d'intrigues et les rois qu'ils imposaient à leurs ennemis ou à leurs alliés. Mais il arrivait parfois que ces hommes n'étaient ni timides ni traîtres, et qu'ils rapportaient dans leur pays, avec une intelligence plus ouverte, une passion plus vive pour la liberté. Ce qui frappait alors par-dessus tout leurs regards habitués à l'unité formidable du monde romain, c'était le morcellement de la Germanie et l'éparpillement de ses forces, qui la livraient doublement aux manœuvres de la politique et aux entreprises violentes des armes. Vouloir l'indépendance des

1. Augusta Vindelicorum, aujourd'hui Augsbourg.

2. Passim et sine custode transeunt, et quum ceteris gentibus arma modo castraque nostra ostendamus, iis domos villasque patefecimus, non concupiscentibus. Tac., Germ., 41.

nations teutones, c'était vouloir d'abord leur réunion. L'entreprise fut tentée en même temps par deux chefs élevés à l'école de Rome, par Maroboduus ou Marobode, et par Arminn, si célèbre dans l'histoire sous son nom latin d'Arminius.

Arminius était Germain et Chéruske, Marobode était Suève. Le premier, brave, ardent, enthousiaste de la liberté des forêts, avait pourtant gagné au service de Rome un grade militaire et le titre de chevalier [1]; mais en la servant il avait appris à l'abhorrer. Le second, roi des Marcomans, avait retiré jadis son peuple du voisinage des colonies romaines du Norique pour le transplanter dans la Bohême; il avait vu Rome; il connaissait Auguste et Tibère; et il leur avait montré, pendant la révolte des Pannoniens, qu'il pouvait lutter de ruse avec eux, en attendant la chance des batailles [2]. N'ayant ni le même caractère, ni les mêmes vues sur les moyens d'exécution, les deux chefs suivirent, dans leur projet, une marche toute différente. Arminius fit appel à ce qu'il y avait de plus effréné dans le sentiment barbare, à la haine de la civilisation, à l'orgueil de la vie sauvage. Marobode, convaincu qu'il fallait combattre Rome avec les leçons de Rome, empruntait ses armes, sa tactique, construisait des forteresses, et avait à peu près discipliné une armée de soixante-quatorze mille hommes [3]. Mais ce

1. Cum jure etiam civitatis romanæ jus equestris consecutus gradus. Vell. Paterc., II, 18. — Tac., Ann., II, 10.

2. Gerebat se ita, ut neque bello nos lacesseret, et, si lacesseretur, superesse sibi vim ac voluntatem resistendi ostenderet. Vell. Paterc., II, 109.

3. Exercitus... quem LXX millium peditum, IV equitum fecerat. Id., Ibid. — Imperium perpetuis exercitiis pene ad romanæ disciplinæ formam redactum. Id., ibid.

qui les divisait bien plus encore que leur dissentiment sur les moyens, c'était la similitude de leur but secret : tous deux aspiraient au gouvernement du pays réuni et régénéré. Arminius rêvait une souveraineté militaire d'après les idées germaniques; Marobode poursuivait, dans son palais de planches et d'argile, le fantôme qui l'avait ébloui au pied du Capitole, un pouvoir incontesté, une autorité sans contrôle, un grand peuple compacte et se mouvant comme une seule tribu, en un mot une image de l'empire romain [1].

Cette rivalité d'ambition les arma bientôt l'un contre l'autre ; mais Arminius, en remuant des passions qu'il ressentait lui-même, avait pris un point d'appui solide, et qui ne lui manqua pas. Tandis qu'il consommait avec une astuce si effroyable la ruine des légions de Varus dans le guet-apens de Teutobourg, Marobode s'écriait qu'il n'y avait là qu'une perfidie honteuse et lâche, que l'acte d'un furieux sans expérience [2]. Le Chéruske envoyait-il à son rival la tête défigurée de Varus comme un défi ou comme un reproche, celui-ci la renvoyait à Auguste, et semblait rougir de la barbarie de son pays [3]. Traiter avec Rome d'égal à égal et ne point souiller la gloire du nom germain, c'étaient des formules étrangères qu'il avait souvent à la bouche, et que dans son armée sans doute nul ne comprenait guère que lui-même [4]. Il fallut qu'il l'apprît à ses dépens. Les peuples

1. Certum imperium, vimque regiam complexus animo. Vell. Paterc., II, 187. — Voy. mon Tableau de l'Empire romain, l. VI.

2. Vecordem Arminium et rerum nescium... Magna cum clade Germaniæ. Tac., Ann., II, 46.

3. Caput ejus obscissum latumque ad Maroboduum et ab eo missum ad Cæsarem. Vell. Paterc., II, 119.

4. Conditionibus æquis discessum... illibatam Germanorum gloriam

suèves le rejetèrent, et à leur tête les Semnons et les Longobards, qui crurent n'abandonner qu'un traître [1]. Réduit enfin à son royaume des Marcomans, il ne put pas même s'y maintenir; les Romains, inquiets des projets d'un admirateur si dangereux, lui suscitèrent un concurrent qui envahit à main armée sa résidence royale et le chassa. Arminius, resté seul maître, céda bientôt lui-même à l'enivrement de la puissance absolue : il devint orgueilleux, arrogant, sanguinaire; la sauvage liberté qui l'avait élevé l'abattit; et la Germanie retomba pour longtemps dans son anarchie originelle [2].

Quarante ans se consumèrent en troubles intérieurs, en efforts isolés et stériles contre l'ennemi commun, jusqu'à ce que le batave Civilis, profitant du soulèvement des Gaules après la mort de Néron, ressuscita le projet d'Arminius, en s'appuyant comme lui sur les nations de l'Ouest [3]. On sait comment il échoua; et il fallut encore vingt ans pour qu'un homme de cette trempe osât relever le drapeau de l'union barbare trois fois brisé. Ce ne fut plus un Chéruske, ni un Marcoman, ni un Batave; le représentant de l'indépendance du Nord ne sortit pas cette fois du sang teutonique; un Sarmate, le grand Décébale, roi des Daces, s'empara de ce rôle glorieux. Allié aux Suèves, et disposant des peuples slavo-germains et slavo-sarmates qui confinaient à son royaume, il organisa une des plus terribles coalitions dont Rome eût encore été menacée.

servavisse. Tac., Ann., II, 46. — Legati quos mittebat ad Cæsares interdum ut propari loquebantur. Vell. Paterc., II, 109.

1. Suevæ gentes, Semnones et Langobardi defecere. Tac., Ann., II, 45.

2. Tac., Ann., II, 46, 62, 63. — Vell. Paterc., II, 129.

3. Tac., Hist., IV. — Consultez l'Hist. des Gaulois, t. II, liv. IX.

Mais au moment où Décébale soulevait les masses barbares avec une puissance personnelle que n'avaient possédée ni Arminius, ni Marobode, le terrain n'était déjà plus le même; la Germanie, suivant l'expression latine, avait été pénétrée en tous sens par les Romains [1]. Sur le Veser, sur l'Elbe et jusque sur la Vistule, ils avaient montré leurs aigles, laissant derrière elles, pour témoins irrévocables de leur passage, des retranchements et des forts, tantôt occupés, tantôt abandonnés [2]. Dans le midi et presque déjà dans le nord, la plupart des peuples recevaient des rois de leurs mains; les Longobards eux-mêmes avaient fléchi [3]; et l'on avait vu récemment un roi des Semnons partir avec la prophétesse Ganna, pour aller humilier à Rome, devant Domitien [4], le nom de la nation la plus fière et la plus antique parmi les Suèves [5]. Les sentiments d'indépendance teutonique avaient donc éprouvé une grande altération ; le sol non plus n'était pas resté intact.

Régulièrement, et d'après l'institution d'Auguste, le lit du Rhin et celui du Danube formaient la limite septentrionale de l'Empire. Ces deux fleuves, en prenant chacun une direction opposée, l'un vers l'océan germanique, l'autre vers la mer Noire, laissent entre eux un intervalle qu'aucun obstacle naturel ne couvre, et qui conduit, à l'ouest, dans l'Helvétie et le reste des Gaules, à l'est, dans l'Italie, par les Alpes. Des camps permanents, placés à de

1. Penitus penetrata Germania. Tac.

2. Id., passim. — Sueton., Tib. — Dio, LVI.

3. Tac., Ann., XI, 16.

4. Massyus, rex Semnonum, et Ganna virgo (ea post Veledam in Celtica vates oracula reddebat) Domitianum adierunt. Dio, LXVII, 5.

5. Vetustissimos se nobilissimosque Suevorum Semnones memorant. Tac., Germ., 39.

petites distances les uns des autres, interceptaient ce passage dangereux [1]. Mais un grand nombre d'aventuriers gaulois, attirés par la fertilité du sol, étant venus s'établir dans le pays sous la protection des postes romains, Rome en déclara la propriété indécise [2]; puis elle se l'adjugea, en le fermant, d'un fleuve à l'autre, par un de ces retranchements palissadés auxquels on donnait le nom de murs [3]. Le territoire inclus fut alors colonisé officiellement et en grand par les préposés impériaux; et comme, pour prix de leur concession et des instruments de culture qu'on y joignait, les colons étaient imposés à la dîme de leurs produits, on appela ces champs *décumates* [4]. Le mur rhéno-danubien s'appuya, d'un côté, au Rhin, à son confluent avec le Mein, de l'autre au Danube, un peu au-dessous de Rheginum [5], aujourd'hui Ratisbonne, se reliant, à chacune de ses extrémités, aux ouvrages de défense qui garnissaient la rive septentrionale des deux fleuves. Ce fut une ligne militaire formidable. Des flottes de guerre stationnaient de distance en distance pour interdire le

1. On y trouve une grande quantité de monuments romains indiquant des établissements considérables. V. Schœpflin, Alsat. illustr., I.

2. Dubiæ possessionis solum. Tac., Germ., 29.

3. Stipitibus magnis in modum muralis sepis funditus jactis atque connexis. Spartian., Adrian., 6. — Vallum aut murus. Id., Sever., 73.

4. *Agri decumates* (Tac., Germ., 29); expression évidemment synonyme de *decumanus ager*, employé par Cicéron pour désigner les terres qui devaient aux Romains la dîme de leurs fruits. On peut consulter là-dessus une note de M. Burnouf, dans son excellente traduction de Tacite, Germ., 29.

5. Pfister, Hist. d'Allem., trad. fr., I, 230. — Schœpfl., Als. illustr., I. — Cf. Wersebe, Ueber die Vœlker und Vœlker-bündnisse des alten Teutschlands; Hanov., 1826, p. 55 et suiv., 172 et suiv. — Ce mur, dont quelques débris subsistent encore, est appelé par les Allemands *Pohlgraben;* il renfermait les pays actuels de Wisbaden, de Wurtemberg et de Souabe.

passage aux barbares, et pour protéger la navigation[1].

Voilà ce qu'était la limite proprement dite. Mais l'événement qui avait acquis aux Romains les terres décumates se reproduisait incessamment sur vingt points à la fois, au delà du Rhin et du Danube. Dès qu'un poste avancé était établi pour les besoins de la guerre, des Gaulois ou des Pannoniens accouraient, se mettaient à défricher par droit de premier occupant, et Rome ne manquait pas de s'apercevoir tôt ou tard que la propriété était douteuse. Parfois aussi de hardis aventuriers allaient essayer, par delà la dernière ligne de postes, quelque usurpation qu'il fallait ensuite protéger. C'étaient, suivant le mot de Tacite, des golfes que l'Empire jetait çà et là, comme une mer débordée, aux dépens de ses rivages[2]. On y installait des vétérans des légions et des barbares pacifiés, quelquefois même des tribus entières que l'on y transplantait de gré ou de force. Rome, par ce procédé, se trouva maîtresse d'une large zone de pays en dehors de sa limite fixe ; elle eut une limite transrhénane et transdanubienne, seconde frontière incertaine, flottante, qui s'étendait ou se resserrait suivant les chances de la guerre, mais qui servait à couvrir l'autre[3].

Qu'on se figure, s'il se peut, le mouvement d'affaires et d'intrigues qui agitait incessamment cette zone de demi-civilisation et de demi-barbarie, où le Romain germanisé et le Barbare imitateur du Romain se rencon-

1. Notitia imperii romani.

2. Sinus imperii. Tac., Germ., 29.

3. Limes transrhenanus; limes transdanubianus. Cons. Reichard, Germanien unter den Rœmern, 6, 7, 8. — Pfister, Hist. d'Allem., I, 229, 230, trad. fr.). — Werselbe, Die Vœlker und Vœlker-bündnisse des alten Teutschlands, 55, 56, 172, 173 et seqq.

traient, se choquaient pêle-mêle! C'était par cette écume des deux peuples que Germains et Romains se touchaient. Là fourmillaient les déserteurs, les espions, les traîtres toujours prêts à servir l'ennemi de leur race; là se rendaient en foule les ouvriers provinciaux sans travail, laboureurs, forgerons, charpentiers, pour passer au besoin de la solde d'un colon à celle de quelque chef barbare, curieux de singer ses puissants voisins et de vivre chez lui en Romain.

Cette vie romaine était la passion de Décébale. Plus encore que Marobode, il haïssait Rome et aimait la civilisation. De sa ville de Zermizegethusa [1], et de son palais qui rappelait probablement l'architecture des prétoires de Carnuntum et de Trèves, il jetait des regards d'envie sur cette rive droite du Danube, couvertes de si riches cultures et de si florissantes colonies. Sous le masque de l'amitié, il avait obtenu de Domitien des armes, des machines, des instructeurs pour ses troupes, et jusqu'à des ingénieurs. Sa capitale et les principales positions de son territoire étaient défendues par des ouvrages fortifiés [2]. Tout en usant des imprudentes libéralités de l'Empire, il faisait de son royaume un lieu d'asile pour les transfuges des légions, pour les provinciaux ruinés, pour les artisans sans ouvrage [3]. Bientôt il embaucha si ouvertement, que Rome ouvrit les yeux. Mais Décébale possédait une armée exercée, avec un bon matériel de guerre; les peuples suèves s'étaient rangés dans son

1. Ζερμιζεγεθούση. Dio, LXVIII, 9. — Sarmategete. Tab. Peut. — On croit que cette capitale des Daces était située en Transylvanie, près de l'emplacement actuel de Gradichtie.

2. Arx quædam... munimenta... montes cincti mœnibus. Dio, LXVII, LXVIII, pass.

3. Id., LXVII, LXVIII, 9, et pass.

alliance, et il pouvait compter sur la plupart des nations sarmates : il commença donc la guerre.

Il fondit, comme un orage soudain, sur ces belles colonies pannoniennes, objet de son admiration ; et s'il ne lui fut pas permis, comme il l'eût souhaité sans doute, de les transplanter avec lui dans les vallées des Carpathes, il revint du moins chargé de leurs dépouilles. En plusieurs rencontres, il battit les généraux de Domitien, puis Domitien lui-même, qui se hâta d'acheter la paix, pour aller triompher au Capitole des barbares qui l'avaient vaincu [1].

Cette paix convenait à Décébale, dont le matériel s'épuisait et à qui l'argent manquait : Rome lui fournit abondamment l'un et l'autre [2]. Une seconde agression mieux combinée encore que la première allait éclater, lorsque Trajan monta au trône des Césars. La lutte dura cinq ans entiers entre le roi sarmate et un des plus grands généraux du monde, disposant de l'empire romain dans toute sa vigueur. Mais la science et le courage discipliné l'emportèrent. Poursuivi de champ de bataille en champ de bataille, traqué dans sa ville et jusque dans son palais livré aux flammes, plutôt que de se rendre, Décébale, en vrai Romain, se perça de son épée [3]. Il avait, quelques jours auparavant, terminé son rôle de Barbare, en faisant creuser pour y enfouir ses trésors le lit d'une petite rivière qui baignait le pied de son pa-

1. Dio, LXVII, 6, 7.

2. Quum magnam mox pecuniæ vim, et opifices peritos variorum artificiorum tam pace quam bello utilium, Decebalo daret... Id., ibid.

3. Postquam regiam regionemque suam omnem captam esse cognovit, immineréque periculum, ne ipse quoque caperetur, manus sibi attulit. Id., LXVIII, 14.

lais [1], et en assurant son secret (du moins il le croyait ainsi), par le meurtre des ouvriers qui l'avaient servi dans ce travail. Cette précaution inhumaine n'assura rien; et le fleuve, détourné une seconde fois par les ordres de Trajan, restitua aux Romains les dépouilles de la Pannonie. Le royaume de Décébale fut réduit en province dans une étendue de plus de trois cents lieues de tour [2].

La Dacie avait été conquise en l'année 105, et depuis lors on n'entendit plus parler de coalitions barbares, jusqu'en 167, sous le règne de Marc-Aurèle. Mais, à cette époque, on vit les peuples transrhénans et transdanubiens, sur toute la longueur de la frontière romaine, entre l'Océan et la mer Noire, s'agiter tout à coup comme frappés de vertige [3], et tenter le passage des fleuves. Ils disaient que des peuples plus septentrionaux les poussaient en avant [4]; quelques-uns, comme les Cimbres à Marius, criaient aux préfets impériaux : « Des terres; nous voulons des terres! » Les Marcomans et les Quades, les plus menaçants de tous, méritèrent de donner leur nom à cette guerre terrible. La Germanie et la Sarmatie paraissaient bouleversées; des nations inconnues se montraient; les tribus les plus diverses marchaient sous le même drapeau; des Goths se trouvaient mêlés à des Alains sur les bords de la mer Noire; les Burgondes étaient descendus de la Vistule, les Lon-

1. Dio, LXVIII, 14.

2. Decies centena millia passuum in circuitu. Ruf., Breviar.

3. Gentes omnes ab illyrico limite usque in Galliam conspiraverant. J. Capitol., M. Anton., 31. — In unum spirando vesania gentium dissonarum. Amm. Marc., XXXI, 5.

4. Pulsæ (gentes) a superioribus barbaris fugerant, nisi reciperentur bellum inferentes. J. Capitol., M. Anton., 28.

gobards des bouches de l'Elbe; les Vandales erraient à l'est des monts du Géant. Ces masses flottantes, venues du nord, pressaient sur la ligne romaine les nations du midi qui, après avoir résisté d'abord, cédaient et se laissaient porter en avant. La frontière du Rhin, moins bien gardée que celle du Danube depuis la guerre de Décébale, fut la première forcée; les Caukhes pénétrèrent dans la province germanique inférieure et dans la Belgique. Ils marchaient rapidement, comme des gens qui avaient hâte de gagner de l'avance, tandis que les légions rhénanes n'osaient les poursuivre, de peur de dégarnir la frontière et de livrer passage à de plus grands désastres. On laissa à la Gaule le soin de se défendre. Le gouverneur de la Belgique, Didius Julianus, l'insensé que nous avons montré prenant à l'enchère la pourpre impériale [1], mais qui était alors un général habile et brave, organisa les habitants des villes en corps de milice, arma les campagnes, parvint à cerner la colonne envahissante, et la faisant rétrograder jusqu'au Rhin, la rejeta dans son pays de marécages et de tourbières [2].

Sur le haut Rhin, la difficulté fut plus grande; les Cattes ravagèrent longtemps la Séquanie, l'Helvétie, la Rhétie [3], et osèrent même envoyer des bandes d'éclaireurs au delà des Alpes, pour observer le pays [4]. En même temps, les Marcomans et les Quades traversaient

1. V. ci-dessus, livre I, ch. I.

2. Cauchis erumpentibus restitit tumultuariis auxiliis provincialium. Spartian., Did. Jul., 60.

3. Catti in Germaniam ac Rhetiam irruperant. J. Capitol., M. Anton., 25.

4. Eodem tempore multi Germanorum, qui trans Rhenum incolunt, venere usque ad Italiam. Dio, LXXI, 3.

les Alpes Juliennes, marchaient sur Aquilée, et attaquaient l'Italie du côté de l'orient[1]. Sous ce déluge de barbares, la Dacie romaine avait disparu ; les colons s'étaient dispersés; les travaux de soixante ans avaient péri ; des Goths, des Vandales et des Alains campaient sur cette ruine si prompte d'une civilisation à peine ébauchée.

Il y avait de quoi trembler : depuis les guerres cimbriques, on put même dire depuis Annibal[2], rien de pareil n'avait menacé Rome. On épuisa tous les moyens de salut ; on arma les esclaves, les gladiateurs, et jusqu'à des bandits qu'on amnistia[3]; tandis que Marc-Aurèle, faisant vibrer les seuls ressorts qui remuassent encore fortement les âmes, multipliait les expiations religieuses, et appelait même à son aide les superstitions étrangères, remède énergique, souvent efficace dans les circonstances désespérées[4]. Cependant la famine et la peste apportée d'Orient par les troupes de Vérus se joignaient à la guerre; et la contagion, se communiquant à l'ouest des Alpes, promenait ses ravages dans toutes les Gaules[5]. Il fallait une âme comme celle de Marc-Aurèle pour ne point se laisser abattre, et soutenir, par ses propres forces, un grand peuple épouvanté. Il envoya Aufidius Victorinus dans les Alpes gauloises repousser les Cattes et les balayer ensuite de l'Helvétie et de la Séquanie, où des troubles civils succédèrent bientôt à la

1. J. Capitol., M. Anton., 28; Id., L. Ver., 39.

2. Eutrop., M. Anton. — J. Capitol., M. Anton., 25, 28, 29. — Adeo ut punicis conferatur (bellum marcomannicum). Amm. Marc.

3. Servos ad militiam paravit; armavit etiam gladiatores; latrones etiam Dalmatiæ et Dardaniæ milites fecit. J. Capitol., M. Anton., 28.

4. Tantus terror belli marcomannici fuit, ut undique sacerdotes acciverit, peregrinos ritus impleverit... Id., ibid.

5. Id., ibid., 27, 28, 29, 31. — Amm. Marc., XXIII. — Eutrop., M. Anton. — Oros., VII, 15.

guerre[1]; lui-même fit rebrousser chemin aux Slavo-Germains qui débouchaient sur Aquilée, et alla s'établir à Carnuntum.

Ce ne fut pas une guerre, ce furent vingt guerres qu'il eut à soutenir, pendant les dix années (de 170 à 180) qu'il resta sur les bords du Danube : vingt peuples successivement essayèrent leurs forces contre les siennes, furent repoussés ou se soumirent à lui. On put voir déjà, par son exemple, quel rude métier c'était que ce métier d'empereur romain aux prises avec la barbarie pour sauver la civilisation du monde ou périr avec elle. Obligé de faire face aux attaques sur presque tous les points à la fois, il passait incessamment du Danube au Rhin, et du Rhin au Danube, opposant comme une barrière mobile à chaque flot d'envahisseurs, et refoulant ce débordement sur lui-même. Une politique habile, sans cesser d'être honnête, vint en aide à ses armes; il employa, pour diviser les barbares, l'argent; les avances flatteuses, et jusqu'à des distributions de terres dans les cantons dépeuplés des provinces et de la haute Italie[2]. Sa fidélité religieuse à tenir ses moindres engagements frappait les barbares de respect, et les rendait loyaux à leur tour[3]. Contre les Marcomans et les Quades, les plus acharnés de ses ennemis, il recourut aux moyens extrêmes : il chassa les premiers dans l'intérieur de leurs montagnes; il prit les seconds par la famine, les empêchant de semer et de récolter, enlevant leurs troupeaux, ne leur laissant ni

1. Contra Cattos Aufidius Victorinus missus est. — Res in Sequanis turbatas, censura et auctoritate repressit. J. Capitol., M. Anton., 25, 32.

2. Plurimis in Italiam traductis. Id., ibid., 31, 32. — Dio, LXXI.

3. Dio, LXXI.

paix ni trêve, jusqu'à ce qu'ils se fussent remis à sa discrétion[1]. Les malheureux, à demi morts de faim, résolurent de se retirer chez les Semnons, il leur barra le passage. Tous les fléaux qui accompagnent la misère enlevaient les barbares par milliers. Une fois, les Romains surprirent aux avant-postes un jeune Germain, aux aguets pour se glisser dans leur camp, et ils le conduisirent à l'empereur, qui se mit en devoir de l'interroger. — « J'ai froid! s'écria le barbare en l'interrompant; fais-« moi donner un vêtement, si tu peux, et je verrai en-« suite ce que je dois te répondre[2]. » Après la guerre, cent mille prisonniers furent rendus à l'Empire. Quand Marc-Aurèle mourut, en 180, il s'occupait de recoloniser la Dacie, moitié avec des barbares, moitié avec des provinciaux assez courageux pour aller promener la charrue sur des ruines encore fumantes.

Contenu dans ses limites, grâce à de si énergiques moyens, le monde d'outre-Danube et d'outre-Rhin s'agita encore bien des années sur lui-même; et ce désordre intérieur fut heureux pour l'Empire, en proie aussi, pendant ce temps, à de cruelles discordes. Quand les hostilités reprirent leur cours, les Romains ne virent pas sans surprise combien le pays avait changé; on eût dit qu'une nouvelle Germanie était sortie de ce chaos, plus ardente que l'ancienne, mieux unie, et réalisant, dans de grandes confédérations fortement constituées, une partie des projets avortés d'Arminius et de Décébale.

Quelles causes avaient produit cette révolution? Les

1. Nec secure pascendi, nec agros colendi, nec alterius rei faciendæ copiam sibi facere. Dio, LXXI, 20.

2. Præ frigore, inquit, non possum tibi respondere : quamobrem si quid ex me vis cognoscere, jube mihi vestem, si quam habes, dari. Dio, LXXI, 5

écrivains romains ne les ont point connues, ou du moins ils ont négligé de nous les faire connaître. Mais ce que l'histoire nous dit des mouvements des peuples germains s'accorde avec les traditions mêmes de ces peuples, pour établir que l'impulsion partit de la Scandinavie[1]; et quand on examine le caractère des nouvelles confédérations, toutes empreintes de l'esprit de l'odinisme, on ne peut guère douter que la révolution ne fût en partie religieuse. Le fanatisme des sectateurs d'Odin se liait intimement, comme je l'ai dit plus haut, à la passion des armes; le prosélytisme amenait le goût des conquêtes; et une fois debout, une fois saisies par le tourbillon qu'elles-mêmes avaient déchaîné, ces masses de peuples ne furent plus maîtresses de se rasseoir. Quand elles le purent enfin, voici le spectacle que présenta le nord de l'Europe.

Les Goths (ou plutôt une partie des nations gothiques) avaient mis entre eux et la Scandinavie toute la largeur du continent européen; on les trouvait maintenant près de la mer Noire, occupant les deux rives du Dnieper, et divisés en Ostrogoths et Visigoths, suivant leur position à l'est ou à l'ouest de ce fleuve. Une de leurs tribus, les Victofales[2], s'était mesurée contre Marc-Aurèle pendant la guerre des Marcomans; une autre, celle des Taïfales[3], avait pris position sur la frontière

1. C'est la tradition non-seulement des Goths (Jornand., de Reb. Get., 6 et seqq.), mais des Hérules (ibid., 2) et des Lombards (Paul. Diac., Hist. Longob., 1). Il ne faut pas chercher cependant à faire concorder la chronologie de ces traditions avec les faits vraiment historiques tels que les écrivains romains nous les donnent; ce serait entrer dans des embarras inextricables, et s'attaquer à un problème insoluble.

2. J. Capitol., M. Anton., 28, 31. — Victovali, Victuali, Victofali.

3. Taïfali. Amm. Marc. — Taïphali. Eutrop.

de la Dacie. Les Gépides, qui les suivaient de près, formaient en quelque sorte leur arrière-garde. S'il faut en croire leurs propres traditions qui, il est vrai, font remonter cette émigration à une époque bien plus reculée et évidemment fabuleuse, les Goths, à leur départ, avaient traversé la Baltique sur trois vaisseaux. Les Gépides, arrivés les derniers au rendez-vous, avaient reçu de cette circonstance leur nom, qui signifiait traînards[1], et qui leur resta.

A ce noyau d'aventuriers scandinaves s'adjoignit, au bout de quelques années, le peuple, ou plutôt l'association des Hérules, chassée de la même contrée par les Danes ou Danois, et qui alla s'établir autour des Palus-Méotides, au-dessus des Goths. C'étaient les plus terribles des barbares sortis du Nord; ils combattaient presque nus, et leur bravoure, telle que la peignent les historiens, ressemblait à de la rage. Superbes et arrogants, dans leur petit nombre, ils se disaient tous issus de sang royal, et le nom d'*Hérules* qu'ils s'attribuaient signifiait *seigneurs*[2] : on peut reconnaître, dans ce tableau, les ancêtres de ces *Berserkers* que les expéditions des Normands rendirent plus tard si célèbres.

Tandis que la confédération des Goths s'organisait sur la mer Noire, celle des Saxons[3] se formait à l'extrémité opposée du continent européen, autour des bouches de l'Elbe et dans la péninsule Cimbrique. Cette dernière eut pour but principal les courses maritimes.

1. *Gepanta* pigrum aliquid tardumque signat. Jornand., de Reb. Get., 17.

2. Eruli, *domini*. Isidor. Hispal., Gloss., 24. — *Jarl*, dans les langues scandinaves; *earl*, en anglais. Malte-Brun, Géogr., I, 334.

3. Saxones. Ils sont nommés pour la première fois par Ptolémée, vers l'an 180. Cons. Reichard, Germ. unt. den Rœm., 41.

Ses frêles esquifs d'osier recouvert de peau promenèrent bientôt la dévastation sur les côtes de la Bretagne, de la Gaule et de l'Espagne [1], et le pirate saxon ne fut pas le moindre des fléaux qui accablèrent l'Empire à son déclin.

Au-dessous de la confédération saxonne commençait à s'organiser celle des Franks, c'est-à-dire des *hommes fiers et hardis* [2], qui n'entra en lutte avec Rome qu'en 241. Créée sur le bas Rhin, parmi les peuples teutons du rameau occidental, elle les engloba presque tous; et au premier rang elle compta les Sicambres, les Tenctères, les Usipètes, les Chamaves, les Bructères, les Angrivares et les Chéruskes [3].

Les peuples du haut Rhin et du haut Danube ne se trouvèrent pas en retard; car une quatrième confédération, celle des Alamans ou Alemans, s'était déjà constituée sur leur territoire, au nord du mur rhéno-danubien. Ce nom signifiait, d'après les écrivains anciens, *hommes rassemblés de toutes parts* [4]; et c'était aussi, à ce qu'il paraît, une réunion de tribus de différentes races, groupées autour d'un noyau suévique. Tandis que les Franks menaçaient la Gaule par la province germanique inférieure, les Alamans la menacèrent par la province germanique supérieure et par l'Helvétie, à travers les champs décumates.

1. ... Cui pelle salum sulcare britannum
Ludus et assuto glaucum mare findere limbo.
Sidon. Apoll.

2. « On trouve dans de très-anciens glossaires : Franci a feritate dicti. *Frech*, en allemand moderne, signifie hardi, téméraire; *vrang*, en hollandais, veut dire âpre, rude. » Augustin Thierry, Lettres sur l'hist. de France.

3. Consultez Reichard, German. unt. den Rœm., 23.

4. Ξυνήλυδες καὶ μιγάδες. Asin. Quadrat. ap. Agath., I, p. 17, ed. 1660.

En dehors de ces quatre confédérations qui comprenaient la masse des peuples germains, continuèrent à vivre isolées quelques nations assez fortes pour agir seules ou pour choisir leurs alliances. De ce nombre furent les Marcomans et les Quades; les Vandales, maintenant voisins de la Dacie; les Astings, venus de si loin, qu'il leur avait fallu, disaient-ils, toute une année pour atteindre les bords du Danube [1]; les Longobards, qu'on trouve tantôt sur le Rhin, tantôt sur le Danube, qui disparaissent et reparaissent tour à tour, toujours errants, toujours terribles [2]; les Burgondes, rapprochés des Carpathes orientales; enfin il faut y joindre la nation sarmate des Alains qui, troublée par l'émigration germanique, avait été refoulée en partie vers le Danube, où elle avait pris part à la guerre des Marcomans [3].

Ainsi la Germanie venait de revêtir sa dernière face; les drapeaux sous lesquels devait s'opérer la conquête du monde romain étaient déjà plantés; les noms qui devaient remplacer le nom de Rome dans presque toute l'Europe retentissaient déjà dans les bivouacs germaniques; les terribles Huns eux-mêmes étaient arrivés, à travers la Tartarie, sur les bords du Jaïk. Il ne manquait plus qu'un caprice de ces hordes, ou la voix d'Attila, pour qu'un nouveau débordement eût lieu sur l'Empire; mais celui-là devait être le dernier.

Des nouvelles confédérations, celle des Alamans fut la première à rompre la paix : c'était elle qui tenait les Romains en éveil, dès la fin du règne de Sévère; elle se décida à franchir la limite rhéno-danubienne, au prin-

1. Vix anni spatio pervenisse. Dexipp. ap. Jornand.
2. Paul. Diac., Hist. Longob., I, 13. — Malte-Brun, Géogr., I, 335.
3. Spartian., M. Anton., 31.

temps de l'année 214, et sa nombreuse cavalerie se mit à ravager les champs décumates[1]. Caracalla entra en campagne contre elle, la fit rétrograder, et la vainquit sur les bords du Mein[2]; puis, la poursuivant à outrance dans la forêt hercynienne, il mit tout le pays à feu et à sang. Cette expédition ne fut pas sans difficulté pour les légions qui ne pouvaient atteindre, dans leur marche pesante, à travers les bois, les agiles cavaliers alamans et une infanterie presque aussi agile, habituée à suivre le cheval au pas de course. Ce fut aux archers osrhoëniens auxiliaires de Rome, que revint, en majeure partie, la gloire de la campagne. Ces Orientaux, qui égalaient les Parthes, leurs voisins, pour l'adresse à manier l'arc et pour la sûreté du coup d'œil, se rendirent l'effroi des barbares, dont toute l'armure défensive était un mauvais bouclier. Les historiens rapportent que, dans une rencontre avec les Cennes, qui formaient une division des Alamans, les Osrhoëniens firent pleuvoir une grêle de flèches si habilement dirigée et si bien nourrie, que les barbares, transportés de rage, rompaient leurs rangs, et venaient attaquer les légionnaires corps à corps. On les voyait arracher avec leurs dents les traits dont ils étaient criblés, réservant leurs deux mains pour saisir et frapper leur ennemi[3]. Ils furent aisément accablés, et leur camp, où se trouvaient les femmes et les enfants, tomba dans les mains du vainqueur. La fierté des femmes germaines était connue; Caracalla voulut la mettre

1. Alamannos, gentem populosam, equo mirifice pugnantem. Aur. Vict., Cæs.

2. Prope Mœnum amnem devicit. Id., ibid. — Spartian., Carac., 9.

3. Quos ferunt tanta ira incitatos in Romanos irruisse, ut tela, quibus illi ab Osroenis vulnerati erant, dentibus evellerent ex corporibus, ne manus a Romanis cædendis averterent. Dio, LXXVII, 14.

encore à l'épreuve : leur ayant fait demander ce qu'elles préféraient, de mourir ou d'être vendues comme esclaves, elles répondirent d'une commune voix qu'elles aimaient mieux mourir. On les livra pourtant aux trafiquants d'esclaves qui suivaient l'armée; mais elles se tuèrent presque toutes, et celles qui avaient des enfants les tuèrent avec elles [1].

Caracalla resta quelque temps sur le territoire alaman, réparant les anciens forts, et en reconstruisant de nouveaux auxquels il donnait son nom. Son attitude agressive intimida les peuples de l'Ouest, qui ne remuèrent point ; ceux du Nord lui envoyèrent même une ambassade pour protester de leurs intentions pacifiques. On reprocha au fils de Sévère d'avoir acheté cette paix dont il s'enorgueillissait : « Les Germains, dit un au« teur contemporain, se prévalant de sa faiblesse, le me« naçaient pour en tirer des présents. Ces présents, « qu'il se laissait arracher, il avait soin de les accompa« gner de paroles hautaines et dures, dont ceux-ci se « souciaient fort peu, pourvu qu'ils vissent de l'or. Il « avait bien soin encore, ajoute l'historien cité, de ne « leur donner que de l'or de bon aloi, tandis qu'il gar« dait pour nous sa fausse monnaie [2]. » Depuis lontemps, la politique romaine se servait de l'argent et des présents pour se créer des alliances parmi les barbares et pour les diviser entre eux. Il se peut que Caracalla, dans l'intérêt de sa propre vanité, eût abusé de ce moyen qu'on n'avait pas reproché à de meilleurs empe-

1. Interrogatæ ab Antonino, utrum vendi, an occidi mallent, mori se malle, responderunt; quumque essent postea venditæ, omnes mortem sibi consciverunt; nonnullæ una liberos interfecerunt. Dio, LXXVII, 14.

2. Quippe iis vere aureos nummos donabat, quum Romanis non nisi adulteratum aurum et argentum præberet. Id., ibid.

reurs; il se peut aussi que le mépris qu'il inspirait ne permît pas d'être juste à son égard; mais ce qui est certain, c'est qu'il laissa la Germanie transrhénane entièrement pacifiée, et la Gaule délivrée de ses inquiétudes.

Des bords du Rhin, il se rendit sur ceux du Danube, força les Marcomans à rompre le pacte qui les liait aux Vandales depuis Marc-Aurèle, et, sur une accusation dont nous ignorons le sujet, il se fit livrer et mit à mort le roi des Quades [1]. En Dacie, où il passa ensuite, il combattit contre les Goths qui renouvelaient leurs dévastations [2]. Pendant ces différentes campagnes qui remplirent les années 214 tout entière et 215 en majeure partie, le fils de Sévère montra, sinon une intelligence bien parfaite de la guerre, au moins une grande habitude des camps et certaines qualités propres à l'y faire aimer. « Il menait « là, dit Hérodien, son contemporain, la vie d'un vrai « soldat. Fallait-il creuser un fossé, Antonin se présen- « tait le premier la pioche à la main; fallait-il jeter un « pont, élever un rempart, c'était encore Antonin qui « donnait l'exemple. Sa nourriture ne différait en rien « de celle du dernier de l'armée : des vases de bois, du « pain commun, souvent fabriqué par lui-même, gar- « nissaient d'ordinaire la table impériale [3]. Dans les « marches, on le voyait rarement à cheval ou en voi- « ture; son plaisir était de faire la route à pied, portant « ses armes et s'emparant même quelquefois des en- « seignes militaires qui, longues et chargées d'orne- « ments de bronze, fatiguaient les plus robustes. L'ar- « mée voyait avec une surprise mêlée de contentement

1. Dio, LXXVII, 13 et seqq.
2. Spartian., Carac., 87, 89.
3. Tritico enim molito sua manu, quantum satis erat sibi soli, massaque inde facta, atque in carbonibus decocta vescebatur. Herodian., IV, 96.

« cet homme, petit et maladif, surmonter de telles fa« tigues; elle applaudissait à ses goûts, à son énergie, « et aimait en lui un camarade [1]. » Dion ajoute qu'on le vit fréquemment provoquer à des combats singuliers les chefs ennemis dont il remarquait la belle prestance ou la force. Au reste, comme la mesure manquait toujours à cet esprit médiocre et passionné, il outrait le goût de la vie militaire jusqu'à se faire en quelque sorte Germain; car le Germain, dans sa grossière bravoure, lui paraissait l'idéal du guerrier. La chasse, la lutte, la course à cheval, tous les amusements des barbares étaient les siens. Il se plaisait au milieu d'eux, s'habillait comme eux et se couvrait souvent la tête d'une perruque rousse pour leur mieux ressembler [2]; une garde de Germains d'élite, qu'il avait pris à sa solde et qu'il appelait *ses lions* [3], ne le quittait jamais. Ces folies donnèrent naissance à mille bruits fondés ou non, mais conformes à l'idée qu'on avait de Caracalla, et accrédités par la haine publique. On prétendit que, dans ses conférences particulières avec les rois germains ou leurs ambassadeurs, il leur dévoilait les côtés les plus vulnérables de l'Empire, les engageant à passer les Alpes sans hésitation, s'il lui arrivait quelque mal à lui, leur ami [4]. Pour que rien ne transpirât de ces odieuses provocations, à la suite de chaque conférence, il faisait,

1. Ob hæc et his similia, tanquam homo militaris ab ipsis amabatur, et ut vir fortis admirationi erat. Herodian., IV, 96.

2. Comasque capiti imponebat flavas ad tonsuram Germanorum concinnatas. Id., IV, 95.

3. Leones vocabat. Dio, LXXVIII, 6. — Cf. Herodian., IV, 95.

4. Atque iis mandabat, ut, si qua sibi vis inferretur, in Italiam irruerent, et Romam, ceu captu facillimam, peterent. Dio, loc. cit.

disait-on, égorger son interprète [1]; mais les barbares eux-mêmes en auraient trahi le secret après sa mort.

Pendant son séjour aux camps germaniques, l'empereur avait distingué, parmi les officiers romains, un personnage déjà important et destiné à le devenir plus tard bien davantage, un soldat parvenu, dont la vie devait offrir le plus étonnant exemple des jeux de la fortune, et qui, créature de la maison de Sévère, semblait prédestiné à sa ruine. Ce personnage s'appelait C. Julius Verus Maximinus. Né sur la frontière des provinces de Thrace et de Mésie, dans un de ces villages mixtes où les colons barbares, établis de force ou de gré, vivaient pêle-mêle avec les Romains, il avait eu pour père un Goth nommé Micca, et pour mère une femme alaine nommée Ababa [2]. Ses parents, obscurs et misérables, gagnaient leur subsistance par le travail de leurs mains; lui-même avait passé son enfance à garder les troupeaux dans les vallées de la Thrace, où, grâce à sa vigueur précoce et à son caractère entreprenant, il s'était fait le chef ou plutôt le roi des bergers, ses compagnons [3]. C'était lui qui les commandait dans leurs petites guerres contre les brigands dont les coups de main désolaient le pays. Il grandit ainsi, fortifiant son corps et son âme dans une vie de fatigues et de périls.

Un jour que l'empereur Sévère, alors en Mésie, célébrait par des jeux l'anniversaire de la naissance de son fils Géta, Maximin, descendu de ses montagnes, demanda

1. Interpretes illico occidi curabat. Dio, LXXVIII, 6.

2. Hic de vico Thraciæ vicino, barbaris etiam patre et matre genitus, quorum alter e Gothis, alter ex Alanis... Et patri quidem nomen Micca, matri Ababa fuisse dicitur. J. Capitol., Maximin., 138.

3. Semibarbarus homo, et qui a pueritia opilio fuisset. Herodian., VI, 8. — J. Capitol., Maximin., 138.

à figurer dans les luttes, et on le vit terrasser coup sur coup seize soldats, presque sans reprendre haleine [1]. Quelques jours après, Sévère, en parcourant avec des cavaliers les alentours du camp, aperçut le jeune barbare et l'appela, puis, lançant son cheval au galop, il lui fit signe de le suivre. Maximin, pendant une longue course, des circuits et des évolutions sans nombre, ne quitta pas un instant le côté de l'empereur. « Thrace, lui dit Sé-« vère, c'est bien; mais es-tu en humeur de lutter main-« tenant? — Si tu veux, » répondit celui-ci [2]. On fit par curiosité approcher des soldats, et le fils de Micca montra la même adresse, la même force que la première fois. De ce moment sa fortune fut faite. Sévère le plaça dans sa cavalerie, puis dans ses gardes du corps, où il s'attira l'estime et l'affection de tous, car il était brave, soumis et d'un caractère facile, malgré la rudesse de ses manières. Bientôt sa popularité fut grande dans l'armée; on ne parla plus que du nouvel Hercule, du nouveau Milon de Crotone [3]. Maximin en effet était un colosse; les historiens racontent que sa taille dépassait huit pieds romains [4]; qu'il traînait à lui seul une charrette pesamment chargée, qu'il fendait un arbre de ses mains, qu'il brisait d'un coup de poing la mâchoire d'un cheval. Son audace dans les entreprises de guerre répondait à sa vigueur. Il parvint en peu de temps aux premiers grades

1. Tunc Maximinus XVI lixas uno sudore devicit. J. Capitol., Maximin., 138.

2. Quid vis, Threcisce? numquid delectat luctari post cursum? Tum ille : Quantum libet, imperator. Id., ibid. 139.

3. Alii eum Crotoniatem Milonem, alii Herculem, Antæum alii vocabant. Id., ibid., 140.

4. Erat magnitudine tanta ut octo pedes digito videretur egressus. Id., ibid. — Le pied romain était de $0^m,2963$; 8 pieds romains faisaient $2^m,3704$, ou $1^t,216$.

de la milice, quoiqu'il sût à peine le latin. Caracalla le prit en amitié, le nomma centurion, lui accorda toutes les distinctions auxquelles il pouvait alors prétendre, car son ambition connaissait encore des limites. Maximin, de son côté, le servit avec une fidélité que la mort n'altéra point [1].

Le fils de Sévère, ayant ainsi réglé avec assez de bonheur les affaires du nord de l'Europe, se hâta de gagner Byzance pour passer de là en Asie, joyeux de mettre la mer entre l'Occident et lui, et ne dissimulant plus la prédilection qu'il nourrissait dans son cœur pour les provinces orientales de l'Empire.

1. J. Capitol., Maximin., 139. Cf. not. Salm., 242, et Casaub., 180.

CHAPITRE II.

Macrin tue Caracalla et lui succède. — Le sénat veut l'entraîner dans une réaction occidentale; ses incertitudes et sa faiblesse; il est renversé par Élagabal. — Double restauration de la famille de Sévère et de la suprématie de l'Orient. — Extravagances, débauches, crimes d'Élagabal; il est emporté par une révolution de palais. — Vertus précoces d'Alexandre Sévère; son excellent gouvernement; il veut détruire l'opposition du sénat et de l'armée. — Mécontentement des prétoriens. — Guerre de l'Empire contre les Perses; invasion des Germains dans les Gaules. — Les peuples Gaulois conspirent contre Alexandre; dissensions dans l'armée; révoltes parmi les légions rhénanes. — Maximin empereur; Alexandre est assassiné à Sicila. — Anarchie des troupes gauloises; conspiration contre Maximin. — Il passe en Germanie; ses succès militaires; ses cruautés. — Le sénat fait soulever l'Italie et la Gaule contre lui. — Les Gordiens, Maximus et Balbinus. — Le sénat gouverne avec des formes presque républicaines. — La Gaule envoie des volontaires en Italie; leurs services; Maximus s'en compose une garde personnelle. — Mort de Maximin. — Dissension entre la garde gauloise et la garde prétorienne; les prétoriens massacrent Maximus et Balbinus. — Règne du jeune Gordien; il est tué par l'Arabe Philippe.

A peine Caracalla eut-il mis le pied sur le sol de l'Asie qu'il ne songea plus qu'aux moyens de s'attacher cette grande province et celle d'Afrique, afin d'opposer leur affection aux mauvais vouloirs de l'Occident. Julia Domna, sa mère, qui le rejoignit à Antioche, et toute la famille des Bassiani, le secondèrent à qui mieux mieux dans ce dessein. On vit les faveurs impériales pleuvoir sur ces deux provinces, double patrie du fils de Sévère; on le vit aussi lui-même, exaltant des sentiments d'orgueil national hostiles à l'Italie, se faire le patron passionné d'Annibal et d'Alexandre le Grand, au détriment

des noms glorieux de Rome[1]. Il forma en outre un projet qui, s'il eût réussi, brisait l'équilibre de l'Empire, et consolidait pour toujours la suprématie de l'Orient, il voulut épouser la fille d'Artaban, roi des Parthes[2]; et ce projet ne fut abandonné, selon toute apparence, que par crainte d'un soulèvement en Europe. On pense bien qu'au milieu de si hautes préoccupations il oublia la Gaule, heureusement pour elle, car ses accès de frénésie se multipliaient, et l'Asie elle-même eut à maudire plus d'une fois les caprices de son sanguinaire protecteur[3].

Il périt enfin de mort violente, le 8 avril 217, près de Carrhes en Mésopotamie, où il se rendait pour consulter le dieu Lunus sur la guérison de ses maux[4]. Un centurion, qui le surprit descendu de cheval loin de son escorte, le tua d'un coup de poignard porté à la gorge[5]; mais lui-même resta sur la place, traversé par le javelot d'un garde germain. Ce centurion était l'instrument du préfet du prétoire Macrin, dont Caracalla méditait la perte, et qui ne trouva d'autre moyen d'échapper que de se faire empereur[6]. Il avait tout arrangé à la hâte avec quelques mécontents qui gagnèrent les prétoriens et le firent proclamer dans leur camp. L'armée le repoussa d'abord; puis, ne sachant qui prendre, et ne croyant

1. Herodian., IV, 96, 97. — Dio, LXXVII, 7. — Spartian., Carac., 86. — Voir mon Tableau de l'Empire romain.

2. Herodian., IV, 100, 102. — Dio, LXXVIII, 1.

3. Herodian., IV, 98, 99. — Dio, LXXVII, 22-24. — Spartian., Carac., 88.

4. Quum Carrhas Luni dei gratia venisset. Spartian., Carac., 87. — Le dieu Lunus n'était autre que la lune adorée comme divinité mâle. V. Salm. ad Spartian., 164.

5. Quum in ipsam juncturam ferrum incidisset. Herodian., IV, 105.

6. Dio, LXXVIII, 4, 5 et seqq. — Herodian., IV, 103, 104.

certes pas choisir en lui le meurtrier de Caracalla, elle consentit à le reconnaître après quatre jours d'anarchie[1].

C'était encore un Africain que la fortune élevait au trône impérial. M. Opélius Macrinus, né à Césarée en Mauritanie, de parents indigènes, obscurs et pauvres, avait passé, comme Sévère, des luttes du barreau au métier des armes. Suivant l'usage des Maures de basse condition, il avait une oreille percée[2]; et ses détracteurs prétendaient qu'il avait débuté à Rome en qualité de chasseur attaché aux amphithéâtres pour la fourniture des lions et des panthères de son pays[3]. Si le fait était vrai, il honorait le jeune Macrin, qui, jetant là le fouet et l'épieu pour les livres de droit, avait acquis bientôt le renom d'un jurisconsulte savant et intègre. Il était avocat du fisc impérial lorsque Caracalla le nomma préfet du prétoire en remplacement de Papinien, et il se conduisit dans cette place difficile avec une droiture qui lui mérita l'estime de tous[4]. Mais il n'était pas assez homme de guerre pour plaire au soldat; et d'ailleurs son esprit souple et temporiseur manquait de la décision nécessaire aux grandes circonstances. Pourtant aucune n'en eût exigé davantage. Rien n'était préparé pour son élévation, ni auprès de l'armée, qui l'avait nommé par surprise, ni auprès du sénat, qui ne rencontrait point en lui la naissance ou ces talents supérieurs qui la remplacent. Quant aux

1. Dio, LXXVIII, 4, 5 et seqq. — Herodian., IV, 106, 107. — Spartian., Carac., 88. — J. Capitol., Macrin., 94.

2. Nam præter cetera, pro patria plerorumque Maurorum consuetudine, aurium alteram perforatam habebat. Dio, LXXVIII, 11.

3. Ad Africam isse venatorem primo. J. Capitol., Macrin., 94.

4. Ea quæ ad hunc magistratum pertinent optime atque justissime administravit. Dio, LXXVIII, 11. — Præsertim legum gnarus. Herodian., IV, 103. — In jure non incallidus. J. Capitol., Macrin., 96.

populations, celles d'Orient pleuraient le fils de Sévère, celles d'Occident attendaient ce que déciderait le sénat.

Rome se montra moins dédaigneuse que le nouveau César eût pu le craindre : elle ne pensa d'abord qu'au bonheur d'être délivrée de Caracalla. Le sénat commença par s'emparer du gouvernement, par s'épurer lui-même et donner le signal de la réaction contre les créatures du dernier empereur et contre ses actes[1]. En même temps il invita Macrin à quitter l'Orient, à licencier ses troupes, à venir avec confiance en Italie[2] travailler d'un commun accord à la réforme de tous les abus. Ce que le sénat demandait à Macrin, c'était une restauration du gouvernement civil : œuvre belle, mais dangereuse, et que celui-ci déclina, tout en l'approuvant. N'osant prendre ouvertement parti ni pour l'assemblée ni pour l'armée, il les flattait tour à tour, espérant les abuser toutes deux et gagner du temps. Le sénat prit en pitié sa pusillanimité; sans l'adopter, il le toléra par besoin; tout lui valait mieux que le misérable qui n'était plus. « Gouverne qui que ce soit, s'écriait un de « ses membres, plutôt que l'infâme, plutôt que le par- « ricide, plutôt que l'assassin de la république[3]! »

Mais si le sénat réclamait des gages, l'armée n'était en reste ni de défiance ni d'exigence. Comme pour éprouver Macrin, sur qui le soupçon commençait à s'arrêter, elle demanda l'apothéose de Caracalla, et Macrin se prêta tout tremblant à cette honteuse comédie[4]. Elle

1. Dio, LXXVIII, 16-22. — Herodian., V, 111, 112.
2. Herodian., V, 112.
3. Quemvis magis quam parricidam, magis quam impurum, magis quam interfectorem senatus et populi. J. Capitol., Macrin., 93.
4. Antoninum deum omnes rogamus. Lamprid., Diadum., 97. — J. Capitol., Macrin., 95. — Dio, LXXVIII, 20 et seqq.

voulut qu'il prît le nom d'Antonin, et ce nom, qui était celui de sa victime, il le donna au César Diaduménien son fils[1]. A mesure que le mystère de sa complicité s'éclaircissait, il redoublait de condescendance envers la soldatesque, et celle-ci redoublait d'audace. Pour ne plus avoir affaire à une grande réunion de troupes faciles à s'animer entre elles, il termina assez peu honorablement la guerre contre les Parthes[2]; mais dès que les soldats furent rentrés dans l'oisiveté de leurs quartiers, des intrigues s'ourdirent de toutes parts avec la connivence des villes. Pergame entra même en insurrection ouverte, au sujet de certains priviléges qu'elle tenait de Caracalla, et dont Macrin voulut la dépouiller[3].

Cependant Antioche et la Syrie semblaient à peine avoir changé de maître : on eût dit que la famille de Sévère y régnait toujours. L'impératrice Julia Domna, qui n'avait point quitté le palais impérial, y conservait sa cour, et attirait, comme par le passé, tous les hommages[4] : on se pressait autour d'elle, on la plaignait, on lui promettait un meilleur avenir; et l'ambition, dans cette âme virile, s'était bientôt glissée à côté de la douleur. Des bruits étranges coururent sur ses projets : on prétendit qu'elle voulait se faire proclamer reine, à l'exemple de Sémiramis et de Nitocris[5]; et peut-être une telle idée, qu'on eût jugée insensée à Rome, n'avait-elle

1. Ut suspicionem occisi a se Antonini Bassiani removeret J. Capitol., Macrin., 95.

2. Dio, LXXVIII, 20 et seqq. — Herodian., V, 109.

3. Pergameni, iis quæ a Taranto acceperant antea spoliati, multis eum ac fœdis contumeliis exagitarunt. Dio, LXXVIII, 20.

4. Id., ibid., 23.

5. Quod principatum affectaret, ut olim Semiramis et Nitocris. Id., ibid.

rien de choquant pour ces provinces qui reconnurent cinquante ans plus tard le gouvernement de Zénobie. Macrin, inquiet ou feignant de l'être, lui ordonna de quitter Antioche sans plus de délai. Mais l'altière Julie ne put survivre à l'humiliation d'un exil; elle irrita par des coups répétés un cancer qu'elle avait au sein, et, se privant en outre de nourriture, elle se procura, au milieu d'horribles souffrances, une mort volontaire. Le reste de sa famille se rendit à Émèse, berceau des Bassiani. Il se composait de Mæsa, sœur de Julie, et des filles de Mæsa, Julia Sohæmias et Julia Mammæa, toutes deux veuves et ayant chacune un fils : celui de Sohæmias, Varius Avitus Bassianus, était âgé de quatorze ans; celui de Mammæa, Alexianus Bassianus, en comptait à peine dix. Avitus, prenant la profession de ses ancêtres maternels, fut installé dans le temple d'Émèse, comme pontife du dieu Élagabal; et on lui adjoignit son cousin Alexianus comme acolyte [1].

L'intérêt et la curiosité suivirent les exilés dans leur retraite. Jamais le dieu Élagabal, si en crédit qu'il fût dans toute l'Asie, n'avait vu pareille affluence se porter à ses fêtes. On venait y contempler ces enfants, ces femmes, tombés de si haut, et l'on s'apitoyait sur le sort d'Avitus, dont la beauté naturelle était encore relevée par l'originalité du costume et par l'éclat des pompes religieuses [2]. Les soldats de l'armée de Phénicie, qui campait près d'Émèse, assistaient en grand nombre à ces spectacles; et le bruit, adroitement répandu, que le jeune pontife était un fils naturel de Sohæmias et de Caracalla,

1. Dio, LXXVIII, 31 et seqq. — Herodian., v, 113. — J. Capitol., Macrin., 96, 97.

2. Sed Heliogabalus pulchritudine ac statura et sacerdotio conspicuus erat. J. Capitol , Macrin., 80. — Herodian., v, 114.

stimulait leurs bonnes dispositions pour lui [1]. L'argent fit le reste [2]. Une nuit, Mæsa, sortie d'Émèse avec toute sa famille, alla se présenter aux portes du camp, et s'y fit introduire après quelques pourparlers; le lendemain, 18 mai 218, Avitus était proclamé Empereur sous les noms de Marc-Aurèle Antonin. Peu de jours suffirent à l'insurrection pour gagner une partie des troupes. Macrin, qui restait inactif à Antioche, feignant de dédaigner *l'enfant* et *l'idiot* [3] (c'est ainsi qu'il appelait son compétiteur), fut bientôt forcé de se mesurer en personne avec lui, et il succomba [4].

Reconnaissant alors sa faute, le César vaincu s'enfuit à Chalcédoine sous le déguisement d'un courrier de l'administration impériale, pour passer de là en Europe par le Bosphore; mais, repoussé du détroit par une tempête, et rejeté sur la côte d'Asie [5], il fut reconnu et tué après quatorze mois de règne. Son fils Diaduménien avait déjà péri avant lui. Dans la bataille qui venait de consommer leur ruine, un moment les troupes d'Avitus avaient fléchi, et la déroute se déclarait, lorsque Mæsa et ses filles, qui suivaient l'armée dans des chariots, à la manière des reines d'Asie, mirent pied à terre, et, accourant au devant des fuyards, baignées de larmes et les cheveux en désordre, parvinrent à rétablir le combat. On avait

1. His (militibus) Mæsa dixit filium esse Antonini Bassianum; quod paulatim omnibus militibus innotuit. J. Capitol., Macrin., 80. — Herodian., v, 114. — Dio, LXXVIII, 34 et seqq.

2. Erat præterea Mæsa ditissima. — J. Capitol., Macrin., 80. — Herodian., v, 115.

3. Puerulum vocans ac stolidum esse dicens. Dio, LXXVIII, 36.

4. Id., ibid., 36 et seqq. — Herodian., 115 et seqq. — J. Capitol., Macrin.

5. Finem vitæ sortitus fœdissimum. Herodian., v, 117.

vu Avitus lui-même s'élancer au plus fort de la mêlée, monté sur un cheval fougueux, brandissant une épée, et animé d'un feu qui semblait surnaturel [1]. Tout cela était digne du nom de Sévère; mais les choses ne se maintinrent pas longtemps à cette hauteur.

Ce que le nouvel empereur envisagea surtout dans son élévation, ce fut le triomphe des provinces d'Orient sur celles d'Occident, et la restauration du gouvernement militaire. Il fut le premier qui n'attendit point la proclamation du sénat pour prendre le titre d'Auguste et la puissance tribunitienne [2]. Environné d'Asiatiques, et promenant sa cour de Nicomédie à Antioche, il attachait une idée de patriotisme local à rester en Asie, et ne se décida à partir pour Rome qu'au bout d'un an et demi de règne, sur les vives instances de Mæsa [3]. Quand on le vit monter au Capitole avec un cortége d'eunuques, de femmes et de prêtres, coiffé de la tiare, couvert de soie, d'or et de perles, les joues fardées et les paupières peintes [4], l'étonnement fut grand, et l'on put se demander si Rome avait été conquise par quelque descendant de Cyrus ou d'Arsace.

Les actes politiques furent à l'unisson du cérémonial. Mæsa siégea dans le sénat entre les deux consuls, y prit part aux délibérations et aux votes [5]; le culte du dieu Élagabal devint le culte officiel de l'Empire; l'empereur prit le nom de la divinité syrienne [6], et dans son palais

1. Ipseque puer, districto gladio, quo accinctus erat, visus est equo concitato, quasi divino quodam impetu, in hostes irruere. Dio, LXXVIII, 38.

2. Dio, LXXIX, 1 et seqq.

3. Herodian., V, 118.

4. Id., V, 118, 119. — Lamprid., Heliog., 109, 110.

5. Lamprid., Heliog., 102, 105, 106.

6. Consulter mon Tableau de l'Empire romain, l. V.

on ne l'aborda plus qu'à genoux [1]; sa mère présida un sénat de femmes chargé de prononcer sur les questions somptuaires [2]. Des formes plus étranges encore accompagnaient des actes si étranges, et l'on eût dit que son gouvernement était un défi perpétuel jeté aux croyances, aux habitudes, aux instincts les plus irritables de l'Occident. Sohæmias, femme légère et amie du plaisir, applaudissait à ces bravades, que réprouvaient Mæsa et Mammée, qui n'en voyaient que trop le danger [3]. Le palais impérial était partagé en deux camps, celui de la passion et celui des ménagements raisonnables; celui qui voulait que l'Orient donnât la loi à l'Empire et celui qui comprenait le respect de Rome et la légitimité des droits de toutes les provinces.

En moins de deux ans, la patience des Romains fut à bout; les troupes s'étaient détachées d'un débauché stupide, qui déshonorait la mémoire de Sévère, et duquel l'infamie faisait rougir les Asiatiques, dont il se disait le représentant. C'était fait de toute cette maison, sans l'habileté de celle qui avait déjà une fois relevé sa fortune. Mæsa sut persuader à son petit-fils Élagabal d'associer à l'empire son autre petit-fils Alexianus, à peine âgé de quatorze ans, mais aussi précoce pour le bien qu'Avitus l'avait été pour le mal [4]. Formé par les leçons de Mammée aux principes d'une vie presque chrétienne [5],

1. Lamprid., Alex., 120.
2. Id., Heliog., 102.
3. Hæc cernens Mæsa, ac ferens iniquo animo... Herodian., v, 118, 119. — Tantum Semiamiræ matri deditus fuit ut sine illius voluntate nihil in republica faceret. Lamprid., Heliog., 101.
4. Persuadet Mæsa levi alioqui ac stolido adolescenti, ut consobrinum suum... Herodian., v, 122.
5. Lamprid., Alex., 118, 135, 137. — Herodian., v, 124. — Euseb., vi, 21. — Oros., vii, 18.

Alexianus, dans un âge si tendre, s'était conquis partout une considération qui allait jusqu'au respect. Adopté avec le même empressement par les prétoriens et par le sénat, il devint César, sous les noms d'Alexandre et de Sévère [1]. Mais sa popularité offusqua bientôt Élagabal, qui voulut le faire périr; et l'on vit se dérouler dans le palais d'Auguste un de ces drames communs dans les sérails d'Asie, où les révolutions politiques partent souvent des mains d'une femme. Alarmée des embûches qu'Élagabal tendait à Alexandre, et qu'il lui fallait déjouer sans cesse, Mæsa invita par deux fois les prétoriens à venir à son aide; la seconde fois, ils en finirent avec Avitus, le tuèrent, ainsi que sa mère Sohæmias, et traînèrent leurs cadavres dans le Tibre [2]. Ce règne honteux avait duré, tant en Orient qu'en Occident, trois ans et neuf mois. La haine soulevée par le faux Antonin [3] (c'était ainsi qu'on se plaisait à le nommer) retomba en grande partie sur son pays; et les mots de Syrien, d'Assyrien, de Sardanapale, se mêlèrent aux malédictions dont on poursuivit sa mémoire. « Le misérable! s'écriaient « les sénateurs le jour de sa mort, il n'a été ni un Anto- « nin, ni un empereur, ni un sénateur, ni un citoyen, « ni un romain [4]! »

Alexandre céda au mouvement de réaction en le modérant : l'étalage asiatique fut supprimé; le dieu Élaga-

1. Dio, LXXIX, 17 et seqq. — Herodian., V, 123. — Lamprid., Heliog., 105, 106.

2. Tractum est cadaver ejus priusquam in Tiberim præcipitaretur... appellatus est post mortem Tiberinus et Tractitius. Lamprid., Heliog., 107. — Herodian., V, 126.

3. Dio, LXXIX, pass.

4. Non imperator, nec Antoninus, nec civis, nec senator, nec romanus. Lamprid., Heliog., 116.

bal, renvoyé respectueusement, retourna à ses adorateurs du Liban, et l'accès du sénat resta désormais interdit aux femmes. Le jeune Auguste poussa même un peu loin la condescendance pour les préjugés occidentaux en reniant presque son origine syrienne, et en se fabriquant, du côté paternel, une généalogie italienne, à laquelle personne ne crut [1]. Sa politique constante fut de rapprocher, autant que possible, le sénat et l'armée; il voulut que le préfet du prétoire fût toujours sénateur, et que l'assemblée fût consultée sur sa nomination; qu'elle eût aussi droit d'avis dans le choix du préfet de la ville; qu'enfin le prince s'abstînt d'intervenir dans celui des gouverneurs des provinces proconsulaires [2]. En même temps qu'il fortifiait le sénat, il essayait de rétablir la discipline parmi les troupes [3]. Les soldats virent avec étonnement d'abord, puis avec dépit et courroux, cette politique qu'on n'eût guère attendue d'un héritier de Sévère. Les prétoriens ne lui épargnèrent pas les avertissements, tels qu'ils savaient les donner; ils égorgèrent un jour, dans son palais et sous ses yeux, le grand jurisconsulte Ulpien, qu'il avait fait un de ses préfets du prétoire, et qui le guidait dans ses réformes. Le lendemain, Alexandre nommait à la même place un autre grand jurisconsulte, Julius Paulus, et celui-ci reprenait l'œuvre où la mort d'Ulpien l'avait laissée [4]. On

1. Volebat videri originem de Romanorum gente trahere quia eum pudebat Syrum dici. Lamprid., Alex., 123. — Et stemma generis depinxerat quo ostendebatur genus ejus a Metellis descendere. Id., ibid., 129, 136.

2. Id., ibid., 120, 121 et seqq.

3. Id., ibid., 117, 118, 132. Cf. Salm. not., 200. — Eutr.

4. Dio, LXXX, 1. — Zosim., I, 7. — Lamprid., Alex., 122, 132, 137. — Aur. Vict., Cæs., 24; Epit., 24.

ne sait qui l'on doit le plus admirer dans tout cela, du prince ou de ses ministres.

Ce règne fut la période la plus brillante de l'administration communale : elle y atteignit son organisation la plus parfaite, qui se conserva jusqu'au règne de Constantin, et depuis lors ne fit plus que déchoir. Je renverrai à cette dernière époque ce que je dois dire de la municipalité romaine, afin de réunir dans un seul tableau l'histoire de son développement et de sa décadence. L'honnêteté des magistrats n'eut jamais de censeur plus rigoureux qu'Alexandre; on le voit poursuivre avec une louable persévérance les spoliateurs de l'État, à quelque rang qu'ils appartinssent, et ne pas craindre d'outrer le châtiment pour rendre l'exemple plus salutaire[1]. A peine à l'âge d'homme, il possédait déjà par instinct ces vertus exquises que la réflexion philosophique et le travail intérieur avaient développées chez Marc-Aurèle; mais les efforts de l'un et de l'autre pour améliorer leurs contemporains eurent une issue bien différente. Le mal politique faisait des progrès incessants; Alexandre n'avait plus sous la main que des institutions faussées, et des hommes corrompus par une ambition qui ne souffrait plus de limite.

Il se passa, dans l'année 225, un fait dont la connaissance ne nous est parvenue que très-incomplétement, et qui toutefois jette quelque lumière sur la constitution des assemblées provinciales à cette époque. La Gaule lyonnaise avait alors pour lieutenant impérial propréteur Cl. Paulinus, personnage de distinction et de mérite, mais qui s'était attiré, dans son administration, des inimitiés ardentes. Comment avait-il donné lieu à ces

1. Lamprid., Alex., 123, 124, 125, 137.

haines? S'était-il rendu coupable de quelque grave violation des lois, de quelque acte d'exaction ou de prévarication? On ne peut guère le supposer, lorsqu'on voit Alexandre, ce surveillant inflexible de la conduite des magistrats, l'appeler, un peu plus tard, aux fonctions de préfet du prétoire [1]. L'inscription où nous puisons nos renseignements se borne à dire que ses ennemis le persécutaient à cause de leurs propres méfaits [2]. Ce qui est certain, c'est qu'ils étaient puissants, et que dans le conseil des trois provinces belgique, lyonnaise et aquitanique, qui se tenait annuellement à Lyon, près de l'autel d'Auguste, au confluent du Rhône et de la Saône, ils eurent assez d'influence pour organiser une cabale contre lui et provoquer sa mise en accusation auprès de l'empereur. Mais Titus Sennius Solemnis, député de la cité des Viducasses, interposa son *veto*, en déclarant « que sa patrie, au moment où elle le créait député, ne « lui avait donné aucun mandat relatif à l'accusation du « gouverneur de la province lyonnaise, et que, tout au « contraire, elle l'avait chargé d'approuver ses actes [3]. » Ces paroles arrêtèrent la délibération [4]; d'où l'on peut inférer : 1° que le contrôle des assemblées générales des provinces s'étendait à la gestion des plus hauts magis-

1. Ces détails sont tirés des célèbres marbres trouvés à Vieux, et connus sous le nom de marbres de Thorigny. On peut consulter, sur les inscriptions qu'ils contiennent, la dissertation de Bimard, dans le premier volume de Muratori (Thes. nov.), et celle de l'abbé Lebœuf, dans le tome XXXII des Mémoires de l'Académie des inscriptions.

2. Instinctu quorumdam qui ab eo propter merita sua lædi videbantur. Marmor. laud.

3. Solemnis iste meus proposito eorum restitit, provocatione scilicet interjecta, quod patria ejus cum inter cæteros legatum eum creasset, nihil de accusatione mandasset, immo contra laudasset. Ibid.

4. Qua ratione effectum est ut omnes ab accusatione desisterent. Ibid.

trats, et qu'elles avaient le droit de les accuser; 2° que les mandats donnés par les cités à leurs représentants étaient impératifs; 3° et qu'enfin le *veto* d'un membre avait le pouvoir de suspendre une délibération. Nous reviendrons là-dessus, quand nous traiterons, un peu plus tard, du système administratif des provinces. Ce Titus Sennius Solemnis, prêtre de Mars, de Mercure et de Diane, remplit des places assez importantes en Gaule et en Bretagne, gagna des amis nombreux parmi les Romains en crédit; et, sur le vote des trois provinces transalpines [1], il lui fut érigé, en 238, à l'époque du règne de Gordien, une statue de marbre, dans la ville capitale des Viducasses, aujourd'hui Vieux. Des inscriptions gravées sur le piédestal rappelaient les titres de Solemnis à cette haute distinction; et dans le nombre figurait le *veto* qui était venu si heureusement en aide au gouverneur de la Gaule lyonnaise.

Ce serait se trop hasarder que de vouloir rattacher le fait si obscur de l'accusation de Paulinus à une tentative d'opposition des cités gauloises contre le gouvernement d'Alexandre. Cependant de mauvaises dispositions existaient chez beaucoup d'entre elles, et malheureusement on les retrouvait encore ailleurs. Ce prince, si modéré en tout, comptait une foule de désapprobateurs acharnés, dont les uns le trouvaient trop timide, les autres trop téméraire. La querelle du sénat et de l'armée, toujours opiniâtrément soutenue, avait occasionné dans Rome des batailles sanglantes entre les prétoriens et le peuple, qui prenait parti pour le sénat; à la suite d'une de ces rixes, un quartier de la ville avait été brûlé, et la

1. Tres provinciæ Galliarum monumentum in civitate posuerunt... non sine solido marmore statuæ honorem deferre cupimus. Marmor. laud.

responsabilité de ces désordres était diversement jugée. Alexandre, disaient ses ennemis, ne serait jamais qu'un enfant sans expérience, toujours mené par des femmes: en tutelle d'abord sous Mæsa, et, depuis la mort de Mæsa, sous sa mère Mammée..On taxait d'avarice sa rigide économie [1]; dans sa réforme de l'armée, on voyait l'absence d'esprit militaire [2]; tantôt on lui reprochait d'être Syrien, tantôt de ne vouloir plus l'être. La Gaule, avec quelque raison, pouvait se plaindre que pendant onze ans de règne il eût négligé de visiter une province si importante, la principale clef de l'Occident. Mais le mal incurable de la situation était dans cette ambition effrénée qu'aiguillonnait le défaut de stabilité en toutes choses, qui s'étendait à tous les rangs, et d'où provenaient l'envie, le dénigrement universel et la haine instinctive de tout mérite et de tout succès.

Au milieu de dispositions déjà si alarmantes, de graves événements survinrent en Orient. Les Parthes, établis, depuis cinq cents ans, en caste souveraine sur les populations du Tigre et de l'Euphrate, venaient d'être expulsés par un soulèvement des anciennes tribus persiques; et sur les ruines de l'empire des Arsacides, un aventurier persan, Ardschir, fils de Babec, fils de Sassan, avait fondé une nouvelle monarchie nationale [3]. Le fanatisme religieux, ressuscité par les mages, l'amour de l'indépendance, l'orgueil du vieux nom de Perses, et les traditions de puissance qui s'y rattachaient, enflammaient ces masses de peuple armées par l'insurrection. Leur premier acte avait été l'expulsion des Parthes; le

1. Herodian., VI, 142. — Lamprid., Alex., 136. — Julian., Cæs.

2. Herodian., VI, passim.

3. Le royaume des Parthes datait de l'expulsion des Macédoniens, 256 ans avant Jésus-Christ.

second fut l'invasion de la Syrie, qu'elles revendiquaient, ainsi que l'Asie Mineure, comme une conquête de leurs ancêtres. Ardschir ou Artaxerce, suivant l'orthographe grecque, écrivit à l'empereur une lettre conçue en ces termes : « Le grand roi t'ordonne d'évacuer les pays qui « s'étendent jusqu'à la Méditerranée et jusqu'au Pont-« Euxin, car ils sont le patrimoine de sa nation[1]. » Puis, sans attendre la réponse, il lâcha ses bandes dévastatrices au delà de l'Euphrate.

Alexandre dut partir sur-le-champ avec une armée, car les troupes d'Orient, déjà insuffisantes, étaient paralysées par la crainte. Il détacha quelques cohortes des trois légions qui gardaient la Gaule sur le Rhin et formaient, avec les auxiliaires, un effectif d'environ trente mille hommes; mais il puisa plus largement dans les neuf légions campées sur le Danube. La Grèce, que regardaient surtout les pretentions historiques des Perses, y répondit en équipant une phalange macédonienne qui forma la garde d'Alexandre. Je n'entrerai pas dans le détail de cette campagne, durant laquelle l'indiscipline et la trahison donnèrent à l'empereur autant d'embarras que l'ennemi ; en définitive, et malgré de grandes pertes occasionnées par le climat, elle fut honorable pour les armes romaines, et glorieuse pour le caractère et les talents du jeune Auguste[2].

Mais il était rare que l'empire romain, placé, à ses deux extrémités, entre les Parthes et les Germains, n'eût qu'un seul de ces ennemis à combattre en même temps. La guerre en Orient provoquait la guerre en Occident.

1. Jussum esse Magni Regis Artaxerxis, ut relinquerent Romani et princeps eorum Syriam omnem Asiamque Europæ oppositam. Herodian., VI, 133.

2. Lamprid., Alex., 133, 134 et seqq.

Du golfe Persique à l'océan du Nord, les Barbares semblaient s'entendre, et le départ de quelques troupes était le signal ordinaire d'une irruption sur le point affaibli. C'est ce qu'éprouvèrent dans cette occasion la Gaule et l'Illyrie; la Gaule surtout, qui avait à ses portes les peuples de la confédération alamane battus par Caracalla, mais disposés maintenant à prendre leur revanche. Ils forcèrent, en effet, la frontière du haut Rhin; d'autres peuples les suivirent, et le nord-est de la Gaule se trouva en proie à d'horribles dévastations[1], tandis que les deux légions du bas Rhin, nécessaires à leur poste, n'osaient se hasarder à courir la campagne. Les ressources locales, les milices urbaines, les levées en masse furent employées vraisemblablement sans grand succès. La Gaule se plaignit donc de l'abandon où la laissait le gouvernement; elle réclama du sénat et de l'empereur un prompt envoi de troupes, non-seulement dans son intérêt propre, mais, pouvait-elle ajouter, dans l'intérêt même de l'Italie, dont les approches étaient menacées.

Le sénat s'émut à ces représentations, qu'appuyaient de tristes nouvelles. Sans doute il portait aux guerres d'Orient un intérêt de devoir et de protection paternelle, mais elles le touchaient bien moins que celles d'Europe[2]. Quelques journées de marche seulement séparaient le Danube et le Rhin de la capitale de l'Empire; c'était en Gaule et en Illyrie que résidait la sauvegarde de Rome[3]. L'assemblée envoya donc à l'empereur mes-

1. Germanorum vastationibus Gallia diripiebatur. Lamprid., Alex., 134. — L'ensemble des faits semble indiquer que c'était bien la confédération alamane qui avait fait invasion en Gaule, car toutes les opérations d'Alexandre et de Maximin se dirigèrent sur le haut Rhin.

2. Neque enim par periculum a Persis atque a Germanis impendebat. Herodian., VI, 138.

3. Illyricæ vero gentes, angustæ videlicet, neque multum agri roma-

sage sur message pour lui faire terminer le plus promptement possible la guerre de Perse, et renvoyer des forces sur le Rhin : les gouverneurs des provinces occidentales lui écrivirent aussi dans le même sens. A la lecture de ces dépêches, sa perplexité fut grande : laisserait-il l'Italie simplement menacée? on allait l'accuser, lui, enfant de la Syrie, d'avoir sacrifié Rome même à la défense de son pays; quitterait-il l'Orient sans avoir établi solidement la paix? il perdait tout le fruit de cette pénible campagne. L'indiscipline des troupes qu'il avait amenées d'Occident le détermina enfin à partir. Chaque courrier arrivé de la Gaule ou de la Pannonie était pour ces troupes une occasion de murmures[1]. « On les avait « transplantées, disaient-elles, loin de leur pays, sous un « climat qui les dévorait; les plus rudes désastres de la « guerre de Perse avaient été pour elles. Et, tandis qu'on « les faisait mourir, en Mésopotamie, de maladie, de mi« sère et de soif, leurs compatriotes étaient égorgés im« punément par les Germains; leurs femmes étaient ou« tragées, leur pays dévasté[2]. » Ces plaintes agitaient l'armée, et, de crainte de pis, Alexandre, après avoir cantonné en Asie une partie des légions, s'embarqua avec l'autre pour l'Italie.

Il ne séjourna dans Rome que le temps nécessaire à la célébration d'un triomphe qu'il désira donner aux troupes d'Orient comme une récompense, et montrer à celles d'Occident comme une espérance et un aiguillon. Quand il se remit en route, dans les premiers jours de novembre 234, le sénat l'accompagna hors des portes, à

nis subjecti possidentes, solæ discrimen faciunt inter Italiam atque Germaniam. Herodian., VI, 138.

1. Quare indignabantur atque Alexandro succensebant... Id., ibid.
2. Herodian., VI, 136-138.

une assez grande distance, et de toutes parts on entendait retentir ce cri : « Rome vit, puisque Alexandre est « vivant[1] ! » Rassurés sur les dangers présents de l'Italie, tous le comblaient de bénédictions et de vœux; on le laissait maintenant partir à regret[2], comme si quelque vague pressentiment de malheur fût venu se mêler involontairement à l'élan de la confiance publique. Sa mère, qui ne l'avait point quitté dans les sables brûlants de la Mésopotamie, voulut le suivre encore dans ce voyage d'hiver, au milieu des frimas des Alpes.

Ils achevaient le passage des montagnes, lorsqu'un incident étrange signala leur entrée en Gaule. Une de ces femmes qui professaient en secret l'ancien culte prohibé et faisaient en outre métier de prédire l'avenir, une druidesse, pour parler comme les historiens romains, s'approcha d'Alexandre, et, l'apostrophant d'un ton solennel, lui dit en langue gauloise : « Va, mais ne compte « point sur la victoire, et ne te fie pas à tes soldats[3] ! » Ces paroles, qu'on interpréta à l'empereur, et qui n'avaient peut-être, dans l'intention de la prophétesse, que la valeur d'un avertissement affectueux, frappèrent les assistants comme une prédiction sinistre, comme le présage d'une catastrophe imminente. On se rappela qu'un astrologue, consulté sur la destinée du prince encore enfant, avait déclaré qu'il mourrait de l'épée d'un Barbare[4]; et quoique celui-ci, avec un élan d'âme au-dessus de son âge, se fût écrié qu'il était satisfait d'une telle fin, et eût improvisé, selon le goût scolastique du

1. Salva Roma, quia salvus Alexander. Lamprid., Alex., 134.
2. Cunctis invitis eum dimittentibus. Id., ibid.
3. Mulier Druyas eunti exclamavit gallico sermone : « Vadas, nec victoriam speres, nec militi tuo credas. » Id., ibid., 135.
4. Necessitatem esse ut gladio barbarico periret. Id., ibid.

siècle, une longue tirade sur les morts glorieuses du champ de bataille[1], ce souvenir était resté gravé en traits sombres dans beaucoup d'esprits. Au reste, cette disposition à l'inquiétude ne trouva que trop d'aliments dans le spectacle que présentait alors la province transalpine.

Il y avait dix-neuf ans à peu près que la Gaule n'avait été visitée par le chef de l'Empire : Caracalla avait passé les deux dernières années de son règne en Orient; Macrin n'avait pas quitté la Syrie; Élagabal, depuis son arrivée en Europe, s'était tenu constamment au midi des Alpes; Alexandre lui-même avait assez oublié cette province importante pour n'y point mettre le pied pendant les treize années qu'il avait déjà régné. La Gaule, que son malheur actuel aigrissait, avait fini par se croire disgraciée aux yeux des princes de la maison de Sévère, et elle ne dissimulait plus une haine qu'elle ne jugeait que trop légitime.

L'empressement, bien grand sans doute, qu'avait montré Alexandre à quitter l'Asie, à ramener son armée de l'extrémité opposée du monde romain, n'effaçait point les préventions invétérées, ne contre-balançait point les vieux sentiments de rancune : c'était toujours, pour la masse de la population gauloise, un Syrien et un petit-neveu de Sévère. On épiait ses gestes et sa contenance; ses moindres actions, ses moindres paroles devenaient aussitôt l'objet d'interprétations perfides. Les Germains s'étaient déjà retirés dans leurs villages, où l'empereur se disposait à les attaquer; mais le prince préparait-il la campagne avec une sage lenteur, on disait

1. Primo lætatus est quod sibi mortem bellicam et imperatoriam crederet imminere : deinde disputavit ostenditque optimos quosque violenta morte consumptos. Lamprid., Alex., 136.

qu'il avait peur de la guerre; envoyait-il au delà de la frontière des gens chargés d'observer l'ennemi, on criait bien haut qu'il voulait acheter la paix[1], qu'il allait priver les légions rhénanes et la Gaule des justes représailles sur lesquelles elles avaient compté. « Était-ce un « empereur, disait-on, était-ce un homme que ce prince « en état de minorité perpétuelle[2], cet Auguste en puis- « sance de mère, qui n'avait appris de la sienne qu'à « thésauriser avec les sueurs des provinciaux[3] et à « craindre l'ennemi? » Un propos inventé à plaisir, ou peut-être échappé à Mammée dans un moment de dépit, porta l'irritation au comble. On fit courir le bruit que, mécontente des Gaulois, elle projetait d'abandonner le pays à ses propres forces et de retourner avec son fils en Orient[4]; que plusieurs fois la menace en était sortie de sa bouche. A ces imputations, les esprits s'exaltaient; on s'irritait, on opposait la menace à la menace; et plus d'une voix répétait sans doute ces paroles qui avaient jadis suscité un compétiteur à Sévère : « N'est-il pas bien « temps que la Gaule ait aussi son empereur[5]? »

L'effervescence n'était pas moindre à l'intérieur des

1. Herodien, si défavorable presque toujours à l'empereur Alexandre, semblerait s'être complu à recueillir ces bruits : Alexander pacem fœderaque potius ab illis emercari, quam periclitari bello tendebat. vi, 139.

2. Vulgo obtrectabant Alexandro, quod sub matris auctoritate adhuc esset; nihilque non ex arbitrio mulieris administraret, bellumque timide ac non viriliter gereret. Herodian., vi, 140.

3. Quod aurum amabat. Lamprid., Alex., 136. — Zosim., i, 8.

4. Quidam Mammæam dicunt auctorem fuisse ut filius, deserto bello germanico, Orientem peteret. J. Capitol., Maximin., 140. — Quod mater ejus, relicto bello germanico, Orientem ad jactantiam sui vellet redire... sed hæc ab amatoribus Maximini ficta sunt. Lamprid., Alex., 136.

5. Nec Galli ferre possent quod et ipsi suum specialem principem haberent. J. Capitol., Albin.

camps du Rhin, où les passions du dehors arrivaient avec un redoublement de violence, où des griefs militaires venaient s'ajouter aux autres pour les envenimer. Alexandre avait amené avec lui les meilleurs corps de l'armée d'Orient, et, dans le nombre, plusieurs légions composées d'Asiatiques, que flattait le titre de compatriotes de l'empereur, et qui lui portaient une vive affection. Une surtout semblait l'entourer d'un dévouement sans limite, dévouement enthousiaste et presque religieux, qui avait pris naissance dans une circonstance trop remarquable pour que je n'en dise pas ici quelques mots.

C'était la légion dont les quartiers étaient situés près d'Antioche, dans ce bourg de Daphné, si fameux alors par la mollesse de ses mœurs et la licence effrénée de ses fêtes. Chefs et soldats ne s'étaient que trop accoutumés à la vie de désordre qu'on y menait; et lorsque Alexandre, arrivé en Syrie au moment de la guerre de Perse, voulut remonter la discipline trop relâchée dans tout l'Orient, la légion de Daphné lui opposa une résistance qu'il fallut briser à tout prix. Il punit de mort plusieurs soldats coupables d'infraction aux règlements disciplinaires, et ordonna qu'ils subissent leur peine sous les yeux de leurs camarades, lui siégeant sur son tribunal, suivant la coutume des généraux romains. Mais, quand les condamnés parurent chargés de chaînes, des murmures se firent entendre, et bientôt des cris menaçants : « Taisez-vous, dit Alexandre; arrêtez ces cris « qu'on vous a appris à pousser contre l'ennemi et non « contre votre empereur, qui tire l'argent des provinces « pour vous nourrir, vous vêtir et vous enrichir[1]. Pre-

1. Certe campiductores vestri hanc (vocem) vos docuerunt contra

« nez garde que je ne vous casse; et peut-être encore « trouverai-je ce châtiment trop doux pour vous. » De nouveaux cris accueillirent ces paroles; et les légionnaires, agitant leurs armes, semblaient prêts à se porter aux derniers excès[1], quand l'intrépide jeune homme, élevant la voix, prononça avec fermeté la formule sacramentelle du licenciement : « Bourgeois, déposez vos armes, et retirez-« vous[2]. » La tradition du vieil honneur militaire n'avait pas encore péri dans ces armées corrompues pourtant, comme à plaisir, par tant de mauvais princes; et l'on vit se renouveler le spectacle qu'avait donné, près de trois siècles auparavant, une légion révoltée du premier César, le spectacle d'un de ces repentirs glorieux qui grandissaient le soldat romain par ses propres fautes. Surprise et comme hors d'elle-même, la légion de Daphné obéit; elle vint, dans un morne silence, déposer au milieu du camp son aigle, ses armes, ses insignes; puis elle les redemanda avec des marques de profond désespoir. Pendant trente jours, ces hommes rudes et violents épuisèrent auprès de l'empereur tout ce que la prière a de plus soumis, tout ce qu'un repentir sincère a de plus touchant. Alexandre put enfin céder sans faiblesse[3]; mais la légion reconstituée se dévoua pour jamais à lui; elle ne le quitta point pendant la guerre de Perse, où elle fit des prodiges de valeur; et elle était destinée à lui donner en Gaule un dernier, mais éclatant témoignage de sa fidélité.

Persas emittere, non contra eum qui acceptam a provincialibus annonam, qui vestem, qui stipendia vobis attribuit. Lamprid., Alex., 133.

1. Quum vehementius fremerent, ferro quoque minarentur. Id., ibid.

2. Quirites, discedite atque arma deponite. Id., ibid.

3. Post dies triginta loco suo restituit. Id., ibid.

A cette légion et aux autres qui appartenaient à l'Asie par leurs quartiers et leur composition, se ralliaient différents corps auxiliaires spéciaux, tels qu'une division d'Arméniens, une autre de cavaliers maures, dont les chevaux, sans selle et sans frein, obéissaient aux mouvements d'une baguette; une autre enfin de ces habiles archers osrhoéniens dont j'ai déjà parlé; quelques escadrons de cavalerie cataphracte, toute bardée de fer, hommes et chevaux, et composée de Parthes qui, dans leur détresse, s'étaient rattachés à la fortune de Rome[1]. Un même esprit animait ces troupes auxiliaires et les légions d'Asie; esprit d'orgueil oriental, et de confiance dans le fils de Mammée.

Mais entre les troupes venues d'Orient, enrichies du butin de la Perse, enorgueillies d'un triomphe récent, et les légions rhénanes, qui ne pouvaient parler que de leurs échecs, il s'établit dès le principe une rivalité que chaque jour, chaque incident, vinrent aigrir. Beaucoup d'abus s'étaient glissés dans le régime des garnisons de la Gaule : Alexandre ne put les apercevoir sans essayer d'y porter remède, et il l'entreprit avec cette ardeur et cette ténacité dont il avait fait preuve en Syrie. Malheureusement ni les circonstances ni les dispositions du pays n'étaient les mêmes; ici l'extrême sévérité causa du mal. On ne manqua point d'attribuer à la partialité et au ressentiment les plus simples mesures de discipline; des révoltes éclatèrent : l'empereur, obligé de sévir contre des corps entiers[2], ne retrouva plus le re-

1. Alexander autem Mauros complures, ac vim ingentem sagittariorum, quos secum ex Oriente adduxerat... Herodian., VI, 139, 145, 146. — J. Capitol., Maximin., 142. — Lamprid., Alex., 135.

2. Quum ibi quoque seditiosas legiones comperisset, abjici eas præcepit. Lamprid., Alex., 133. — J. Capitol., Maximin., 140.

pentir de la légion d'Antioche. Ces soldats, ce peuple, différaient singulièrement de ceux du milieu desquels il sortait [1]. Recrutés en majeure partie dans les provinces de l'Illyrie et des Gaules, et par un long séjour en face des Germains devenus presque aussi sauvages que les Barbares, les légionnaires du Rhin et du Danube estimaient surtout dans leurs chefs la rudesse des manières, l'âpreté d'humeur, la force physique, en un mot les qualités et les défauts qui correspondaient aux leurs. Pour eux, Alexandre, malgré sa vie modeste et simple, n'était qu'un efféminé, mieux placé dans le service d'un temple qu'à la tête d'une armée; et on peut croire qu'ils ne lui épargnaient pas les surnoms d'*archiprêtre* et d'*archisynagogue syrien*, par lesquels ses ennemis se plaisaient souvent à le désigner [2].

L'idole de ces hommes grossiers était alors un personnage dont nous avons parlé dans cette histoire : ce Julius Verus Maximinus, berger devenu soldat, officier inférieur par la protection de Sévère, et centurion par la faveur de Caracalla. A la mort de ce dernier, il avait renvoyé à Macrin ses insignes militaires, pour ne point avoir à servir l'assassin de son bienfaiteur. Retiré en Thrace, il avait lié des relations de commerce avec les Goths, compatriotes de son père, et d'heureuses spéculations lui avaient acquis une fortune assez considérable [3].

1. Verum gallicanæ mentes, ut sese habent, duræ ac retorridæ et sæpe imperatoribus graves, severitatem hominis nimiam non tulerunt. Lamprid., Alex., 133.

2. *Syrum, archisynagogum,* eum vocantes et *archierea.* Lamprid., Alex., 125.

3. In Thracia, in vico ubi genitus fuerat, possessiones comparavit, ac semper cum Gothis commercia exercuit. Amatus autem est unice a Getis quasi etiam civis. Alani quicumque ad ripam venerunt, amicum eum donis vicissim recurrentibus comprobabant. J. Capitol., Maximin., 139.

Élagabal lui donna le grade de tribun et voulut l'attirer près de lui, mais, par une sorte de point d'honneur militaire, il repoussa un prince qui ne montrait aucune sympathie pour le soldat et qui déshonorait par ses vices le titre d'empereur[1]. Alexandre réussit mieux; il le rappela à Rome, le plaça dans le sénat, et lui confia le commandement général des dépôts des recrues destinées aux armées de la Gaule et de la Pannonie[2]. Cette mission d'une grande importance pour l'État, Maximin la remplissait à la satisfaction de tous : les recrues le chérissaient, car il était doux et obligeant pour le soldat, auquel il donnait l'exemple en toutes choses. Sa surveillance et la ponctualité de son contrôle descendaient aux détails les plus minutieux de l'armement, du vêtement, de la chaussure, et il ne changea point quand le hasard eut abaissé devant ses pas ce qu'il y avait de plus élevé dans l'existence romaine. Il avait aimé, et jusqu'alors fidèlement servi Alexandre; mais une âme comme la sienne, pétrie de tous les préjugés de la soldatesque, était accessible aux plus grossières injustices, comme aux plus brutales inimitiés. Maximin devint donc, au milieu de la fermentation des légions rhénanes, un des détracteurs les plus passionnés de l'Empereur : c'était autour de lui que se tenaient les propos les plus menaçants, et que le soldat se déguisait le moins, assuré qu'il était de la sympathie de son chef.

Un jour, enfin, qu'il se rendait au champ de manœuvres pour exercer ses recrues[3], suivant sa coutume, elles

1. J. Capitol., Maximin., 139.

2. Hunc igitur Maximinum, ob eam rei militaris peritiam, tironibus universis Alexander præfecerat. Herodian., vi, 140. — Tirones qui ei ad exercendum dati fuerant. Lamprid., Alex., 135.

3. Venienti de more ad exercendos tirones Maximino... Herodian., vi, 141.

s'emparent de lui, attachent sur ses épaules un morceau d'étoffe de pourpre, destiné à représenter le manteau impérial, et le proclament César et Auguste [1]. Longtemps on le vit repousser avec effort les acteurs de cette scène, les réprimandant, les suppliant avec larmes de le laisser dans son obscurité, et il fallut lui montrer la pointe d'une épée nue et le menacer de la mort, pour qu'il cédât [2]. Du moins ce fut là le récit de ses amis, de ceux qui tenaient à conserver intacte sa réputation de fidélité militaire; mais cette version n'eut guère créance ni dans l'armée, ni dans la Gaule, ni dans le reste de l'Empire [3], et l'histoire ne l'a point confirmée. Le nouveau César, à demi roulé dans ce pallium improvisé, fut conduit en triomphe à Mayence, où se trouvait le quartier général de l'Empereur. Cette scène se passait le 19 mars 252, au lever du soleil.

Alexandre était alors absent de la ville, occupé à terminer sur le Rhin quelques préparatifs pour la campagne qui allait s'ouvrir. Sa mère et ses deux préfets du prétoire l'avaient seuls accompagné dans ce court voyage avec une faible escorte. Ce même jour, vers la septième heure, arrivé dans le petit bourg de Sicila [4], à quelques lieues de Mayence, il s'arrêta pour dîner, ordonna de dresser les tentes, et prit son repas sous la sienne, en public, comme il faisait toujours, et les pa-

1. Herodian., VI, 141. — Lamprid., Alex., 135. — J. Capitol., Maximin. 140, 141. — Oros., VII, 18. — Zosim., I, 8, 9. — Aur. Vict., Cæs., 25. — Euseb., Chron.

2. Nudos intentari gladios vidit, occisuros nisi cederet. Herodian., loc. laud.

3. Lamprid., Alex., 135, 136. — J. Capitol., Maximin., 140, 141.

4. In vico cui Sicila nomen est. Lamprid., Alex., 135. — Aur. Vict., Cæs., 24.

villons ouverts[1]. Bientôt après, il s'endormit[2]; les préfets du prétoire se retirèrent à distance, mais sa mère resta près de lui comme pour le veiller. Quant aux gardes, ils se dispersèrent çà et là, sans défiance et inattentifs.

Cependant Maximin ou ses complices, qui savaient en quel lieu on pouvait rencontrer l'Empereur, avaient dépêché, dès le matin, un tribun et plusieurs centurions, avec une troupe de soldats, pour le surprendre et le tuer[3]. Ces hommes s'acquittèrent de leur odieuse mission au gré de ceux qui les avaient choisis[4]. A la façon des brigands qui tendent une embûche[5], dit un historien, ils se glissent à petit bruit du côté du prétoire, l'enveloppent tout à coup, se jettent sur les sentinelles, les égorgent et forcent l'entrée. Ils trouvent d'abord sur le seuil les deux préfets, qui veulent les arrêter, et qu'ils massacrent. Mammée, accourue au bruit, est renversée d'un coup d'épée; comme elle gisait à terre, un soldat lui relève la tête, passe une courroie à son cou et l'étrangle[6]. Réveillé en sursaut, Alexandre essaye de parler à ces furieux; mais, bientôt s'apercevant que toute parole est vaine et tout secours impossible, il se couvre la tête de sa robe et s'abandonne aux assassins[7]. Ceux-

1. Pranderat forte publico, ut solebat, convivio, id est, apertis papilionibus, cibo militari accepto. Lamprid., Alex., 135.

2. Quum dormiret, post convivium, hora diei fere septima... Lamprid., Alex., 135.

3. Maximinus autem... tribuno et centurionibus aliquot negotium dat Alexandri, matrisque una, et quicumque vim contra facerent, occidendorum. Herodian., VI, 143.

4. Id., ibid. — Lamprid., Alex., 135. — Zosim., I, 8, 9.

5. Latrocinantium modo. Lamprid., Alex., 135.

6. Junceo laqueo strangulaverunt. Chron. Alex., p. 626, ed. 1625.

7. Percussori, obvoluto capite, cervices præbuit. Aur. Vict., Epit., 24.

ci le percèrent de leurs armes avec une sorte de rage, mêlant à chaque blessure une raillerie cruelle, l'appelant *enfant*, et traitant sa mère de *vieille avare*[1]. Suivant la plupart des récits, il supporta ces outrages et ces coups sans proférer un mot, sans pousser une plainte; suivant d'autres, il s'écria avec amertume : « O ma mère! c'est « vous qui me tuez[2]! »

Quelques heures avaient suffi pour consommer cette grande révolution, qui mettait fin à la maison de Sévère. Quand l'armée, dont les différents corps se rassemblaient alors près du Rhin pour l'ouverture de la campagne, en reçut la nouvelle, elle fut en proie à une vive agitation. Le parti d'Alexandre était plus nombreux qu'on ne le pensait, ou, pour mieux dire, le prince une fois mort, on ne vit plus que ses rares et nobles vertus, en contraste avec les avantages vulgaires et la rusticité de son successeur[3]. Ses ennemis mêmes semblaient n'accepter que par nécessité le choix ridicule dont l'enthousiasme des recrues gauloises venait de doter l'Empire. Mais les Orientaux frémissaient de colère. La légion d'Antioche exigea avec menace qu'on lui livrât les auteurs du meurtre; et, pour éviter une collision qui eût été sanglante, il fallut que Maximin consentît à voir égorger sous ses yeux ses plus chauds partisans et ses complices[4].

1. Quum injuriose quasi in puerum eumdem et matrem ejus avaram et cupidam multa dixissent... pluribus ictibus confoderunt. Lamprid., Alex., 135. — Herodian., VII, 143.

2. Conquerens atque incusans quod ob illam talia pateretur. Herodian., VI, 143. — Matrem sibi causam fuisse mortis. Aur. Vict., Epit.

3. Herodian., VII, 144, 145. — Asperitas atque rusticitas Maximini. Lamprid., Alex., 136.

4. Mortem ejus milites, et qui exauctorati ab eo quondam fuerant, gravissime tulerunt, atque auctores cædis trucidarunt. Lamprid., Alex., 136.

Il fallut encore qu'il vînt, à plusieurs reprises, protester humblement de son innocence, et que, renouvelant la hideuse comédie jouée déjà par Macrin, il décrétât l'apothéose de ses victimes. Brûlés en grande pompe, les restes d'Alexandre et de Mammée furent transportés à Rome pour y être déposés dans le mausolée de leur famille; mais on érigea, en Gaule, au lieu où ils avaient péri, un cénotaphe à leur mémoire[1]. Une même tombe réunit ce fils et cette mère inséparables dans la mort comme dans la vie. La piété publique ne voulut point non plus les séparer, et, les plaçant au ciel l'un près de l'autre, elle leur assigna des autels, des prêtres, une solennité commune. Bien différents de ces dieux de circonstance, dont on rougissait le lendemain, ceux-ci passèrent réellement dans la religion nationale, et, cinquante ans plus tard, on célébrait encore à Rome la fête d'Alexandre et de Mammée, avec les marques d'une dévotion sincère et d'un deuil profond[2].

1. Cenotaphium in Gallia meruit. Lamprid., Alex., 136.
2. Addita et festivitas matris nomine atque ipsius, quæ hodieque Romæ religiosissime celebratur, natali ejus die. Id., ibid.

CHAPITRE III.

Anarchie des troupes gauloises; conspiration contre Maximin. — Il passe en Germanie; ses succès militaires; ses cruautés. — Le sénat fait soulever l'Italie et la Gaule contre lui. — Les Gordiens, Maximus et Balbinus. — Le sénat gouverne avec des formes presque républicaines. — La Gaule envoie des volontaires en Italie; leurs services; Maximus s'en compose une garde personnelle. — Mort de Maximin. — Dissension entre la garde gauloise et la garde prétorienne; les prétoriens massacrent Maximus et Balbinus. — Règne du jeune Gordien; il est tué par l'Arabe Philippe.

Plus Maximin travaillait à démontrer son innocence, plus le soupçon s'acharnait sur lui; et ses concessions, si multipliées qu'elles fussent, ne firent point taire des accusations fondées sur tant de probabilités. Malgré la bonne opinion qu'il avait de lui-même, il commençait à s'alarmer. Son instinct militaire l'avertissait suffisamment que les chefs le voyaient avec déplaisir, et que l'engouement du soldat pour sa personne ne tenait qu'à des racines bien légères. Il avait compté sur l'appui de la Gaule, si emportée dans son opposition au dernier prince; et voilà que cette province l'accueillait avec une surprise insultante. Que serait-ce si l'Italie se déclarait contre lui, s'il avait à subir encore les mépris du sénat et toutes ces humiliations qu'on ne lui épargnait pas, n'étant même que simple particulier[1]? Dans ses perplexités, il comprit assez habilement que son unique ressource était la guerre, seule chose qu'il connût et qu'il

1. Meminerat se Romæ etiam a servis nobilium contemptum esse, ita ut ne a procuratoribus quidem eorum videretur. J. Capitol., Maximin., 141.

fit bien[1]. Il accéléra donc l'ouverture de la campagne; et comme les préparatifs étaient déjà fort avancés, il lui fut possible de partir au bout de quelques jours.

Alexandre avait fait construire sur le Rhin un pont de bateaux pour le passage de l'armée d'expédition. Les troupes commençaient à le traverser, quand Maximin interrompit subitement la marche, et fit saisir un grand nombre d'officiers de tout grade, parmi lesquels plusieurs tribuns, annonçant qu'il tenait les fils d'une conspiration qui mettait en danger non-seulement sa vie, mais la sûreté d'une partie de l'armée. Un complot avait été formé, disait-il, dans le but de s'emparer de lui et de le tuer, dès qu'il aurait mis le pied sur l'autre rive. Les gardes du pont, qu'on avait gagnés, devaient en briser les attaches, tandis qu'au milieu du désordre, on proclamerait empereur Magnus, personnage consulaire, ami d'Alexandre[2]. On faisait bon marché des troupes déjà passées en Germanie, car on devait les abandonner au fer des Barbares, si elles ne s'engageaient par serment à reconnaître l'élu des révoltés. Tel fut le guet-apens que Maximin vint révéler à l'armée, et dans lequel beaucoup de gens s'obstinèrent à ne voir qu'un mensonge[3]; mais la soldatesque y crut, et, s'imaginant venger sa propre injure, elle se fit l'instrument de toutes les rancunes, de toutes les vengeances du tyran. Le sang coula par torrents. Un grand nombre d'officiers périrent sans avoir été jugés ni entendus; des corps entiers furent décimés, et l'on n'évalua pas à moins de quatre mille le

1. Volens existimationem de se habitam tenere, et ante omnes Alexandri gloriam, quem occiderat, vincere. J. Capitol., Maximin., 141.

2. Herodian., VII, 144, 145. — J. Capit., Maximin., 141, 142.

3. Et istam quidem factionem Maximinus ipse finxisse perhibetur. J. Capit., Maximin., 142. — Herodian., IV, 145.

nombre des personnes massacrées[1]. Exploitant largement la circonstance à son profit, Maximin cassa de leur grade et renvoya du drapeau tous les officiers qui, bien que reconnus innocents, avaient donné à son prédécesseur le moindre signe d'affection. Les sénateurs qui avaient suivi Alexandre, les membres de son conseil privé, durent quitter l'armée sans délai[2]; ils se dispersèrent dans les villes voisines, attendant là qu'ils pussent regagner avec sécurité l'Italie et Rome.

Si le complot ne fut pas une pure invention de Maximin, s'il y eut quelque chose de réel dans le projet prêté à une partie de l'armée, de donner un successeur à cet Auguste demi-barbare, quel rôle y jouèrent les corps venus d'Orient? On ne le sait point; mais les supplices duraient encore quand la division des archers osrhoéniens arrêta au passage un de ces officiers dégradés et expulsés par Maximin, qui cherchaient une retraite dans l'intérieur de la province. Celui-ci, nommé Titus Quartinus[3], appartenait à la famille des Pisons, et, par son mérite autant que par son rang, il était entré fort avant dans la familiarité du fils de Mammée. Alexandre l'avait même chargé autrefois du commandement de la cavalerie maure[4]. Conduit de force dans le camp des Osrhoéniens, sur les bras des soldats, et couvert d'un lambeau

1. Plus IV millibus hominum occisis se satiare non potuit. J. Capitol., Maximin., 142.

2. Quare omnes confestim amicos consiliariosque Alexandri a senatu lectos sustulit e medio, partimque Romam dimisit, partim administrationem rerum causatus officio privavit. Herodian., VII, 144.

3. Κουαρτῖνος. Id., VII, 145. — Titus. J. Capit., Maximin., 142. Cf. not. Salm., p. 250. — Titus. Treb. Pollio, Trig. Tyran., 200. Cf. not. Salm., p. 322.

4. Treb. Pollio, Trig. Tyran., 200.

de pourpre, il est proclamé empereur[1]. Plusieurs légions se déclarent pour lui, et l'insurrection se soutient quelque temps; mais, une nuit, le commandant des archers, nommé Macédonius, jaloux de l'élévation de Quartinus, autrefois son camarade et son ami, se glisse dans la tente où celui-ci dormait, le poignarde et lui coupe la tête, qu'il porte lui-même à Maximin. Ce gage de tardive loyauté n'abusa pas le Pannonien; il accueillit Macédonius à bras ouverts, mais pour l'envoyer bientôt rejoindre sans bruit l'ami qu'il avait traîtreusement assassiné[2]. C'était une anarchie sans nom, une complication effroyable de complots et de supplices qui semblaient naître les uns des autres. On ne pouvait sortir de cette situation que par la guerre, en détournant sur d'autres objets les préoccupations du soldat. Maximin prit son parti avec une décision remarquable; il donna le signal de l'entrée en campagne, et se précipita hardiment vers l'intérieur de la Germanie, entraînant sur ses pas Occidentaux et Orientaux, amis et ennemis.

Pour regagner son vieil ascendant sur les troupes, Maximin avait besoin de mouvement, d'engagements corps à corps, d'aventures périlleuses qui fissent doublement briller sa bravoure et sa force de géant; il eut soin que rien de tout cela ne lui manquât. Se jetant avec la rapidité de la foudre sur le territoire de la confédération alamannique, il y promena le fer et la flamme, pourchassant les Barbares à travers les forêts, les montagnes, les rivières, enlevant leurs familles, détruisant

1. Purpura circumdederunt, regioque apparatu ornarunt invitum quidem. J. Capitol., Maximin., 142. — A militibus coactum. Treb. Pollio, Trig. Tyran., 200. — Herodian., VII, 145.

2. Sed Maximinus primus ei gratias agit, postea tamen ut proditorem odio habuit et occidit. J. Capit., ub. supr. — Herodian., VII, 146.

leurs habitations, et ne les laissant respirer qu'après les avoir réduits à merci. Aucun obstacle ne l'arrêtait, il allait jusque dans les marais qui servaient de retraite à l'ennemi, lui livrer, moitié de pied ferme, moitié à la nage, de ces combats de nature douteuse que les soldats qualifiaient en riant de batailles navales[1]. Un jour qu'ils hésitaient à attaquer une île protégée par des abatis de bois et ceinte d'un étang profond, Maximin lança son cheval et partit seul[2]. Assailli par une grêle de pierres et de dards, blessé, renversé dans la fange, il y eût péri si les troupes romaines n'eussent cédé à l'entraînement de son exemple : leur victoire le sauva. C'étaient chaque jour pareilles aventures, pareils traits de courage téméraire. Toujours bataillant, toujours victorieux, il passa des terres des Alamans sur celles de leurs voisins orientaux, les Marcomans et les Sarmates, et vint prendre ses quartiers d'hiver à Sirmium, vers la fin de l'année 236.

Qu'on se figure la terreur et l'étonnement des Barbares, au passage de ce torrent qui dévasta leur pays dans une zone de trois à quatre cents milles de long, au nord du Rhin et du Danube[3] ! C'était à qui se garantirait de ses ravages par des soumissions ou des promesses. Les Goths, pour qui le fils de Micca était un frère, et qui ne voyaient pas sans quelque orgueil un César dont le cœur contenait du sang gothique, ne cherchèrent point à troubler ses triomphes; et quant aux Alains, ses com-

1. Denique quasi navale quoddam prælium in palude fecit. J. Capitol., Maximin., 142.

2. Primus Maximinus equo paludem ingressus, quum quidem etiam supra alvum equus voragine hauriretur, magna vi repugnantes barbaros contrucidavit. Herodian., VII, 147.

3. Per ccc vel cccc millia barbarici soli. J. Capit., Maximin., 142.

patriotes maternels, ils vinrent sans doute en plus grand nombre que jamais, sur la rive du fleuve, féliciter le fils d'Ababa et lui apporter des présents[1]. Enivré par sa fortune, celui-ci ne rêvait qu'expéditions, pour la rendre plus éclatante encore. Il fit les préparatifs d'une seconde campagne, au nord des monts Sudètes, qui devait lui soumettre, espérait-il, toute la Germanie jusqu'à l'Océan septentrional[2]; « et il l'eût soumise s'il eût « vécu[3], » dit un contemporain qui paraît partager, sur ce point, la confiance de l'Empereur et celle des soldats.

Mais cette confiance, qu'il ressentait et qu'il savait inspirer, était le seul beau côté du pâtre illyrien : hors des questions de bataille, il devenait ridicule ou féroce. Il se fit peindre dans son fait d'armes le plus brillant, probablement celui des marais du Mein, et envoya le tableau à Rome, pour y être attaché à la porte du sénat[4]. Ses lettres, rédigées en termes boursouflés et à peine latins, étaient faites pour exciter le sourire de la grave assemblée. « En quelques mois, Pères Conscrits, écrivait-« il lors de son arrivée à Sirmium, j'ai conduit à bonne « fin autant de guerres que les plus grands capitaines de « l'antiquité, pendant toute leur vie. J'ai rapporté plus « de butin qu'on n'en pouvait imaginer. J'ai ramené « tant de captifs que le sol romain ne suffit pas à les

1. Alani quicumque ad ripam venerunt, amicum eum donis vicissim recurrentibus approbabant. J. Capitol., Maximin., 139.

2. Minitans excisurum subacturumque Oceano tenus omnes Germaniæ barbaras nationes. Herodian., VII, 148. — Concupiens usque ad Oceanum septentrionales partes in romanam ditionem redigere. J. Capit., Maximin., 143.

3. Id quod etiam præstiturus videbatur. Herodian., VII, 148. — Quod fecisset, si vixisset. J. Capit., Maximin., 143.

4. Herodian., VII, 148.

« contenir[1]. » Il entendait par là les terrains vacants à coloniser sur la frontière. Si étranges que fussent pourtant ces prétentions et ce style, malheur à qui avait l'imprudence de s'en moquer : la moindre raillerie, le moindre signe d'opposition mettait Maximin hors de lui; et sa vengeance ne se bornait pas aux individus, elle frappait des villes, des cités entières. Il lui suffisait d'un soupçon, même léger, pour confisquer leurs revenus communaux, pour dépouiller leurs temples, pour faire peser sur elles mille exactions au profit de ses soldats[2]; et la Gaule, qui se trouvait sous sa main, et dont il eut bientôt à se venger, parce qu'elle prit parti contre lui, la Gaule dut souffrir, plus cruellement que toute autre province, de ces abominables traitements.

Au reste, on lui rendait bien haine pour haine; et il se mêlait à l'aversion un sentiment de honte publique plus blessant pour lui que la haine. On ne l'appelait pas autrement que le Goth, le Cyclope, le Busiris, la bête féroce[3]; on faisait ouvertement, dans les temples, des vœux pour obtenir sa mort. Les théâtres retentissaient d'allusions outrageantes à sa force corporelle; on le poursuivait dans le personnage de Milon le Crotoniate, dans les fables tragi-comiques d'Antée et de Typhon; on alla jusqu'à déclamer des vers où il était dit : « Ce qu'un « seul ne peut faire, plusieurs réunis le font : l'éléphant « est gros, et on le tue; le lion est fort, et on le tue; le

1. Brevi tempore, P. C., tot bella gessi quot nemo veterum. Tantum prædæ in romanum solum attuli, quantum sperari non potuit. Tantum captivorum adduxi, ut vix sola romana sufficiant. J. Capitol. Maximin., 142.

2. Herodian., VII, 148.

3. Tam crudelis fuit ut illum alii *Cyclopem,* alii *Busiridem,* alii *Scironem*... vocarent. J. Capit., Maximin., 141. — Belluam, id., ibid., 144 et pass.

« tigre est féroce, et on le tue. Prends garde à tout le « monde, toi qui ne crains personne[1] ! » Les sénateurs surtout affectaient pour ce demi-barbare un mépris superbe, tout en se résignant aux apparences de la soumission, jusqu'à ce que vînt l'occasion de la secouer, occasion qui ne pouvait tarder. Maximin, instruit des secrètes dispositions de ses ennemis, ne rêvait que vengeance contre ce sénat où il s'était toujours trouvé mal à l'aise. Chaque fois que de nouveaux outrages arrivaient jusqu'à lui au milieu de son armée, c'était pour son orgueil de nouvelles blessures, et de nouvelles fureurs éclataient. Alors il rugissait comme une bête fauve, il dépêchait des arrêts de mort, il inventait des tortures ; du fond des forêts de la Germanie, il répondait aux sarcasmes de Rome par des torrents de sang[2].

Cette occasion qu'attendait le sénat, la province d'Afrique la lui fournit. Vers le milieu du mois de mai 237, quelques jeunes gens de Thysdre, en révolte contre les collecteurs qui levaient des taxes au nom de Maximin, saluèrent du titre d'empereur le proconsul Ulpius Gordianus, venu sur les lieux pour rétablir l'ordre[3]. C'était un vieillard juste dans son administration, plein de lumières et d'affabilité, et d'une origine bien illustre, puisqu'il remontait aux Gracques par son père, et à la famille de Trajan par sa mère. Ils le prennent dans

1. Et qui ab uno non potest occidi, a multis occiditur.
Elephas grandis est et occiditur :
Leo fortis est et occiditur :
Tigris fortis est et occiditur :
Cave multos, si singulos non times.
J. Capitol., Maximin., 141.

2. Id., ibid. — Herodian., VII, 148, 149.

3. Quum quidam rationalis acrius contra plurimos Afrorum sæviret. J. Capit., Gord. tres, 153. — Thysdritana juventus. Id., ibid., 154 ; Id., Maximin., 142. — Herodian., VII, 150.

sa litière, et un fanon de pourpre arraché aux enseignes de sa garde fait l'office de manteau impérial sur les épaules du proconsul[1], qui, bon gré, mal gré, est amené à Carthage, comme en triomphe, au milieu d'une foule incessamment croissante. Le peuple et le sénat de cette reine de l'Afrique, ayant confirmé le choix, procédèrent à la proclamation dans les formes solennelles, comme eussent fait, en pareille circonstance, le peuple et le sénat de Rome; et, pour bien constater la part qui leur revenait cette fois dans l'élection du prince, ils voulurent que celui-ci portât le surnom d'*Africain*[2]. Gordien, âgé de quatre-vingts ans, s'associa son fils, M. Antonius, qui en avait quarante-cinq; mais leur règne ne fut pas long. Le gouverneur de la Mauritanie, qui commandait une petite armée destinée à agir sur la frontière contre les tribus du désert, se voyant menacé par eux dans son gouvernement, marcha droit sur Carthage[3], dont il promit le pillage à ses soldats. Les empereurs n'avaient guère, pour résister, que des troupes de parade et des milices qui furent battues. Gordien s'étrangla pour échapper à une mort honteuse; son fils avait déjà péri dans le combat. Ces événements se succédèrent dans l'espace de six semaines.

La nouvelle de l'élection de Gordien avait été reçue à Rome avec des transports de joie. Quoique le sénat fût loin de désirer l'intervention des masses populaires dans les actes du gouvernement, il s'en consola ici, parce que le choix était bon et que les soldats n'y avaient point trempé. Maximin fut déclaré ennemi public; sa tête fut mise à prix; on cassa, on expulsa tous les fonctionnaires

1. Sublata de vexillis purpura. J. Capitol., Gord. tres, 153.

2. Ipsum etiam Gordianum *Africanum* appellarunt. Id., ibid.

3. Herodian., VII, 159, seqq. — J. Capit., Maximin., 145; Id., Gord. jun., 158,

qui avaient été institués par lui. La populace témoigna à sa manière de ses sentiments envers le tyran, en faisant main basse sur ses amis, en brûlant leurs maisons, en souillant la ville de meurtres et de pillage pendant plusieurs jours[1]. On put accuser justement le sénat de trop de condescendance à ces désordres, car, s'il ne provoqua pas l'effervescence, il la laissa éclater; il vit avec plaisir le peuple se compromettre dans sa cause et en partager la responsabilité. L'assemblée s'empara du gouvernement, et organisa, sans perdre un moment, la défense de l'Italie. La péninsule fut subdivisée en vingt régions, soumises chacune à un sénateur consulaire : la jeunesse s'arma; les villes réparèrent leurs murailles; des retranchements palissadés interceptèrent les routes qui conduisaient en Illyrie; les ports, les rades, tous les lieux de débarquement, furent mis à l'abri d'un coup de main; enfin aucune précaution ne fut négligée pour empêcher les communications avec l'ennemi[2]. Tandis que l'Italie se préparait si activement à la guerre, des sénateurs, commissaires de l'assemblée, se rendaient dans les provinces avec une proclamation qui les appelait aux armes, et dont la suscription était ainsi conçue : « Le sé-« nat et le peuple romain, opprimés naguère par la bête « féroce, et dont les princes Gordiens ont commencé « l'affranchissement, à tous les proconsuls, présidents, « lieutenants, généraux, tribuns, magistrats, et à toutes « les cités, municipes, villes, bourgs et châteaux, souhai-« tent le salut qu'ils viennent de recouvrer[3]. » Les com-

1. Ita sub specie libertatis pacisque prætextu, civilis belli facinora edebantur. Herodian., VII, 156. — J. Capit., Maximin., 143; Gord. tres, 157.

2. Herodian., VII, 155, 156. — J. Capit., Maximin., 143, 144; Id., Gord. tert., 156, 158.

3. Senatus populusque romanus, per Gordianos principes ab illa tris-

missaires étaient chargés de solliciter surtout la Gaule, qu'il était si important d'avoir pour soi, car sa détermination devait faire pencher la balance entre Maximin et le sénat.

Au plus fort de ces préoccupations, on apprit à Rome la catastrophe qui avait enlevé si inopinément les deux Gordiens. Le sénat, sans perdre courage, se réunit au Capitole, et nomma, non pas un seul empereur, mais deux, ayant égalité de pouvoir, et dont l'un commanderait les armées, tandis que l'autre dirigerait l'administration civile. C'étaient réellement deux consuls; et, pour compléter cette réminiscence des temps républicains, l'élection fut accompagnée de cérémonies religieuses secrètes, d'où le vulgaire fut éloigné[1]. Les élus se recommandaient d'ailleurs par leur caractère et leurs talents. Le plus considérable des deux, Cl. Pupiénus Maximus, était un soldat de fortune, fils d'un forgeron, et homme de guerre distingué[2]; le second, nommé D. Cœlius Balbinus, avait été deux fois consul, et prétendait descendre du célèbre historien Cornélius Balbus Théophanes, de Lesbos, fait citoyen romain par Pompée[3]. On disait que personne n'avait plus de douceur que celui-ci, plus de courage que celui-là[4]. Le peuple néanmoins redoutait Maximus à cause de cette vigueur de

tissima bellua liberari cœptus, proconsulibus, præsidibus, legatis, ducibus, tribunis, magistratibus, ac singulis civitatibus, et municipiis, et oppidis, et vicis, et castellis salutem, quam nunc primum recipere cœpit, dicit. J. Capitol., Maximin., 143.

1. Herodian., VII, 162.

2. Maximo pater fuit Maximus unus e plebe, ut nonnulli dicunt, faber ferrarius. J. Capit., Maxim. et Balb., 167.

3. Id., ibid., 168.

4. Neque Maximo fortius, neque Balbino benignius fuit quicquam... Id., ibid., 171.

volonté qu'il avait puisée dans les habitudes militaires.

La foule, pendant l'élection, se pressait sur les degrés du Capitole et dans le Forum, agitée, mécontente de n'être point consultée, et exprimant son mécontentement par des murmures. Quand les nouveaux Augustes parurent sur le seuil du temple, avec leur escorte, pour se faire reconnaître, des clameurs violentes s'élevèrent contre eux, et le peuple les repoussa à coups de pierre et de bâton. Une mêlée sanglante allait commencer, quand des voix prononcèrent le nom de Gordien. « Gor- « dien ! Gordien ! cria-t-on de toutes parts, nous voulons Gordien[1] ! » Il y avait à Rome un enfant de cette famille, petit-fils et neveu des malheureux *Africains;* on courut le chercher dans la maison de sa mère : un homme de haute taille le prit sur ses épaules, et le présenta ainsi à la multitude, couvert d'une casaque impériale[2]. Il se fit alors une sorte de compromis entre le peuple et le sénat : Maximus et Balbinus s'associèrent cet enfant en qualité de César.

Les deux Augustes répondaient de la Gaule, où ils avaient beaucoup d'amis, attendu que Maximus avait exercé autrefois les fonctions de proconsul à Narbonne, et de lieutenant impérial sur le Rhin, et que Balbinus avait aussi administré une des provinces au nord des Alpes[3]. Le sénat, en les nommant, avait compté sur cette

1. Gordianum Cæsarem omnes rogamus... J. Capitol., Maxim. et Balb., 166.

2. Hunc igitur, submissis quibusdam, afferri ad se jusserunt : qui quum domi eum ludibundum offendissent, impositum in humeros per mediam ferebant multitudinem, plebi ostentantes, ac nepotulum Gordiani dictantes, vocantesque eum nominatim, quoad in Capitolium pertulerunt, populo subinde acclamante et conspergente puerum frondibus. Herodian., VII, 162. — Indumento imperatorio tectus. J. Capit., Gord. tert., 160.

3. Herodian., VII, 162. — J. Capit., Maxim. et Balb., 167.

influence, car on attendait avec une vive anxiété les premières démonstrations des cités gauloises. Elles furent favorables au delà de toute espérance. Repentante du mal qu'elle avait fait à l'Empire, la Gaule brûlait de le réparer; non-seulement elle haïssait Maximin, qui ne l'épargnait point dans ses exactions, mais elle tenait à orgueil de prouver que ce choix honteux n'était pas le sien. Elle fournit donc de l'argent et des hommes, se mit elle-même en état de défense, et envoya à Rome des milices exercées qui valaient de vieilles troupes, et pouvaient servir de noyau aux levées faites en Italie. En les envoyant, elle voulut plaire surtout à Maximus, dont elle se rappelait les succès contre les Germains[1]. Il s'y joignit divers corps des légions laissées dans les garnisons rhénanes. Maximus accueillit avec joie les renforts transalpins, et en sut tirer grand parti.

Cependant toutes ces nouvelles, portées à Maximin, l'avaient jeté dans des accès de fureur vraiment étranges : ce n'était plus un homme, disent les historiens, c'était un animal sauvage[2], il se roulait par terre, il se frappait la tête contre les murailles; puis, se relevant tout à coup et tirant son épée, comme s'il eût eu en face quelque sénateur ou le sénat tout entier, il se ruait sur quiconque l'approchait. On lui apporta du vin dont il but à outrance[3], et sa colère s'assoupit dans l'ivresse. Prenant bientôt son parti, il réunit ses troupes, et les invita à

1. Germanorum auxiliares, qui benevolentiæ nomine publice a popularibus missi fuerant, quibus olim Maximus cum imperio diligentissime præfuerat. Herodian., VII, 177.

2. Sic exarsit, ut non hominem sed belluam putares. J. Capitol., Maximin., 144.

3. Ut oblivionem cogitationis acciperet, vino se obruisse dicitur, eo usque ut quid gestum esset ignoraret. Id., ibid.

marcher avec lui contre Rome, s'engageant à leur abandonner le pillage de l'Italie. Il les trouva froides et indécises. L'armée hésitait au fond; car ses anciennes divisions, oubliées pendant la guerre, et non pas éteintes, renaissaient dans ce moment critique, compliquées par d'autres rivalités plus récentes; mais la majorité était animée d'un commun sentiment de colère contre le sénat[1], qui ne ménageait point les soldats dans ses proclamations, et leur reprochait amèrement les maux de l'Empire. Ceux mêmes qui n'aimaient pas Maximin ne pardonnaient point au pouvoir civil d'avoir cassé, sans l'armée, un empereur consacré par l'élection militaire. Les troupes consentirent donc enfin à partir, sans affection pour leur chef, mais par esprit de corps, et pour soutenir l'honneur du drapeau. Elles quittèrent Sirmium, au mois de février 238, se dirigeant sur Aquilée, où elles vinrent mettre le siége.

Les mesures avaient été bien prises par le sénat, que les populations secondaient de leur mieux. Partout, à l'approche de l'ennemi, les vivres et le fourrage disparaissaient, les habitations restaient désertes. L'armée n'était pas encore devant Aquilée, que déjà elle manquait de tout, même d'eau. Une longue prévoyance n'entrait pas dans les qualités de Maximin, qui n'était qu'un soldat; et d'ailleurs sa tête, préoccupée de projets de vengeance, devenait incapable de réflexion. L'armée se plaignit : il traita de justes plaintes comme des crimes, et des agents du sénat, se glissant au milieu des mécontents, aigrirent la disposition générale. Quelques échecs assez graves éprouvés devant la place découra-

1. Communes injurias vindicandas. J. Capit., Maximin., 144. — Herodian., VII, 156.

gèrent les uns, irritèrent les autres. Maximin les attribuait à la licence des troupes, les troupes à son inhabileté[1]. La catastrophe approchait, et elle présenta de singulières coïncidences avec celle qui, trois ans auparavant, avait renversé Alexandre, et livré le trône au pâtre pannonien.

Un jour, pendant une courte trêve, quelques soldats appartenant aux quartiers du mont Albain, près de Rome, où ils avaient laissé leurs femmes et leurs enfants, s'entretenant des dangers que couraient ces êtres si chers restés sous la main de l'ennemi, se demandèrent impatiemment s'il n'existait pas de remède à tant de maux : la réponse était aisée, et une résolution fut bientôt prise. Il était midi : Maximin reposait dans sa tente[2]. Ces soldats, saisissant leurs armes, s'y dirigent en bon ordre; les sentinelles de garde se joignent à eux. Réveillé par le bruit, l'Empereur sort avec son fils; il veut parler, ils ne l'écoutent pas; il essaye de les fléchir pour ce fils qu'il avait fait César, mais c'est lui qu'ils tuent d'abord, puis ils passent au père, au préfet du prétoire et aux principaux ministres[3]. Séparées du tronc, les têtes des deux Maximin furent portées à Rome, tandis qu'on traînait leurs corps dans la rivière qui baignait les murs d'Aquilée. Il y avait entre cette mort et celle d'Alexandre Sévère des rapports trop nombreux, jusque dans les moindres circonstances, pour que l'imagination popu-

1. Herodian., VII, 167, seqq. — J. Capitol., Maximin., 146, seqq.

2. Timentes milites, quorum affectus in Albano monte erant, medio forte die, quum a prælio quiesceretur, et Maximinum et filium ejus quiescentes in tentorio positos, occiderunt. J. Capit., Maximin., 146. — Herodian., VIII, 176.

3. Herodian., VIII, 176. — J. Capit., Maximin., 146, 150. — Zosim., I, 10. — Aur. Vict., Cæs., 28; Id., Epit., 28.

laire n'en fût pas frappée : elle crut y voir un châtiment divin, une expiation fatale de l'embûche de Sicila; et ce fut encore un triomphe pour le sénat de présenter les dieux de son côté.

Cependant, au milieu de ce désordre moral de l'armée, de ces variations qui la faisaient passer si brusquement de l'enthousiasme à la haine, et de l'affection à la perfidie, quel rôle avaient joué celles des légions rhénanes qui faisaient partie de l'expédition? Avaient-elles soutenu jusqu'au bout le triste règne que leur esprit de mutinerie avait amené? Il ne le paraît pas; car Maximus conserva près de lui plusieurs de leurs cohortes, qu'il mêla vraisemblablement à celles des volontaires gaulois, pour s'en faire une garde personnelle. Plein de défiance envers les prétoriens, il espérait les tenir en respect par le voisinage de cette garde transalpine, brave et dévouée[1], qui devait le suivre à Rome : nouveaux prétoriens destinés peut-être à remplacer les autres après la complète dissolution de l'armée; prétoriens du sénat et de ses Empereurs. La Gaule, que Maximus voulait s'attacher, fut sans doute flattée de cette distinction; mais la mesure en elle-même était imprudente, car le soldat, abaissé devant le gouvernement civil, obligé de subir la loi, voyait des humiliations partout, et il put, avec quelque apparence de droit, se prétendre offensé par cette mise en suspicion du premier corps de l'armée[2].

1. Igitur dimisso exercitu reliquo in provincias castraque propria, Romam revertitur ipse, cum stipatoribus iis quibus imperatorum custodia incumbebat, cum iis item qui sub Balbino militabant, itemque auxiliaribus Germanis, quorum potissimum fidei confidebat. Herodian., VIII, 180.

2. Angebant præterea eos Germani quos in urbe secum Maximus retinuerat. Id., ibid.

Le sénat, il faut le dire, ne triomphait pas avec modération; l'appui qu'il trouvait dans les provinces, le succès de cette guerre qui s'était montrée d'abord sous un aspect si formidable, et se terminait maintenant presque sans effusion de sang, son propre orgueil enfin, tout l'enivrait. Chaque proclamation, chaque discours, chaque sénatus-consulte était pour lui une occasion de morigéner l'armée, de lui reprocher ses méfaits, de la rapetisser aux yeux des provinciaux. Quand Maximus rentra dans la ville, accompagné des prétoriens, l'orateur chargé de le complimenter au nom de l'assemblée, après un parallèle de cet Empereur et de Balbinus avec Maximin, ne craignit pas d'ajouter : « Voici comment « agissent les princes qu'un choix sage et judicieux élève « au pouvoir; et voilà comment périssent ceux qui ont été « choisis par une tourbe ignorante et téméraire[1]! »

A peine Gaulois et prétoriens furent-ils installés à Rome, dans des quartiers séparés, que les disputes et les rixes commencèrent entre eux. Une rivalité bien plus funeste encore éclata entre les deux Augustes. Effacé par son collègue, à qui on rapportait tout l'honneur de la pacification, Balbinus supportait impatiemment sa position secondaire; il ne voyait pas non plus avec bienveillance cette garde gauloise qui semblait appartenir exclusivement à Maximus. L'idée lui vint même que celui-ci cherchait à le renverser pour gouverner seul, et que ces cohortes étaient l'instrument dont il voulait se servir[2]. Ces querelles absorbaient en grande partie le

1. Sapientes electi principes sic agunt; per imperitos electi principes sic pereunt. J. Capitol., Maxim. et Balb., 170.

2. At Balbinus, dolum contra se compositamque aliquam suspectans fraudem, quod studere Maximo Germanós cognoverat, prohibuit acciri illos. — Herodian., VIII, 181.

temps et l'attention des Empereurs. Un jour, Maximus est averti qu'une agitation extraordinaire règne au camp des prétoriens; il prévient Balbinus, et propose d'appeler la garde gauloise : Balbinus s'y refuse, et chacun persiste dans son opinion avec opiniâtreté. Pendant la dispute, les révoltés arrivent, occupent le palais, enlèvent les deux Augustes, et les entraînent dans leur camp. Ils atteignaient déjà le Forum, quand ils voient s'avancer, au pas de course, la garde gauloise, qui venait à tout hasard, appelée par la clameur publique. A son aspect, ils s'arrêtent, tirent de leurs rangs les Empereurs, reconnaissables aux insignes de leur dignité, les égorgent sous les yeux des Gaulois, et abandonnent leurs cadavres sur le pavé. Se portant ensuite à la demeure du César Gordien, ils s'emparent de lui et le promènent dans les rues en criant « qu'ils ont tué des « princes nommés malgré le peuple, mais qu'ils adop- « tent et confirment l'élu du peuple[1]. » Ainsi, dans cette bizarre démocratie, toutes les populaces semblaient se donner la main pour abaisser le sénat, pour empêcher l'affermissement d'un ordre public régulier. Arrivée trop tard pour être utile, la garde gauloise se retira prudemment dans son camp, où les prétoriens n'osèrent pas l'attaquer. L'histoire, dès lors, n'en fait plus mention ; mais il est probable que Gordien ne la conserva point, et la renvoya le plus promptement possible au delà des Alpes.

Telle fut, après beaucoup de sang répandu, l'issue de deux tentatives également stériles : celle de la Gaule, pour donner un maître à l'Empire et ramener la prépon-

1. Vociferantes, jacere ipsorum manu quos populus ab initio recusaverat, electumque Gordianum, Gordiani nepotem, quem ipse rom. pop. ad imperium compulisset. Herodian., VIII, 182.

dérance à l'Occident, et celle du sénat pour reconstituer le gouvernement civil. Il ne s'écoula pas six ans, qu'une révolte militaire avait déjà fait disparaître le jeune Gordien, et rendu l'Empire aux Orientaux.

Les détails de cette dernière révolution sont trop étrangers à la Gaule, pour que je fasse autre chose ici que l'indiquer. M. Antonius Gordianus fut une estimable, mais pâle copie d'Alexandre Sévère : comme son modèle avait trouvé Ulpien, il trouva, dans le sage et courageux Misithée, son préfet du prétoire et son beau-père, un conseiller, un ami, un tuteur pour lui-même et pour la république. Son administration fut consciencieuse et douce, et la Gaule, sans doute, en tira d'heureux fruits; car plusieurs inscriptions parlent de l'attachement que lui portèrent les cités transalpines. La ville de Lectoure se distingua entre toutes par l'offrande d'un taurobole. Ce genre de sacrifice, qu'on regardait comme le plus efficace de tous pour détourner les malheurs privés ou publics, paraît avoir été fort en honneur chez les Lactorates; car ils fournissent, à eux seuls, dix de ces inscriptions que les antiquaires appellent tauroboliques[1].

Mais ce qui put lui attirer surtout les bénédictions de la Gaule, c'est qu'il garantit, par ses lieutenants, le nord de cette province contre les incursions des Franks, qui paraissent ici, pour la première fois, sur la scène de l'histoire. Aurélien, alors tribun de la sixième légion gallicane, cantonnée près de Mayence, marcha contre eux, et les força de repasser le Rhin, après en avoir tué

1. PRO. SALUTE. IMP. M. ANTON. GORDIANI. PII. FEL. AUG. ET. SABINÆ. TRANQUILLINÆ. AUG. TOTIUSQUE. DOMUS. DIVINÆ. PROQUE. STATU. CIVITATIS. LACTORATEN. TAUROBOLIUM. FECIT. ORDO. LACT. Inscript. apud D. Bouq., Script. rer. gallic. et francic., t. I.

sept cents et pris trois cents autres qui furent vendus comme esclaves[1]. Malgré le petit nombre des ennemis, la victoire fut chèrement disputée, si nous en croyons la chanson même que composèrent à cette occasion les soldats romains. « En une seule fois, y était-il dit, nous « avons tué mille barbares Franks, nous avons tué « mille Sarmates; c'est par milliers et milliers que nous « cherchons maintenant les Perses[2] ! »

Cette guerre de Perse, que les soldats romains appelaient de leurs vœux et qui ne leur manqua pas, fut funeste à leur Empereur. Gordien vainquit Sapor ou Schapour, successeur d'Artaxerce; mais il vit périr de maladie, au milieu des sables de l'Euphrate, Misithée, son plus ferme appui. Lui-même, conduit de piége en piége par le préfet du prétoire Philippe, qui succédait à Misithée, perdit le trône et la vie par un soulèvement de ses troupes, et le provocateur de la révolte prit à sa place la pourpre impériale[3].

C'est une physionomie toute neuve qui apparaît ici dans l'histoire : un demi-barbare de l'Orient romain élevé au rang des Césars, comme pour contraster avec Maximin, le demi-barbare d'Occident. Depuis cent vingt-sept ans que Trajan avait conquis l'Arabie, cette province s'était formée à la civilisation, soit par l'action directe des colonies, soit par les communications avec la Syrie et l'Égypte, foyers principaux de l'esprit romain asia-

1. Vagantes per totam Galliam sic adflixit, ut trecentos ex his captos, septingentis interemptis, sub corona vendiderit. Vopisc., Aurel., 211.

2. Mille Francos, mille Sarmatas semel et semel occidimus;
Mille, mille, mille, mille, mille Persas quærimus.
Vopisc., Aurel., 211.

3. Artibus Philippi deceptus. J. Capit., Gord. tert., 165. — Insidiis periit. Aur. Vict., Cæs., 28. — Zosim., I, 11.

tique. Le goût du luxe et même celui des lettres et des arts avait gagné ces enfants du désert dans leurs villes bizarrement magnifiques, et jusque sous la tente du pasteur. Les enfants des riches allaient étudier aux écoles grecques d'Antioche et d'Alexandrie. Toutefois l'attrait des occupations d'esprit n'était pas tel chez l'Arabe pacifié, qu'il n'éprouvât des retours à sa nature vagabonde, à sa passion du brigandage. On voyait fréquemment, près de la frontière, des demi-Romains, portant des noms latins accolés à des noms sémitiques[1], quitter tout à coup leurs maisons pour aller mener, sur le passage des caravanes, la vie de chef de brigands, à défaut de celle de chef de tribu. Il n'était pas rare non plus de les voir, dans ces perpétuelles guerres des bords de l'Euphrate, passer successivement, comme auxiliaires, des Romains aux Perses, et des Perses aux Romains; puis, las d'errer ou devenus riches, rentrer dans les villes et reprendre la vie civilisée. Se livrant alors à leurs caprices de magnificence, ils construisaient, avec le fruit de leurs rapines ou le gain de leurs courses commerciales, ici les somptueux palais de Palmyre, là les hypogées monumentaux de Pétra.

Tel était le père de Philippe ; né dans le voisinage de Bosra[2], ville de la Trachonite, il avait mené longtemps avec éclat cette existence errante qui n'avait rien de honteux pour un Arabe : il avait été très-noble chef de voleurs[3], comme s'exprime un écrivain latin. Le fils, élevé avec quelque soin, fit son chemin dans les armées romaines, non moins par son adresse que par sa bra-

1. Septimius Odenatus, Septimius Waballath, etc.

2. J. Capitol., Gord. tert., 163. — Aur. Vict., Cæs., 28. — Zonar.

3. Nobilissimo latronum ductore. Aur. Vict., Epit., 28.

voure, car on l'accusait de porter au plus haut degré l'astuce et la perfidie, ces vices tant reprochés à sa nation[1].

Ce fut parmi les spectacles que l'Orient, depuis un demi-siècle, fournissait à la ville de Rome, une curieuse nouveauté que cette famille impériale arabe, et le jeune César, M. Julius Philippus, enfant de sept ans, grave et taciturne comme les enfants de sa race, et qu'on ne vit jamais rire[2]. Mais le comble de la nouveauté, c'est que l'empereur Philippe et l'impératrice Marcia Otacilia Sévéra, sa femme, étaient chrétiens.

1. Ortus enim Philippus ex Arabia, gente nequissima. Zosim., I, 11.

2. Adeo severi ac tristis animi ut jam tum a quinquennii ætate, nullo prorsus cujusquam commento ad ridendum solvi potuerit. Aur. Vict., Epit., 28.

LIVRE III.

MARCHE ET PROGRÈS DU CHRISTIANISME A L'OUEST DES ALPES. — MISSION ORIENTALE A LYON; SON DÉVELOPPEMENT, SES MARTYRS. — PERSÉCUTION DE MARC-AURÈLE ET DE SÉVÈRE. — MISSION ROMAINE DES SEPT ÉVÊQUES. — PERSÉCUTION DE DÉCIUS. — CAPTIVITÉ DE VALÉRIEN.

160 — 260.

CHAPITRE PREMIER.

Marche et progrès du christianisme pendant les deux premiers siècles; tout le favorise en Orient et l'entrave en Occident; ses rapports avec le gouvernement romain jusqu'au temps de Marc-Aurèle. — Fondation de l'église de Lyon par Pothin et Irénée, venus de Smyrne; elle se compose de Grecs et de Gallo-Romains. — Hérésies qui viennent l'agiter; Montanistes, Gnostiques; elle sert d'intermédiaire entre les églises d'Asie et le pape Éleuthère au sujet du Montanisme. — Les magistrats informent contre les chrétiens de Lyon et de Vienne. — Persécution violente. — Martyre de Sanctus, de Maturus et de Blandine exposés aux bêtes. — Martyre d'Attale et de Ponticus. — Les cendres des chrétiens sont jetées dans le Rhône. — Épidodius et Alexandre, découverts à Pierre-Encise, sont exécutés à Lyon. — Valérianus meurt à Châlons, Marcellus à Tournus. — Bénignus, Andochius et Thyrsus se rendent à Autun.

Philippe était chrétien, assez tiède sans doute, et très-décidé à ne point compromettre, par des scrupules de foi, une fortune qu'il avait si chèrement payée; mais enfin il était chrétien : on le savait en Orient, où ses relations avec l'église d'Antioche étaient chose notoire[1].

1. Euseb., Hist. eccl., vi, 34, 39. — Chron. Alexandr., p. 630. — Hieronym., de Viris, ill., 54; Chron. — Oros., vii, 20, 28.

Disons même à sa louange que, tout en se pliant aux devoirs païens de sa nouvelle position, il ne renia jamais sa croyance; il ne brisa point les rapports que sa femme Otacilia Sévéra et lui entretenaient jusqu'alors avec Origène[1]. C'était un fait grave que cette élévation d'un chrétien au rang des Césars, sans que les provinces d'Asie y fissent opposition, sans que le simple soupçon de la vérité soulevât les provinces occidentales, et Rome surtout. Pour rendre un tel événement possible, il fallait bien des choses : il fallait que d'immenses changements se fussent accomplis dans l'esprit des populations du monde romain; et c'est ce qui avait eu lieu en effet, depuis cinquante ans principalement, sous l'influence des idées de l'Orient.

Né en Judée, au sein de la religion juive, le christianisme se propagea d'abord par les Juifs; ils furent le premier levier de sa puissance. Leur dispersion dans tout l'Orient favorisa la prédication de l'Évangile. Chacune de ces synagogues disséminées en Asie, en Grèce, et jusqu'en Afrique, devint tout aussitôt un germe d'église chrétienne, un champ de bataille prédestiné aux débats de l'ancienne et de la nouvelle loi, et pour celle-ci, un foyer de rayonnement d'autant plus fécond que les débats devinrent plus passionnés[2]. Mais, si large qu'il fût, ce terrain était trop étroit pour une doctrine qui aspirait à gouverner le monde. La prédication de l'Évangile aux gentils ouvrit au christianisme le monde païen; il y pénétra par les écoles philosophiques, les gymnases, les discussions de la place publique, en

1. Euseb., Hist. eccl., VI, 36. — Hieronym., de Viris ill., 54. — Vincent. Lerin., 23.

2. Act. Apost., VI, 3; VIII, 1, 3; XIV, XV, XVII et pass.

même temps qu'il pénétrait dans le judaïsme par les synagogues[1]. A une époque où la publicité n'avait guère d'autre véhicule que la parole, c'était s'emparer de tous les moyens de communication de l'intelligence. Des églises s'organisèrent en divers lieux; et, rattachées les unes aux autres par des liens hiérarchiques, elles enveloppèrent l'Orient d'un réseau que bientôt aucune puissance humaine ne fut plus capable de briser.

Tout ceci s'appliquait aux pays de langue grecque, à l'Asie surtout, où existait, comme en Grèce, le goût des spéculations de la pensée, et de plus, le sentiment des choses religieuses, qui manquait aux Hellènes. Il en était autrement dans les provinces d'Europe, qui avaient peu d'écoles de philosophie, peu ou point de synagogues et aucun mouvement d'esprit religieux. Le christianisme n'y trouvait, pour ainsi dire, d'accès que par l'affiliation individuelle, le mode de propagation le plus long et le plus incertain. Après quelques tentatives faites en Illyrie[2], il prit une résolution hardie: il alla s'implanter dans la ville qui donnait la loi au monde, l'exemple et la coutume à l'Occident. Saint Pierre s'établit à Rome, au milieu des Juifs, dans le quartier du Janicule; saint Paul, qui l'y rejoignit, s'adressa de préférence, comme il faisait toujours, aux Grecs, autre peuple errant dans ce rendez-vous de l'univers. C'était encore par l'élément oriental que la religion des nations s'introduisait dans la ville des nations; mais elle y prenait une position qui pouvait devenir formidable. L'Orient le jugea ainsi; et il y eut, au ber-

1. Act. Apost., XVII, XVIII.

2. Saint André prêcha sur les bords du Danube; saint Paul en Dalmatie. Cf. Fleury, Hist. eccl., I, 46 et 139, éd. in-12, 1724.

ceau du christianisme, une vive émotion et comme la joie d'un triomphe anticipé, le jour où le Prince des apôtres écrivit de Rome ces mots impatiemment désirés : « L'Église élue de Dieu dans Babylone vous salue[1]. »

De violentes tempêtes battirent longtemps cet arbre exotique dont les racines furent lentes à percer le sol. En passant d'Orient en Occident, le christianisme éprouva les profondes différences qui séparaient ces deux moitiés du même empire. Au delà de la Méditerranée, tout semblait prédisposé pour son succès : ici tout lui faisait obstacle. J'ai parlé du peu de goût des Italiens pour les études métaphysiques, de leur dédain pour toute philosophie morale autre que le stoïcisme, doctrine d'orgueil qui repoussait rudement les simples, et n'acceptait de la pauvreté que son ostentation. Dans les provinces d'Europe, il n'y avait qu'une civilisation d'emprunt, habituée à se modeler sur Rome. D'un autre côté, les rapports du christianisme avec le judaïsme, qui le servaient si bien en Orient, ne faisaient que lui nuire en Occident. En Orient, les Juifs hellénistes, industrieux, riches, éclairés, s'étaient conquis, dans leur isolement volontaire au milieu des autres nations, une indépendance qui ne manquait pas de dignité; et les ingénieux travaux d'Aristobule et de Philon, en appelant, sur les livres sacrés des Hébreux, l'attention de la Grèce savante, avaient excité un intérêt qui rejaillissait sur la nation. Tenir aux Juifs n'était point, en Asie, une cause absolue de répulsion pour un individu, un motif suffisant de condamnation pour une doctrine; mais à Rome,

1. Salutat vos ecclesia quæ est in Babylone coelecta. B. Petri Epist. I, 5 v. 13. — Sur le nom de Babylone donné à Rome par saint Pierre, voyez Eusèbe, II, 15, avec la note de Henri de Valois, p. 29 de son édition de 1678.

ce nom soulevait un mépris qui allait jusqu'à la haine; il résumait en lui ce que le mot de *fanatique*, dans le langage romain, renfermait de plus dédaigneux et de plus amer. Les Juifs réfugiés dans cette capitale de l'Empire surpassaient en misère et en ignominie la lie de la plus vile populace. On nous les représente comme un ramas de mendiants et de voleurs, parqués au delà du Tibre et en partie dans le bois d'Aricie, couchant en plein air et exerçant les plus abjectes professions[1]. Tout contact avec cet égout de Rome était considéré comme un déshonneur et presque un crime : ce fut là une des causes les plus actives de la réprobation qui frappa d'abord le christianisme aux yeux des Occidentaux[2].

Juifs et chrétiens se trouvèrent confondus dans le décret de l'empereur Claude, qui bannit les Juifs de la ville, « parce que, dit Suétone, ils fomentaient des trou« bles à l'instigation d'un certain Chrestus[3]. » Deux ans plus tard, on commençait à les distinguer; les seuls chrétiens allèrent, sous l'accusation d'incendie, éclairer, comme des flambeaux vivants, les orgies nocturnes de Néron[4]. Arrivé à la chaise curule des Césars par l'initiative des provinces d'Orient, Vespasien se garda bien d'inquiéter une religion fille de l'Orient. Titus suivit son exemple; mais Domitien, qui masquait ses débauches et sa cruauté sous l'austérité censoriale des vieux temps, et pour qui la stricte observation des lois de l'Empire n'était jamais qu'un prétexte à des vengeances personnelles, accumula dans les mêmes édits de pro-

1. Juven., Sat. III, v. 13 et seqq.
2. Judæam, originem ejus mali. Tac., Ann., XV, 44.
3. Judæos, impulsore Chresto, assidue tumultuantes Roma expulit. Suet., Claud., 25.
4. Tac., Ann., XV, 44.

scription les philosophes, les Juifs et les athées, en comprenant les chrétiens sous la deuxième et la troisième de ces qualifications [1].

Ces caprices de tyrannie des Domitien et des Néron n'étaient pas, à proprement parler, des persécutions contre la religion chrétienne : celles-ci commencèrent sous Trajan par le soulèvement des masses populaires au sein de quelques grandes villes d'Orient. Dans les provinces de Bithynie et de Pont, le progrès de la foi avait été si rapide que les temples du polythéisme restaient déserts, que les prêtres ne célébraient plus de sacrifices, que le commerce des victimes était tombé [2]. C'est un écrivain païen, c'est le chef de l'administration de ces provinces, Pline le Jeune, qui nous fournit ces détails. De là l'agitation de la multitude excitée par les prêtres, les réclamations violentes près des magistrats, les accusations de toute sorte et les cris de mort contre les chrétiens. Embarrassé dans l'application des lois, et profondément convaincu de l'innocence et de la pureté du nouveau culte, Pline consulta Trajan, qui, par un rescrit, traça la marche à suivre dans les procès de cette nature. « Qu'on ne recherche point les chrétiens, écri-« vait-il, mais qu'on punisse ceux d'entre eux qui seront « dénoncés comme tels et condamnés juridiquement [3]. »

1. La tradition de l'Église donne pour chrétiens le consul Flavius Clemens et sa femme Flavia Domitilla, accusés par Domitien d'athéisme et d'affiliation aux coutumes des Juifs. Cf. Dion. ap. Xiphilin. — Suet., Domit., 15. — Euseb., Hist. eccl., III, 18.

2. Desolata templa... victimas quarum adhuc rarissimus emptor inveniebatur. Plin., Epist., x, 97.

3. Conquirendi non sunt : si deferantur et arguantur, puniendi sunt; ita tamen ut qui negaverit se christianum esse, idque re ipsa manifestum fecerit, id est supplicando diis nostris... veniam ex pœnitentia impetret. Trajan. ap. Plin., Epist., x, 98.

A quoi les chrétiens furent en droit de répondre, ainsi qu'ils le firent par la voix du plus éloquent de leurs docteurs: « Édit impérial, tu te combats toi-même: si « nous sommes criminels, pourquoi ne nous pas recher- « cher? Si nous sommes innocents, pourquoi nous pu- « nir[1]? »

Moins timoré que Trajan à l'égard des lois qu'il jugeait mauvaises, et en toutes choses fort peu soucieux de troubles et d'interventions populaires dans les actes du gouvernement, Adrien fit cesser partout les poursuites tumultueuses contre les adorateurs de Jésus-Christ. Il défendit qu'on accusât personne à ce seul titre; « que si « un chrétien était accusé justement d'un crime, on de- « vait le punir, disait-il; mais s'il était absous de ce « crime, son accusateur méritait et devait subir la peine « des calomniateurs[2]. » Infatué de sa science dans les doctrines occultes de l'Asie, Adrien mettait à protéger le christianisme un orgueil de savant. Il avait assisté dans Alexandrie aux débats des religions et des systèmes philosophiques, et il lui avait semblé voir se dégager du conflit de tant d'opinions diverses un point commun où elles convergeaient toutes, la reconnaissance d'un Dieu unique; et sa conclusion, fort bizarre assurément, avait été que les juifs, les chrétiens et les sectateurs de Sérapis pratiquaient le même culte sous des formes diffé-

1. O sententiam necessitate confusam! Quid temetipsam censura circumvenis? Si damnas, cur non et inquiris? Si non inquiris, cur non et absolvis? Tertull., Apol., 2.

2. Quod si quis eos detulerit, probaveritque contra leges quicquam agere, tu pro gravitate delicti in eos statue. Sin mehercule calumniæ causa istud intenderit, operam dabis ut pro gravitate criminis in illum animadvertas. Hadr. epist. ad Min. Fundan. ap. Justin., Apol., et Euseb., Hist. eccl., IV, 9.

rentes[1]. Lui-même, par une idée monothéistique ou panthéistique, imagina de construire des temples sans simulacre qui rappelaient cet autel d'Athènes au dieu inconnu; mais, les chrétiens s'abstenant de toute représentation dans leurs lieux d'assemblée, on lui fit craindre qu'ils ne s'emparassent des nouveaux temples, et que l'Empire n'y vît une sorte d'adoption de leur culte. Cette raison retint Adrien, dont le projet resta inachevé[2].

Antonin laissa la question du christianisme dans l'état où son prédécesseur l'avait placée : défense de rechercher les chrétiens et de les poursuivre pour fait de religion. A sa mort, des jours moins bons se levèrent pour l'Église. Si éclairé et si humain que Marc-Aurèle se montrât en toute chose, il arrivait au trône imbu des préjugés de l'orgueil stoïcien contre une doctrine qu'on taxait de basse et de vulgaire, parce qu'elle s'adressait au cœur des masses plutôt qu'à l'intelligence des écoles[3]. Le fils adoptif d'Antonin le Pieux était d'ailleurs païen zélé, polythéiste philosophe, s'expliquant par des symboles les fables de la vieille religion romaine, et regardant comme un devoir public de la raffermir dans la conscience des peuples [4]. Ces dispositions du prince étant connues, on pouvait redouter qu'à la faveur de quelque circonstance grave, l'effervescence populaire ne

1. Illi qui Serapim colunt, christiani sunt; et devoti sunt Serapi, qui se Christi episcopos dicunt... Unus illis Deus est, hunc christiani, hunc judæi, hunc omnes venerantur et gentes. Hadr. epist. ad Vopisc. Saturn.

2. Sed prohibitus est ab iis qui, consulentes sacra, repererant omnes christianos futuros, si id optato evenisset, et templa reliqua deserenda. Lamprid., Alex., 129.

3. M. Anton., Εἰς ἑαυτόν, xi, 3.

4. Deorum cultum diligentissime restituit. J. Capit., M. Anton., 31.

prit un jour le dessus, et cette opinion seule était de nature à la provoquer.

Ce fut vers le commencement de son règne ou vers la fin du règne précédent[1] que se passa un événement de grande importance pour les destinées du christianisme en Occident. Quelques prêtres asiatiques, ayant à leur tête un évêque nommé Pothinus ou Pothin[2], arrivèrent à Lyon dans le but d'y constituer une église. Ils venaient de Smyrne, et comptaient parmi eux un docteur déjà célèbre, le prêtre Irénée, que la ferveur de son zèle, non moins que la volonté de ses chefs, amenait sur cette terre lointaine, bien barbare encore pour les yeux prévenus d'un Grec. Déjà si fort en Orient, le christianisme ne faisait que poindre sur l'Europe occidentale, où l'église romaine, seul foyer allumé par les apôtres, se concentrait depuis un siècle, et par nécessité, dans les soins de sa propre défense. Elle n'avait donc pu catéchiser bien loin au dehors, et le rayon de sa prédication ne dépassait guère l'Italie centrale. La Gaule, l'Espagne, la Bretagne, l'Illyrie, renfermaient sans doute des chrétiens isolés, produit de quelques courses apostoliques en Dalmatie et peut-être en Espagne[3], des communications du commerce, enfin du contact des légions recrutées en Orient; mais aucune de ces provinces ne possédait de communauté régulièrement organisée. Ainsi Lyon eut l'honneur de donner, non-seulement à la Gaule, mais à

1. On ne peut pas bien préciser l'année ; mais on peut conjecturer que ce fut la dernière d'Antonin, ou la première de Marc-Aurèle, 160 ou 161.

2. Ποθεινός. On trouve aussi *Photinus* ou *Fotinus*.

3. Saint Paul et saint Luc prêchèrent en Dalmatie. L'apôtre des gentils annonce le projet de se rendre en Espagne ; mais on ne voit pas que ce projet ait été mis à exécution.

tout l'Occident barbare, sa première église. Quelque chose de merveilleux sembla même s'attacher aux circonstances de cette fondation, opérée sans le concours de Rome : la croix arrivait aux nations transalpines, à travers les flots, des mêmes lieux qui leur avaient envoyé, huit siècles auparavant, les premiers rudiments de la civilisation païenne sur les vaisseaux émigrés de Phocée [1].

Mais pourquoi ces émigrants, porteurs d'une civilisation nouvelle, choisirent-ils Lyon pour siége de leur colonie religieuse? Quel intérêt les y attirait? Appartenaient-ils à cette classe d'aventuriers héroïques qu'on appelait *évêques des nations* [2], qui, prenant leur route au hasard, allaient catéchiser sur des plages inconnues, du côté où le doigt de Dieu les poussait? Il ne le paraît pas, et l'âge de Pothin, qui comptait plus de soixante-dix ans [3], repousserait cette supposition. On peut croire avec plus de probabilité que sur les bords du Rhône les pieux voyageurs étaient attendus et désirés. Lyon, ville industrieuse et opulente, principal entrepôt du commerce entre l'Italie et les pays au nord des Alpes, renfermait beaucoup d'Asiatiques, amenés par le mouvement des affaires, et parmi ces Asiatiques, plusieurs chrétiens. Assez nombreux pour former une communauté, et trouvant d'ailleurs toutes choses préparées pour la conversion des indigènes gallo-romains, ils avaient vraisemblablement prié Polycarpe, le plus célèbre des évêques de l'Asie Mineure, de leur envoyer un évêque et des prêtres, afin de constituer en église les fidèles répandus à Vienne et à

1. Voy. la fondation de Marseille, Hist. des Gaulois, t. I, l. I, ch. 1.
2. Photius, 48. — On les appelait aussi évangélistes. Cf. Euseb., v, 10.
3. Il mourut en 177, comme on le verra plus tard, âgé de plus de quatre-vingt-dix ans. — Nonagenario major. Euseb., Hist. eccl., v, 1.

Lyon. La demande avait été accueillie avec faveur, et le Smyrnien traitait l'église future des Gaules en fille chérie, puisqu'il lui donnait pour chef un vieillard vénérable, éprouvé dans les travaux de l'apostolat[1], et pour docteur une des naissantes lumières de l'Orient[2].

Cette église de Smyrne, à laquelle on s'adressait ainsi du fond des Gaules, possédait une école doublement fameuse par la science et par l'orthodoxie. Fondée par saint Jean, et grandie sous l'aile du disciple bien-aimé, elle tenait de lui, pour héritage, son caractère mystique et tendre, joint à une haine vigoureuse des faux docteurs. Le nom de Smyrne se trouvait mentionné en termes glorieux dans l'Apocalypse du grand apôtre, à qui Dieu avait dit : « Écris à l'ange de cette église : Je connais tes « tribulations et ta pauvreté; mais tu es riche devant « moi, car l'on te blasphème dans la synagogue de Sa- « tan[3]. » Saint Jean avait institué pour évêque à Smyrne son disciple Polycarpe; les leçons de Polycarpe avaient formé Irénée, âgé maintenant d'environ quarante ans; Pothin avait aussi vécu près de Polycarpe. Lyon recevait donc, par un seul intermédiaire, la parole de foi telle que l'enseignait l'apôtre qui avait reposé sur le sein du Seigneur. Quelle église en Occident, celle de Rome exceptée, put se vanter d'une pareille origine?

Sous la main de Pothin et de ses compagnons, la petite communauté lugduno-viennoise s'organisa, s'étendit, se

1. Voy., dans la *Gallia christiana*, t. II, p. 452, l'opinion probable qui fait Pothin disciple de saint Jean et de saint Polycarpe.

2. Beatissimus Irenæus a beato Polycarpo ad hanc urbem (Lugdunum) directus. Greg. Turon., Hist. Franc., I, 27. — Cf. Hieronym., Catal.

3. Et angelo Smyrnæ Ecclesiæ scribe : « Hæc dicit primus et novissi- « mus, qui fuit mortuus et vivit. Scio tribulationem tuam et paupertatem « tuam ; sed dives es : et blasphemaris ab his qui se dicunt Judæos esse « et non sunt, sed sunt synagoga Satanæ. » Apocal., II, 8 et 9.

recruta dans la population indigène ou étrangère avec courage et persévérance. On y retrouvait les éléments ordinaires des communautés chrétiennes : beaucoup de pauvres et peu de riches, des esclaves à côté de leurs maîtres, des affranchis, des sujets provinciaux, des citoyens romains assis pêle-mêle sur les mêmes bancs; enfin quelques hommes savants et de professions libérales se dessinant dans la masse composée de gens de labeur et de métier. Nous connaissons par leurs noms environ cinquante de ces fondateurs de l'église des Gaules, et leur souvenir, pour la plupart, n'est rehaussé que par la mention d'une mort courageuse. Les autres sont oubliés, ou, pour me servir d'une touchante expression des martyrologes, « on ne lit plus leurs noms que là-haut, sur les pages du livre de vie [1] : » instruments silencieux de la Providence, manœuvres ensevelis obscurément sous les fondements d'un édifice dont leur foi ardente et leur abnégation héroïque ont assuré l'éternité!

Dans le catalogue des membres du troupeau dévoué figurent, à côté de Pothin et de ses Grecs, quelques prêtres et diacres à physionomie latine, presque tous sans doute Gallo-Romains. Ce sont le diacre Sanctus de Vienne [2]; Marcellus et Valérianus, celui-ci diacre, l'autre prêtre, tous deux amis et proches parents [3]; enfin Bénignus et Andochius, que la tradition signale comme des envoyés directs de Polycarpe [4], mais qui furent proba-

1. Inscriptos cœlestis vitæ liber tantum continet. Acta SS. Epipod. et Alex., 2. — Dominus eos in libro vitæ conscripsit. Greg. Turon., Hist. Franc., I, 27.

2. Sanctum, diaconum viennensem. Epist. martyr. lugd., ap. Euseb., Hist. eccl., V, 1, p. 157.

3. Et sanguine et agone propinqui, Greg. Turon., Glor. martyr., I, 54.

4. Bolland., 17 jan. — Cons. Tillemont, Mém. ecclés., t. III, p. 38.

blement des indigènes gaulois ordonnés prêtres par Pothin. On leur adjoint ordinairement, comme compagnon, le diacre Thyrsus, à qui son nom ferait supposer plutôt une origine orientale.

C'était là le clergé; le peuple se partageait aussi en Grecs et en Gallo-Romains. Au premier rang des Grecs on plaçait Attale de Pergame, citoyen romain, de mœurs honnêtes et graves, riche, considéré de tout le monde, usant de son crédit pour servir les fidèles, et surnommé par eux la colonne de l'église de Lyon[1]. Ensuite venait Alexandre le Phrygien, médecin, établi en Gaule depuis de longues années, et missionnaire infatigable de la foi[2]; et Alcibiade, homme simple, d'un caractère dur, exclusif, porté aux résolutions extrêmes, et par cela même influent dans la communauté; il était citoyen romain, ainsi que Philomène et Macaire[3]. On ne sait rien d'Aristée, de Zosime, de Zotique, d'Apollonius, qui paraissent avoir été Grecs, de même que Ponticus, pauvre enfant d'origine servile, selon toute apparence, et abandonné après son affranchissement, car on ne lui voit, dans ses luttes contre la mort, d'autre patron qu'une esclave et d'autre famille que ses frères en Dieu.

Les femmes grecques étaient nombreuses dans la communauté : on y comptait, parmi beaucoup d'autres,

1. In Attalum quoque, patria Pergamenum, qui columna et firmamentum Ecclesiæ nostræ semper fuit. Euseb., Hist. eccl., v, 1.

2. Alexander quidam, natione Phryx, professione medicus, qui plures jam annos moratus fuerat in Galliis, vir omnibus notissimus ob amorem Dei et eximiam in prædicanda fide libertatem. Id., ibid.

3. On augure qu'ils avaient cette qualité, parce qu'ils eurent la tête tranchée, au lieu d'être exposés aux bêtes. Voy. Tillem., Mém. ecclés., t. III, p. 27. — Cf. Greg. Turon., de Glor. martyr., I, 49. — Ruin., Act. Martyr., 61.

Bibliade [1], destinée à servir tour à tour d'affliction et de joie à l'Église; Trophime, Gamnite, Rhodana, née probablement sur les bords du Rhône; Elpis, qu'on appelait aussi *Agnelette*, jeune fille, peut-être, pleine de douceur et de grâce, et l'espérance de sa mère, comme disait son nom [2]. Quatre d'entre elles possédaient le droit de cité romaine.

Vettius Épagathus, né à Lyon, de famille indigène illustre, et lui-même citoyen de Rome, ouvrait la série des fidèles gallo-romains. C'était un homme considérable dans son pays, et qui sacrifiait tout à sa religion, brûlant, disent les vieux actes, d'un immense amour de Dieu et du prochain [3]. A côté de lui se plaçaient, par leur courage, Maturus, un des derniers convertis, car il reçut presque en même temps le double baptême de l'eau et du sang [4]; Silvius, Primus, Ulpius, Vitalis, Géminus, Comminius, October, citoyens romains [5], affranchis pour la plupart, comme leurs noms semblent l'indiquer; puis Titus, Cornélius, Julius, dont on ne

1. Euseb., loc. cit. — Elle est appelée Biblis dans Grégoire de Tours, de Glor. martyr., I, 40; dans Adon, 2 juin, et dans le martyrologe de saint Jérôme.

2. Helpes, quæ et Amnas. Ado, ub. supr. — Elpen, ipsa est Amnas. Greg. Turon., de Glor. Martyr., I, 49. — Ces noms ayant été généralement défigurés dans les manuscrits, il existe de grandes variantes entre le martyrologe de saint Jérôme, Grégoire de Tours et Adon.

3. Vettius Epagathus, unus ex fratrum numero, immensa quadam caritatis copia erga Deum simul et proximum exuberans, qui adeo districtam ac severam vivendi rationem instituerat, ut quamvis adhuc juvenis, Zachariæ tamen senioris elogio æquaretur. Epist. martyr. lugd., ap. Euseb., V, 1. — Léocadius, descendu de Vettius Epagathus, est appelé par Grégoire de Tours premier sénateur des Gaules. Hist. Franc., I, 31.

4. Euseb., Hist. eccl., V, 1.

5. Greg. Turon., de Glor. martyr., I, 49. — Ado, 2 juin. — Ruin., Act. martyr., 61. — Tillem., Mém. ecclés., t. III, p. 27.

sait rien, sinon qu'ils moururent en chrétiens dévoués.

Parmi les femmes gallo-romaines, Julia, Albina, Grata, Rogata, Émilia, Posthumiana, Pompéia, Quarta, Materna, jouissaient des prérogatives de la cité de Rome, à laquelle plus d'une, on peut le supposer encore, était arrivée par l'affranchissement. Elles avaient pour compagnes Antonia, Justa, Alumna, Ausonia [1], sujettes provinciales peut-être, et Lucia, indigente et veuve, qui habitait, au bourg de Pierre-Encise, près de Lyon, une chaumière toujours ouverte pour recevoir ses frères au premier signe de persécution [2]. Enfin venait l'esclave Blandine, la dernière alors et bientôt la première de toutes. Sa maîtresse selon la chair [3], comme s'expriment les actes, siégeait à côté d'elle sur les bancs de l'église, et l'accompagna sur la sellette du martyre; l'héroïsme eut bientôt corrigé les inégalités de la fortune; le nom de la maîtresse est oublié, celui de la glorieuse esclave vivra aussi longtemps que la foi chrétienne dans les Gaules.

Mais une conquête où l'église de Lyon sembla avoir placé son orgueil maternel et ses plus chères espérances, ce fut celle de deux jeunes gens, beaux, riches, instruits, pleins de chaleur de cœur, et doués de vertus précoces : ils se nommaient Épipodius et Alexandre; celui-ci avait vu le jour à Lyon dans une famille grecque

1. Greg. Turon., de Glor. martyr., I, 49. — Ado, 2 juin. — Ruin., Act. martyr., 61. — Il existe pour ces noms, comme pour les précédents, de grandes variantes dans les écrivains originaux. Cf. Tillem., Mém. ecclés., t. III, p. 27 et 690.

2. In eo vico qui propter Incisam-Petram situs est... religiosa et fidelis vidua... Eucher., Homil. de SS. Epipod. et Alex. ap. Ruin., Act. martyr., ed. Amst., 1713. — Lucia. Ibid., 13. — Greg. Turon., Glor. confess., 64.

3. Ἡ σαρκίνη δεσποίνη αὐτῆς. Epist. martyr. lugd., ap. Euseb., v, 1.

chrétienne; l'autre, un peu plus jeune, était indigène gaulois[1]. Leurs pères se connaissaient et s'aimaient[2], et cette affection mutuelle avait passé dans les enfants avec la vie. Élevés ensemble dès le berceau, ils avaient partagé les mêmes jeux, les mêmes études, les mêmes goûts sévères, les mêmes habitudes de bien[3]. Ils étaient inséparables en tout; et la communauté, dans ses encouragements ou dans ses vœux, se plaisait à confondre ensemble la destinée des deux amis.

On peut, au moyen de ces détails, se figurer à peu près la situation de l'église lugduno-viennoise vers l'année 177 de Jésus-Christ, dix-septième du règne de Marc-Aurèle, dix-septième ou dix-huitième depuis l'arrivée de la mission smyrnienne à Lyon. Mais ses développements n'avaient pas été toujours paisibles; bien des orages intérieurs l'avaient agitée, en attendant ceux du dehors. Pothin et Irénée avaient eu à combattre et combattaient encore avec persévérance deux hérésies, dont l'invasion en Gaule devenait alarmante, l'hérésie des montanistes et celle des gnostiques.

Il faut l'avouer, la doctrine de Montanus avait de quoi séduire des esprits graves et enthousiastes : c'était l'orgueil de l'austérité poussée à l'excès. Le dur sectaire, espèce de stoïcien juif, qui n'admettait point de différence entre les fautes, attachait l'homme à la loi morale par des liens de fer : il multipliait les abstinences, con-

1. Alexander quidem natione Græcus fuit, Epipodius vero lugdunensis civitatis indigena. Pass. SS. Epipod. et Alex., 3, ap. Ruin.

2. Quum fuerint christiani et a clarissimis parentibus instituti... Ibid.

3. Parvulos scholare contubernium conjunxerat... litteris eruditissimi... sobrietate, parcimonia, castitate, fide, opere misericordiæ, Deo sese hostias dignas præparabant. Ibid.

damnait les secondes noces et presque le mariage, faisait du martyre une obligation, et confondait sous le même anathème le chrétien renégat et celui qui, obéissant au précepte de l'Évangile, fuyait la persécution par crainte de lui-même : « Tu peux partir, lui disait-il, car « tu t'es défié de Dieu; l'apostasie est déjà consommée « dans ton cœur[1]. » Devant de si hautaines prétentions de force, la prudence de l'Église catholique et ses ménagements charitables pour l'infirmité humaine n'étaient plus que lâcheté, sa discipline modérée que sensualité : Montanus l'appelait l'*Église animale*, par opposition à sa secte dans laquelle il voyait naturellement l'*Église spirituelle*[2].

Si des articles de foi inadmissibles, par exemple la croyance en une révélation du Paraclet, dans la personne de Montanus, pour compléter la révélation du Christ[3], n'eussent compromis la réforme morale, en effarouchant les consciences, l'orthodoxie courait des dangers réels, surtout en Occident. Les rapports du montanisme avec la philosophie stoïcienne, si admirée des Occidentaux, attiraient à lui beaucoup de nobles âmes, et il fallait que la pente fût bien glissante, puisque Tertullien n'y sut pas résister. Montanus, excommunié par les églises d'Asie, étant venu à Rome, l'évêque de cette ville, Éleuthère, non-seulement l'admit dans sa

1. Vane jam fugis ne neges, qui, si negaturus es, jam negasti. Tertull., de Fug. in Persec., 5.

2. Tertullien, devenu montaniste, désigne toujours les catholiques par le nom de *Psychiques;* les montanistes sont pour lui les *Pneumatiques.*

3. Les montanistes admettaient aussi les prophéties de deux femmes attachées à leur chef, et nommées Prisca et Maximilla. Voy. Tertullien, passim.

communion, mais parut disposé à lui délivrer des lettres de paix, portant invitation aux Orientaux de se réconcilier avec lui. C'était un schisme qui se préparait. Les évêques de l'Asie Mineure, avertis à temps, s'adressèrent à leurs compatriotes Irénée et Pothin, les priant d'intervenir auprès d'Éleuthère, de l'avertir de son erreur, de protester même, au besoin, contre sa conduite, au nom de l'église naissante des Gaules[1]. Mais déjà cette église avait conçu de vives alarmes pour elle-même. Un de ses membres les plus considérés, Alcibiade, s'était laissé gagner par l'excessive austérité de la nouvelle secte. Sans aller jusqu'à partager ses dogmes, il avait adopté sa discipline, proscrivant toute nourriture animale, n'usant plus que de pain et d'eau, et, fier de sacrifices que tous ne voulaient pas s'imposer ou ne pouvaient pas supporter, il se complaisait à humilier ses frères par l'ostentation d'une perfection théâtrale[2]. L'église de Lyon craignait que ce demi-montanisme n'entraînât Alcibiade plus loin qu'il ne le désirait lui-même, et que son exemple n'en séduisît d'autres.

Bien différente de l'hérésie de Montanus, celle des gnostiques apportait avec elle toutes les corruptions qu'engendre un mysticisme sans frein. Cette dangereuse doctrine, dont je reparlerai plus tard, avait été introduite sur les bords du Rhône par les disciples de Marcus le Mage, fondateur d'une des principales sectes de la gnose. A sa suite on avait vu se manifester, là comme partout, des désordres moraux, dont le spectacle affligeait profondément les vrais chrétiens. L'hérésiarque,

1. Euseb., Hist. eccl., v, 3.

2. Alcibiadem, qui et creaturis Dei minime uteretur, et aliis exemplum scandali fieret. Id., ibid.

en envoyant ses disciples à Lyon, croyait n'avoir affaire qu'à une église encore faible, incertaine dans la nouveauté de sa foi, et facile à faire dévier de l'orthodoxie; mais il avait compté sans Irénée, qui, prenant le gnosticisme corps à corps, commença avec lui une lutte mortelle, et ne le quitta plus que quand il le vit sous ses pieds, abattu et expirant.

Cette année 177 destinait à la communauté lugdunoviennoise des épreuves de plus d'un genre. Son accroissement avait multiplié ses périls; et l'attention des païens s'était éveillée sur elle. On suivait les démarches de ses membres, on épiait leurs réunions, et enfin on constata l'existence d'une de ces associations « d'hommes « malfaisants[1], toujours coupables, suivant le mot cruel « d'un écrivain romain, et toujours dignes des dernières « rigueurs[2]. » Aussitôt les bruits effrayants, les imputations infâmes que soulevait partout le nom de chrétien, commencèrent à circuler à Lyon. On ne parla plus que d'incestes, de meurtres d'enfants, de festins de chair humaine; on citait les faits, on indiquait les témoins, on rapportait les indiscrétions des esclaves. Bientôt les hommes qu'on désignait comme membres de l'association devinrent un objet de réprobation générale : on les chassa des bains et des lieux de rendez-vous; on les poursuivit d'insultes et de huées dans les rues; nul ne voulut plus les reconnaître; toutes les portes se fermèrent devant eux, et ils osèrent à peine se montrer[3].

1. Christiani, genus hominum superstitionis novæ atque maleficæ. Suet., Ner.

2. Quanquam adversus sontes et novissima exempla meritos... Tac., Ann., xv, 44.

3. Adeo ut non solum ab ædibus, a balneis, a foro arceremur; verum etiam interdictum fuerit, ne quis nostrum quocumque demum in loco appareret. Euseb., Hist. eccl., v, 1.

Des injures, la multitude passa aux coups; on leur jetait des pierres, et quiconque les rencontrait les frappait. Obéissant à la clameur publique, les magistrats municipaux de Lyon s'assurèrent de ceux qui leur étaient dénoncés, et les firent conduire en prison jusqu'au retour du gouverneur de la province, à qui ressortissait la connaissance des causes criminelles, et qui était alors absent. Vienne appartenant à la province Narbonaise, les règles ordinaires de la procédure romaine voulaient que les chrétiens domiciliés dans cette ville fussent justiciables du gouverneur siégeant à Narbonne; mais comme les crimes dont on les accusait avaient été commis à Lyon, où se tenaient leurs assemblées, et comme il y avait connexité entre leur cause et celle des prévenus lyonnais, les uns et les autres furent destinés à paraître devant le même tribunal. Dans le nombre des prévenus se trouvèrent le diacre Sanctus, le néophyte Maturus, Alcibiade, Blandine et sa maîtresse, Bibliade et quelques autres. Ce commencement de persécution n'effraya d'abord les chrétiens que faiblement : la longue paix dont on avait joui les rassurait contre la crainte; ils comptaient aussi sur la résistance du gouverneur aux exigences passionnées des masses, et attendaient sa décision sans découragement, sinon sans anxiété.

Quand la persécution frappait une église, les prisons où les confesseurs étaient renfermés devenaient des lieux de rendez-vous pour tous les fidèles. Des femmes, des enfants en assiégeaient les avenues chaque jour avant l'aurore, apportant aux prisonniers des provisions ou de l'argent, et désireux de les voir, de toucher leurs vêtements, de recueillir la moindre de leurs paroles. Nulle crainte, nulle considération humaine, ne les retenaient. Les hommes y venaient aussi se fortifier par le con-

tact de ces soldats d'élite de l'armée chrétienne, de ces *martyrs désignés,* comme dit Tertullien[1]. Il s'y formait de petits conciles où l'on s'entretenait de la situation de l'église, où s'agitaient des questions de dogme, où se décidaient souvent les affaires personnelles les plus délicates. En toute matière, les décisions émanées des confesseurs étaient accueillies respectueusement, non-seulement par leur communauté particulière, mais par toutes les communautés chrétiennes. Souvent aussi cette grande autorité n'était pas sans embarras, et ces hommes, si forts contre la souffrance physique, si inébranlables dans leur conviction, payaient tribut, comme les autres, aux faiblesses de l'humanité. Ils se montraient impérieux, méprisants pour quiconque n'avait pas souffert et confessé; ils troublaient l'ordre hiérarchique par des interventions passionnées; la jalousie se mettait entre eux; l'orgueil se glissait sur la paille de leurs cachots, parmi les instruments de supplice, et il fallait que, de temps en temps, une voix amie leur fît entendre cet avertissement salutaire : « Soyez humbles et unis, « martyrs de Dieu ! »

Les vieux actes nous disent expressément que les confesseurs de Lyon ne cédèrent à aucune de ces faiblesses, et qu'à part les prétentions d'Alcibiade à une perfection surhumaine, rien ne vint troubler leur concorde[2].

C'est à ce petit concile, tenu sous les verrous, que Pothin et Irénée communiquèrent la lettre qu'ils avaient reçue des églises d'Asie et de Phrygie, au sujet de Montanus, et de l'appui prêté à l'hérésiarque par l'évêque de

1. Beati martyres designati. Tertull., ad Martyr., 136.
2. Euseb., v, 2. — Cf. Tertull., loc. cit. — Cyprian., Epist., pass.

l'église romaine. On n'ignorait à Lyon aucun de ces faits; on savait que des lettres de paix avaient été effectivement délivrées à Montanus[1], et qu'une prompte et vigoureuse protestation pouvait seule empêcher le schisme d'éclater. Les confesseurs arrêtèrent donc qu'il serait écrit aux Orientaux pour approuver leur conduite, et au pape de Rome (ce mot était alors synonyme d'évêque) pour l'avertir fraternellement et lui demander le retrait de ses lettres de paix. On croit qu'Irénée fut chargé de la rédaction de ces dépêches, qui exigeaient une plume exercée à la controverse; il est certain, du moins, qu'on le choisit pour porter à l'évêque de Rome celle qui contenait les remontrances[2], et y ajouter, au besoin, des explications verbales. Un billet conçu en ces termes l'accréditait près du chef des chrétiens de la ville éternelle : « Nous te souhaitons, ô père Éleuthère! « pour toujours et en toutes choses, joie et bonheur en « Dieu. Nous te recommandons notre frère et collègue « Irénée, porteur de cette lettre, comme un homme plein « de zèle pour le Testament du Christ. S'il était néces« saire d'invoquer d'autres droits auprès de toi, nous te « le recommanderions comme prêtre de notre église, « car telle est sa qualité[3]. » Irénée partit immédiatement pour l'Italie, où sa mission ne fut pas sans résultat. D'autres considérations fortifièrent encore la démarche

1. Episcopum romanum cognoscentem jam prophetias Montani, Priscæ, Maximillæ, et ea ex cognitione pacem Ecclesiis Asiæ et Phrygiæ inferentem... Tertull., adv. Prax., ed. Rigalt., 1675.

2. A martyribus... legatus Romam missus, honorificas super nomine suo ad Eleutherum episcopum perfert litteras. Hieronym., Script. eccl.

3. Quod si nobis compertum esset, locum cuiquam conferre justitiam, eum tanquam presbyterum Ecclesiæ (hunc enim gradum obtinet) tibi imprimis commendassemus. Euseb., Hist. eccl., v, 4.

des martyrs lyonnais et l'argumentation savante de leur interprète. Éleuthère, ramené aux principes d'une complète orthodoxie, révoqua les lettres de paix déjà remises, et excommunia Montanus [1] : ce fut un coup mortel porté par l'église naissante des Gaules à l'hérésie dangereuse que les orthodoxes appelaient la *Fausse prophétie* [2].

Tandis que ces négociations absorbaient l'attention des martyrs, et leur faisaient oublier leurs maux pour les dangers de la foi, le gouverneur était rentré à Lyon. On ne tarda pas à s'apercevoir qu'il ne fallait rien attendre de lui, soit qu'il partageât lui-même les préjugés vulgaires contre le christianisme, soit qu'il voulût flatter, en se montrant rigoureux, les dispositions secrètes de Marc-Aurèle. Il fit faire des recherches étendues, et fixa le jour où l'interrogatoire devait commencer. Suivant une coutume cruelle des Romains, l'exécution des condamnés à la peine capitale, et souvent le jugement des causes criminelles, coïncidait avec la célébration de jeux publics à Rome ou dans les métropoles des provinces, attendu que l'exposition aux bêtes était une des peines établies par la loi pour certains crimes et certaines catégories de condamnés. On préparait donc à Lyon ce qu'on appelait une *chasse* [3] : horrible chasse, où la bête fauve était dressée à poursuivre l'homme, où l'agonie sanglante et le dernier soupir des condamnés

1. Selon Tertullien, Praxéas exerça une influence non moins puissante sur l'esprit d'Éleuthère. — Coegit eum litteras pacis revocare jam emissas, et a proposito recipiendorum chrismatum concessare. Tertull., adv. Prax., 591.

2. Prophetia, falsa prophetia, pseudoprophetia.

3. Τὰ κυνηγέσια, Venationes, seu munera gladiatoria. Act. S. Polycarp., ap. Ruin., 42; Admonitio in pass. S. Pion., ibid., 137.

étaient livrés en spectacle à une multitude avide d'émotions, applaudis ou hués selon son caprice. Au jour fixé pour les débats, les chrétiens furent conduits, garrottés, au forum, où le gouverneur les attendait assis sur son tribunal. A quelques pas de là se tenaient les bourreaux chargés d'infliger la question, et l'on apercevait étalés près d'eux les instruments ordinaires de la torture, des chevalets, des fouets garnis de plomb, des tenailles, des grils en forme de chaise et des brasiers ardents. Enfin une ceinture de soldats armés contenait à distance la foule curieuse, frémissante, excitée par la nouveauté de l'accusation, et dans laquelle s'étaient glissés beaucoup de chrétiens.

Le crieur public avait à peine indiqué la cause qu'on vit un des spectateurs fendre la foule et s'avancer vers le tribunal en faisant signe qu'il voulait parler au gouverneur: « Je demande, lui dit-il d'une voix ferme, l'au- « torisation de défendre ces hommes, et je m'engage à « prouver qu'ils n'ont commis aucun des actes qu'on « leur impute. » C'était Vettius Épagathus, que toute la ville connaissait, mais dont on ignorait les relations avec les chrétiens. « Tu es donc chrétien toi-même pour te « faire leur avocat? répondit le juge. — Je le suis, reprit « Épagathus. » Et, de défenseur devenu accusé, il alla se ranger parmi ses frères[1].

L'interrogatoire commença, mais tous les accusés ne montrèrent pas le même courage, tous ne furent pas également à l'épreuve de la menace, également forts

1. Verum quum illi qui circum tribunal adstabant, adversus eum inclamassent (erat quippe inter suos clarus) et præses ipse petitionem alioqui justissimam ægre ferret, idque unum ex eo quæreret essetne christianus, ille christianum se esse clarissima voce professus, in martyrum numerum relatus est. Euseb., Hist. eccl., v, 1.

contre la douleur. Dix d'entre eux désavouèrent leur foi, renièrent le nom du Christ, et sacrifièrent ou promirent de sacrifier aux idoles; dix *tombèrent* [1], suivant l'expression de l'Église. Il y avait dans ce nombre des femmes, et entre autres la Grecque Bibliade; il y avait aussi des hommes. Ce fut un moment d'angoisse terrible pour tous les chrétiens présents, et pour ceux qui avaient déjà confessé ou allaient le faire, et pour ceux qui assistaient comme spectateurs à ces douloureux débats. Pleins de doute et de frayeur, dit le récit contemporain, ils attendaient avec une anxiété poignante ce que chaque interrogatoire allait produire, moins joyeux du triomphe des forts qu'affligés et honteux de la chute des faibles [2]. Mais l'angoisse fut à son comble quand le juge ordonna d'amener des esclaves païens qu'on avait saisis au domicile des accusés, et qui devaient déposer contre leurs maîtres. On les tint quelque temps arrêtés devant l'appareil des instruments de supplice, tandis que les soldats les exhortaient à tout avouer, leur dictant même leurs dépositions [3]. Aussi la torture fut-elle à peine nécessaire : vaincus d'avance, ces misérables répétèrent ce qu'on disait autour d'eux; ils reproduisirent les accusations banales, accréditées par la haine, et sur lesquelles comptait la prévention publique, chargeant leurs aveux de récits d'incestes, d'égorgements d'enfants, de repas de chair humaine, ou, comme ils le disaient eux-mêmes, de mariages d'Œdipe et de festins de

1. Ex quibus decem circiter collapsi, maximum nobis dolorem et incredibilem luctum attulerunt. Ep. mart. lugd., ap. Euseb., v. 1.

2. Non quod tormenta quæ inferebantur, magnopere timeremus, sed quoniam exitum rei animo prospicientes, ne quis corrueret verebamur. Ibid.

3. Militibus ad hoc ipsum incitantibus. Ibid.

Thyeste[1]. A chacune de leurs dépositions, à chacune de leurs paroles, des cris d'horreur s'élevaient de la foule; on insultait les martyrs, on les menaçait du geste; leurs parents mêmes et leurs amis fendaient la presse et se faisaient jour au premier rang pour les couvrir d'opprobre et de malédictions, pour renier à la face du monde ceux que jusqu'alors ils avaient estimés et chéris[2].

Il était temps qu'un spectacle plus consolant vînt ranimer le cœur des chrétiens. La plupart des confesseurs qu'on interrogea ensuite supportèrent avec fermeté l'épreuve de la question. Le diacre Sanctus conserva jusqu'au bout une sérénité de visage qui confondait ses bourreaux; aucune douleur ne semblait avoir prise sur lui; et quand on lui demandait quel était son nom, sa famille, son pays, il ne répondait que ces mots, prononcés en langue latine : « Je suis chrétien[3]; » comme si c'eût été là son nom, sa race, sa patrie, toute son existence sur la terre. Maturus, le néophyte, se conduisit en athlète accompli, suivant le mot des anciens actes[4], et Attale de Pergame, la colonne de l'église gauloise, soutint l'honneur de son surnom. Mais quand on vit s'avancer Blandine, dont le corps faible et maladif était

1. Thyesteas quasdam cœnas et incestos Œdipi concubitus. Euseb., Hist. eccl., v, 1.

2. His in vulgus sparsis, omnes continuo in nos adeo efferati sunt, ut si qui forte cognationis causa moderati erga nos hactenus exstitissent, tunc acerbissima indignatione commoti adversus nostros infremerent. Id., ibid.

3. Sed ad omnes interrogationes romana lingua respondit : Christianus sum. Hoc sibi nomen, patriam, genus, omnia denique esse subinde profitebatur; neque aliam vocem ab eo gentiles extorquere valuerunt. Id., ibid.

4. Maturum neophytum quidem, sed generosissimum pugilem. Id., ibid.

alors si accablé qu'elle se soutenait à peine, tous les cœurs s'émurent, tant on craignait l'effet de la souffrance sur une si frêle machine [1]; et sa maîtresse, assise elle-même parmi les accusés, tremblant pour la pauvre esclave qu'elle avait peut-être convertie, l'encourageait du geste et du regard. Les appréhensions ne tardèrent pas à s'évanouir : Blandine se trouva remplie d'une force subite inexprimable; rien ne la fit fléchir; les tortures semblaient, au contraire, lui donner la vie qui lui manquait. Vainement les bourreaux s'acharnèrent sur elle comme par défi; vainement ils se relayèrent pour la tourmenter jusqu'au soir; elle les réduisit à s'avouer vaincus. Elle répétait par intervalles ces paroles : « Je suis « chrétienne, et on ne fait point de mal parmi nous [2]. » « Et chaque fois qu'elle les prononçait, on la voyait se ranimer; on eût dit qu'elle y puisait en même temps l'oubli de la douleur et de nouvelles facultés pour souffrir.

Bibliade, ainsi qu'on l'a vu plus haut, avait d'abord donné le triste exemple de l'apostasie; mais quand le juge, voulant la faire témoigner contre ses frères, ordonna de lui appliquer la question, elle se réveilla comme d'un songe à l'impression des tortures [3] : « Nous, « manger des enfants! s'écria-t-elle en désavouant tout « ce qu'elle avait dit; nous à qui il n'est pas même per-

1. Nam quum universi trepidaremus, ipsaque illius temporalis domina, quæ et ipsa una cum reliquis martyribus strenue pugnabat, formidaret in primis ne illa, ob tenuitatem corporis, liberam confessionem edere non valeret. Euseb., Hist. eccl., v, 1.

2. Eratque ei refectio et quies, sensumque omnem præsentis doloris adimebat prolatio horum verborum : Christiana sum, et nihil apud nos mali geritur. Id., ibid.

3. Verum illa resipuit inter cruciatus, ac veluti ex altissimo somno excitata est. Id., ibid.

« mis de goûter le sang des animaux [1] ! » Les interrogatoires durèrent ainsi plusieurs jours, et chaque soir les accusés, à demi morts, étaient ramenés dans leur prison, où ils ne trouvaient guère de repos : on les garrottait, on leur passait les pieds dans des ceps de bois, qu'on serrait ou qu'on étendait jusqu'à leur disloquer les os. Plusieurs succombèrent par suite des mauvais traitements et aussi par défaut d'air, entassés qu'ils étaient dans un lieu humide et bas. Mais les nouveaux arrivants comblaient bientôt les vides, car les dénonciations pleuvaient de tous côtés, et les magistrats donnaient à leurs recherches une activité et une étendue toujours croissantes. Ce fut alors qu'une véritable terreur se répandit sur le troupeau des fidèles ; excepté quelques âmes fortement trempées, tous cherchèrent à se mettre en sûreté, les uns dans la ville même, les autres au dehors, suivant le précepte de l'Évangile : « Quand on vous per« sécutera dans une ville, fuyez dans une autre [2]. » Les deux amis Épipodius et Alexandre, trahis par un de leurs domestiques, trouvèrent un asile au bourg de Pierre-Scise, sous le chaume de la pauvre veuve Lucie [3]. Valérianus et Marcellus, quittant la province, se dirigèrent au nord de Lyon, en remontant la Saône [4]. Le nombre des fugitifs fut assez grand ; et l'on peut avec vraisemblance rattacher à cette dispersion l'arrivée des prêtres

1. Qui fieri posset, inquit, ut infantes comederent, quibus ne sanguinem quidem animantium degustare licet? Euseb., Hist. eccl., v, 1.

2. Quum autem persequentur vos in civitate ista, fugite in aliam. Matth., x, 23.

3. Per proditionem domesticam... egressi occulte... in eo vico qui propter Incisam Petram situs erat, tugurio se... religiosæ et fidelis viduæ abdiderunt. Pass. SS. Epipod. et Alexandr., 3, ap. Ruin.

4. Alter Sequanorum, alter Æduorum provincias interjecto Arari petierunt. Vit. S. Valerian., ex Vet. legend. Eccl., cabil., ap. Bolland.

Bénignus et Andochius, et du diacre Thyrsus sur les terres des Édues et des Lingons[1] : il était tout simple qu'à la veille d'une terrible bataille, l'église de Lyon songeât d'abord à mettre en sûreté quelques-uns de ses pasteurs.

Mais l'évêque Pothin ne quitta point la ville, et la retraite où il se renfermait sans grande précaution fut aisément découverte. La nouvelle répandue que le chef des chrétiens était pris remplit les païens de contentement; les magistrats de la cité voulurent présider eux-mêmes à la précieuse capture, et un attroupement considérable se forma sur leurs pas jusqu'à la maison où demeurait le saint vieillard. Pothin comptait alors plus de quatre-vingt-dix années, et, outre le poids de l'âge, il était tellement accablé par la maladie et si faible de corps qu'il pouvait à peine respirer. Il semblait, disent les vieux actes, ne retenir son âme que pour la faire servir un moment au triomphe du Christ[2]. Les soldats furent obligés de le porter sur leurs bras, de son logis au forum, devant le tribunal du gouverneur; la foule le suivait, railleuse, insultante, et l'apostrophant, dans ses invectives, comme s'il eût été le Christ lui-même[3]. En face du juge, Pothin garda une contenance noble et assurée. On croirait que le Romain se sentit honteux de cette lutte inégale contre un vieillard expirant, et qu'il prit à cœur de lui fournir une réponse facile et favorable à sa cause, car il lui demanda avec douceur ce qu'était le Dieu des chrétiens; le vieillard se contenta de répondre

1. Bolland., 17 jan., p. 77. — Cf. Tillem., Mém. ecclés. — Gall. christ., t. III, p. 37.

2. Animam vero adhuc retinens, ut per eam Christus triumpharet. Euseb., Hist. eccl., v, 1.

3. Universa plebe variis eum acclamationibus impetente, tanquam Christus esset. Id., ibid.

« qu'il le connaîtrait s'il en était digne [1]. » L'interrogatoire se borna là; mais, comme on conduisait Pothin à la prison, la populace, trompée dans son attente, se précipita sur lui avec fureur; ceux qui pouvaient l'atteindre le frappaient du pied et de la main, les plus éloignés lui jetaient tout ce qui s'offrait à eux, mettant à cette barbarie une espèce de devoir de fanatisme [2]. Le vieil évêque, à son arrivée dans la prison, ne conservait plus que le souffle; au bout de deux jours, il était mort.

Cependant l'instruction, pour une partie des accusés, se trouvait complète, et plusieurs sentences capitales avaient été prononcées. Le jour de la célébration des jeux publics approchant, le gouverneur désigna, pour y figurer en qualité de *bestiaires* [3] (on appelait ainsi les individus exposés aux bêtes dans les amphithéâtres), Sanctus, Maturus et Blandine; les deux premiers comme sujets provinciaux, celle-ci comme esclave. Déjà, suivant l'usage, les condamnés avaient fait en public leur dernier souper [4], déjà le jour fatal s'était levé; les voiles de pourpre flottaient sur l'amphithéâtre, et les chasseurs, armés de longs fouets, garnissaient à l'intérieur les avenues de l'arène, quand les trois Gaulois furent introduits. Leur vue ne contenta qu'à demi la multitude qui encombrait les gradins, et à qui il fallait pour ses plaisirs des victimes de plus haute condition : « Attale! Attale! cria-t-elle

1. Interrogatus vero a præside quisnam esset christianorum Deus, respondit : Si dignus fueris, cognosces. Euseb., Hist. eccl., v, 1.

2. Quippe hoc modo injuriam deorum suorum ulturos se arbitrabantur. Id., ibid.

3. Bestiarii.

4. Non in publico Liberalibus discumbo, quod Bestiariis supremum cœnantibus mos est. Tertull., Apol., 42. — Act. SS. Perpet. et Fel., 17, ap. Ruin.

de tous côtés; nous voulons Attale[1]! » Mais Attale, citoyen romain, était exempt, à ce titre, du supplice infamant de l'exposition aux bêtes; le gouverneur, pour satisfaire aux clameurs, se vit donc réduit à faire promener le Pergaméen tout autour de l'amphithéâtre avec un écriteau portant ces mots, en langue latine : « Voici At« tale le chrétien[2]. » A chaque tour qu'il faisait, la populace l'accueillait avec des éclats de rire et des huées. Le gouverneur le renvoya ensuite dans sa prison, en annonçant qu'il consulterait l'empereur au sujet de ce chrétien et d'autres qui étaient comme lui citoyens de Rome. Quant aux trois Gaulois, que ne couvrait pas ce puissant privilége, il donna le signal de leur supplice; les appariteurs les poussèrent à grands coups de fouet sur le terre-plein garni de sable, et la chasse commença.

En dérision de la croix, on avait planté un poteau dans un coin de l'arène; Blandine y fut attachée assez près de terre pour que les bêtes, en se dressant, pussent l'atteindre. Les fouets des chasseurs les dirigèrent d'abord sur Maturus et Sanctus, qu'elles assaillirent l'un après l'autre, et qu'elles traînèrent en tous sens sur le sable, meurtris et couverts de plaies. Les martyrs allaient rendre l'âme, quand on les dégagea pour les transporter sur une chaise de fer au-dessus d'un brasier ardent. C'était le peuple qui réglait par ses signes l'ordre et la durée des supplices[3], et, en ayant bientôt assez, il permit qu'on

1. Attalus quoque vehementer a populo postulatus ad supplicium, utpote vir valde celebris, paratus ad certamen accessit. Euseb., Hist. eccl., v, 1.

2. Quumque per amphitheatrum circumduceretur, præcedente ipsum tabella in qua latino sermone inscriptum erat : Hic est Attalus christianus, populo adversus illum vehementius incitato... Id., ibid.

3. Vulgus insanum, pro suo quisque arbitrio, variis acclamationibus imperabat. Id., ibid.

achevât les patients à coups d'épée. Pendant tout le temps de leur agonie, ni l'un ni l'autre n'avaient laissé échapper une plainte. Sanctus répétait les seules paroles sorties de sa bouche depuis le commencement du procès : « Je suis chrétien. » Maturus resta silencieux. Tous deux tenaient leurs regards constamment tournés vers ce poteau où leur sœur était suspendue, et qui représentait à leur imagination émue le bois sauveur du Golgotha. Du haut de cette croix, Blandine récitait d'une voix ferme des prières dont le son, arrivant jusqu'à eux, les encourageait et les fortifiait[1]. Quant à elle, les bêtes, rassasiées, ne la touchèrent point, et la multitude, impatiente de nouveaux spectacles, l'oublia pour cette fois. Ramenée dans la prison, elle y reprit peu à peu ses forces. Les autres exécutions furent différées, en attendant la décision que le gouverneur avait dû demander au prince.

Le succès de cette première journée communiqua aux chrétiens emprisonnés une ardeur incroyable; il n'y eut pas jusqu'aux apostats, qu'on retenait toujours sous la prévention de meurtre et d'infanticide, dont le cœur n'en fût réchauffé; honteux et repentants, ils sollicitèrent leur absolution, et l'obtinrent enfin de la pitié des martyrs[2]. On se peindrait difficilement le délire de joie qui saisit ces malheureux, lorsqu'ils se virent rentrés en grâce : ils criaient aux païens de les conduire sans retard devant le gouverneur pour y rétracter leurs men-

1. Blandina vero, ad palum suspensa, bestiis objecta est. Quæ quum in crucis speciem suspensa cerneretur, Deoque contentissime supplicaret, maximam alacritatem addebat certantibus; quippe qui in ipso certamine, sub sororis persona, corporeis oculis cernerent illum, qui pro ipsorum salute crucifixus fuerat. Euseb., Hist. eccl., v, 1.

2. Id., ibid.

songes; ils répétaient à chaque instant aux geôliers, aux soldats, à tout venant, qu'ils étaient chrétiens, qu'ils en fourniraient la preuve. « C'est ainsi, dit le vieux récit, « que les membres vivants de l'Église ressuscitèrent ses « membres morts[1]. » Dans un de ces jours bienheureux de réconciliation générale et de fraternelle communion, Alcibiade renonça à ce rigorisme outré qui scandalisait ses compagnons. « Il m'est venu une vision, lui dit « Attale, et Dieu m'a révélé que tu péchais en refusant « d'user de ses créatures, et te faisant parmi nous une « pierre d'achoppement[2]. » Le demi-montaniste se soumit avec humilité, et rien désormais ne divisa plus sur la terre ceux dont une mort prochaine allait cimenter l'union.

Sur ces entrefaites arriva la lettre de Marc-Aurèle; elle décidait qu'il fallait renvoyer absous les accusés qui renieraient, et punir de mort les opiniâtres qui persisteraient à se dire chrétiens[3]. Quant à la nature des supplices, la loi la déterminait elle-même, en exemptant les citoyens romains de l'exposition aux bêtes, peine infamante, instituée pour les sujets et les personnes viles. Ce qu'il y avait en prison de condamnés, citoyens, hommes et femmes, fut donc mis en réserve pour avoir la tête tranchée, à l'exception du seul Attale, destiné aux bêtes

1. Quippe mortua jam Ecclesiæ membra, viventium ope atque auxilio ad vitam revocata sunt. Euseb., Hist. eccl., v, 1.

2. Quumque in carcere positus eamdem vivendi rationem vellet retinere, Attalo, post primum quod in amphitheatro confecerat certamen, revelatum est non recte neque ordine facere Alcibiadem, qui et creaturis Dei minime uteretur, et aliis exemplum scandali fieret. Id., ibid. — Niceplior., IV, 18.

3. Quippe rescriptum fuerat a Cæsare, ut confitentes quidem gladio cæderentur : hi vero qui negarent, dimitterentur incolumes. Euseb., Hist. eccl., v, 1.

par une dérogation toute spéciale. Quel fut le motif d'une telle exception? Marc-Aurèle ne fit-il que sacrifier le droit d'un citoyen aux réclamations cruelles de la populace? ou, ce qui paraîtrait plus conforme à son caractère, voulut-il donner un exemple qu'il croyait salutaire, en punissant doublement, en frappant d'infamie en même temps que de mort un chrétien de rang élevé, une tête privilégiée par la loi? On ne sait. Mais Attale, dépouillé de sa prérogative, alla prendre place parmi les bestiaires, gibier affreux tenu en garde pour les chasses de l'amphithéâtre.

Ce qui ressort clairement des faits, c'est que l'idée d'une répression éclatante, exemplaire, arrangée pour agir sur l'imagination des masses, présidait à cette dernière partie du procès de Lyon; et l'on peut supposer sans invraisemblance que les instructions de Marc-Aurèle tendaient effectivement à ce but. Le gouverneur renvoya les interrogatoires qui restaient à faire, ainsi que toutes les exécutions, au commencement du mois d'août, époque de la grande fête de Lyon, qui était en même temps celle de toute la Gaule[1]. On y célébrait, devant l'autel d'Auguste, près du confluent du Rhône et de la Saône, les jeux institués par Caligula, et dont nous avons parlé ailleurs[2] : jeux de toutes sortes mêlés de combats de gladiateurs et de combats de rhéteurs et de poëtes, où les vaincus effaçaient avec leur langue leur mauvaise prose et leurs mauvais vers, s'ils n'aimaient mieux être plongés dans le Rhône, au grand amusement de la populace. Le gouverneur y joignit un nou-

1. Euseb., Hist. eccl., v, 1, cum nota Valesii, 79 B. — Cf. Tillem., Mém. ecclés., t. III, p. 596.

2. Hist. des Gaulois, t. II, livre IX, ch. 1.

veau spectacle : il destina les chrétiens à rendre l'âme au milieu de ces inventions d'un empereur insensé. Mêlée aux déclamations burlesques, la confession du Christ devait retentir là, pour la première fois, aux oreilles d'un auditoire innombrable appartenant à toutes les provinces transalpines ; elle y retentit en effet, mais elle déposa au fond de plus d'un cœur un touchant et ineffaçable souvenir.

La représentation fut digne de ceux qu'on appelait à y jouer le grand rôle. Tous les chrétiens qui avaient déjà confessé persistèrent ; les nouveaux accusés se montrèrent dignes des anciens ; enfin les apostats se rétractèrent tous avec éclat, et ni menaces ni tortures ne les ébranlèrent plus. C'était ravir à l'accusation le seul terrain qu'elle eût conquis ; tout l'intérêt se porta donc sur ces malheureux qui, se débattant contre eux-mêmes, s'efforçaient de réparer, à force d'héroïsme, le mal que leur faiblesse avait fait à la cause commune. Pour les intimider ou les séduire plus aisément, on avait cru devoir les séparer des autres pendant leur interrogatoire, et on leur avait assigné, près du tribunal du juge, une place éloignée des bancs où siégeaient leurs compagnons[1]. De ce côté précisément se trouvait, confondu parmi les spectateurs, Alexandre le Phrygien, que tout le monde connaissait à Lyon, à cause de sa profession de médecin[2], mais dont on ne soupçonnait pas la croyance. Tout entier à l'interrogatoire qui se passait près de lui, il oublia bientôt quel danger l'environnait lui-même ; le regard fixé sur les apostats, il s'entretenait avec eux de la tête et du geste, approuvant les uns, excitant les au-

1. Euseb., Hist. eccl., v, 1.
2. Vir omnibus notissimus... tribunali adsistens... Id., ibid.

tres : on eût cru voir, disent les vieux et naïfs documents, une femme en travail d'enfant, tant il y avait d'agitation dans sa contenance[1]. Signalé au gouverneur par les réclamations de la foule, et interrogé à son tour, il s'avoua chrétien et fut réuni à ce qu'on appelait ses complices. Ce fut l'événement le plus saillant de ce jour et de ceux qui suivirent jusqu'au moment de l'exécution.

Quand ce moment arriva, les rangs des confesseurs se trouvaient déjà bien éclaircis : dix-huit avaient succombé dans la prison[2], deux étaient morts dans l'amphithéâtre ; il n'en restait que vingt-huit, qui tous étaient condamnés à périr : quatre par les bêtes, et les autres par le glaive.

Attale et Alexandre ouvrirent les jeux. En se rencontrant ainsi réunis côte à côte sur l'arène d'un cirque aux extrémités de l'Occident, les deux Asiatiques se rappelèrent peut-être qu'ils étaient doublement frères ; ils cherchèrent peut-être encore une fois du regard et de la pensée la patrie lointaine qu'ils ne devaient plus revoir ; du moins marchèrent-ils d'un pas ferme vers cette autre patrie immatérielle où la foi les guidait. Ils soutinrent courageusement les assauts et la morsure des bêtes. Après la course, quand on les eut placés sur les siéges de fer rougis où ils devaient mourir, et que la fumée de leur chair brûlée commença à s'élever dans l'air, Attale ne put contenir son indignation. « C'est bien là vraiment

1. Quum illos ad fidei confessionem nutibus hortaretur, cunctis qui tribunal circumdabant, tanquam parturiens videbatur. Euseb., Hist. eccl., v, 1.

2. Pothin, Aristée, Zosime, Zotique, Titus, Cornélius, Apollonius, Julius, Geminianus, et, parmi les femmes, Julia, Émilia, Gamnite, Pompéia, Ausonia, Alumna, Justa, Trophime et Antonia. Greg. Turon., de Glor. martyr., et les Martyrologes. Cf. Tillem., Mém ecclés., t. III.

« dévorer des hommes, dit-il en apostrophant l'assem-« blée, et vous, vous nous accusez de ce crime[1]! » Comme le peuple lui criait par moquerie : « Chrétien, « comment se nomme ton Dieu? » — « Les noms sont « pour les hommes, répondit-il, Dieu n'en a pas[2]. » Blandine et Ponticus, une femme et un enfant, étaient réservés pour les combats du dernier jour et pour la clôture des jeux; mais, dans le but de les effrayer et d'amener par suite quelque scène de rétractation, on les avait fait assister, dans un coin de l'arène, aux combats d'Attale et d'Alexandre.

Quand ils parurent enfin pour leur compte, la multitude leur cria de toutes parts : « Jurez par les dieux! » On espérait principalement dans la jeunesse de Ponticus, qui n'avait pas encore quinze ans; mais Blandine le soutint, et il puisa dans les exhortations de sa patronne de martyre la force que l'âge lui refusait. Lorsqu'il fut mort, l'acharnement des bourreaux se concentra sur Blandine. Après avoir essayé sur elle tout ce que les amphithéâtres romains renfermaient d'instruments de souffrance[3], on l'exposa, enveloppée dans un filet, à l'attaque d'un taureau furieux[4]. Irrité par l'aiguillon, l'animal la frappa de ses cornes avec tant de violence,

1. Attalus vero quum in ferrea cathedra collocatus undique torreretur, et ambustum corpus nidorem gravissimum exhalaret, latino sermone populum allocutus : « En, inquit, hoc demum est homines vorare quod agitis. Nos vero neque homines voramus, neque omnino quidquam mali facimus. » Euseb., Hist. eccl., v, 1.

2. Interrogatus etiam quod nomen Dei esset : « Deus, inquit, nomen non habet perinde ac nos mortales. » Id., ibid.

3. Cunctis igitur cruciatibus eos vexare ac per omnia pœnarum genera circumagere cœperunt, jurare illos subinde compellentes. Id., ibid.

4. Denique post flagra, post ferarum vellicationes, post sartaginem, reticulo inclusa, tauro objecta est. Id., ibid.

qu'il la lança en l'air, puis il se précipita sur elle, et la foula aux pieds pour l'enlever encore. Dans ces derniers instants de sa vie, la courageuse femme sembla ne plus éprouver aucun sentiment; on eût dit, rapporte naïvement le pieux récit, qu'elle avait déjà quitté ce monde, et que, plongée dans une extase de béatitude, elle s'entretenait familièrement avec le Christ[1]. « C'est « ainsi, ajoute-t-il, que la bienheureuse Blandine par- « tit la dernière de tous : semblable à une noble mère « qui, après avoir encouragé ses fils durant le combat, « les envoie en avant, vers le roi, comme des messagers « de victoire. Elle traverse alors à son tour le même « champ de bataille, et, victorieuse dans les mêmes « luttes que ses fils ont surmontées, elle court les re- « joindre, afin de partager avec eux le triomphe[2]. »

Il ne restait plus que les citoyens romains, qui furent décapités au nombre de vingt-quatre[3]. La tradition porte qu'ils subirent la peine sur la place de l'Athenæum, contiguë à l'autel d'Auguste, ce qui les fit surnommer les martyrs de l'*Athénée*[4], mot que rappelle encore le nom actuel d'*Aisnay*.

1. A quo diu in altum jactata, nihil jam eorum quæ fiebant penitus sentiens, tum ob spem et comprehensionem eorum quæ credebat bonorum, tum ob familiarem congressum quem cum Christo in oratione habebat... Euseb., Hist. eccl., v, 1.

2. Beata vero Blandina, omnium postrema, tanquam nobilis mater quæ filios ad fortiter certandum accenderat et victores ad regem præmiserat, eosdem certaminum cursus quos filii confecerant remetiens, ad eosdem ire properabat. Id., ibid.

3. C'étaient Épagathus, Macaire, Zacharie, Alcibiade, Sylvius, Primus, Ulpius, Comminius, October, Philomène, Geminus, Vitalis; et parmi les femmes, Julia, Albina, Grata, Rogata, Émilia, Postumiana, Pompéia, Rhodana, Bibliade, Quarta, Materna et Elpis. Greg. Turon., de Glor. martyr., I, et les Martyrol.

4. *Athenæum* ou *Athenacum*. Greg. Tur., ub. supr., et les Martyrol.

Le sang de quarante-huit confesseurs avait coulé; mais, dans cette guerre acharnée que livrait le paganisme aux chrétiens, le martyre ne se terminait pas toujours à la mort : on poursuivait les cadavres, on les enlevait aux cimetières, on s'attachait à les priver de sépulture d'autant plus obstinément que les fidèles étaient plus empressés de les inhumer. Ce soin religieux des chrétiens, rapproché de leur croyance à la résurrection des morts, avait fait supposer aux païens que, par une idée grossière, ils voulaient abriter dans la terre jusqu'aux moindres atomes de leur dépouille mortelle, afin que rien ne manquât, au jour où la puissance de leur Dieu y ferait rentrer la vie. Aussi mettait-on un plaisir barbare à les tourmenter sur ce point, soit en jetant leurs corps dans les rivières, soit au contraire en les brûlant, ce que les chrétiens redoutaient le plus, parce qu'ils y voyaient une pratique païenne. Le gouverneur de Lyon ordonna donc qu'on rassemblât en un monceau ce qui restait des martyrs, leurs membres à demi consumés, leurs têtes séparées du tronc, tout ce qu'avaient épargné les bêtes ou la flamme; puis il plaça une garde de jour et de nuit près de ce dépôt vivement disputé, car les fidèles qui survivaient essayèrent mille moyens pour s'en rendre maîtres. Mais prières, argent, surprise, tout échoua contre l'animosité des soldats ou contre la rigueur de leurs instructions. Au bout de six jours, cet amas de débris humains fut brûlé, et on en jeta les cendres dans le Rhône afin d'en effacer jusqu'aux derniers vestiges[1]. « C'est cette folle espérance de résur-

1. Igitur martyrum corpora postquam omni genere contumeliæ traducta, et sub divo per sex dies exposita jacuerunt, tandem cremata atque in cineres reducta, in præfluentis Rhodani alveum sparsa sunt ab

« rection, disaient les païens dans leurs moqueries, c'est « elle qui fait que ces gens-là viennent nous apporter « leur nouvelle superstition; une si ridicule présomption « les fait courir à la mort avec empressement : voyons « donc s'ils ressusciteront, et si leur dieu sera assez puis- « sant pour les tirer de nos mains[1]. » Ces blasphèmes ajoutaient à la douleur des fidèles, qui restèrent longtemps cachés et plongés dans le deuil.

Telle est la simple et touchante tragédie qui initia la Gaule aux mystères de la foi chrétienne. Les détails en furent recueillis par ceux que la persécution avait oubliés, et transmis par eux aux églises d'Asie, qui méritaient assurément bien cette pieuse confidence. Leur lettre rédigée en grec, peut-être par Irénée lui-même, portait pour suscription : « Les serviteurs du Christ qui « demeurent à Vienne et à Lyon, dans les Gaules, aux « frères constitués en Asie et en Phrygie, qui ont avec « eux même foi et même espérance de rédemption, paix « et grâce et gloire en Dieu le Père et en Christ Notre- « Seigneur. »

Tandis que ces choses se passaient à Lyon, que devenaient ceux des fidèles qui avaient cherché une retraite au dehors? La plupart réussirent à s'échapper; d'autres trouvèrent ailleurs le martyre, car l'alarme était donnée : la nouvelle qu'il existait à Lyon une association de chrétiens, contre laquelle les magistrats sévissaient, avait mis en émoi tout le pays d'alentour. Marcellus et Valérianus, partis ensemble, ainsi que je l'ai raconté, s'étaient séparés bientôt par précaution; l'un avait pris la rive

impiis, ne ullæ deinceps eorum reliquiæ in terris superessent. Euseb., Hist. eccl., v, 1.

1. Videamus nunc an sint resurrecturi, et utrum adesse ipsis Deus suus, ac de manibus nostris ipsos eripere valeat. Id., ibid.

droite de la Saône pour gagner le territoire éduen, l'autre avait suivi, sur la rive gauche, le chemin qui menait en Séquanie. Ils marchaient surtout la nuit, évitant d'entrer dans les villes, et se détournant à leur approche, pour aller chercher à travers champs quelque route peu fréquentée. Parvenu à quelque distance de Châlons, Marcellus fit halte, et crut prudent de passer à gué sur la rive droite, qui semblait lui offrir plus de sécurité [1]; mais le hasard le fit tomber précisément au milieu de gens qui escortaient un magistrat romain en tournée. Arrêté comme suspect et conduit à la ville, il confessa hardiment son nom et sa religion : son procès ne traîna pas en longueur; on l'enterra vif jusqu'à la ceinture, et on le laissa mourir dans cette position [2]. Quant à Valérianus, ayant réussi à gagner sans encombre le château de Trinortium, actuellement la ville de Tournus, où de pauvres gens le recueillirent, il se mit à y catéchiser; et déjà il avait fait quelques prosélytes, lorsqu'il fut découvert et décapité [3].

Bénignus, Andochius et Thyrsus eurent d'abord plus de bonheur; quoique cheminant de compagnie, ils purent atteindre la métropole de la cité des Édues, la fameuse ville d'Augustodunum, aujourd'hui Autun, où ils trouvèrent un asile sûr chez un citoyen de noble extraction, nommé Faustus, qui tenait, disent les vieux actes, le rang de sénateur avec les faisceaux de la préture, ce qui veut dire qu'il était décurion, et qu'il avait été duumvir ou premier magistrat de la cité [4]. On ignore

1. Visum est ut, prætermissa Cabilonensium civitate, Sagonam locis secretioribus transmearet. Vit. S. Marcel. ex vet. legend. eccl. Cabil.

2. Defodere erectum cingulo tenus jussit. Ibid.

3. Vita S. Valeriani, ap. Sur., 4 sept.— Cf. Tillem., Mém. ecclés., t. III.

4. Fausto, nobilissimæ familiæ viro, senatoria dignitate conspicuo et

comment les fugitifs lyonnais entrèrent en rapport avec lui. Sans être chrétien [1], Faustus avait entendu parler du Dieu mort en Judée, il avait peut-être admiré dans les récits des voyageurs l'héroïsme de ses sectateurs et la pureté de leur vie pourtant si calomniée. On peut croire qu'en voyant en Gaule, à quelques lieues de lui, une communauté de ces hommes extraordinaires, frappés par la plus violente persécution, il se sentit ému de pitié pour les victimes. Ce qui est certain, c'est qu'il recueillit les trois chrétiens [2] et qu'il les déroba longtemps à toutes les recherches; nous raconterons plus tard ce qui résulta de cette hospitalité pour eux, pour lui, et pour le pays dans lequel la Providence sembla les avoir transplantés à dessein.

Nous suivrons encore dans leur retraite les deux inséparables amis, Épipodius et Alexandre, sur qui l'église de Lyon avait placé de si douces, mais si fragiles espérances. Dénoncés par un de leurs domestiques, ils avaient dû quitter précipitamment la ville, et s'étaient réfugiés, comme on l'a vu plus haut, au bourg de Pierre-Encise, où Lucia leur offrit un asile dans sa chaumière. Il ne fallut pas moins que l'obscurité de la demeure, jointe à toute la prudence de la pauvre veuve [3], pour protéger ces deux têtes vivement recherchées; car le

prætorianis fascibus sublimato. Vit. S. Benigni, Gall. christ., t. IV, p. 319. Paris, 1728. — Cf. Tillem., Mém. ecclés., t. III.

1. Les actes de saint Andoche disent qu'il avait déjà reçu le baptême, ce qui s'expliquerait difficilement; ceux de saint Andéol sont moins positifs; la famille de Faustus était païenne et fut baptisée par saint Bénigne.

2. Gratissime ab eodem hospitio sunt recepti. Act. S. Benigni, ap. Bolland., 17 januar.

3. Quum illic aliquandiu, tecti fide muliérculæ et loci humilitate, latuissent. Passio SS. Epipod. et Alex., 3, ap. Ruin., Act. martyr.

gouverneur, dans le but de l'exemple, ainsi qu'il l'avait fait pour Attale, Vettius, Épagathus et Alexandre le Phrygien, désirait ardemment s'emparer de personnages que leur importance personnelle rendait plus dangereux. Pendant plusieurs mois, toutes les explorations de la police furent déjouées; mais enfin le hasard ou l'habileté des espions [1] mit le gouverneur sur la voie. Les soldats arrivés à l'improviste cernent la maison et se saisissent des deux amis, au moment où, prévenus du danger, ils s'échappaient de l'étroite cellule qui leur servait de cachette [2]. Dans la précipitation de sa course, Épipodius laissa tomber un de ses souliers, que la veuve ramassa religieusement, et que l'église de Lyon conserva longtemps comme un trésor [3]. La famille d'Épipodius était prédestinée aux grandeurs du christianisme, puisqu'une femme de cette maison sénatoriale fut l'aïeule de Grégoire de Tours, qui signale, avec une secrète complaisance, la double illustration de sa race dans le ciel et sur la terre.

Après les sanglantes exécutions de la fête d'Auguste, les Romains pouvaient aisément croire que nul n'oserait désormais se proclamer membre d'une secte si rigoureusement traitée : le gouverneur usa donc d'abord de ménagement envers Épipodius; il chercha par des marques de pitié à l'amener doucement à une apostasie. « Jeune homme, lui disait-il, prends pitié de toi-même; « adore, comme nous, les dieux des nations, ce sont

1. Sagax inquisitor... Pass. SS. Epipod. et Alex., 3.

2. Per angustum cellulæ aditum fugientes manus infesta corripuit. Ibid.

3. Qui ita trepidi inter insilientes irruperant, ut sanctus Epipodius calceamento pedis unius privaretur. Ibid. — Greg. Turon., Glor. conf., 64.

« ceux que vénèrent nos princes très-sacrés [1]. Nos dieux, « à nous, ne réclament qu'un culte de plaisir : la vo- « lupté, les festins, les jeux, voilà leurs commande- « ments; tandis que vous, vous adorez un homme cru- « cifié, qui proscrit la joie et qui ne se complaît que « dans le jeûne et le deuil [2]. Et quel bien en effet pour- « rait vous procurer un dieu qui lui-même n'a pu se « soustraire aux misérables auteurs de son supplice [3]? « Renonce donc, jeune homme, à cette austérité ridi- « cule à ton âge; jouis des charmes et des biens de la « vie : c'est dans ton propre intérêt que je te parle « ainsi. » Le Romain épicurien croyait faire valoir là des arguments sans réplique, et il ne s'apercevait pas qu'il allait précisément contre son but, qu'un tel langage ne pouvait avoir nulle prise sur des âmes passionnées, détachées de la terre et nourries des tableaux d'un monde idéal. Épipodius lui rétorquait ses arguments épicuriens avec un dédain que des doctrines si matérielles et une si triste religion légitimaient assez, quand un cri terrible s'éleva de la foule, plus offensée encore que le juge, de ce qu'elle appelait l'audace du chrétien [4]. Impatiente des lenteurs du jugement, elle voulait qu'on lui livrât l'accusé pour le mettre en pièces; et les soldats contenaient à grand' peine le tumulte qui allait dégénérer en sédition. Le gouverneur, pour sauver la dignité de son tribunal et prévenir les violences [5], fit

1. Quos etiam sacratissimi principes venerantur. Pass. SS. Epipod. et Alex., 4.

2. Vos vero hominem crucifixum colitis, cui placere non possunt qui his omnibus perfruuntur. Ibid.

3. Quid vero tribuere beneficii cuiquam valet, qui se tueri a vilissimorum insectatione non potuit? Ub. supr.

4. Tunc subito populi terribilis clamor factus est. Ibid., 6.

5. Ne potestas ac judicii reverentia turbaretur. Ibid.

saisir le chrétien par ses licteurs, et lui fit aussitôt trancher la tête. Deux jours après, ce fut le tour d'Alexandre.

Les fidèles réussirent cette fois à voler, c'est le mot dont se servent les actes, les corps de leurs frères exécutés[1]. Sur une des collines qui dominaient Lyon se trouvait un bois épais, et au plus fort du bois, un petit vallon servant à l'écoulement des eaux pluviales. Une végétation vigoureuse d'arbustes à fruit et d'épines recouvrait ce vallon d'une voûte impénétrable aux regards[2]. C'est là que, dans le creux d'une roche, les chrétiens allèrent déposer les restes d'Épipodius et d'Alexandre, enlevés par surprise pendant la nuit; et un tombeau fut élevé plus tard au même lieu à la mémoire des deux amis martyrs.

1. Furantibus christianis. Act. SS. Epipod. et Alex., 6.

2. Erat, in colle superposito civitati, concretis densatus stipitibus locus... ibique in modum speluncæ conclusa frutectis ac sentibus vallis latebat... inculta fœcunditas... Ibid., 12.

CHAPITRE II.

Irénée est fait évêque de Lyon; développement de son église. — Ses livres de polémique contre les hérésies. — Situation critique de la chrétienté à cette époque; déchaînement de toutes les hérésies au moment où la tradition cherche à s'asseoir; hérésies provenant : 1° des systèmes de philosophie; 2° des rapports du christianisme avec le judaïsme; 3° de l'interprétation des Écritures. — Gnosticisme; mythe sur lequel il se fondait; ses conséquences morales déplorables. — Il fait invasion en Gaule; Irénée écrit, pour le combattre, l'ouvrage intitulé *Exposition et réfutation de la fausse science*. — Caractère des écrits d'Irénée, sa grande autorité dans toute l'Église. — Il fonde à Lyon une école de docteurs; Caïus, Hippolyte. — Conversion d'Autun, de Langres, de Dijon. — Martyre de Symphorianus. — Tradition sur la mort d'Irénée. — Persécution de Maximin. — Le soldat à la couronne. — L'église de Rome s'empare de la propagande chrétienne dans les Gaules. — Mission des sept évêques Paul, Trophime, Saturninus, Strémonius, Martial, Gatianus et Denis.

De retour de sa mission auprès du pape Éleuthère, Irénée trouva les rangs de la pauvre église de Lyon bien éclaircis; son chef et ses plus illustres membres avaient disparu; le nom du Christ y était presque éteint, disent les vieux actes [1]. Devenu, par le choix des fidèles, évêque de ce débris d'église, il sut le garantir contre la fureur des païens, le relever, l'étendre, par la prédication, avec tant de prudence et de zèle, qu'en peu d'années les vides furent comblés, et la communauté plus nombreuse qu'auparavant [2]. Bientôt aussi les circonstances poli-

1. Pene ad integrum Christi nomen exstinctum. Pass. SS. Epipod. et Alex., 2.

2. In modici temporis spatio prædicatione sua maxime in integrum civitatem reddidit christianam. Greg. Turon., Hist. Franc., I, 29.

tiques devinrent meilleures : Marc-Aurèle était mort, et Commode, étranger aux préventions philosophiques de son père, malgré cette cruauté instinctive qui le rapprochait de Néron, finit par donner la paix aux persécutés. On croit qu'en se montrant là si différent de lui-même, il ne fit que céder aux suggestions d'une femme chrétienne ou sortie de famille chrétienne, la belle Marcia, sa concubine chérie, et tour à tour l'instrument de ses bonnes résolutions et de sa ruine [1].

A la faveur de cette paix, le nouvel évêque lyonnais sut mener de front la prédication orale et la composition des livres de controverse contre les hérétiques et les païens [2]. Ce fut alors qu'il écrivit ces ouvrages d'une si ferme orthodoxie et d'une science si variée, qui le firent surnommer, dans la primitive Église, « le curieux explo-« rateur de toutes les doctrines [3], l'interprète par excel-« lence [4], la hache de l'hérésie, la lumière de l'Occi-« dent [5]. » Et il n'écrivit pas seulement pour les besoins très-restreints de son petit troupeau, il embrassa ceux de la chrétienté tout entière, assaillie par mille hérésies à la fois au moment même où elle perdait ses plus sûrs guides; où disparaissaient, emportés par la persécution ou par l'âge, les derniers hommes de cette grande génération qui, ayant vécu avec les apôtres, pouvait parler

1. Hanc christianorum studiosam fuisse, et quod esset apud Commodum magnæ auctoritatis, multa in eos beneficia contulisse, memoriæ proditum est. Dio, LXXII, 4. — Euseb., Hist. eccl., V, 21. — Theophil., III, p. 137.

2. Scripsit contra gentes volumen breve. Hieronym., Script. eccl.

3. Omnium doctrinarum curiosissimus explorator. Tertull., contr. Valentin., 5.

4. Εἰρηναῖος ὁ ἐξηγητής. Cyrill., Catech. XVI.

5. Ὁ τὴν ἑσπέραν φωτίσας... Φωστὴρ Γαλατῶν τῶν ἑσπερίων. Theodoret., Hæret. fab., Præf. et I, 5. — Id., Eranist., Dialog. I.

en leur nom et opposer aux novateurs une autorité sans réplique.

Comme l'importance des travaux d'Irénée tient à l'importance de la situation, j'exposerai le plus brièvement que je pourrai le caractère et les causes de cette commotion intérieure qui ébranlait le christianisme sur ses fondements, et le tint dans un long état d'oscillation pendant les règnes de Marc-Aurèle, de Commode et de Sévère. Je me hâte de dire qu'elle n'avait rien de fortuit, rien qui ne fût conforme à la nature des choses, et que le christianisme éprouvait alors ce qu'éprouve toute religion nouvelle dans le passage de l'autorité des témoins oculaires à l'autorité de la tradition, avant que celle-ci se soit solidement assise.

Toute religion, en effet, est attaquée dans son berceau par des hérésies très-diverses, mais qu'on peut toujours rapporter à trois chefs principaux. En tant que fondée sur une communication particulière de Dieu à l'homme, toute religion entre d'abord en contact avec la philosophie, qui a pour mission de scruter la nature de Dieu, celle de l'homme et celle du monde. Comme succédant à une autre qu'elle vient réformer, ou compléter, ou détruire, toute religion est liée à celle-ci d'une certaine façon et dans une certaine mesure. Toute religion enfin, par cela même qu'elle s'appuie sur des preuves humaines de sa vérité, sur des témoignages oraux, sur des livres, rencontre tout aussitôt en face d'elle la liberté d'interpréter. A chacun de ces inévitables points de contact est une arène ouverte pour la controverse, un champ de bataille qui semble appeler la lutte des systèmes, et où ceux-ci ne tardent pas à se donner rendez-vous.

Vainement une religion serait-elle simple, pratique, ennemie des recherches purement spéculatives; vaine-

ment aurait-elle circonscrit avec une exactitude rigoureuse le champ de sa métaphysique, la borne sera renversée, le fossé franchi, et les hypothèses philosophiques feront irruption au cœur de cette doctrine, en apparence si bien garantie.

Vainement encore une religion aurait-elle pris soin de spécifier elle-même avec netteté, et son origine, et son but, et sa position vis-à-vis de la religion d'où elle sort; ce qu'elle prétend en conserver et ce qu'elle en rejette, l'esprit de système interviendra pour la démentir elle-même, pour tout peser, pour tout mesurer, pour la refaire, en un mot, au nom de la logique, mais au gré de mille suppositions gratuites et contradictoires.

Vainement enfin une religion se serait-elle attachée à parler, dans ses livres sacrés, un langage clair, accessible aux intelligences les moins exercées, il faudra encore que les controverses naissent des textes, que les opinions les plus étranges souvent en élargissent, en rétrécissent, en altèrent le sens, car rien n'arrête la liberté d'interprétation, qui fait à la fois notre force et notre faiblesse, qui est l'esprit humain tout entier.

Telle est la loi générale, inflexible, établie par la Providence, et dont elle n'a voulu affranchir aucune doctrine, si vraie et si sainte qu'elle fût, puisqu'elle y a soumis le christianisme. La main qui dépose un germe au sein de la terre l'abandonne ensuite aux forces de la nature et à la marche des saisons, aux froids de l'hiver, aux ardeurs de l'été. C'est ainsi que la Providence abandonne aux forces orageuses de l'intelligence humaine les vérités qu'il lui plaît de faire descendre en ce monde.

Que sommes-nous? Où allons-nous? Qu'est-ce que Dieu? Qu'est-ce que l'esprit? Qu'est-ce que la matière? Voilà des questions qui ont tourmenté l'homme depuis

qu'il s'est mis à penser, et de chacune desquelles il a trouvé d'abord un certain nombre de solutions opposées, mais toutes plus ou moins spécieuses, suffisantes pour se détruire mutuellement, insuffisantes pour convaincre. Chaque race humaine, chaque âge de l'humanité, sont venus, à leur tour, s'essayer à la solution de ces problèmes, éternellement posés, éternellement résolus d'une manière identique au fond, quoique différente dans la forme. Las de tourner dans un cercle sans issue, et honteux de son impuissance, de temps en temps l'esprit humain s'arrête, nie ce qu'il a si ardemment cherché, et se rit de lui-même et de sa curiosité déçue; mais cet état de découragement et de prostration ne saurait durer. A chaque grande commotion sociale, l'inépuisable curiosité se ranime; l'esprit humain se remet à l'ouvrage, et va demander à l'idée qui possède alors le privilége de remuer les âmes, un terrain neuf et de nouvelles armes, pour recommencer la guerre des systèmes. Il ne s'est pas accompli, depuis l'origine du monde, une seule révolution morale qui n'ait été accompagnée d'une résurrection de la philosophie, et d'un essai de solution des problèmes éternels qui sont à la fois sa plus noble recherche, sa gloire et son désespoir.

Comment le christianisme, qui touchait à tant de choses, n'aurait-il pas excité cet instinct impérieux de notre nature? Il ne le fit que trop. Son apparition réveilla toutes les sectes endormies dans la lassitude des premiers temps de l'Empire; et comme il s'adressait au monde entier, le monde entier réagit sur lui : toutes les doctrines, toutes les hypothèses essayèrent de se glisser dans ses dogmes pour y retrouver une étincelle de vie. Chaque secte philosophique devint une hérésie chrétienne. Mystiques indiens, dualistes persans, pythago-

riciens, platoniciens, disciples d'Aristote, disciples du Portique, éclectiques, épicuriens même, tous reparurent avec un vêtement étrange, sous les formules de l'Ancien et du Nouveau Testament. Il y eut des hérésiarques qui soutinrent, comme Zoroastre, la coexistence d'un bon et d'un mauvais principe[1]; il y en eut qui admirent, avec Zénon, l'éternité de la matière et l'âme universelle du monde[2]; la puissance des nombres, avec Pythagore[3]; le monothéisme abstrait, avec Aristote[4]; d'autres subordonnèrent les dogmes révélés aux rêveries sublimes de Platon[5]; d'autres, enfin, s'appuyèrent de l'autorité d'Épicure. Qui le croirait? des chrétiens, sans cesser de prétendre à ce titre, professèrent le système des atomes et la mort de l'âme avec le corps[6]. A force de subtilités, à force d'altérations ou de suppositions de textes, toutes ces doctrines étrangères parvenaient à prendre une apparence de christianisme; et malheureusement elles portaient au sein de la société chrétienne, avec la corruption du dogme, des conséquences morales souvent déplorables[7].

1. Les premiers Gnostiques en général, et Manès, Priscillien, etc.

2. Ubi materia cum Deo æquatur, Zenonis disciplina est. — Marcionis Deus melior de tranquillitate a Stoicis venerat. Tertull., Præscr., 7.

3. Marcus le Mage et beaucoup d'autres.

4. Ubi sunt nunc impia vestra sophismata, quæ Aristotelis episcopi vestri magisterio didicistis? Greg. Bæt., de Fide, ap. Rigalt. ad Tertull., p. 204. Paris., 1664, in-fol.

5. Les Gnostiques particulièrement.

6. Ut anima interire videatur, ab Epicureis observatur. — Eadem materia apud hæreticos et philosophos volutatur; idem retractatus implicantur. Tertull., Præscr., 7, pass. — Les sectes épicuriennes, introduites au sein du christianisme, pour concilier la mortalité de l'âme avec la vie à venir, faisaient ressusciter l'âme en même temps que le corps au jugement dernier. Euseb., Hist. eccl., VI, 37.

7. Les Nicolaïtes et la plupart des sectes gnostiques.

Au point de contact de l'Évangile avec le judaïsme, on ne vit surgir ni moins d'hérésies, ni de moins funestes erreurs. Sans doute, la loi évangélique se donnait, se proclamait pour une réforme de l'ancienne alliance; réforme attendue depuis les patriarches, annoncée par les prophéties, expliquée par les Écritures; mais chacun voulut, d'après l'autorité de son propre jugement, placer la borne où logiquement cette réforme devait commencer, la borne où elle devait finir. Cédant à la pente de leur nature, les esprits exclusifs arrivèrent de plein saut à des termes extrêmes : les uns affaiblissant le christianisme jusqu'à l'effacer devant le judaïsme; les autres l'exagérant jusqu'à l'annihilation complète, passionnée, de la loi de Moïse. Aux yeux des premiers, l'Évangile se réduisait à un complément, assez indifférent d'ailleurs, de l'Ancien Testament : être juif passait pour la chose essentielle; être chrétien ne venait qu'après. Mais les seconds envisagèrent le christianisme comme une révolution fondamentale appelée à détruire le judaïsme; leur théorie posa sur une contradiction absolue de l'Évangile et de la loi mosaïque, contradiction telle que, si celui-là était bon, celle-ci était nécessairement mauvaise; si celui-là venait de Dieu, celle-ci ne pouvait être que l'œuvre d'une puissance opposée à Dieu. On aperçoit d'un seul coup d'œil la dernière conclusion forcée de chacun de ces systèmes : l'un aboutissait à la négation de la divinité de Jésus-Christ, descendu au rang d'Abraham et de Moïse, homme plus parfait qu'eux, mais homme comme eux[1]; l'autre se

1. Les ébionites et les nazaréens. Iren., I, 26; III, 24. — Euseb., Hist. eccl., III, 27. — Epiph., Hæres. XXX, 2 et seqq., t. I, p. 125, ed. Petav. Coloniæ, 1682.

résolvait en une effroyable guerre à Dieu et à ses commandements, au nom de Jésus-Christ; en un dualisme impie dans lequel l'ancienne alliance représentait le principe du mal, abusant les hommes, et la nouvelle celui du bien descendu du ciel pour les affranchir. Jésus-Christ, ennemi de Jéhovah, avait fait son Évangile pour abolir jusqu'aux moindres traces de la loi de Moïse. En partant de cette hypothèse, que devaient faire des hommes conséquents? Blasphémer le Dieu des Juifs, violer à plaisir son décalogue, exécrer ceux qu'il avait aimés, imiter ceux qu'il avait repoussés. C'est ce qui n'arriva que trop. Des sectes abominables prirent pour leurs patriarches : Coré, Dathan, Abiron, Caïn même, tous les maudits de l'ancienne loi [1]. Il y en eut qui honorèrent Judas d'un culte presque divin, comme le plus grand des apôtres, et celui qui avait préparé et assuré par le *mystère de la trahison,* le mystère de la rédemption, en haine de Jéhovah [2]. Qu'on juge dans quel abîme de perversité de si coupables imaginations pouvaient entraîner les hommes!

On ne saurait ni énumérer ni classer les hérésies provenant de l'interprétation des livres saints : il y en eut autant que d'esprits corrompus par l'orgueil, que d'intelligences à la fois faibles et vaines. Quand on voit le christianisme battu par tant de courants contraires entre ses propres rivages, on oublie presque, comme

1. Alii autem Cain a superiore principalitate dicunt, et Esau et Core, etc., et omnes tales cognatos suos confitentur, et propter hoc a factore impugnatos. Iren., I, 31. — Epiph., Hæres. XXXVIII, t. I, p. 276 et seqq. — Theodoret., Hæret. fab., I, 15. — Tertull., Præscr., 47.

2. Judam proditorem defendunt, admirabilem illum et magnum esse memorantes, propter utilitates quas humano generi contulisse jactatur... Saluti consulens generis humani, tradidit Christum. Tertull., Præscr., 47. — Dicunt perfecisse Judam a proditionis mysterio. Iren., I, 31.

moins dangereuse, la guerre que lui livrait le paganisme; et l'on admire la vitalité surhumaine qui lui fit surmonter tant de crises et le sauva tant de fois de lui-même. Mais, à part le souffle d'en haut qui poussait le navire au port, la main qui le dirigeait ici-bas parmi les écueils ne fut pas moins prudente que ferme : cette main, c'était l'Église catholique.

Les premières hérésies furent contemporaines des apôtres; mais l'autorité de la parole apostolique les détruisait aisément ou les limitait dans leurs progrès. L'œuvre devenait déjà plus difficile sous les disciples immédiats des apôtres, quoique les souvenirs de l'apostolat, encore tout vivants, eussent une grande force contre l'erreur. Mais quand cette seconde génération eut disparu à son tour, une sorte de vertige sembla s'emparer des esprits, les uns troublés de se trouver sans guide, les autres hardis de cette incertitude même. On vit alors se déchaîner avec violence les éléments de l'anarchie : la négation de toute autorité, l'ambition de paraître, l'ardeur de fonder ou de détruire. Les communautés chrétiennes se divisèrent, les docteurs combattirent les docteurs. Chaque église avait bien son dépôt de doctrine, sa tradition spéciale remontant aux apôtres ou à leurs premiers successeurs; toutefois ces traditions partielles, isolées, ne faisaient loi que dans leur cercle particulier; on n'avait eu ni le besoin ni le temps de les contrôler les unes par les autres, de les rapprocher, de les lier ensemble pour en former le grand faisceau de la tradition universelle.

Ce fut au plus fort de ce désordre que la persécution de Marc-Aurèle surprit la chrétienté; et loin d'y ramener la concorde, loin d'y étouffer les dissidences, le danger ne fit que diviser et aigrir, car c'est ainsi que va l'esprit

humain. « Les hérésies pullulent sous le feu dévorant « de la persécution, disait Tertullien, comme les scor- « pions des boues du Nil, sous le soleil de la canicule [1]. » La contagion gagna jusqu'à l'école de Smyrne, la vieille citadelle de l'orthodoxie, et plusieurs disciples de Polycarpe se laissèrent entraîner à des erreurs que ce nom seul suffisait pour accréditer. Tout menaçait de s'obscurcir : l'Asie Mineure, la Phrygie, l'Égypte, étaient en proie au même mouvement de désorganisation. Loin de cette fièvre qui agitait surtout l'Orient, Irénée en suivait les progrès avec inquiétude ; il était d'ailleurs bien placé pour la juger et pour en indiquer le remède. Confiants dans la pureté de sa doctrine, les fidèles d'Asie le consultaient et lui soumettaient leurs doutes. Ils le supplièrent enfin de prendre la parole, de dire ce qu'il pensait des novateurs, et d'exposer la vraie foi, telle qu'il l'avait reçue de ses maîtres. A la demande instante d'un évêque, dont nous ignorons le nom [2], il se laissa persuader; et, du fond de la Gaule, sa voix retentit dans tout le monde chrétien, comme un écho des temps apostoliques.

Il composa à cette occasion, entre autres ouvrages (et ils furent nombreux) contre les hérétiques ou les gentils, le livre intitulé : « Exposition et réfutation de « la fausse science [3]; » livre précieux, le plus précieux

1. Scorpios terra suppurat. — Familiare periculi tempus æstas, Austro et Africo sævitia velificat. — Quum igitur fides æstuat et Ecclesia exuritur de figura rubi, tunc Gnostici erumpunt, tunc Valentiniani proserpunt... Tertull., Scorpiac., 1.

2. Iren., I, in Procem. — Cf. in Iren. libr. dissert. præv., p. xcv. (Iren. op., ed. D. Massuet, Parisiis, 1710, in-fol.)

3. Ἔλεγχος καὶ ἀνατροπὴ τῆς ψευδωνύμου γνώσεως. C'est sous ce titre que l'ouvrage d'Irénée est cité par Eusèbe, V, 7. — Les manuscrits de la traduction portent plus communément le titre, *Contra hæreses*, ou *Contra hæreticos*. V. Iren., ed. D. Massuet, Dissert. præv., p. xcv, et seqq.

des écrits chrétiens des deux premiers siècles, après ceux des apôtres. Cette science qu'il qualifiait de fausse était celle que les gnostiques se vantaient de posséder et d'où ils tiraient leur nom. En attaquant la Gnose, le hardi jouteur ne défiait pas une hérésie isolée, facile à circonvenir et à terrasser; il se prenait à tout un corps de doctrines, subdivisé en sectes nombreuses liées par des principes communs et solidaires les unes des autres. Une circonstance particulière, dont nous avons déjà dit un mot, appelait de préférence sur cet ennemi les coups de l'évêque de Lyon : c'est que le gnosticisme, sous une de ses formes les plus dangereuses, avait pénétré jusque dans la Gaule, où il faisait d'assez grands ravages. En tout cas, la lutte était belle, et Irénée se montra digne de la soutenir.

Il y avait dans l'édifice du gnosticisme quelque chose d'étrange, mais d'imposant, je dirais presque de majestueux, malgré l'incohérence des parties et l'irrégularité des proportions : c'était, sous les formules de l'Ancien et du Nouveau Testament, le plus vaste syncrétisme qu'on ait jamais tenté; car les syncrétistes néoplatoniciens, qui puisèrent leur formule dans la mythologie grecque, excluant le christianisme et le judaïsme ou n'y faisant que des emprunts bornés, ne s'approprièrent qu'une faible partie des idées qui remuaient alors le monde. La Gnose (je l'envisage à son plus parfait développement dans l'hérésie de Valentinus), la Gnose avait pris aux systèmes mystiques de l'Orient la théorie des déploiements de Dieu; à Platon, celle des idées archétypes, des trois mondes intelligible, terrestre et moyen, et de la création des choses par un Démiurge, inférieur à Dieu; Pythagore lui avait fourni la vertu des nombres et la métempsycose; le judaïsme et le christianisme, le

dogme d'une chute et d'une rédemption; Philon, un modèle de fusion des doctrines juive et platonicienne; enfin les hérésies antijudaïsantes, l'opposition du Nouveau Testament à l'Ancien, et de Jésus-Christ à Jéhovah. Ce furent les bases sur lesquelles elle assit sa construction plus philosophique que religieuse, où Platon régna, à peu près souverainement, sous des textes bibliques.

Dociles aux habitudes du génie oriental, les gnostiques présentèrent leur système sous la forme de symboles quelquefois admirables, plus souvent bizarres, et dont j'essayerai de donner une idée.

Ils plaçaient, avant l'existence des choses, au sein d'un repos infini, Dieu, l'Être en soi, le Père des êtres, l'*Abîme*[1], qui avait pour compagne la *Pensée*, appelée aussi *Bonheur* et *Silence*[2]. De toute éternité, il s'était révélé à lui-même, et sa *Pensée* avait engendré *Noûs*, l'*Intelligence divine*, son fils unique, coéternel à lui, égal à lui, le seul des êtres possibles qui pût connaître le Dieu caché, le seul par qui on pût le connaître[3]. De même que l'*Abîme* avait une compagne, la *Pensée*, l'*Intelligence* en eut une, la *Vérité*[4]. *Abîme* et *Pensée*, *Intelligence* et *Vérité* formèrent le premier quaternaire divin[5], le développement le plus sublime de Dieu, le fondement de tout développement ultérieur.

Cette révélation de Dieu à lui-même ne lui suffit pas; il lui plut de se manifester encore par ses idées et ses attributs. Alors les temps s'ouvrirent, la succession des

1. Βυθός, Προών, Πηγή, Προπάτωρ, Ἀχώρητος, Ἀκατονόμαστος, κ. τ. λ.

2. Ἔννοια, Χάρις, Σιγή.

3. Νοῦν, ὅμοιόν τε καὶ ἴσον τῷ προσβαλόντι, καὶ μόνον χωροῦντα τὸ μέγεθος τοῦ πατρός. Iren., I, 1, § 1.

4. Συμπροβεβλῆσθαι δὲ αὐτῷ Ἀλήθειαν. Id., ibid.

5. Τετρακτὴν ἀρχέγονον. Id., ibid.

êtres commença, les siècles divins naquirent, fractions infinies de l'infinie durée : ces idées, ces attributs, ces énergies sorties de Dieu, ces *siècles*, suivant l'expression gnostique, devenaient, dans le système de Valentinus, des êtres réels, des individus capables d'une action propre, et on leur donnait le nom d'*Éons* [1].

Ce fut l'*Intelligence* qui les produisit par sa compagne la *Vérité* : celle-ci mit au jour le *Verbe* et la *Vie* [2]. Le *Verbe* et la *Vie* engendrèrent l'*Homme*, idée prototype de l'Humanité, et l'*Église* ou la Doctrine, compagne de l'Homme [3]. Les nouveaux couples composèrent un second quaternaire qui, réuni au premier, donna la grande ogdoade des attributs et des idées directes de Dieu [4]. Les termes des couples se correspondaient et s'enchaînaient les uns aux autres de tout côté : *Abîme, Intelligence, Verbe* et *Homme; Pensée, Vérité, Vie* et *Église*. On obtenait par leur combinaison le carré et l'ogdoade, base pythagoricienne de Dieu et de la nature.

C'étaient là les générations directes de Dieu; mais pour concourir à sa manifestation, les deux derniers couples se déployèrent simultanément. Du *Verbe* et de la *Vie* émana une décade de nouveaux êtres, qui ne sont autre chose que les attributs de Dieu en regard de l'Humanité. L'*Homme* et l'*Église* engendrèrent aussi une dodécade, qui représenta les qualités principales de ces deux types dans leurs rapports soit entre eux, soit avec le *Verbe* et la *Vie*. Parmi ces puissances personnifiées

1. Αἰών. Sur la signification de ce mot, on peut consulter D. Massuet, in Iren. lib. dissert. præv., p. XXIV, seqq.

2. Λόγος, Ζωή.

3. Ἄνθρωπος καὶ Ἐκκλησία.

4. Καὶ εἶναι ταύτην ἀρχέγονον Ὀγδοάδα, ῥίζαν καὶ ὑπόστασιν τῶν πάντων... Iren., I, 1, § 1.

figurèrent le *Paraclet*, la *Foi*, l'*Espérance*, la *Charité*, l'*Union* et la *Sagesse* [1].

Il y eut donc en tout trente Éons dont la réunion forma le déploiement de Dieu, la plénitude divine, le *Plérome divin* [2].

Bien que tous émanés de Dieu, les Éons n'étaient pourtant pas égaux ; le Fils seul, coéternel au Père, égalait le Père ; les autres, engendrés successivement, devenaient de moins en moins puissants, de moins en moins parfaits, de moins en moins Dieu, à mesure que l'émanation s'éloignait de l'*Abîme*, son foyer. Ils ne se connaissaient point entre eux et ne connaissaient point le Père. Dans les derniers rangs mêmes, ils devinrent faillibles, et le monde des intelligences suprêmes vit s'accomplir le grand mystère d'une chute et d'une rédemption.

Que pouvait-il manquer à ce peuple divin pour être heureux et parfait? Il lui manquait de savoir : car le gnosticisme faisait consister dans la science toute perfection et tout bonheur. Le dernier des Éons sortis de l'*Homme* et de l'*Église*, *Sophia*, la *Sagesse*, embrasée du désir de connaître, s'élança à la recherche du Père, en brisant le lien qui l'assujettissait à son rang [3]. Égarée à travers le Plérome, elle allait se perdre, s'évanouir dans l'être absolu, quand parut *Horus*, le génie de la limite et de l'ordre, la loi de l'harmonie des êtres, qui la sauva de la destruction et la ramena vers sa sphère [4].

Mais l'empire des Éons était ébranlé, car tous avaient

1. Παράκλητος, Πίστις, Ἐλπίς, Ἀγάπη, Σύνεσις, Μακαριότης, Σοφία.

2. Πλήρωμα.

3. Τὸ δὲ πάθος εἶναι ζήτησιν τοῦ πατρός· ἤθελε γὰρ τὸ μέγεθος αὐτοῦ καταλαβεῖν. Iren., I, 2, § 2.

4. Ταύτην δὲ τὴν δύναμιν καὶ ὅρον καλοῦσιν, ὑφ' ἧς ἐπεσχῆσθαι, καὶ ἐστηρίχθαι. Id., ibid.

ressenti plus ou moins les désirs et la passion de leur sœur. S'ils eussent failli comme elle, l'harmonie était détruite; les manifestations de Dieu rentraient dans son sein ; l'œuvre d'émanation disparaissait ; et l'*Abîme* restait, comme à l'origine des temps, seul en face de sa *Pensée*. Pour prévenir l'anéantissement de son œuvre, l'*Intelligence* engendra *Christ* et *Saint-Esprit* [1] ; *Christ* armé de la croix, double symbole de l'arbre de la science et des tourments au prix desquels la science s'obtient; *Saint-Esprit*, puissance de concorde et d'amour. Les deux envoyés rétablirent la paix dans le Plérome. *Christ* tendit un bras de sa croix à la *Sagesse* ramenée par *Horus*, et lui rendit sa place en Dieu ; il enseigna ensuite aux Éons tout ce qu'on peut savoir du Père, ou plutôt qu'on ne peut rien savoir de lui que par son Fils. *Saint-Esprit* leur apprit à s'aimer, et à s'égaler entre eux par l'amour. Éclairés d'une illumination soudaine, ils s'aimèrent, et, sans cesser d'être ce que la loi de Dieu les avait faits, ils se confondirent dans un même élément de lumière et de charité, ils devinrent égaux. Heureux alors et reconnaissants, ils mirent au jour, pour la glorification éternelle du Père, *Jésus*, *la fleur du Plérome*, en qui se résumèrent la puissance et les perfections de tous les Éons [2].

Tel fut le grand événement qui s'accomplit, avant la naissance des choses, au sein même de la plénitude de Dieu, dans le monde des idées infinies, types et germes de tous les êtres possibles; et ce grand événement allait se reproduire maintenant en image dans des mondes finis, reflets plus ou moins grossiers de celui-là, car la création venait de commencer.

1. Χριστὸς καὶ Πνεῦμα ἅγιον.

2. Τελειότατον κάλλος τε καὶ ἄστρον τοῦ πληρώματος, τέλειον καρπὸν τὸν Ἰησουν... Iren., I, 2, § 6.

Elle fut le résultat de cette chute dont le monde idéal avait été témoin, le produit de cette faute commise par la *Sagesse* divine ; et en effet, dans le système gnostique, la création était un mal, l'union de l'âme humaine à la matière un état de déchéance, dont le Christ devait nous relever.

Au milieu des ardeurs de sa passion pour le Père, la *Sagesse* avait conçu et enfanté un triste fruit de son illusion, une autre *Sagesse,* inférieure à elle et dégradée, *Sophia Achamoth*[1], l'âme du monde. Chassée du Plérome où elle n'avait point sa place, et tombée dans le vide et la nuit, elle donna naissance à la matière, et aux douleurs compagnes de la matière. Les gnostiques nous représentent cette fille des erreurs du ciel planant entre le monde idéal qui la repousse et le chaos qu'elle a produit, attirée à la fois par la matière et par l'esprit, et ballottée sans cesse de l'un à l'autre[2]. Tantôt, disent-ils, elle s'élançait vers l'éternelle lumière comme pour la saisir ; tantôt, ravalée par le désespoir et trouvant plaisir à son abaissement, elle se plongeait avec délices dans les ténèbres et le chaos. Tour à tour elle riait et pleurait ; les angoisses et la joie, l'épouvante et l'espoir la dominaient tour à tour[3]. Christ, par pitié, lui tendit sa croix[4], et, sans la ramener dans le Plérome, lui révéla quelques-uns des mystères d'en haut ; Jésus lui apprit à aimer, et l'amour lui communiqua un rayon de Dieu.

1. Le mot *Achamoth* paraît dérivé d'un mot hébreu qui signifie *sagesse.*

2. Ταύτην σύστασιν καὶ οὐσίαν τῆς ὕλης γεγενῆσθαι λέγουσιν, ἐξ ἧς ὅδε ὁ κόσμος συνέστηκεν. Iren., I, 4, § 1.

3. Ποτὲ μὲν γὰρ ἔκλαιε καὶ ἐλυπεῖτο... Ποτὲ δὲ διεχεῖτο καὶ ἐγέλα· ποτὲ δὲ αὖ πάλιν ἐφοβεῖτο· ἄλλοτε δὲ διηπόρει, καὶ ἐξίστατο. Iren., I, 4, § 2.

4. Διὰ τοῦ Σταυροῦ ἐπεκταθέντα... Iren., I, 4, § 1.

Issue de cette Sagesse imparfaite, la Création lui ressembla; elle eut son étincelle divine emprisonnée sous la matière; ses élans vers le bien, ses retours au mal, et, dans son impuissance à s'élever seule, les découragements, et le besoin des secours d'en haut. Dans tous les mondes créés, parmi les archanges et les anges, comme parmi les hommes, règnent, à divers degrés, les *passions d'Achamoth*, et partout s'accomplit une représentation du mystère de déchéance et de rédemption. C'est la loi fatale de tout être fini, vague reflet de ce qui ne finit point, de réfléchir en soi les événements du monde éternel. Cette représentation a commencé sur notre terre avec la désobéissance d'Adam et d'Ève, coupables par soif de connaître; et il a fallu qu'elle se terminât par les enseignements et la croix du Christ, par l'union qu'inspire le Saint-Esprit, par l'amour ineffable de Jésus; car le fils de Marie renfermait en lui tout cela.

Mais l'âme du monde, en donnant naissance à la matière, ne s'était point abaissée jusqu'à l'organiser. Elle avait laissé ce soin à une des puissances créées par elle, au *Démiurge*, fabricateur de notre terre, ouvrier inintelligent et aveugle, qui mêla les éléments spirituels à la matière sans connaître la nature des premiers; qui reproduisit fatalement les idées archétypes sans les comprendre; qui prépara, à son insu, par l'accomplissement du mystère divin, la ruine de son propre ouvrage. Ce Démiurge, c'est Jéhovah, le législateur des Juifs dont la loi fut toute matérielle, et étouffa l'esprit sous les pratiques[1]. Jésus-Christ est venu briser cette loi terrestre; et la Gnose, que nous tenons de lui, nous a tracé le chemin d'en haut. Quand la destinée des êtres finis sera

1. Iren., I, 5, § 1, et seqq. — Id., I, 7, § 4.

remplie, toutes les parcelles de Dieu retourneront dans sa plénitude; la matière s'évanouira comme un fantôme; Achamoth purifiée trouvera son pardon : ce sera le dernier acte de la rédemption, et le mystère sera consommé.

Trois éléments composent donc notre monde, et se retrouvent dans l'espèce humaine : l'élément *spirituel* ou divin, l'élément *animal*, où l'esprit et la matière se combinent en mesure égale, et l'élément *matériel*, périssable et mauvais. Il existe, par suite, trois catégories d'hommes: les *pneumatiques* ou spirituels, les *psychiques* ou animaux, et les *hyliques* ou matériels[1]. Les premiers connaissent Dieu, s'élèvent vers lui par la science, et, déjà libres des entraves de la matière, se réunissent à lui, au moment de leur mort; ils n'ont besoin ni de la pratique ni des œuvres: ils sont parfaits, ils ne peuvent point faillir[2]. Les seconds connaissent Jésus-Christ à travers un voile : ce sont les autres chrétiens qui ont besoin de la foi et des œuvres, et vont s'épurer successivement dans de longues épreuves, dans de nombreuses transformations, à travers les mondes créés[3]. Les troisièmes sont ceux qui ne connaissent pas Jésus-Christ ou le repoussent, c'est-à-dire les païens et les Juifs. Ceux-ci n'ont point d'âme, car l'élément spirituel leur manque : voués à Jéhovah, dans leur mort comme dans leur vie, ils

1. Πνευματικοί, Ψυχικοί, Ὑλικοί.

2. Αὐτοὺς λέγουσι, κἂν ἐν ποίαις ὑλικαῖς πράξεσι καταγένωνται, μηδὲν αὐτοὺς παραβλάπτεσθαι, μηδὲ ἀποβάλλειν τὴν πνευματικὴν ὑπόστασιν. Iren., I, 6, § 2.

3. Τὸ ψυχικὸν, ἐὰν τὰ βελτίονα ἕληται, ἐν τῷ τῆς μεσότητος τόπῳ ἀναπαύεσθαι· ἐὰν δὲ τὰ χείρω, χωρήσειν καὶ αὐτὸ πρὸς τὰ ὅμοια. Iren., I, 7, § 5.

doivent être rendus tout entiers à la terre, d'où ils sont sortis[1].

J'ai essayé d'exposer, dans ces pages, le gnosticisme tel que Valentinus l'enseignait. On voit combien, malgré ses formules bibliques, il s'éloignait du christianisme; on voit aussi à combien de désordres moraux son quiétisme pouvait conduire. Comme il arrive toujours, les disciples du grand sectaire, innovant à qui mieux mieux, exagérèrent quelques-uns des éléments si artistement combinés de son syncrétisme. Marcus, l'un d'eux, en développa le côté pythagoricien, et y joignit en outre des pratiques théurgiques qui lui valurent le surnom de *mage*[2]. Au moyen de la combinaison des lettres grecques, prises numériquement, il prétendait expliquer tout le déploiement de Dieu et donner la raison de chaque attribut. Cet hérésiarque et ses disciples, qu'on appelait marcosiens, avaient pour règle de conduite, dans leurs prédications, de s'adresser d'abord aux femmes, à celles-là surtout que distinguaient le rang, la beauté ou l'esprit. Irénée, qui fut témoin de leur apparition sur les bords du Rhône, avoue qu'ils étaient habiles en séduction, et il raconte, à ce propos, quelques scènes curieuses, que nous reproduirons ici, en conservant, autant que possible, la couleur naïve de l'original.

Quand un de ces dangereux missionnaires avait attiré dans ses filets quelque femme de condition, quelque matrone riche et considérable, il s'empressait de l'admettre aux ordres sacrés, d'en faire une prêtresse, et, suivant le cas, une prophétesse[3]. « Écoute, lui disait-il d'un ton so-

1. Τὸ χοϊκὸν εἰς φθορὰν χωρεῖν. Iren., I, 7, § 5.
2. Marcus Magus.
3. Iren., I, 13, § 2 et 3.

« lennel, en présence des adeptes réunis, écoute : la « *Pensée* vient de descendre en toi ; ouvre la bouche et « prophétise[1]. » Et si cette femme, dans la sincérité de son cœur, répondait qu'elle n'avait jamais prophétisé, qu'elle ne savait pas prophétiser, c'étaient, de la part de l'hiérophante gnostique, des invocations, des conjurations, à frapper de stupeur toute l'assistance. — « Ouvre « la bouche, s'écriait-il ensuite avec emportement ; dis « ce que te suggérera l'esprit, et tu auras prophétisé[2] ! » La femme cependant, exaltée par l'orgueil, haletante et le cœur palpitant[3], s'enhardissait à prononcer en l'air des mots vides de sens, que le fourbe applaudissait comme des merveilles. De là à rendre des oracles, à se croire au-dessus de l'humanité, il n'y avait qu'un pas, et la vanité l'avait bientôt franchi. Mais quelle reconnaissance, quelle rémunération n'attendait pas le prêtre qui faisait ainsi participer une femme au don le plus précieux du ciel ! Quel prix l'eût assez payé ? On l'adulait, on l'adorait, on lui prodiguait son argent, ses biens, et souvent davantage ; « car, dit malicieusement l'évêque « gaulois, qui avait reçu, à ce sujet, plus d'une confi- « dence, et qui se moquait ici de la puissance des « nombres, n'est-ce pas par l'union qu'on arrive sûre- « ment à l'unité[4] ? »

Ces séductions allaient loin, comme on le voit ; et, à l'exemple du maître, qui avait enlevé la femme d'un

1. Ἰδοὺ ἡ χάρις κατῆλθεν ἐπί σε· ἄνοιξον τὸ στόμα σου, καὶ προφήτευσον. Iren., I, 13, § 3.

2. Τῆς δὲ γυναικὸς ἀποκρινομένης, οὐ προεφήτευσα πώποτε, καὶ οὐκ οἶδα προφητεύειν. Id., ibid.

3. Τῆς καρδίας πλέον τοῦ δέοντος παλλούσης. Id., ibid.

4. Κατὰ πάντα ἑνοῦσθαι αὐτῷ προθυμουμένη, ἵνα σὺν αὐτῷ κατέλθη εἰς τὸ ἕν. Id., ibid.

diacre, son ami [1], les marcosiens se faisaient suivre par des femmes naguère respectées, et qui abandonnaient leur mari ou dépouillaient leurs enfants pour engraisser de leurs biens ces sectaires vagabonds. Revenues de leur erreur, plusieurs confessèrent à Irénée que rien n'égalait l'amour que ces hommes savaient inspirer, sinon la haine qui succédait à tant de passion, quand l'illusion venait à se dissiper [2]. Aussi accusa-t-on Marcus et ses disciples d'employer des philtres et des breuvages magiques pour égarer la raison des femmes [3]. Il eût suffi, au besoin, de leurs doctrines de quiétisme, combinées avec des cérémonies dont le but était d'exciter les sens. L'amour respirait dans leur langage; leurs symboles, leurs formules ne parlaient que d'union mystique; leur initiation figurait un mariage : le lit nuptial était dressé, et le prêtre disait à la nouvelle convertie : « Pare-toi « comme une fiancée qui attend son fiancé, afin que « je sois ce que tu es, et que tu sois ce que je suis [4]. » En combattant ces doctrines, qui aboutissaient si pleinement à la rupture de tous les liens sociaux, Irénée ne rendit pas moins service à la morale universelle qu'à l'orthodoxie religieuse. Ses efforts en arrêtèrent les progrès; mais le gnosticisme ne disparut pas entièrement de la Gaule; il s'y remontra encore par intervalles; et nous le verrons, au quatrième siècle, se réveiller à la voix d'un autre Marcus et de Priscillien [5]. Peut-être

1. Iren., I, 13, § 5.
2. Αὗται πολλάκις ἐπιστρέψασαι εἰς τὴν ἐκκλησίαν τοῦ Θεοῦ ἐξωμολογήσαντο. Id., ibid.
3. Φίλτρα καὶ ἀγώγιμα. Id., ub. supr.
4. Εὐτρέπισον σεαυτὴν, ὡς νύμφη ἐκδεχομένη τὸν νυμφίον ἑαυτῆς, ἵνα ἔσῃ ὃ ἐγὼ, καὶ ἐγὼ ὃ σύ. Id., ibid., § 3.
5. Vers l'an 381.

même serait-il possible d'en suivre la trace, par une succession non interrompue, jusqu'à la grande hérésie des Albigeois.

L'évêque lyonnais divise en cinq parties sa réfutation de la Gnose : il emploie la première à en exposer les différentes sectes; il la combat, dans la seconde, par les principes du sens commun et par les témoignages de la science profane; dans la troisième, il lui oppose les paroles des apôtres; dans la quatrième, celles de Jésus-Christ; enfin, il consacre la cinquième à l'exposition de la doctrine catholique et à l'explication de quelques passages de saint Paul, dont les gnostiques abusaient. La tradition, la tradition avant tout, voilà la règle que veut faire prévaloir cet esprit, effrayé des écarts de l'interprétation. Il pousse même bien loin son estime pour la doctrine orale. « Quoi! dit-il, si les apôtres ne nous « avaient pas laissé d'écriture, ne faudrait-il pas suivre « la tradition qu'ils ont transmise aux hommes investis « par eux du gouvernement des Églises? C'est ce que « font plusieurs nations barbares qui croient en Jésus-« Christ sans écritures, ayant les règles du salut écrites « dans le cœur par le Saint-Esprit, et gardant avec soin « l'ancienne tradition [1]. » Il parle avec grand éloge de l'Église romaine [2], la seule de l'Europe latine qui eût reçu un dépôt traditionnel apostolique. Il se mêle pourtant parfois à l'orthodoxie, généralement si rigoureuse, du disciple de Polycarpe des opinions que l'Église uni-

1. Quid autem si neque apostoli quidem scripturas reliquissent nobis, nonne oportebat ordinem sequi traditionis?... Hanc fidem qui sine litteris crediderunt, quantum ad sermonem nostrum barbari sunt, quantum autem ad sententiam et consuetudinem et conversationem, propter fidem, per quam sapientissimi. Iren., III, 4, § 1 et 2.

2. Id., III, 3, § 3.

verselle n'a point admises, par exemple, la croyance au règne de mille ans[1]. Dans la préface de son livre, écrit en grec, d'un ton simple et ferme, bien approprié aux matières obscures qu'il traite, il s'excuse de n'y avoir pas apporté plus d'éloquence et d'élégante correction. « N'at-« tendez pas de nous, qui habitons chez les Celtes, dit-il, « et qui usons le plus souvent d'une langue barbare, « l'art du discours que nous n'avons pas appris, ni la « force du style et l'ornement des paroles[2]. » Par cette langue barbare, on peut entendre indifféremment ou les idiomes gaulois ou le latin, que la vanité grecque ne traitait guère mieux que ceux-là. L'original de l'ouvrage d'Irénée a péri en grande partie, mais il nous en reste une traduction latine, faite en Gaule, à ce qu'on croit, et probablement contemporaine de l'auteur[3].

Toujours présents à l'imagination de cet enfant de l'Orient, les souvenirs de l'école de Smyrne venaient souvent prendre place dans sa controverse. L'homme antique de Dieu, comme l'appelle saint Augustin[4], y puisait une grande autorité comme docteur, et souvent de belles inspirations comme écrivain. Il avait connu là-bas, dans sa première jeunesse, un certain Florinus, Romain, élevé depuis au sacerdoce, et chef d'une hérésie qui enseignait que Dieu, ayant créé toutes choses, avait

1. Les millénaires croyaient que les saints régneraient un jour sur la terre avec Jésus-Christ, durant mille ans. Plusieurs Pères orthodoxes embrassèrent cette opinion, que soutenaient aussi les cérinthiens, les marcionites, les montanistes, et quelques autres sectes hérétiques.

2. Non autem exquires a nobis qui apud Celtas commoramur, et in barbarum sermonem plerumque vacamus, orationis artem, quam non didicimus, neque vim conscriptoris, quam non affectavimus, neque ornamentum verborum, neque suadelam quam nescimus. Iren., I, in Proœm., 3.

3. Tillem., Mém. ecclés., t. III, p. 92 et seqq.

4. Antiquum hominem Dei. Augustin. contr. Julian., I, 2.

nécessairement créé le mal : Irénée lui écrivit pour le réprimander, au nom de leur maître commun.

« Florinus, lui disait-il, les dogmes que tu prêches « ne sont pas d'une saine doctrine ; et ce n'est point là « ce que nous ont enseigné les prêtres, nos prédéces- « seurs, qui ont conversé avec les apôtres. Dans ma pre- « mière jeunesse, je t'ai vu en Asie, chez Polycarpe, « dont tu recherchais l'estime, exerçant toi-même une « fonction importante à la cour de l'Empereur. Je me « souviens mieux de ce temps-là que de ce qui vient de « m'arriver à l'instant ; car les connaissances que l'on « a reçues dans l'enfance croissent avec l'âme, et s'unis- « sent à elle. Je pourrais dire le lieu où s'asseyait ce « bienheureux homme quand il discourait, sa démarche « quand il parlait, sa manière de vivre, sa contenance, « les discours qu'il adressait au peuple ; comment il « nous racontait qu'il avait vécu avec Jean et les autres « qui avaient vu le Seigneur ; comment il se souvenait « de leurs paroles et de tout ce qu'il en avait recueilli « touchant le Christ, ses miracles et sa doctrine. Poly- « carpe rapportait tout cela conformément aux Écritu- « res, l'ayant appris de ceux qui avaient vu de leurs « yeux le Verbe de vie.

« Dieu me faisait alors la grâce d'écouter tous ces dis- « cours avec une grande application, et de les écrire, « non sur le papier, mais dans mon cœur, où, par la « miséricorde de Dieu, je les repasse encore continuelle- « ment [1]. Je puis assurer que si ce saint vieillard avait « ouï quelque chose de semblable à ce que tu dis, il au-

1. Hæc ego divina mihi largiente clementia tunc studiosius audiebam, non in charta, sed in corde meo audita describens : eademque per Dei gratiam assidue repeto ac revolvo. Euseb., Hist. eccl., v, 20.

« rait bouché ses oreilles, et se serait écrié, suivant sa « coutume : O bon Dieu! à quel temps m'avez-vous ré- « servé [1]! »

Irénée n'eut pas seulement la gloire de combattre l'hérésie, il eut celle de prévenir un schisme qui causait déjà de grands déchirements dans la chrétienté. Voici à quelle occasion. On n'avait jamais cherché à s'entendre sur l'époque de la célébration de la pâque : les uns croyaient qu'on devait rompre le jeûne et célébrer la résurrection le quatorzième jour de la lune, en quelque jour de la semaine que ce jour tombât : c'est ainsi que faisaient les Juifs; et leur coutume, pratiquée par saint Jean et saint Philippe, était devenue la règle dans les communautés chrétiennes de l'Asie Mineure. Suivant les autres, au contraire, la résurrection ne devait être solennisée que le dimanche, et le jeûne devait se prolonger toujours jusque-là. C'était l'opinion de l'Église de Rome, fondée sur l'exemple des apôtres saint Pierre et saint Paul. Les deux opinions se présentaient donc avec une égale autorité. L'Orient se conformait généralement à la règle des Églises de l'Asie Mineure, l'Occident à celle de l'Église romaine. Cette différence subsista longtemps, sans nuire à la concorde; car la question, étrangère au dogme, restait comprise dans ces matières de pure discipline qu'on abandonnait volontiers au libre arbitre des localités. Pothin et Irénée, lors de leur arrivée en Gaule, n'avaient donc point fait difficulté de se soumettre à la pratique des Occidentaux, quoique habitués jusqu'alors à celle des Asiatiques. Il arriva même qu'un prêtre

1. Exclamaturum continuo, et obturatis auribus suis dicturum fuisse prout ipsi moris erat : Deus bone, quæ me in tempora reservasti, ut hæc sustinerem! Epist. laud., ap. Euseb., loc. cit.

romain, nommé Blastus, ayant ouvert une polémique en faveur de cette dernière, Irénée le combattit, au nom de la paix, dans une lettre qu'il intitula : *Du Schisme*[1].

Déjà, en effet, le schisme était imminent. Héritière de l'habileté administrative, mais aussi de l'inflexibilité qui avait donné la possession du monde à Rome temporelle, Rome chrétienne cherchait de la même manière, et avec la même constance, à faire prévaloir ses institutions et son esprit. Cette coutume de fixer la pâque au dimanche avait eu pour but, dans l'origine, d'élargir la séparation entre le christianisme et le judaïsme[2]; elle était bonne en Occident, où la parenté des chrétiens avec les Juifs ne créait que des embarras pour les premiers. Aucune nécessité de cette nature n'existait en Orient. Toutefois, dans une question qui pouvait ainsi se débattre, Victor, successeur d'Éleuthère au siége épiscopal de Rome, s'attacha plutôt à imposer qu'à convaincre; et l'opiniâtreté de son insistance, le ton impérieux de ses avertissements, enfin ses menaces d'excommunication, laissèrent déjà entrevoir les prétentions de suprématie qui éclatèrent plus tard au grand jour. Moins par reconnaissance d'un pareil droit que par crainte de sembler judaïser, et par condescendance fraternelle, plusieurs évêques orientaux cédèrent, et plusieurs conciles autorisèrent le changement de pratique[3]. Mais les Églises de l'Asie Mineure, fortes de leurs traditions, opposèrent au vœu de celle de Rome une résistance invincible;

1. Περὶ Σχίσματος. Euseb., Hist. eccl., v, 13. — Theodoret., I, 23.

2. Blastus latenter judaismum volebat introducere : Pascha enim dicebat non aliter custodiendum esse, nisi secundum legem Moisis XIV mensis. Tertull., Præscr., 53.

3. Euseb., Hist. eccl., v, 23, 24.

et Polycrate, évêque d'Éphèse, fut chargé de signifier à Victor ce refus des plus illustres communautés de l'Orient. « C'est en Asie, lui disait-il dans sa lettre, que se « sont endormies au Seigneur les grandes lumières de « l'Église, qui ressusciteront au jour glorieux de son « avénement. Tous ces hommes ont célébré la pâque le « quatrième jour de la lune; et moi, Polycrate, le der- « nier de tous, j'observe la tradition de mes pères [1]. J'ai « eu sept évêques dans ma famille, et je suis le hui- « tième; ils ont tous célébré le jeûne et la pâque dans le « temps où les Juifs se purifiaient. Moi donc, qui ai vécu « au Seigneur soixante-cinq ans, qui ai communiqué « avec les frères du monde entier, qui ai lu toute l'Écri- « ture sainte, je ne suis point troublé de ce qu'on nous « propose pour nous faire peur; car ceux qui étaient « plus grands que moi ont dit : « Il vaut mieux obéir à « Dieu qu'aux hommes [2]. »

Cette lettre, si digne et si belle, ne fit pourtant qu'irriter Victor [3], qui se sépara de la communion des Églises dissidentes. La dureté d'un tel acte affligea vivement la chrétienté. Partisans ou non de la coutume romaine, beaucoup d'évêques réclamèrent contre cet esprit de domination, et au premier rang, l'évêque de Lyon, pour lui et ses frères [4]. Intermédiaire entre l'Asie et Rome, et employant tour à tour la sévérité du langage, les conseils de la charité, et jusqu'aux supplications, il

1. Ego vero minimus vestrum omnium, secundum traditionem patrum meorum. Euseb., Hist. eccl., v, 24.

2. Melius est obedire Deo quam hominibus. Id., ibid.

3. Donec Victor, romanæ urbis episcopus, immodico iracundiæ succensus æstu, Quartodecimanis excommunicationis libellum misit. Socrat., v, 22. — Euseb., v, 24. — Epiph., Hæres. LXX, 9.

4. Ex quorum numero Irenæus, in epistola quam scripsit nomine fratrum quibus præerat in Gallia, illud quidem defendit. Euseb., loc. cit.

parvint à calmer l'aigreur réciproque[1]. Victor consentit à retirer sa lettre d'excommunication, comme Éleuthère avait fait de cette lettre de paix qu'il avait délivrée à Montanus. Ainsi l'Église des Gaules, à peine fondée, put se glorifier d'avoir empêché par son intercession une fois le schisme, et une fois l'hérésie. Irénée fut considéré dès lors comme la plus grande autorité chrétienne de son temps, autorité de guerre contre les hérétiques, autorité de paix au sein de l'orthodoxie ; et, attendu que son nom signifiait en grec *pacifique*, on répéta de toutes parts qu'il était bien digne de le porter[2].

Sous l'inspiration de l'illustre docteur, Lyon devint en Occident ce qu'avait été Smyrne en Orient, le foyer de la tradition, le gymnase où l'orthodoxie se fortifia par la discussion des doctrines, par la lutte contre l'hérésie. On y vint de tous les points du monde chrétien ; et il s'y forma des docteurs, célèbres à leur tour, qui, s'appuyant sur les enseignements d'Irénée, entourèrent ce nom du vif et pieux souvenir dont Irénée lui-même avait entouré le nom de ses maîtres.

Au premier rang des gloires de l'école lyonnaise, on compta Caïus et Hippolyte. Caïus était prêtre romain. Exercé, sous ce rude lutteur, à manier les armes de la polémique, il prit corps à corps le montanisme, dont les austères erreurs continuaient à égarer beaucoup d'Occidentaux ; et il ne se borna pas à le réfuter par écrit, il provoqua les montanistes les plus renommés à

1. Euseb., Hist. eccl., v, 24. — Socrat., v, 22. — Anatol., p. 445, apud Buch. — Ce fut le concile de Nicée qui fixa définitivement la célébration de la pâque au dimanche qui suivait le 14[e] jour de la lune.

2. Irenæus quidem nomini suo vere respondens, nec solo nomine, sed etiam vitæ instituto ac proposito pacificus, pro ecclesiarum pace hæc monuit et allegavit. Euseb., ub. supr.

des discussions orales. On conserva longtemps les procès-verbaux d'une conférence qu'il ouvrit à Rome contre un certain Proculus, sectaire accrédité de la *fausse Prophétie*[1]. A l'exemple d'Irénée, Caïus se faisait l'homme de la tradition ; comme lui, il cherchait à affermir l'autorité du siége de Rome, pour amener le christianisme occidental à l'unité : « Voyez combien cette Église est « grande et vénérable ! écrivait-il dans un de ses li- « vres : je puis vous y montrer les trophées des apôtres. « Allez au Vatican, vous y trouvez le tombeau de saint « Pierre ; allez sur la route d'Ostie, c'est celui de saint « Paul qui s'offre à vous [2]. » Caïus écrivit en grec, d'un style abondant et facile, qui fit attribuer quelques-uns de ses ouvrages à Origène [3]. On croit qu'il unit au titre de docteur celui d'évêque des nations, c'est-à-dire de chef de prédication parmi les gentils.

A quelle nation appartenait Hippolyte, qu'on dit avoir été de noble extraction et citoyen romain? On ne le sait pas bien ; mais tout fait présumer qu'il était Grec asiatique. Ses livres d'exégèse précédèrent ceux d'Origène, et leur servirent de modèle ; toutefois l'ardente polémique contre l'hérésie, caractère principal de l'école d'Irénée, faisait le fond des travaux d'Hippolyte, qui s'intitulait le *continuateur de son maître*[4]. On cite de lui un ouvrage sur l'époque de la célébration de la pâque, où il avait inséré une chronologie conduite jusqu'à l'an 222

1. Euseb., Hist. eccl., III, 31 ; VI, 20. — Hieronym., de Vir. ill., 59. — Theodoret., III, 2.

2. Ego vero, inquit, apostolorum tropæa possum ostendere. Nam sive in Vaticanum, sive ad Ostiensem viam pergere libet, occurrent tibi tropæa eorum qui ecclesiam illam fundaverunt. Euseb., Hist. eccl., II, 25.

3. Photius, 48. — Cf. Tillem., Mém. ecclés., t. III, p. 176.

4. Photius, 12. — Cf. Tillem., Mém. ecclés., t. III, p. 244.

de notre ère; il y proposait un cycle de seize ans pour déterminer la fête de Pâques, et en avait fait le calcul jusqu'à l'an 333. L'ouvrage a péri; mais le cycle, gravé sur une table de marbre, a échappé à la destruction. C'est le plus ancien que nous ayons, et vraisemblablement le premier que les chrétiens aient composé [1]. On croit qu'Hippolyte, après avoir exercé l'épiscopat, fut martyrisé pendant la persécution de Décius.

Mais il ne sortait pas que des écrits de l'école de Lyon, où le zèle égalait la science. A côté des docteurs, elle fournissait des artisans de l'œuvre évangélique, qui se répandirent assez loin dans les provinces environnantes. On compta parmi eux Fortunatus, Achilleus et Félix, celui-ci prêtre, les deux autres diacres, qu'Irénée dirigea sur Valence, où il n'existait encore aucun noyau d'Église; car Vienne était, du côté du Midi, la frontière du christianisme transalpin. Les détails de cette mission ne nous sont point connus; nous savons seulement que Félix et ses compagnons payèrent leur dévouement par la perte de leur vie, lors de la persécution qui ensanglanta la fin du règne de Sévère [2]. Deux autres disciples d'Irénée, le prêtre Ferréolus et le diacre Ferrutio, se rendirent par ses ordres dans la capitale des Séquanes, à Vesontio, aujourd'hui Besançon, pour y fonder une Église, qu'ils cimentèrent aussi de leur sang [3]. Ce nouveau rameau de la communauté lyonnaise vint se croi-

1. C'est dans les ruines d'une église consacrée à saint Hippolyte, près de Rome, sur le chemin de Tivoli, qu'on trouva, en 1551, une statue de marbre dans une chaire, aux deux côtés de laquelle il y avait, en lettres grecques, les cycles composés par ce Père. Consulter Tillemont, Mém. ecclés., t. III, p. 241.

2. Bolland., 23 april. — Tillem., Mém. ecclés., t. III, p. 97.

3. Act. SS. Ferreol. et Ferrut., ap. Bolland., 23 april.

ser, dans l'est des Gaules, avec un rameau plus ancien, celui qui, pendant la persécution de Marc-Aurèle, et par les mains de quelques fugitifs, était venu s'implanter sur le territoire éduen.

Il y avait pris racine, malgré bien des tempêtes, grâce à l'appui du décurion Faustus. J'ai raconté plus haut comment Bénignus, Andochius et Thyrsus avaient trouvé asile, dans la ville d'Autun, chez Faustus, encore païen. Une âme si compatissante et si droite était plus d'à moitié convertie : le décurion éduen reçut le baptême, et fit baptiser en même temps que lui, par Bénignus, sa femme et son fils Symphorianus, âgé de trois ans[1]. Non loin de lui, dans la ville d'Autoritum, capitale des Lingons, aujourd'hui Langres, vivait une de ses sœurs, nommée Léonilla, qu'il aimait tendrement; il n'eut pas de repos que cette sœur n'entendît aussi parler du Dieu nouveau qu'on venait de lui révéler. Bénignus, à sa prière, se rendit à Langres, et fonda sur ce mamelon des Vosges un poste avancé de la chrétienté gauloise[2]. D'après d'autres indications de Faustus, Andochius et Thyrsus se transportèrent, de leur côté, dans le bourg de Sédolocum ou Saulieu, sur les bords de l'Ain, chez un marchand, nommé Félix, qui les accueillit bien et leur fournit un asile et des moyens de propagande ; mais, découverts au bout de peu de temps, ils furent martyrisés avec leur hôte[3]. Leur compagnon Bénignus ne leur survécut pas longtemps. A son retour de Langres, il était allé se fixer à Divio, petite ville fortifiée, construite près de la rivière d'Ouche, au lieu où se trouve actuellement

1. Act. S. Andoch., ap. Bolland., 17 Jan., et S. Benig., ap. Sur. 1 nov.
2. Act. S. Speusip., ap. Bolland., 17 januar.
3. Bolland., 1 mart., p. 33.

Dijon. Là son zèle l'eut bientôt trahi : enfermé dans une prison avec des chiens affamés, qui le mordaient pour lécher son sang, et déjà à moitié dévoré, il reçut la mort d'un coup de barre de fer qui lui brisa les vertèbres du dos[1]. Faustus, au milieu de leurs glorieuses infortunes, n'abandonna point ses amis. Il se transporta secrètement à Saulieu pour racheter les corps des trois martyrs et les enterrer ; sa sœur vint de Langres à Dijon rendre le même service aux restes de celui à qui elle devait le baptême[2].

Ces événements, inaperçus alors, et si graves pourtant par leurs conséquences, eurent lieu entre la persécution de Marc-Aurèle et l'an 202, où Sévère se laissa entraîner à persécuter à son tour. Vingt-cinq ans s'étaient écoulés depuis l'arrivée des premiers chrétiens sur la terre des Édues ; et Faustus alla rejoindre dans la tombe les martyrs ses anciens hôtes, laissant, avec sa veuve avancée en âge, son fils unique Symphorianus, héritier de son rang et surtout de son ardente piété. Dirigée avec une prudence extrême, et fort resserrée d'ailleurs dans ses progrès, la petite Église éduenne avait su se soustraire à l'attention des magistrats, et, ce qui était plus difficile, aux soupçons du peuple, quand un incident vint révéler son existence. Autun honorait d'un culte tout particulier, comme ses divinités tutélaires, Cybèle, Apollon et Diane[3], dont les solennités, accompagnées de grandes réjouissances, attiraient dans ses murs les habitants des campagnes voisines. La fête de Cybèle était arrivée ; et la mère des dieux, traînée sur un

1. Act. S. Benign., ap. Sur., 1 nov. — Gall. christ., t. IV, p. 322.
2. Act. S. Benign., ub. supr.
3. Pass. S. Symphor., ap. Ruin. Cf. ibid., not. 4, p. 80.

char, parcourait les rues de la ville au son de la flûte phrygienne et des cymbales, au milieu des danses frénétiques de ses prêtres, et des acclamations de la foule, qui se prosternait, la face contre terre, sur son passage. Seul entre tous, le fils de Faustus[1], qui se trouvait là, par hasard sans doute, resta debout, malgré la réclamation générale, et laissa même échapper quelques mots qui décelèrent le chrétien. Amené devant le juge, il fit sa profession de foi publiquement. « Voilà qui est nou- « veau, dit celui-ci, surpris de se trouver vis-à-vis d'un « chrétien; tu t'étais donc bien caché, car le nom de ta « secte ne nous a guère troublés jusqu'à présent[2] ? » Et comme il lui conseillait de renier et d'aller brûler de l'encens devant la mère des dieux : « Je suis plus dis- « posé, repartit le hardi jeune homme, à mettre cette « idole en pièces, si tu me fais donner un marteau[3]. » On le conduisit hors de la ville, pour lui trancher la tête dans le lieu destiné à l'exécution des criminels. Sa vieille mère assista de loin à cette triste et dernière épreuve : et tandis qu'on déliait, près du billot, les mains du condamné, elle lui criait avec force du haut des murailles : « Mon fils, mon cher fils, prends courage; souviens-toi « du Dieu vivant[4] ! »

Quoique la persécution de Sévère ne fût ni rigoureuse ni longue, et que cet empereur se contentât d'interdire les nouvelles conversions, soit au christianisme,

1. Quum despectam adorare noluisset... Pass. S. Symphor., 2.

2. Christianus es? quantum video latuisti nos; nam nominis hujus apud nos non magna professio est. Ibid., 2.

3. Simulacrum dæmonis non solum non adoro, verum etiam, si permittis, mea auctoritate, malleis illud comminuo. Ibid.

4. Nate, nate Symphoriane, in mente habe Deum vivum; resume constantiam, fili. Ibid., 7.

soit au judaïsme[1], sans prétendre inquiéter davantage les deux croyances, il ne sut pas maîtriser partout les exigences barbares de la multitude et l'acharnement des gouverneurs. Aussi la tradition ecclésiastique place-t-elle sous son règne plusieurs martyrs. En Gaule, elle compte, outre Symphorianus, le sous-diacre Andéolus, qui, parti de Valence pour aller prêcher à Carpentoracte, aujourd'hui Carpentras, fut surpris dans l'accomplissement de son ministère, au bourg de Bergoïata, près du Rhône, et assommé avec une de ces épées de bois dont les gladiateurs se servaient pour s'escrimer[2]. L'opinion de l'Église est aussi qu'Irénée fut martyrisé sous Sévère[3].

On n'a rien de certain sur ce fait, mentionné pour la première fois par saint Jérôme. Mais il est fort probable que, si la persécution sévit avec quelque force dans les Gaules, ce qui ne paraît nullement démontré, elle n'oublia ni Lyon, le foyer du christianisme transalpin, ni son évêque, dont la renommée était répandue par tout le monde chrétien. Le peuple, qui, en fait de personnages historiques, conclut souvent de ce qui est beau à ce qui est vrai, n'a pas douté un instant qu'une vie pareille à celle d'Irénée n'eût fini par le martyre; et, avec cette audace de poésie qu'il porte dans tout ce qui l'émeut, son imagination a combiné les détails d'une mort vraiment grande, vraiment digne d'un héros du christianisme primitif. Suivant une légende populaire à Lyon, ce serait le terrible Sévère en personne qui, traversant

1. Judæos fieri sub gravi pœna vetuit; idem etiam de christianis sanxit. Spartian., Sever., 70.

2. Ensem ad similitudinem gladii de ligno durissimo fieri jussit. Act. S. Andeol., ap. Bolland., 1 maii.

3. Hieronym. in Isai., 64. — Greg. Turon., Hist. Franc., 29; Glor. martyr., I, 50. — Ado et Martyrol., 28 jun.

les Gaules pour se rendre dans l'île de Bretagne, en 208, aurait voulu interroger et juger l'évêque gaulois et ses enfants spirituels. Dans cette intention, dit le pieux récit que l'histoire en cela ne saurait confirmer, l'Empereur, se détournant de sa route, était venu, avec toute son armée, camper dans la vallée où se confondent la Saône et le Rhône. Sur une des collines qui dominaient la ville, il avait fait dresser une croix; sur une autre colline, en face, la statue de Jupiter, et au bas, entre les deux, son tribunal, où il monta, vêtu du manteau impérial, au milieu des épées étincelantes. « Fais tes réflexions, dit-il au vieil évêque, en lui montrant d'une « main Jupiter et de l'autre la croix : choisis pour toi et « pour ton peuple[1]. » Irénée eut bientôt choisi : sans répondre, il prit le chemin de la croix, emmenant son peuple après lui[2]. Le signal du massacre fut alors donné : les soldats fondirent sur cette multitude innocente, et en firent un tel carnage, que le sang ruisselait par torrents dans les rues de la ville[3]. Voilà ce que raconte la tradition ; les martyrologes se bornent à dire qu'Irénée périt avec un grand nombre de fidèles, et que Zacharie, son successeur à l'épiscopat, prit soin d'enterrer son corps. Du temps de Grégoire de Tours, il reposait dans la crypte de l'église de Saint-Jean, sous l'autel, entre Épipodius et Alexandre[4].

Caracalla et Élagabal ménagèrent les chrétiens:

1. Irenæus a Severo positus inter duos colles, quum in uno crucem, in alio idolum posuisset, ut mortem per crucem vel vitam per idolum eligeret. Act. S. Iren., ap. Bolland., 28 jun.

2. Cum populo ad crucem venit. Ibid.

3. Ut per plateas flumina currerent de sanguine. Greg. Turon., Hist. Franc., I, 27.

4. Greg. Turon., Glor. mart., I, 50.

Alexandre Sévère les aima et les favorisa : ils acquirent sous lui le droit de posséder des terrains pour l'exercice de leur culte, d'avoir des cimetières particuliers, et des églises pour leurs réunions. Les chrétiens, rapporte un écrivain païen, ayant usurpé dans l'enceinte de Rome un emplacement dépendant du domaine public, un cabaretier le leur disputa. L'affaire fut portée à l'Empereur, qui adjugea, sans hésiter, le terrain aux chrétiens. « Qu'on y « honore Dieu d'une manière quelconque, dit-il, cela vaut « mieux que d'en faire un lieu de débauche[1]. » Lui-même projeta un moment de construire un temple à Jésus-Christ, et voulut le placer au rang des dieux [2]. Il devait aux leçons de sa mère une belle maxime chrétienne qu'il se plaisait à entendre proclamer par la bouche de ses crieurs : « Ne fais pas à autrui ce que tu ne veux pas qu'on « te fasse[3]. » Enfin il regrettait qu'on n'imitât pas dans la nomination des magistrats la marche suivie par les chrétiens pour l'élection de leurs prêtres et de leurs évêques, en discutant publiquement les candidatures, et examinant contradictoirement le mérite des sujets présentés[4].

Produit d'une opposition de l'Occident à l'Orient, Maximin réagit contre le christianisme que la maison de Sévère avait protégé[5]. Si ce barbare eût assez vécu, s'il ne se fût rendu par ses cruautés l'exécration de tout

1. Rescripsit, melius esse ut quomodocunque illic Deus colatur, quam popinariis dedatur. Lamprid., Alex., p. 131.

2. Christo templum facere voluit, eumque inter deos recipere. Id., ibid., 129.

3. Quod a quibusdam sive judæis sive christianis audierat... id per præconem quum aliquem emendaret, dici jubebat : « Quod tibi fieri non « vis, alteri ne feceris. » Id., ibid., 132.

4. Quum id christiani et judæi facerent in prædicandis sacerdotibus qui ordinandi sunt. Id., ibid., 130.

5. Euseb., Hist. eccl., vi, 28. — Oros., vii, 19.

l'Empire, nul doute qu'il n'eût excité une persécution terrible, en réveillant la fureur des masses, dont il partageait l'ignorance et surpassait la brutalité. Heureusement que le temps et le pouvoir lui manquèrent, et que son mauvais vouloir se borna à emprisonner des prêtres et à détruire les édifices consacrés au culte chrétien[1]. L'Église gauloise, qui se trouvait sous sa main, dut éprouver plus fortement que toute autre ces violences, dont l'Orient même ne fut pas exempt.

A l'époque de son avénement au trône impérial, et à l'occasion des gratifications qu'il accorda aux soldats sur les bords du Rhin, un incident tout à fait nouveau vint fournir des prétextes aux ennemis du christianisme, et stimuler chez Maximin ses instincts de persécution.

On distribuait dans le camp les libéralités d'usage, et chaque soldat, sortant du rang à son tour, s'avançait pour recevoir sa part, la tête couronnée de laurier. Dans le nombre, il y en eut un qui se présenta sa couronne à la main et non sur la tête comme les autres, déclarant hautement par là qu'il était chrétien[2]. Cette singularité le fit aussitôt remarquer. Chacun le montre au doigt; ceux qui sont loin s'en moquent; ceux qui sont près murmurent[3]; et le bruit passe jusqu'au tribun. Cependant le soldat était devant le centurion et réclamait sa part. Le tribun s'approche et l'interroge : « Pourquoi, « dit-il, n'es-tu pas comme les autres? » Il répond qu'il ne le peut. On lui demande ce qui l'en empêche : « Je « suis chrétien, » repart-il alors. On prend les avis; on

1. Euseb., Hist. eccl., VI, 28. — Oros., VII, 19. — Sulp. Sev., II, 45. — Cf. Tillem., Hist. des Emp., t. III, p. 271.

2. Vulgato jam et ista disciplina christiano. Tertull., de Coron., 1.

3. Singuli designare, et ludere eminus, infrindere cominus. Id., ibid.

remet l'affaire, et on le renvoie devant les préfets. Le soldat fut dégradé et très-vraisemblablement puni de la peine capitale : il était montaniste.

Cette action agita beaucoup les esprits, et on la jugea diversement. Les païens irrités y virent un outrage aux institutions de l'Empire. L'Église orthodoxe la blâma comme une bravade inutile et malheureuse; comme une recherche téméraire du martyre, au préjudice de la religion qu'on engageait pour une chose sans importance; comme un trait d'orgueil destiné surtout à montrer que, parmi tous les chrétiens qui composaient la compagnie de ce soldat (il appartenait probablement à quelqu'une des légions d'Orient), lui seul avait du cœur et de la foi [1]. Mais le montanisme ne se tint pas pour battu; non content de défendre le zèle du soldat martyr, il l'exalta et le glorifia; il s'en fit un texte d'accusation contre la tiédeur des catholiques dont il assimilait le blâme à celui des païens [2]. Tertullien se fit l'éloquent et amer interprète de ces colères, dans un livre qu'il composa exprès : livre curieux, où l'on voit jusqu'à quel point les sectes ardentes, comme celle de Montanus, compromettaient le nom chrétien et amenaient inévitablement une lutte prochaine avec le pouvoir civil. Tertullien y attaqua sans ménagement la profession des armes : « Ce soldat, dit-il, jette là sa casaque qui lui « pesait tant, et commence à respirer; il détache de son « pied sa gênante chaussure et marche enfin sur la terre « comme un chrétien et un saint; il rend cette épée

1. Solus scilicet fortis; inter tot fratres commilitones, solus christianus. Tertull., de Coron., 1.

2. Exinde sententiæ super illo, nescio an christianorum, non enim aliæ ethnicorum. Id., ibid.

« qu'il n'avait pas reçue pour la défense du Seigneur; « sa couronne même tombe de ses mains. Ce n'était pas « un de ces chrétiens qui se persuadent qu'on peut ser- « vir à la fois deux maîtres[1]. »

Au reste, cet excès d'ardeur dans les sectes dissidentes prouvait la vitalité du christianisme. Au milieu du troisième siècle, l'Église catholique elle-même, en Orient, avait peine à retenir ses enfants, que la tolérance ne contentait plus et qui voulaient davantage. Loin de craindre une lutte, ils semblaient souvent la défier; les manifestations extérieures, les offenses au culte païen se multipliaient. On vit, sous Philippe, une ville du Pont, convertie presque tout entière au christianisme, briser les statues de ses anciens dieux et raser leurs temples[2]. Les provinces asiatiques, où les forces des deux religions se balançaient déjà, ne s'étonnaient point trop de ces agressions, préliminaire évident d'une guerre à outrance entre deux peuples égaux; mais pour l'Occident, il y avait là une audace qu'on ne comprenait pas et qui indignait.

Quoique Philippe, ainsi que je l'ai déjà dit, ne fût pas homme à sacrifier ses intérêts à sa croyance; quoiqu'il remplît exactement toutes les obligations païennes d'un empereur romain, et qu'il en donnât une preuve éclatante dans la célébration des jeux séculaires pour la

1. Ibidem gravissimas penulas posuit, relevari auspicatus; speculatoriam morosissimam de pedibus absolvit, terræ sancte insistere incipiens; gladium nec dominicæ defensioni necessarium reddidit; laurea et de manu corruit. Tertull., de Coron., 1.

2. Nam quum jam in omnes partes divini verbi prædicatio divulgata esset, et omnes tam qui urbem habitarent, quam qui agrum vicinum incolerent, ad piam doctrinæ fidem traducti essent: altaribus atque delubris, quæque ibi inerant, simulacris eversis, etc. Greg. Nyss., Vit. Greg. Thaum., 23.

millième année de la fondation de Rome[1] ; quoique, en un mot, rien ne fût changé dans l'État pour qui se bornait aux apparences, il y avait un grand changement, et les chrétiens le savaient bien. Les docteurs tels qu'Origène, avec qui Philippe et Otacilia Sévéra restèrent toujours en rapport de confiance intime[2], pouvaient dire aux fidèles que l'Empereur n'avait point cessé d'être leur frère, un frère prudent, mais convaincu. Cette assurance autorisait les chrétiens à marcher et à le pousser lui-même. Tranquille pour sa propre existence, l'Église romaine put alors se livrer tout entière à la propagande, qu'elle avait trop négligée hors de l'Italie. Le christianisme occidental, comparé au christianisme oriental, se trouvait en effet dans une infériorité numérique immense, à laquelle beaucoup de causes avaient contribué, mais dont les évêques de Rome s'étaient rendus coupables, pour une bonne part, en perdant beaucoup de force et de temps à des luttes de discipline contre les Églises asiatiques. L'occasion se présentait maintenant de réparer ces fautes; et le pontife qui occupait alors le siége de saint Pierre, Fabianus, sut la reconnaître et en profiter.

Fabianus, que la chrétienté honore sous le nom de saint Fabien, était un de ces vieux Romains du Latium et de la Sabine, calmes, pratiques, opiniâtres, faits pour *gouverner*[3]. Il habitait la campagne aux environs de Rome, lors de la mort du pape Antéros. Convoqué pour l'élection du nouvel évêque, il s'était rendu avec quel-

1. Aur. Vict., Cæs., 30. — Hieronym., Chron.— Cf. Tillem., Hist. des Emp., t. III, p. 307. — Eckhel, Doctr. num., VII, 323 et seqq.

2. Euseb., Hist. eccl., VI, 36. — Hieronym., de Vir. ill., 54. — Vinc. Lerin., 23.

3. Tu regere imperio populos, Romane, memento...

ques fidèles, campagnards comme lui[1], à la ville et dans la basilique où la nomination devait se faire. Étranger aux intrigues qui accompagnent nécessairement toute élection, même épiscopale, Fabien ignorait ce qui se passait ; il n'avait pris d'engagement pour aucun des personnages considérables qui se portaient eux-mêmes candidats ou que les partis présentaient comme tels. L'assemblée était nombreuse et agitée ; on discutait vivement, quand une colombe, troublée peut-être par le bruit, prit son vol à travers la basilique, et, après avoir plané quelque temps au-dessus des têtes, s'abattit sur celle de Fabien[2]. Ce fut, aux yeux de beaucoup de ceux qui étaient là, un miracle et une indication de la volonté divine. On connaissait Fabien, malgré sa vie modeste et retirée, et tous l'estimaient. On le proclama donc évêque, d'une voix unanime, et, le portant de bras en bras, en dépit de ses refus, on l'installa dans la chaire du prince des apôtres. On voit que Rome chrétienne ne repoussait pas toujours les réminiscences de Rome païenne, et qu'elle savait prendre, comme elle, ses consuls à la charrue.

Fabien ne démentit point les promesses de cette élection merveilleuse ; les juges les plus éclairés de son temps qualifièrent son administration de sainte et de pure[3]. Il s'occupa activement de la propagation de la foi dans l'extrême Occident, en Gaule surtout. Depuis près

1. Nam quum fratres omnes successoris ordinandi causa in ecclesia essent congregati, ac plerique jam illustres aliquot et nobiles viros eligendos esse conjicerent, de Fabiano quodam, qui tum præsens aderat, nemo ne tantisper quidem cogitabat. Euseb., Hist. eccl., vi, 29.

2. Columbam tamen repente e sublimi delapsam capiti illius insedisse narrant, quæ Spiritus sancti, qui olim sub columbæ specie in Servatorem descenderat, imaginem referre videbatur. Id., ibid.

3. Cyprian., epist. 4.

de quatre-vingts ans que le christianisme était constitué au nord des Alpes, il y avait fait peu de progrès[1]; et sous le règne de Philippe, il ne dépassait guère les positions qu'Irénée avait conquises pendant sa vie. L'Église lyonnaise, si recommandable par la science, s'endormait un peu au bruit de sa gloire; elle s'occupait plus des besoins généraux de la chrétienté que de sa propre extension, et des disputes du dedans que des victoires du dehors. La langue grecque, qu'elle employait de préférence, pouvait être aussi un obstacle à l'efficacité de son action. Une autre considération dut frapper également Fabien. Cette Église n'était point fille de Rome; et, malgré l'appui qu'elle prêtait au siége apostolique, dans plus d'une circonstance elle l'avait embarrassé, elle s'était présentée à lui comme une égale et comme un juge : la raison et l'orthodoxie se trouvaient alors de son côté; mais une autre fois ne pouvait-elle pas faillir? Il est permis de supposer que Fabien, en vue de l'unité de gouvernement et de la suprématie de son siége, se souciait peu de laisser la communauté gallo-grecque régir en maîtresse toute la Gaule. Il songea donc à ranger cette grande province sous l'influence de l'Église romaine, et prépara à cet effet une mission. En la composant, son choix ne se porta point sur des docteurs habiles, comme ceux que produisait la savante école d'Irénée, mais sur des hommes simples, puissants par le caractère et par l'expérience, sur de *bons ouvriers*, tels que ceux que cherchait le père de famille pour sa vigne, dans la parabole de l'Évangile. La mission fut nombreuse; et à sa tête

1. Tardo progressu, in regionibus nostris, apostolorum prædicatio coruscavit, quum raræ in aliquibus civitatibus ecclesiæ, paucorum Christianorum devotione, consurgerent. Act. S. Saturnini, ap. Ruin., p. 130. Cf. ibid., not. 2.

Fabien plaça sept évêques des nations : Paul, Trophime, Saturninus, Strémonius, Martial, Gatianus ou Gatien, et Dionysius, plus connu sous son nom vulgaire de Denis[1].

Elle se rendit par mer à sa destination, en évitant avec soin Marseille, dont on redoutait la haine passionnée contre les chrétiens[2], car, disent les vieux actes, alliée inébranlable des Romains, au temps de son indépendance, elle gardait à leurs démons une fidélité non moins exemplaire[3]. La mission, débarquée à Narbonne, ne tarda pas à se séparer; Paul resta dans cette capitale de la Province, Trophime prit le chemin d'Arles, Saturninus celui de Toulouse, espérant, au moyen de ces trois villes, tenir tout le midi des Gaules. Martial et Gatien gagnèrent les contrées de l'ouest, où régnait sans contestation la double nuit du paganisme romain et du druidisme : le premier catéchisa à Limoges[4], le second à Tours[5]. Enfin Denis et Strémonius se dirigèrent vers le nord. Ce dernier fit halte chez les Arvernes, tandis que Denis, continuant sa marche, et, passant successivement des bords de la Loire à ceux de la Seine, alla s'établir dans une île, depuis bien fameuse, et dans cette bourgade de Lutétia, qui est aujourd'hui Paris.

1. Greg. Turon., Hist. Franc., I, 28.
2. Tanta crudelitate in Christianorum supplicia et sanctorum neces... Act. S. Victor., ap. Ruin., p. 292.
3. Romanorum dæmonum studiosissima cultrix. Act. S. Victor., ub. supr.
4. Augustoritum, civitas Lemovicum.
5. Cæsarodunum Turonum. Hist. des Gaul., t. II, livre VIII, ch. 2.

CHAPITRE III.

Mort de Philippe ; avénement de Décius. — Édit de Décius contre les chrétiens. — Situation intérieure de la chrétienté ; son relâchement ; ses fautes; ses défections. — L'évêque d'Arles, Trophime, sacrifie aux divinités païennes avec tout son peuple; il est remplacé par Marcianus. — Son repentir et sa pénitence. — Schismes de Félicissimus, qui soutient les *tombés*, et de Novatianus, qui les exclut de l'Église. — Le nouvel évêque d'Arles est novatien; les évêques transalpins écrivent contre lui; Cyprien de Carthage demande qu'il soit excommunié. — Opérations de la grande mission; prédication de Paul dans la Narbonnaise; martyre de Saturninus à Toulouse; Églises fondées par Strémonius chez les Arvernes et les Gabales, par ses disciples chez les Bituriges; Martial catéchise à Limoges, Gatien à Tours; Denis se rend à Paris. — Mort de Décius. — Valérien, d'abord favorable aux chrétiens, les persécute ensuite. — Aurélien dirige les poursuites contre les Églises des Gaules. — Martyre de Denis. — Postume prend le gouvernement des provinces transalpines. — Valérien est fait prisonnier par les Perses.

Philippe, malgré toute son habileté, ne réussit pas à se maintenir plus de six ans sur la chaise curule des Césars. Il avait appelé autour de lui une foule d'Arabes, ses parents ou ses amis, qui le servaient fidèlement, mais dont la rapacité confirmait trop bien la réputation proverbiale des hommes de leur race. Priscus, son frère, qu'il avait fait gouverneur d'une partie de l'Orient, et Sévérianus, son beau-père, qui commandait en Pannonie, pillèrent et opprimèrent ces deux provinces[1] jusqu'à les forcer à la révolte : en Pannonie, l'insurrection provinciale amena aussitôt une insurrection des armées. Le sénat apprit cette nouvelle avec une froideur marquée ; et Philippe, inquiet de tout, n'osant ni s'éloi-

1. Zosim., I, 11, 12.

gner ni rester, laissa d'abord s'aggraver le mal par ses délais; puis il envoya sur les lieux un sénateur nommé Décius, personnage considérable qui pouvait exercer une influence toute particulière dans la circonstance, attendu qu'il était Pannonien. Ce fut précisément ce qui gâta tout. A peine Décius eut-il mis le pied dans la province, que les armées le proclamèrent, et, bon gré, mal gré, le placèrent à leur tête pour qu'il les fît marcher sur l'Italie[1]. Décius eut beau protester hautement, il eut beau écrire à Philippe de ne point le condamner sur les apparences, et d'attendre, sans rien compromettre, la restitution d'un pouvoir que lui ne retenait qu'à titre de dépôt[2], l'ancien préfet du prétoire de Gordien n'était pas fait pour croire au désintéressement. Il traita son compétiteur forcé en ennemi volontaire; il le mit dans la nécessité de défendre sa vie, et ce fut lui-même qui succomba. La bataille où il périt fut livrée près de Vérone, en 249[3].

C. Messius Quintus Trajanus Décius, né à Bubalie, bourg du territoire de Sirmium[4], était un de ces nouveaux *Quirites* que les provinces de l'Occident septentrional commençaient à fournir, et en qui l'éducation classique, unie à la simplicité des premières habitudes, que n'avait plus l'Italie, développait une image assez respectable de la vieille Rome. Celui-ci, grâce à la ressemblance des noms, s'était peut-être proposé pour modèle les Décius de la république, ces grandes âmes plébéiennes, suivant le mot de Juvénal[5] : du moins, il les

1. Zosim., I, 12, 13. — Zonar., XII, 19.
2. Zonar., XII, 19.
3. Aur. Vict., Cæs. et Epit., 30. — Eutrop., IX. — Zosim., I, 13.
4. Aur. Vict., Epit., 31. — Eutrop., IX. — Euseb., Chron.
5. Plebeiæ Deciorum animæ, plebeia fuerunt
Nomina... Sat. VIII, v. 253.

rappela par quelques bons côtés de sa vie, et par les circonstances fatales de sa mort[1]. On disait de lui « qu'il « était vaillant dans la guerre, bon dans la paix, et doué « de toute vertu et de toute science[2]. » Un pareil homme n'avait certainement point trempé dans une lâche perfidie, et la sincérité de ses protestations a été admise par l'histoire. Mais une fois empereur, il entra contre les actes de son prédécesseur dans une voie de réaction où le conduisaient ses idées et ses croyances; et attendu qu'un des caractères de toute réaction contre l'Orient était la proscription rigoureuse du christianisme, Décius fut persécuteur après Philippe, comme Maximin après Alexandre.

Il n'y avait rien là d'ailleurs que de conforme aux préjugés de l'éducation occidentale. Ces hommes énergiques que produisait l'Occident, Maximin, Décius, Aurélien, Claude, Maximien, Dioclétien, se montrèrent tous ennemis du christianisme. La plupart appartenaient à l'Illyrie, où la religion du Dieu crucifié, à peine connue, était encore sous le poids des déclamations calomnieuses des philosophes et de la haine brutale des masses. Païens zélés, presque tous, parce que l'incrédulité systématique n'avait point encore atteint les populations d'où ils sortaient, on les voyait apporter dans les luttes de religion un fanatisme sincère que n'avaient plus les Italiens. Le sénat, retranché dans la raison d'État, applaudissait à leur zèle, exploitant, en vue de l'utilité politique, des sentiments qu'il ne partageait point. C'était par la multitude ignorante, en Italie, par les provinces naguère

1. Decios...quorum et vita et mors veteribus comparanda est. Vopisc., Aurelian. (Hist. Aug. Script., ed. Salmas., Par., 1620, in-fol.), p. 223.

2. Artibus cunctis virtutibusque instructissimus, placidus et communis, et in armis promptissimus. Aur. Vict., Epit., 31.

barbares dans le reste de l'Empire, que le paganisme se soutenait, parce qu'il ne comptait plus ailleurs de convictions assez ardentes. Mais, par une conséquence naturelle, il y était intolérant et fanatique; il y voulait la guerre comme le christianisme commençait à la vouloir en Orient; l'Empire se trouvait donc dans cette alternative ou de laisser aux chrétiens orientaux l'initiative d'une lutte, ou de la prendre lui-même, en s'appuyant sur l'Occident.

Décius adopta le dernier parti, et, dès le jour de son avénement, la persécution éclata sous des formes qu'elle n'avait point eues jusqu'alors. Ce ne furent plus des mouvements tumultueux, des désordres locaux, un élan spontané de la foule entraînant le gouvernement; ce fut une résolution mûrie par le gouvernement lui-même, une mesure générale émanée de sa volonté, proclamée par lui, dirigée par ses représentants. Un édit impérial, dont l'exécution était mise sous la responsabilité des gouverneurs des provinces, ordonna aux chrétiens d'abjurer sans délai entre les mains des magistrats, ou de se résoudre aux dernières rigueurs[1]. La publication, faite solennellement partout, fut partout suivie d'une agitation inexprimable. Les magistrats, suspendant toute affaire publique ou privée, n'eurent plus qu'une seule occupation, celle d'informer, d'arrêter, de faire montre de zèle administratif et de dévotion païenne; les populations n'eurent plus que deux sentiments, celui de la haine d'un côté, celui de la défiance et de la terreur de l'autre.

On sait que les Romains avaient fait non-seulement de

1. Euseb., Hist. eccl., VI, 39, 41. — Lact., de Morte persec., 4. — Oros., VII, 21. — Cyprian., passim.

la mort, mais de la torture, des interrogatoires, de toutes les angoisses des accusés un spectacle de curiosité et presque un affreux plaisir. On étala donc sur les places, partout où existaient des juridictions criminelles, les chevalets, les glaives, les chaises de fer, les brasiers ardents, les ongles d'acier, les croix, et on approvisionna les cirques de bêtes féroces[1]. Les païens laissaient éclater à cette vue une joie fanatique, tandis que les chrétiens se détournaient épouvantés. Dans les provinces d'Orient et d'Afrique, où le christianisme, assez puissant pour lutter contre la religion établie, avait déjà ouvert les hostilités, les polythéistes, enhardis, se hâtaient de prendre leur revanche avec une sorte de rage. Les uns couraient dénoncer les hommes qu'ils soupçonnaient d'être chrétiens, d'autres les signalaient dans les rues, d'autres fouillaient les maisons ou guettaient aux portes des villes les malheureux qui tentaient de s'enfuir[2]. Voisins, amis, parents, on se trahissait sans miséricorde. La défiance pénétrait jusqu'au foyer domestique avec toutes les passions haineuses, et l'on vit des pères livrer leurs fils, et des fils leurs pères[3]. Plus de réunions, plus de conversations d'amitié; on ne parlait que supplice et mort; on évitait de se rencontrer; des villes devinrent presque désertes et des déserts se peuplèrent[4]. Les édifices publics, les palais, les temples vinrent en aide aux prisons deve-

1. Terrorem autem omnino incutiebat varius suppliciorum apparatus... gladii quidem et ignis, et bestiæ et caveæ, membrisque torquendis instrumenta. Greg. Nyss., Vit. Greg. Thaum., 23.

2. Alii quidem eos indagabant qui celabantur; alii autem fugientibus obstabant. Id., ibid.

3. Filius paganus fidelium parentum proditor fiebat; filiique pater accusatorem se gerebat. Id., ibid.

4. Id., ibid.

nues trop étroites. A l'aspect de cette désolation de l'univers romain, un confesseur, détenu dans les cachots de Smyrne, disait à ses compagnons de martyre, avec cette éloquence rude et allusive que recherchaient les premiers chrétiens : « O mes enfants! prenez courage, car « de durs sentiers vous attendent... Aman nous insulte, « Esther et toute la cité des justes est dans le trouble ; nous « souffrons la faim et la soif, non du pain et de l'eau, « mais de la parole de Dieu qui ne retentit plus à nos « oreilles[1]. Est-ce que toutes les vierges sont déjà assou- « pies? Voyons-nous donc s'accomplir ce que le Sauveur « a dit : Le Fils de l'homme trouvera-t-il de la foi sur la « terre quand il viendra? J'apprends que les proches « s'abandonnent l'un l'autre ainsi qu'il l'a prédit. Assu- « rément, Satan a demandé à nous cribler, et le Verbe « de Dieu a déjà le van en main pour purger son aire[2]. »

Mais la longue paix d'où sortait le christianisme, tout en favorisant son développement, n'avait pas été sans inconvénient pour sa discipline[3]. Là où il était encore faible, où ses sectateurs formaient, comme en Occident, une très-petite minorité, les mœurs étaient restées à peu près pures et la discipline intacte; là, au contraire, où le triomphe avait été facile, où l'on ne se comptait plus, la sécurité avait engendré le relâchement. Les vices généraux de la société avaient fait irruption dans des Églises que ne soutenaient plus au même degré l'orgueil d'appartenir à une exception, le point d'honneur, la surveil-

1. Nunc Aman increpat et epulatur; nunc Esther et tota civitas turbatur; nunc fames et sitis, non panis aut aquarum penuria, sed persecutione. Act. S. Pionii, 12, ap. Ruin.

2. En quia et ipse Satanas nos expetit, et ignea palmula aream purgat. Ibid.

3. Cyprian., de Lapsis. Op., ed. Rigalt., 1666, in-fol.

lance réciproque, tout ce qui fortifie la ferveur des petites communautés. S'il faut en croire des contemporains qui attribuaient à la corruption même des fidèles ce châtiment que Dieu venait leur infliger par la main de Décius, on était déjà loin de la simplicité originelle; il n'y avait plus de désintéressement dans la conduite, plus de charité dans les cœurs, plus de cette sainte rudesse qui éloigne le contact des vices. Les hommes peignaient leur barbe; les femmes se fardaient; on se mariait avec des infidèles, prostituant ainsi les membres de Jésus-Christ aux païens[1]. On se déchirait avec des langues envenimées, on se haïssait, on se trompait. On méprisait les évêques, et les évêques, à leur tour, oubliant les devoirs de leur ministère, pour se mêler aux affaires du siècle, abandonnaient leurs Églises, et allaient, de province en province, chercher où ils pourraient gagner davantage[2]. Les uns s'appropriaient le bien des pauvres; les autres ravissaient des terres et des héritages par fraude et tromperie; d'autres enfin accroissaient leur revenu par l'usure[3].

L'éclat violent de la persécution mit à nu ces plaies de la société chrétienne, et montra quels ravages un mal caché avait déjà faits dans son sein. Dès les premières menaces, un nombre considérable céda sans résistance, surtout parmi les riches et les hommes élevés en dignité[4]. « Ils n'ont pas seulement attendu qu'on les inter-

1. Corrupta barba in viris, in feminis forma fucata. — Jungere cum infidelibus vinculum matrimonii, prostituere gentilibus membra Christi. Cyprian., de Laps., p. 170.

2. Per alienas provincias oberrantes, negotiationis quæstuosæ nundinas aucupari. Id., ibid.

3. Id., ibid.

4. Id., ibid., p. 169, 170; Id., Epist. 8 et 12. — Euseb., Hist. eccl., vi, 41.

« rogeât, s'écriait avec amertume l'évêque de Carthage. « Cyprien, témoin de ces défections dans son Église; « pour venir allumer l'encens[1], ils n'ont pas attendu « qu'on se saisît de leur personne; ils ont été vaincus « avant le combat, terrassés avant le choc, et ne « se sont pas même souciés de montrer que ce « qu'ils faisaient, ils le faisaient à regret. On les voyait « courir d'eux-mêmes à la place publique, s'empressant « d'aller à la mort éternelle, comme s'ils eussent été « heureux de cette occasion de faillir. — Il est tard, di- « saient les magistrats; remettons votre apostasie à de- « main. — Mais eux, ils insistaient, ils suppliaient qu'on « ne différât pas d'un moment leur ignominie et leur « ruine[2]. » On inventa alors de honteux faux-fuyants, des sacrifices simulés, des certificats de renégation fictive obtenus des juges à prix d'argent[3] : lâches accommodements de conscience à l'usage des riches, et qui décourageaient et corrompaient les pauvres. Des évêques sacrifièrent aux idoles, entraînant leur troupeau après eux[4]. Ces tristes exemples affligèrent l'Orient, l'Afrique, l'Espagne même, et servirent d'ombre à d'admirables dévouements, capables d'ailleurs de consoler l'Église, et qui ne lui manquèrent pas plus alors qu'aux temps de Mac-Aurèle et de Néron.

Au milieu de cette confusion des plus vieilles communautés chrétiennes, que devinrent celles des Gaules,

1. Non expectaverunt saltem, ut interrogati negarent, ut thus accenderent apprehensi. Cyprian., de Laps., p. 170.

2. Quod ne eorum differrêtur interitus rogati sunt. Id., ibid., p. 171.

3. On les appelait *libelli*, et ceux qui s'en servaient *libellatici*. Cf. Cyprian., Epist. 52, 68; de Laps., passim.

4. Cyprian., Epist. 55, 64, 68.

pour la plupart encore mal assises? Presque toutes se maintinrent fermes pendant le danger. Toutefois, il résulte du rapprochement de différents textes qu'une d'elles, au moins, l'Église d'Arles, donna le spectacle d'une grande chute[1], rachetée par un grand repentir. Elle avait alors pour guide et pour pasteur Trophime, un des sept évêques envoyés en Gaule par le pape Fabien. A la honte de la grande mission qui montrait ailleurs tant de courage, ce guide s'égara lui-même, ce pasteur livra son troupeau[2]. Il n'est guère permis de douter, d'après la concordance des faits, que le Trophime évêque d'Arles ne soit celui-là même dont Cyprien parle avec une colère tempérée par la pitié, qui, s'étant laissé entraîner aux autels des païens, y fut suivi de presque toute la communauté, assez dévouée à sa personne pour vouloir partager jusqu'à son crime. Mais ce qui restait de fidèles inébranlables, soit clercs, soit laïques, le déposa et lui donna pour successeur un prêtre nommé Marcianus[3]. L'erreur de Trophime ne fut pas longue. Rentré en lui-même, il se condamna aux rigueurs de la plus dure pénitence ; et ce qui lui mérita surtout son pardon, c'est qu'il ne revint pas seul et qu'il ramena avec lui, dans le sein de l'Église, ceux que son exemple en avait éloignés[4]. Il y avait dans la confiance aveugle de tant

1. Cyprian., Epist. 69. — D. Vaissète., Hist. du Languedoc, t. I, p. 132. — L'opinion que j'émets ici sur l'identité du Trophime archevêque d'Arles avec le Trophime dont parle S. Cyprien, a déjà été exposée avant moi : on peut consulter, entre autres ouvrages qui en ont traité, une Dissertation dans laquelle M. le marquis de Fortia d'Urban est parvenu à bien éclaircir ce point d'histoire ecclésiastique.

2. Cum Trophimo pars maxima plebis discesserat. Cyprian., Epist. 52.

3. Id., Epist. 69.

4. Et in ecclesiam Domini non tam Trophimus quam maximus fra-

d'hommes quelque chose de touchant, qui prouvait qu'après tout et malgré sa faiblesse, Trophime ne manquait pas de vertu ; l'évêque de Rome (c'était le pape Cornélius, ou, comme nous disons vulgairement, Corneille), considérant que le retour du troupeau était une compensation à la faute du chef, admit le pénitent à la communion, mais seulement comme laïque[1]. Le repentir, la prière, les bonnes œuvres remplirent désormais la vie de Trophime ; il reprit même le cours de ses prédications avec tant d'ardeur[2], qu'il effaça jusqu'aux dernières traces de son indignité.

Mais l'évêque qui l'avait absous n'eut pas que des approbateurs ; dans son Église même, un parti puissant éclata en reproches, taxant son indulgence de lâcheté et presque de complicité avec l'apostasie. Les malheurs et les fautes de la chrétienté avaient créé, dans son sein, des factions passionnées qui achevaient de la bouleverser. D'un côté se plaçaient les apostats de tous les degrés, ou, comme on disait, les *Tombés,* à qui leur nombre inspirait de l'audace. On les voyait, le lendemain de leur chute, se présenter aux assemblées, le front levé, la parole hautaine et menaçante, traitant les prêtres et les évêques avec un orgueil insolent, et repoussant dédaigneusement toute injonction de pénitence. Ils étaient parvenus à former un parti ; et, comme tout parti armé d'une certaine force trouve aussitôt un chef et une formule de ce qu'il est, les tombés eurent pour chef le diacre Félicissimus, qui soutint en principe que le sen-

trum numerus, qui cum Trophimo fuerat, admissus est. Cyprian., Epist. 52.

1. Sic tamen admissus Trophimus, ut laicus communicet. Id., ibid.

2. Greg. Turon., Hist. Franc., I, 28.

timent du repentir suffisait, sans les humiliations de la pénitence. Cette théorie, repoussée par l'Église catholique, produisit un schisme[1].

L'esprit humain, en proie à un perpétuel mouvement d'oscillation, est toujours lancé d'un extrême à l'autre ; une exagération en sens inverse suit toujours une exagération. Les lâches doctrines de Félicissimus provoquèrent des doctrines de rigueur inflexible à l'égard des tombés, et un autre schisme, celui de Novatien. Également éloignée d'une mollesse coupable et d'une dureté désespérante, l'Église catholique se tenait entre les deux, dans ce milieu raisonnable où se placent tous les gouvernements qui ont l'avenir pour eux, et ne veulent pas se perdre dans l'intérêt éphémère d'un parti. Rome, Carthage et Lyon s'entendirent en Occident pour y faire prédominer le système catholique de modération et de sage tempérament. Carthage était plus troublée par le schisme de Félicissimus, Rome par celui de Novatien.

Au fond des doctrines qui agitaient fortement l'Église romaine, on était presque toujours sûr de rencontrer le stoïcisme; on le retrouve, en effet, dans le novatianisme comme dans le montanisme : ici encore reparaissent la tendance et l'esprit du Portique. Novatien était un prêtre de Rome, éloquent, érudit, versé dans les lettres profanes et dans les systèmes de la philosophie grecque[2]; mais l'orgueil et l'ambition l'aveuglaient. Il ne se résignait pas à vivre confondu dans les derniers rangs d'une Église dont il était peut-être la lumière. Quand la persécution éclata, il se tint à l'écart, observa, attendit, et eut bientôt marqué sa place[3]. La rigidité de principes et de

1. Cyprian., passim. — Euseb., Hist. eccl., VI, 43.
2. Cyprian., Epist. 52, 57.
3. Euseb., loc. cit. — Rufin., VI, 33. — Theodoret., III, 5.

discipline plaisant toujours aux Occidentaux, une partie du clergé romain se rangea du côté de Novatien, lorsque celui-ci se mit à prêcher que tout homme tombé devait être exclu de l'Église, et que la pénitence ne relevait d'aucune chute, appuyant ces dogmes désolants sur l'axiome stoïcien de l'égalité des fautes. Mais où de telles doctrines excitaient le plus d'applaudissements, c'était dans les prisons; elles y venaient fortifier, exalter par l'orgueil le courage des confesseurs. Ceux qui avaient été élargis se rendaient près de Novatien, l'accompagnaient aux assemblées, lui servaient de cortége; et le sectaire aimait à se montrer entouré de ces austères dévouements et de ces cicatrices glorieuses[1]. Ce fut bientôt une petite Église dans l'Église de Rome, une Église puissante par l'autorité attachée au titre de confesseur, et qui, dès l'abord, ne divisa pas seulement l'Italie, mais l'Afrique et jusqu'aux provinces les plus reculées de l'Asie.

Essentiellement faite pour l'action, la communauté novatienne avait tenté et accompli un grand coup. L'état de l'Église après la mort du pape Fabien enlevé en 250, dès les premiers jours de la persécution, la dispersion des fidèles, et la surveillance active qui s'exerçait sur eux, ne permirent pas qu'on le remplaçât aussitôt. Les chrétiens disaient que Décius eût plutôt souffert un compétiteur à l'Empire qu'un évêque à Rome[2]. Chargés de l'administration pendant l'interrègne, les prêtres et les diacres s'en étaient acquittés avec zèle et courage, pendant seize mois. Au bout de ce temps, la persécution s'étant peu à peu ralentie, on avait pu se réunir, et l'as-

1. Euseb., Hist. eccl., VI, 43. — Cyprian., Epist. 46, 49, 51.

2. Tyrannus infestus sacerdotibus Dei... quum multo patientius et tolerabilius audiret levari adversus se æmulum principem, quam constitui Romæ Dei sacerdotem. Cyprian., Epist. 52.

semblée avait élu pour évêque un homme modeste et pacifique, Corneille, dont nous avons déjà parlé. Novatien protesta contre ce choix qui appartenait aux opinions modérées ; ses partisans firent à leur tour une élection dans laquelle lui-même fut nommé[1]; trois évêques, qu'on appela de diverses villes d'Italie, lui imposant les mains, le consacrèrent en qualité de pape de Rome. Cet événement donna lieu à des bruits étranges. On prétendit que ces évêques, gens simples et rustiques, capables de donner dans toutes les ruses[2], avaient été enfermés, au moment de leur arrivée, dans une maison où on les avait gorgés de viande et de vin, tellement qu'ils étaient ivres quand ils avaient sacré le schismatique[3]. Lorsqu'on songe à la crédulité passionnée des partis et à leur méchanceté souvent involontaire, on se tient en garde contre de pareilles accusations : celle-ci, d'ailleurs, était peu compatible avec les défauts mêmes de Novatien. Beaucoup d'évêques n'en tinrent aucun compte, et communiquèrent avec le nouveau pape comme avec le chef légitime de l'Église romaine ; de ce nombre fut l'évêque d'Arles, Marcianus.

Marcianus se jeta avec vivacité dans ce schisme où sa position particulière le rangeait d'avance en quelque sorte. Un grand scandale avait affligé l'Église d'Arles; un

1. Euseb., Hist. eccl., VI, 45. — Cyprian., Epist. 44, 52 et passim. — Theodoret., III, 5.

2. Tres episcopos homines plane rudes ac simplices. — Qui quum advenissent homines, ut jam diximus, simplicioris ingenii, nec in his perditorum hominum artibus ac fallaciis satis tuti, eos ille a quibusdam sibi simillimis quos ad id comparaverat, inclusos hora decima, temulentos et crapula oppressos, adumbrata quadam et inani manuum impositione episcopatum sibi tradere per vim cogit ; cumque nullo sibi jure competentem per fraudem atque insidias vindicat. Euseb., Hist. eccl., VI, 43.

3. Euseb., Hist. eccl., VI, 43. — Theodoret., III, 15.

évêque, déserteur de la foi et provocateur de l'apostasie, avait été déposé par la partie de la communauté restée fidèle; et Marcianus, choisi sans doute parmi les confesseurs les plus inflexibles, lui avait été donné pour successeur. En vertu de sa seule origine, Marcianus eût été novatien. Vainement Trophime et les siens revinrent-ils au culte qu'ils avaient trahi; vainement expièrent-ils leur faute par une rude pénitence : il dut rester entre eux et les autres une profonde division, et du côté de la minorité qui n'avait point failli, un long sentiment de supériorité orgueilleuse et de colère.

Ardente comme toutes les communautés novatiennes, celle d'Arles ne se borna pas à sa propre séparation : elle propagea ses principes autour d'elle, et menaça sérieusement la paix des Églises transalpines. Il était dans les destinées de celle de Lyon de servir de sauvegarde et de guide à la foi gauloise dans les questions de doctrine : nous la voyons encore intervenir ici. Faustinus, qui la gouvernait, se concerta avec ses collègues pour arrêter le progrès du novatianisme; et il écrivit en même temps à l'évêque de Rome et à celui de Carthage, Cyprien, que son grand caractère et son génie rendaient alors l'arbitre de la chrétienté, leur signalant la conduite de Marcianus, et les suppliant de prendre, à son égard, des mesures promptes et rigoureuses [1].

On était dans l'année 252, et la persécution se réveillait en Italie. Le pape Corneille, exilé à Centumcellæ, venait d'y périr. Son successeur, Lucius, poursuivi comme lui, rentra enfin dans Rome, mais pour y mourir, après cinq mois d'épiscopat, le 4 mars 253. Le 13 mai suivant, Étienne fut élu pour le remplacer [2]. Au

1. Cyprian., Epist. 69.
2. Fleury, Hist. ecclés., t. II, p. 260. — Tillem., Mém. ecclés., t. IV.

milieu de ces embarras du siége de Rome, les églises transalpines ne pouvaient s'adresser utilement pour leurs affaires qu'à l'évêque de Carthage; Faustinus lui avait donc fait remettre successivement deux lettres pressantes; et, comme la chose était grave aux yeux de Cyprien, dès qu'il vit le calme rétabli en Italie, il excita le pape Étienne à user de son autorité dans le plus court délai.

« Frère très-cher, lui écrivait-il, deux lettres de Faus-
« tinus m'ont informé d'une chose que tu connais déjà,
« savoir, que l'évêque d'Arles, Marcianus, s'est joint aux
« novatiens. Il s'est séparé de l'Église catholique et de
« notre corps, pour embrasser cette inhumaine et or-
« gueilleuse hérésie, qui ferme la porte des miséricordes
« divines à ceux qui y frappent avec larmes et gémisse-
« ments. C'est à nous, qui croyons à la bonté de Dieu et
« qui tenons en main la balance où les besoins de l'É
« glise sont pesés avec un juste tempérament[1], c'est à
« nous de maintenir envers les pécheurs la rigueur de
« la discipline, mais aussi de les relever quand ils ont
« failli, de les guérir quand ils sont blessés, de leur ac-
« corder le pardon quand ils l'implorent. Écris donc
« avec détail à nos collègues les évêques des Gaules ce
« qu'ils doivent faire, pour que Marcianus, l'ennemi de
« la bonté de Dieu et du salut de ses frères, ne nous in-
« sulte pas davantage; pour qu'il ne se vante pas,
« l'homme superbe et présomptueux, de s'être séparé
« lui-même de nous, tandis que nous n'osons pas l'ex-
« communier. Ne serait-ce pas une chose honteuse
« de voir Novatien excommunié par les évêques de

1. Cui rei nostrum est consulere et subvenire, qui divinam clementiam cogitantes, et gubernandæ Ecclesiæ libram tenentes, sic censuram vigoris peccatoribus exhibemus... Cyprian., Epist. 67.

« toute la terre, et ses partisans impunis se moquant de « notre impuissance? Envoie, je te prie, à la province « narbonnaise et au peuple d'Arles des lettres par les- « quelles tu excommunies Marcianus et tu pourvoies à ce « qu'un autre soit élu à sa place [1], afin que le troupeau « de Jésus-Christ, dispersé et abandonné jusqu'à cette « heure, soit recueilli et rallié. Qu'il nous suffise que « plusieurs de nos frères soient morts, ces années pas- « sées, sans recevoir la paix, tâchons de secourir ce qui « reste.

« Il faut un port aux vaisseaux, quand les mouillages « de la côte sont devenus impraticables ou dangereux; « il faut une hôtellerie au voyageur, quand les maisons « de la route sont mauvaises et remplies de voleurs. Le « corps des évêques n'a été institué si grand, mon très- « cher frère, toutes ses parties n'ont été si bien liées, si « solidement unies ensemble, qu'afin de porter secours « au troupeau, quand un de nous y sème la contagion; « d'ouvrir un port au navire, quand la tempête le me- « nace; de préparer une hôtellerie au voyageur blessé « sur le chemin [2].

« Dieu dit qu'il a en exécration les hommes qui se « complaisent en eux-mêmes et qui sont arrogants et « superbes. Marcianus s'est mis de ce nombre.... Qu'il « ne prononce donc plus contre les autres une sentence « de condamnation, mais que lui-même soit condamné;

1. Dirigantur in Provinciam, et ad plebem Arelate consistentem a te litteræ, quibus, abstento Marciano, alius in locum ejus substituatur. Cyprian., Epist. 67.

2. Quod nunc esse apud nos debet, ut fratres nostros qui, vitatis Marciani scopulis, petunt Ecclesiæ portus salutares, suscipiamus ad nos prompta et benigna humanitate, et stabulum commeantibus præbeamus tale, quale est in Evangelio... Id., ibid.

« qu'il ne s'établisse plus le juge des évêques, lui que « les évêques ont jugé. Écris-nous aussi qui aura été « promu à la place de Marcianus, afin que nous sa- « chions à qui nous devons désormais nous adresser [1]. »

On ne sait pas bien quel fut, sur le pape Étienne, l'effet de cette lettre si ferme et si éloquente, mais où respirait un ton d'autorité qui put déplaire à l'évêque de la ville éternelle. Rome chrétienne ne voyait pas sans jalousie Carthage chrétienne prendre, comme elle l'avait fait depuis un demi-siècle, un ascendant si incontestable, et laisser loin derrière elle, par la gloire des Tertullien et des Cyprien, toutes les églises de l'Italie. Assez disposé, pour son compte, à secouer le patronage de l'évêque africain, et cherchant même déjà une occasion de rompre avec lui, Étienne n'obtempéra point aux avertissements de sa lettre; du moins paraît-il certain qu'il n'excommunia pas Marcianus. De ce moment, on ne parle plus du schisme d'Arles, qui peut-être tomba de lui-même, et peut-être fut étouffé par la seule intervention des évêques transalpins. En tous cas, l'alarme avait été vive, et la Gaule chrétienne dut éprouver une grande joie quand la fin de ses divisions lui permit de réserver toutes ses forces contre les païens.

La persécution, en effet, ne l'avait guère ménagée; et, pour bien exposer ce qui s'était passé de ce côté des Alpes depuis l'édit de Décius, je dois ramener le lecteur un peu sur ses pas, et reprendre le récit de la mission des sept évêques, où je l'ai laissé dans le chapitre précédent.

Plus heureuse que l'église d'Arles, celle de Narbonne, où Paul s'était arrêté, ne vit point faillir son chef; mais

1. Sententiam non dicat, sed accipiat, nec sic agat quasi ipse judicaverit de collegio sacerdotum, quando ipse sit ab universis sacerdotibus judicatus. Cyprian., Epist. 67.

de tristes discordes, fruit de l'animosité de deux diacres, ennemis acharnés de l'évêque, en bannirent longtemps la paix [1]. Pourtant, en dépit de ses embarras intérieurs, elle se développa assez pour englober d'un côté Béziers et une partie du pays vers les Pyrénées; de l'autre, Avignon et une partie des Cévennes. Des communautés se constituèrent en plusieurs lieux. Apt et la lisière des Alpes s'associèrent au mouvement, mais un peu plus tard [2].

Le troisième des sept évêques, Saturninus, avait choisi Toulouse, ainsi que je l'ai dit plus haut: poste brillant, mais plein de dangers. La cité *palladienne* [3], aux cinq grands quartiers séparés qui en faisaient comme autant de villes [4], aux écoles savantes nourries d'enthousiasme pour les lettres latines et grecques, Toulouse, n'avait encore entendu prononcer le nom du Christ qu'au milieu des malédictions et des railleries. A l'instar de Rome, elle s'était construit un temple magnifique qu'elle avait appelé *Capitole*, où l'on tenait vraisemblablement les assemblées politiques, et où l'on adorait le grand dieu de l'Empire, Jupiter, avec Minerve, la patronne de la ville [5]. Ce temple était fort en faveur, et les oracles qui s'y rendaient très-accrédités au loin, ce qui produisait aux prêtres un revenu considérable. Saturninus, ayant réussi bientôt à se former un petit troupeau

1. Act. S. Pauli Narbon., ap. Bolland., 22 mart.

2. Tillem., Mém. ecclés., t. IV. — Longueval, Hist. de l'Égl. gallic., t. I. — Gallia christiana.

3. Martial., Epigr., IX, 101. — Ausone et Sidonius Apollinaris lui donnent le même titre.

4. Tolosa quintuplex. Auson., Epist. ad Paulin.

Quæ modo quadruplices ex se quum effuderit urbes...
Id., Clar. urb., Tolos.

5. Sid. Apollin., Epist., IX, 16.

de fidèles, acheta ou loua de leurs deniers une maison destinée aux réunions et à la célébration des saints mystères. L'humble église se trouvait voisine du Capitole ; et, comme un pasteur attentif ne perd point de vue la bergerie qu'il a en garde, l'évêque gaulois logea dans le même quartier, à peu de distance, et du côté opposé de la place. Chaque jour donc, il passait et repassait devant le temple païen [1], autour duquel s'agitait une multitude de prêtres, de servants, d'hommes qui arrivaient de toutes parts pour consulter ou pour sacrifier. On remarqua bientôt les allées et venues de l'étranger, qui ne s'arrêtait point comme les autres, mais, traversant la place sans se détourner, hâtait le pas, comme s'il eût redouté quelque souillure.

Le Capitole de Toulouse avait avec celui de Rome cette ressemblance de plus, qu'il fallait suivre, pour y monter, une rampe dont une portion avait été convertie en escalier [2]. Un péristyle, situé entre le dernier degré et l'intérieur de la chapelle, servait de station ordinaire aux assistants, et de lieu de dépôt pour les victimes présentées en sacrifice.

Or, il arriva qu'un jour, inopinément, les oracles cessèrent. En vain supplia-t-on les dieux de parler, ils restèrent muets. Les prêtres déclarèrent que ce qui les rendait tels, c'était la présence d'un homme qui passait chaque matin devant leur temple, et le voisinage d'un conciliabule de ces sectaires impies qu'on appelait chré-

1. Quumque supradicto episcopo ad ecclesiam id temporis parvulam, juxta Capitolium quod inter domum suam et domum Dei erat, frequens esset itus ac reditus... Act. S. Saturn., 2, ap. Ruin.

2. De gradu summo Capitoliorum.
Sid. Apollin., Epist., IX, 16.
— Superior pars Capitolii. Act. S. Saturn., 5.

tiens [1]. La nouvelle de l'interruption des oracles jeta l'inquiétude dans tous les esprits, et attira au temple une foule plus considérable que de coutume. Alarmés eux-mêmes de l'anxiété générale, les magistrats firent préparer l'immolation solennelle d'un taureau, ou, comme on disait, d'une *grande victime* [2].

Au jour marqué pour le sacrifice, le peuple encombrait le péristyle et les degrés, silencieux et dans l'attente, quand Saturninus, qu'aucune crainte ne put arrêter [3], se mit à traverser la place comme à l'ordinaire, accompagné de deux prêtres et de deux diacres qui lui faisaient cortége [4]. A son aspect, un murmure général s'éleva. « Le voilà, s'écria une voix, l'ennemi de notre « culte, le porte-étendard de la nouvelle superstition [5], « celui qui déclare la guerre à nos dieux et les force à se « retirer de nous : il faut qu'il leur sacrifie, ou qu'il « leur soit sacrifié. »

La voix n'avait pas encore achevé, que déjà on saisissait Saturninus. Ses compagnons, au premier mouvement de la foule, s'étaient dispersés [6], et on l'amena seul, ou plutôt on le traîna au temple, en face de l'autel. « Prends cet encens et brûle-le en l'honneur des dieux, « dit le grand prêtre, ou crains pour ta vie. — Je ne « brûlerai point cet encens, répondit le chrétien, et je

1. Novam nescio quam surrexisse sectam quæ christiana appellatur, et in deorum suorum excidium niteretur. Act. S. Saturn., 3.

2. Parato ad victimam tauro, deos suos litatione tam ingentis hostiæ vel reducere quærebant, vel propitiare. Ibid., 4.

3. Jam securus de martyrio. Greg. Turon., Hist. Franc., I, 28.

4. Presbytero uno ac duobus diaconibus. Act. S. Saturn., 4. — Selon Grégoire de Tours, il y avait deux prêtres. Hist. Franc., I, 28.

5. Unus ex ea malignantium turba eminus agnoscit et dicit : En novæ religionis signiferum. Act. S. Saturn., 4.

6. Per fugam lapsi. Ibid. — Greg. Turon., I, 28.

« ne crains que mon dieu, qui est le vrai Dieu. Comment « les vôtres me feraient-ils peur, quand vous prétendez « que je les effraye [1]? » Ce mot blessant enflamma la colère du peuple. On se rue sur Saturninus; en un clin d'œil, il est couvert de plaies et terrassé. Près de là se trouvait le taureau qu'on s'apprêtait à immoler : c'était un animal indompté dont le front n'avait jamais subi le joug; on s'en empare, on lui attache au poitrail une corde dont les deux bouts pendent en arrière, et on y lie le chrétien par les pieds [2]. La foule s'entr'ouvre alors et livre passage au taureau qui, rendu plus furieux par l'aiguillon, se précipite, tête basse, à travers les degrés [3]. Au premier choc, le crâne du saint évêque est brisé, sa cervelle se répand au dehors, tandis que son corps laisse après lui des lambeaux de chair et une longue trace de sang. La corde se rompit enfin dans une plaine à quelque distance de la ville, et ce qui restait du martyr demeura gisant dans cet endroit, au milieu d'un champ.

Les chrétiens de Toulouse n'étaient encore ni nombreux ni aguerris aux persécutions, et aucun homme n'osa relever ces débris sanglants pour leur donner la sépulture [4]. Ce furent deux femmes, une maîtresse et sa

1. Quomodo vultis quod ego eos timeam, a quibus dicitis me timeri? Act. S. Saturn., 4.

2. Postrema parte funis illius, quæ ad posteriora tauri defluebat, sancti viri pedes illigant. Ibid., 5. —

Vinxit ad tauri latus injugati
Plebs furibunda.
Sid. Apollin., Epist., IX, 16.

— Cf. Fortunat. Carm., I, 8 et 9.

3. Actum stimulis acrioribus taurum de superiori Capitolii parte in plana præcipitant. Act. S. Saturn., 5. —

De gradu summo Capitoliorum
Præcipitatum. Sid. Apollin., Epist., IX, 16.

4. Paucis id temporis christianis, ipsisque sancti viri corpus humare metuentibus. Act. S. Saturn., 5.

servante [1], qui remplirent ce pieux devoir : parcourant avec soin toute la route pour recueillir ce qu'elles purent des membres dispersés, elles les mirent dans un cercueil de bois et les enterrèrent dans une fosse très-profonde, de peur que les païens ne les exhumassent pour les profaner. A ces détails fournis par les actes, Grégoire de Tours ajoute que Saturninus, se voyant abandonné par les deux prêtres, ses compagnons, qu'il avait conjurés de ne le point quitter, pria Dieu que jamais l'église de Toulouse ne fût gouvernée par un citoyen de la ville ; et ceci, dit l'historien ecclésiastique, s'est accompli jusqu'à présent [2]. Quoi qu'il en soit de cette tradition, que la suite démentit, Toulouse devint, au pied des Pyrénées, un foyer de propagation chrétienne, dont les rayons embrassèrent jusqu'à l'Espagne.

Strémonius, le quatrième des évêques de la grande mission, s'était arrêté dans les montagnes des Arvernes ; Martial, le cinquième, avait poussé plus au sud-ouest vers le territoire des Lémovikes et jusqu'à leur capitale, Augustoritum, aujourd'hui Limoges. L'un et l'autre surent échapper à la persécution ; l'un et l'autre imprimèrent autour d'eux à la propagande chrétienne une activité qui ne se ralentit point sous leurs disciples. L'Arvernie fut parcourue en tous sens par de courageux missionnaires, Siréuatus, Marius, Nectarius, Antonin, etc., à qui les églises de ce pays ainsi que du Vélai et du Gévaudan durent leur origine [3]. Périgueux et Saintes se rattachèrent à celle de Limoges, qui compta autant d'ou-

1. Fortunat. Carm., II, 9.

2. Quod usque nunc in ipsa civitate ita evenisse cognovimus. Greg. Turon., Hist. Franc., I, 28.

3. Id., ibid. — Id., de Glor. confess., 30. — Gallia christiana. — Longueval, Hist. de l'Égl. gall., t. I, p. 72, suiv. — Tillem., Mém. ecclés., . IV, p. 442, 443.

vriers dévoués et parmi eux Albinianus et Austriclinianus, compagnons de Martial, honorés d'une sépulture commune avec leur maître, mais dans des cercueils séparés[1].

Nevers et Bourges ne restèrent point en dehors du mouvement de propagande. Ce fut, à ce qu'il paraît, un disciple de Strémonius qui, profitant d'un temps de relâche dans la persécution, se rendit à Bourges et y fit quelques conversions. Ce n'était pas d'ordinaire les riches qu'attirait les premiers la prédication de la croix; les nouveaux convertis étaient pauvres, et quand il leur fallut se cotiser pour acheter une maison qui leur servît d'église[2], ils réunirent à grand'peine une faible somme; aussi leurs offres furent-elles repoussées de toutes parts avec mépris. Dans leur détresse, ils s'adressèrent à un personnage important du pays, à Léocadius, que Grégoire de Tours qualifie de premier sénateur des Gaules[3], et qui, originaire de Lyon, descendait de Vettius Épagathus, un des fondateurs de l'église lyonnaise et un de ses plus glorieux martyrs. Sans être chrétien lui-même, Léocadius trouvait donc dans ses souvenirs de famille assez de raisons pour s'intéresser aux chrétiens. « Si ma « maison vous convient, leur dit-il, je ne refuse point de « vous la céder. » Les pauvres gens n'avaient pas porté si haut leur espérance : confus de ces paroles, ils tombent à ses pieds et lui présentent trois cents pièces d'or dans un plat d'argent[4]. Ce n'était probablement pas là

1. Bolland., 27 april.; 15 oct. — Tillem., Mém. ecclés., t. IV, p. 475, 476.

2. Illis adhuc parvam ædificandi facultatem habentibus... — Qui crediderant, ex pauperibus erant. Greg. Turon., Hist. Franc., I, 29.

3. Leocadium quemdam, primum Galliarum senatorem, qui de stirpe Vettii Epagathi fuit, repererunt. Id., ibid.

4. Illi autem audientes, pedibus ejus prostrati, oblatis trecentis aureis cum disco argenteo. Id., ibid.

le prix d'une demeure sénatoriale ; toutefois le Gaulois n'en prit que trois et leur laissa le reste. La bonne action de Léocadius l'entraîna plus loin qu'il n'avait pensé ; il fréquenta les chrétiens, il les entendit, il fut convaincu, reçut le baptême, et fit baptiser en même temps que lui son jeune fils, nommé Lusor[1].

A l'ouest de Bourges, chez les Turons, le sixième des missionnaires de Rome, Gatien, avait rencontré de grandes difficultés et de grandes souffrances. Voisine de l'Armorique, où le vieux druidisme, à peu près éteint dans le reste des Gaules, persévérait toujours opiniâtrément et faisait alliance avec le paganisme officiel, pour repousser la foi du Christ, la ville de Césarodunum ou Tours était adonnée de cœur aux superstitions[2]. Malgré la molle beauté du climat et la douceur des habitants, les haines religieuses y prenaient une violence sauvage[3]. Pour célébrer les saints mystères, Gatien fut réduit à se cacher dans ces grottes naturelles qui accompagnent, à droite, le lit de la Loire, et qui, creusées au sein de rochers à pic, dominent au loin toute la vallée[4]. La tradition montre encore, près de Marmoutiers, dans un roc escarpé, une crypte où l'on conservait religieusement un débris d'autel[5] : ce fut la première église chrétienne à l'ouest des Gaules.

Mais le plus illustre des sept évêques, celui qui exerça

1. Greg. Turon., I, 29. — Id., de Glor. confess., 92.

2. In qua urbe multitudo paganorum idololatriis dedita commorabatur. Greg. Turon., Hist. Franc., X, 31.

3. Interdum occulebat se ob impugnationem potentum, eo quod sæpius eum injuriis et contumeliis, quum repererant, adfecissent. Id., ibid.

4. Per cryptas et latibula, cum paucis christianis per eumdem conversis, mysterium solemnitatis diei dominici clanculo celebrabat. Id., ibid.

5. Longueval, Hist. de l'Égl. gall., t. I, p. 77.

l'action la plus étendue et la plus énergique, fut Denis, qui, prenant possession du centre et du nord, marchait comme un général d'armée, à la tête de onze missionnaires, tous pleins de foi et d'audace. Il avait gagné la moyenne Loire, marchant toujours devant lui. Tout en voyageant, il s'arrêtait pour prêcher; il était emprisonné, puis relâché, et il allait un peu plus loin catéchiser et souffrir encore[1]. Il traversa ainsi, sans de plus graves dangers, la persécution de Décius. Vers 251, il se rendit à Paris, qui, sous le nom de Lutèce, commençait à devenir une ville importante, à cause de son port et du commerce qu'elle faisait sur la Seine. Au nombre des compagnons de Denis, on comptait Quintinus[2], fils d'un sénateur romain, d'après les actes, ce qui veut dire probablement fils de quelque décurion d'Italie; on y remarquait aussi deux frères de naissance distinguée, qui avaient appris et exerçaient le métier de cordonnier, soit pour se tenir plus à couvert sous l'obscurité de cette profession, soit pour se ménager un accès facile parmi les gens de travail, les pauvres et les esclaves : ils se nommaient Crispinus et Crispinianus[3]. Nous laisserons cette troupe active et brave, se recrutant en Gaule d'hommes qui lui ressemblaient, organiser une sorte d'invasion de toute la Belgique, et nous reviendrons aux affaires de l'Empire, qu'une grande calamité mettait alors à deux doigts de sa perte.

Peu de règnes avaient été aussi agités que celui de Décius : guerre religieuse, guerre civile, guerre étrangère, tout se réunissait pour le troubler. Une révolte

1. Act. S. Dionys., apud Bolland., 9 oct. — Tillem., Mém. ecclés., t. IV, p. 442 et suiv.

2. Appelé communément saint Quentin. — Sur., 31 oct.

3. Vulgairement saint Crépin et saint Crépinien. — Sur., 25 oct.

éclata en Gaule, nous ignorons à quel sujet; mais elle était à peine étouffée, que les Goths, sous la conduite de leur roi Cniva, envahirent la Dacie, passèrent de là en Mœsie, et osèrent s'attaquer à la Grèce elle-même. Repoussés d'abord par le fils aîné de Décius, les Barbares revinrent en force; et, refoulant cette fois les troupes romaines sur le moyen Danube, ils rentrèrent dans la Thrace, et s'avancèrent, brûlant et pillant, jusqu'au cœur de la Macédoine[1].

L'épouvante fut grande parmi ces opulentes cités de la Grèce, qui ne connaissaient plus la guerre depuis trois cents ans. Faisant peser sur l'Empereur la responsabilité de leurs malheurs, elles se soulevèrent et offrirent la pourpre à Lucius Priscus, un de leurs proconsuls[2]. Décius partit pour les camps du Danube; mais il n'avait pas encore mis le pied hors de l'Italie, qu'un autre ambitieux, nommé Julius Valens, assez populaire près de la basse classe des habitants de Rome, se fit élire par elle à prix d'argent, élection ridicule qui tomba presque aussitôt devant l'opposition du sénat[3]. La paix religieuse profita de ces désordres; on laissa respirer le christianisme, afin de ne pas se mettre à la fois tous ses ennemis sur les bras.

Le sénat soutenait, dans la personne du César illyrien, un prince tout à fait selon son cœur, car Décius possédait le caractère qui convenait à l'Occident: il était grave, modeste, soldat aux armées, et au dedans patron respectueux du gouvernement civil. Il n'y avait pas jusqu'à la

1. Zosim., I, 12, seqq. — Jornand., de Reb. get., 18. — Amm. Marcell. XXXI. — Aur. Vict., Cæs., 29.
2. Aur. Vict., ub. supr.
3. Id., ibid. — Treb. Poll., Trig. tyran., p. 194. — Cf. Tillem., Hist. des Emp., t. III, p. 320.

chaleur de ses sentiments païens, jusqu'à la vivacité de sa persécution contre le christianisme, qui ne devînt pour lui une sorte de titre aux yeux des Occidentaux. Les réminiscences de l'ancienne Rome, qu'il adorait au fond de son âme, et dont il entretenait souvent le sénat, établissaient entre l'assemblée et lui un point de contact utile à la concorde, dans les affaires présentes. Avec une condescendance flatteuse, dont on lui sut gré, il rétablit la censure[1], cette magistrature illustre qui avait dominé jadis toutes les magistratures républicaines, et qu'Auguste s'était empressé d'absorber une des premières, quand il avait accumulé dans ses mains les matériaux du pouvoir impérial. Le sénat, chargé de choisir le nouveau censeur, désigna par acclamation un de ses membres alors absent, P. Licinius Valérianus, vieillard universellement respecté, dont toute la vie, disait-on, avait été une censure[2]. Décius voulut lui remettre lui-même, en Illyrie, le sénatus-consulte qui le nommait, et les insignes de sa dignité ressuscitée ; et il lui énuméra, à cette occasion, avec l'exactitude d'un érudit, les attributions bien nombreuses et bien oubliées de cette charge jadis si puissante : l'épuration du sénat, sa composition, la restauration de l'ordre équestre, la surveillance des mœurs, le recensement des villes, la fixation des taxes, la juridiction suprême sur les troupes, sur le palais impérial, sur les juges, sur les préfets, etc. ; et il ajouta ces mots : « Quant à ceux que tu n'auras pas le droit de « juger, ils travailleront du moins à te plaire[3]. » Ces pa-

1. Treb. Poll., Valerian. (Hist. Aug. Script., ed. Salmas.), p. 173.

2. Omnes una voce dixerunt interrupto more dicendæ sententiæ : « Valeriani vita censura est. » Id., ibid.

3. Laborabunt etiam illi ut tibi placeant, de quibus non potes judicare. Id., ibid., p. 174.

roles étaient à elles seules la critique de l'institution et la démonstration de son impuissance actuelle ; car si quelqu'un échappait à l'autorité du censeur, il n'y avait plus de censure. Ces hommes graves jouaient à l'ancienne république avec une incontestable bonne foi ; mais comme ils avaient la pratique des affaires, ils s'arrêtaient au moment d'exécuter, et remettaient, en soupirant, à des temps plus opportuns les rêves de leur patriotisme savant. On pense bien que le nouveau Caton ne revendiqua jamais l'exercice effectif de sa charge, dont on ne parla bientôt plus, et que lui-même, à son grand détriment et à celui de tous, s'empressa de mettre de côté pour quelque chose de plus réel.

La campagne de 251 réussit d'abord à Décius, qui recouvra la Dacie et balaya les Goths du nord de la Grèce. Après les avoir défaits dans un combat, il les poursuivait l'épée dans les reins à travers la Mœsie inférieure jusqu'aux bords du Danube, quand la fortune l'abandonna. Pour anéantir complétement les restes de l'armée barbare, il avait envoyé à Gallus, un de ses généraux, l'ordre d'intercepter le passage du fleuve : mais les Goths, bloqués dans un terrain sans issue, retrouvèrent le courage du désespoir. Ils livrèrent, sur la rive à moitié inondée du bas Danube, une bataille sanglante qui se prolongea pendant une grande partie du jour, et dans laquelle le jeune Décius, s'étant aventuré avec trop d'ardeur à l'avant-garde, tomba percé d'une flèche[1]. A cette nouvelle, le père sut comprimer sa douleur ; et avec l'héroïsme des vieux Romains dont il portait le nom, il s'écria que ce n'était rien, que la république ne péri-

1. Aur. Vict., Cæs. et Epit., 30. — Zosim., I, 13.

rait pas faute d'un homme [1]; puis bientôt, cédant à l'impulsion de son cœur, il se précipita du côté où son fils gisait expirant, pour le revoir et pour le venger. De ce côté s'étendaient des marais profonds formés par les atterrissements du fleuve, circonstance que Décius ignorait et qu'il ne put découvrir, car le jour baissait, et déjà l'horizon devenait sombre. On prétend que Gallus, consulté, envoya de faux renseignements, et qu'il avertit en même temps l'ennemi de la direction que prenait l'Empereur [2]. Celui-ci alla donc, avec les troupes qui le suivaient, s'engager dans des fondrières où elles ne purent bientôt plus ni avancer ni reculer, Les Barbares, accourus en force, engagèrent un combat inégal pour les Romains : la nuit arriva [3], et consomma la défaite de Décius, qu'on ne retrouva que le lendemain, dans la boue, où il était mort étouffé [4]. Les chefs des Goths, par un acte de vengeance sauvage, lui refusèrent les honneurs de la sépulture, et le corps de l'empereur romain resta livré en pâture aux oiseaux et aux loups. Ce coup tragique, qui terminait sitôt son règne et s'étendait jusqu'à son cadavre, remplit de douleur le sénat et tous les amis de la vieille Rome ; mais les chrétiens en triomphèrent en secret : « Voilà, se dirent-ils entre eux, et répétèrent-« ils quelquefois aux païens, voilà comment périssent les « ennemis de Dieu et les persécuteurs de son Église [5]. »

Décius avait gouverné un peu plus de deux ans ; pen-

1. Detrimentum unius militis parum videri sibi. Aur. Vict., Cæs., 29.

2. Zonar., XII, 20.

3. Syncel., p. 376, ed. 1652.

4. Zosim., I, 13. — Gurgite paludis submersus. Aur. Vict., Epit., 30. — Zonar., XII, 20.

5. Exutus ac nudus, ut hostem Dei oportebat, pabulum feris ac volucribus jacuit. Lact., de Mort. persec., 4.

dant deux années encore, l'Empire fut en proie à une anarchie sans nom. Le traître Gallus prit la pourpre; puis les légions illyriennes, après l'avoir reconnu, lui substituèrent un certain Æmilianus[1]. Valérien lui-même oublia assez les leçons de la sagesse et les inconvénients de son âge, car il avait plus de soixante ans, pour accepter des mains des légions de la Gaule[2] cette même pourpre si fatale à de plus jeunes que lui. Æmilianus ayant été tué par les siens, Valérien resta sans concurrents; et de censeur, élevé par un témoignage unanime d'estime à une magistrature imaginaire peut-être, mais unique et vénérée, il descendit à n'être plus qu'un vulgaire et médiocre César.

On a dit de lui, avec vérité, qu'il parut digne de l'Empire tant qu'il ne le posséda pas[3]; ce fut alors, en effet, que se révéla tout le secret de son insuffisance. Les circonstances, déjà difficiles, devinrent telles bientôt, qu'il eût fallu, pour les maîtriser, la fermeté stoïque de Marc-Aurèle avec le génie actif de Sévère. Ni l'une ni l'autre n'avaient été le lot de Valérien. Il fléchit mollement sous l'ascendant de Macrianus, conseiller de fautes et de malheurs, qui entraîna cet homme doux et humain à des persécutions que réprouvait son cœur[4]. Plein de sollicitude pour la direction des armées, et toujours disposé à faire de bons choix, il ne parvint pourtant qu'à livrer les troupes de la république à des ambitieux qui la déchirèrent, et le pouvoir, à des compétiteurs qui ruinèrent sa famille. Impuissant pour les choses fortes et hardies, il

1. Aur. Vict., Cæs. et Epit., 32. — Eutrop., IX. — Zosim., I, 14, 15.
2. Zosim., I, 15, 16.
3. Zonar., XII, 20.
4. Euseb., Hist. eccl., VII, 10. — Cf. Treb. Poll., Valerian., p. 174; — Trig. tyran., p. 191.

faisait consister l'art de gouverner dans des minuties, fort louables d'ailleurs, qui caressaient la vanité patricienne, sans servir vraiment l'État; il était bon et on l'aimait; il était probe et on l'honorait; mais quand les dangers publics l'arrachèrent aux exemples précieux qu'il donnait dans sa vie privée, ou à son rôle d'empereur populaire, équitable, respectueux pour le sénat; quand il fallut agir enfin, tout le monde l'accusa à bon droit d'avoir perdu la république [1].

Les historiens ecclésiastiques reconnaissent qu'il se montra d'abord très-favorable aux chrétiens [2]. On peut croire que les barbaries de la persécution précédente avaient indigné son âme naturellement douce; mais aussi, un Italien tel que lui, nourri dans le scepticisme de la haute société romaine, ignorait ces instincts fanatiques que ressentait Décius, et la contagion des passions de la multitude n'arrivait guère jusqu'à lui. A défaut de ses propres sentiments, des païens plus énergiques se chargèrent de le stimuler, et nous mettrons en première ligne Macrianus et Aurélien.

Macrianus, homme certes très-distingué, mais ambitieux et crédule à l'excès, avait conservé tous les préjugés des classes inférieures auxquelles il appartenait [3]. Jouet des astrologues et des magiciens qui flattaient son désir d'arriver à l'Empire et lui soufflaient en même temps la haine des chrétiens [4], il s'était habitué à voir dans le christianisme un obstacle à son but secret: animé

1. Vel infelicitate, vel ignavia. Eutrop., IX. — Zosim., I, 20. — Euseb., Hist. eccl., VII, 10.

2. Euseb., loc. cit.

3. Ab ultima militia in summum pervenit ducatum. Treb. Poll., Trig. tyran., p. 191, ap. Hist. Aug. script., ed. Salmas., Par., 1620, in-fol.

4. Quamobrem et catholicæ ecclesiæ hostis evenit. Euseb., VII, 10.

par eux, à son tour il animait l'Empereur ; il cherchait à mériter des dieux, par l'effusion d'un sang impie, la faveur de supplanter Valérien, tandis que celui-ci, persécuteur involontaire, croyait ne céder qu'à la voix du peuple et aux nécessités des temps. Le résultat de ces intrigues fut un ordre donné par Valérien, en 257, aux gouverneurs de toutes les provinces, d'empêcher les réunions de chrétiens, et de fermer les cimetières où ces réunions avaient ordinairement lieu, sous peine, pour les récalcitrants, d'être emprisonnés ou envoyés en exil. On s'attachait surtout aux prêtres et aux évêques, par la raison qu'on assure mieux la ruine d'un édifice en renversant les colonnes qui le soutiennent [1]. Vers le milieu de l'année suivante, un édit vint prescrire des mesures plus étendues et des peines plus rigoureuses : la mort pour les évêques, les prêtres et les diacres; la dégradation pour les sénateurs, les hauts dignitaires, les chevaliers romains; la confiscation de leurs biens, et si, après avoir abjuré, ils devenaient relaps, la mort [2]. La confiscation et l'exil étaient prononcés contre les femmes de haute condition. Les affranchis du palais, qu'on appelait Césariens et qui exerçaient, comme on sait, une grande influence autour de l'Empereur, devaient, s'ils étaient chrétiens, aller cultiver, comme esclaves, leurs propres biens réunis au domaine impérial [3]. Valérien, alors absent de Rome, envoya au sénat, en même temps que cet édit, un modèle de lettres à écrire aux gouverneurs provinciaux, pour en presser l'exécution.

En Gaule, ces vives instances de l'Empereur deve-

1. Euseb,, Hist. eccl., VII, 11.
2. Act. S. Cyprian., 14, ap. Ruin. — Euseb., VII, 11 et seqq.
3 Cypr., Dis., XI, 60, 61 ; Epist. 82.

naient superflues : un personnage qui y commandait avec un mandat presque souverain, et sur qui se modelaient les autres fonctionnaires, Aurélien, ennemi mortel du christianisme, s'était bien gardé de perdre du temps en explications : il avait déjà ouvert la persécution qu'elle était à peine résolue. Né en Illyrie, d'un colon attaché aux domaines d'un sénateur romain [1] et d'une prêtresse du Soleil [2], il avait sucé avec le lait ce que le fanatisme païen renfermait de plus étroit et de plus haineux. Homme supérieur en tout le reste, et remarquable dès son enfance par une vivacité d'esprit, une force de corps, une fermeté d'âme, qui pronostiquaient en lui le soldat parfait, la guerre avait été sa vocation ; il s'enrôla et montra tout d'abord un tel goût des armes, que pour le distinguer d'un autre Aurélien, qui servait dans la même troupe que lui, ses camarades le surnommèrent Aurélien *Fer-en-Main* [3]. Encore officier inférieur, il battit, avec trois cents hommes seulement, une troupe considérable de Sarmates, et on prétendait qu'il en avait tué mille pour sa part en différentes occasions, et quarante-huit en un seul jour [4]. Nous l'avons vu, en 241, tribun de la sixième légion, cantonnée à Mayence, remporter sur les Franks un avantage signalé ; et depuis lors, des victoires plus importantes sans doute, mais que nous ne connaissons point, lui avaient valu le titre de *Restaura-*

1. Patre Aurelii, clarissimi senatoris, colono. Aur. Vict., Epit., 35.

2. Matrem quidem ejus Callicrates Tyrius... sacerdotem templi Solis, in eo vico in quo habitabant parentes, fuisse dicit. Vopisc., Aurelian., p. 210.

3. Huic signum exercitus apposuerat manus ad ferrum, ut si forte quæreretur quis Aurelianus aliquid vel fecisset vel gessisset, suggereretur *Aurelianus manu ad ferrum*, atque cognosceretur. Vopisc., Aurelian., 211.

4. Theocl., ap. Vopisc., Aurelian., p. 211.

teur des Gaules[1]. Valérien lui-même le lui donne dans une lettre qu'il lui adresse, et où, suivant ses habitudes classiques, il compare le pâtre pannonien aux Corvinus et aux Scipions[2]. Aurélien n'était point un Scipion, car son temps n'en fournissait plus; mais on pouvait estimer en lui, à côté des talents du général, une âme droite, un esprit ouvert, qui s'était cultivé lui-même, et avait pris dans le commerce du monde le sentiment et le goût des lettres[3]; ses défauts, encore grands néanmoins, consistaient dans un fanatisme intolérant et dans un orgueil sans mesure qui voulait tout briser, et que rendait plus insupportable son caractère rude et opiniâtre.

Cependant la foi chrétienne se développait rapidement en Gaule; l'impulsion était donnée : tolérance et persécution, calme et tempête, tout semblait venir en aide au vaisseau heureusement lancé vers la pleine mer. Profitant de l'intervalle de paix donné à l'Église par Valérien, le siége de Rome avait fait un second effort pour accélérer la conversion des Gaules; une nouvelle troupe d'ouvriers évangéliques, destinés à renforcer la petite armée de Denis, avait passé les Alpes, par l'ordre et avec des instructions du pape Sixte II[4]. A cette mission se rattachaient plusieurs noms honorés dans les annales de l'Église gallicane: Pérégrinus, qui catéchisa Auxerre; Sixte et Timothée, qui s'établirent à Reims; Julianus et Turibius, au Mans; Adventus, à Chartres. Déjà Crispinus et Crispinianus s'étaient rendus à Soissons; Sabi-

1. Ille Galliarum restitutor. Epist. Valer., ap. Vopisc., Aurelian., p. 212.
2. Quid non Corvinis et Scipionibus conferendum? Ibid.
3. Vopisc., Aurelian., p. 209.
4. Vita S. Germ., auctore Constantino presb., ap. Sur., 31 jul. — Act. S. Peregr., ap. Bolland., 16 maii. — Cf. Tillem., Mém. ecclés., t. IV, p. 480.

nianus, à Sens; Quintinus, chez les Véromandues, dont il fut l'apôtre[1]. De Paris, son quartier général, au nord des Gaules, la propagande chrétienne descendit la Seine jusqu'à Rouen, qui reçut alors son premier évêque, et la remonta jusqu'à Troyes, où elle put se rattacher à l'affiliation des églises lyonnaises, Langres, Dijon, Autun, Besançon. Vers le nord-est, elle atteignit successivement Châlons-sur-Marne, Toul, Metz, Trèves, Strasbourg[2]. Chemin faisant, elle rencontrait la persécution, qui ne l'arrêtait point. La plupart de ces hardis voyageurs furent martyrisés sous Valérien ou plus tard. Chartres jeta dans un puits ceux qui venaient lui parler de la foi[3]. Le premier évêque de Saintes, quand on ouvrit plus tard son tombeau, fut trouvé la tête fendue d'un coup de hache[4]. A Troyes, Patrocle expira chargé de chaînes rougies au feu[5]. A Metz, Clément fut réduit à prendre pour retraite les souterrains de l'amphithéâtre, situé hors de la ville : singulière église, pleine de terreur pour des chrétiens, où la vue de l'arène et le rugissement des bêtes féroces pouvaient les entretenir éloquemment de leur destinée du lendemain.

Auxerre était à cette époque environné d'épaisses forêts[6], propres à servir d'asile à des persécutés. Les chrétiens de la ville et des lieux voisins s'y réfugiaient par

1. Quintinus donna son nom à la capitale des Véromandues, Augusta Veromanduorum, qui est aujourd'hui Saint-Quentin.

2. Gallia christiana, t. I, p. 558, 715; III, p. 708.

3. Puteus sanctorum fortium. Cf. Gall. christ., t. III, p. 1091.

4. Contemplantur cicatricem capitis qua in parte defixum fuerat securis acumen. Greg. Turon., Glor. mart., 36.

5. Adhibete catenas ignitas et compedes... Act. S. Patrocl., ap. Boll., 31 januar.

6. Latibula silvarum. Act. S. Prisci, ap. Boll., 26 maii.

grandes bandes, pour s'y livrer en commun à la prière et à la célébration des sacrements : Aurélien les y fit traquer. Des soldats, conduits par un officier appelé Alexandre, surprirent, près du village de Tociacum ou Toussi-sur-Yonne, une de ces assemblées occupée à chanter des psaumes[1], sous la présidence d'un prêtre dont le nom était Priscus[2]. L'officier, les ayant fait cerner adroitement, arriva à l'improviste au milieu d'eux, les apostrophant comme des séditieux et des misérables, et les accablant de menaces. « Nous ne sommes point des sé« ditieux, lui dit Priscus; ce n'est pas l'esprit de révolte, « c'est la religion qui nous amène ici, où nous offrons, « comme tu peux le voir, des sacrifices de louanges au « Christ qui nous a rachetés[3]. — Comment, s'écria le « Romain en l'interrompant, vous êtes assez hardis pour « vous déclarer chrétiens, en présence des officiers « mêmes de l'Empereur? » Priscus répondit : « Nous te« nons cette hardiesse de celui-là même qui donne la vie « aux empereurs. — Alors, reprit ironiquement l'offi« cier, je vois que vous adorez Jupiter, car c'est Jupiter « qui donne la vie à nos princes[4]. » Les chrétiens, piqués au vif, laissèrent alors toute prudence de côté; élevant la voix en tumulte, ils tombèrent à qui mieux mieux sur le compte de Jupiter, qu'ils qualifièrent de débauché, d'infâme, d'incestueux, de dieu métamorphosé en bête[5]. Ils en dirent tant, que les soldats, irrités à leur

1. Reperit Priscum cum immensa multitudine ejusdem religionis psallentem. Act. S. Prisci, 1.

2. On le nomme vulgairement saint Prix ou saint Preix.

3. Christo nostrarum libamina precum deferimus congregati. Act. S. Prisci, 1.

4. Alexander respondit : « Ergo sectæ nostræ vos estis, nam imperatores nullus alius vivificat quam Jupiter. » Act. S. Prisci, 2.

5. Act. S. Prisci, 1, 2.

tour, se jetèrent sur eux et en firent un massacre effroyable. Priscus fut décapité et son corps jeté dans un puits voisin. Sa tête avait été mise en réserve par un soldat, dans le but probable de la présenter au magistrat pour en recevoir la prime; mais un chrétien nommé Cottus parvint à s'emparer de la relique sanglante, et s'enfuit avec elle vers le plus épais du bois[1]. Poursuivi et atteint dans sa course, il fut ramené et mis à mort. Ces traits n'étaient pas rares. Si l'on en croit la tradition recueillie par les siècles suivants, et consignée dans les actes des saints, pareilles collisions, pareilles guerres (le mot n'est pas trop fort), avaient lieu à la fois sur bien des points du pays; et l'on dirait que, soit par leur caractère populaire, soit par l'acharnement qui s'y montrait de part et d'autre, elles y préludaient à la guerre affreuse des Bagaudes.

C'est ici, selon toutes les vraisemblances, que nous devons placer la fin des travaux de Denis, le grand apôtre des Gaules. Après avoir confessé courageusement et souffert le supplice du fouet, il eut la tête tranchée[2] sur une montagne qui dominait Paris et où l'on exécutait les criminels : elle s'appelait la montagne de Mars ou de Mercure, et c'est aujourd'hui Montmartre[3]. Les nombreuses légendes composées sur le premier évêque de Paris, à des époques très-éloignées de lui, ne nous

1. Cottus, caput Prisci clam rapiens, devia silvarum appetiit. Act. S. Prisci, 3.

2. Greg. Turon., Hist. Franc., I. 31. — Fortunat., Carm., I, 11. — Beda, etc.

3. Mons Martis. Abbo, de Obsid. Paris., II. — Hilduin dit que cette montagne était nommée le mont de Mercure, parce qu'on y adorait une idole de ce dieu; mais le témoignage d'Abbon paraît préférable. Cf. Hadr. Vales., Notit. Galliar.

ayant transmis presque toutes que des détails fabuleux ou trop incertains pour servir de guide à l'histoire, nous nous bornerons à dire que les corps de Denis et de deux de ses compagnons, martyrisés avec lui et privés comme lui de sépulture, étaient conduits sur un bateau au milieu de la Seine, pour y être jetés, quand une dame païenne, touchée de compassion, les enleva par ruse des mains des gardiens [1]. Elle possédait près de là un champ nouvellement labouré et qui attendait les semailles d'automne, car on était en octobre; elle y fit enfouir secrètement les reliques des martyrs, et fit semer du blé pardessus [2] : ce champ était situé dans un canton appelé, par les actes, Catalocus, où les uns voient la plaine de Saint-Denis, les autres celle de Chaillot. Il est souvent question, dans les légendes, de païens secourables, aidant et protégeant les fidèles, et de femmes plus courageuses que les hommes : la tradition n'avait point oublié quel appui les femmes prêtèrent au christianisme naissant, et comment la persécution elle-même allait frapper pour lui à la porte de tous les cœurs généreux.

Heureusement pour les pauvres chrétiens, Aurélien ne dirigea pas longtemps les provinces transalpines. Chargé par l'Empereur d'inspecter les armées du Danube, il résigna son gouvernement entre les mains de Postume, administrateur moins dur que lui et païen plus tolérant.

M. Cassianius Latinius Postumus appartenait à une

1. Matrona quædam, licet paganorum implicita teneretur errore, ad convivium venire postulat percussores. Act. S. Dionys., 10, ap. Bolland., 9 octob.

2. In arata, quam seminibus præparaverant, terra... Facta deinceps satione... Act. S. Dionys., 11.

famille obscure[1] des Gaules. Le métier des armes l'ayant porté rapidement à la fortune, il avait épousé, à ce qu'on croit, une femme de haut rang, de qui il avait eu un fils, appelé Junius, probablement du nom de sa mère. Ses talents militaires, son intégrité dans le maniement des affaires provinciales, la gravité et l'honnêteté de ses mœurs, fondaient, aux yeux de tout le monde, la légitimité de son élévation. En lui confiant le commandement supérieur des pays au delà des Alpes, sous le titre de *chef de la limite transrhénane et président de la Gaule*[2], Valérien adressa aux municipalités transalpines la lettre suivante, honorable à la fois pour le général et pour la Province : « Je vous envoie Postume, parce qu'il est tout « à fait digne de la sévérité gauloise; sous sa surveil- « lance, rien ne périclitera, ni la discipline dans les « camps, ni la justice dans les tribunaux, ni la dignité « dans les curies[3]. C'est un des hommes que j'admire « le plus, et j'espère que vous me remercierez de vous « l'avoir donné. Si je me trompais pourtant, rappelez- « vous qu'il n'existe pas d'homme sur la terre qu'on « puisse approuver en tout point[4]. »

Cette haute opinion qu'il avait conçue de Postume porta en outre Valérien à lui confier un dépôt plus précieux pour lui cent fois que le gouvernement d'une province, la direction de son fils Gallien, âgé de plus de

1. Obscurissime natus. Eutrop., IX.

2. Dux transrhenani limitis et Galliæ præses. Treb. Poll., Trig. tyran., p. 185.

3. Virum dignissimum severitate Gallorum; præsente quo non miles in castris, non jura in foro, non in tribunalibus lites, non in curia dignitas pereat. Id., ibid.

4. Quod si me fefellerit opinio quam de illo habeo, sciatis nusquam gentium reperiri qui possit penitus approbari. Id., ibid.

vingt-cinq ans et associé à l'Empire avec le titre d'Auguste. Quelques personnes blâmèrent ce choix, s'étonnant qu'on n'eût pas préféré Aurélien, dont le renom militaire était plus éclatant; mais l'Empereur s'en défendait auprès de ses confidents, en leur disant : « Pos-« tume possède toutes les qualités d'Aurélien, sans en « avoir la dureté morose. L'âpreté d'humeur est telle « dans celui-ci, qu'il se fût laissé entraîner peut-être à « quelques brutalités contre mon fils, dont l'étourderie « n'a pas de bornes. Oui, par tous les dieux, voilà ce que « j'ai craint[1] ! » Sous le guide plus doux et plus civil qu'on lui donnait, Gallien s'habitua aux travaux de l'administration et à ceux de la guerre pour lesquels il montrait de l'aptitude. Il attacha même son nom à quelques combats brillants contre les Germains[2]. Mais les bons procédés de Postume ne faisaient pas accepter plus volontiers au jeune Auguste une tutelle qu'il subissait impatiemment, s'en trouvant d'autant plus humilié que lui-même était père, et avait déjà un fils âgé de cinq ou six ans, le César Saloninus[3].

1. Testor autem omnes deos, me etiam timuisse ne quid etiam erga filium meum, si quid ille fecisset, ut est natura pronus ad ludicra, sævius cogitaret. Vopisc., Aurelian., p. 211.

2. Aur. Vict., Cæs., 33; Epit., 32. — Eutrop., IX, 9. — Cf. Eckhel, Doctr. num. vet., VII, 390, 391.

3. L'âge de Gallien, et par suite celui de son fils, ont donné lieu à de grandes contestations parmi les érudits. La lettre de Valérien, citée par Vopisque, prouve que Gallien était encore très-jeune lorsqu'il fut associé par son père à la puissance impériale : en effet, il y est appelé *enfant* (*puer*). D'un autre côté, Aurélius Victor dit qu'il mourut à cinquante ans : or, comme il en régna quinze, il aurait été âgé de trente-cinq ans lorsqu'il monta sur le trône. Comment concilier cet âge avec le mot d'*enfant* contenu dans cette lettre et avec l'objet même de la lettre? Cette pièce étant un document authentique qu'on ne peut rejeter, j'ai cru, comme Tillemont, qu'il y avait une faute dans le texte d'Aurélius Victor, mais

Ce n'était pas trop, au reste, des soins d'un général habile et de la présence d'un Auguste, pour maintenir contre les Germains l'intégrité des provinces occidentales. De grandes prises d'armes avaient lieu sur le Rhin et sur le Danube, où les confédérations franke et alamane préludaient, par des escarmouches journalières, à une attaque plus sérieuse de la Gaule, pendant que les Marcomans, les Burgundes, les Hérules, les Goths, menaçaient l'Illyrie et la Thrace. Une agitation générale s'emparait du monde barbare européen, comme au temps de Marc-Aurèle, avec cette complication de plus, que les barbares d'Orient ne restaient pas en paix. Le roi de Perse Sapor ou Schapour, successeur d'Artaxerce, s'était fait en Asie le centre d'une coalition qui ralliait tous les rois ses voisins, depuis celui d'Arménie jusqu'aux chefs des peuplades situées vers la mer Caspienne et le Caucase. Les Arabes du désert, à la solde d'Odenath, prince de Palmyre, lui avaient aussi promis leur secours. Il n'y avait pas jusqu'aux tribus noires de l'Éthiopie et aux Maures de la Libye qui, excités par ses agents, ne se préparassent à troubler l'Égypte et l'Afrique. On eût dit que cette ceinture de Barbares qui enveloppait le monde romain du côté de la terre ferme, se hérissant d'armes tout à coup, venait étreindre et forcer sur tous les points à la fois Rome et la civilisation[1].

Les provinces maritimes elles-mêmes ne restèrent

au lieu de supposer à Gallien, comme le savant auteur de l'Histoire des Empereurs, dix-huit ou vingt ans, je lui en donne environ vingt-cinq, ce qui me paraît plus conforme à l'histoire. Bréquigny (Mém. de l'Acad. des Inscr., t. XXXII) suit le texte d'Aurélius Victor, mais il est obligé de dénaturer le sens de la lettre de Valérien.

1. Treb. Poll., Valerian., Gallian. et Trig. tyran. — Vopisc., Aurelian. — Aur. Vict., Cæs. et Epit., 33. — Zosim., I, 16 et seqq. — Zonar., XII, passim.

point à l'abri du danger : l'Océan ne les sut pas garantir. Tandis que Postume défendait la ligne du bas Rhin contre les Franks, ceux-ci mirent à la mer une flotte de leurs vaisseaux d'osier garnis de peaux, montée par des jeunes gens d'élite, à la fois guerriers et rameurs ; et l'expédition alla débarquer inopinément sur la côte gauloise[1]. On ne s'était pas attendu à tant d'audace ; et le pays, pris au dépourvu, se laissa d'abord saccager sans résistance[2] ; puis, sitôt que les populations parvenaient à se réunir, sitôt qu'on pouvait tenir tête aux pirates, ceux-ci regagnaient la mer et s'éloignaient. Ils errèrent longtemps de place en place, guettant et ravageant tous les endroits mal gardés. Chassés enfin de la Gaule, et de marins devenus soldats de terre, ils descendirent en Espagne, traversèrent cette province dans toute sa largeur, du couchant à l'orient, prirent Tarragone et en firent leur place d'armes[3]. Il fallait que, chemin faisant, leur troupe se fût bien grossie de malfaiteurs et de gens mourant de faim, puisqu'elle sut s'y maintenir pendant près de douze ans[4]. Un jour enfin que le goût de la mer leur revint, avec le désir de piller ces cités opulentes de l'Afrique qui semblaient poindre en face d'eux à l'horizon, ils enlevèrent tous les vaisseaux et bateaux de la côte, en firent une flotte et partirent[5]. Ce qu'ils devin-

1. Franci ipsi, præter ceteros truces, quorum vis, quum ad bella effervesceret, ultra ipsum Oceanum æstu furoris evecta... Nazar., Paneg. Constantin., 17.

2. Direpta Gallia. Aur. Vict., Cæs., 33.

3. Hispaniarum etiam oras armis infestas habebant. Nazar., Paneg. Constantin., 17. — Vastato ac pene direpto Tarraconensium oppido. Aur. Vict., Cæs., 33. — In Hispaniam intraverunt. Eutrop., IX.

4. Oros., VII, 41.

5. Nactis in tempore navigiis, pars inusque Africam permeavit. Aur. Vict., Cæs., 33. — Cf. Vales., Hist. Franc., 5.

rent, on n'en sait rien. Les escadres romaines, plus considérables sur la Méditerranée que sur l'Océan, les tempêtes, le climat, les excès surtout, anéantirent bientôt, selon toute apparence, ces hardis aventuriers.

Postume, à lui seul, gardait le Rhin, mais l'Empereur avait concentré en grand nombre, sur le Danube, armées et généraux. Il avait placé là Ingénuus, dont on ignore l'origine; Régalianus, né en Dacie et qui se prétendait issu de Décébale[1]; un autre, Daco-Romain, Auréolus, bouvier devenu général[2] : c'étaient tous des gens de mérite, aimés de la Province et du soldat. A côté d'eux paraissaient Claudius, célèbre bientôt sous le nom de Claude le Gothique, et Probus, plus jeune, et encore tribun. Le premier était né en Dalmatie[3], le second à Sirmium[4] : si l'on y ajoute Aurélien, on voit que l'Illyrie était alors pour Rome une pépinière bien féconde, non-seulement de chefs de guerre, mais d'hommes d'État distingués.

Tant de force et de talents rassemblés sur le même point ne réussirent pourtant pas à tenir les Barbares en respect : une troupe de Goths déborda sur la Thrace; une autre, s'emparant de navires à l'ancre dans les ports du Pont-Euxin, fit sur le littoral de cette mer ce que les Franks faisaient sur celui de l'Océan[5]. L'Espagne, la Gaule, l'Illyrie, la Grèce, les provinces du Caucase et de

1. Gentis Daciæ, Decebali ipsius, ut fertur, affinis. Treb. Poll., Trig. tyran., p. 189.

2. Zonar., XII, 25.

3. Suivant Trebellius Pollio, on donnait pour patrie à Claude, tantôt la Dalmatie et tantôt la Dardanie, afin d'en faire un descendant de Dardanus. Claud., p. 206.

4. Oriundus e Pannonia, civitate Sirmiensi. Vopisc., Prob., p. 234.

5. Vopisc., Aurelian., p. 213 et seqq. — Zosim., I, 16, 17 et seqq.

l'Asie Mineure, tout se trouvait menacé à la fois; le sang coulait partout; partout les armées étaient sur le qui-vive. Sapor, profitant de circonstances si favorables, entra en Syrie et s'empara d'Antioche, qui lui fut livrée par trahison[1]. Valérien, accourant de ce côté, où le péril était le plus pressant, reconquit en peu de jours la Syrie, et rejeta Sapor au delà de l'Euphrate.

Les choses s'annonçaient si bien, que le prince de Palmyre et ses Arabes, changeant brusquement de drapeau, assaillirent leurs alliés les Perses, comme ceux-ci passaient le fleuve[2]. Valérien, plein d'espérance, sentait qu'une marche heureuse sur Ctésiphon raffermirait aussitôt, non pas seulement l'Orient, mais tout l'Empire. La fortune le trompa dans ses vœux. Les ardeurs d'un climat malsain et les inondations irrégulières de l'Euphrate et du Tigre faisaient le grand danger de ces guerres, où les maladies pestilentielles étaient de moitié avec l'ennemi, et où la difficulté des transports amenait trop souvent la famine. De faux renseignements donnés sur les lieux et l'imprévoyance des généraux avaient plus d'une fois livré, sans coup férir, des armées romaines, déjà vaincues par la disette et la peste. C'est ce qu'on avait vu tout récemment sous le jeune Gordien, et ce que le vieux Valérien ne sut pas éviter[3]. Macrianus, dit-on, le trompa comme Philippe avait trompé Gordien : une première bataille fut perdue; les troupes, dans le découragement, commençaient à se révolter, quand l'Empereur,

1. Treb. Poll., Trig. tyran., p. 185. — Zosim., I, 20 et seqq. — Zonar., XII, 25. — Amm. Marc., XXIII, 244.

2. Petr., Leg., 29. — Zosim., I, 21, 22. — Cf. Treb. Poll., Trig. tyran., p. 182. — Syncell., 382. — Zonar., XII, 24.

3. Treb. Poll., Valerian., p. 174. — Aur. Vict., Epit., 32. — Eutrop. — Zosim., I, 20. — Zonar., loc. cit. — Agath., IV, 153.

qui n'avait rien de mieux à faire, se résigna à négocier sa retraite. Il en écrivit à Sapor, lui offrant de l'argent [1] que celui-ci, assuré de vaincre, repoussa avec mépris. Le roi barbare fit même emprisonner les envoyés romains, en déclarant qu'il ne traiterait qu'avec l'Empereur en personne. Celui-ci, obligé de consentir à tout, se rendait au lieu désigné pour l'entrevue, sans précaution et avec une faible escorte, lorsqu'une embuscade de cavaliers persans l'enleva et le conduisit garrotté à Sapor [2]. L'armée romaine, à cette nouvelle, acheva de se débander et regagna la frontière en grand désordre.

Tout ce que la férocité sauvage, excitée par l'orgueil, peut combiner de souffrances et d'outrages, fut essayé sur le noble vieillard : dans la personne d'un représentant du monde civilisé, Sapor crut humilier et torturer la civilisation elle-même. Il traîna de ville en ville, comme en triomphe, le César prisonnier, vêtu du manteau de pourpre et les fers aux mains [3]. Voulait-il monter à cheval, il le faisait courber jusqu'à terre, et se servait de sa tête en guise d'étrier [4]. L'infortuné n'avait pas à pleurer que sur ses propres maux ; il fallait qu'il vît ses soldats, ses compagnons, ses amis, conduits, comme un troupeau de bétail, aux abreuvoirs publics, pour s'y désaltérer une seule fois par jour. Les détails nous manquent sur cette effroyable captivité. Valérien, à son âge, put-il y résister

1. Quum data pecunia bello finem imponere vellet. Zosim., I, 25.

2. Zosim., I, 25. — Petr., Leg., 29.

3. Captus ab hostibus et in vinculis circumductus cum chlamyde purpurea et reliquo imperiali cultu. Euseb. siv. Constant. Orat. ad sanctor. cœt., 24.

4. Incurvato eo, pedem cervicibus ejus imponens, equum conscendere solitus erat. Aur. Vict., Epit., 32. — Oros., VII, 22. — Lact., de Mort. Persec., 5.

longtemps? On ne sait. Les uns disent qu'il supporta la vie avec la grandeur stoïque des vieux Romains, ses modèles; les autres qu'il irrita Sapor à dessein, et se fit tuer par lui dans un accès de colère[1]. Après sa mort, on l'écorcha; et sa peau, tannée, peinte en rouge et empaillée, fut suspendue à la voûte d'un temple[2]. Enivré de cette facile victoire, Sapor ne concevait plus rien d'impossible; il rêvait la conquête de l'Asie, et il invita ses alliés à mettre sur pied toutes leurs forces, pour venir visiter avec lui ce riche patrimoine des Perses, qu'il voulait piller avant de le reprendre; mais presque partout il ne rencontra que des refus.

L'événement imprévu, inouï, de la captivité d'un successeur d'Auguste, avait frappé de la même stupeur tout le monde, Romains et Barbares. Pour les Barbares, le représentant de Rome, l'Empereur, était un être sacré; et beaucoup disaient devant lui, comme le vieillard germain devant Tibère : « Aujourd'hui, j'ai vu les dieux. » Le savoir esclave confondit toutes les idées; le traiter comme faisait Sapor, sembla une impiété : on trembla à l'énormité de la vengeance comme en face d'un sacrilége. Sapor reçut donc de ses alliés, même les plus sûrs, des réponses embarrassées ou des conseils sévères. « Sois pru« dent, écrivait le roi d'Arménie : pour un vieillard que « tu as pris, ne va pas soulever contre toi l'univers en« tier[3]. — Je te félicite de ce que tu tiens l'empereur

1. Petr. Leg., 26. — Lact., de Mort. persec., 5. — Chron. Alex., p. 636.

2. Tandem vero a Sapore, Persarum rege, detracta tibi cute condiri jussus, sempiternum calamitatis tuæ tropæum spectandum præbuisti. Constant. Orat. supr. laud., 24. — Lact., loc. cit. — Agathias (IV, 133) semble dire qu'il fut écorché tout vif.

3. Unum ergo senem cepisti, et omnes gentes orbis terrarum infestissimas tibi fecisti. Treb. Poll., Valerian., p. 174.

« des Romains en ta possession, écrivait aussi un roi des « bords de la mer Caspienne ; rends-lui la liberté, et je « te féliciterai doublement : car nous savons par l'his- « toire qu'on se repent toujours d'avoir bravé Rome[1]. » Les princes indépendants du Caucase lui renvoyèrent ses dépêches[2]. Odenath seul osa le féliciter, soit qu'il cherchât à prévenir les représailles qui le menaçaient, soit qu'il cédât tout simplement à un accès d'inconstance arabe; mais Sapor déchira avec mépris la lettre de celui qu'il appelait un vil esclave et fit jeter ses présents dans l'Euphrate[3].

Si pareille émotion avait saisi le monde barbare, que ne durent pas ressentir les Romains ? L'étonnement et l'affliction furent sans mesure dans tout l'Empire, comme l'événement lui-même était sans exemple. Varus avait été captif chez les Germains : général imprudent, il avait payé la peine de sa propre faute sans que l'honneur romain en fût grandement entaché ; mais l'Empereur esclave, vivant entre les mains de l'ennemi et en butte chaque jour à mille indignités, voilà ce qu'on n'avait point prévu, ce qu'on ne pouvait se résigner à croire. Un historien voisin de ces temps nous peint, en quelques lignes énergiques, l'espèce de vertige qui s'empara subitement alors de tous les esprits. « La république chan- « celait, dit-il ; les armées erraient sans guide ; les chefs « s'indignaient; une douleur immense planait partout, « car un empereur romain était retenu esclave chez les « Perses[4]. »

1. Magis gratularer si redderetur. Treb. Poll., Valérian., p. 174.

2. Bactriani et Iberi et Albani Saporis litteras non receperunt, sed ad romanos duces scripserunt. Id., ibid., p. 175.

3. Petr., Leg., 29.

4. Nutante republica... vagabantur exercitus, murmurabant duces,

Seuls, au milieu de la stupéfaction universelle, les chrétiens ne semblèrent point surpris; on eût dit qu'ils avaient le secret de ce coup si nouveau et si cruel. De même qu'ils avaient expliqué la fin de Décius, ils expliquèrent celle de Valérien. Montrant le doigt de Dieu empreint sur ce mannequin d'empereur, comme sur un trophée des justices du ciel [1], ils inscrivirent un chapitre de plus dans leurs livres *sur la mort des persécuteurs.*

erat ingens omnibus mœror, quod imperator romanus in Perside serviliter teneretur. Treb. Poll., Gallien., p. 175.

1. Tu quoque, Valeriane, quum eamdem crudelitatem in famulos Dei declarasses, justum Dei judicium omnium oculis subjecisti. Constant. Orat. ad cœt. Sanctor, 24. ap. Euseb. — Euseb., Hist. eccl., VII, 10. — Lact., de Mort. persec., V. — Oros., VII, 22.

LIVRE IV

ÉBRANLEMENT GÉNÉRAL DU MONDE ROMAIN. — LES TRENTE TYRANS. — EMPIRE TRANSALPIN. — SES CÉSARS : POSTUME; VICTORINUS; VICTORIA, LA MÈRE DES CAMPS; MARIUS; TÉTRICUS. — RETOUR DE LA GAULE A L'UNITÉ ROMAINE.

260 — 273.

CHAPITRE PREMIER

L'armée rhénane se soulève et proclame Postume empereur. — La Gaule, l'île de Bretagne et l'Espagne se séparent de l'Italie. — EMPIRE TRANSALPIN. Grand caractère de Postume; sa bonne administration; il sauve la Gaule des Germains. — Quel était son fils Junius Postumus. — Gallien porte sans succès la guerre en Gaule. — Victoria et son fils Victorinus. — Postume prend Victorinus pour collègue : qualités et défauts du jeune Auguste. — Seconde guerre contre les troupes italiennes; Gallien est blessé. — Postume périt dans une émeute de soldats devant Mayence. — Lælianus se fait élire Auguste, et est tué. — Victorinus règne seul; sa mort méritée.

La résignation avec laquelle Gallien parut accueillir le coup qui frappait son père contrasta odieusement avec la douleur générale : on lui prêta, à ce sujet, un propos qui, s'il n'est pas vrai, prouve du moins l'idée qu'on se faisait de ses sentiments filiaux. On assura que, parodiant un mot sublime et bien connu, il s'était écrié en recevant la nouvelle fatale : « Je savais que mon père était mortel ! »

P. Licinius Galliénus ne manquait certes ni de talents naturels, ni de science acquise, ni de bravoure. Noble,

riche, élégant, il avait mené de bonne heure la vie des jeunes patriciens romains, vie mélangée de quelques études et de beaucoup de plaisirs. Valérien, austère pour lui-même, mais faible dans le gouvernement de sa famille comme dans celui de l'État, n'avait point assez réprimé ses écarts et son penchant à la dissipation, qui finit par être indomptable[1]. Les ennemis mêmes de Gallien étaient forcés de reconnaître en lui le germe des plus heureuses facultés : un esprit vif et fécond en saillies, une éloquence facile, et surtout un rare talent pour la poésie gracieuse, où il égala parfois les grands modèles[2]. Mais, avec tout cela, il n'y avait en lui ni esprit de suite, ni constance, ni modération, ni réserve. Ses plaisirs dégénéraient en dissolution[3], son amour du repos en paresse et en oubli des devoirs les plus saints, son goût pour les spectacles et les amusements en prodigalités folles, qui faisaient une triste diversion à la misère publique[4]. Rien n'échappait aux caprices de son esprit acerbe et railleur, ni les officiers de son palais, ni les commandants des armées, ni le corps du sénat. On le voyait même se livrer, vis-à-vis du peuple, à des bouffonneries à peine pardonnables chez un particulier, déshonorantes chez un empereur. En voici une qui peut faire juger des autres. Un marchand avait vendu de fausses perles à l'impératrice; Gallien le fit poursuivre en justice, et condamner au supplice des bêtes. Le malheureux,

1. Vopisc., Aurelian., p. 211.

2. Suo tempore fuit Gallienus (quod negari non potest) oratione, poemate, atque omnibus artibus clarus... Tam inter poetas quam inter rhetores emicuit. Treb. Poll., Gallien., p. 180. — Cf. Porphyr., Vita Plotin.. 8.

3. Treb. Poll., Gallien., p. 177, 182, 184. — Aur. Vict., Cæs., 33. — Amm. Marc., XIV, 3.

4. Gallieuo aut nullas, aut luxuriosas, aut ineptas et ridiculas res agente. Treb. Poll., Gallien., p. 179.

agenouillé dans l'amphithéâtre, et déjà presque mort de peur, implorait vainement la compassion d'Auguste et celle de la foule qui encombrait les gradins, quand la porte d'une loge s'étant ouverte, on vit s'élancer un chapon : « Nous sommes quittes, dit Gallien ; j'ai trompé le trompeur[1]. » A côté de ces travers burlesques et de cette indolence, un grand événement venait-il tirer de sa torpeur le fils de Valérien, il se montrait habile, libéral, actif, brave[2], cruel même par emportement[3], mais pour retomber ensuite, comme épuisé de son effort, dans sa somnolence épicurienne : homme toujours extrême, et qui ne parvint jamais qu'à se faire haïr ou mépriser, soit qu'il agît, soit qu'il n'agît pas.

Lorsque les tristes détails de la campagne de Perse lui arrivèrent, il était toujours près de Postume, en Gaule, où il avait remporté contre les Germains quelques avantages brillants, sans avancer d'un pas dans l'estime publique. Comme l'état de tutelle où la volonté de son père l'avait placé l'humiliait et lui pesait, sa première pensée fut de le rompre dès qu'il se vit maître de lui-même. Mais il le fit sans prudence, avec éclat et colère, et, pour humilier à son tour son ancien maître, il affecta de lui retirer son fils Saloninus, le déposant entre les mains d'un tribun nommé Silvanus, qui commandait la place de Cologne[4]. C'était un acte de défiance que Postume

1. Deinde cavea caponem emittit, mirantibusque cunctis rem tam ridiculam, per curionem dici jussit : Imposturam fecit, et passus est. Treb. Poll., Gallien., p. 180.

2. Zonar., xii, 23. — Amm. Marc., xxi, 201.

3. Erat in Gallieno subitæ virtutis audacia. Treb. Poll., Gallien., p. 178. — Gallienus, ut erat nequam et perditus, ita etiam ubi necessitas coegisset, velox, furibundus, ferus, vehemens, crudelis. Id., Trig. tyran., p. 188.

4. Zosim., i, 21. — Zonar., xii, 23.

ne méritait pas, et qui dut le blesser au vif[1]. Le nouveau favori, outrant encore les mauvais procédés du prince, environnait Saloninus de précautions insultantes pour son rival : et au milieu de tout cela, Gallien laissait le gouvernement suprême des armées et de la Province à l'homme qu'il irritait à plaisir.

Pourtant il avait besoin d'amis, car l'anarchie se mettait partout. L'armée de Pannonie venait de se révolter et de se donner pour empereur son général Ingénuus. On annonçait en même temps que celle de Mœsie, commandée par Auréolus, jalouse de la première, avait aussi brisé les images du fils de Valérien, et proclamé son général[2]. Gallien n'hésita pas à partir; mais avant de quitter la Gaule, il enferma sous bonne garde, à Cologne, Saloninus, donnant au jeune enfant, avec le titre d'Auguste, des pouvoirs qu'il devait exercer par l'intermédiaire de son gouverneur[3]. Du reste, il ne manqua ni d'habileté ni de bonheur au début de son expédition d'Illyrie : il battit, près de Sirmium, Ingénuus, qui se tua; puis, animé d'une de ces colères qui l'aveuglaient sur ses propres intérêts, il usa de sa victoire en bourreau : les légions révoltées furent décimées sous ses yeux, et les principales villes de la Province remplies de massacres[4]. Ces barbaries produisirent l'effet qu'on en devait attendre : à peine avait-il quitté Sirmium pour se rendre en Mœsie, que l'armée pannonienne brisa de nouveau

1. Treb. Poll., Trig. tyran., p. 188.— Aur. Vict., Cæs., 33. — Zonar., XII, 25.

2. Treb, Poll., Trig. tyran., p. 189, 190; Gallien., p. 176. — Zonar., XII, 25. — Aur. Vict., Epit., 32.

3. Zosim., I, 21. — Zonar., XII, 23.

4. Usque adeo asper et truculentus, ut plerasque civitates vacuas virili sexu relinqueret. Treb. Poll., Trig. tyran., p. 188.

ses images, et proclama Régalianus[1]. Le bruit se répandit en même temps que le mouvement insurrectionnel venait de gagner les Gaules; que les légions rhénanes avaient massacré le jeune Saloninus, et que Postume était empereur.

Ce bruit se trouva vrai, et ce n'était que la première annonce d'une longue série de désastres. On apprit coup sur coup que Valens se rendait indépendant en Achaïe, Pison en Thessalie, Macrianus dans la basse Égypte; que la Syrie et la Cappadoce balançaient; que la province d'Afrique commençait à remuer[2]. A de courts intervalles, on voyait se succéder des courriers arrivant à Rome de tous les points de l'Empire, et qu'à leurs longues hastes garnies d'ailes noires on reconnaissait porteurs de nouvelles sinistres : leur passage laissait dans les populations une agitation inexprimable. Gallien, effrayé, se rapprocha d'Auréolus, et entra en négociation avec lui[3], lui assurant, outre l'impunité d'un commencement de révolte en Mœsie, des priviléges et une autorité extraordinaire qui constituait presque un partage de la souveraineté. De concert avec ce demi-collègue, il marcha contre Régalianus, que ses soldats abandonnèrent[4]; puis il dirigea ses pensées vers la Gaule.

Mais déjà cette province ne lui appartenait plus; ce qui s'était passé dans son sein était plus qu'une révolte de troupes, plus que la substitution vulgaire d'un empe-

1. Treb. Poll., Trig. tyran., p. 189. — Aur. Vict., Epit., 32.

2. Treb. Poll., Gallien., passim; Trig. tyran., p. 194, 195, 196. — Aur. Vict., Cæs., 33; Epit., 32. — Zosim., I, 22, — Zonar., XII, 23.

3. Pacem cum Aureolo facit, oppugnandi Postumi studio. Treb. Poll., Gallien., p. 177; Trig. tyran., p. 189.

4. Treb. Poll., ub supr.; Gallien., p. 179.

reur à un autre empereur : c'était une tentative d'indépendance provinciale, une séparation de l'Italie. Nous n'avons que des détails fort incomplets sur l'événement qui détermina une crise aussi importante; mais il paraît que l'homme de confiance de Gallien, Silvanus, uniquement occupé de contrarier Postume, intervenait sans cesse dans tous ses actes, au nom de l'enfant dont il avait la garde, le faisant parler et ordonner, travaillant à diviser les soldats, conspirant en un mot de toute manière et presque ouvertement contre le général que l'Empereur conservait comme son représentant avoué. Ces rivalités, et les soupçons qu'elles faisaient naître de part et d'autre, occupaient tristement la Gaule et les armées, quand les Germains de la confédération franke recommencèrent leurs incursions. Postume, toujours heureux l'épée à la main, les força de regagner le fleuve, et, après les avoir défaits dans une grande bataille, distribua à ses troupes le butin conquis sur eux[1]. Mais Silvanus vint aussitôt, comme par l'ordre du jeune Saloninus, réclamer ce butin dont Postume, disait-il, n'avait pas eu le droit de disposer sans autorisation, et il exigea qu'on le rapportât en commun pour en faire une nouvelle distribution. Un pareil ordre était le comble de la légèreté : Postume parut s'y soumettre volontiers, fit connaître à son armée réunie les intentions du jeune Auguste, et ne s'étonna point sans doute lorsqu'il la vit, pour toute réponse, arracher de ses enseignes l'effigie des princes, et déclarer à grands cris qu'elle allait marcher sur Cologne[2]. Postume la suivit comme à regret; mais quand Silvanus, sorti à sa rencontre, essaya de combattre, il prit la di-

1. Zonar., XII, 25.
2. Id., ibid.

rection des troupes, rejeta son rival dans la place et y mit le siége. La guerre ne traîna pas en longueur; Cologne, prise, fut saccagée de fond en comble, et les soldats englobèrent dans le massacre Saloninus avec son imprudent conseiller[1]. Postume en avait-il donné l'ordre? avait-il ordonné, au contraire, ainsi qu'il le prétendait, qu'on les remît l'un et l'autre vivants entre ses mains? Les apparences parlaient contre lui : on put le croire coupable d'un meurtre prémédité, et on l'en accusa, quoiqu'un tel crime, suivant le mot de son biographe, répugnât à son caractère et aux actes de toute sa vie[2]. Ce qui est certain, c'est qu'il ne repoussa point la pourpre ensanglantée que les vainqueurs lui présentèrent, et qu'il se laissa proclamer César et Auguste, en s'associant son fils C. Junius Postumus[3].

Ce jeune homme, que les médailles nous représentent une couronne radiée sur la tête, et sur l'épaule un sceptre surmonté d'un aigle, et auquel elles donnent le titre d'*invincible*[4], fut loin de remplir tous les engagements d'un si beau surnom. Destiné, par la gloire même de son père, à la carrière des armes, et nommé par Valérien tribun des Voconces[5] (charge qui consistait probablement à défendre les passages des Alpes maritimes et à recruter des troupes dans cette partie de la Province), Junius Postumus ne se sentit jamais que de la répu-

1. Militibus obsidionis necessitate compulsis, ut et ipsum et ipsius custodiæ præfectum a patre Silvanum traderent. Zosim., I, 21.

2. Quod ejus non convenit moribus. Treb. Poll., Trig. tyran., p. 185.

3. Id., ibid.

4. INVICTO AUG. Mionnet, Rareté des médailles romaines, 3e éd., II, 70, 127.

5. Hujus filio, Postumo nomine, tribunatum Vocuntiorum dedi. Epist. Valerian., ap. Treb. Poll., Trig, tyran., p. 185.

gnance pour la guerre : c'était vers les lettres que son penchant l'entraînait. Plus assidu aux concours littéraires de la Gaule qu'aux exercices de son tribunat, il se fit dans l'art de parler une réputation assez grande peut-être pour apaiser les regrets de son père. Au jugement des contemporains, Postume excellait dans le genre de la *déclamation* ; genre qui consistait, comme chacun sait, en controverses et en plaidoyers sur des sujets fictifs, sorte de gymnastique de l'esprit, que les anciens jugeaient favorable à l'éloquence, et que les Sénèque et les Quintilien avaient mis en grand honneur dans les écoles. On admirait à ce point les déclamations de Postume, qu'on les joignit à celles de Quintilien, dans les éditions de l'illustre rhéteur. Par la suite même, quand la science et le goût baissèrent, on confondit ensemble les unes et les autres [1]. L'érudition moderne a su les séparer de nouveau [2]; et l'œil de l'historien peut interroger aujourd'hui ces pages tracées par une main qui porta le sceptre des Gaules, pour y saisir, sous l'écorce des sujets imaginaires, quelques révélations de l'écrivain et de son époque, quelque émotion de ces grandes et curieuses luttes qui nous sont restées si obscures.

On ne peut certes méconnaître dans les compositions qu'on peut légitimement, ce me semble, attribuer à Junius Postumus, l'éclat d'une imagination brillante, quoi-

1. Fuit autem (quod solum memoratu dignum est) ita in declamationibus disertus, ut ejus controversiæ Quintiliano dicuntur insertæ, quem declamatorem romani generis acutissimum, vel unius capitis lectio prima statim fronte demonstrat. Treb. Poll., Trig. tyran., p. 186.

2. Ger. Vossius lui attribue les XIX grandes déclamations mises sous le nom de Quintilien, et qui évidemment n'appartiennent point au rhéteur de Calagurris. L'opinion de Vossius a été adoptée par les critiques les plus récents. M. Daunou la partage (Biogr. univers., art. Quintilien). — V. au surplus l'édition de Quintilien, de M. Dussault, v, 26, seqq.

que mal réglée, et d'autres signes d'un vrai mérite; mais il résulte de presque toutes ces pièces une pensée attristante. L'auteur y cède à je ne sais quelle prédilection pour la peinture des misères sociales; il s'attache, avec une complaisance amère, à nous exposer cette guerre du riche et du pauvre; guerre éternelle, hélas! mais que, dans l'empire romain et de son temps, certaines circonstances rendaient plus rude encore et plus implacable. Il aime à placer en regard le riche et le pauvre, comme des ennemis naturels[1] à qui tous les moyens sont permis, la fraude et la violence, puisqu'ils se livrent des combats nécessaires, et que la société les a condamnés fatalement à se haïr. Alors ses tableaux prennent une énergie sombre : la dépossession du faible et du timide par le voisin puissant et insatiable, la progression de ces domaines sans fin qui marchent, comme le flot de la marée, et englobent successivement les champs, les forêts, les rivières, les villages, pour ne s'arrêter que devant le riche; toutes les misères de la grande propriété à esclaves y sont retracées dans une nudité effrayante. « Partout, dit-il, on chasse le peuple; il n'a plus « d'héritage; ce qui suffisait à la nourriture d'une cité « est le parc à bétail d'un seul maître. Les riches sont « comme les rois ou comme les nations, il leur faut pour « frontières des fleuves et des montagnes[2]. » Parfois même il semble excuser les révoltes sociales, tant il prête d'énergie aux sentiments qui les inspirent. « O « riche! s'écrie un de ses personnages, tu es fort contre

1. Dives et pauper, inimici. Decl. XIII, Apes. pauper., et alib. pass.

2. Parum est proximos æquare terminos, et possessiones suas, velut quædam gentes, fluminibus montibusque distinguere. E finibus suis populus excluditur, nec ullus procedentis finis est, nisi quum in alterum divitem inciderit. Decl. XIII, Apes. pauper., 11.

« moi, car un seul de tes coups me tue; mais aussi tu « offres plus de prise aux miens, et je puis te faire mou« rir de mille morts. Quelle que soit ta confiance dans « les biens qui te protégent, écoute! Quand j'ai fait le « sacrifice de ma vie, nous sommes égaux [1]. » Ne croirait-on pas entendre ici le mot d'ordre anticipé des Bagaudes? Ailleurs, dans un morceau réellement digne de Sénèque, l'empereur gaulois, parlant de l'incertitude de la vie et de la fragilité de nos grandeurs, ajoute : « Celui« là seul a vécu tout ce qu'il voulait vivre, qui s'est dé« cidé à mourir. » On aime à supposer qu'une si ferme philosophie ne lui fit point défaut dans cette carrière orageuse où son père l'entraîna avec lui.

Tel était le second des empereurs nommés par les légions rhénanes, et confirmés immédiatement par toute la Gaule. Au milieu de la dislocation universelle, le nom de Postume inspirait une telle confiance, la province gauloise présentait un point d'appui si solide, que l'Espagne [2] et la Bretagne [3] se hâtèrent d'acquiescer à tout ce qui venait de s'y faire. Les armées ne montrèrent pas un moindre désir d'union : aucun corps ne fit scission, aucun compétiteur n'osa s'opposer à Postume. L'armée de Bretagne, forte de trois légions, lui prêta serment de fidélité au camp retranché d'Isca, sur la côte occidentale

1. Est tamen et pauperibus interim dolor : et ut facilius nobis nocere potest, ita vobis latius : postremo placeas licet tibi, opum tuarum fiducia, dives; si mihi vivere non expedit, pares sumus. Decl. XIII, 11.

2. Dès la première année de sa puissance tribunitienne, il était reconnu en Espagne, comme le prouve l'inscription trouvée à Cordoue : IMP. CÆS. M. CASSIANUS. LATINIUS. POSTUMUS. PIUS. FEL. INVICTUS. AUG. GER. MAX. PONT. MAX. TRIB. POT. COS. III. P. P. PROC. Murator. Thes., 460. — Orelli, I, 1015.

3. IM. DO. N. MAR. CASSIANIO. LATINIO. POSTUMO. PIO. FELICI. Heath Cock prop. Brecknoch in Britann. Orelli, I, 1016.

de l'île ; celle d'Espagne, dans le pays des Vaccéens. Les médailles nous ont seules conservé le souvenir de cette grande alliance de trois armées et de trois peuples : elles nous représentent Postume à cheval, le bras étendu, en face d'une troupe rangée en bataille, tandis qu'un officier semble donner aux soldats le signal de l'acclamation. On y lit ces mots : *Armée d'Isca*[1], *Armée des Vaccéens*[2]. D'autres types nous parlent encore de la concorde des soldats et de la foi jurée au nouvel Auguste : tantôt c'est la fidélité militaire sacrifiant, sous les enseignes, dans le sanctuaire d'un camp; tantôt c'est Castor, le dieu des cavaliers, à pied et retenant par la bouche un cheval fougueux[3]. L'assentiment des peuples et leurs espérances sont exprimés aussi sur des types nombreux : l'un d'eux offre un vaisseau, symbole du nouvel empire, voguant, le vent en poupe, sous le labarum, et ces mots sont gravés autour : *Bonheur des temps*[4].

Mais qu'était-ce que cet empire, démembré de l'empire de Rome? Existait-il, dans l'esprit des trois grandes provinces qui le formèrent ainsi spontanément, une autre idée que celle de s'entr'aider, de se serrer l'une contre l'autre, pour présenter plus de résistance à la dissolution qui gagnait de tout côté? En s'isolant de l'Italie, prétendaient-elles cesser d'être romaines, se reconstituer une nationalité, ressusciter, à l'aide des traditions et des habitudes, leur indépendance gauloise, bretonne ou ibérienne? Ne voulaient-elles, au contraire, qu'échapper à la mauvaise direction qui perdait l'Italie et pour-

1. Exercitus. isc. s. c. Spanh, ix, 845. — Eckhel, vii, 442. — Mionnet, Rar. des méd. rom., ii, 67.
2. Exercitus. vac. s. c. Mionnet, ii, 66. — Eckhel, vii, 442.
3. Mionnet, ii, seqq. — Eckhel, vii, 438, seqq.
4. Felicitas. temp. Mionnet, ii, 61.

voir par elles-mêmes à leur salut, sauf à renouer les liens de communauté avec le cœur de l'Empire, plus tard et quand le danger serait passé? Cette seconde hypothèse est la seule vraie, la seule conforme aux faits particuliers de cette révolution, et aux idées générales qui régnaient dans le monde romain. Je l'ai déjà dit ailleurs, le titre de *Romain*, les mots de *Romanité*, de *Romanie*[1], signifiaient alors ce que signifient de nos jours les expressions d'*Européen*, de *civilisation européenne*, d'*Europe civilisée*. Ces termes étaient les corrélatifs exacts de *Barbare* et de *Barbarie*; et leur corrélation indiquait un grand classement du genre humain, devant lequel s'effaçaient tous les autres. Une fois Romain, on ne comprenait plus qu'on pût cesser de l'être. Entre les membres de cette société de peuples, les discussions roulaient uniquement sur le plus ou le moins de charges à supporter, d'influence à exercer, d'avantages à recueillir. Les révoltes des provinces ne portèrent jamais, à cette époque du moins, le caractère d'une véritable renonciation à une existence en laquelle se résumaient toutes les notions de prospérité matérielle, de développement moral et de gloire. Tout en reniant l'Italie et les chefs qu'adoptait l'Italie, elles conservaient sur leurs monnaies le type de *Rome éternelle*[2], comme une protestation solennelle de *Romanité*, comme une preuve qu'elles appartenaient toujours à la grande famille des peuples civilisés. C'est ainsi que l'empire des Gaules grava sur plusieurs de ses médailles l'image de Rome unie à celle de Postume; et que l'empereur gaulois, faisant la guerre à

1. Romanitas, Ῥωμανία. Voir mon Tableau de l'empire romain, ch. III, p. 182.

2. ROMÆ ÆTERNÆ. Rome assise tenant le Palladium, médaille de Postume. Mionnet, II, 64.

l'empereur italien, n'en prit pas moins le titre d'Hercule romain [1]. Quant aux armées, pour qui toute terre romaine était la patrie, elles embrassaient fréquemment la cause des populations séparées.

Lorsqu'une province rompait avec l'Italie, elle ne changeait rien au mécanisme de son administration : la vie municipale tenait une si grande place dans la constitution de cette société, que les affaires journalières pouvaient marcher comme d'elles-mêmes et longtemps, au milieu des plus graves perturbations de la vie politique. Tout continuait à se régler dans les localités par les assemblées et les magistrats des différents degrés ; seulement l'impulsion émanait d'ailleurs. Il se formait d'ordinaire, dans la métropole du pays insurgé, un conseil qui remplissait auprès du César local, que les Italiens appelaient *Tyran*, les mêmes fonctions que le sénat romain près du chef reconnu par l'Italie. Tantôt c'était la curie, l'assemblée municipale de la métropole qui prenait le rôle de sénat politique [2]; tantôt c'était une réunion conventuelle de représentants délégués par toutes les grandes circonscriptions du pays, réunion qui existait en temps régulier avec des fonctions consultatives et temporaires; tantôt enfin, et c'était vraisemblablement le cas le plus habituel, le nouveau sénat était composé par l'empereur de personnages notables, pris dans la province et dans l'armée insurgées.

Trèves, cité presque impériale, et résidence en quelque sorte forcée pour un empereur que les nécessités de la guerre retenaient près de la frontière et à proximité

1. HERCULI ROMANO. Mionnet, II, 69. — Eckhel, VII, 444.

2. Comme dans l'élection du premier Gordien par le peuple et le sénat carthaginois. V. ci-dessus.

des troupes, Trèves fut, selon toute apparence, le siége du gouvernement gaulois; selon toute apparence encore, le sénat de Postume, comme autrefois celui d'Albinus à Lyon, se composa de notables choisis dans les trois provinces fédérées. Il se modela d'ailleurs en tout sur le sénat de Rome; décernant au prince, dans la même forme, les mêmes honneurs et les mêmes pouvoirs; faisant des sénatus-consultes, nommant des gouverneurs proconsulaires, frappant la monnaie de billon, etc., et ses Pères Conscrits portèrent la toge bordée de rouge à l'instar des Pères de la Ville Éternelle. De même aussi, entre l'Auguste siégeant à Trèves et l'Auguste siégeant à Rome, il n'y eut de différence que l'étendue de la domination, différence qui ne fut pas toujours à l'avantage de Gallien. Le chef gaulois[1], tribun et proconsul perpétuel, grand pontife, généralissime, se vêtit de pourpre, s'assit sur la chaise curule, mania la hache des sacrifices et le bâton augural, et fut, comme tous les Césars, *pieux*, *heureux*, *invincible*[2] : ce dernier titre, du moins, Postume ne le devait ni à la flatterie, ni à l'usage.

Voilà comment il faut se peindre l'empire transalpin et son gouvernement, sous peine de ne rien comprendre ni à l'état du monde romain, ni à celui de la Gaule. Mais, à côté de ces caractères généraux applicables à toutes les provinces en insurrection, il y en eut de particuliers qui tenaient spécialement à la Gaule et aux circonstances de sa révolution. Par exemple, on sait que les deux principales divinités des nations transalpines, antérieurement à la conquête, avaient été Ogm ou Ogmius et Teutatès,

1. V. ci-dessus, t. I. p. 418.
2. Pius, felix, invictus. V. les médailles de Postume.

l'Hercule et le Mercure du polythéisme romain [1]. Après l'espèce de transaction qui s'opéra entre le culte officiel de Rome et celui des pays subjugués, Hercule et Mercure gardèrent leur ancien rang, et continuèrent à dominer l'olympe gaulois : or, ce sont précisément les deux divinités qui figurent de préférence sur les médailles de Postume. On y représente fréquemment l'empereur transalpin sous le symbole et avec les attributs d'Hercule; d'un Hercule tantôt mythologique et romain [2], tantôt gaulois, et désigné par des épithètes topiques, dont le sens ne nous est pas bien connu, telles que celles de *Magusanus* [3] et de *Deusionensis* [4] qui se rapportent peut-être à deux localités voisines du Rhin : Duyz, bourg situé de l'autre côté du fleuve, en face de Cologne, et Mécusa [5], petite ville des bords de la Moselle. Un bas-relief antique représente l'Hercule Magusan sous la figure d'un homme nu, tenant dans sa main droite un dauphin, dans sa main gauche un tronc d'arbre fendu en deux et ayant à ses pieds un scorpion [6], attributs complétement étrangers à l'Hercule fils d'Alcmène. Souvent aussi les médailles dont nous parlons reproduisent l'image de Diane, tantôt céleste et portant un fanal sur sa tête, tantôt terrestre avec l'arc et le carquois. Ce type semblerait se rattacher moins à Postume qu'à une femme extraordi-

1. Deum maxime Mercurium colunt. Cæs., Bell. Gall., VII, 17. — Sur l'Hercule gaulois, cons. Hist. des Gaulois, livre VIII, ch. 1.

2. Herculi Nemæo, Erymantino, Libyco, etc. Num. Posth. (Eckhel, VII, 443, 444.) — HERCULI ROMANO. AUG. Ibid. — Cf. Mionnet, II, 60 et seqq.

3. HERCULI MAGUSANO. Eckhel, VII, 444. — Mionnet, II, 61, 66, 68.

4. HERCULI DEUSONIENSI. Hercule debout, dans un temple tétrastyle. — Eckhel, VII, 552. — Mionnet, II, 61, 66.

5. Anonym. Ravenn. Geogr., IV, 26.

6. Monument décrit par Keysler, Antiq. sept. Cf. — Eckhel, VII, 444.

naire, dont le rôle commençait alors, que nous verrons s'élever peu à peu sur le théâtre des événements, et qui l'occupera bientôt tout entier.

Plus sensible à la mort de son fils qu'il ne l'avait été à la captivité de son père, Gallien s'était hâté de conclure la paix avec Auréolus, afin de réunir leurs efforts contre Postume; mais il fut obligé, quoi qu'il en eût, de différer sa vengeance pendant près de deux ans. Les Sarmates et les Germains orientaux, profitant de l'anarchie qui leur facilitait l'accès du Danube, avaient franchi le fleuve sur plusieurs points et débordaient en Italie par les Alpes carniques et rhétiennes, tandis que les Alamans, balayés de l'est des Gaules par Postume et repoussés vers les Alpes pennines, en assiégeaient les défilés. Bientôt trois cent mille Barbares de toute race se donnèrent la main dans les plaines du Pô[1]. Délaissée par le reste de l'Empire, l'Italie retrouva dans son désespoir l'héroïsme de Trasimène et de Cannes. Le sénat fit des levées en masse[2]; Rome s'arma; les sénateurs organisèrent la défense de l'Apennin, et conduisirent leurs recrues à Gallien, qui, pendant ce temps, avec une armée d'à peine dix mille hommes[3], contenait l'ennemi par des manœuvres habiles et l'empêchait de dépasser Ravenne[4]. A l'arrivée des nouvelles troupes, la guerre s'égalisa, et enfin les Barbares, vaincus en bataille rangée près de Milan, se débandèrent et repassèrent les Alpes comme

1. Zonar., XII, 24.

2. Senatus urbem Romam in summum discrimen adductam videns, milites quotquot erant ad urbem instruxit et arma valentioribus plebe dedit, et hoc modo majorem barbarico coegit exercitum. Zosim., I, 21.

3. Zonar., XII, 24.

4. Oros., VII, 22. — Hieron., Chron.

ils purent. Dans cette campagne glorieuse, les Romains, à défaut du nombre, avaient eu pour eux de grands talents, Auréolus, Claude, Gallien lui-même qui sembla vouloir se réhabiliter aux yeux du monde. Mais sur ce caractère mobile à l'excès, tout glissait; et il ne semblait se grandir un peu que pour retomber plus bas. Loin de remercier l'assemblée de sa noble fermeté, si bien comprise par les populations italiennes, il s'en montra jaloux; et, soit qu'il fût alarmé de la résurrection de ce corps puissant, soit qu'il voulût tout simplement faire sentir qu'il avait seul vaincu et n'avait besoin que de lui seul pour vaincre encore, il défendit aux sénateurs de paraître davantage aux armées, et les exclut pour toujours des charges militaires[1]. Cette loi fut une des plus grandes calamités de cette époque de calamités; le sénat en murmura, mais il obéit.

Pendant les deux années que dura cette lutte de l'Italie contre la Germanie déchaînée, la Gaule donna un triste exemple de l'égoïsme qui s'était emparé du monde romain. Loin de s'émouvoir à la vue d'un danger qui semblait devoir emporter Rome, elle ne fit que travailler plus activement à s'isoler, avec son empereur, ses légions et ses milices. Du moins réussit-elle par là à se délivrer des Alamans. Du côté du bas Rhin, Postume avait intimidé les Franks à ce point qu'il osa pénétrer chez eux et construire, sur leur territoire, des châteaux destinés à flanquer la limite transrhénane[2], tandis que ses flottes donnaient la chasse aux pirates dans tous les parages de l'Océan. Cette dernière circonstance nous est

1. Aur. Vict., Cæs. 37.

2. Nonnulla etiam castra, per septem annos, in solo barbarico ædificaverat. Treb. Poll., Trig. tyran., p. 186.

révélée par les médailles qui, dans leur langage éner gique, nous parlent du *retour de Neptune*[1]. A l'intérieur, il commença des travaux dont plusieurs monuments ont conservé le souvenir[2]. Sa sollicitude parvint aussi à garantir la Gaule, au moins en partie, de la peste qui avait joint, en Italie, ses ravages à ceux de la guerre[3]. Les légions lui votèrent à ce sujet des témoignages solennels de leur reconnaissance; et plusieurs médailles nous montrent, d'un côté, la tête de Postume à la fois radiée et laurée, et de l'autre, Esculape debout, avec cette légende : *Santé de l'armée*[4].

Cette armée, qui se liait si étroitement à la fortune du nouvel empire, se composait de neuf à dix légions qui, au grand complet et les auxiliaires compris, auraient représenté bien près de cent mille hommes; mais il s'en fallait de beaucoup qu'elles fussent entières. La Bretagne en renfermait deux, peut-être trois, l'Espagne une et la Gaule six. Le nom de ces dernières, qui nous intéressent surtout, nous est révélé, soit par les médailles, soit par quelques mots des historiens. Il me semble qu'on ne le lira pas ici sans intérêt; qu'on n'apprendra pas sans une sorte d'émotion nationale quels étaient ces corps de l'armée romaine qui n'hésitèrent point à renier Rome et l'Italie, pour mettre, il y a aujourd'hui quinze siècles, leur sang et leur courage en commun avec ceux de nos pères.

1. Neptuno reduci et Neptuno comiti. Mionnet, II, 61, 68.

2. Entre autres l'inscription de Cordoue. Fabr., 686. — Mur., 460. — Orell., 1015.

3. Pestilentia tanta exstiterat vel Romæ, vel in achaicis urbibus, ut uno die quinque millia hominum pari morbo perirent. Treb. Poll., Gallien., p. 177. — Aur. Vict., Cæs., 33.

4. Salus exerciti (Sic.) Mionnet, II, 64.

C'était d'abord, sur le haut Rhin, la vingt-deuxième Première, chargée de couvrir l'accès des Vosges[1]. Cette légion remontait aux premiers jours de l'empire romain. Auguste l'avait créée en Égypte et composée d'Orientaux; elle servit Vespasien dans les guerres de Judée, Marc-Aurèle dans les guerres germaniques, et Sévère lui donna son nom. Recrutée successivement d'Orientaux et d'Occidentaux, et passant d'une extrémité du monde à l'autre, elle n'en restait pas moins fidèle à ses vieux souvenirs : elle avait pour symbole, ou, comme nous dirions aujourd'hui, pour armes, le *Capricorne,* signe sous lequel Auguste était né, et un Hercule debout.

La sixième occupait Mayence. Formée et recrutée en Gaule, il lui appartenait plus qu'à toute autre de prendre part à une révolution de la Gaule. Elle devait à son origine le surnom de *Gauloise,* à sa constante fortune celui de *Victorieuse*. Elle alternait ses cantonnements entre les bords du Rhin et ceux de la Tamise[2].

Dans son voisinage campait la quatrième *Flavienne,*

1. Leg. xxii. primigenie. Eckhel, Doct. num. vet., vii, 452. Ces médailles et les suivantes furent frappées en Gaule, au nom de Victorinus, lors de son avénement au trône impérial, où Postume l'appela en 265. Les monuments très-nombreux laissés par cette légion sur les bords du Rhin indiquent le rayon de sa station. Ils ont été décrits dans le curieux recueil publié par M. Steiner, sous le titre de Codex inscriptionum romanarum Rheni. Darmstadt, 1837. On connaît jusqu'ici quatre-vingt-six monuments qui se rapportent à la xxii[e] légion.

2. Nous connaissons la présence en Gaule de la vi[e] légion gallicane par la victoire qu'Aurélien, alors tribun, remporta avec elle contre les Franks (Vopisc., Aurelian., p. 211). Du temps de Dion (l. xl), elle était en Bretagne. — (V. Grut., Inscript., 457, 2). Les monuments qu'elle a laissés sur les bords du Rhin sont décrits dans l'ouvrage de M. Steiner, n[os] 554, 620, 626, 642, 677, 689, 740, 903.

Pieuse, Fidèle, qui avait pour insignes une tête casquée entre deux lions[1].

Près de Cologne, dans le camp de Trajan, stationnait la trentième *Ulpienne et Germanique*[2], création du grand empereur dont elle avait pris le nom. Celle-là quittait rarement les bords du Rhin. C'était une de ces légions rudes, exigeantes, intraitables, dont les révoltes avaient tant de fois mis Rome en péril et fait payer cher aux empereurs les services qu'elles savaient rendre à l'Empire.

On trouvait ensuite la dixième qui portait le surnom de *Fretensis,* légion du détroit[3], parce qu'elle avait été levée dans la partie de l'Italie voisine du détroit de Sicile. Transplantée au milieu des brumes de la Germanie inférieure, elle s'y était formé des habitudes et des devoirs qui lui firent oublier le ciel de Rhégium et de Naples pour celui des Gaules. Elle conservait néanmoins religieusement dans ses armes le taureau, qui rappelait les pâturages et les riches labours de son pays.

Venait enfin la vingtième *Forte et Victorieuse :* cantonnée longtemps sur la frontière de la Calédonie, elle en avait rapporté le type du sanglier, symbole numismatique de l'île de Bretagne, symbole aussi de la bravoure impétueuse qui caractérisait cette vaillante légion[4].

1. Leg. iiii. flavia. p. f. Eckhel, vii, 451. — Onze inscript. Stein., ii, p. 180.

2. Leg. xxx. ulp. vict. p. f. Eckhel, vii, 452. — Stein., Codex inscript. Rheni, ii, p. 186 : vingt-sept inscript.

3. Leg. x. fretensis. p. f. Eckhel, vii, 451. Cette légion est mentionnée fréqnemment sur les inscriptions : on la trouve tantôt en Espagne, tantôt en Germanie. Stein., Codex inscr. Rheni, ii, nº 946.

4. Leg. xx. val. victrix. p. f. Eckhel, vii, 451. — Stein., 685, 884.

Outre les légions et les troupes auxiliaires romaines, Postume entretenait à sa solde plusieurs corps de Germains, principalement de Franks[1] qui, après s'être fait battre en Gaule, avaient pris partie pour la Gaule contre l'Italie.

Ce fut vers l'année 262 que Gallien, débarrassé de la guerre contre les Alamans et les Juthungues, passa les Alpes avec Auréolus et une armée fière de ses victoires récentes. Entre des chefs si expérimentés et des troupes également braves, également animées de part et d'autre, la guerre traîna en longueur; on se disputa pied à pied les champs de bataille et les villes, sans qu'il intervînt rien de décisif. Postume eut d'abord l'avantage, puis il fut vaincu[2], puis il se releva par une faute dont on accusa Auréolus, qui aurait pu, dans une occasion, s'emparer de sa personne et qui ne le fit pas, ou par mollesse, ou par secret calcul, pour conserver des embarras à Gallien[3]. La lutte durait ainsi depuis une année, lorsqu'en 263, Gallien éprouva un de ces désirs immodérés d'amusement et de repos qui le maîtrisaient, et auxquels d'ailleurs il ne tentait jamais de résister[4]. Il partit brusquement pour l'Italie, laissant la continuation de la guerre entre les mains du général illyrien, dont il avait fait presque un collègue, mais qui, ne trouvant pas son intérêt à la terminer sitôt, la laissa marcher comme elle voulut. Rome, à qui les délais pesaient et qui, depuis

1. Adhibitis ingentibus Germanorum auxiliis. Treb. Poll., Trig. tyran., p. 185. — Multis auxiliis celticis ac francicis. Id., Gallien., p. 178.

2. Longo bello rem modo feliciter, modo infeliciter gessit. Id., Gallien., p. 177; Trig. tyran., p. 186.

3. Quum Postumum capere potis esset, a persequendo abstinuit, sed referens gradum dixit se eo potiri non potuisse. Zonar., XII, 24.

4. Romam cursu rapido convolavit. Treb. Poll., Gallien., p. 178.

trois ans, ne recevait des provinces insurgées ni subsides, ni impôts, ni recrues, ni approvisionnements, criait à la trahison[1] : Gallien feignit de n'y pas croire. Dans l'accès d'indolence qui l'avait saisi, il aima mieux fermer les yeux au danger que d'être obligé de le prévenir.

Il jugeait aussi qu'il était bien temps de se réjouir. D'un côté, la dixième année de sa puissance, comme Auguste, venait de s'ouvrir, et les empereurs célébraient ordinairement cet anniversaire par de grands jeux, qu'on appelait décennaux ; d'un autre côté, les affaires devenaient favorables en Orient. Gallien voulait tout à la fois signaler par une solennité ce retour de la fortune, et s'illustrer lui-même par des magnificences dignes d'un César poëte, et dont l'exemple resterait aux générations à venir[2].

En effet, l'horizon s'était éclairci en Asie. Sapor, abandonné par la plupart de ses alliés, n'avait pu soutenir seul le poids de la guerre ; et la férocité, dont il faisait parade[3], inspirant du courage aux plus lâches, les populations s'étaient soulevées en masse contre lui. Odénath et ses troupes, qui guerroyaient à peu près pour leur compte au milieu du désordre universel, voyant la chance tourner décidément du côté de Rome, tournèrent aussi avec elle : l'occasion était tentante pour des Arabes, car en pillant Sapor, ils enlevaient les dépouilles accumulées de la Mésopotamie et de la Syrie. Le roi des rois vit donc passer entre leurs mains et ses bagages, et ses trésors, et ses femmes, auxquelles, dit un historien, il

1. Zonar., XII, 24.
2. Treb. Poll., Gallien., p. 178.
3. Zonar., XII, 25. — Agathias, IV, 134.

tenait plus qu'à ses trésors [1]; enfin, il fut assiégé par eux dans sa capitale même [2]. De tels succès contre un tel ennemi ne valaient pas moins que le titre de roi : Odénath le prit au lieu de celui de prince de Palmyre qu'avaient porté lui et son père; et il attacha le diadème au front de la belle Zénobie, sa femme [3]. Avec l'adresse des gens de sa race, il se couvrait constamment du nom de Gallien. Tandis qu'autour de lui les généraux romains, prétextant l'indignité du César d'Italie, se partageaient les armées et les provinces, lui, général fidèle et respectueux, ne connaissait que le fils de Valérien, ne tirait l'épée que pour lui, et lui rapportait toutes ses victoires. La guerre civile pendant ce temps moissonnait ses ambitieux collègues : Pison, qui tenait la Thessalie, avait été défait par Valens, qui tenait l'Achaïe; Valens avait été massacré par ses propres soldats; puis Macrianus, proclamé en Égypte, avait été battu et tué, sur la frontière de Thrace, par les légions pannoniennes dont il venait s'emparer [4]. Balista, revêtu de la pourpre en Syrie, ne se maintint pas davantage, et de tous il ne resta bientôt plus qu'Odénath. De sages conseils firent sentir à Gallien qu'un sujet si puissant serait bientôt un maître, si l'on n'en faisait un collègue, et qu'il y avait nécessité de proposer au chef arabe le partage de l'autorité souveraine, avant qu'il la prît lui-même tout entière. Gallien s'y décida, non sans regret, et fit Odénath *Empereur de tout l'Orient,* c'est ainsi que s'expriment les histo-

1. Cepit regis thesauros, cepit etiam quas thesauris cariores habent reges parthici, concubinas. Treb. Poll., Valerian., p. 175.

2. Zosim., I, 22. — Treb. Poll., Gallien., p. 179, 180, 192.

3. Assumpto nomine regali cum uxore Zenobia. Treb. Poll., Trig. tyran., p. 182.

4. Id., ibid., p. 189, 190; Gallien., p. 176. — Zonar., XII, 25.

riens[1] : toutefois l'investiture officielle n'eut lieu que l'année suivante.

Telles étaient les nouvelles qui remplissaient de joie Gallien, et parce qu'elles étaient bonnes et parce qu'elles offraient un prétexte à sa soif immodérée d'amusement. Il n'eut donc plus qu'une occupation, qu'une pensée, l'arrangement des fêtes par lesquelles il voulait immortaliser la dixième année de son règne. Elles furent magnifiques en effet, et, si nous en croyons l'historien de sa vie, elles présentèrent aux spectateurs « une « nouvelle espèce de jeux, des pompes inconnues, un « genre exquis de plaisirs[2]. » Il monta au Capitole sur le char des triomphateurs, environné du corps des prêtres en robe prétexte, du sénat et de l'ordre des chevaliers. Cinq cents lances d'or, cent riches bannières, outre celles des temples et des corporations, et les enseignes de toutes les légions étaient portées devant lui. Les prétoriens et les légionnaires présents à Rome, vêtus de tuniques blanches, le peuple également en blanc et une multitude d'esclaves, hommes et femmes, portant des cierges, des torches et des lampes, composaient un immense cortége[3]. Les prisonniers germains, sarmates et perses, dans le costume de leur nation et les mains liées derrière le dos, y représentaient les peuples barbares : mais les yeux se portaient de pré-

1. Totius prope igitur Orientis factus est Odenatus imperator. Treb. Poll., Gallien., p. 179. — Odenatus, rex Palmyrenorum, obtinuit totius Orientis imperium. Id., ibid. — Zonar., XII, 25.

2. Decennia celebravit novo genere ludorum, nova specie pomparum, exquisito genere voluptatum. Treb. Poll., Gallien., p. 178.

3. Omni populo præeunte, servis etiam prope omnium et mulieribus cum cereis et facibus et lampadibus præcedentibus. Id., ibid.

férence sur les captifs perses, envoyés par Odénath, tous nobles et distingués dans leur pays. Cent bœufs blancs, assujettis par paire à des jougs d'or et caparaçonnés de tapis de soie, puis quatre cents brebis blanches figuraient au cortége pour tomber bientôt sous le couteau des prêtres. On y voyait aussi des éléphants, des tigres, des lions, des hyènes, apprivoisés et parés de mille sortes d'ornements bizarres; douze cents gladiateurs en robes de femme garnies d'or[1]; des mimes, des histrions de toute espèce, montés sur des chariots, et jouant pendant la marche, les uns des scènes de Cyclopées, les autres des parades de pugilat[2].

Mais un incident tout à fait imprévu vint troubler dans sa gloire l'ordonnateur et le héros de ces pompes. Quelques jeunes gens qui s'étaient donné le mot, rompant la haie du cortége, se mirent à examiner les prisonniers persans, l'un après l'autre, avec tous les signes d'une attention inquiète; et quand on leur demandait ce qu'ils cherchaient : « Nous cherchons, disaient-ils, le « père de l'Empereur[3]. » Ce mot cruel eut du succès; et, quoique Gallien fît brûler vifs[4] les imprudents qui l'avaient d'abord prononcé, toutes les bouches le répétèrent, parce qu'il était l'expression de la conscience publique; parce que les âmes les plus communes s'indignaient qu'un fils s'amusât à des fêtes, quand son père gémissait dans des souffrances sans nom; qu'un empe-

1. Mcc gladiatores pompaliter ornati, cum auratis vestibus matronarum. Treb. Poll., Gallien., p. 178.

2. Carpenta cum mimis et omni genere histrionum; pugiles sacculis non veritate pugilantes : Cyclopea etiam luserunt. Id., ibid.

3. A quibus quum quæreretur quidnam agerent illa solertia, illi responderunt : « Patrem principis quærimus. » Id., ibid., p. 179.

4. Scurras jussit vivos exuri. Id., ibid.

reur osât mettre le pied sur un char de triomphe, quand la plus grande des humiliations de l'Empire restait impunie, et que son honneur était commis à la merci d'un chef arabe.

Ce petit événement ranima l'antipathie dont Gallien était l'objet. On cita mille traits, vrais ou faux, de son insensibilité pour les malheurs de son père et pour les infortunes publiques. On prétendit qu'au plus fort du mouvement de dislocation qui avait presque abîmé Rome, on le voyait accueillir les plus sinistres nouvelles par des éclats de rire et des saillies d'esprit révoltantes. « — César, l'Égypte se soulève. — Eh bien! nous nous « passerons de lin d'Égypte [1]. — Les Goths dévastent « l'Asie. — Eh! ne peut-on pas vivre sans aphronitre [2]? « — La Gaule se sépare de l'Italie. — Est-ce que les « draps d'Arras font le salut de la république [3]? » Puis il demandait à ceux qui l'entouraient : « Qu'avons-nous à « dîner? Quels amusements pour demain [4]? » Ces anecdotes, pour la plupart sans doute, étaient composées à plaisir, mais l'invention atteignait bien son but. Tout en rappelant le caractère inconséquent de l'Empereur et son insouciance ordinaire, elle caressait la malignité des masses, et le penchant involontaire des peuples qui souffrent à faire tomber sur ceux qui les gouvernent la responsabilité de leurs maux.

On eût cru que Gallien cherchait à deviner les in-

1. Quid! sine lino ægyptio esse non possumus? Treb. Poll., Gallien., p. 178.

2. Quid! sine aphronitris esse non possumus? Id., loc. cit.

3. Perdita Gallia, arrisisse ac dixisse perhibetur : « Non sine atrebaticis sagis tuta est respublica? » Id., ibid.

4. « Quid habemus in prandio? Qualis cras erit scena? Quales circenses? » Id., ibid., p. 179.

stincts les plus sensibles du peuple romain pour les irriter de gaieté de cœur. En même temps que, par un caprice ou par une ostentation d'idées sérieuses, il se faisait admettre à l'aréopage d'Athènes [1] et promettait au philosophe Plotin un canton désert de la Campanie pour y établir la république de Platon [2], il se rendait la fable du public par sa passion pour une jeune barbare, nommée Pipa [3], et par les folies que cette passion lui inspirait. Pipa était fille d'Attale, roi marcoman, que la politique romaine avait gagné à la cause de l'Empire. Gallien, pendant les dernières guerres, avait cédé à ce chef barbare plusieurs portions de la Dacie, pour les coloniser sans doute et y mettre, sous sa direction, des Marcomans pacifiés : Pipa fut le gage de l'alliance ou le prix de la cession, et Attale la conduisit au lit de l'Empereur avec certaines cérémonies qui pouvaient constituer un mariage aux yeux de la loi germanique, mais qui étaient sans aucune valeur pour lier un Romain [4]. D'ailleurs Gallien avait encore sa femme légitime. Emmenée à Rome, logée dans un palais superbe et entourée de courtisans, comme une reine, la concubine exerça bientôt sur Gallien le pouvoir le plus absolu. Pour plaire à la blonde Germaine et lui ressembler, tantôt il mettait une perruque blonde, tantôt il se faisait poudrer

1. Areopagitarum cupiebat ingeri numero, contempta prope republica. Treb. Poll., Gallien., p. 180.

2. Porphyr., Vita Plotin., 8.

3. Expositus amori flagitioso filiæ Attali, Germanorum regis, Pipæ nomine. Aur. Vict., Cæs., 33. — Quam is perdite dilexerat, Piparam nomine. Treb. Poll., Salonin., p. 184.

4. Quam per pactionem, concessa parte superioris Pannoniæ, a patre, Marcomannorum rege, matrimonii specie, susceperat. Aur. Vict., Epit., 33.

avec des paillettes d'or[1]. Quoique ces puérilités se passassent dans l'intimité, on en murmurait au dehors; car le peuple de Rome, indulgent pour les écarts, pour les débauches même des Césars, avait toujours proscrit, comme une honte ou un péril public, l'ascendant des femmes étrangères. La sympathie se reportait donc plus vive sur l'impératrice Salonina qui, patiente et résignée, cherchait de nobles distractions dans l'étude, et oubliait peut-être ses chagrins au milieu des rêves brillants de la philosophie néoplatonicienne[2].

Gallien se vit arracher bientôt à ces loisirs dont il jouissait avec tant de passion : la garnison de Byzance venait de se révolter, et Byzance était le boulevard de l'Empire sur la mer Noire. Dans ce danger pressant, il se conduisit avec promptitude et résolution, partit pour la Thrace, s'empara de la ville insurgée, en décima du même coup les habitants et la garnison[3], et regagna l'Italie, après avoir donné pour leçon aux turbulentes légions pannoniennes cette seconde représentation des tragédies de Sirmium. Une fois en mouvement, il se remémora Postume et la guerre des Gaules qu'Auréolus ne menait ni vigoureusement ni franchement[4]; car ce général, presque empereur, était plus occupé à caresser les ennemis de Gallien du côté de Rome, qu'à les détruire du côté de la Gaule. Celui-ci, devinant une partie de la vérité, résolut de se rendre au delà des Alpes, dans le double but de hâter la réduction de la Province, et de

1. Crinibus suis auri scobem aspersit. Treb. Poll., Gallien., p. 182. — Gallienus cum suis semper flavum crinem condidit. Id., Salonin., p. 184.

2. Porphyr., Vit. Plotin., 8.

3. Byzantiorum civitas, claustrum ponticum, ita omnis vastata est, ut prorsus nemo superesset. Treb. Poll., Gallien., p. 178.

4. Zonar., XII, 26.

raffermir la fidélité de son général. L'armée revenue de Byzance, encore rassemblée dans l'Italie supérieure, n'avait besoin que d'un nouvel ordre et d'un nouveau signal : son départ fut fixé pour le printemps de l'année 264.

Depuis quatre ans qu'une si grande révolution remuait tout en Gaule, populations et armées, des hommes nouveaux avaient surgi; il s'était créé des influences assez fortes pour contraindre Postume à compter avec elles. Le plus important de ces hommes nouveaux était un jeune chef militaire, nommé M. Piauvonius Victorinus, qui appartenait à une famille gauloise riche[1] et illustrée par de hautes fonctions dans l'État. Un de ses membres, Tétricus, sénateur romain, gouvernait alors comme préfet la province d'Aquitaine, où Valérien l'avait placé et où Postume jugea utile de le maintenir[2]. Ce qu'avait été le père de Victorinus, on ne le sait pas; mais tout fait présumer qu'après avoir servi dans les troupes rhénanes, il y était mort, laissant son fils encore en bas âge. Enfant adoptif des camps, Victorinus avait grandi au milieu des armes, sous les yeux de sa mère Victoria ou Victorina (on lui donne ces deux noms), qui ne l'avait point quitté, qui n'avait eu dès lors pour résidence que les garnisons où vivait son fils : du moins ne peut-on expliquer autrement les longues relations de cette femme avec les armées. Sa présence continuelle dans les camps, des largesses faites à propos, et le respect inspiré par son dévouement maternel, avaient établi entre elle et le sol-

1. Grandi pecunia. Aur. Vict., Cæs., 33.

2. Tetricum senatorem populi romani præsidatum in Gallia regentem... Ejus (Victoriæ) erat, ut plerique loquuntur, affinis. Treb. Poll., Trig. tyran., p. 196. — Familia nobili, præsidatu Aquitanos tuebatur... Aur. Vict., Cæs., 33. — Eutrop., IX.

dat une de ces sympathies, un de ces liens d'affection durables et forts, dont les annales militaires de toutes les époques fournissent d'étonnants exemples.

A ces causes originelles de son influence, Victoria joignait l'autorité d'une âme ferme et virile[1], d'un esprit étendu, capable des résolutions les plus élevées, et dont les inspirations furent écoutées bientôt comme des oracles. Son ascendant sur l'armée se montra parfois si grand, si absolu au sein de l'anarchie la plus terrible, qu'on ne saurait s'en rendre compte sans la supposition de quelque chose d'extraordinaire, de merveilleux, qui agissait pour elle, qui frappait de crainte ou de respect des imaginations superstitieuses, et touchait à quelque ressort caché des préjugés populaires. Peut-être les nations gauloises pensèrent-elles avoir retrouvé une de ces femmes divines auxquelles leurs pères avaient obéi jadis, qui lisaient dans l'avenir, et savaient enchaîner les tempêtes humaines, comme les orages de l'Océan[2]. Le Germain auxiliaire vit peut-être en elle une Aurinie et une Véléda des Gaules; et quant au soldat romain, habitué à l'autorité et à l'orgueil des impératrices, il crut pouvoir, sans déshonneur, courber ses aigles devant une femme supérieure en génie aux Agrippine, aux Julia Domna et aux Mammée.

Il semblerait que Victorinus dût à cette éducation singulière un développement qui ne le fut pas moins. Les éloges que lui donne un historien contemporain sont tellement magnifiques, que, tout en faisant à l'exagération une large part, Victorinus, s'il faut les accepter,

1. Ut virile semper facinus auderet. Treb. Poll., Trig. tyran., p. 200.

2. Putant ingeniis singularibus præditas maria ac ventos concitare carminibus... scire ventura et prædicare. Mela, III, 5. — Cf. Hist. des Gaulois, livre IV, ch. 1.

resterait encore un homme très-éminent. « Je ne lui « préférerais, dit Julius Atérianus, qui paraît l'avoir « connu, aucun des empereurs qui ont fait la gloire de « Rome, car il fut l'égal de Trajan en bravoure, d'Anto- « nin en clémence, de Nerva en gravité, de Vespasien « en sage économie, de Pertinax en probité, de Sévère « dans l'art de gouverner les armées[1]. » Mais, au dire même de cet historien, qui le juge avec tant de faveur, un grand vice balançait, dans Victorinus, ces rares qualités, et finit par les effacer tout à fait. Il avait puisé, dans la licence de la vie militaire, des habitudes de débauche et de grossière galanterie, qu'il ne savait pas maîtriser, qui soulevèrent enfin contre lui la haine publique, et le conduisirent à sa perte[2]. A l'époque dont nous parlons, il devait être âgé de moins de trente ans[3] et avait un fils au berceau. L'histoire ne dit rien de sa femme. Sa mère, encore jeune, se faisait remarquer par une beauté mâle : ses médailles la représentent armée et coiffée d'un casque, avec des traits grands et réguliers, et, sur sa physionomie, idéalisée sans doute, ce mélange de force calme et de majesté, qui fait dans les statues antiques l'attribut de Minerve.

Sans goût et sans aptitude aux affaires, le fils de Postume, malgré son talent d'orateur, n'avait été, pour son père, qu'un collègue nominal. A la veille d'une nouvelle

1. Victorino qui Gallias post Junium Posthumium rexit, neminem existimo præferendum : non in virtute Trajanum, non Antoninum in clementia, non in gravitate Nervam, non in gubernando ærario Vespasianum, non in censura totius vitæ ac severitate militari Pertinacem vel Severum. Treb. Poll., Trig. tyran., p. 187.

2. Sed omnia hæc, libido et cupiditas mulierariæ voluptatis sic perdidit, ut nemo audeat virtutes ejus in litteras mittere, quum constat omnium judicio meruisse puniri. Id., ibid.

3. C'est l'âge qu'on peut lui donner d'après ses médailles.

guerre contre Gallien devenu plus redoutable et plus ardent à cause de ses derniers succès, l'empereur gaulois songea à s'attacher Victorinus, qui pouvait lui rendre d'importants services, tant par sa popularité que par son mérite. Il l'adopta donc et le fit proclamer son collègue[1]. L'élévation de cet enfant des camps fut une fête militaire ; l'armée s'empressa d'en perpétuer le souvenir par des médailles frappées dans les hôtels de Trèves, de Mayence et de Cologne, où se fabriquait principalement la *monnaie des Augustes*[2]. Le temps nous a conservé celles des trentième, quatrième, vingtième, dixième et vingt-deuxième légions[3].

D'autres médailles de Postume et de Victorinus, qu'on peut rapporter à cette époque, contiennent des allusions évidentes à l'autorité encore incomplète et cachée, mais déjà grande, d'un personnage mystérieux qui n'est autre que Victoria. Le type sous lequel on la représente est ordinairement celui de Diane, tantôt céleste avec un fanal sur la tête, tantôt terrestre et en costume de chasse, tantôt enfin céleste et guerrière tout ensemble, portant son arc d'une main et un flambeau de l'autre[4].

Cependant Gallien avait passé les Alpes, et ouvert la campagne au printemps de 265. Victorinus et Postume lui tinrent tête, mais il leur fallut l'assistance de bandes germaniques nombreuses qu'ils tirèrent d'outre-Rhin[5]. Encore cette fois la guerre traîna en longueur, avec des

1. In participatum vocavit imperii. Treb. Poll., Trig. tyran., p. 186. — Eckhel, Doct. num. vet., XII, 450 et seqq.

2. MONITA (*sic*). AUG. Mionn., II, 67.

3. Eckhel, VII, 450. — Mionnet, II, 74, 75. — Cf. Bréquigny, Mém. de l'Acad. des Inscr., t. XXXII.

4. Eckhel, VII, 442. — Mionn., II, 61, seqq.

5. Adhibitis ingentibus Germanorum auxiliis. — Treb. Poll., loc. cit.

chances à peu près égales de revers et de succès[1]. Postume, contraint de se réfugier dans une de ses places fortes, y fut assiégé par Gallien en personne; mais celui-ci, s'étant avancé imprudemment près des murailles, reçut à l'épaule une flèche qui lui fit une blessure grave[2]. Dès lors le siége languit, et, peu à peu, toutes les opérations des troupes italiennes se ralentirent. Gallien, revenu à Rome, pour s'y faire soigner, ne parla plus de repasser les Alpes, et abandonna, par ennui et découragement, une entreprise où son impatience ne voyait plus que des difficultés : Auréolus le suivit vers la fin de l'année. Cette retraite, glorieuse pour Postume et pour son jeune collègue, leur permit de reprendre l'œuvre d'améliorations administratives que la guerre avait interrompue[3]. Postume atteignit, au milieu des occupations de la paix, l'an 267, septième de son principat et dixième de sa résidence en Gaule avec une autorité à peu près souveraine.

Mais cette *paix des Augustes*[4], dont parlaient leurs médailles, était plus complète au dehors qu'au dedans. Quoique leur sollicitude s'étendît impartialement aux trois provinces, l'Espagne semblait refroidie dans son affection pour l'empire et les empereurs gaulois. A me-

1. Quum diu bella traxissent, victi sunt. Treb. Poll., Trig. tyran., p. 186. Victrix Gallieni pars fuit pluribus præliis eventuum ratione decursis. Id., Gallien., p. 178.

2. Quumque urbem in qua erat Posthumius obsidere cœpisset, decernentibus Gallis, Gallienus muro circumiens sagitta ictus est. Id., Gallien, p. 177; Trig. tyran., p. 185.

3. Gallias restauravit. Id., Trig. tyran., p. 186. — Consumptas pene provincias ingenti virtute et moderatione reparavit. Eutrop., IX. — Ingenti virtute ac moderatione usus, perditas provincias in pristinam faciem reformavit. Oros., VII, 18.

4. Mionn., II, 67, 69, 74.

sure que s'éloignait l'orage qui avait menacé l'existence des nations civilisées; à mesure que le monde romain se rasseyait sur ses bases, le dévouement qu'on avait porté à la révolution s'affaiblissait, avec les nécessités qui l'avaient produite. Le soldat lui-même, habitué à s'enrichir par la guerre civile, regrettait peut-être un gouvernement trop régulier, et se demandait ce qu'il avait gagné à sauver trois riches contrées et à créer, en dépit de l'Italie, de nouveaux Césars plus sévères pour lui que les Césars italiens. Des ambitions secrètes ou déclarées échauffaient encore ces ferments de division qui éclatèrent enfin dans cette même année 267.

Ils éclatèrent sur les bords du Rhin, pendant l'absence de Victorinus, occupé alors, soit en Espagne, soit dans le midi des Gaules, et tandis que les deux Postumes se trouvaient seuls à proximité des armées. Un officier des légions rhénanes, Ulpius Cornélius Lælianus [1], que quelques-uns appellent Lollianus, en station près de Mayence ou dans Mayence même, fit révolter les troupes qu'il commandait. De gré ou de force, les habitants de la ville suivirent l'impulsion [2], arborèrent les images du prétendant et brisèrent celles de Postume [3]. On ne sait point quelle était l'origine de ce Lælianus; mais une des médailles frappées durant son règne de quelques mois porte au revers l'Espagne, représentée par une femme couchée, qui tient une branche d'olivier dans sa main droite et appuie son bras gauche sur un lapin, symbole

1. Lælianus, comme l'appellent les médailles, paraît bien évidemment être le même que Lollianus de Trebellius Pollio. — Cf. Eckhel, VII, 448, 449. — Mionnet, II, 72, n.

2. Lælianus apud Moguntiacum quum res novas moliretur... Oros., VII, 18. — Aur. Vict., Cæs., 33; Epit., 32. — Eutrop., IX.

3. Moguntiacum adversum eum rebellaverat. Eutrop., IX.

numismatique des provinces ibériennes[1]. Peut-être était-il Espagnol, et voulait-il, dès son avénement, donner à sa terre natale, ou un souvenir ou une promesse; peut-être les troupes qui le proclamèrent appartenaient-elles à l'Espagne. Quoi qu'il en soit, Lælianus réunit d'abord autour de lui assez de mécontents, d'ambitieux, de soldats avides de butin, pour en former une petite armée qui put tenir la campagne.

Postume le rejoignit près de Mayence et lui livra une bataille qui ne fut pas longtemps incertaine[2] : Lælianus vaincu se retira, et la ville ouvrit ses portes au vainqueur, mais les soldats en demandèrent le pillage. Postume refusa : fidèle aux principes de discipline qu'il avait toujours fait respecter, il résista aux prières, il résista aux menaces. Les séditieux s'écrièrent qu'il leur enlevait arbitrairement le prix de leur sang : il voulut sévir, ils le tuèrent[3]. Ils massacrèrent aussi, à ses côtés, le jeune Postume, son fils et son collègue[4] : infortuné qui avait sans doute envié plus d'une fois, sous le manteau des Césars, la robe modeste du rhéteur, et dont l'histoire ne prononce pas une seule fois le nom entre son élévation et sa chute[5]; esprit pacifique et doux, fait

1. Eckhel, VII, 449. — Mionnet, II, 72.

2. Quo non minus feliciter fuso. Aur. Vict., Cæs., 33.

3. Suorum tumultu periit quod flagitantibus Moguntiacorum direptiones, quia Lælianum juverant, abnuisset. Aur. Vict., Cæs., 33. — Seditione militum interfectus est quod Moguntiacum diripiendum militibus tradere noluisset. Eutrop., IX. — Quum se gravissime regeret, more illo quo Galli novarum rerum semper sunt cupidi, interemptus est. Treb. Poll., Trig. tyran., p. 185.

4. Cum patre dicitur interemptus. Id., ub. supr.

5. De hoc prope nil est quod dicatur, nisi quod a patre appellatus est Cæsar ac deinceps Augustus. Id., ibid.

pour la vie méditative, égaré dans cette vie d'action où son père l'avait entraîné.

Délivré de son principal concurrent, Lælianus parvint à se maintenir contre l'autre, durant quelque temps, dans le nord de la Gaule, où il s'était gagné, parmi les soldats, un parti assez redoutable. Cet homme ne manquait ni de hardiesse ni de patriotisme. Malgré la lutte qu'il avait à soutenir contre Victorinus, il osa passer en Germanie et châtia les Franks qui, à la mort de Postume, s'étaient jetés sur les châteaux construits par celui-ci au delà du Rhin, et les avaient brûlés[1]. Mais, quand il revint, son armée était affaiblie en nombre, affaiblie encore plus par l'esprit de révolte ; Victorinus le défit dans une première rencontre, et ses propres soldats l'égorgèrent.

Victorinus commença donc à gouverner seul, se montrant le digne successeur de Postume, et, suivant le mot d'un historien, le vengeur et le consolidateur de la puissance romaine[2]. Les Italiens eux-mêmes rendaient justice à ces *tyrans* qui préservaient l'Empire, tout en le déchirant. Ils parlent de Postume, de Victorinus, de Lælianus, comme de sauveurs sans lesquels la domination de Rome aurait péri en Occident. « Je crois, « dit Trébellius Pollion, que ces hommes ont été sus« cités par la providence des dieux, pour empêcher que « le sol de notre empire ne devînt une propriété de la « Germanie, tandis que Gallien, cette peste de luxure, « s'endormait dans ses vices... Sans eux, c'en était fait

1. Castra quæ Posthumius per septem annos in solo barbarico ædificaverat, interfecto Posthumio, subita irruptione Germanorum et direpta fuerant et incensa. Treb. Poll., Trig. tyran., p. 186.

2. Assertor romani nominis. Id., ibid.

« de la sainte et antique suprématie du nom romain[1]. » Ce rôle-là était encore assez beau. La dernière partie du règne de Victorinus présente des traces de plus en plus marquées de l'influence politique de sa mère, ainsi qu'on peut le voir dans ses médailles, où tantôt on remarque une femme debout ayant un arc et un carquois à ses pieds, avec cette légende : *Secourable à Auguste*[2] ; et tantôt les têtes accolées de Mars et de Diane, d'Apollon et de Diane, de l'Empereur et de la même déesse.

Mais le fils de Victoria renfermait en lui un déplorable mélange de hautes qualités et d'habitudes grossières et violentes, puisées dans le contact de la soldatesque. Livré sans retenue à ses passions, il corrompait jusqu'aux femmes de ses soldats[3]. L'épouse d'un employé de l'armée, en garnison à Cologne, l'ayant attiré par sa beauté, il tenta de la séduire, et, sur son refus, il lui fit violence[4]. Ce fut l'histoire de Lucrèce, car le peuple, patient pour bien des genres de tyrannie, n'a jamais pardonné de si lâches attentats. Les cris de vengeance du mari émurent toute la ville ; les soldats aussi se soulevèrent ; on se porta en tumulte à la maison que l'Empereur occupait, et un des insurgés, le mari lui-même, suivant quelques-uns, perça le coupable de son épée[5]. Victorinus n'expira pas sur-le-champ ; il eut le

1. Quos omnes datos divinitus credo, ne, quum illa pestis inaudita luxuria impediretur, in aliis possidendi romanum solum Germanis daretur facultas... Venerabile hoc romani nominis finitum esset imperium. Treb. Poll., Trig. tyran., p. 186.

2. ADJUTRIX. AUG. Mionnet, II, 74, 451.

3. Qui quod matrimoniis militum et militarium corrumpendis operam daret... Treb. Poll., loc. cit.

4. Id., ibid. — Cf. not. Casaub., p. 212, 213. — Aur. Vict., Cæs., 33. — Eutr., IX.

5. A quodam actuario cujus uxorem stupraverat, composita factione,

temps de nommer Auguste son fils, appelé Victorinus comme lui, et âgé de quatre ou cinq ans[1]. Victoria elle-même présenta ce jeune enfant à la multitude furieuse, en implorant pour lui sa pitié; mais tout fut inutile; il n'y eut pas plus de pitié pour l'enfant que pour le père : on les laissa tous deux morts sur la place. Plus tard seulement, un tombeau leur fut élevé à Cologne, avec une humble pierre où on inscrivit ces mots : *Ici reposent les deux Victorinus, tyrans*[2].

Agrippinæ percussus... Treb. Poll., Trig. tyran., p. 186. — Accensis furtim militibus per seditionem occiditur. Aur. Vict., Cæs., 33.

1. Victorino filio Cæsare, a matre Victorina appellato. Treb. Poll., loc. cit. — Victorini filius fuit et a patre et ab avia sub eadem hora qua Victorinus interemptus, Cæsar nuncupatus. Id., ibid., p. 187.

2. Exstant denique sepulcra circa Agrippinam brevi marmore impressa humilia, in quibus unus est inscriptus : « Hic duo Victorini tyranni siti « sunt. » Id., ibid.

CHAPITRE II.

Victoria reçoit le titre de *Mère des camps;* elle refuse la pourpre impériale pour elle-même, et se contente de nommer les empereurs. — Marius. — Tétricus; il place à Bordeaux le siége de son empire; essai de gouvernement civil. — Mort de Gallien et avénement de Claude le Gothique. — Mort de Victoria. — Factions qui divisent l'empire transalpin : parti pour la réunion à l'Italie. — Révolte et sac d'Autun; supplices et confiscations. — Aurélien succède à Claude. — Les provinces séparées rentrent dans la communauté romaine. — Aurélien passe en Gaule; bataille de Châlons; Tétricus livre son armée. — Aurélien triomphe de l'empereur gaulois. — Fin de l'empire transalpin.

L'autorité de Victoria sur l'esprit des soldats avait reçu un rude échec; ni ses supplications ni ses larmes n'avaient empêché qu'on n'égorgeât, presque entre ses bras, son fils et son petit-fils; et pourtant, le premier vertige dissipé, jamais cette autorité ne se releva plus forte et plus absolue. Les soldats reviennent à elle; ce sont eux, à leur tour, qui supplient avec larmes; ils veulent qu'elle les gouverne, qu'elle revête le manteau des Césars : et d'abord ils la proclament solennellement *Mère des camps*[1]. Victoria refusa la puissance impériale : elle recula, disent les historiens, devant le poids d'un pareil fardeau[2], bien que des médailles aient été frappées à son effigie avec le titre d'*Empereur*[3] : mais touchée du repentir des soldats,

1. Postea Mater castrorum appellata est. Treb. Poll., Trig. tyran., p. 186, 187, 200.

2. Quum ipsa per se fugiens tanti ponderis molem... Id., ibid., p. 186.

3. IMP. VICTORIA AUG. vel VICTORINA. Eckhel, VII, 454. — Mionnet, II, 76. — Cusi sunt ejus numi æerei, aurei et argentei quorum hodieque forma exstat apud Treviros. Treb. Poll., Trig. tyran., p. 200. — Au sujet

et attachée de cœur à ces camps, devenus sa vraie patrie, elle y resta avec le titre de *Mère,* souveraine de fait et patronne des Empereurs. Son plan une fois arrêté, elle présenta à l'armée M. Aurélius Marius, officier parvenu, plein de fermeté et de bravoure, tel, en un mot, que les circonstances l'exigeaient ; et l'armée, sans hésiter, nomma Marius Auguste[1].

Un jeu singulier de la fortune voulait qu'en ce moment même les provinces orientales de l'empire romain fussent le théâtre d'un drame à peu près semblable à celui-ci, et que là pareillement la souveraineté tombât dans les mains d'une femme. Le collègue forcé de Gallien en Asie, l'Auguste, roi de Palmyre, Odénath venait de périr, assassiné dans un festin où il célébrait l'anniversaire de sa naissance ; et Zénobie, sa veuve, s'était emparée du gouvernement, tant en son nom qu'en celui de ses trois jeunes fils. Plus ambitieuse encore et plus fière qu'Odénath, elle rejeta toute délégation de Rome et tout partage avec le César italien qu'elle méprisait; elle se fit un empire séparé qu'elle voulait étendre jusqu'au Nil et au Bosphore de Thrace, prétendant réunir en Asie toutes les subdivisions de la race sémitique et toutes les provinces de langue grecque. C'était quelque chose de conforme à ce qui s'était pratiqué en Occident, pour la formation de l'empire gaulois. Ainsi, aux deux extrémités de l'univers romain, et au même instant, deux femmes saisissaient, d'une main hardie, ce pouvoir qui échappait aux hommes les plus forts. Sans se connaître autrement que par la renommée, elles s'esti-

de ce titre d'*Empereur,* IMPERATOR, donné à Victoria, voy. un peu plus bas une note du même chapitre.

1. In Marium (Victoria) contulit imperium... Marium principem milites nuncuparunt. Treb. Poll., Trig. tyran., p. 186, 200.

maient et s'aimaient. « Si la distance des lieux l'eût per- « mis, disait un jour Zénobie, j'aurais voulu partager le « monde avec Victoria, car elle me ressemble[1]. » Elles se ressemblaient sans doute en beaucoup de points; toutefois, les circonstances locales avaient créé entre elles de grandes différences; et peut-être, si l'on compare les deux rôles, celui de Zénobie ne fut-il pas le plus difficile.

Toutes choses, en effet, paraissaient arrangées d'elles-mêmes pour le succès de la reine de Palmyre. En devenant Auguste et impératrice, la fille du chef arabe Amrou, l'épouse d'Odénath ne faisait que passer d'un trône à un autre. Elle venait, environnée du dévouement patriarcal des tribus arabes, offrir la protection de ses armes victorieuses aux Syriens, aux Ciliciens, aux Égyptiens, qui se rappelaient que des femmes les avaient souvent gouvernés avec gloire. Elle savait captiver la vanité des Grecs par son esprit et sa science, surtout par son admiration, sincère ou affectée, pour leur littérature[2]. Belle comme Cléopâtre, qu'elle prétendait compter parmi ses ancêtres[3], mais chaste, courageuse, éloquente, magnifique, elle enivrait des imaginations amoureuses de beauté, de pompe et de génie. Sous la toute-puissance de ce regard dont l'histoire nous parle[4], les populations

1. « Victoriam mei similem credens, in consortium regni venire, si « facultas locorum pateretur, optavi. » Treb. Poll., Trig. tyran., p. 199.

2. Historiæ Alexandrinæ atque orientalis ita perita ut eam epitomasse dicatur : latinam græce legerat. Id., ibid. — On sait qu'elle avait pour secrétaire Longin, l'auteur du Traité du sublime.

3. Se de Cleopatrarum Ptolemæorumque gente jactabat. Id., ibid., p. 198.

4. Oculis supra modum vigentibus, nigris, spiritus divini, venustatis incredibilis. Id., ibid., p. 199.

orientales se prosternaient et croyaient revoir la grande Sémiramis, descendant après quinze siècles, des hauteurs de l'Euphrate, vers les royaumes qu'elle avait autrefois conquis.

Une scène plus sombre se dessinait autour de Victoria. Celle-ci ne devait rien qu'à elle-même. Parente d'un sénateur assez obscur, mère d'un soldat, elle avait vu d'abord son influence bornée à quelques soldats, puis à quelques cohortes : il lui avait fallu l'étendre peu à peu, faire naître les circonstances, créer les ressorts sous lesquels avaient enfin plié tant d'esprits rudes et sauvages. Ces bords du Rhin, théâtre de son ambition, étaient d'ailleurs un théâtre néfaste, ensanglanté perpétuellement, agité par des traditions de meurtres et de révoltes qui incitaient et corrompaient les armées. Les auxiliaires barbares, toujours prêts à quitter le drapeau qui les payait ou à le trahir, ne présentaient ni moins d'embarras, ni moins de périls que les légions. Quant aux populations, irritables et légères en Gaule, grossières et indépendantes en Bretagne, exigeantes et fières en Espagne, il fallait savoir les rallier par leurs intérêts, par leurs préjugés, par leurs superstitions; et c'est ce qu'avait fait Victoria. Entourée de généraux romains, de rois barbares, de chefs de milice gauloise, bretonne ou espagnole, souvent en désaccord, de sénateurs également divisés, enfin d'empereurs, ses créatures et ses instruments impatients, la Mère des camps exerçait, du fond de son prétoire de Trèves, un pouvoir moins aisé que celui de Zénobie, tout aussi absolu pourtant, et qui réclamait peut-être plus de génie.

Marius, nommé sur sa désignation chef de l'empire transalpin, avait commencé par être armurier : passé du service sédentaire des grands arsenaux de Reims,

Soissons ou Strasbourg[1], au service actif des légions, il était monté de grade en grade jusqu'à celui de général. La faveur dont il jouissait près des troupes était extrême, et, s'il la méritait bien légitimement par ses qualités morales, par sa franchise, sa droiture de cœur et sa bravoure[2], il la devait aussi un peu à des avantages extérieurs, à sa belle prestance, à sa dextérité dans tous les exercices, à sa force peu commune. Cette vigueur extraordinaire, et dont il aimait un peu à faire parade, était telle qu'il pouvait arrêter, d'un doigt, un chariot lancé, et qu'il pulvérisait, en les froissant dans sa main, les corps les plus durs[3]. On trouvait du reste en lui une nature simple et honnête, que la fumée des grandeurs n'enivra point. Son début était embarrassant; mais il alla lui-même, avec une franchise adroite, au-devant des critiques que ne pouvait manquer de susciter son élévation. « Camarades, dit-il aux soldats le jour où il fut « proclamé, je sais qu'on peut m'objecter le métier que « j'ai fait dans ma jeunesse : me blâme donc qui vou- « dra ; mais fassent les dieux que je manie toujours le « fer au lieu de m'abîmer, comme Gallien, dans le vin « et les fleurs, dans l'ivrognerie et la débauche[4]. Oui, « qu'on me reproche tant qu'on voudra d'avoir été for- « geron, pourvu que l'ennemi reconnaisse que j'ai forgé « pour sa ruine. Mais, à votre tour, mes chers camarades,

1. Notitia Imper., ap. Script. rer. Gallic et Franc., t. I, p. 126.

2. Vir strenuus, et gradibus militaribus usque ad imperium evectus. Treb. Poll., Trig. tyran., p. 187.

3. Carra venientia digito salutari repulisse dicitur... Multa duorum digitorum allisione contrivit... Id., ibid.

4. Sed dicat quisque quod vult. Utinam semper ferrum exerceam; non vino, non floribus, non mulierculis, non popinis, ut facit Gallienus... depeream. Id., ibid.

« n'oubliez pas que le prince que vous venez de choisir « n'a su et ne saura jamais que tenir une épée[1]. J'in- « siste sur tout cela, parce que la *peste de luxure*[2] ne « pourra m'accuser d'aucune chose au monde, sinon « d'avoir fabriqué des armes. »

Marius ne fut point trompé dans ses vœux : pendant son règne de quelques mois, il eut occasion de se mesurer sur le Rhin contre les Germains, en Bretagne contre les tribus indépendantes des monts Grampiens, et il le fit toujours avec bonheur[3]. Mais un crime privé l'arrêta au premier pas d'une carrière si honorablement commencée. Un soldat des légions gauloises, qui avait travaillé autrefois sous lui comme ouvrier, et qui, à tort ou à raison, se crut négligé ou offensé par son ancien maître, le surprit un jour à l'écart, et lui plongea son épée dans le sein, en lui disant : « La reconnais-tu, toi qui l'as for- « gée[4]? » Cette mort ramenait avec elle toutes les incertitudes dont on s'était tiré avec tant de peine.

Ce fut alors que Victoria conçut un projet vraiment hardi, celui d'appeler au trône impérial un homme qui n'appartînt point à l'armée, afin d'enlever le pouvoir souverain à la turbulence des ambitions militaires et de constituer, s'il était possible, quelque chose de stable dans le gouvernement. Pour ce projet, elle jeta les yeux

1. Vos tamen cogitetis velim, fecisse vos principem qui nunquam quicquam scierit tractare nisi ferrum. Treb. Poll., Trig. tyran., p. 188.

2. A luxuriosissima illa peste... Id., ibid.

3. Voir pour ses médailles, Eckhel, VII, 454, et Mionnet, II, 77; et pour ses inscriptions, Camden, Britann., p. 50 et 641; consulter surtout le mémoire de M. de Boze, Acad. des Inscript., t. XXVI. Trébellius Pollion et l'un des Victor ne donnent à Marius que trois jours de règne; l'autre Victor, deux jours seulement. M. de Boze prouve très-bien qu'il a dû régner au moins deux ou trois mois. Eckhel adopte complétement cet avis.

4. Hic est gladius quem ipse fecisti. Treb. Poll., Trig. tyran., p. 187.

sur Tétricus, son parent, qui administrait, depuis près de dix ans, les provinces au sud de la Loire, avec plus de sagesse que d'éclat[1]. On peut croire que ce lien de parenté fut ce qui l'engagea à désigner Tétricus plutôt que tout autre magistrat civil; car, en dépit du respect dont on continuait à l'environner, elle devait sentir combien son autorité, sa vie même, devenaient précaires, au milieu de ces révolutions perpétuelles; et elle espérait trouver dans Tétricus un appui qui ne lui manquerait jamais[2]. Aussi rien ne fut-il négligé pour conduire à bonne fin une entreprise blessante au fond pour les susceptibilités de l'armée; et l'histoire parle de grandes sommes d'argent que, par ses ordres, on distribua aux soldats[3]. Victoria réussit : Tétricus, quoique absent et encore en Aquitaine, fut proclamé par les légions du Rhin; les autres armées confirmèrent la nomination sans résistance; et tout plia encore cette fois devant la volonté de la Mère des camps.

Le premier acte du nouveau règne en marqua nettement le caractère, et laissa entrevoir toute la portée des vues de Victoria. Au lieu de venir à Trèves remettre la pourpre impériale à la merci des orages militaires, Tétricus choisit Bordeaux pour sa résidence et celle de son gouvernement[4], y convoqua le sénat gaulois, et s'y fit

1. Victoria, Tetricum senatorem populi romani, præsidatum in Gallia regentem Augustum appellari fecit, filiumque ejus Cæsarem nuncupavit. Treb. Poll., Trig. tyran., p. 196. — Tetricum imperatorem facit. Aur. Vict., Cæs., 33.

2. Eo quod ejus erat, ut plerique loquuntur, affinis. Treb. Poll., ub. supr.

3. Legionibus grandi pecunia comprobantibus. Aur. Vict., Cæs., 33.

4. Absens a militibus imperator electus est, et apud Burdegalam purpuram sumpsit. Eutrop., IX, 10.

reconnaître solennellement dans une cérémonie qui fut sans doute toute civile.

Son fils en bas âge, C. Pésuvius Pivésus Tétricus, reçut en même temps la confirmation du titre de César, que les troupes lui avaient conféré sur la proposition de Victoria; car la prévoyance de cette femme avait assuré, autant qu'il était possible, la perpétuité de son œuvre[1]. Reconnaissant d'un bienfait si complet, Tétricus s'empressa de célébrer, comme un hommage cher au cœur de sa protectrice, l'apothéose du coupable et malheureux Victorinus. L'histoire ne dit pas si cette réhabilitation d'une victime de l'armée plut beaucoup à l'armée[2].

Le choix du nouveau siége de l'empire transalpin aurait pu étonner, s'il n'eût été dicté par des motifs de convenance territoriale, tels que la proximité de l'Espagne par terre, et des îles Britanniques au moyen de la mer. Bordeaux, plus exactement Burdigala, comptait sans doute, au troisième siècle, parmi les grandes cités gauloises, mais son importance et sa prospérité étaient assez récentes : elle ne datait ni de l'ancienne histoire du pays, comme Toulouse ou Autun, ni des temps de la conquête, comme Lyon, et n'avait jamais exercé aucune suprématie politique. Ce n'était que de proche en proche et successivement, que la côte occidentale des Gaules avait reçu les éléments de la civilisation romaine, et tant s'en fallait qu'ils y eussent pénétré partout. Bordeaux fut sans doute un des premiers points civilisés; et de bonne heure, les colons romains y vinrent chercher, comme dit un poëte latin, Bordelais lui-même,

1. Filio ejus Tetrico cæsarea insignia impartiuntur. Aur. Vict., Cæs., 33.

2. On possède les médailles frappées à l'occasion de cette apothéose. Cf. Eckhel, Doct. num. vet., VII, 442, et Mionnet, II, 74, 75.

« un ciel clément, une terre arrosée et féconde, de longs « printemps et de courts hivers[1]. »

Par la richesse et l'industrie qu'apportèrent les nouveaux venus, le petit port, situé sur un marais de la Garonne, le village obscur, que l'histoire n'avait nommé nulle part et que les géographes mentionnaient à peine, devint une cité florissante, un arsenal maritime, un des grands entrepôts du commerce des Iles-Britanniques et de l'Espagne occidentale avec l'Italie et l'Orient par Narbonne. La ville gallo-romaine, couronnée de vieilles forêts vers le sud-ouest, s'appuyait vers l'est et le nord au lit de la Garonne[2]. Ses murailles formaient une enceinte carrée, flanquée de hautes tours, d'où l'œil embrassait sans confusion le dédale des rues et des places et pouvait même distinguer chaque maison[3]. Le port, creusé de main d'homme dans l'intérieur des murs et fermé par une porte du côté de la passe[4], recevait à la fois les eaux du fleuve, rendues amères par l'Océan, et les eaux douces d'une fontaine qui s'y jetait, après avoir traversé la ville[5]. Cette fontaine, qu'Ausone a chantée, possédait,

1. . . . . Clementia cœli
Mitis ubi, et riguæ larga indulgentia terræ;
Ver longum, brumæque breves. . . . .
Auson., Clar. urb., Burdig.

2. Juga frondea subsunt;
Fervent æquoreos imitata fluenta meatus.
Id., ibid.

3. Quadrua murorum species; sic turribus altis
Ardua, ut aerias intrent fastigia nubes.
Distinctas interne vias mirere; domorum
Dispositum, et latas nomen servare plateas.
Id., ibid.

4. Navigeram per portam, quæ portum spatiosum
Hic etiam muris spatiosa includit in urbe.
Paulin., Eucharist.

5. Per mediumque urbis fontani fluminis alveum;

à ce qu'on croyait, une vertu médicinale, ce qui l'avait fait consacrer à une des divinités gauloises et surnommer *Divona*, c'est-à-dire, la fontaine sainte[1]. La limpidité de ses eaux n'était pas moins remarquable que leur abondance, et, à son embouchure dans le port, la fontaine sainte avait la consistance d'une petite rivière. A mesure que l'importance commerciale de Bordeaux avait grandi, les gouverneurs romains, les empereurs même s'étaient plu à l'embellir. A l'époque dont nous nous occupons, cette ville renfermait des thermes et un amphithéâtre, dont les ruines existent encore aujourd'hui et que la tradition, on ne sait trop pourquoi, attribue à l'empereur Gallien.

Tétricus, nous l'avons dit, était membre du sénat romain ; il avait en Italie des amis et un parti tout fait, si quelque circonstance l'appelait jamais à devenir autre chose que ce que les Italiens appelaient un *Tyran*, c'est-à-dire un empereur provincial. Or, pareille circonstance pouvait se présenter bientôt ; car Gallien, par ses folies et ses cruautés, mettait le comble à la fatigue publique. Ayant en sa possession trois grandes provinces qu'il rendrait à l'Italie, et disposant d'une armée redoutable, Tétricus, qui n'était point un produit tumultueux des camps, et que ses lumières et ses qualités pacifiques recommandaient à la confiance des Romains, Tétricus pouvait saisir l'instant favorable, descendre de l'autre côté des Alpes, se mettre au service du sénat, et s'en faire adopter par reconnaissance. Que ce dessein fût en

Quem pater Oceanus refluo quum impleverit æstu,
Adlabi totum spectabis classibus æquor.
Auson., Clar. urb., Burdig.

1. Divona, Celtarum lingua, fons addite Divis.
Id., ibid.

germe dans la tête du César gaulois, on n'en peut point douter, et la suite en fournira la preuve; quant à Victoria, elle se laissait peut-être aller aussi, de son côté, à des rêves magnifiques, qui lui faisaient entrevoir un trône à Rome et le protectorat de l'univers.

La catastrophe dont la prévision inspirait de si vastes projets ne se fit pas longtemps attendre : une révolte éclata contre Gallien dans l'année qui suivit l'avénement de Tétricus. Au commencement de l'hiver de 268, l'incertain Auréolus se décida enfin : à la tête des légions d'Illyrie, il se présenta dans l'Italie transpadane, qui se soumit à lui sans coup férir. Mais Gallien, troublé subitement dans son repos, retrouva par la colère toute son énergie. Rassemblant à la hâte ce qu'il y avait de troupes disponibles sous sa main, il courut attaquer l'armée insurgée, la défit, et força l'usurpateur, après l'avoir grièvement blessé, à se réfugier dans Milan, qu'il environna d'une ligne de blocus[1], attendant les légions de Mœsie et de Thrace déjà en route pour le rejoindre. La situation d'Auréolus était grave, car Milan ne renfermait d'approvisionnements d'aucune espèce, et ses troupes y manquaient de tout. Mais le général, qui avait vécu longtemps dans la familiarité de Gallien, qui connaissait et ses répugnances personnelles et les sentiments secrets des hommes qui l'entouraient, et qui d'ailleurs entretenait des intelligences dans le camp impérial, n'avait pas perdu tout espoir de salut. Il savait que le préfet du prétoire, Héraclianus, sous le masque du dévouement, portait à l'Empereur une haine mortelle; que Marcianus, commandant des troupes de Mœsie et ami d'Héraclia-

1. Treb. Poll., Gallien., p. 181. — Aur. Vict., Epit., 33, Cæs., 33. — Zosim., I, 22. — Zonar., XII, 25.

nus, aspirait au titre d'Auguste; que la même ambition s'était emparée du Maure Cécrops, commandant de la cavalerie dalmate, soldat brutal et ignorant, mais homme d'exécution, à qui le sang ne coûtait pas; il savait enfin que Claude, à peine arrivé de la Thrace, avait été écarté de la personne du prince et relégué à Pavie, sous le prétexte de garder cette place et le Pô supérieur[1].

Claude, ou plus correctement Marcus Aurélius Claudius, était encore un Illyrien parvenu, mais d'une trempe plus fine que ces autres soldats de fortune avec lesquels il était entré en rivalité d'ambition : esprit froid et calculateur, dont on ne perçait jamais ni les pensées, ni les projets, tant il mettait de réserve à s'exprimer et de prudence à agir. De simple tribun qu'il était à l'avénement de Valérien, il trouva moyen d'arriver au commandement d'une armée, sans rien solliciter, en se faisant vanter dans le sénat et autour du prince comme un homme nécessaire[2]. Sous Gallien, on le vit encourager les généraux mécontents, et marcher ensuite contre eux, dès qu'ils avaient pris les armes. L'Empereur, embarrassé d'un pareil ami, le redoutait plus qu'un ennemi déclaré. Apprenant un jour que Claude, malgré la réserve dont il faisait profession, avait tenu sur sa mollesse et son indolence des propos outrageants, Gallien s'empressa d'écrire à un de ses familiers, nommé Vénustus, une lettre où il lui disait : « Je ne pouvais pas recevoir une nou« velle plus triste. Si tu m'es fidèle, Vénustus, je t'en « supplie, fais en sorte que Gratus et Hérennianus tra-

1. Treb. Poll., Gallien., p. 181. — Zosim., I, 22. — Zonar., XII, 25.

2. Desine autem conqueri quod adhuc Claudius est tribunus, nec exercitus ducem loco accipit : unde etiam senatum et populum conqueri jactabas. Dux factus est, et dux totius Illyrici. Epist. Valerian. ad Ablav. Muræn., apud Treb. Poll., Claud., p. 207.

« vaillent à l'apaiser; mais que l'armée de Dacie ignore « complétement tout cela; elle n'est déjà que trop mal « disposée[1]. Je t'envoie des présents pour Claude, tu « tâcheras qu'il les accepte gracieusement. Sur toutes « choses, qu'il ne soupçonne jamais que je suis instruit « de ses attaques contre moi; il pourrait craindre ma « colère et se porter par suite à quelque extrémité mal- « heureuse[2]. » Claude depuis lors n'avait fait qu'ajouter aux frayeurs de Gallien. Tout récemment encore, il venait de s'élever au plus haut point de réputation militaire par la défaite et l'expulsion des Goths qui avaient fait irruption sur la Thrace; le sénat, au milieu d'acclamations plus vives que de coutume, lui avait décerné une statue et l'avait même recommandé spontanément, comme consul, au choix de l'Empereur, qui trouva que c'était le lui imposer[3]. Aussi, quand le favori du sénat se présenta devant Milan pour secourir Gallien, celui-ci n'eut rien de plus à cœur que de l'éloigner. Claude parut accepter, comme une marque honorable de confiance, la garde de Pavie et de la ligne du Pô : il partit, mais en laissant derrière lui, dans le camp impérial, des amis ardents et de vives sympathies. Son système d'ailleurs avait toujours été de faire agir, plutôt que d'agir lui-même.

Tels étaient les hommes qui approchaient Gallien et les intrigues qui s'entre-croisaient autour de lui, à son

1. Quæso igitur, mi Venuste, si mihi fidem exhibes, ut eum facias a Grato et Herenniano placari, nescientibus hoc militibus Dacisianis, qui jam sæviunt, ne graviter ferant. Epist. Gallien., ap. Treb. Poll., Claud., p. 208.

2. Curandum præterea est ne me hoc scire intelligat, ac sibi succensere judicet, et pro necessitate, ultimum consilium capiat. Ibid.

3. Acclamavit senatus : « Claudio statuam omnes dicamus. Claudium « consulem omnes cupimus... » Treb. Poll., Claud., p. 208.

insu, et l'avaient enveloppé, en tout sens, comme d'un réseau. Quand ses élans d'énergie momentanée le prenaient, le fils de Valérien se montrait brave, hardi; et il comptait personnellement autant de coups de main heureux que la plupart de ses officiers; mais son activité se détendait après la lutte. Manquant de suite et de réflexion pour étudier les hommes, deviner et déjouer les trames, prévenir des révoltes que tout le monde prévoyait, il s'endormait volontiers sur les apparences, et sa paresse le désarmait contre le danger.

Bloqué ainsi dans Milan et à deux doigts de sa perte, Auréolus suivait de l'œil avec anxiété ces manœuvres, dont il savait une partie et soupçonnait l'autre. La parfaite connaissance qu'il avait des hommes et ses instincts d'ambition l'avertissaient assez de l'imminence d'une catastrophe. Pour la hâter, il employa une ruse dont on se servit plusieurs fois contre des empereurs détestés, et qui, toute grossière qu'elle était, réussit toujours, tant la violence et le meurtre paraissaient naturels dans cette société où l'on n'avait aucun respect de la vie humaine. Il fit dresser, en simulant l'écriture de Gallien, une liste de personnes contre lesquelles celui-ci était censé méditer quelque vengeance, et il eut soin d'y comprendre les principaux généraux, coupables ou non de menées ambitieuses. Un de ses affidés porta cette liste au camp impérial, et l'égara de manière à la faire tomber dans des mains intéressées[1]. Il en résulta ce qu'Auréolus avait prévu : les chefs les plus menacés se concertèrent, et on résolut de frapper le coup dès le soir même.

1. Quippe Aureolus, ubi solvendi obsidii spem inanem videt, ducum Gallieni tribunorumque nomina, quasi destinata ab eo ad necem, astu composuit, litterasque e muro, quam occultissime potuit, abjecit. Aur. Vict., Cæs., 33.

Ce fut le préfet du prétoire, Héraclianus, qui se chargea de donner le signal. Pendant la première veille de la nuit, il fit répandre dans le camp une vive alerte, comme si les assiégés tentaient une attaque subite, et entrant avec Cécrops dans le prétoire de l'Empereur : « César, lui dit-il, nous sommes surpris ; l'ennemi ap- « proche[1]. » Gallien, qui commençait à souper, sauta aussitôt de son lit, se fit amener un cheval, et, sans prendre même sa cuirasse, se dirigea bravement du côté qu'on lui indiquait, au milieu d'une profonde obscurité[2]. Sa marche était lente et interrompue à chaque pas par le flot de la multitude qui courait, qui s'armait, qui formait ses rangs en tumulte : attachés l'un et l'autre à ses côtés, Héraclianus et Cécrops le suivaient dans la foule et le gardaient à vue. Tout à coup un homme, qui resta inconnu, se plaçant à sa rencontre, lui appliqua à bout portant le fer d'un javelot sur la poitrine, et le perça de part en part[3] ; Cécrops, à ce mouvement, tira son épée dont il frappa le prince à la tête, puis il le poussa à bas de son cheval[4]. Quand la lumière des torches vint éclairer cette scène, on trouva l'Empereur baigné dans son sang et meurtri sous les pieds des che-

1. Adstans ille cœnanti Gallieno, quum exploratorem quemdam nuntiasse dixisset, Aureolum cum copiis suis accedere, hominem verbis hujusmodi terruit. Zosim., I, 22. — Aureolum jam venire. Treb. Poll., Gallien., p. 181.

2. Quapropter arma poscens, et in equum insiliens, signum militibus dabat, ut se cum armis sequerentur, ac ne corporis quidem stipatoribus exspectatis abequitabat. Itaque præfectus alæ, nudum conspicatus, interficit. Zosim., I, 23.

3. Telo trajicitur, cujusnam, per tenebras, incertum. Aur. Vict., Cæs., 33.

4. Cecropii gladio Gallienus dicitur esse percussus. Treb. Poll., Gallien., p. 181. — Zosim., I, 23. — Zonar., XII.

vaux : on le transporta dans sa tente, où il expira.

Tout semblait réussir au gré des conspirateurs; mais, à la vue du cadavre souillé et défiguré, les légions, d'ailleurs mécontentes de la fausse alerte qu'on venait de leur donner et du rôle qu'on leur avait fait jouer dans le complot, parurent changer subitement de sentiments envers Gallien. Ce ne furent d'un bout à l'autre de l'armée que malédictions contre les assassins, que regrets pour l'homme frappé en trahison quand il marchait courageusement au-devant de l'ennemi. Soit que ces regrets, inspirés par l'émotion du moment, eussent quelque chose de réel, soit qu'ils fussent simulés, comme le prétend un historien, et que le soldat, par cette comédie d'indignation, ne cherchât qu'à se faire acheter plus cher[1], on n'eut pas trop du trésor de Gallien pour empêcher une révolte : vingt pièces d'or furent distribuées à chaque soldat[2]. Mais ni Marcianus, ni ses amis Héraclianus et Cécrops n'osèrent se porter prétendants à la succession impériale; on ne parla que de Claude, et les troupes l'agréèrent parce que son absence éloignait de lui tout soupçon de complicité. Arrivé bien vite de Pavie, le cauteleux César approuva la conduite des soldats, enchérit sur leurs regrets, déclara que Gallien méritait l'apothéose[3], et fit conduire ses restes avec pompe dans l'antique sépulture de la famille Licinia, sur la voie

1. Occiso igitur Gallieno, seditio ingens militum fuit, quum spe prædæ ac publicæ devastationis imperatorem sibi utilem, necessarium, fortem, efficacem, ad invidiam faciendam, dicerent raptum. Treb. Poll., Gallien, p. 181.

2. Promissis itaque per Marcianum aureis vicenis et acceptis (nam præsto erat thesaurorum copia). Id., ibid.

3. Aur. Vict., Cæs., 33. — Au sujet des médailles de la consécration de Gallien, on peut consulter Eckhel, VII, 416, et Mionnet, II, 25 et suiv.

Appienne; mais en même temps il étouffa la recherche du crime et laissa les meurtriers impunis[1].

Il y eut dans cet événement deux grands sujets de joie pour le sénat : d'abord il était délivré de Gallien, puis il avait obtenu Claude; et il ne cacha point que ce désir remontait déjà à bien des années. « Claude Auguste, « s'écria l'assemblée dans ses acclamations, la répu- « blique t'appelait; nous t'avions toujours souhaité[2] ! » Les mots « Claude Auguste, que les dieux te conservent! » furent répétés soixante fois[3]. On ajouta aux félicitations personnelles un vœu pour l'unité de l'Empire ét pour la prompte réintégration de toutes les provinces sous le gouvernement de Rome : « Claude Auguste, lui dit-on, « délivre-nous de Zénobie et de Victoria; Claude Au- « guste, Tétricus n'est rien devant toi ! » Cette acclamation fut renouvelée sept fois[4].

Ainsi prévenu dans ses projets par la rapidité des événements et menacé d'une guerre, que tout annonçait terrible, Tétricus se mit en mesure de la soutenir. Échangeant l'habit de paix pour la cuirasse, il alla sur les bords du Rhin, au milieu des légions qu'il connaissait à peine; et, après avoir rempli, comme les médailles semblent l'indiquer[5], toutes les obligations militaires; après avoir

1. Aur. Vict., Cæs., 33.

2. Claudi Auguste, principem te, aut qualis tu es, semper optavimus. Claudi Auguste, te respublica requirebat. Treb. Poll., Claud., p. 203.

3. Auguste Claudi, dii te nobis præstent (dictum sexagies). Id. ibid.

4. Claudi Auguste, tu nos a Zenobia et a Victoria libera; Claudi Auguste, Tetricus nihil fuit (dictum septies). Id., ibid.

5. Imperator paludatus, hastæ adnixus; imperator stans cum hasta et globo; uterque princeps sacrificans quorum unum victoria adstans coronat; imperator ad aram sacrificat hastam tenens; imperator cum

pareillement mis en état de défense les frontières de l'est et du nord, il revint dans le midi, à Bordeaux, sa capitale.

La mort de Gallien changeait bien des choses aux dispositions des trois peuples qui composaient l'empire des Gaules. C'était la répulsion inspirée par ce mauvais prince et le besoin de pourvoir, en quelque sorte malgré lui, aux dangers de l'Occident qui avaient amené une séparation, devenue sans objet, maintenant que le talent et la modération du nouvel empereur italien réconciliaient le monde romain avec l'Italie. Voilà ce que beaucoup répétaient; et il se forma en Gaule un parti qui réclama avec vivacité la fin de l'isolement et le retour à la communauté romaine. Autun se mit à la tête de ce parti; Lyon soutint, on ne sait pour quels motifs particuliers, le système de séparation[1] : des deux côtés les passions s'enflammèrent. L'Espagne, travaillée des mêmes divisions, y joignait une secrète jalousie contre la Gaule. Quant aux légions transalpines, elles persistaient à maintenir leur ouvrage, par point d'honneur surtout, et par bravade contre les autres armées.

L'insurrection d'Autun commença la guerre civile. Fiers de leur titre de *frères et amis du peuple romain,* les habitants de cette ville se crurent le droit de traiter à eux seuls de la soumission des Gaules; et ils adressèrent, à peu près ouvertement, à l'empereur Claude, la proposition de passer les Alpes[2], lui promettant leur concours d'abord, puis celui des cités qui pensaient comme eux.

paludamento, etc. Eckhel, VII, 457. — Cf. M. de Boze, Mém. de l'Acad. des Inscr., t. XXVI.

1. Vopisc., Procul., p. 246. — Voir ci-dessous.

2. Divum Claudium ad recuperandas Gallias primi sollicitaverunt. Eumen., Paneg. Constantin., 4.

Ils tinrent parole, quant à ce qui les regardait, fermèrent leurs portes et arborèrent les images du César d'Italie. Mais ils s'étaient trop hâtés : Claude n'était point en mesure d'envoyer des forces au delà des Alpes; il évita même, avec sa prudence habituelle, de prendre aucun engagement positif, et la ville d'Autun se vit abandonnée sans secours aux conséquences de sa démarche. Elles furent graves : assiégée par les troupes du Rhin, cette grande cité sut résister sept mois, attendant toujours que Claude se décidât à entreprendre la guerre, et attendant en vain. Après avoir épuisé toutes ses ressources et souffert toutes les extrémités de la famine, elle subit encore les horreurs d'un sac. Dans l'impossibilité de résister davantage[1], elle ouvrit ses portes à Tétricus; mais les soldats la traitèrent dans toute la rigueur de la guerre, et les traces du fer et de la flamme restèrent longtemps empreintes, comme une leçon vivante, sur ses édifices et sur ses murailles[2].

Le malheur des habitants d'Autun ne se borna pas au ravage de leur ville; beaucoup d'entre eux, et les plus notables, furent frappés de la confiscation, de l'exil, et plusieurs de la peine capitale. Dans le nombre fut un noble et riche citoyen, nommé Arborius[3], qui, après avoir vu ses biens séquestrés, ne se sauva lui-même que par la fuite, et alla se cacher à Tarbes, au pied des Pyrénées, tout prêt à gagner de là, s'il en était besoin, les

1. Exspectantes ejus (Claudii) auxilium, septem mensibus clausi et omnia inopiæ miseranda perpessi, tum demum irrumpendas rebellibus Gallicanis portas reliquerunt, quum fessi observare non possent. Eumen., Panegyr. Constantin., 4.

2. Id., ibid.

3. Arborium, æduico ductum de stemmate nomen,
Complexum multas nobilitate domus...
Auson., Parent., IV.

retraites inaccessibles des montagnes. Mais, le danger passé, Tarbes sut le retenir encore. Cette ville « à travers « laquelle, dit Ausone, l'Adour se creuse un lit, et qui « entend mugir dans le lointain un océan toujours ir- « rité, » avait offert au condamné éduen des attraits plus doux que ceux même de son hospitalité et que la beauté de ses fraîches collines. Arborius y avait rencontré une consolatrice, dans une jeune fille pauvre, mais d'un grand mérite et d'un grand dévouement, Æmilia, qui l'aida à porter le poids de la proscription, et devint son épouse[1]. C'est à ce mariage que la Gaule dut Ausonius, médecin célèbre, qui alla s'établir à Bordeaux, et qui eut pour fils le poëte beaucoup plus célèbre, dont nous venons de citer les vers.

Au milieu de ces complications, Victoria mourut subitement. Sa fin rapide et imprévue donna lieu à bien des soupçons, à bien des bruits qui n'épargnèrent pas Tétricus lui-même[2], impatient, disait-on, de régner sans tutelle. Jamais pourtant ni l'empereur ni l'empire gaulois n'avaient eu plus grand besoin de la main qui les avait si puissamment soutenus; et ce besoin était trop clair à tous les yeux pour qu'on pût accuser sérieuse-

1. . . . . Namque avus et genitor
Proscripti, regnum quum Victorinus haberet
Victor, et in Tetricos recidit imperium.
Tum profugum in terris per quas erumpit Aturrus,
Tarbellique furor perstrepit Oceani,
Grassantis dudum fortunæ tela paventem
Pauperis Æmiliæ conditio implicuit.
Mox tenuis multo quæsita pecunia nisu
Solamen fesso, non et opes tribuit.
Auson., Parent., iv.

2. Nam Tetrico imperante, ut plerique loquuntur, occisa; ut alii asserunt, fatali necessitate consumpta. Treb. Poll., Trig. tyran., p. 200. — Tillem., Hist. des Emp., t. III, p. 268.

ment Tétricus. On eût cru que les funérailles de cette femme étaient celles de l'empire transalpin et le signal de nouvelles catastrophes, tant il y eut de regrets et d'anxiété d'un bout à l'autre des trois provinces. Le sénat gaulois décréta son apothéose que l'Empereur célébra, probablement à Trèves, où elle paraît avoir passé la plus grande partie de sa vie. Ce fut une semaine de deuil et de culte religieux mêlé d'admiration et de reconnaissance, que celle où, suivant le cérémonial des apothéoses, l'image de Victoria couchée sur un lit d'ivoire couvert d'un tapis de drap d'or [1] fut visitée successivement par le sénat et les magistrats, par les matrones, les citoyens de tout rang, et cette armée rhénane dont elle avait été réellement la mère [2]. Portée ensuite, au milieu de l'encens et des parfums, sur un bûcher de bois odorant, elle y fut brûlée avec tous les signes d'une douleur qui, cette fois du moins, dut être véritable. Le souvenir de la cérémonie nous a été conservé par une médaille qui représente d'un côté la tête de l'héroïne gauloise portant un casque comme Minerve, et de l'autre un aigle éployé s'élançant au ciel, l'œil fixé sur la lumière. Le paon, oiseau de Junon, était un symbole fort en usage dans les apothéoses des femmes : ici on préféra l'aigle, comme mieux appliqué à un génie tout viril et à une vie toute guerrière. Au revers, on grava la formule ordinaire *Con-*

1. Ceream imaginem, defuncto quam simillimam, fingunt, eamque in regiæ vestibulo proponunt, supra eburneum lectum maximum atque sublimem, vestibus instratum aureis. Et quidem imago illa ad ægroti speciem pallida recumbit. Herodian., Anton. et Get., IV, 87.

2. Circa lectum vero utriusque magnam partem diei sedent, a læva quidem, senatus omnis vestibus atris amictus, a dextera vero matronæ quas virorum aut parentum dignitas honestat harumque nulla vel aurum gestans, vel ornata monilibus conspicitur, sed vestibus albis exilibus indutæ, mœrentium speciem præbent. Herodian., Id., ibid.

sécration, et, autour de la face, cette autre formule particulière à Victoria, et que nous avons déjà signalée : *Victoria, empereur*[1].

Elle avait à peine fermé les yeux, que Tétricus, soit par découragement, soit dans le but de sonder les dispositions secrètes de Claude, entama des négociations avec lui. L'histoire ne dit pas à quelle condition il offrait la réintégration des trois provinces; mais on peut présumer, à coup sûr, qu'il demandait le partage de l'autorité impériale. C'est la proposition qu'Auréolus lui-même, à peine échappé du blocus de Milan, avait osé adresser à Claude, et celui-ci, pour toute réponse, le traitant d'ennemi public qui ne méritait qu'une guerre sans quartier, l'avait assailli et défait[2]. Mais Tétricus, dans une situation bien différente, à la tête d'une grande armée, réclamait plus de ménagement, et reçut en effet des paroles évasives. Claude, quoique délivré d'Auréolus, avait encore autre chose à faire que de se jeter dans les hasards d'une campagne au delà des Alpes : car les Germains venaient de reprendre les hostilités avec un redoublement de violence sur toute la ligne du Danube. Lors donc qu'on lui parlait de la nécessité d'une guerre en Gaule, il répondait par ces mots qui ne compromet-

1. IMP. VICTORIA. AUG., tête casquée, et IMP. VICTORINA. AUG. Eckhel, Doct. num., VII, 454. — Mionnet, II, 76. — IMP. ne peut signifier ici *imperatrix*, comme quelques numismates l'ont avancé. Ce mot n'est point latin dans l'acception qu'ils lui donnent (V. le dictionnaire de Forcellini), et d'ailleurs, quand il pourrait signifier *femme d'empereur*, il ne serait point applicable à Victoria. Les historiens disent positivement qu'on lui offrit l'empire, et qu'elle le refusa. Les soldats, dans leur enthousiasme pour elle, purent bien l'appeler *empereur*, comme les Hongrois appelaient *roi* Marie-Thérèse.

2. Treb. Poll., Trig. tyran., p. 190. — Tillem., Hist. des Emp., t. III, p. 489.

taient rien : « L'affaire de Tétricus ne regarde que moi ; « celle des Goths regarde la république[1]. » L'empereur gaulois, expliquant ces délais à son profit, donnait la négociation pour être très-avancée : il fit même frapper, dans ses ateliers monétaires, une médaille où on le représentait, la tête ceinte d'une couronne de lauriers, tenant dans sa main droite un rameau, dans sa main gauche un bâton surmonté d'un aigle ; tandis que la tête radiée de l'empereur Claude se voyait au revers[2]. Ces choses se passaient vers le commencement de l'année 269, au moment où le César italien partait pour la Thrace, afin de s'opposer aux Goths qui attaquaient la Grèce par terre et par mer. Il les vainquit glorieusement[3] ; mais la peste s'étant déclarée dans son armée, il en fut atteint, et mourut à Sirmium, au mois d'avril 270[4]. Aurélien lui succéda[5].

Celui-ci continua, pendant les années 270, 271 et 272, la guerre de résistance contre les Barbares. Les nations germaniques avaient appris le chemin de l'Italie, et ne se bornaient plus, comme autrefois, à ravager les provinces riveraines du Danube et du Rhin. Sous Gallien, trois cent mille Alamans, Sarmates et Germains orientaux, descendus dans les plaines circumpadanes, avaient

1. Mea interest bellum contra tyrannum; contra barbaros autem Reipublicæ interest. Zonar., XII, 26.

2. IMP. TETRICUS. AUG. — IMP. C. CLAUDIUS. AUG. — Eckhel, VII, 456. — Mionnet, II, 81. — Cf. Boze, Mém. de l'Acad. des Inscr., t. XXVI, p. 504.

3. Treb. Poll., Claud., p. 203 et seqq. — Zosim., I, 23 et seqq.

4. Sed quod in Romanos quoque pestis sævire cœpisset, quum alii complures in exercitu mortui sunt, tum etiam Claudius vivendi finem fecit, vir omni genere virtutum ornatus... Zosim., I. 25.

5. Quintillus, frère de Claude, prit la pourpre en Italie, mais se tua au bout de dix-sept jours, en apprenant la proclamation d'Aurélien à Sirmium.

poussé leur avant-garde jusqu'à Ravenne : sous Claude, ils font une nouvelle tentative; sous Aurélien, ils reparaissent devant Milan, battent l'armée romaine à Plaisance et s'avancent jusque dans l'Ombrie ; mais ils sont défaits une première fois dans l'Ombrie même, à Fano, une seconde fois à Plaisance, et enfin, en bataille rangée, dans les campagnes de Pavie[1]. Les Vandales, conduits par deux de leurs rois, dirigeaient l'invasion. Ces dangers qui venaient maintenant s'adresser au cœur de l'Empire forcèrent les Romains à songer à la sûreté de Rome. Aurélien, après en avoir délibéré avec le sénat, prit la résolution de rebâtir les murailles de la ville éternelle, négligées à tel point, comme inutiles, qu'elles semblaient, dit un historien, avoir cessé d'exister[2]. Cette grande entreprise, commencée en 271, ne fut achevée que sous le règne de Probus[3].

Délivré de la guerre étrangère, Aurélien songea à la guerre civile : il marcha d'abord contre Zénobie qui, devenue tout à fait indépendante de Rome, venait d'ajouter l'Égypte à son empire oriental. Aurélien, après l'avoir vaincue deux fois, la força de se renfermer dans Palmyre, dont il fit le siége[4]. J'ai dit ailleurs ce qu'était cette *ville des Palmes,* appelée par les Orientaux Tadmor, et par les Grecs Palmyre[5]. Construite dans une oasis du désert de Syrie, à deux journées de l'Euphrate, elle devait son origine aux haltes des caravanes et ses premiers

1. Aur. Vict., Epit., 35.

2. Tunc et mœnibus cincta fuit Roma, quibus antea carebat : et cœptus ab Aureliano murus, Probo imperante, perfectus fuit. Zosim., I, 26.

3. Vopisc., Aurelian., p. 222. — Aur. Vict., Cæs. et Epit., 35. — Eutrop., IX.

4. Vopisc., Aurelian., p. 217. — Zosim., I, 29, 30.

5. Voyez *Tableau de l'empire romain,* livre I, ch. 1.

murs à Salomon. Les rois grecs, puis les Césars, leurs successeurs, avaient étendu, rebâti, décoré cette ville, comme à l'envi ; et Palmyre, colonie romaine, principal entrepôt du commerce de l'Empire avec la Perse et avec l'Inde, comptait parmi les plus grandes cités de l'Orient. Son isolement, joint à sa richesse, l'obligeait d'acheter la protection des tribus arabes qui l'avoisinaient. Septimius Odénath, philarque d'une de ces tribus, et mari de Zénobie, avait exercé ce protectorat, dont les attributions étaient surtout militaires : le chef arabe, prince de la ville, en était aussi décurion, siégeait à ce titre dans le sénat municipal, et commandait la force armée[1]. Avant Odénath, Septimius Aïranes, son père, portait aussi ce titre de prince de Palmyre attaché depuis longtemps à sa famille[2]. Quant à Zénobie, son père Amrou, fils de Darbh, fils de Hassan, avait régné sur toute la Mésopotamie méridionale[3]. Il y avait donc à Palmyre et autour de Palmyre une grande affection pour la famille de Zénobie et un grand dévouement à sa cause. Cette affection était même partagée par le roi de Perse Vararane ou Bahram, second successeur de Sapor, qui voulut secourir la ville assiégée, mais en fut empêché par les Romains. Réduite à la dernière extrémité et manquant de tout, Zénobie résolut de passer en Perse pour y recommencer la guerre. Une nuit, elle sortit de Palmyre avec une escorte, et au grand pas de ses dromadaires[4] elle

1. ΤΟ ΜΝΗΜΕΙΟΝ. ΤΟΥ. ΤΑΦΕΩΝΟΣ. ΕΚΤΙΣΕΝ. ΕΞ. ΙΔΙΩΝ. ΣΕΠΤΙΜΙΟΣ. ΟΔΑΙΝΑΘΟΣ. Ο. ΛΑΜΠΡΟΤΑΤΟΣ. ΣΥΝΚΛΗΤΙΚΟΣ. Ο. ΑΙΡΑΝΟΥ. ΤΟΥ. ΟΥΑΒΑΛΛΑΘΟΥ. Inscript. apud Renaudot, Mém. de l'Acad. des Inscr., t. II, p. 569.

2. Renaudot, ibid. — Cf. Eckhel, VII, 489.

3. Saint-Martin, Art. Odenath, dans la Biogr. univ.

4. Victa igitur Zenobia quum fugeret camelis quos dromadas voci-

gagna la rive de l'Euphrate; déjà elle mettait le pied dans la barque qui devait la sauver, quand la cavalerie romaine, accourue à toute bride, l'atteignit et s'empara d'elle[1]. Aurélien, en la voyant, lui demanda comment elle avait osé tenir tête à des empereurs romains : « Tu « es un empereur romain, répondit-elle avec une fierté « mêlée d'adresse; mais je n'ai jamais cru que Gallien « et les autres qui lui ressemblaient méritassent un pa- « reil nom[2]. » L'héroïne néanmoins se montra femme au dernier moment : elle avait parlé de Cleopâtre[3], et elle ne se tua point; elle se résigna à figurer avec ses enfants dans le triomphe qu'Aurélien préparait déjà en idée.

Tout réussissait au fils du paysan illyrien; tout fléchissait devant ses armes; et quand il eut le loisir de s'occuper de la Gaule, l'Asie entière et la moitié de l'Occident étaient déjà rentrées sous sa loi. Quant à Tétricus, depuis la révolte d'Autun, il n'avait eu autour de lui qu'embarras, que rébellions partielles dans le peuple et dans l'armée[4], car l'armée commençait à l'abandonner,

tant, atque ad Persas iter tenderet, equitibus missis est capta, atque in Aureliani potestatem deducta. Vopisc., Aurelian., p. 218. — Zosim., I, 30.

1. Hi quum jam Euphratem transjecturam adsecuti fuissent e navi abreptam ad Aurelianum ducunt. Zosim., I, 30.

2. Quid, o Zenobia, ausa es insultare romanis imperatoribus? Illa dixisse fertur : « Imperatorem te esse cognosco qui vincis; Gallienum « et Aureolum et ceteros principes non putavi. » Treb. Poll., Trig. tyran., p. 199.

3. Epist. Zenob. ad Aurelian., ap. Vopisc., Aurelian., p. 218.

4. Quum militum suorum impudentiam et procacitatem ferre non posset. Treb. Poll., Trig. tyran., p. 196. — Quod ejus (exercitus) scelera ferre non posset. Vopisc., Aurelian., p. 220. — Cujus assiduas seditiones ferre non poterat. Eutrop., IX.

et quelques succès qu'il eut contre les Germains[1] ne firent point taire les préventions renaissantes de la soldatesque à l'égard d'un empereur non militaire. Livré à ses seules forces par la mort de Victoria, l'ancien sénateur romain voyait son empire s'échapper de ses mains pièce à pièce. En Espagne, le parti italien prenait chaque jour le dessus; des cités entières avaient reconnu l'autorité des princes de Rome, et nous possédons encore une inscription où la curie municipale de la ville de Barcinone (Barcelone) appelle Claude « notre prince « très-grand, » et où l'on exalte le dévouement de la contrée à sa *divinité* et à sa *majesté*[2]. Des ambitions ardentes travaillaient sans relâche à la dislocation de l'armée, en présentant Tétricus comme un homme faible et malhabile, qui avait mieux aimé négocier que combattre, et n'avait réussi à rien. Un général, nommé Faustinus[3], partisan outré de la séparation, et infatigable agent de discorde, obtenait déjà dans les camps du Rhin plus d'autorité que l'Empereur lui-même. Bien informé de l'état des choses, Aurélien passa les Alpes au printemps de l'année 273, et vint combattre, avec des troupes unies et dévouées à sa personne, des troupes divisées, sans confiance ni dans leur cause ni dans leur chef.

Placé entre deux dangers également menaçants, Tétricus perdit la tête. Il écrivit à Aurélien une longue

1. Quum multa feliciter egisset. Treb. Poll., Trig. tyran., p. 196. — Cf. Eckhel, Doct. num., VII, 456 et seqq. — Mionnet, II, 79 et seqq.

2. IMP. CAES. M. AU. CLAUDIO. PIO. FEL. AUG. PONTIF. MAX. TRIB. POT. COS. ET. PROCOS. P. P. MAXIMOQUE. PRINCIPI. NOSTRO. ORDO. BARC. DEVOTUS. NUMINI. MAJESTATIQUE EJUS. Barcinone. Orell., I, 1020.

3. Quum Faustini præsidis dolo corruptis militibus plerumque peteretur. Aur. Vict., Cæs., 35.

lettre où il lui exposait sa position critique, et qu'il terminait par ce vers :

Guerrier, de tous ces maux que ta main me délivre[1]!

Sa lettre indiquait les dispositions de ses troupes et le mouvement qu'il ferait lui-même avec son fils et ses amis, pour se réfugier dans le camp romain. Les deux armées se rencontrèrent bientôt, sur les bords de la Marne, dans la vaste plaine de Châlons, destinée à servir tant de fois de champ de bataille[2]. Ce qui était convenu arriva. Tétricus, au plus fort de l'action, s'étant porté en avant avec les siens[3], se fit couper et envelopper par l'ennemi, tandis que les légions rhénanes, dirigées par Faustinus, continuaient à combattre avec un courage opiniâtre[4]. Ainsi finit l'empire transalpin, par un acte de son chef que l'histoire a qualifié de trahison[5], et qui mérite ce nom assurément. La faiblesse de Tétricus n'absout pas sa conduite : si le changement survenu dans les affaires générales commandait l'abandon d'une œuvre longtemps utile et bonne, qui, de l'aveu même des Italiens, avait sauvé, dans l'ouest de l'Europe, la civilisation

1. Aureliani per litteras præsidium imploraverat. Aur. Vict., Cæs., 35. — Quin etiam per occultas litteras Aurelianum ita fuerat deprecatus, ut inter alia versu virgiliano uteretur : Eripe me his, invicte, malis. Eutrop., IX, 13. — Treb. Poll., Trig. tyran., p. 196.

2. Apud Catalaunios. Eutrop., IX, 13. — Clades catalaunica. Eumen., Paneg. Constantin., 4.

3. Producta ad speciem acie, inter pugnam se dedit. Aur. Vict., Cæs., 35. — Volens se gravissimo principi et severissimo dedit. Treb. Poll., Trig. tyran., p. 196.

4. Eumen., Paneg. Constantin.

5. Ipso Tetrico exercitum suum prodente. Vopisc., Aurelian., p. 220. — Cæsæ legiones proditore ipso duce. Eutrop., IX. — Aur. Vict., Cæs., 35. — Oros., VII, 23.

romaine, tant d'héroïsme déployé pendant quatorze ans, tant de sang répandu, méritaient un autre dénoûment.

Les victoires d'Aurélien rappelaient celles du premier César, et, comme lui aussi, Aurélien n'en sut point porter l'ivresse. Dans un triomphe où il fit passer, sous les yeux du peuple de Rome, les dépouilles et les humiliations de l'Orient et de l'Occident, il affecta de mêler l'habit romain à l'habit barbare, de confondre les victimes de la guerre civile avec les captifs de la guerre étrangère. On n'avait jamais vu rassemblés tant d'objets d'or et d'argent, de vêtements et de tissus précieux; tant d'animaux curieux et rares destinés à être lancés ensuite dans les cirques; tant de soldats, de drapeaux, d'ambassadeurs envoyés par les nations les plus lointaines, de prisonniers amenés de tous les points du monde. Trois chars précédaient à la file celui de l'Empereur. Le premier, tout resplendissant de pierreries, avait appartenu au César Odénath; le second, d'une égale richesse, était un don du roi de Perse; le troisième avait été fabriqué par les soins de Zénobie, au temps de ses prospérités : elle l'avait empreint avec recherche de tous les emblèmes de sa puissance, le destinant à gravir un jour avec elle le Capitole[1], et ne croyant pas si bien prévoir. Aurélien en montait un quatrième moins magnifique que les précédents, mais qui n'excitait pas moins l'attention; il avait été enlevé à un roi des Goths : quatre cerfs le traînaient et l'Empereur, pour l'accomplissement d'un vœu, devait sacrifier, dans le temple de Jupiter, son bizarre attelage[2]. Des captifs goths, alains, roxolans, sarmates,

1. Tertius, quem sibi Zenobia composuerat, sperans se urbem romanam cum eo visuram. Vopisc., Aurelian., p. 220.

2. Fuit alius currus quatuor cervis junctus, qui fuisse dicitur regis Gotthorum. Id., ibid.

franks, suèves, vandales, marchaient devant le triomphateur, en silence, les mains attachées derrière le dos; on remarquait parmi eux dix femmes germaines qui avaient été prises combattant sous des habits d'homme. Ensuite venaient des Barbares de l'Orient, puis des provinciaux romains, des Égyptiens enlevés d'Alexandrie ou de Thèbes, des princes arabes et les plus riches trafiquants de la colonie de Palmyre. Des tableaux placés au bout de longues hastes indiquaient les noms de chacun des peuples vaincus.

Mais ce qui par-dessus tout attirait les regards, c'étaient les deux Tétricus, vêtus du manteau de pourpre et d'une tunique jaune avec des braies gauloises[1], et Zénobie suivie de ses enfants. La reine de l'Orient était chargée de chaînes d'or, rivées sur son cou à un carcan d'or, et que des gardes soutenaient. On l'avait tellement couverte de perles et de pierreries, qu'elle en paraissait fatiguée : plusieurs fois elle défaillit et fut obligée de s'asseoir; et, pour cacher ses angoisses intérieures, elle se plaignit que cet attirail de femme l'accablait[2]. La foule s'émut au spectacle de tant d'infortunes. On se récria contre l'orgueil d'Aurélien qui traînait ainsi une reine sous ses pieds; qui poussait devant ses éléphants et ses chevaux un sénateur romain, un ancien consul, parmi des Vandales et des Sarmates[3]. Le blâme du sénat se fit même

1. Inter hæc fuit Tetricus chlamyde coccinea, tunica galbina, braccis gallicis ornatus, adjuncto sibi filio quem imperatorem in Gallia nuncupaverat. Vopisc., Aurelian., p. 220.

2. Fertur mulier fortissima sæpissime restitisse, quum diceret se gemmarum onera ferre non posse. Treb. Poll., Trig. tyran., p. 199. — Incedebat etiam Zenobia, ornata gemmis, catenis aureis, quas alii sustentabant. Vopisc., loc. cit.

3. Et senatus, etsi aliquanto tristior quod senatores triumphari videbat. Id., ibid. — Treb. Poll., Trig. tyran., p. 196.

entendre assez haut pour qu'Aurélien songeât à se justifier, du moins en ce qui concernait Zénobie[1]. Mais ce prince, devenu le maître unique de l'Empire, voulait aussi en être le maître absolu. Dans le fils de la pauvre prêtresse, comme dans le descendant des Jules, la soif de la domination provenait d'un orgueil sans mesure. Bien éloigné assurément des instincts cruels et de la basse envie qui signalèrent, dans l'histoire de Rome, les tyrans ennemis du sénat, Aurélien aimait pourtant à rabaisser ce grand corps ; il se sentait flatté quand le peuple, dans ses satires où il rencontre si souvent la vérité, le qualifiait de *pédagogue des Pères Conscripts*[2].

La fête triomphale finissait à peine, que ce prince redevint tel que la nature l'avait vraiment fait, généreux et grand. Il ne chercha plus qu'à consoler ses anciens ennemis, qu'à les relever de la tache ignominieuse que son orgueil leur avait imprimée. Il fit rentrer Tétricus dans le sénat, y marqua la place de son fils, confia même au père l'administration civile de la Lucanie et de quelques portions du territoire voisin[3], en lui disant « qu'il « était plus honorable de commander un canton de « l'Italie, que de régner par delà les Alpes[4]. » Tétricus se bâtit une maison au sommet du mont Cœlius[5], près du bois sacré que la main vengeresse du peuple avait autrefois planté sur les fondements de la maison de

1. Treb. Poll., Trig. tyran., p. 198.

2. Pædagogum senatorum. Vopisc., Aurelian., p. 221.

3. Tetricum triumphatum correctorem Lucaniæ fecit, filio ejus in senatu manente. Id., ibid., p. 222. — Treb. Poll., Trig. tyran., p. 196.

4. Sublimius habendum, regere aliquam Italiæ partem, quam trans Alpes regnare. Aur. Vict., Epit., 35.

5. Tetricorum domus hodieque exstat in monte Cœlio. Treb. Poll., Trig. tyran., p. 197.

Manlius, cet autre ambitieux qui toucha de si près au trône. Les deux empereurs déchus y firent représenter leur histoire dans un tableau en mosaïque, où on les voyait rendant le sceptre et la couronne à Aurélien, qui leur remettait en échange des robes prétextes [1]. Tétricus voulut que son vainqueur assistât à l'inauguration de ce palais dont il lui fit hommage; et Aurélien, qui conserva toujours de l'amitié pour lui, l'appelait quelquefois en riant, son confrère et son collègue [2]. Également bien avec les Césars qui succédèrent à celui-ci, l'adroit Gaulois transmit pour héritage à son fils ses dignités paisibles, une considération tant soit peu mêlée d'ironie, l'amour du repos et le dégoût des émotions de la vie publique.

Leur compagne de captivité, Zénobie, reçut pour prison l'Italie et Rome. Aurélien lui concéda une villa magnifique sur les coteaux de Tibur, non loin du palais d'Adrien [3]. Ses enfants y vécurent près d'elle et laissèrent une postérité qui subsistait encore à Rome à la fin du quatrième siècle, et de laquelle, dit-on, sortit un évêque renommé pour sa sainteté [4]. Ainsi finit tant de génie, tant d'activité, tant de grandeur passagère et tant d'ambition. La prison que Rome donnait alors aux rois vaincus valait mieux que les vieux cachots du Capitole ou les étuves de Jugurtha; pourtant lorsque, assise sous les

1. In qua (domo) Aurelianus pictus est, utrique prætextam tribuens senatoriam dignitatem, accipiens ab his sceptrum, coronam civicam picturatam de museo. Treb. Poll., loc. cit.

2. Quum illum sæpe collegam, nonnumquam commilitonem, aliquando etiam imperatorem appellaret. Treb. Poll., Trig. tyran., p. 196.

3. Data sibi possessione in Tiburti, quæ hodieque Zenobia dicitur, non longe ab Adriani palatio. Treb. Poll., Trig. tyran., p. 199.

4. Tillem., Hist. des Emp., t. III, p. 523.

frais ombrages de Tibur, la fille d'Amrou rêvait à sa vie passée; quand son souvenir la reportait dans le désert, sous quelque palmier, près des ruines ensanglantées de Tadmor, elle dut plus d'une fois pleurer sur sa destinée, et envier celle de Victoria, morte du moins dans toute sa gloire.

LIVRE V.

ÉTAT DES ARMÉES DE GAULE ET D'ILLYRIE. — EMPEREURS DES LÉGIONS. — PROBUS. — CARUS, CARINUS, NUMÉRIEN. — ANARCHIE MILITAIRE. — DIOCLÉTIEN. — RÉORGANISATION POLITIQUE DE L'EMPIRE.

273 — 283.

CHAPITRE PREMIER.

Troubles en Gaule ; Aurélien fonde Orléans ; Probus défait les Francks; Constance, les Alamans à Windisch. — Abandon de la Dacie. — Aurélien meurt assassiné par ses officiers ; l'armée refuse de lui donner un successeur militaire, et renvoie l'élection au sénat. — Le sénat la renvoie aux armées : interrègne. — Le sénat élit Tacite ; caractère de ce prince; sa mort; mort de son frère Florianus. — Les armées élisent Probus. — Probus délivre la Gaule à moitié occupée par les Germains. — Trois compétiteurs Gaulois s'élèvent contre lui : Saturninus; Proculus; Bonosus. — Probus fait planter des vignes sur les coteaux de la Gaule, de l'Espagne et de la Pannonie. — Ses soldats se révoltent et le tuent.

Une commotion pareille à celle qui venait d'ébranler la Gaule ne pouvait finir sans laisser à sa suite bien des ruines. Il y en eut de toute sorte : misère publique, fruit de l'anarchie des derniers temps; goût du désordre et de la rapine uni dans les masses à l'absence de toute subordination ; ambition démesurée chez les individus et habitude de la vie aventureuse. Des factions ardentes continuèrent à déchirer le pays ; et, si les partisans de la rupture complète avec l'Italie formaient le petit nombre,

il ne manquait pas d'hommes qui, reportant leur pensée sur les sept années du règne de Postume, désiraient, pour la sûreté de l'extrême Occident, des conditions à peu près semblables : non pas l'isolement, non pas une séparation d'empire, mais une séparation d'administration, un gouvernement local plus fort avec un chef plus indépendant. Quelque titre que portât ce chef, qu'il fût un simple délégué de l'autorité impériale ou qu'il y fût associé, on le voulait assez puissant pour agir de lui-même, sans que les nécessités du reste de l'Empire vinssent à chaque instant déranger ou suspendre son action. Voilà ce que pouvaient réclamer les esprits impartiaux; mais Lyon et quelques points du territoire, attachés à la révolution qui venait de finir, s'opiniâtraient à susciter des embarras, et tenaient les populations toujours en émoi[1]. Alarmé de cette prolongation de désordre, Aurélien vint en Gaule, dans l'année 274 qui suivit la défection de Tétricus, et fit peser sur la Rome transalpine des châtiments qui ne la rendirent ni plus réservée, ni plus affectionnée à l'Italie[2].

Les Germains pendant ce temps-là avaient encore franchi le Rhin : l'Empereur leur opposa deux de ses généraux : Probus, qui battit les Franks près des bouches de ce fleuve, et Constance, qui se signala contre les Alamans, à Vindonissa, aujourd'hui Windisch, sur les bords de l'Aar, l'année même où naissait son fils Constantin[3]. L'affaire de Windisch, quoique gagnée honorablement, n'était pas une de ces batailles qui sauvent les empires;

1. Lugdunensibus, qui et ab Aureliano graviter contusi videbantur... Vopisc., Procul., p. 246.

2. Id., ibid.; Id., Prob., p. 238. — Cf. Vales., Rer. francic., t. I, p. 6.

3. Quid (commemorem) Vindonis campos hostium strage completos, et adhuc ossibus opertos? Eumen., Paneg. Constantin., 6; ibid., 4.

mais le vainqueur, chez qui l'habileté politique égalait, si elle ne surpassait, la capacité militaire, en exploita merveilleusement l'importance et rendit son nom très-populaire en Gaule. Tandis qu'on se battait à la frontière, Aurélien parcourait l'intérieur de la province, étouffant les ferments de révolte, et cherchant à mettre le pays en état de défense contre les incursions germaniques. Dans ce but, il construisit sur la moyenne Loire, au lieu où était situé Génabum, une ville forte destinée à couvrir le Midi et à protéger les routes de Tours, de Bourges et de Lyon qui venaient se croiser sous ses murs. La ville d'Aurélien, aujourd'hui Orléans, a été depuis assez célèbre pour faire honneur au fondateur qui en avait deviné l'importance[1]. A l'est des monts Éduens, Aurélien agrandit le château de Dijon, qui gardait la route de Séquanie[2]. D'autres travaux encore furent exécutés dans les provinces de Vienne et de Narbonne, qui voulurent perpétuer par des inscriptions monumentales leur reconnaissance envers le *Restaurateur du monde*[3].

En Illyrie comme en Gaule, Rome était réduite à la défensive : les camps permanents, les murailles palissadées, les châteaux, les flottes de guerre ne suffisaient plus à garantir son territoire; elle se vit contrainte d'abandonner la Dacie, afin de mieux couvrir l'Italie, par la concentration de toutes ses forces militaires en deçà du Danube. Aurélien fit évacuer la province conquise par Trajan, il y avait alors plus de deux siècles; les habitants

1. Vales., Notit. Galliar., 226.
2. Id., ibid.
3. RESTITUTOR ORBIS IMP. XVI. L. D. AURELIANIO PIO FEL. INVICTO, etc. Inscript. de Fréjus. Orelli, 1030. — V. une autre inscription au nom de la province viennoise, ibid., 1029.

en furent transplantés avec leurs troupeaux et leurs meubles dans la Mœsie inférieure, où par orgueil on transplanta aussi le nom de Dacie[1]. Depuis longtemps on s'attendait à cette retraite : Adrien l'avait presque conseillée, en coupant le fameux pont construit par Trajan, et ne laissant, pour ainsi dire, à une province située hors de la *limite*, qu'un caractère de demi-province. Gallien parvint à conjurer quelques instants le danger par la cession qu'il fit d'une partie des terres daciques au roi Marcoman, père de Pipa[2], à charge par celui-ci d'y coloniser des Germains pacifiés et d'y défendre les sujets romains. Il fallait du courage pour trancher la question avec autant de netteté qu'Aurélien : comme les clameurs du dedans ne l'intimidaient pas plus que le bruit de l'ennemi, il laissa parler, et rendit un service éminent à la république.

C'était en effet, dans les idées romaines, un grand événement que ce pas rétrograde d'un empire condamné par la destinée à marcher toujours en avant. Les chrétiens, qui n'étaient pas fâchés de surprendre en flagrant délit d'inconséquence un païen tel qu'Aurélien, lui reprochèrent ironiquement d'avoir fait reculer le dieu Terme, quand il ne pouvait, lui fils d'une prêtresse, ignorer de quels malheurs les oracles avaient menacé Rome, s'il lui arrivait de perdre un pied de terrain[3]. Ces attaques moqueuses s'adressaient, du reste, à un ennemi

1. Daciam a Trajano constitutam, sublato exercitu et provincialibus, reliquit, desperans eam posse retineri : abductosque ex ea populos, in Mœsiam collocavit, appellavitque suam Daciam. Vopisc., Aurelian., 222.

2. Per pactionem, concessa parte superioris Pannoniæ. Aur. Vict., Epit., 33.

3. August., de Civ. Dei, IV, 29. — Casaub. ad Spartian., p. 11, ap. Hist. Aug. script., ed. Salm., Par., 1620, in-fol.

qui méditait alors de bien terribles représailles; car il préparait contre le christianisme un édit plus rigoureux que celui de Décius, quand, la foudre étant tombée à ses côtés, il eut peur et s'arrêta[1]. Néanmoins, ayant repris confiance, il promulgua cet acte qu'il n'eut pas le temps de faire exécuter, que nous ne connaissons point, mais que Lactance qualifie « d'écrit de meurtre et de sang[2]. » Ce n'est pas, d'ailleurs, que l'absence d'un édit nouveau eût enchaîné, pendant son dernier séjour en Gaule, son zèle de persécuteur : quelques Églises, entre autres celles de Troyes, de Sens et d'Autun, eurent beaucoup à souffrir de lui-même et de ses officiers.

On peut placer durant ce voyage la visite que l'empereur romain eut la curiosité de faire à une de ces devineresses gauloises qu'on appelait *druidesses*, entre les mains de qui expirait, au sein de la misère, l'ancien sacerdoce des prêtresses druidiques. Les druidesses n'étaient pas d'obscures et ignorantes sorcières, bornées dans leurs prédictions aux petits événements de la vie de chaque jour, et étrangères aux prévisions de la politique: leur vue embrassait tout; et, soit hasard, soit finesse d'esprit et habitude d'observation, leurs pronostics politiques étaient souvent tombés très-juste[3]. J'ai raconté comment l'une d'elles avait annoncé à l'infortuné Alexandre Sévère la mort, peut-être facile à prévoir, qui l'attendait au bord du Rhin[4]. Dans ce siècle naturelle-

1. Eum paratum jam et compositis contra nos edictis, ut ita dixerim, subscribentem ulta est divina justitia quasi constricto cubito conatum ejus reprimens... Dei dextera arcano quodam ac cœlesti judicio... — Euseb., VII, 30. — Fulmine divinitus jaculato prohibitus est. Id., Chron.

2. Cruenta scripta. Lact., de Morte Persec., 6.

3. V. Histoire des Gaulois, livre IV, ch. 1.

4. V. plus haut, livre II, ch. 2, c. IV, p. 152.

ment crédule, et où l'ambition effrénée de tant d'hommes, les portant à tout désirer, les poussait aussi à tout croire, les paroles de ces femmes possédaient une grande autorité et furent plus d'une fois la cause originelle et le stimulant de très-grandes choses. Aurélien, sans autre enfant qu'une fille, voulut savoir ce que deviendrait après lui la puissance souveraine. « Aucun « nom, répondit la druidesse qu'il consultait, ne pré« vaudra dans la république sur le nom des descendants « de Claude[1]. » Or, Constance était petit-neveu de Claude le Gothique : on voit que la bataille de Windisch commençait à fructifier au profit de l'habile vainqueur.

Cette fermeté inflexible dont Aurélien se targuait devint trop souvent, sous l'inspiration de son caractère irascible, de la tyrannie envers les masses ou de la cruauté envers les individus. Une haine violente commença à se déclarer contre lui ; et déjà circulait une sorte de jeu de mots où l'on disait « qu'un tel prince « était meilleur à tuer qu'à souhaiter[2]. » La colère avait gagné jusqu'aux chefs de l'armée qu'il traitait sans ménagement, oubliant trop que les généraux d'un empereur étaient moins pour lui des sujets que des compagnons d'armes, presque ses égaux et ses successeurs en espérance. Une petite cause précipita un résultat d'ailleurs inévitable. Aurélien se servait pour sa correspondance intime d'un affranchi nommé Mnesthée, homme

1. Dicebat (Diocletianus) quodam tempore Aurelianum gallicanas consuluisse druidas, sciscitantem utrum apud ejus posteros imperium permaneret : tum illas respondisse dixit : « Nullius clarius in repu« blica nomen quam Claudii posterorum futurum. » Vopisc., Aurelian., p. 224.

2. Perfodiendum talem principem, non optandum. Id., ibid., p. 216.

cupide et corrompu qui vendait les secrets de son maître[1] : celui-ci s'en aperçut ; et, comme avec lui la faute n'attendait pas longtemps sa peine, l'affranchi se hâta de prendre les devants. Il s'adressa aux principaux officiers de l'armée, et, par de fausses révélations habilement ourdies, il parvint à persuader chacun d'eux qu'il courait un danger imminent[2] : la perfidie réussit. On était alors en marche pour l'Orient où l'Empereur, après avoir visité les camps du Danube et battu quelques bandes de Germains, allait repousser sur l'Euphrate une autre agression de Barbares, lorsqu'un jour, dans un lieu écarté, entre Byzance et Héraclée, les chefs des légions l'assaillirent, le frappèrent de leurs épées, et le laissèrent mort sur la place[3].

Un mot plein de justesse avait été dit sur Aurélien : « C'est un prince plutôt nécessaire que bon[4]. » Quand on l'eut perdu si soudainement, à l'ouverture d'une guerre, sa nécessité apparut avec une puissance irrésistible. L'armée dans les rangs de laquelle il venait de mourir, et qui ne voyait que trop clair dans les circonstances de sa mort, fit halte aussitôt ; et, se formant en conseil, décida, après une solennelle délibération, qu'elle ne le remplacerait point ; que le choix du successeur serait renvoyé au sénat[5]. Des courriers allèrent

1. Incidit ut Mnestheum quemdam, quem pro notario secretorum habuerat, libertum, ut quidam dicunt, suum, infensiorem sibi minando redderet, quod nescio quid de quodam suspicatus esset... Vopisc., Aurelian., p. 221. — Prædæ conscientia delictique... Aur. Vict., Cæs., 35.

2. Vopisc., loc. cit. — Aur. Vict., Cæs., 35; Epit., 35. — Zosim., I, 34.

3. Zosim., I, 34. — Aur. Vict., Cæs., 35; Epit., 35. — Vopisc., ub. supr.

4. Necessario principi magis quam bono. Vopisc., loc. cit.

5. De imperatore deligendo exercitus retulit ad senatum, idcirco quod nullum de his faciendum putabat qui tam bonum principem occiderant.

à bride abattue porter cette résolution à toutes les armées et les inviter à la suivre : toutes y acquiescèrent. C'était une leçon que la démocratie militaire voulait donner à ses tribuns, et un acte de découragement plutôt qu'une reconnaissance des droits du sénat et un retour au principe du gouvernement civil. Le sénat, payé pour être soupçonneux, craignit un piége, et déclina l'offre[1] ; les armées et l'assemblée s'obstinèrent dans leur première résolution, et, de renvois en renvois, six mois s'écoulèrent, pendant lesquels la république resta sans chef[2]. On s'en aperçut à peine, tant la machine administrative était bien montée : les magistratures civiles continuèrent à fonctionner ; les conseils locaux à régler les intérêts des provinces; les juridictions, à s'exercer dans leurs sphères respectives ; la guerre seule en souffrit, parce que ses opérations manquaient d'ensemble ; mais la perturbation dans un pareil service était un mal immense. Le sénat rompit l'interrègne en proclamant Auguste M. Claudius Tacitus, que les armées reconnurent comme empereur.

Vieillard estimable et honoré, rompu aux affaires civiles, instruit, lettré même, et plein d'un enthousiasme doublement respectable pour le grand et sévère historien dont il portait le nom et se disait le parent[3], Tacite, avec son ignorance des choses de la guerre et

Vopisc., Aurelian., p. 222. — Petens ut ex ordine suo principem legerent (senatores). Id., Tacit., p. 227. — Aur. Vict., Cæs., 35.

1. Verum senatus hanc eamdem delectionem in exercitum refudit, sciens non libenter milites accipere imperatores eos quos senatus elegerit. Vopisc., Aurelian., p. 222; Id., Tacit., p. 227.

2. Ita ut per sex menses imperatorem romanus orbis non habuerit. Id., ibid.

3. Vopisc., Tacit., p. 227, 228 seqq. — Aur. Vict., Cæs., 36; Epit., 36. — Eutrop., IX.

son âge de plus de soixante-dix ans, était, malgré ses bonnes qualités, dans la situation où se trouvait l'Empire, un fort ridicule successeur d'Aurélien. Mais il était premier sénateur opinant ou *prince* du sénat[1], et le sénat vit quelque semblant de gouvernement républicain à faire de son chef le chef de l'État. Ce repentir apparent des légions enivrait d'espoir les jeunes Pères Conscripts, qui voyaient déjà renaître le temps de Trajan ou même un passé plus reculé, et dont la joie s'épanchait dans de naïves correspondances qui devaient bientôt les faire sourire eux-mêmes[2]. Sans partager ces illusions juvéniles, les sénateurs expérimentés feignaient d'y croire, afin de profiter de l'impression favorable, de remonter près des provinces le crédit de leur corps, et d'enchaîner les soldats, s'il était possible, aux conséquences de leur propre caprice. Des circulaires furent donc écrites par l'assemblée aux grandes métropoles de l'Empire, Antioche, Aquilée, Milan, Alexandrie, Thessalonique, Corinthe, Athènes, Carthage et Trèves : Trèves représentant non-seulement la Gaule, mais avec elle l'Espagne et la Bretagne. La lettre qui lui fut adressée était conçue en ces termes : « Le grand Sénat à la curie « de Trèves. — Vous qui portez le titre de peuple libre, « et qui fûtes toujours dignes de le porter, vous vous « réjouirez de la nouvelle que nous vous donnons. Le « droit de créer les empereurs est revenu au sénat. On « a en même temps décrété que l'appel de toutes les « causes ressortirait à la préfecture de la Ville[3]. » La

1. Tacitus, primæ sententiæ senator... princeps senatus... Vopisc., Aurelian., p. 223.

2. Id., Florian., 232, 233.

3. Senatus amplissimus curiæ Trevirorum. Ut estis liberi et semper

lettre au sénat de Carthage contenait en outre ces mots, par lesquels l'assemblée cherchait à créer une sorte de solidarité entre la cause des assemblées municipales et la sienne : « Recouvrer notre autorité, c'est rendre aux « autres leurs anciens droits[1]. » Au bout de six mois, aucune illusion n'était plus possible pour personne; Tacite avait disparu dans une émeute de soldats; Florianus, son frère, qui voulut le remplacer, disparut bientôt comme lui; et les troupes d'Orient terminèrent le malencontreux essai en élisant M. Aurélius Probus le 13 d'août 276[2].

Ce choix, acceptable pour tout le monde, répondait à tous les besoins; et à quels besoins! la plus grande partie du territoire gaulois, envahi par terre et par mer, était au pouvoir des Germains; coupée et cernée partout, l'armée rhénane se défendait à peine et abandonnait le pays à lui-même; soixante-dix villes grandes ou petites avaient été enlevées de force[3]. Dès le printemps de 277, Probus tenait la campagne de ce côté des Alpes, avec quelques troupes amenées de Pannonie, se battant tous les jours, reprenant le terrain coin à coin, et détruisant l'ennemi en détail. A la fin de la guerre, quatre cent mille Barbares, moissonnés par la faim, la misère, le fer des légions et celui des paysans, engraissaient le

fuistis, lætari vos credimus. Creandi principis judicium ad senatum redit, simul etiam præfecturæ urbanæ appellatio universa decreta est. Vopisc., Florian., p. 232.

1. In quo quidem etiam vestram in antiquum statum redisse credimus dignitatem; siquidem primus hic ordo est qui, recipiendo vim suam, jus suum ceteris servat. Id., ibid.

2. Id., Tacit., 230; Florian., 231. — Aur. Vict., Cæs., 37; Epit., 37. — Zosim., I, 34.

3. Septuaginta urbes nobilissimæ captivitate hostium vindicatæ. Vopisc., Prob., 238, 239.

sol transalpin[1]. Toutes les nations d'outre-Rhin semblaient s'être donné rendez-vous à ce sac des Gaules. Probus combattit en personne contre les hideuses tribus lygiennes qui se noircissaient le visage et le corps, s'armaient de boucliers noirs, et choisissaient, pour surprendre leur ennemi, l'obscurité des nuits les plus sombres[2]. Il eut affaire aussi aux Vandales et aux Burgundes, tandis que ses généraux se mesuraient avec les Franks[3]. Après avoir délivré le territoire cisrhénan, Probus transporta la guerre au delà du fleuve; et il traita les villages des Germains comme ceux-ci avaient traité les villes romaines[4].

La Germanie courba la tête sous ces terribles représailles; neuf rois vinrent se rendre à merci, s'engageant à restituer tout ce que leurs peuples possédaient du butin de la Gaule, à payer un tribut annuel en blé, en brebis, en bœufs, et à fournir un contingent de seize mille guerriers. Le vainqueur eut un instant l'idée de désarmer le pays[5]; mais il eût fallu l'occuper militairement, et l'Empire manquait de soldats. Les seize mille Germains furent disséminés dans les légions par petits corps de cinquante ou soixante hommes, suivant ce

1. Quadringenta millia hostium cæsa. Vopisc., Tacit., p. 239.

2. Zosim., I, 36, 37. — Cf. Tac., Germ., et ci-dessus, livre II ch. 1.

3. Quippe quod exercitus ambo fluminis utramque ripam occupassent, Barbaros in adversa ripa metatos ad pugnam Romani provocabant. Hac illi re quasi per iracundiam perciti, quotquot sane poterant transjiciebant; signisque collatis... Zosim., I, 37.

4. Tantum his prædæ barbaricæ tulit, quantum ipsi Romanis abstulerant. Vopisc., Prob., 238.

5. Dicitur jussisse his acrius, ut gladiis non uterentur, romanam expectaturi defensionem, si essent ab aliquibus vindicandi. Sed visum est id non posse fieri, nisi fieret Germania tota provincia. Id., ibid.

principe de Probus, qu'on devait sentir les Barbares auxiliaires de Rome et non pas les voir[1]. Il employa à coloniser des portions du territoire romain dégarnies d'habitants l'immense quantité de prisonniers ramassés dans cette guerre : des Vandales allèrent repeupler quelques points des côtes orientales de la Bretagne[2], et des Franks furent transplantés sur les bords de la mer Noire, dans la province du Pont[3]. Ces arrangements pris, l'Empereur écrivit en ces termes au sénat : « Je « bénis les dieux immortels d'avoir confirmé, Pères Con- « scripts, vos jugements sur moi. La Germanie entière « est soumise, neuf rois sont venus se jeter à mes pieds, « ou plutôt aux vôtres[4]. Les Barbares labourent, sèment, « combattent déjà pour vous ; leurs bœufs fécondent « vos terres, leurs brebis couvrent vos pâturages, leurs « haras remontent vos cavaliers, et vos greniers regor- « gent de leurs blés. Que vous dirai-je de plus ? Ils « n'ont gardé que leur sol, le reste est à nous. Toutes « les cités de la Gaule m'ont offert des couronnes d'or « que j'ai dédiées à votre clémence, afin que vous- « mêmes, Pères Conscripts, vous en fassiez hommage « au grand Jupiter[5]. »

Cette première année d'une vie d'empereur romain digne de ce nom fut suivie d'une seconde, puis d'une

1. Dicens sentiendum esse, non videndum, quum auxiliaribus barbaris Romanus juvatur. Vopisc., Prob., p. 239.

2. Zosim., I, 37. — Tillem., Hist. des Emper., t. III, p. 566.

3. Zosim., I, 39. — Vopisc., Prob., 240.

4. Subacta est omnis qua tenditur late Germania : novem reges gentium diversarum ad meos pedes, imo ad vestros, supplices, stratique jacuerunt. Id., ibid., p. 239.

5. Coronas quas mihi obtulerunt omnes Galliæ civitates aureas, vestræ, Patres Conscripti, clementiæ dedicavi. Id., ibid.

troisième pareille à la première. En 278, il défendit la Rhétie, la Pannonie et la Thrace, ne faisant que changer d'ennemis et d'armées, non de labeurs et de périls. En 279, il était dans les vallées du Taurus, combattant les brigands de l'Isaurie, puis en Égypte, combattant, près des cataractes du Nil, les barbares Blemmyes ; de là il voulait passer en Perse, lorsque le roi Vararane II, que tant d'exemples rendaient circonspect, vint au-devant de lui, sollicita la paix et l'obtint [1].

Pourtant cette vie de fatigues avait bien des envieux ; ce pouvoir si rude à exercer, bien des prétendants, dignes ou indignes ; en 279 et 280, il s'en éleva trois successivement, et tous les trois étaient Gaulois.

Saturninus fut le premier : homme bon et honnête, vieux soldat plein de droiture, il admirait Probus, qui, lui rendant affection pour affection, l'avait appelé au commandement de l'armée de Palestine. Jamais, dans ses plus grands accès d'ambition, le Gaulois n'avait osé souhaiter pour lui-même une place sur la chaise curule des Augustes ; il la voyait toujours ensanglantée, environnée de piéges, surmontée d'une épée menaçante [2], et il répétait à ses confidents, avec une sorte d'effroi prophétique : « Vous ne savez pas, mes amis, quel malheur c'est d'être empereur [3]. » Son service l'ayant amené un jour dans la ville d'Alexandrie, il se promenait sur une des places, quand des groupes se forment sur ses pas et le suivent en criant : « Salut, Saturninus

1. Vopisc., Prob., p. 239 et 240. — Cf. Casaubon. ad Vopisc., p. 245; Tillem., Hist. des Emper., t. III, p. 725.

2. Gladii et tela nostris cervicibus impendent; imminent hastæ undique, undique spicula. Vopisc., Saturnin., 245.

3. Nescitis, amici, quid mali sit imperare. Id., ibid.

César; salut, Saturninus Auguste[1] ! » Cette capitale de l'Égypte, la plus turbulente cité du monde romain, avait pris en aversion Probus, on ne sait pourquoi; trouvant sous sa main un général estimé, populaire, disposant d'une petite armée, elle s'était emparée de lui en quelque sorte et l'avait proclamé, en dépit de lui-même. Saturninus s'enfuit au plus vite; mais la renommée avait déjà publié son aventure jusque dans son camp, et ses troupes l'accueillirent par les mêmes cris de César et d'Auguste. Il n'était plus possible de reculer; l'armée de Palestine était compromise[2] : aux yeux du général, c'eût été la trahir que de ne pas se lier à sa faute. Il prit donc la pourpre; et, dans son allocution, il disait en pleurant aux soldats : « La république perd en moi un sujet utile; elle « ne gagne pas un empereur[3]. » Probus voulait lui pardonner; mais les querelles de compétition à l'Empire intéressaient presque autant la vanité des troupes que la sûreté des Césars : l'armée envoyée contre Saturninus ne l'épargna point.

C'est en Gaule que se déclara le second rival de Probus; celui-là du moins ne fut pas César malgré lui. On le nommait Proculus, et il était né à Albingaune, sur le golfe de Ligurie, au pied des Alpes maritimes[4], d'une famille noble, indigène, qui se trouvait alliée, on ignore comment, à une famille franke. Dans ce recoin sauvage des Alpes, loin des grandes villes romaines, les mœurs

1. Nam ut primum Ægyptii magnam potestatem ad se venisse viderunt, statim clamaverunt : « Saturnine Auguste, dii te servent ! » Vopisc., Saturn., p. 245.

2. Id., ibid.

3. Necessarium (si non arroganter dicam) respublica virum perdit... omnia hæc affectato semel honore perierunt. Id., ibid.

4. Proculo patria Albingauni fuere, positi in Alpibus maritimis. Id., Procul., 246.

de la vieille Ligurie se conservaient encore; et les ancêtres de Proculus, chefs d'une tribu de la montagne, joignaient à ce titre, quand l'occasion était bonne, celui de chefs de brigands. Ils pillaient leurs voisins, enlevaient les troupeaux dans les vallées, les récoltes dans la plaine, et ouvraient les ergastules d'esclaves pour s'y recruter des compagnons : à ce moyen, dit un écrivain du temps, ils étaient devenus très-riches en bétail, en serviteurs et en meubles de toute nature [1]. Formé dès le berceau par de tels exemples, Proculus avait su les surpasser encore; et grâce à l'anarchie des discordes civiles, il était parvenu à mettre sur pied pour ses expéditions jusqu'à deux mille esclaves armés [2]. Sa femme Sampso se montrait digne de lui, et le secondait dans cette vie de brigandage par son audace et son esprit aventureux.

A l'époque des grands périls de la Gaule, le cœur de Proculus se sentit touché; il voulut porter, comme les autres, son tribut de patriotisme à la frontière du Rhin. Quittant la guerre privée pour la guerre publique, il alla prendre du service sous Victorinus ou Tétricus; et comme les hommes de sa trempe n'étaient pas à dédaigner, on ferma les yeux sur la façon tant soit peu irrégulière dont il avait fait ses premières armes. Il était actif, intrépide, assez dissolu dans ses mœurs [3], bon camarade du reste et bien vu, même des Barbares, auxquels il pouvait parler de ses liens de consanguinité avec eux. Promu rapidement en grade, il commanda plusieurs légions comme tribun, non sans quelque distinc-

1. Majoribus latrocinantibus, atque adeo pecore ac servis et iis rebus quas abduxerat, satis dives. Vopisc., Procul., p. 246.

2. Fertur... duo millia servorum suorum armasse. Id., ibid.

3. Homo, quod negari non potest, optimus idemque fortissimus... se improbe et libidinose agebat. Id., ibid.

tion[1]. Dans sa nouvelle fortune, Sampso ne le laissait pas s'endormir : lui répétant sans cesse qu'un homme de son rang pouvait bien aspirer là où tant de gens obscurs étaient arrivés, elle aiguillonnait son penchant secret[2], et déjà ils en étaient à former des projets pour leur petit Hérennianus, qui devait être associé, comme Auguste, à son père, quand il aurait ses cinq ans accomplis[3]. Ces rêves se réalisèrent cependant, tant les chances étaient nombreuses pour toute surprise de ce genre dans un pays si profondément agité.

Proculus, chargé d'un commandement militaire dans le midi des Gaules, se trouvait à Lyon, où les esprits, intraitables dans leur opposition à tout ce qui venait de l'Italie, ne montraient pas moins d'effervescence contre Probus qu'ils n'en avaient montré contre Aurélien[4]. Selon toute vraisemblance, l'ancien bandit ligurien renchérissait encore sur les mots piquants, sur les critiques passionnées que les Lyonnais lançaient à qui mieux mieux contre l'homme supérieur dont le génie avait sauvé leur pays. Un soir donc, après un grand repas, d'où les convives sortaient fort animés, Proculus se mit à jouer aux échecs, fit dix parties et en sortit dix fois couronné. Comme tout le monde se récriait sur son bonheur, un officier de sa garde, moitié à dessein, moitié par plaisanterie, courut chercher un

1. Multis legionibus tribunus præfuit et fortia edidit facta. Vopisc., Procul., p. 246.

2. Huic uxor virago, quæ illum in hanc præcipitavit dementiam, nomine Sampso. Id., ibid.

3. Filius Herennianus, quem et ipsum, quinquennium si implesset (ita enim loquebatur), dicasset imperio. Id., ibid.

4. Hortantibus Lugdunensibus qui ab Aureliano graviter contusi videbantur et Probum vehementissime pertimescebant, in imperium vocitatus est. Id., ibid.

morceau de pourpre qu'il lui plaça sur les épaules; et, mettant un genou en terre: « Auguste, s'écriait-il, je te salue[1] ! » Pour des hommes aussi compromis déjà que l'étaient tous les assistants, un pareil acte avait beaucoup de gravité : ils le sentirent et résolurent de tenir bon. L'Auguste proclamé aux échecs devint, par leurs menées et celles de leurs amis, un Auguste sérieux ; Lyon se déclara pour lui ; plusieurs cités de la Viennoise et de la Narbonnaise se rangèrent à sa cause, et même, à ce qu'il paraît, quelques portions de l'Espagne[2]; les troupes qu'il commandait le reconnurent, et il trouva des partisans dans les légions rhénanes, près desquelles il se rendit, à Cologne[3]. Avec l'aide des Lyonnais, il organisa en peu de semaines, pour résister à Probus, une armée dans laquelle on vit figurer ses deux mille esclaves sous les armes. Il chercha aussi des secours outre-Rhin, mais les Germains le repoussèrent en ajoutant qu'ils étaient plus disposés à servir Probus contre lui qu'à le servir lui-même contre Probus[4]. Au reste, quand celui-ci arriva d'Orient, la guerre ne fut pas longue. Le *tyran*, débusqué d'abord de la province viennoise et chassé de proche en proche jusqu'au Rhin, se réfugia chez les Franks, dont il réclama la protection à titre de parent: ils la lui promirent, mais pour le livrer bientôt à son vainqueur, qui le fit mourir[5]. On ne sait ce que devint

1. Nam quum in quodam convivio ad latrunculos luderetur, atque ipse decies imperator exisset, quidam non ignobilis scurra : « Ave « (inquit), Auguste. » Vopisc., Procul., p. 246.

2. Quum sibi... Hispanias et braccatæ Galliæ provincias vindicaret, Id., Prob., 240.

3. Id., ibid. — Aur. Vict., Cæs., 37.

4. Barbaris semet (Probum) juvantibus. Vopisc., Prob., 240.

5. Hunc tamen Probus fugatum usque ad ultimas terras et cupientem

Sampso. Hérennianus grandit, se maria et eut une nombreuse postérité que les voyageurs visitaient par curiosité, quand ils traversaient les Alpes maritimes. Plus sages et plus heureux que leur aïeul, les descendants de Proculus ne voulurent connaître aucune des ambitions qui avaient tourmenté sa vie; ils disaient quelquefois en riant : « Nous avons pris pour devise : *Ni princes ni larrons* [1]. »

Bonosus, le troisième des prétendants transalpins, valait, s'il est possible, encore un peu moins que le second. Il était né dans l'île de Bretagne, d'un père espagnol et d'une mère gauloise; lui-même avait épousé une Germaine; mais cette espèce de confusion de quatre nationalités en sa personne [2] n'était pas la plus grande des singularités de son histoire. Soldat brutal et intempérant, il devait l'origine de sa fortune militaire à la puissance de boire sans ivresse comme sans mesure. Aurélien disait « qu'il n'était pas né pour vivre mais pour boire [3]. » Tandis que ceux qui se hasardaient à jouter d'intempérance avec lui chancelaient bientôt de la tête et des pieds, lui, conservait tout son sang-froid et une lucidité de raison qui faisait l'admiration de la soldatesque et des valets de camp [4]. Il aimait à user de ce

in Francorum auxilium venire, a quibus originem se trahere ipse dicebat, ipsis prodentibus Francis, quibus familiare est ridendo fidem frangere, vicit et interemit. Vopisc., Procul., p. 247.

1. Posteri ejus etiam nunc apud Albingaunos agunt, qui joco solent dicere sibi non placere esse vel principes vel latrones. Id., ibid., 246.

2. Bonosus domo Hispaniensis fuit, origine Britannus : Galla tamen matre. Id., Bonos., 247.

3. Non ut vivat natus est, sed ut bibat. Id., ibid.

4. Ipse quantumlibet bibisset, semper securus et sobrius... adhuc in vino prudentior. Id., ibid.

grossier avantage pour surprendre les secrets des chefs barbares, qui venaient mener joyeuse vie dans les tavernes de la frontière, et se trouvaient fort honorés de boire avec un personnage déjà constitué en dignité. Il avait, au moyen de ce singulier espionnage, servi plus d'une fois la politique de Rome et les entreprises des armées[1]. Comme il était d'ailleurs actif, brave, populaire, excellent pour un coup de main, on l'avait poussé de grade en grade jusqu'à celui de général.

Aurélien avait placé dans la ville de Périnthe, près du Bosphore de Thrace, plusieurs jeunes filles gothes de haute condition qui se trouvaient en son pouvoir à titre de captives ou d'otages. Une certaine somme était affectée pour leur entretien sur les revenus de l'État; et, afin d'alléger la dépense, l'Empereur avait ordonné qu'elles vécussent en commun, sept par sept[2]. Du reste, il prenait soin de marier les plus notables à ses officiers, se créant par là ou cherchant à se créer des intelligences dans les rangs ennemis. Parmi les jeunes Barbares détenues à Périnthe, il s'en trouvait une appelée Hunila, fille du sang royal des Goths, et remarquable par la dignité de son caractère, non moins que par sa naissance[3]: Aurélien lui fit épouser Bonose, et se chargea des frais de la noce. Un historien nous a conservé la

1. Si quando legati Barbarorum undecunque gentium venissent, ipsis propinabat, ut eos inebriaret, atque ab his per vinum cuncta cognosceret. Vopisc., Bonos., p. 247.

2. Superioribus litteris scripseram, ut optimates Gotthicas apud Perinthum collocares, decretis salariis, non ut singulæ acciperent, sed ut septem simul unum convivium haberent. Quum enim divisæ accipiunt, et illæ parum sumunt et respublica plurimum perdit. Epist. Aurelian., ap. Vopisc., Bonos., 247.

3. Hunila... erat enim illa virgo regalis... fœmina singularis exempli, et familiæ nobilis gentis Gotthicæ. Vopisc., loc. cit.

liste des dons que l'épouse et l'époux reçurent alors de la munificence impériale. Suivant ce curieux document, l'Empereur donna à celui-ci cent philippes d'or, mille antonins d'argent et dix mille sesterces de cuivre; à celle-là des manteaux à capuchon de demi-soie, couleur d'hyacinthe; une tunique de demi-soie enrichie d'or et du poids d'une livre; deux chemises à deux bandes, et, ajoute la note que nous copions, le reste des choses qui conviennent à une matrone[1].

Probus, à son départ pour l'Illyrie, en 278, chargea Bonose de la garde de la flottille en station sur le Rhin et qu'on avait réunie dans un des ports du fleuve, soit pour l'exercer, soit pour la réparer, soit dans la vue de quelque opération militaire. Bonose se laissa surprendre; les Germains, traversant le fleuve avec des brûlots, probablement pendant la nuit, livrèrent les navires aux flammes[2]. C'était pour le chef de service un cas de responsabilité bien grave; et on connaissait à cet égard dans l'armée l'inflexible sévérité de Probus. Bonose, effrayé, ne trouva rien de mieux, pour se mettre à l'abri, que de se faire empereur[3]. Comme il y avait en Gaule assez d'hommes turbulents, assez d'aventuriers vivant de pillage, assez de malheureux affamés, pour créer un parti au plus indigne, Bonose fut bientôt assez fort pour tenir la campagne; et, après s'être fait proclamer Auguste à Cologne, il occupa une partie de la Germanie

1. Tunicas palliolatas hyacinthinas subsericas: tunicam auro clavatam subsericam librilem unam, interulas dilores duas et reliqua quæ matronæ conveniunt. Ipsi dabis aureos philippeos centum, argenteos antoninianos mille, æris H-S decies. Epist. Aurelian., ap. Vopisc., Bonos., p. 247.

2. Idem quum quodam tempore in Rheno Romanas lusorias Germani incendissent. Vopisc., ub. supr.

3. Timore ne pœnas daret, sumpsit imperium. Id., ibid.

et de la Belgique, tandis que Proculus tenait les bords du Rhône et les Alpes. Ces deux *tyrans* essayèrent de réunir leurs forces [1]; mais Probus ne leur en laissa pas le temps. Arrivé plus vite qu'on ne l'attendait, il balaya, comme je l'ai dit, Proculus, presque sans coup férir, au delà du Rhin. Bonose lui donna plus de peine et ne fut vaincu qu'après un long et sanglant combat. Pour ne point subir un supplice ignomineux, le César gaulois s'étrangla [2] : un soldat, l'ayant aperçu dans cette position, dit assez plaisamment « que c'était une cruche qui pen- « dait, et non pas un homme [3]. » Ce fut là la seule expression de regret inspirée par sa mort. Non-seulement Probus fit grâce à deux fils qu'il laissait, mais il accorda à sa veuve une pension sur le trésor public [4]. Hunila ne songea point à retourner dans son pays natal; elle aimait sa patrie d'adoption, et voulut continuer d'y vivre. Avec un tact parfait, qui n'était pas le moindre de ses mérites, la fille des rois goths s'était pliée aux habitudes de la société romaine. Au rapport d'un écrivain, qui avait là-dessus des traditions de famille, sa dignité morale lui conquit, à Rome même, une position de considération et de respect qui valait mieux pour elle que cette royauté grossière où son mari l'avait un moment élevée [5].

1. Aur. Vict., Cæs., p. 37; Epit., 37. — Vopisc., Prob., p. 240.

2. Longo gravique certamine a Probo superatus, laqueo vitam finivit. Vopisc., Bonos., 247.

3. Amphoram pendere, non hominem. Id., ub. supr.

4. Filios duos reliquit, quibus ambobus Probus pepercit, uxore quoque ejus in honore habita et usque ad mortem salario præstito. Id., ibid.

5. Fuisse enim dicitur (ut et avus meus dicebat) fœmina singularis exempli. Id., ibid.

L'armée rhénane venait de donner par deux fois un bien triste exemple de sa corruption : une partie de ses légions avait soutenu par les armes deux choix infâmes; et cette infamie, le reste des troupes s'en était rendu complice par son indifférence à la réprimer. L'oisiveté entrait pour beaucoup dans ce goût du désordre ; quand le soldat ne se battait pas, il ne savait plus que conspirer et passer d'un drapeau à l'autre pour un peu d'or. Ces travaux qui avaient été jadis une des gloires des armées romaines et qui garantissaient à la fois dans la paix leur vigueur physique et leur moralité ; ces constructions de ponts, de fossés, d'amphithéâtres, de forteresses; ces dessèchements de marais, ces endiguements de fleuves, avaient été à peu près supprimés par des empereurs qui n'avaient cherché dans le soldat qu'un instrument d'ambition personnelle. Probus voulut les rétablir ; il fit replanter par ses légions, sur les coteaux de la Gaule, de l'Espagne et de la Pannonie[1], les vignes qui en avaient été arrachées depuis environ deux siècles ; car Domitien, dans le but de protéger la production du blé qui déclinait partout, avait supprimé dans les provinces une partie des vignobles, et défendu de provigner en Italie, sans une autorisation du gouvernement[2]. Pour mieux faire accepter ces travaux, qui étaient peut-

1. Ut ille (Annibal) oleis Africæ pleraque per legiones, quarum otium reipublicæ atque ductoribus suspectum rebatur, eodem modo hic Galliam, Pannoniasque et Mœsorum colles vinetis replevit. Aur. Vict., Cæs., 37; Epit., 37. — Eutrop., IX. — Gallis omnibus et Hispanis ac Britannis permisit ut vites haberent vinumque conficerent. Vopisc., Prob., p. 240.

2. Ad summam quondam ubertatem vini, frumenti vero inopiam, existimans nimio vinearum studio negligi arva, edixit, ne quis in Italia novellaret, utque in provinciis vineta succiderentur, relicta ubi plurimum dimidia parte : nec exsequi rem perseveravit. Suet., Domit., 7. — Cf. Euseb., Chron. — Philost., vit., Apoll., VI, 17, et Soph.

être plus étrangers que beaucoup d'autres aux habitudes du service militaire, Probus citait à ses légions l'exemple d'Annibal qui avait rendu à la discipline une armée oisive et à moitié dissoute, en la forçant à planter d'oliviers toute la côte de Carthage. Mais cet exemple ne faisait point taire les murmures; et Probus, courageux jusqu'à l'imprudence, laissa échapper ce mot: « Le sol« dat ne doit pas manger son pain sans rien faire[1]. » On l'accusa encore d'avoir dit: « Si la république devient « aussi heureuse que je le souhaite, elle se passera bien« tôt de gens de guerre[2]. » Ceux-ci n'attendirent pas ce jour dont on les menaçait; les légions pannoniennes, employées à de vastes travaux de défrichement qu'il faisait exécuter autour de Sirmium, sa patrie, tirèrent l'épée contre lui, un jour qu'il était venu les inspecter. Vainement parvint-il à se réfugier dans une haute tour destinée à faire le guet, et qu'on appelait la *Tour de fer*[3], probablement parce que le bois qui la composait présentait au dehors un revêtement en plaques de ce métal, les séditieux l'y assiégèrent et le percèrent de coups. Mais à peine fut-il mort, qu'on le regretta : c'était l'histoire d'Alexandre Sévère, de Gordien, d'Aurélien, de tous les Césars grands ou bons qu'enlevaient les tempêtes subites des camps, et qu'on pleurait dès qu'ils n'étaient plus. Pour prouver la sincérité de ses regrets, l'armée ne voulut pas donner à Probus un autre successeur que celui qu'il eût vraisemblablement choisi lui-

1. Annonam gratuitam militem comedere non debere. Vopisc., Prob., p. 241.

2. His addidit dictum ejus grave, si unquam eveniat salutare, reipublicæ brevi milites necessarios non futuros. Id., ibid.

3. In turri ferrata. Aur. Vict., Epit., 37; Cæs., 37. — Vopisc., ub. supr.

même, si sa fin avait été naturelle et prévue : elle nomma Auguste à sa place M. Aurélius Carus, son préfet du prétoire et le fidèle compagnon de sa vie[1].

1. Vopisc., Prob., p. 241. — Aur. Vict., Cæs., 38; Epit., 38. — Zonar., XII.

CHAPITRE II.

Trois Gaulois, Carus, Carinus et Numérien, succèdent à Probus. — Gloire et vertus du jeune Numérien. — Carus, vainqueur des Perses, veut dépasser Ctésiphon et meurt au milieu d'un orage. — Numérien est assassiné par son beau-père, Arrius Aper. — Dioclétien, élu à sa place, tue Aper; il est défait par Carinus, mais lui succède. — Misère et anarchie en Gaule; révolte des Bagaudes; leurs rapports possibles avec les chrétiens. — Ils nomment Augustes leurs chefs Ælianus et Amandus. — Leur place d'armes au confluent de la Marne et de la Seine; leurs incursions lointaines; ils assiégent des villes; prise et sac d'Autun. — Désordre universel dans les populations et dans les armées. — Dioclétien projette une réorganisation politique de l'Empire; il prend pour collègue Maximien : la Gaule renaît sous leur gouvernement.

Né à Narbonne, d'une ancienne famille coloniale, qui prétendait tirer son origine de la métropole même du monde romain[1], Carus reproduisait, dans une sphère inférieure pourtant, les qualités et les défauts de l'empereur défunt, son ami : comme celui-ci, il était citoyen ferme et honnête, homme de guerre habile, chef militaire inflexible sur la discipline. Un travers, résultant précisément de ces qualités, ne laissait pas de les déparer un peu : on pouvait reprocher à Carus de porter dans la vie civile des manières trop rudes et une affectation de gravité qui rendait son abord difficile[2]. Malgré ce défaut, un cri général d'adhésion eût accueilli son

1. C'est ainsi qu'on pent concilier l'autorité des historiens qui le font Gaulois (Aur. Vict., Cæs., 39, et Epit., 38; Eutrop., IX, 18; Euseb. Chron.; Sid. Apoll., Carm. XXIII, *Narbo*, v. 88 et seqq.) avec les lettres par lesquelles Carus lui-même se déclare de sang romain. Vopisc., Car., p. 249.
2. Tristiorem. Vopisc., Prob., 242.

avénement à l'empire, sans les craintes qu'inspirait déjà l'un de ses fils.

Il en avait deux, M. Aurélius Carinus et M. Aurélius Numérianus. Élevé à Narbonne parmi les élégances de cette capitale commerciale de l'Occident et au foyer du mouvement d'esprit qui ressuscitait en Gaule la littérature romaine, morte partout ailleurs, Numérien, le plus jeune des deux, aurait pu passer, à Rome même, pour un homme parfait. A vingt-huit ans, on le regardait comme le premier orateur de son siècle; non qu'il rappelât par la nature de son talent les modèles éternels du beau (le siècle ne comportait plus l'éloquence sévère des Cicéron et des Hortensius), mais nul ne le surpassait dans le genre de la *déclamation*[1]. Sa renommée scolastique avait commencé de si bonne heure, qu'on disait de lui qu'il déclamait déjà dans les bras de sa mère[2]. Le rapport qu'il adressa au sénat après l'élection de son père parut si admirable, que l'assemblée, par acclamation, vota une statue au jeune César dans la bibliothèque Ulpienne[3]. Comme poëte, il n'était guère moins célèbre, et plus d'une fois on l'avait vu disputer la palme des concours au grand poëte Olympius Némésianus[4]. Cette

1. Eloquentia præpollens, adeo ut publice declamaverit feranturque illius scripta nobilia, declamationi tamen quam Tulliano accomodatiora stylo. Vopisc., Numerian., p. 251.

2. . . . . . . Juvenemque beata sequuntur
Sæcula, maternis causam qui lusit in ulnis.
Calpurn., Ecl., I.

3. Hujus oratio fertur ad senatum missa tantum habuisse eloquentiæ, ut illi statua non quasi Cæsari, sed quasi rhetori, decerneretur ponenda in bibliotheca Ulpia, cui subscriptum est : Numeriano Cæsari, oratori temporibus suis potentissimo. Vopisc., Numerian., 251. — Aur. Vict., Cæs., 39.

4. Versu autem talis fuisse prædicatur, ut omnes poetas sui tem-

capacité merveilleuse s'unissait en lui à un caractère affable, à une âme tendre et poétique[1], qui se montra constamment bonne, mais n'eut pas le temps de se montrer grande.

Carinus, l'aîné des fils de Carus, venait jeter sur ce tableau une ombre attristante. Il s'en fallait, certes, que les facultés heureuses eussent manqué à ce jeune homme, âgé alors de trente-cinq ans; mais ses vices précoces l'avaient dépravé : il était prodigue, débauché, cruel, nonchalant, envieux, odieusement vindicatif. On rapporte qu'étant empereur, il fit rechercher, pour les mettre à mort, d'anciens condisciples à qui il ne pouvait reprocher d'autre crime que d'avoir hué jadis ses compositions oratoires sur les bancs de l'école[2]. Cet homme tombé si bas semblait pourtant se relever sur les champs de bataille; sa nature y redevenait meilleure et quelquefois noble. Alors il ne le cédait à aucun de ces officiers si distingués que produisaient en si grand nombre l'Illyrie et la Gaule, et qui auraient sauvé l'empire romain, si l'épée soutenait seule les empires qui croulent. Comme fils du préfet du prétoire, Carinus était connu et déjà redouté; on put donc pronostiquer, à coup sûr, qu'il réservait à la république le règne d'un Caracalla et d'un Commode[3].

Les trois Gaulois, à peine installés au palais des

poris vicerit : nam et cum Olympio Nemesiano contendit. Vopisc., Numerian., p. 251.

1. Moratus egregie et vere dignus imperio. Id., ibid. — Adolescens bonus facundusque. Aur. Vict., Cæs. 39. — Eutrop., IX, 18.

2. Condiscipulis quoque qui eum in auditorio verbi fatigatione taxaverunt, perniciosus fuit. Aur. Vict., Epit., 38. — Eutrop., IX, 29. — Eunap., ap. Suid. voc. Καρῖνος.

3. Vopisc., Carin., 253 et seqq. — Aur. Vict., Cæs., 39; Epit., 38. — Eutrop., IX, 29. — Oros., II, 25.

Césars, durent le quitter et se séparer, car Probus laissait une succession difficile de guerres interrompues par sa seule autorité et de négociations encore pendantes; les Germains n'avaient pas attendu ses funérailles pour reprendre les armes sur toute la limite; et les Perses trouvèrent bientôt moyen d'infirmer un traité de paix qu'eux-mêmes n'avaient obtenu de lui qu'à force de soumission. Carus choisit pour son lot, dans le rude travail qui se préparait, l'Illyrie et l'Orient. Il eût voulu remettre à son second fils le gouvernement de la Gaule, et garder l'aîné près de lui, pour le surveiller et le contenir; mais il considéra que Numérien était trop jeune et ne connaissait pas la guerre, tandis que Carinus la faisait bien[1]. Cette dernière raison dut le décider, et il crut avoir pourvu, autant que possible, aux intérêts de la république, en plaçant près de son mauvais fils un conseil d'hommes capables et honnêtes, et formant l'autre, sous ses yeux, aux choses de l'administration et de la guerre[2].

Probus était mort au mois de novembre 282; dès le printemps de 283, Carus partait pour l'Illyrie, accompagné de Numérien. Il mena la guerre vivement contre les Sarmates et les Germains orientaux; au mois de juillet, il avait délivré l'Illyrie et préparé tout pour passer en Orient. Pendant une courte apparition qu'il fit à Rome, afin d'y célébrer des jeux[3], il modifia ses premières dispositions à l'égard de Carinus : content de la

1. Dicitur sæpe dixisse se miserum quod Carinum ad Gallias principem mitteret, neque illa ætas esset Numeriani ut illi gallicanum, quod maxime constantem principem quærit, crederetur imperium. Vopisc., Carus, p. 250.

2. Id., loc. cit., et in Carin., p. 253.

3. Id., Carin., 254. — Cf., Eckhel, Doct. num., VII, 508.

promptitude avec laquelle le César commandant des Gaules avait débarrassé sa province des bandes germaines, il lui donna le titre d'Auguste avec le gouvernement, non pas seulement du territoire gaulois, mais de la Bretagne, de l'Espagne, de l'Afrique et de Rome même[1]. C'était le partage qu'avait fait Valérien avec son fils Gallien, avant de partir pour la Perse, et celui que Gallien fit plus tard avec Odénath : partage naturel, indiqué par la différence des besoins, et par les nécessités toujours croissantes de l'administration. En confiant à Carinus un pouvoir si étendu, et surtout l'autorité suprême à Rome, près du sénat, le cœur de Carus trembla; le malheureux père emporta avec lui une inquiétude cachée et la prévision de quelque déchirement inévitable.

Le début de la campagne d'Asie fut brillant ; aucun général romain, en si peu de temps, ne pénétra aussi loin dans le centre de la Perse : il est vrai qu'une guerre civile, survenue tout à coup, favorisa bien à propos ses armes. Séleucie, Ctésiphon même, et Kokhé, forteresse qui couvrait Ctésiphon, sur la rive droite du Tigre[2], tombèrent l'une après l'autre en son pouvoir. Le roi des rois, battu dans toutes les rencontres, chassé de sa capitale, repoussé par une partie de ses sujets, errait çà et là, humilié et presque sans troupes. L'occasion était belle pour tenter la conquête entière du pays, elle était belle du moins pour porter les drapeaux de l'Empire au delà de Ctésiphon, ce que n'avait encore fait aucun général romain. Carus en conçut un violent désir ; et

1. Relictus a patre, Cæsarianum tenuit imperium, sed ea lege ut omnia faceret quæ Augusti faciunt. Vopisc., Carin., p. 253.

2. Id., Carus, 250. — Aur. Vict., Cæs., 38 ; Epit., 38. — Eutrop., IX, 18. — Oros., VII, 24.

l'entreprise, en effet, était assez séduisante : mais l'inquiétude qui se répandit aussitôt parmi ses soldats le fit hésiter. C'était dans l'empire romain une croyance universellement admise, que les aigles romaines ne dépasseraient jamais Ctésiphon [1] ; et cette croyance, qui tenait probablement à ce fait même que Ctésiphon n'avait jamais été dépassée, trouvait, pour s'appuyer, des oracles anciens ou nouveaux. Il y avait sans doute quelque chose de grand et de poétiquement national à regarder comme interdit par un arrêt de la destinée ce que ni Aurélien, ni Sévère, ni Trajan, n'avaient eu le pouvoir d'accomplir. Quelle que fût son origine, le préjugé existait, et les légions de Carus se montrèrent vivement émues quand on leur annonça le projet de l'Empereur.

Celui-ci avait auprès de lui, en qualité de préfet du prétoire, et comme confident de ses plus secrets intérêts, un homme appelé Arrius Aper qu'il croyait à ce point son ami, qu'il avait pris sa fille pour la marier à Numérien. Cet homme le trompait. Dominé par sa propre ambition, il n'avait d'yeux que pour le pouvoir même, qu'une imprudente confiance lui laissait contempler de trop près : dans son ardente envie, il dépouillait à la fois en imagination son gendre et le père de son gendre. Il conseilla Carus dans ses perplexités, et le conseilla comme il savait que Carus désirait l'être, l'engageant à marcher, sans se soucier de préjugés ridicules [2] que la victoire aurait bientôt dissipés. Ce n'est

1. Plerique dicunt vim fati quondam esse ut romanus princeps Ctesiphontem transire non possit. Vopisc., Carus., p. 250. — Aur. Vict., Cæs., 38. — Galère ne se laissa pas arrêter, et fut le premier qui rompit le charme.

2. Quum avidus gloriæ, præfecto suo maxime jurgante, qui et ipsius

pas qu'Arrius Aper fût, au fond du cœur, aussi incrédule qu'il voulait le paraître ; il est probable même qu'il comptait sur quelque événement fatal : à défaut des dieux, il avait encore, pour espérer, la mauvaise disposition des troupes, et enfin sa propre habileté.

La circonstance qu'il avait prévue se présenta presque aussitôt avec un caractère tellement étrange, qu'elle semblait donner gain de cause à la superstition. On achevait la première marche au delà de Ctésiphon[1], et l'Empereur, fatigué et malade, venait de se retirer dans sa tente, quand un orage formé à l'improviste éclata avec une violence terrible. Une nuit subite s'abaissa sur le camp, et l'obscurité fut bientôt si profonde, qu'on ne pouvait plus se conduire, qu'on ne s'apercevait plus les uns les autres qu'à la lueur des éclairs[2]. Une vive clarté, suivie du retentissement du tonnerre, sembla tout à coup envelopper la tente impériale : au bout de quelques instants, des flammes parurent, et les cris des chambellans annoncèrent que l'Empereur était mort. Quand la terreur qui glaçait toutes les âmes permit d'accourir et d'examiner, on trouva le corps de Carus étendu sur son lit et déjà en partie consumé. Que s'était-il passé dans ce moment solennel ? L'Empereur avait-il été frappé de la foudre ? une main ennemie avait-elle profité du désordre pour l'égorger et mettre ensuite le feu à sa tente ? On ne le sut pas bien, et la prévention des esprits, tout

et filii ejus quærebat exitium... cupiens imperare, longius progressus esset. Vopisc., Carus, p. 250.

1. Apud Ctesiphonta. Aur. Vict., Epit., 38. — Dum Ctesiphonta urbem transgreditur. Id., Cæs., 38. — Eutrop., IX, 18., — Vopisc., Carus, p. 250.

2. Tanti turbinis subito exorta tempestas est ut caligarent omnia, neque alter alterum nosceret. Vopisc., loc. cit.

préoccupés de leurs propres idées, ne permit pas qu'on y songeât beaucoup. Une lettre de Calpurnius, secrétaire du prince, adressée au préfet de la ville pour lui rendre compte de l'événement, ne jeta non plus sur ses causes qu'une lumière bien douteuse. « Tandis que notre vrai« ment cher empereur Carus reposait malade[1] dans sa « tente, y était-il dit, il s'éleva une si grande tempête, « que tout fut couvert de ténèbres. Des éclairs et des « tonnerres continuels nous ôtèrent la connaissance de « ce qui se passait[2]; car tout à coup, et d'abord après « ces tonnerres qui avaient consterné tout le monde, on « entendit crier : « Notre empereur est mort. » A cela « se joint que les officiers de la chambre, dans la déso« lation que leur causait la perte du prince, mirent le « feu à sa tente, ce qui fit courir le bruit que la foudre « avait frappé l'Empereur, qui, autant que nous en pou« vons juger, n'est pourtant mort que de sa maladie[3]. » Le soupçon, s'il y en eut, n'osa aller jusqu'au beau-père du nouvel empereur : on aima mieux s'en tenir à l'intervention divine qui expliquait tout suffisamment[4].

Après cela, il n'y avait plus qu'à rebrousser chemin

1. Quum Carus princeps noster vere carus ægrotaret. Epist. Calpurn., apud Vopisc., Carus, p. 250.

2. Coruscationum deinde ac tonitruum in modum fulgurum igniti sideris continuata vibratio, omnibus nobis veritatis scientiam sustulit. Vopisc., ub. supr. — Fulminis tactu conflagravit. Aur. Vict., Cæs., 38; Epit., 38. — Eutrop., IX, 18.

3. Subito enim conclamatum est imperatorem mortuum, et post illud præcipue tonitruum quod cuncta terruerat. His accessit quod cubicularii dolentes principis mortem, incenderunt tentorium. Unde fama emersit fulmine interemptum eum, quem, quantum scire possumus, ægritudine constat absumptum. Vopisc., loc. cit.

4. Ictu divini fulminis. Eutrop., IX, 18. Longius delatus pœnas luit. Aur. Vict., Cæs., 38; Epit., 38. — Cari imperatoris victoria de Persis nimium potens superno numini visa est. Ruf. Sext., Brev., 24.

et à regagner le territoire de l'Empire : c'est ce que fit Numérien, que les troupes venaient de proclamer Auguste, ainsi que son frère, près du bûcher qui consumait les restes de Carus. Le chagrin d'une telle perte, et les circonstances en apparence si peu naturelles qui l'avaient amenée, ébranlèrent profondément cette âme tendre et poétique. Il tomba dans une mélancolie d'où rien ne pouvait plus le tirer ; à chaque instant du jour ou de la nuit, on le surprenait pleurant ; et ces larmes continuelles fixèrent sur ses yeux une maladie à laquelle les veilles et l'insalubrité du climat l'avaient déjà disposé[1]. Il se tenait donc habituellement loin des regards des soldats ; et pendant les marches, il s'enfermait dans une litière où d'épais rideaux l'abritaient contre la poussière et le soleil[2]. Arrius Aper ne le quittait jamais, l'entourant, l'isolant, au moyen d'une escorte nombreuse qui semblait placée là par précaution, afin de le garantir de quelque coup de main des Perses ou des Arabes. Autour de ce jeune homme, cheminant en pays ennemi, malade et désolé, et si peu en mesure de surveiller des intrigues ou de contenir des ambitions, se croisaient pourtant mille intrigues, et s'agitaient des ambitions redoutables. Les guerres, depuis dix ans, avaient créé des généraux, dignes successeurs des Claude, des Aurélien et des Probus : Dioclétien, Maximien, Galérius, Constance, alors employé en Dalmatie, et beaucoup d'autres encore. Un d'eux, qu'une soif plus ardente de

1. Quo mortuo, quum nimio fletu oculos dolere cœpisset, quod illud ægritudinis genus, nimia utpote familiarissima confectus angustia, incurrisset... Vopisc., Numerian., p. 251. — Oculorum dolore correptus. Aur. Vict., Epit., 38 ; Cæs., 38.

2. Lectica, specie ægri, ne vento obtunderetur acies, gestabatur. Aur. Vict., Cæs., 38, Epit. 38 ; — Vopisc., Numerian., 251.

régner rendait plus attentif, avait su lire dans l'âme du préfet du prétoire ; habile à cacher ses moindres pensées sous des dehors impénétrables, il l'épiait sans en être deviné : ce terrible rival d'Aper, c'était Dioclétien.

Le désir de régner n'était pas nouveau chez le Dalmate Valérius Dioclès, soldat devenu général, qui, trouvant son nom trop peu romain pour sa fortune, l'avait changé en celui de Dioclétianus. Ce désir remontait presque au jour où le jeune Illyrien avait quitté ses montagnes pour les camps de Mayence et de Sirmium. Lui-même aima plus tard à raconter l'aventure singulière qui fit germer de si bonne heure en lui une idée en apparence si insensée. Encore perdu dans les rangs inférieurs de l'armée, il tenait garnison à Tongres, sur les bords de la Meuse, et logeait là dans une auberge dont l'hôtesse disait la bonne aventure, et avait le renom d'une druidesse consommée[1]. Économe déjà, comme il le fut toujours, Dioclétien avait souvent avec elle des discussions de compte qui se terminaient, de la part de la Gauloise, par des reproches de lésinerie[2]. « Tu me « taxes toujours d'avarice, lui dit une fois Dioclétien en « riant; eh bien ! attends, tu me verras prodigue quand « je serai empereur[3]. — Ne crois pas plaisanter, lui « répond celle-ci du ton le plus sérieux, car tu seras « empereur quand tu auras tué un sanglier.[4] » La

1. Quum Diocletianus apud Tungros, in Gallia, quadam in caupona moraretur, in minoribus adhuc locis militans. Vopisc., Numerian., p. 252.

2. Cum druide quadam muliere rationem convictus sui quotidiani (quum) faceret, at illa diceret : « Diocletiane, nimium avarus, nimium parcus es... » Id., ibid.

3. Joco non serio Diocletianus respondisse fertur : « Tunc ero largus « quum imperator fuero. » Id., ibid.

4. « Diocletiane, jocari noli; nam imperator eris quum aprum occi- « deris. » Id., ub. supr.

solennité avec laquelle s'exprimait cette femme frappa Dioclétien, qui partageait, à son égard, les préjugés populaires; et comme il était naturellement fort concentré, disent les historiens, il cessa de rire et se tut[1]. Depuis ce jour, il ne songea plus qu'à chasser des sangliers; et l'occasion s'en présentait à lui fréquemment, puisque, attaché d'ordinaire aux garnisons du Rhin et du Danube, il trouvait à sa portée d'immenses forêts de chênes, sur l'une et l'autre rive des deux fleuves. Mais en vain multipliait-il ses chasses, avec une discrétion mystérieuse; en vain promenait-il la destruction parmi les hôtes sauvages des Ardennes et de la forêt Hercynie, la pourpre impériale passait à d'autres. Aurélien, Tacite, Probus, montaient successivement au trône des Césars, sans que le nom de Dioclétien fût jamais prononcé. Il finit par en prendre son parti, et chaque fois qu'un nouveau César s'élevait, il disait gaiement au cercle étroit de ses confidents : « J'ai mis bas le gibier, un autre le mange[2]. » Mais depuis qu'il était parvenu si haut, et que son œil avait pénétré les intrigues dont Carus et Numérien étaient l'objet, toute son ambition s'était réveillée; il observait et attendait.

Cependant l'armée continuait sa marche à travers la Mésopotamie, pour regagner les quartiers de la Syrie, lorsque Numérien disparut tout à fait. La litière impériale restait toujours fermée, et si l'on demandait au préfet du prétoire où était l'Empereur et ce qu'il faisait : « Il « est là, répondait celui-ci, à l'abri du vent et du soleil « qu'il craint pour ses yeux, et il ne veut point qu'on le

1. Denique, ut erat altus, risit et tacuit. Vopisc., Numerian., p. 252.

2. Ego semper apros occido, sed alter semper utitur pulpamento. Id., ibid.

« trouble[1]. » Plusieurs jours s'écoulèrent ainsi, sans que le prince cessât d'être invisible ; mais enfin on crut sentir une odeur de cadavre s'exhaler de la litière[2] ; on soupçonna un crime, on força l'escorte qu'Aper avait placée autour de son gendre, et on trouva le corps du jeune Auguste sans vie et déjà tombé en pourriture. Ce fut un cri universel d'indignation ; on se saisit d'Aper, et les légions, faisant halte, se formèrent aussitôt en conseil pour délibérer sur la mort de Numérien et sur le choix de son successeur.

Le grand conseil armé se tint probablement dans une de ces vastes plaines que bordent à l'orient l'Euphrate, et à l'occident le mont Amanus. Les divers corps de l'expédition s'y développèrent en cercle, et un tertre de gazon, destiné à servir de tribune aux harangues[3], fut élevé en toute hâte au milieu. Sur un des côtés, en face des enseignes, on fit placer Arrius Aper que des soldats gardaient à vue[4]. Comme le choix d'un empereur était le principal objet de la délibération, les amis de Dioclétien s'y étaient préparés par des manœuvres habiles, et le nom de leur candidat, colporté avec chaleur, circulait déjà dans toutes les bouches. Lui-même, jugeant le moment venu, gravit hardiment la tribune de

1. Idcirco illum videri non posse quod oculos invalidos a vento ac sole subtraheret. Vopisc., Numerian., p. 251. — Diu facinus occultatum, dum clausum lectica cadaver, specie ægri, ne vento obtunderetur acies, gestabatur. Aur. Vict., Cæs., 38.

2. Fœtore tamen cadaveris res est prodita. Vopisc., Numerian., 251. — Fœtore cadaveris scelus est proditum. Aur. Vict., Epit., 38. — Eutrop., IX, 18.

3. Habita est ingens concio, factum etiam tribunal. Vopisc., Numerian., 251. — In prima concione militum. Eutrop., IX, 20. — Aur. Vict., Cæs., 39.

4. Eum ante signa et principia protraxere. Vopisc., loc. cit.

ce forum étincelant d'armes, et à peine avait-il prononcé quelques mots, que les cris de « Dioclétien Auguste[1]! » l'interrompirent de toutes parts. Mais des voix aussi le sommèrent de s'expliquer sur les meurtriers de Numérien. Alors le Dalmate, comme frappé d'une illumination soudaine, tira son épée hors du fourreau, et l'élevant vers le soleil, attesta par serment qu'il n'était point complice du meurtre de son empereur[2]; que le coupable était là, qu'il le connaissait, qu'il saurait l'immoler à la justice divine. Tandis qu'il parlait, sa main gauche désignait Arrius Aper[3]. Descendant aussitôt de la tribune et s'approchant du préfet du prétoire, il lui dit avec une espèce de solennité : « Aper, console-toi et glorifie-toi, « tu ne mourras point d'une main vulgaire :

La main du grand Énée aura brisé tes jours[4]! »

Et il lui enfonça son épée dans la poitrine jusqu'à la garde. Le soir, il s'expliqua davantage devant ses intimes : « Enfin, leur dit-il, j'ai tué le sanglier fatal[5]. » *Aper,* en langue latine, signifie *sanglier.*

Telle fut la seconde péripétie de cette tragédie bizarre

1. Diocletianum omnes divino consensu Augustum appellaverunt. Vopisc., Numerian., p. 251.

2. Quum, educto gladio, solem intuens, obtestaretur ignarum cladis Numeriani, neque imperii cupientem se fuisse. Aur. Vict., Cæs., 39. — Vopisc., Numerian., 252.

3. Aprum obtestans, addens verbis suis : « Hic est auctor necis « Numeriani. » Vopisc., ub. supr. — Qui vindex Numeriani justissimus fieret. Id., ibid., p. 251.

4. Gloriare, Aper,

Ænæ magni dextra cadis..... (Æneid., lib. x, v. 831.)

Vopisc., Numerian., 252.

5. Tandem aprum fatalem occidi. Id., ibid.

qui devait emporter, dans une année, les trois empereurs enfants de la Gaule. Le troisième restait, mais il n'était pas le plus difficile à renverser, tant il avait semé de haine autour de lui, en Gaule, en Italie, partout. Par ses prodigalités, sa cruauté, sa dépravation morale, son insouciance pour les affaires publiques et sa haine déclarée contre le sénat, il ne rappelait que trop les plus méchants des Césars. Pour faire le mal en pleine liberté, il avait éloigné de sa personne les sages conseillers que lui avait donnés Carus, et, comme du temps de Commode, on vit les dignités de l'État prostituées à des scélérats de la plus vile populace. Les lettres que lui adressait Carus, alors en Orient, restaient sans réponse, et ses réprimandes sans effet ; et le malheureux père, à chaque nouvelle qu'il recevait de Rome, s'écriait avec amertume : « Non, non, ce n'est point là mon « fils[1] ! » On prétend que, poussé à bout, il résolut de faire mourir ce fils qui le déshonorait, et d'adopter à sa place Constance, commandant de la Dalmatie. Ce bruit, sans doute dénué de fondement, se répandit en tous lieux, avec une promptitude qui pouvait faire honneur à l'habileté du vainqueur de Windisch[2]. Pourtant les soldats d'Orient n'y crurent pas, et, après la mort de Carus, ils laissèrent sa succession indivise entre ses deux fils. Mais plus tard, quand il fallut remplacer Numérien, ils ne songèrent pas même au mauvais prince qui gouvernait Rome et l'Occident; son nom ne fut point prononcé dans les débats du conseil armé; et, en élisant

1. Audiebat pater ejus quæ ille faceret, et clamabat : « Non est meus. » Vopisc., Carin., p. 253.

2. Statuerat denique Constantium (qui postea Cæsar est factus, tunc autem præsidatum Dalmatiæ administrabat) in locum ejus subrogare. Id., ibid.

Dioclétien, on sembla lui donner pour mission de débarrasser l'Empire de ce monstre.

Mais Carinus n'accepta point l'espèce de destitution dont l'armée d'Asie venait de le frapper. J'ai déjà dit que cet homme nonchalant et voluptueux retrouvait, dans un moment critique, tous ses talents comme général, et une activité dont on l'eût à peine cru capable [1]. Ayant fait venir en toute hâte une partie des légions cantonnées en Gaule, et y joignant celle qui gardait le centre de l'Italie, il partit pour les bords du Danube, où Dioclétien se rendait de son côté, chacun d'eux voulant devancer son rival près de l'armée de Pannonie. Au pied des Alpes orientales, Carinus trouva un nouveau compétiteur, Julianus, gouverneur de la Vénétie, qui tenta de lui barrer le passage : le Gaulois le culbuta dans les plaines de Vérone, et passa outre [2]. Dioclétien lui-même eut le dessous contre lui dans plusieurs rencontres, et fut enfin vaincu en bataille rangée à Margus, dans la haute Mœsie, entre Viminatium et le Mont-d'Or : défaite qu'on attribua à la supériorité numérique de l'armée gallo-italienne, mais qui n'en fut pas moins réelle. Cette victoire ne profita point à Carinus, que ses propres soldats massacrèrent après le combat, et parce qu'ils le haïssaient, et parce que, le point d'honneur qui les avait amenés à sa suite

1. Nec ei tamen defuit ad vindicandum sibimet imperium vigor mentis. Vopisc., Carin., p. 254.

2. Hinc Sabinus Julianus, invadens imperium, a Carino in campis Veronensibus occiditur. Aur. Vict., Epit., 38. — Cf. Eckhel., Doct. num., VII, 521. — Aur. Vict., Cæs., 39. — Eutrop., IX, 19. — Vopisque, au contraire (Carinus, p. 254), donne la victoire à Dioclétien; mais c'est une de ces faussetés inspirées par la flatterie, et dont les écrivains des derniers temps de l'histoire Auguste ne donnent que trop d'exemples. — Ultima pugna ad Margum commissa. Vopisc., Carin., 254. Cf. Casaub. ad hunc loc., p. 257; et Salmas., p. 488.

se trouvant satisfait, ils n'avaient plus aucune raison de soutenir un si détestable prince[1]. On fit courir une autre version de sa mort : on raconta qu'un tribun, dont il avait déshonoré la femme, l'assaillit pendant qu'il poursuivait les fuyards, et le tua[2].

De cette façon, Dioclétien vaincu resta maître de l'Empire. Après tant d'anarchie, tant de souffrances et d'épuisement, après le gouvernement prodigue et oppressif de Carinus, cette nouvelle guerre civile mettait le comble à la misère publique. A peine les légions mandées en Italie par le fils de Carus avaient-elles franchi les Alpes, que la Gaule s'était révoltée. Pressurés par les propriétaires que pressuraient à leur tour les agents du fisc, les paysans avaient quitté par troupes leurs chaumières pour mendier un pain qu'on ne pouvait pas leur donner. Rebutés partout et chassés par les milices des villes, ils se faisaient bandits ou *Bagaudes*[3], mot gaulois équivalent au premier; ils allaient en *Bagaudie*[4], suivant l'expression consacrée. On vit dans des cantons entiers les colons se réunir, tuer et manger leur bétail, et, montés sur leurs chevaux de labour, armés de leurs instruments de culture, fondre sur les campagnes comme une tempête. Rien n'échappait à ces bandes affamées qui laissaient, après leur passage, stérile et nue la terre que

1. Eutrop., IX, 19.

2. Ad extremum trucidatur, ejus præcipue tribuni dextera, cujus dicebatur conjugem polluisse. Aur. Vict., Epit., 38.

3. Helianum, Amandumque per Galliam excita manu agrestium ac latronum, quos Bagaudas incolæ vocant, populatis late agris.... Aur. Vict., Cæs., 39. — Bagad, d'après Ducange et les glossaires celtiques, signifie troupe, bande.

4. In Bagaudiam conspirare. Prosp. Tyron. Chron., apud. Scrip., rer. gallic., t. I, p. 639.

leurs sueurs devaient féconder[1]. Les champs ravagés, ils passaient aux villes, dont une populace amie du pillage et non moins misérable leur ouvrait souvent les portes. Cette misère était si générale en Gaule, il y avait là tant d'habitudes de désordre, tant d'instincts violents, qu'en peu de mois les Bagaudes formèrent une armée qui s'organisa tant bien que mal; et, singeant les formes romaines, conféra à ses deux principaux chefs les titres de César et d'Auguste[2]. Ces singuliers Césars, qui avaient pour peuple des voleurs, pour empire la terre qu'ils dévastaient, pour pallium des haillons, et pour palais les forêts et la voûte du ciel, se nommaient Ælianus et Amandus. Ils ne résistèrent pas à la gloriole de se faire frapper des médailles dont quelques-unes nous sont restées. L'une d'elles présente la tête radiée d'Amandus, empereur, césar, auguste, pieux et heureux, avec ce mot au revers : *Espérance*[3].

La tradition gauloise au septième siècle, et, suivant toute apparence, déjà auparavant, faisait expressément d'Ælianus et d'Amandus deux chefs de chrétiens révoltés contre des princes sacriléges[4], et défendant à main armée la liberté de leur croyance. C'était sous ce caractère que l'insurrection des Bagaudes apparaissait alors dans

1. Quum militares habitus ignari agricolæ appetiverunt... quum hostem barbarum suorum cultorum rusticus vastator imitatus est. Cl. Mamert., Paneg. Maximian., 4.

2. Aur. Vict., Cæs., 39. — Eutrop., IX, 20.

3. IMP. C C. AMANDUS P. F. AUG. caput radiatum. R. SPES PAIVPII. Pallas stans d. hastam tenens, clypeo humi posito. — IMP. S. AMANDUS P. F. AUG. caput radiatum. R. VENUS. AUG. Dea stans. — M. Mionnet doute de leur authenticité; toutefois j'ai cru devoir les admettre sur la foi d'Eckhel.

4. Amandus et Helianus, christianæ cultores fidei, nolebant romanis principibus sacrilegis subdi. Vit. S. Baboleni ap. Script. rer. gallic., t. III, p. 569.

le souvenir des populations; mais une pareille hypothèse ne peut être en aucune manière admise par l'histoire, au moins dans l'extension que la tradition lui donne. Les Bagaudes n'étaient certainement point des chrétiens soutenant par les armes une cause religieuse; toutefois, la persécution contre le christianisme et les exécutions collectives ou les spoliations particulières amenées par elle avaient, comme cause de perturbation et de misère, aggravé l'état du pays, et, sans nul doute, étendu le rayon de la *Bagaudie*. On avait vu souvent, durant ces chasses cruelles que les officiers d'Aurélien dirigeaient contre les fidèles des Gaules, des communautés entières se réfugier au fond des bois, où les soldats venaient les traquer[1]. De là à devenir Bagaude, quand la nécessité était pressante, il n'y avait qu'un pas, et vraisemblablement beaucoup de chrétiens le franchirent. Des documents, postérieurs de très-peu d'années au quatrième siècle, sans établir aussi explicitement que la tradition dont nous parlons cette identité des Bagaudes avec les chrétiens persécutés, nous font entendre pourtant que, dans l'esprit des contemporains, les deux faits n'étaient point sans liaison[2]. C'est qu'en réalité la liaison logique existait. Le désordre moral poussait à toutes les conséquences du désordre matériel, et, en voulant s'expliquer la similitude des effets, on était porté naturellement à confondre les causes.

Il paraît au reste que le mouvement insurrectionnel avait pris un caractère plus grave dans le nord et l'est des Gaules, ruinés par les continuelles invasions des

1. Voir ci-dessus, livre III, ch. 3.

2. Acta S. Mauricii, auctore S. Eucherio, ap. Ruin., et Bolland., 22 sept. — Cf. Tillem., Hist. des Emp., t. IV, p. 599.

Germains, que dans l'ouest et le midi, où la sécurité était plus grande. Ælianus et Amandus avaient choisi pour leur place d'armes, dans la Belgique, un château fort situé sur la Marne, un peu au-dessus de son confluent avec la Seine. C'était une position formidable, défendue de trois côtés par un circuit du lit de la rivière[1], très-profonde en cet endroit et traversée par un seul pont que dominait la forteresse[2]. Du côté de l'occident, où le château attenait à la terre, une haute muraille le flanquait, ainsi qu'un grand fossé où l'on avait amené un bras de la Marne, de façon que les eaux l'enfermaient en tous sens comme une petite île[3]. On attribuait sa fondation au premier des Césars, pendant la conquête des Gaules; mais les paysans révoltés, qui s'en étaient fait un repaire, effacèrent bientôt tout autre souvenir antérieur, et lui laissèrent leur nom. Quand la guerre l'eut détruit, on contempla longtemps encore, avec un étonnement mêlé de terreur, les ruines gigantesques, les larges pierres carrées, les immenses fossés de ce qu'on appelait, et de ce qu'on continua d'appeler, pendant bien des siècles, *le château des Bagaudes*[4]. De ce centre de leurs opérations vers le nord, Ælianus et Amandus diri-

1. A parte siquidem orientis, meridiei et septentrionis ita illud idem fluvius circuit, ut cunctis illic commanentibus pro muro habeatur. Vit. S. Baboleni, ap. Script. rer. gallic. T. III. p. 569.

2. Firmitas vero fluvii... ut nec vadum nec transitum habeat nisi juvamine pontis, aut remigio navis. Ibid.

3. Ad occidentis vero partem, qua Parisius respicit urbem, antiquis paganorum, de quibus jam diximus, operibus ex petrosa terra ædificatus exstat murus firmissimus cum altitudine magnorum fossatuum, qui ab aqua in aquam, id est a parte meridiei usque ad septentrionis plagam, protendi videtur. Ub. supr.

4. Bagaudarum castrum... usque hodie etenim inveniuntur lapides magni optimo opere romano quadrati, qui in fundamento ipsius ædificii

geaient des courses le long de la Seine, de la Marne et de l'Oise, et revenaient mettre leur butin à couvert dans cette citadelle que les milices du pays regardaient sans doute comme imprenable.

Les deux Césars, demi-larrons, demi-chefs de parti, avaient réussi à discipliner leurs bandes assez bien pour tenir la campagne, non-seulement contre les milices urbaines, mais contre les troupes réglées, quand celles-ci, occupées à repousser de nouvelles incursions germaniques, pouvaient quitter la frontière pour se mesurer avec eux. Ils en vinrent donc à rançonner les villes, dont ils pillèrent un grand nombre, et, leur audace croissant avec le succès, ils tentèrent des siéges[1]. Autun ne sut pas garantir ses remparts déjà forcés par Tétricus. Des bandes féroces, au nom de la *Bagaudie*, se précipitèrent, la flamme à la main, dans la ville de Divitiac, dans les murs de la plus vieille alliée, de la sœur du peuple romain[2]. Rien n'y fut laissé debout, ni cette multitude de temples et de palais dont plusieurs remontaient à Jules César et à Auguste, et auxquels presque tous les empereurs s'étaient fait une gloire de contribuer ; ni les fontaines et les bains[3], ni les écoles construites par Mænius, siége des lettres et des arts au nord de la Gaule, et elles-mêmes chefs-d'œuvre d'architecture[4]. Les mai-

tunc temporis fuerunt positi. Vit. S. Baboleni, ap. Script. rer. gallic., t. III, p. 569. — Ce fut plus tard l'abbaye de Saint-Maur-les-Fossés.

1. Populatis late agris, plerasque urbium tentare. Aur. Vict., Cæs., 39.

2. Civitatem istam tunc demum gravissima clade perculsam, quum latrocinio bagaudicæ rebellionis obsessa, auxilium romani principis irrogaret... Eumen., Orat. pro restaurand. schol., 4.

3. Lavacris quæ corruerant exstruendis. Id., Gratiar. actio, 4.

4. Mænianæ illæ scholæ, quondam pulcherrimo opere et studiorum

sons particulières ne furent pas plus épargnées que les édifices de la cité[1]. Chassés par la frayeur et par la faim, les habitants s'enfuirent chez leurs voisins, manquant de tout et réduits à solliciter près du sénat de Rome des secours publics. Cette catastrophe de la plus noble et de la plus fière des villes transalpines retentit dans tout le monde romain; on crut y voir la ruine complète des Gaules, et, quand on regarda autour de soi, on put reconnaître que le mal n'était pas seulement là, que l'Empire tout entier menaçait de périr ainsi par dissolution, car la vie politique s'en était retirée. Heureusement que les hasards des champs de bataille avaient épargné, dans la personne de Dioclétien, l'homme qui comprenait le mieux la cause du mal, et qui pouvait le mieux y trouver un remède.

Depuis Auguste et Tibère, Rome n'était pas tombée entre les mains d'un homme aussi pénétrant, aussi sûr de lui-même, et doué au même degré de fermeté et de souplesse pour la poursuite d'un grand but. Si différents en tant de choses, les premiers temps de l'Empire et ceux-ci se rapprochaient d'ailleurs par une certaine similitude. Auguste et Tibère avaient pris la république en dissolution pour en faire une monarchie : Dioclétien recevait cette monarchie décomposée et en débris. Les deux rouages qui l'avaient fait marcher pendant trois cents ans s'étaient usés par leur action et par leur frottement : le règne du sénat avait fini avec Sévère; celui des armées expirait maintenant dans l'impuissance et la lassitude des armées elles-mêmes. Rien de

frequentia celebres. Eumen., Orat. pro restaurand. schol., 3. — Sur une autre acception de ce mot, voir le supplément du glossaire de Ducange.

1. Non templis modo ac locis publicis reficiendis, sed etiam privatis domibus. Id., ibid., 4.

grand n'animait plus cette terrible démocratie, comme autrefois la lutte politique contre le sénat, comme l'orgueil de la profession militaire opposée à la vie civile, comme l'enivrement d'un pouvoir qui n'a qu'à vouloir pour faire : ces sentiments s'étaient dissipés sans rien laisser à leur place. Au lieu de l'orgueil du glaive, on n'apercevait plus qu'un point d'honneur misérable, l'antagonisme d'une armée à l'autre, d'un corps à l'autre, d'une légion à l'autre; la grande patrie des camps était morcelée en patries locales ayant pour bornes un cantonnement, et pour horizon la vue d'une enseigne. On se battait sans raison comme sans conscience, sauf à se tendre la main, vaincus et vainqueurs, quand le défi avait été bravement soutenu. On faisait pour défaire aussitôt; on embrassait, sans le moindre entraînement, d'ignobles causes désespérées, et on ne cherchait pas plus à voiler les honteux calculs de rapacité que le besoin instinctif de désordre. Et cependant on tuait, on dévastait; partout le sang des citoyens coulait, partout les provinciaux étaient pressurés. Il fallait à tout prix tirer l'Empire de l'anarchie militaire, comme Auguste l'avait tiré de l'anarchie civile; et il le fallait sans retard, car les dangers du dehors croissaient en raison des déchirements du dedans : on avait cessé de compter en Occident ou en Orient les incursions des Barbares; la guerre était continue sur toutes les frontières. Cette œuvre de reconstitution du gouvernement romain, Dioclétien l'aborda sans crainte. Le fils du greffier dalmate arrivait à la souveraineté du monde avec des idées que le pouvoir développa, mais que l'ambition avait déjà fait naître en lui. Dans les garnisons du Danube ou de la Meuse, le grand empereur se formait sous la casaque du soldat; et plusieurs fois on entendit l'obscur centurion s'écrier

avec une sorte d'anxiété prophétique : « Qu'y a-t-il d'aussi « difficile que de gouverner[1] ? »

Ce qui l'avait frappé par-dessus toute chose, c'était l'insuffisance d'un homme, quel qu'il fût, devant des besoins si grands et si multipliés; l'impossibilité qu'un seul regard pénétrât partout à la fois, que la même main pût défendre le navire contre l'ennemi, et le diriger avec sang-froid et calcul au milieu des courants. Cette dernière tâche, il se la réservait comme la moins aisée et la moins convoitée tout ensemble, car le mérite militaire et la bravoure ne manquaient point à ce siècle des généraux habiles, c'était l'esprit de gouvernement et le génie politique qui lui faisaient défaut.

Dioclétien voulait donc s'adjoindre un collègue dans la force de l'âge, éprouvé par de longs services aux armées, et sur qui il pût se reposer des soins de la guerre. Il voulait trouver dans ce collègue une amitié solide, inaccessible aux vanités jalouses, et qui lui donnât encore pleine sécurité dans leurs relations mutuelles. Ces rares qualités, il crut les avoir rencontrées dans un de ses anciens compagnons d'armes, M. Aurélius Maximianus; et il ne se trompa point. Né aux environs de Sirmium, d'une famille de pauvres journaliers, Maximien n'avait guère changé dans les camps ses premières habitudes : c'était un demi-sauvage[2], rustique dans ses manières, brutal, violent, et assez ignorant pour ne pas bien savoir ce que c'était que les Scipions[3], mais fidèle, plein de sens et de cœur, bon général, et toujours maître du

1. Nihil est difficilius quam imperare. Vopisc., Aurelian., p. 233.

2. Maximianum fidum amicitia, quamquam semiagrestem, militiæ tamen atque ingenio bonum. Aur. Vict., Cæs., 39.

3. C'est ce qui semble résulter d'un passage du panégyrique de Claude Mamertin (Panegyr. Maximiano Aug. dictus, 8).

soldat, parce qu'il était lui-même soldat consommé. Devenu le collègue de son protecteur, Maximien ne cessa point de l'aimer d'une affection à la fois dévouée et intelligente, qui savait comprendre et respecter la distance mise par le génie entre eux deux, entre le bras et la tête de l'Empire.

Tels étaient les deux hommes qui devaient relever la Gaule de sa ruine : Dioclétien en lui assignant, dans une nouvelle organisation du monde romain, la place que réclamaient ses besoins, son importance et sa situation géographique, c'est-à-dire la première place en Occident; Maximien, en la délivrant du double fléau de la guerre civile et de l'invasion étrangère.

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME PREMIER.

Pages.

PRÉFACE.. v

INTRODUCTION.. IX

LIVRE PREMIER.

PROSPÉRITÉ DE LA PROVINCE GAULOISE SOUS LE GOUVERNEMENT DES EMPEREURS ESPAGNOLS. — MAUVAISE ADMINISTRATION DE COMMODE. — RÉVOLUTION MILITAIRE A ROME. GUERRES CIVILES EN GAULE. — SEPTIME-SÉVÈRE, ALBINUS. — AVÉNEMENT DE LA MAISON DE SÉVÈRE ET DES CÉSARS PŒNO-SYRIENS.. 1

CHAPITRE I.

État de la Gaule depuis la guerre de l'indépendance. — Sa prospérité sous le gouvernement des Antonins. — Activité dans le travail de civilisation; routes de terre; navigation des fleuves; agriculture; fabriques; mouvement intellectuel; forces militaires. — Trajan, Adrien, Antonin le Pieux, Marc-Aurèle. — Souffrances de la Gaule sous Commode. — Guerres civiles qui suivent la mort de cet empereur. — Pertinax et Didius Julianus. — Révoltes de Niger en Syrie, de Sévère en Illyrie, d'Albinus en Bretagne. — Sévère se rend maître de Rome.. 1

CHAPITRE II.

Sévère se prépare à la guerre contre Niger. — Il cherche à s'attacher, dans Rome, le peuple et le sénat : le peuple penche pour Niger, le sénat pour

Albinus. — Sévère réorganise les cohortes prétoriennes; elles ne forment plus une troupe italienne, mais une garde d'élite prise dans toutes les légions. — Leur nombre est quadruplé. — Sévère cherche à désarmer Albinus en le nommant César. — Sa campagne en Orient contre Niger. — Il bat les Orientaux à Cyzique, à Nicée et sur le dernier champ de bataille de Darius et d'Alexandre, à Issus. — Niger est tué; clémence de Sévère pour sa famille. — Albinus travaille contre lui. — Quel était Albinus. — Il débarque en Gaule avec les légions de Bretagne et se fait proclamer Auguste. — Sévère accourt du fond de l'Orient. — La province transalpine se divise entre Albinus et lui. — Histoire du grammairien Numérianus, devenu chef de bande dans le parti de Sévère. — Bataille de Lyon; Albinus est vaincu et tué. — Représailles atroces de Sévère; il est surnommé le *Sylla Punique*........ 33

CHAPITRE III.

Sévère revient de Gaule à Rome; ses vengeances; sa cruauté. — Ses victoires contre les Parthes. — Changements qu'il apporte dans la constitution de l'État; il fonde le gouvernement militaire. — Son peu d'amour pour l'Occident, et pour la Gaule en particulier. — Traces de son administration dans cette province; inscriptions. — Taurobole célébré en son honneur par la province narbonnaise. — Chagrins domestiques de Sévère. — Ses guerres en Bretagne; vœu des Bataves. — Ses derniers moments et sa mort. — Inimitié des deux fils de Sévère; ils veulent partager entre eux le territoire de l'Empire. — Antonin tue Géta. — Son départ précipité pour la Gaule. — Il maltraite les cités gauloises; ses accès de frénésie; ses rêves effrayants; il tombe dangereusement malade. — Il étend le droit de cité romaine à tous les habitants libres de l'Empire. — Il distribue au peuple de Rome le vêtement gaulois appelé caracalle; on lui donne le surnom de *Caracalla*. — Commencement de la guerre contre les Alamans. 56

LIVRE II.

FORMATION DES GRANDES CONFÉDÉRATIONS GERMANIQUES. — MORT DE CARACALLA. — RESTAURATION DE LA FAMILLE DE SÉVÈRE ET DES CÉSARS ORIENTAUX. — ÉLAGABAL; ALEXANDRE. — EXTINCTION DE LA MAISON DE SÉVÈRE. — RETOUR AU GOUVERNEMENT DU SÉNAT........ 91

CHAPITRE I.

Tableau de la Germanie. — Races du nord de l'Europe. — Peuples teutons : rameau germanique proprement dit; rameau suévique; rameau scandinave. — Tentatives pour créer l'unité en Germanie : Arminius, Marobode, Civi-

lis. — Politique des Romains vis-à-vis des Barbares, et progrès de leurs armes en Germanie. — Guerre de Décébale. — Guerre des Marcomans. — Révolutions intérieures de la Germanie; les grandes confédérations se forment : Goths, Alamans, Franks, Saxons. — Campagne de Caracalla contre la confédération alamannique; ses succès; il s'acquiert l'amitié des Germains.. 91

CHAPITRE II.

Macrin tue Caracalla et lui succède. — Le sénat veut l'entraîner dans une réaction occidentale; ses incertitudes et sa faiblesse; il est renversé par Élagabal. — Double restauration de la famille de Sévère et de la suprématie de l'Orient. — Extravagances, débauches, crimes d'Élagabal; il est emporté par une révolution de palais. — Vertus précoces d'Alexandre Sévère; son excellent gouvernement; il veut détruire l'opposition du sénat et de l'armée. — Mécontentement des prétoriens. — Guerre de l'Empire contre les Perses; invasion des Germains dans les Gaules. — Les peuples gaulois conspirent contre Alexandre; dissensions dans l'armée; révoltes parmi les légions rhénanes. — Maximin empereur; Alexandre est assassiné à Sicila.. 134

CHAPITRE III.

Anarchie des troupes gauloises; conspiration contre Maximin. — Il passe en Germanie; ses succès militaires; ses cruautés. — Le sénat fait soulever l'Italie et la Gaule contre lui. — Les Gordiens, Maximus et Balbinus. — Le sénat gouverne avec des formes presque républicaines. — La Gaule envoie des volontaires en Italie; leurs services; Maximus s'en compose une garde personnelle. — Mort de Maximin. — Dissension entre la garde gauloise et la garde prétorienne; les prétoriens massacrent Maximus et Balbinus. — Règne du jeune Gordien; il est tué par l'Arabe Philippe....... 164

LIVRE III.

MARCHE ET PROGRÈS DU CHRISTIANISME A L'OUEST DES ALPES. — MISSION ORIENTALE A LYON; SON DÉVELOPPEMENT, SES MARTYRS.—PERSÉCUTION DE MARC-AURÈLE ET DE SÉVÈRE. — MISSION ROMAINE DES SEPT ÉVÊQUES. — PERSÉCUTION DE DÉCIUS. — CAPTIVITÉ DE VALÉRIEN.... 187

CHAPITRE I.

Marche et progrès du christianisme pendant les deux premiers siècles; tout le favorise en Orient et l'entrave en Occident; ses rapports avec le gou-

vernement romain jusqu'au temps de Marc-Aurèle. — Fondation de l'église de Lyon par Pothin et Irénée, venus de Smyrne ; elle se compose de Grecs et de Gallo-Romains. — Hérésies qui viennent l'agiter; Montanistes, Gnostiques; elle sert d'intermédiaire entre les églises d'Asie et le pape Éleuthère au sujet du Montanisme. — Les magistrats informent contre les chrétiens de Lyon et de Vienne. — Persécution violente. — Martyre de Sanctus, de Maturus et de Blandine exposés aux bêtes. — Martyre d'Attale et de Ponticus. — Les cendres des chrétiens sont jetées dans le Rhône. — Épidodius et Alexandre, découverts à Pierre-Encise, sont exécutés à Lyon. — Valérianus meurt à Châlons, Marcellus à Tournus. — Bénignus, Andochius et Thyrsus se rendent à Autun.............................. 187

CHAPITRE II.

Irénée est fait évêque de Lyon; développement de son église.— Ses livres de polémique contre les hérésies. — Situation critique de la chrétienté à cette époque; déchaînement de toutes les hérésies au moment où la tradition cherche à s'asseoir; hérésies provenant : 1° des systèmes de philosophie; 2° des rapports du christianisme avec le judaïsme; 3° de l'interprétation des Écritures. — Gnosticisme; mythe sur lequel il se fondait; ses conséquences morales déplorables. — Il fait invasion en Gaule; Irénée écrit, pour le combattre, l'ouvrage intitulé *Exposition et réfutation de la fausse science*. — Caractère des écrits d'Irénée, sa grande autorité dans toute l'Église. — Il fonde à Lyon une école de docteurs; Caïus, Hippolyte. — Conversion d'Autun, de Langres, de Dijon. — Martyre de Symphorianus. — Tradition sur la mort d'Irénée. — Persécution de Maximin. — Le soldat à la couronne. — L'église de Rome s'empare de la propagande chrétienne dans les Gaules. — Mission des sept évêques Paul, Trophime, Saturninus, Strémonius, Martial, Gatianus et Denis.............................. 232

CHAPITRE III.

Mort de Philippe ; avénement de Décins.— Édit de Décins contre les chrétiens. — Situation intérieure de la chrétienté ; son relâchement ; ses fautes; ses défections. — L'évêque d'Arles, Trophime, sacrifie aux divinités païennes avec tout son peuple; il est remplacé par Marcianus. — Son repentir et sa pénitence. — Schismes de Félicissimus, qui soutient les *tombés*, et de Novatianus, qui les exclut de l'Église. — Le nouvel évêque d'Arles est novatien; les évêques transalpins écrivent contre lui; Cyprien de Carthage demande qu'il soit excommunié. — Opérations de la grande mission; prédication de Paul dans la Narbonnaise; martyre de Saturninus a Toulouse; églises fondées par Strémonius chez les Arvernes et les Gabales, par ses disciples chez les Bituriges; Martial catéchise à Limoges, Gatien à Tours; Denis se rend à Paris. — Mort de Décius. — Valérien, d'abord favorable aux chrétiens, les persécute ensuite. — Aurélien dirige les poursuites contre les églises des Gaules. — Martyre de Denis. — Postume prend le gouvernement des provinces transalpines. — Valérien est fait prisonnier par les Perses.............................. 275

LIVRE IV.

ÉBRANLEMENT GÉNÉRAL DU MONDE ROMAIN. — LES TRENTE TYRANS. — EMPIRE TRANSALPIN. — SES CÉSARS : POSTUME; VICTORINUS; VICTORIA, LA MÈRE DES CAMPS; MARIUS; TÉTRICUS. — RETOUR DE LA GAULE A L'UNITÉ ROMAINE... 323

CHAPITRE I.

L'armée rhénane se soulève et proclame Postume empereur. — La Gaule, l'île de Bretagne et l'Espagne se séparent de l'Italie. — Empire Transalpin. Grand caractère de Postume; sa bonne administration; il sauve la Gaule des Germains. — Quel était son fils Junius Postumus. — Gallien porte sans succès la guerre en Gaule. — Victoria et son fils Victorinus. — Postume prend Victorinus pour collègue : qualités et défauts du jeune Auguste. — Seconde guerre contre les troupes italiennes; Gallien est blessé. — Postume périt dans une émeute de soldats devant Mayence. — Lælianus se fait élire Auguste, et est tué. — Victorinus règne seul; sa mort méritée.. 323

CHAPITRE II.

Victoria reçoit le titre de *Mère des camps;* elle refuse la pourpre impériale pour elle-même, et se contente de nommer les empereurs. — Marius. — Tétricus; il place à Bordeaux le siége de son empire; essai de gouvernement civil. — Mort de Gallien et avénement de Claude le Gothique. — Mort de Victoria. — Factions qui divisent l'empire transalpin : parti pour la réunion à l'Italie. — Révolte et sac d'Autun; supplices et confiscations. — Aurélien succède à Claude. — Les provinces séparées rentrent dans la communauté romaine. — Aurélien passe en Gaule; bataille de Châlons; Tétricus livre son armée. — Aurélien triomphe de l'empereur gaulois. — Fin de l'empire transalpin.. 361

LIVRE V.

ÉTAT DES ARMÉES DE GAULE ET D'ILLYRIE. — EMPEREURS DES LÉGIONS. — PROBUS. — CARUS, CARINUS, NUMÉRIEN. — ANARCHIE MILITAIRE. — DIOCLÉTIEN. — RÉORGANISATION POLITIQUE DE L'EMPIRE.. 395

CHAPITRE I.

Troubles en Gaule; Aurélien fonde Orléans; Probus défait les Franks; Constance les Alamans à Windisch. — Abandon de la Dacie. — Aurélien

meurt assassiné par ses officiers; l'armée refuse de lui donner un successeur militaire, et renvoie l'élection au sénat. — Le sénat la renvoie aux armées : interrègne. — Le sénat élit Tacite; caractère de ce prince; sa mort; mort de son frère Florianus. — Les armées élisent Probus. — Probus délivre la Gaule à moitié occupée par les Germains. — Trois compétiteurs gaulois s'élèvent contre lui : Saturninus; Proculus; Bonosus. — Probus fait planter des vignes sur les coteaux de la Gaule, de l'Espagne et de la Pannonie. — Ses soldats se révoltent et le tuent........................ 395

CHAPITRE II.

Trois Gaulois, Carus, Carinus et Numérien, succèdent à Probus. — Gloire et vertus du jeune Numérien. — Carus, vainqueur des Perses, veut dépasser Ctésiphon et meurt au milieu d'un orage. — Numérien est assassiné par son beau-père, Arrius Aper. — Dioclétien, élu à sa place, tue Aper; il est défait par Carinus, mais lui succède. — Misère et anarchie en Gaule; révolte des Bagaudes; leurs rapports possibles avec les chrétiens. — Ils nomment Augustes leurs chefs Ælianus et Amandus. — Leur place d'armes au confluent de la Marne et de la Seine; leurs incursions lointaines; ils assiégent des villes; prise et sac d'Autun. — Désordre universel dans les populations et dans les armées. — Dioclétien projette une réorganisation politique de l'Empire; il prend pour collègue Maximien : la Gaule renaît sous leur gouvernement.. 419





PARIS. — J. CLAYE, IMPRIMEUR, RUE SAINT-BENOIT, 7.

Paris. — Imprimerie VIÉVILLE et CAPIOMONT, rue des Poitevins, 6





